



**HAL**  
open science

# Le skateboard à Bordeaux. Histoire d'une pratique urbaine (1975 - 2024)

Baptiste Pointillart

► **To cite this version:**

Baptiste Pointillart. Le skateboard à Bordeaux. Histoire d'une pratique urbaine (1975 - 2024). Education. Université de Bordeaux, 2024. Français. NNT : 2024BORD0343 . tel-04884583

**HAL Id: tel-04884583**

**<https://theses.hal.science/tel-04884583v1>**

Submitted on 13 Jan 2025

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



THÈSE PRÉSENTÉE  
POUR OBTENIR LE GRADE DE  
**DOCTEUR DE**  
**L'UNIVERSITÉ DE BORDEAUX**

ÉCOLE DOCTORALE SOCIÉTÉS, POLITIQUE, SANTÉ PUBLIQUE  
SPÉCIALITÉ SCIENCES DE L'ÉDUCATION

Par Baptiste POINTILLART

**LE SKATEBOARD A BORDEAUX.**  
**HISTOIRE D'UNE PRATIQUE URBAINE (1975 - 2024).**  
**Tome 1.**

Sous la direction de : Luc ROBÈNE

Soutenu le 10/12/2024

Membres du jury :

M. ROBÈNE, Luc, professeur des universités, Université de Bordeaux

Mme SERRE, Solveig, directrice de recherche, CNRS

M. MACHEMEHL, Charly, maître de conférence HDR, Université de Rouen

Mme TALIANO-DES GARETS, Françoise professeure des université, Sciences-Po Bordeaux

Mme GOETSCHER, Pascale professeure des universités, Université Paris 1 Sorbonne

M. LOUDCHER, Jean-François professeur des universités, Université de Bordeaux

*Directeur de thèse*

*Rapporteuse*

*Rapporteur*

*Examinatrice*

*Examinatrice*

*Examineur*





Je tiens à remercier tout d'abord Luc Robène pour m'avoir fait confiance depuis le début de ce projet de recherche. En tant qu'historien du sport et des cultures alternatives, il possédait toutes les qualités requises pour me guider dans ma réflexion. Son soutien sans faille tout au long de mon travail a été une source d'encouragement précieuse et il a toujours su consolider ma confiance en mon sujet ainsi que m'aiguiller sur des thématiques complémentaires. Enfin, son aide a été primordiale durant la période de rédaction grâce à ses relectures précises qui m'ont aidé à progresser dans ma propre écriture de cette thèse.

Je remercie les membres du jury d'avoir accepté d'examiner mon travail, Madame Solveig Serre et Monsieur Charly Machemehl, les rapporteurs, et les examinateurs Mesdames Françoise Taliano-Des Garets et Pascale Goetschel et Monsieur Jean-François Loudcher. J'ai eu la chance de rencontrer et d'échanger auparavant avec plusieurs d'entre eux, ce qui a grandement nourri ma réflexion.

Je remercie également chaleureusement toutes les personnes interrogées qui m'ont fait confiance afin que je retranscrive leur témoignage. C'est grâce à leur participation que j'ai pu écrire cette histoire du skateboard dont ils sont les acteurs principaux. Parmi ces personnes, Léo Valls a été une personne ressource pour ma compréhension de la situation actuelle avec lequel j'ai eu la chance d'échanger régulièrement pour être au plus près des évolutions locales.

Merci à l'ensemble de l'équipe du laboratoire CeDS pour l'aide et les ressources dont j'ai pu bénéficier. Compte tenu de ma charge dans l'enseignement secondaire, je n'ai pas pu entretenir davantage ce lien avec les membres de cette unité de recherche, mais leur soutien m'a beaucoup apporté. Je remercie aussi l'équipe universitaire, dont les responsables de la licence Sciences de l'éducation, qui m'ont permis d'enseigner depuis plusieurs années auprès des étudiants, ce qui complète ma connaissance du système éducatif.

Merci à mes parents qui m'ont soutenu et aidé depuis les premières jusqu'aux dernières semaines de relecture. Merci à mes sœurs et à mes amis, Julien, Lorenzo et Adam, qui ont été si présents et bienveillants durant les épreuves variées de ces années.

Merci également à mes collègues, et amis, qui m'ont aidé à relire de nombreuses parties et qui m'ont apporté leur soutien, au quotidien, au collège. Je tiens aussi à remercier les équipes de direction qui ont accepté, à chaque fois, que je participe à des colloques scientifiques afin que je puisse rencontrer les chercheurs et présenter l'avancée de mes travaux.

Enfin, merci à mes deux admirables enfants, Mahé et Thalie, qui égayent mes jours et qui font preuve d'une grande maturité face à ma charge de travail.

*À la mémoire de mes grands-pères et à mes enfants, Mahé et Thalie.*

# SOMMAIRE DU PREMIER TOME

<b>INTRODUCTION GENERALE</b>	<b>11</b>
<b>PARTIE I</b>	
<b>LA PLACE DU SKATEBOARD DANS LA VILLE : CONSTRUCTION D'UN OBJET DE RECHERCHE</b>	
<b>I. PERTINENCE DE L'ETUDE DU SKATEBOARD A BORDEAUX</b>	<b>23</b>
<b>II. POSITIONNEMENT EPISTEMOLOGIQUE</b>	<b>41</b>
<b>III. LE SKATEBOARD DANS LA VILLE, UNE HISTOIRE DES ESPACES URBAINS</b>	<b>58</b>
<b>IV. UNE METHODOLOGIE DE RECHERCHE SPECIFIQUE</b>	<b>95</b>
<b>PARTIE II</b>	
<b>DE L'INVENTION D'UNE PRATIQUE À SA LENTE INTÉGRATION URBAINE : INNOVATIONS ET CONFLITS</b>	
<b>I. LE SKATEBOARD, UNE MODE CALIFORNIENNE (MILIEU – FIN DES ANNEES 1970)</b>	<b>113</b>
<b>II. L’AFFIRMATION D’UNE CULTURE LUDO-SPORTIVE AUTO- ORGANISEE (ANNEES 1980 – DEBUT ANNEES 1990)</b>	<b>149</b>
<b>III. L’ESSOR DE LA PRATIQUE DE RUE CONCOMITANT AU REMODELAGE URBAIN DE BORDEAUX (MILIEU ANNEES 1990 – ANNEES 2000)</b>	<b>185</b>
<b>IV. L’AUGMENTATION DE CONFLITS D’USAGE LIES A LA PRATIQUE DU SKATEBOARD (ANNEES 2000 – 2016)</b>	<b>210</b>
<b>V. LA MISE EN PLACE DE POLITIQUES D’INTEGRATIONS URBAINES DU SKATEBOARD (2016 – 2024)</b>	<b>241</b>
<b>CONCLUSION GENERALE</b>	<b>267</b>

## Liste des acronymes

- AMO : assistance à la maîtrise d’ouvrage
- APS : activité physique et sportive
- BEC : Bordeaux Étudiant Club
- CAPC : Centre d’arts plastiques contemporains
- CCCS : *Center for Contemporary Cultural Studies*
- CIO : Comité international olympique
- CUB : communauté urbaine de Bordeaux
- DATAR : Délégation à l’aménagement du territoire et à l’action régionale
- DDASS : Direction départementale des affaires sanitaires et sociales
- *DIY : Do It Yourself*
- *ESPN : Entertainment Sport Programming Network*
- FFRS : Fédération française de roller et skateboard
- FIRS : Fédération internationale de roller skating
- FISE : Festival international des sports extrêmes
- INA : Institut national de l’audiovisuel
- INSEE : Institut national de la statistique et des études économiques
- *IRNIST : International Research Network in Sport Tourism*
- *ISF : International Skateboard Federation*
- JO : Jeux olympiques
- *NIMBY : Not In My Back Yard*
- SAPS : Science avec et pour la société

- SHS : Sciences humaines et sociales
- *SLS : Street League Skateboarding*
- STAPS : Sciences et techniques des activités physiques et sportives
- UCI : Union Cycliste Internationale
- USB : Union Saint-Bruno
- *VHS : Video Home System*
- *WSF : World Skateboarding Federation*

## Glossaire du skateboard

- *Aerial* : figure acrobatique réalisée en rampe ou en *bowl*, qui consiste à faire décoller la planche du sol.
- *Bank* : module qui sert de support pour la réalisation de figures. C'est un plan incliné, généralement en bois.
- *Bowl* : structure en forme de bassin dans laquelle pratiquer le skateboard. C'est un module inspiré des piscines.
- *Contest* : compétition.
- *Coping* : partie métallique qui se trouve à l'extrémité d'une courbe (rampe ou *bowl*).
- *Crew* : un groupe informel de pratiquants qui se retrouvent par affinités ou affiliation à des entreprises.
- *Curb* ou *ledge* : module qui sert de support pour la réalisation de figures. C'est un bloc allongé avec des bords pour faire des glissades.
- *Flat* : pratique du skateboard à plat, en opposition à la pratique « verticale » en rampe ou *bowl*.
- *Grind* : figure qui consiste à faire glisser la planche le long d'une surface (avec la planche ou le truck).
- *Half pipe* : structure de rampe dans laquelle pratiquer le skateboard.
- *Manual* ou *wheeling* : action de rouler en faisant décoller les deux roues avant de la planche.

- *Module* : structure utilisée pour la réalisation de figures.
- *Nose* : partie inclinée à l'avant de la planche.
- *Ollie* : figure qui consiste à faire sauter la planche du sol.
- *Pool* : de l'anglais « piscine », en référence aux piscines vides qui étaient utilisées par les skateurs dans les années 1970. Équivalent de la pratique de *rawl*.
- *Poseur* : une personne qui « se pose » au skatepark pour afficher une forme d'adhésion au groupe des skateurs, mais sans réellement pratiquer.
- *Quarter* : module qui sert de support pour la réalisation de figures. C'est un quart de « tuyau » (*pipe*) en référence aux pipelines qui étaient installés en Californie durant les années 1960 et 1970 que les skateurs utilisaient comme modules.
- *Roll Surf* : nom des premiers skateboards qui reprenaient la forme du surf.
- *Scooter Skate* : nom des engins roulants bricolés à partir de caisses en bois et d'un patin à roulette.
- *Skate stopper* ou anti skate : dispositif qui est installé pour empêcher la réalisation de figures sur un mobilier urbain.
- *Skateshop* : magasin spécialisé dans la vente de produits de skateboard (planches, vêtements, accessoires, magazines).
- *Slide* : figure qui consiste à faire glisser la planche le long d'une surface, mais pas avec le truck.
- *Spot* : nom donné pour définir un lieu non officiel, par dérivé il est utilisé dans la pratique de sports de glisse : spot de surf, spot de kite, etc.



- *Street* : pratique du skateboard dans la rue.
- *Street plaza* : aménagement de l'espace urbain qui installe des modules de *street*.
- *Switch* : position des pieds inversée par rapport à la position habituelle.
- *Tail* : partie inclinée à l'arrière de la planche.
- *Team* : groupe de skateurs réunis autour d'une marque.
- *Trick* : figure acrobatique.
- *Truck* : axe métallique faisant la liaison entre la planche et les roues.
- *Underground* : productions culturelles et artistiques marginales par rapport à la culture dominante.
- *Verticale ou vert'* : pratique du skateboard qui s'effectue sur des surfaces quasiment verticales (rampe ou *bowl*).

## Introduction générale

L'organisation des Jeux Olympiques (JO) à Paris, en 2024, est un évènement majeur à l'échelle nationale, en raison des investissements réalisés depuis de nombreuses années en infrastructures, en formation et en organisation. C'est aussi l'occasion de diffuser une image de la ville et de la France dans le monde entier, à travers les cérémonies et les lieux des épreuves. Cela a donné lieu à une multitude d'observations de la part des médias étrangers et locaux quant aux choix des personnalités retenues, des références culturelles empruntées et des tableaux chorégraphiques réalisés. Un tel évènement sert à la fois de vitrine pour le pays et de moteur pour l'innovation.

Parmi les épreuves nouvellement établies pour cette édition, le *breaking* correspond à une compétition de danse hip hop. Il s'agit à la fois d'une stratégie du Comité International Olympique (CIO) qui permet potentiellement de capter de nouveaux publics et de rajeunir l'audience de l'évènement, mais aussi d'une reconnaissance de cette pratique de rue en tant que discipline sportive internationale. Cette inscription aux JO questionne la définition même de ce que sont les sports contemporains et la définition de l'identité qui est associée à la culture du *break dance*. Comment une danse de rue, qui est une expression corporelle personnelle sur un fond musical hip hop, devient-elle une discipline olympique ? Ce questionnement rappelle les remarques faites lors de l'intégration du skateboard au programme des JO de Tokyo en 2021 (édition de 2020 reportée en raison de la pandémie mondiale) dont nous présentons le processus dans une annexe thématique (cf. [Annexe 6](#)).

Comme le *breaking*, le skate est initialement une pratique libre, issue de la rue. Une pratique auto-gérée, dont l'identité culturelle est proche des milieux *underground*. Pourtant, les nombreuses compétitions mondiales et les épreuves olympiques transmettent une autre image, celle d'une culture plus globale ouverte sur le grand public. Cette dualité identitaire de la pratique, cette tension qui résulte d'une évolution culturelle interne et extérieure au skate est le premier aspect problématique que nous souhaitons questionner dans notre travail de recherche. La seconde dimension fondamentale de notre travail interroge les dynamiques sociales, politiques et culturelles qui marquent l'implantation du skate dans la ville et accompagnent son

progressif essor dans les rues. Car cet élan, cette innovation en mouvement, est comptable de perspectives inédites de partages et/ou de nouveaux conflits d'usage dans l'espace urbain.

Ainsi, notre thèse se positionne autour d'une double hélice problématique qui interroge et croise d'une part l'histoire d'une pratique, de ses évolutions, de son succès et des paradoxes identitaires qui accompagnent cet essor, marqué par une forme de mainstreamisation de l'*underground*, et d'autre part l'histoire des transformations que l'implantation et le succès du skate dans la ville impliquent au quotidien, dans l'espace urbain, et dans la mise en œuvre des politiques de la ville.

Le paradoxe d'une culture, dite anticonformiste, intégrée à un événement mondial grand public nous interroge sur les origines réelles de cette identité transmise par les médias et par les skateurs eux-mêmes.

En effet, à Bordeaux, nous avons très fréquemment côtoyé des skateurs, qui sont nombreux dans la ville. L'image qu'ils véhiculent, consciemment ou non, est associée à l'idée *underground* et anticonformiste, que l'on retrouve aussi dans la culture rock et punk. Pourtant, leurs effectifs semblent importants tant ils sont présents dans l'espace public local. En rencontrant ces pratiquants, nous nous apercevons que leur mode de vie reprend des codes courants de la culture grand public. Donc, d'où vient cette représentation qui leur est associée ? De même, les médias variés (presse, télévision, cinéma) diffusent de nombreuses images de cette pratique sans qu'elle soit présentée comme une défiance face à l'ordre établi. Nos représentations sont, ainsi, souvent caricaturales envers le monde du skateboard entre le constat d'une pratique locale du quotidien et l'appréhension d'une culture plus largement partagée qui marque les imaginaires et diffuse un idéal anticonformiste. Ces représentations sont-elles erronées ou dépassées ? Comment expliquer ces divergences ?

Ces questionnements ont orienté notre travail tout au long des années de recherche. Nous avons interrogé l'identité culturelle supposée de la pratique et la construction des identités des pratiquants au regard de données locales et nous avons en permanence cherché à articuler ces questionnements avec une histoire globale. Mais, c'est en définitive la place de cette activité dans la ville et les implications, que supposait l'essor urbain du skate, qui ont attiré notre attention et nous ont conduit à reformuler la question initiale pour tenter d'articuler à la fois cette problématique des identités, de ses paradoxes avec celle de la gestion de la vie urbaine. Car le skate, avant de devenir une discipline olympique, renvoie localement à l'usage de l'espace public. C'est une activité qui est inventée en ville pour satisfaire une envie personnelle

d'amusement et de réappropriation, sinon de réinvention de l'urbain. Les premiers skateurs, c'est encore le cas aujourd'hui, se servent de la rue pour s'adonner à leur passion. Ils s'approprient, pour un temps, un lieu qui est destiné à tous. Ils affirment, ainsi, leur droit à posséder et à pratiquer leur ville. C'est une notion qui nous intéresse particulièrement, car elle traite de l'idée de bien commun, qui est questionnée par cette forme d'appropriation, et de détournement. Autrement dit, cela conduit à se demander ce qu'il est permis de faire dans les lieux publics, entre légalité et légitimité.

Notre intérêt personnel pour ce sujet vient, d'abord, de notre curiosité pour l'histoire des espaces publics, qui sont l'expression de la cohabitation des populations. Le mélange d'individus différents aux identités variées et aux habitudes distinctes, représente un enjeu pour les sociétés. Ainsi, les comportements attendus et acceptés au sein de certains espaces varient grandement d'une culture à l'autre, d'une ville à l'autre, voire d'un quartier à l'autre. L'étude de ces limites nous informe sur les habitants et sur leurs rapports entre eux. De cette manière, leurs usages sont des vitrines de leurs identités. Étudier les pratiques courantes des habitants permet de mieux comprendre le monde urbain et les stratégies de régulation qui y sont appliquées.

Dans ce panel d'utilisations des espaces publics, le skateboard possède une place paradoxale entre l'image d'une pratique *underground* et d'un usage courant ou tout au moins devenu habituel au fil du temps dans les villes. Notre proximité avec les milieux de la « glisse » nous permet de tempérer cette représentation d'une identité anticonformiste. Certes, il s'agit d'une valeur soutenue en interne par les membres des groupes de skateurs, mais cela est davantage présenté comme un idéal. Leurs modes de vie ne s'opposent pas radicalement à la culture grand public des « autres ». Mais la persistance de cette image est intéressante à questionner au regard des évolutions locales et globales. En étant présent quotidiennement dans la rue, est-ce que le skateboard conserve cette étiquette d'un usage marginal ? Est-ce que cette représentation, parfois caricaturale, influence les prises de décision par les élus ? Ces questionnements sont traités dans notre thèse grâce à l'ensemble des sources que nous avons pu mobiliser au cours de ces années (cf. [État des sources](#)).

Notre étude se déroule à Bordeaux car le questionnement de la place du skateboard y est doublement pertinent. D'abord, quiconque visite la ville constate que les espaces urbains sont fréquemment traversés et utilisés par les skateurs pour s'adonner à leur passion. Il s'agit, ici, d'un objet qui fait partie du quotidien des habitants, qu'ils soient pratiquants ou non. On

constate, d'autant plus, cet engouement important lorsqu'on approche des espaces dédiés (skatepark). Celui du Hangar de Darwin, qui est couvert, attire de nombreux passionnés depuis 2010, notamment en cas de pluie. De l'autre côté de la Garonne, le skatepark des quais des Chartrons a été complètement réaménagé au cours de l'année 2022 pour correspondre davantage aux attentes des passionnés. Mais le promeneur croise également quotidiennement des planches, en dehors de ces lieux spécifiques, que ce soit le long des quais réaménagés pour la promenade, sur les nombreuses places piétonnes de la ville ou le long des larges rues (appelées localement des « cours »). C'est que la topographie de Bordeaux se prête volontiers à des mobilités douces telles que le vélo, le skateboard ou le roller. Et puis, ce sont aussi des choix d'urbanisme, au cours des dernières décennies, qui ont favorisé l'essor de ces usages non motorisés. Le remodelage de la ville de Bordeaux entre 1996 et 2007 est un choix politique fort de réappropriation des espaces centraux à destination des passants, en excluant progressivement et durablement les voitures. De fait, le centre-ville, classé au patrimoine mondial de l'UNESCO en 2007, devient un espace dédié à la promenade, aux commerces, au tourisme et à la mise en valeur de l'architecture locale. En ces lieux, la présence d'une activité, associée à une identité anticonformiste, contraste grandement avec le bâti séculaire et l'image bourgeoise de Bordeaux, la « Belle endormie ». Mais c'est aussi cela l'évolution d'une ville et de son histoire, la juxtaposition de populations et de pratiques contrastées. C'est pourquoi il est particulièrement pertinent d'observer et d'étudier ces modalités de transports et de jeu dans cette ville : elles deviennent, par leur présence importante, des analyseurs des transformations de la ville, les marqueurs d'une modernité en mouvement.

Ensuite, l'histoire politique de Bordeaux est assez originale au regard des autres grandes villes françaises. Nous reviendrons plus longuement, au cours de la première partie de notre développement, sur la dimension contestataire que l'on retrouve tout au long de son histoire (cf. [Partie 1. I. C. 2](#)). Mais, après la Seconde Guerre Mondiale, Bordeaux connaît une stabilité politique municipale rare. Les longévités de mandats de Jacques Chaban-Delmas (1947 à 1995), puis de son successeur Alain Juppé (1995 à 2004 puis 2006 à 2019), au poste de maire, sont des faits peu communs en France. Ces deux anciens Premiers ministres, qui se réclament tous deux du gaullisme, ont appartenu à des majorités classées plutôt à droite. Or, les habitants de la ville de Bordeaux votent, depuis 2007, en majorité pour des candidats dits de « gauche », au premier tour des élections présidentielles. Cela malgré une persistance dans le soutien apporté aux équipes municipales d'Alain Juppé sur ces périodes.

Un bouleversement politique se joue dans cette ville depuis les années 2000 où les habitants expriment progressivement une volonté de changement. Cela se concrétise, lors de

l'élection municipale de 2020, par la victoire de la liste conduite par Pierre Hurmic. Ce candidat écologiste remporte la mairie devant Nicolas Florian, qui avait le soutien d'Alain Juppé. Un changement important est à l'œuvre dans cette cité longtemps surnommée « La Belle endormie », où la place de la nature est questionnée, comme l'indique le choix des urnes, mais aussi la place de ses habitants en lien avec les travaux engagés par Alain Juppé. Ainsi, notre étude du skateboard, qui est un transport doux et écologique et qui est aussi une expression de l'urbanité des habitants de la ville, est pertinente, tant Bordeaux apparaît, aujourd'hui, comme une ville dynamique et attrayante, également pour le monde du skateboard.

C'est, en effet, la dimension politique de la gestion du skateboard qui va structurer notre recherche alors que l'histoire même du skateboard, celle de son implantation, de ses publics, de ceux et celles (plus rares) qui se reconnaissent dans l'innovation, permet d'approcher finement les nouveaux rapports des pratiquants et des usagers au cœur de la redéfinition de l'espace public et de son partage. En questionnant l'évolution de l'acceptation légale et légitime de cette pratique dans la ville, c'est, finalement, la question de la négociation de sa présence que nous posons et que nous cherchons à éclairer.

Ici, l'objet « skateboard » est un prisme qui permet d'analyser les méthodes de gestion politique d'une grande métropole française. Il s'agit de comprendre comment les municipalités prennent des décisions locales pour satisfaire les citoyens ou bien, au contraire, pour régir leurs pratiques et les encadrer afin qu'ils adoptent une politique pensée en amont par les équipes municipales. À partir de quel moment une politique mise en place entre-t-elle en contradiction avec les usages des administrés ? Comment cette tension est-elle gérée par les responsables municipaux ? Quelle place occupent les habitants dans ces processus ?

C'est afin d'apporter des réponses à ces multiples questions que nous choisissons de nous focaliser sur un cas précis de gestion de la cité pour illustrer les mécanismes municipaux qui peuvent entrer en jeu et le rôle que tiennent à la fois les premiers intéressés (les habitants, en l'occurrence surtout les skateurs) et les responsables politiques. Le skateboard est un exemple intéressant dans ce domaine, car il véhicule des représentations anticonformistes (que nous allons questionner) et qu'il correspond à une pratique générationnelle. Pour le dire autrement, les élus des équipes d'Alain Juppé n'ont pas eu l'habitude de rencontrer des skateurs au cours de leur propre jeunesse, tandis que la nouvelle équipe municipale est familiarisée avec cet usage des villes. Cela modifie les représentations et les rapports qui peuvent alors se créer entre une scène locale, qui elle-même affiche une moyenne d'âge en augmentation, et des élus municipaux davantage attentifs à la situation du skate dans le monde et dans la ville.

La thèse que nous présentons a pour objectif de montrer comment l’histoire locale de la pratique du skateboard est un exemple original de gestion de la vie commune dans la ville grâce à l’investissement des pratiquants pour affirmer leur droit d’exercer une activité et leur participation à la fabrique de leur environnement. Ce travail qui s’adosse à la littérature scientifique consacrée au skate et qui cherche à l’enrichir, repose sur des enquêtes réalisées à l’échelle locale pendant plusieurs années.

Nous proposons au lecteur une analyse historique du skateboard à Bordeaux qui permet d’interroger les processus de légitimation d’une activité au sein des espaces publics. Notre volonté est, dans une première grande partie, de situer notre recherche parmi les études réalisées sur cette thématique et de présenter le cadre théorique mobilisé. Cette partie de notre travail permet de justifier nos choix thématiques et la légitimité de notre sujet qui apporte un éclairage nouveau sur le monde du skateboard et sur la gestion politique des villes au regard de l’innovation culturelle et de ses impacts sur le quotidien. Nous présentons aussi nos méthodes de travail et notre méthodologie d’enquête pour que le lecteur puisse évaluer le sérieux de notre démarche et prendre connaissance des limites de cette recherche en fonction des obstacles et écueils auxquels nous avons été confrontés.

La seconde grande partie de notre thèse présente notre analyse de l’histoire locale du skateboard à partir des résultats obtenus au cours de ces années de recherche. Nous avons choisi d’exposer ces résultats en mobilisant une périodisation que nous avons construite à partir de nos enquêtes et de l’analyse et l’interprétation des données. Ce découpage permet de mettre en lumière des périodes cohérentes au regard de la situation locale (cf. [Figure 27](#)). Il devient ensuite possible de mettre en perspective ces temporalités afin de questionner leurs correspondances ou leurs décalages avec une histoire globale du skateboard, entre popularité et désuétude. En fin de compte, l’organisation de notre propos, dans cette partie, tend à montrer comment un jeu à la mode, venant de Californie, devient une pratique ludo-sportive auto-organisée qui s’épanouit dans une ville remodelée pour satisfaire les passants, au point de voir naître un conflit d’usage entre les riverains et les skateurs que les pouvoirs publics tentent de régler avec l’appui et l’expertise de la scène skate locale. Il s’agit de l’histoire d’une activité marginale qui acquiert progressivement une forme de légitimité au sein de la ville.

Afin que la lecture de notre propos reste cohérente et ne digresse pas du questionnement de départ, nous avons choisi de proposer des analyses complémentaires, en annexe, sur des thématiques qui sont rattachées à notre sujet. Ces annexes thématiques (Annexes 6, 7 et 8), dont la prise en compte est indispensable, viennent nourrir notre propos en offrant une relecture de

cette histoire. Des questions qui traversent notre thèse, à l'image de la technique et des évolutions techniques, ou du processus de sportivisation de la pratique, permettent au lecteur de se référer à des notices qui approfondissent ces thèmes. Ces annexes, et leur lecture thématisée, permettent de comprendre comment nous avons appréhendé un ensemble de données en priorisant une problématique centrale et en articulant cette réflexion avec des regards plus transversaux qui témoignent de l'importance de l'empirie et de la variété des sources dans nos recherches. Au cours du développement de notre propos, des références à ces annexes thématiques seront faites pour guider la lecture.

D'autres outils sont proposés en annexe afin d'administrer la preuve à partir de nos analyses ou de familiariser notre audience au monde du skateboard. Ainsi, nous proposons un glossaire pour les non-initiés à la pratique, car il existe un vocabulaire spécifique, souvent emprunté à la langue anglaise, que nous souhaitons rendre accessible pour la compréhension de nos résultats (cf. [Glossaire du skateboard](#)). Nous accompagnons aussi notre propos d'un historique des formes de planches pour restituer l'évolution technique et industrielle de la pratique, qui montre des modifications dans les manières d'utiliser le skateboard (cf. [Annexe 5](#)). Cette annexe thématique permet à chacun de discerner plusieurs périodes dans l'histoire du skate, qui sont utiles à rappeler pour bien assimiler nos analyses de la situation. Cet historique est, d'ailleurs, affiné par une série de frises que nous avons réalisées pour dévoiler l'étendue de nos connaissances chronologiques du sujet et pour faciliter la lecture de cette succession d'évènements en usant d'un support visuel à valeur heuristique (cf. [Annexe 3](#)).

C'est également pour fonder la scientificité de nos approches et méthodes sur lesquelles reposent nos recherches que nous choisissons de présenter l'état de nos sources, qui contient un détail précis du contenu de chaque carton d'archive dépouillé (cf. [État des sources](#)). Nos descriptions de ces documents, rédigés en italique pour les distinguer des intitulés, identifient les sources qui prouvent nos analyses. D'ailleurs, pour aller plus loin dans cette démarche d'étayage de nos résultats, nous avons souhaité présenter intégralement certaines sources (cf. [Annexe 1](#)). Ces documents (correspondance, procès-verbaux, plans, photographies, articles, etc.) sont accompagnés de nos commentaires pour mettre en lumière l'importance des données qu'ils contiennent. Ce sont des sources précieuses que nous avons souhaité divulguer au lecteur, en tant que marque de notre travail d'analyse et de collecte de données variées.

Nos analyses de la situation locale reposent aussi sur des observations de terrain réalisées entre mai 2017 et novembre 2023 sur trois *spots* récurrents de la ville. Nous avons fait le choix de ne pas partager uniquement nos prises de notes durant ces démarches, mais de



fournir une synthèse de nos constats pour chacun des lieux (cf. [Annexe 4](#)). Car, si les observations fournissent des informations brutes, elles apportent également des ressentis, des impressions et des représentations que nos notes ne développent pas suffisamment. Les synthèses que nous proposons viennent, alors, affiner la compréhension des situations pour les lieux étudiés en prenant en compte nos manières d’appréhender ces espaces. De plus, nous traversons régulièrement ces lieux dans notre quotidien et nous constatons, ainsi, de leur utilisation par les skateurs. Or, régulièrement, ces prises d’informations ne donnent pas lieu à la rédaction de notes. Nous accompagnons ces synthèses d’une série cartographique et de prises de vue aériennes qui permettent au lecteur d’appréhender davantage les *spots* concernés. Nous avons réalisé ces cartes schématiques nous-même pour retranscrire visuellement l’organisation des lieux à partir de nos observations de terrain.

Enfin, nous ajoutons à notre analyse l’intégralité des retranscriptions d’entretiens réalisés avec les différents acteurs de l’histoire locale du skateboard (cf. [Annexe 8](#)). Cela permet, d’abord, de constituer un fond d’archives sans précédent dans le processus de patrimonialisation que connaît la pratique à Bordeaux. Ensuite, c’est un moyen d’administrer la preuve de nos résultats au lecteur. Ce sont des retranscriptions rédigées uniquement par nos soins et qui rendent disponible la parole des personnes interrogées, en l’absence de moyen de partager nos enregistrements audios. Au cours des entretiens, les individus racontent leurs souvenirs et leurs conceptions de la pratique, ce qui donne, parfois, lieu à des divagations peu pertinentes pour notre recherche. Dans ces cas, nous avons, à quelques occasions, pris la liberté de ne pas retranscrire l’intégralité de leurs propos, cela est mentionné dans les retranscriptions concernées. Ceci étant, nous conservons les enregistrements et nous pouvons mettre à disposition ces documents audios pour ceux qui souhaiteraient écouter ces passages passés sous silence.

Les résultats de recherche que nous présentons viennent questionner la place des pratiques quotidiennes des habitants dans la ville et notamment celle du jeu. Dans une cité organisée pour que les espaces soient utiles au fonctionnement de la société et de son économie, le jeu apparaît comme un élément perturbateur de cet ordre en raison de son caractère désintéressé de toute finalité productive. Pourtant, il s’agit d’une activité structurante, aussi bien pour l’identité de l’individu, que pour les rapports sociaux qu’elle induit. Si le jeu a sa place dans la société, quelle place a-t-il dans l’espace urbain ?



## **PARTIE I**

### **LA PLACE DU SKATEBOARD DANS LA VILLE : CONSTRUCTION D'UN OBJET DE RECHERCHE**

La présente étude est née d'une observation faite par hasard au sein d'un espace urbain central de la ville de Bordeaux. En septembre 2017, sur la place Pey-Berland, nous constatons un panneau signalétique indiquant l'interdiction de l'utilisation de skateboards sur ce lieu, tandis qu'un panneau venait y autoriser la pratique les mercredis et samedis de 11h à 20h. L'ambivalence de l'information diffusée par les pouvoirs publics interrogeait notre curiosité. Habitant Bordeaux où nous sommes nés et avons grandi, la place du skateboard dans ces rues nous avait régulièrement interpellée par l'omniprésence de skateurs sur certains lieux et la fuite de ces pratiquants lors de l'arrivée de policiers municipaux. Ces actes nous revenaient en mémoire à la lecture du panneau signalétique, comme pour en rechercher une logique. D'un côté, des skateurs pratiquant leur passion dans leur ville ; de l'autre, des agents de police faisant arrêter cette activité.



Figure 1. Photographie du panneau d'interdiction et de présentation de la médiation, place Pey-Berland, mars 2017.

Deux remarques émergeaient de notre questionnement. Premièrement, un arrêté municipal faisait une distinction officielle entre la pratique du roller et celle du skateboard sur cette place, mais sur quels critères ? Deuxièmement, le panneau autorisait les skateurs sur certaines plages horaires, ce qui pouvait laisser penser qu'une forme de négociation avait été entreprise pour encadrer la pratique et construire un cadre légal pour les usages de la planche à roulette dans l'espace public local.

Ce premier constat est en réalité le fondement même de notre problématique de thèse : sur quoi se base la légalité des pratiques rencontrées au sein des espaces dits « publics » de nos villes ? Quelles limites sont tracées par les autorités compétentes pour définir ce qui peut avoir lieu sur ces espaces ? Comment ces limites sont-elles discutées et négociées par les populations locales tel que les riverains, les usagers de la voie publique ou les habitants pratiquant une activité ? La légitimité des usages tient-elle uniquement à leur légalité ? En d'autres termes, que peut-on faire dans l'espace public ?

C'est à travers l'exemple d'une activité associée historiquement à la rue, dans les représentations et dans les pratiques, que nous proposons de poser ces questions qui concernent les usages de nos villes.

À travers l'exemple du skateboard, nous voulons montrer que la légitimité d'une pratique investissant l'espace public tient d'abord à sa reconnaissance économique et culturelle. Cette reconnaissance ne peut alors être ignorée par la puissance publique, notamment pour ce qui concerne l'échelon local.

Les espaces publics urbains mettent en contact la variété des individus qui composent la société. Ces espaces ouverts à tous offrent la possibilité de mesurer la capacité des acteurs à vivre ensemble, selon l'idéal démocratique français.

Nous analysons les pratiques de skateboard au cœur de ces espaces partagés pour comprendre d'où ces activités tirent leur légitimité et saisir les processus qui participent de sa construction. En nous focalisant sur ce qui peut apparaître, de prime abord, comme un usage secondaire, voire non utilitaire, des espaces publics, nous interrogeons les limites acceptées et leurs évolutions, intégrant les registres de l'opinion publique et les enjeux (sécurité, maintien de l'ordre public, police de la ville, gestion des conflits, administration de l'espace et des biens publics, etc.), relevant des politiques locales. Nous cherchons également à comprendre les influences culturelles de cette pratique sur la culture dominante et son impact sur la société ainsi que les mécanismes qui participent de son acceptation progressive par les responsables municipaux.

En quoi les pratiques marginales des espaces publics questionnent-elles le vivre-ensemble dont la gestion à l'échelon local constitue, par ailleurs, une responsabilité des municipalités ?

Comment le skateboard, dont les pratiquants affirment un anticonformisme identitaire, est-il finalement intégré dans l'espace public bordelais ?

Quelle politique municipale est menée à l'égard de cette pratique ? Quels choix politiques sont faits en direction des pratiquants, des riverains et des usagers de la voie publique ?

Comment les évolutions des politiques municipales à l'égard du skateboard illustrent-elles des mutations culturelles internes et externes à la pratique questionnant les usages légitimes des espaces publics ?

Comment, en l'absence de représentant officiel, la scène skate locale génère-t-elle ses propres médiateurs ? Comment, par conséquent, légitime-t-elle des figures capables de la représenter et comment construit-elle les conditions d'un dialogue qui permettent à des pratiquants de discuter de leur pratique et de ses enjeux (économiques, culturels, participatifs, sécuritaires, etc.) avec la mairie ? La légitimité de la scène locale tient à son implantation au sein des réseaux de pratiquants et en son respect de la culture spécifique, lui conférant une reconnaissance de la part des responsables politiques.

En répondant à ces questionnements de départ, notre étude offre une analyse originale de l'évolution du skateboard, à partir de données locales qui sont rapportées à la situation mondiale de sportivisation de la pratique, et des mécanismes politiques d'une municipalité confrontée à des usages de la ville qui peuvent conduire à des conflits entre les habitants.

## **I. Pertinence de l'étude du skateboard à Bordeaux**

« La ville nous enveloppe et nous retient, elle accueille et relance sans cesse le désir du “flâneur” baudelairien. »<sup>1</sup>

### *A. Intérêt personnel*

Notre passion de l'histoire est ancienne et nous a été inculquée par nos grands-pères dès notre plus jeune âge sans qu'il s'agisse alors d'un regard scientifique, mais davantage de la transmission d'une appétence et d'un savoir culturel commun. Apprendre les événements passés, qui expliquent la construction du monde qui nous entoure, avait un côté enivrant pour un enfant curieux. La compréhension du monde s'avère également être rassurante pour la construction d'un enfant. Plus tardivement, au-delà de la curiosité intellectuelle, l'aspect le plus attrayant fut l'idéal d'objectivité affiché par les spécialistes de la recherche. Cette quête d'objectivité intégrait l'appréhension des faits historiques dans l'élaboration d'une distance rassurante par rapport aux événements racontés. Cette posture du chercheur quant à son objet fut notre motivation première au cours de nos années d'études universitaires et de recherche.

---

<sup>1</sup> BOUCHERON Patrick, *Faire profession d'historien*, Paris : Publications de la Sorbonne, 2016, p. 16.

Durant cette époque, notre intérêt pour l'étude des espaces publics, et de ce qui s'y joue, émergea des enseignements suivis. La modification du *forum* républicain par l'empereur Auguste, afin d'affirmer son pouvoir dans l'*Urbs*, est notre première rencontre avec l'histoire politique urbaine<sup>2</sup>. Puis, la lecture de Patrick Boucheron sur la ville médiévale et l'utilisation de l'espace urbain pour l'affirmation des pouvoirs princiers confirma notre intérêt<sup>3</sup>. Ces études historiques consacrées aux périodes antiques et médiévales avaient un écho lors de nos déambulations au sein d'espaces urbains où nous constatons l'imbrication des vestiges de politiques édilitaires passées. Notre curiosité dans l'analyse des villes se trouvait renforcée, afin d'en comprendre les logiques politiques par lesquelles elles avaient été, et sont encore, traversées, mais aussi afin d'identifier les modes de pratique de ces lieux par la diversité des usagers. Ce constat mettait en évidence l'actualité des travaux historiques. L'historien examine le passé par le prisme de sa propre époque et y transpose des considérations contemporaines pour élargir le champ de compréhension de ces périodes.

En fin de compte, l'aspect qui nous passionnait au sein des études urbaines était de constater comment des mesures politiques s'ancraient dans les espaces publics urbains afin d'en policer les populations. En modifiant le forum républicain, par la réorientation de ce dernier autour des bâtiments à la gloire de sa propre famille, Jules César affichait son ambition politique dans l'espace. Il y fit construire le temple de Venus Genetrix, en référence à ses origines mythifiées, agissant comme un culte aux *Iulii* (famille prétorienne de César). Cette initiative fut doublée par son fils adoptif, Auguste, avec l'édification du temple de César divinisé. Le *forum* devenait alors une ovation à la famille d'Auguste et un discours politique. Le nouveau *princeps* orientait le cœur de la cité vers des références à son entourage pour entériner, dans la pierre, le pouvoir impérial nouvellement mis en place. La stratégie politique de régir les habitants d'un espace en aménageant leur lieu de vie est captivante car elle repose sur la double considération de l'impact du milieu sur le mode de vie et de la malléabilité des masses. De la même façon, l'analyse des fameux travaux haussmanniens dans la capitale nous fit réaliser que les décisions urbanistiques pouvaient provoquer des mutations sociétales durables sur un espace, aussi bien dans la dimension hygiéniste, que sécuritaire et architecturale<sup>4</sup>.

---

<sup>2</sup> BENOIST Stéphane, *Rome, le prince et la Cité*, Presses Universitaires de France, 2005, 416 p.

<sup>3</sup> BOUCHERON Patrick, *Le pouvoir de bâtir : urbanisme et politique édilitaire à Milan (XIV<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècles)*, Rome : École française de Rome, 1998, 653 p.

<sup>4</sup> PINON Pierre, *Atlas du Paris haussmannien : la ville en héritage du Second Empire à nos jours*, Paris : Parigramme, 2002, 209 p.

L'attrait pour l'histoire politique des espaces urbains fut rapidement couplé à l'intérêt pour l'étude des contacts entre différentes populations, notamment dans le contexte de l'arrivée d'un groupe « perturbateur » au sein d'un espace déjà organisé. On constate souvent que l'intrusion d'un acteur extérieur provoque une modification de la culture originelle par acculturation, appropriation ou rejet. L'histoire des populations en situation coloniale est un domaine qui montre de nombreux exemples de ces réactions face à l'arrivée d'Européens dans différentes aires culturelles. Nous avons étudié cela durant la préparation du Certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement du second degré (CAPES) d'histoire-géographie. Mais c'est surtout par expérience que nous avons pu constater ce phénomène, notamment lors de deux années d'enseignement sur l'île de Mayotte, où la présence française dans l'archipel comorien conduit à des attitudes d'appropriation/rejet parfois violentes entre populations (comoriennes, mahoraises, métropolitaines). Les revendications d'appartenance concernant certains espaces stratégiques (à l'échelle régionale et locale) compliquent la cohabitation entre les habitants. Dès lors, l'analyse multiscalaire est inévitable pour comprendre les mécanismes influents sur le « vivre-ensemble ».

Nos intérêts personnels portent ainsi sur l'analyse historique des cohabitations des usagers au sein des espaces publics urbains comme reflets des mutations sociétales. C'est ce qui motive notre choix d'étudier la pratique du skateboard comme un usage qui cristallise des tensions révélatrices des enjeux qui se nouent dans les espaces publics.

Or, l'étude de l'histoire apporte un recul par rapport aux événements qui permet d'en détacher les passions. En analysant les processus politiques et sociétaux passés, on se place en observateur méthodique mobilisant les outils de la science pour chercher à déceler les moments et les acteurs clés des mutations constatées. Notre approche de la recherche scientifique est celle d'une aventure enivrante d'acquisition de connaissances et de compréhension de mécanismes historiques au cours de laquelle une distance avec l'objet est utile à l'idéal d'objectivité. Or, c'est bien en tant qu'observateur extérieur que nous avons fait le premier constat d'une négociation entre la municipalité et les pratiquants de skateboard. Ne faisant pas partie de la communauté de skateurs nous sommes un acteur *a priori* détaché des enjeux qui se nouent au sein des espaces publics bordelais dans ce rapport des pratiquants à leur terrain de jeu, la ville. Nous considérons notre situation d'*outsider*<sup>5</sup>, que nous discutons au regard des considérations

---

<sup>5</sup> BECKER Howard S., *Outsiders : Studies in the Sociology of Deviance*, New York : The Free Press, 1963, 179 p.



épistémologiques dans une partie suivante (cf. [Partie 1. II. C.](#)), comme un atout permettant d'offrir une lecture dépassionnée des mutations qui se déroulent au sein de la communauté de skateurs. Les débats internes divisent par exemple les adeptes entre la revendication d'une identité non-conformiste et la sportivisation de la pratique impulsée par des institutions nationales et internationales (cf. [Annexe 6](#)). On peut également constater des conflits générationnels entre des pratiquants d'époques différentes représentant des cultures distinctes en fonction du degré de popularité du skateboard. En ne prenant pas part à ces positionnements internes et en n'étant pas directement concerné par les mesures municipales d'exclusion de certains espaces publics, notre rôle d'observateur, non impliqué dans la pratique et dans les débats qui la traversent ou l'agissent, facilite la construction de la distance utile à la recherche scientifique. Cette distance se nourrit à la fois de la culture de l'objet et de l'absence d'implication affective sur le terrain. Ainsi, elle est construite par une initiation à la culture glisse durant l'adolescence, nous permettant de comprendre les codes internes aux communautés de pratiquants et de pouvoir entrer en contact aisément avec ces derniers. Pour autant, nous ne faisons pas partie de ce groupe social ce qui n'influence pas notre analyse quant à son usage des espaces urbains. L'étude anthropologique d'un groupe de pratiquants par le biais d'observations participantes, à la manière de Loïc Wacquant<sup>6</sup>, est tout à fait légitime et pertinente pour comprendre les sociologies internes au groupe, mais cela n'est pas notre approche du sujet, qui tend vers la compréhension politique de l'emprise spatiale du skateboard par l'analyse de son histoire. L'impartialité d'une telle analyse depuis l'intérieur de la communauté de pratiquants serait remise en cause, tant les passions sont vives autour des questions tenant au skateboard, et notre intérêt est de poursuivre un idéal d'objectivité dans notre approche de l'histoire, au cours de nos enseignement et de nos recherches.

Notre éducation et notre parcours universitaire explique cette passion pour l'analyse historique des situations de rencontre entre des groupes divers. Les liens qui sont créés par la cohabitation forcée ne sont pas simplement binaires entre entente et mésentente, il s'agit d'adaptations, de négociations, de tensions et d'acculturations qui viennent enrichir la vie des habitants des villes. La connaissance que nous souhaitons apporter par nos recherches s'inscrit dans ce souci de compréhension des mélanges entre populations urbaines.

---

<sup>6</sup> WACQUANT Loïc, *Corps & âme : carnets ethnographiques d'un apprenti boxeur*, Marseille : Agone, 2002, 285 p.

## *B. Intérêt sociétal*

Notre position d'historien du très contemporain nous invite à considérer les enjeux sociétaux actuels qui prennent place au sein des espaces publics. C'est par l'analyse scientifique que la connaissance des situations conflictuelles peut être complète. Nous proposons une explication historique des enjeux qui se déroulent au sein des espaces urbains bordelais depuis le milieu des années 1970. La compréhension des mécanismes en tension représente un outil essentiel pour les prises de décisions politiques. Nous ambitionnons de mettre à destination des élus, des aménageurs, des pratiquants et des riverains, une analyse de la situation locale afin de comprendre la vie qui s'y déroule.

Le premier enjeu est d'analyser les usages des espaces publics pour comprendre les critères qui permettent à une municipalité et/ou à une société de considérer une pratique comme légitime. En cela, nous participons à la compréhension des mécanismes du vivre-ensemble. L'analyse des pratiques différentes sur un espace permet de questionner les éléments favorisant la cohabitation et ceux à l'origine de conflits. La notion de vivre-ensemble est un élément clé des enjeux sociétaux actuels dont s'emparent les discours politiques ainsi que, parfois, les décisions qui en découlent. Cette notion rappelle fortement la pensée de Jean-Jacques Rousseau qui considère que la souveraineté d'une société dépend d'une forme de « contrat social »<sup>7</sup> établi entre les individus.

« L'expression "vivre-ensemble" est devenue omniprésente dans le discours social et politique. [...] Exigence de notre époque (Conseil de l'Europe, 2008), clé de voute de l'éducation pour le XXI<sup>e</sup> siècle (UNESCO, 2003), le vivre-ensemble est devenu un leitmotiv qu'il semble plutôt commode de ne pas définir ».<sup>8</sup>

Bien qu'étant difficilement définissable, le succès de cette notion montre l'intérêt porté par les responsables politiques et les observateurs des phénomènes sociétaux quant à la cohabitation des individus au sein de la société.

---

<sup>7</sup> ROUSSEAU Jean-Jacques, *Du contrat social*, 1762.

<sup>8</sup> BOUCHARD Nancy *et alii*, *Le vivre-ensemble*, Québec (Canada) : Hermann Presses de l'Université Laval, 2021, p. 1.

En effet, on constate, d'une part, que l'accroissement de la concentration urbaine met en contact des populations toujours plus nombreuses qui doivent coexister ; et d'autre part, que la mondialisation des flux commerciaux et de migrations tend à renforcer la mixité de la population des villes faisant cohabiter des individus aux cultures variées. Ainsi, l'accroissement d'une population urbaine cosmopolite amplifie les risques de conflits d'usage sur les lieux de « rencontre ». C'est dans cette optique d'utilité sociétale que nous inscrivons notre étude afin d'apporter une focale sur l'une de ces pratiques à l'origine de tensions. Nous souhaitons en comprendre les origines, les représentations, les mécanismes internes et les réponses proposées par les instances publiques et/ou les parties en conflit.

D'autres usages pourraient faire office d'études similaires. La confrontation d'un large panel de pratiques conflictuelles permettrait de mutualiser les informations sur les facteurs déclenchant, ce qui enrichirait notre connaissance des conflits d'usage afin de pouvoir travailler à leurs résolutions. Le partage des voies entre vélos, trottinettes électriques, bus, taxi/VTC et voitures est un autre point sur lequel il serait intéressant de s'interroger. Nous pourrions, d'ailleurs, transférer cette question au partage des trottoirs : piétons, trottinettes, skateboards, fauteuils roulants, etc. De la même façon, l'écoute de musique par le biais d'enceintes portatives est un facteur de tensions entre usagers, que cela soit dans un transport en commun ou sur un espace public. Ces usages questionnent le vivre-ensemble et il nous semble pertinent d'en analyser les mécanismes pour une meilleure connaissance de notre société.

Le principal facteur qui détermine la légitimité des usages dans les espaces publics est le degré de nuisance. La discussion téléphonique est ainsi logiquement acceptée dans la rue, mais ce n'est pas le cas à bord d'un transport en commun, où l'espace restreint invite à respecter un certain volume sonore dans le but de ne pas gêner les autres passagers. Une discussion entre des individus dans un transport en commun est également régie par cette règle morale : limiter la gêne envers les autres. « La liberté de chacun s'arrête où commence celle des autres ». L'application de cet adage est limitée par la diversité de la société et la difficulté pour les individus à concevoir les limites de la liberté des autres. La méconnaissance des autres est à l'origine d'incompréhensions vectrices de conflits au sein de la société. Or, la complexité de la pratique du skateboard et de sa culture crée des incompréhensions entre les adeptes et les riverains amenant à des litiges. Notre étude ne peut mettre fin à ces conflits multiples, mais l'analyse des mécanismes et la mise en connaissance des finesses internes à la pratique permet la compréhension globale de la situation dans le but de participer à une forme de médiation scientifique.

La notion de vivre-ensemble est complexe, car elle amène à considérer les libertés d'autrui. Or, les frontières des libertés individuelles sont fluctuantes selon les approches de chacun. De plus, la cohabitation pacifique dépend de la qualification de certains espaces selon les individus : un skateur peut considérer un muret comme un support pour sa pratique, là où un passant y voit un mobilier pour s'asseoir. C'est, d'ailleurs, un constat que nous avons pu faire lors de nos observations de terrain, une lutte latente existante entre usagers pour l'utilisation de bancs (cf. [Annexe 4](#)). Les différences dans l'attribution d'un rôle d'un espace peuvent entraîner des conflits d'usage entre les individus qui considèrent en premier lieu leur propre utilisation comme légitime, en raison de la qualification qu'ils y attribuent. Notre analyse propose d'interroger ces attributions fonctionnelles pour comprendre les mécanismes à l'origine de conflits au sein des espaces publics.

L'accroissement des démarches individualistes au sein des sociétés occidentales depuis la fin du XX<sup>e</sup> siècle a été accentué par la crise sanitaire récente qui a entraîné un enfermement à domicile durant le pic de la crise. Par la suite, une situation hybride a été mise en place avec le développement du travail à distance et des services à domicile. Ces éléments renforcent les attitudes individualistes favorisées par les innovations technologiques *ante* et *post* COVID. Les pouvoirs publics se saisissent de ces questions de santé publique concernant la jeunesse sous forme de prévention à l'addiction aux différents écrans, afin de protéger leur santé mentale et physique, ainsi que leurs interactions sociales. Ceci étant, si les usages des nouveaux médias par le reste de la population inquiète des sociologues<sup>9</sup> et des psychologues<sup>10</sup>, les législateurs n'investissent pas le champ. Or, ces facteurs d'individualisation amènent à des mutations sociétales fondamentales.

Dans ce contexte, les lieux publics sont des espaces où les rencontres sont favorisées, voire forcées, et qui obligent, ainsi, les individus à sortir de leur zone de confort. Ces espaces sont des vecteurs de sociabilités créant du lien entre les usagers. Même lorsqu'il est éphémère, ce lien permet de cimenter une société qui aurait tendance à se diviser.

---

<sup>9</sup> BALLEYS Claire, « L'adolescent et les médias sociaux », in *Troubles psychiques et comportementaux de l'adolescent*, Cachan : Lavoisier, 2017, p. 67-75.

<sup>10</sup> STORA Michaël et ENKELAAR Nathalie, « Réseaux (a)sociaux et construction identitaire. », *Adolescence*, vol. T.40 2, n° 2, Éditions GREUPP, Paris, 2022, p. 259-269.

Nous souhaitons montrer que l'exemple de l'évolution de la pratique du skateboard questionne la légalité et la légitimité des usages sur les espaces partagés. Ces analyses sont utiles à la connaissance de la notion de vivre-ensemble qui intéresse la société contemporaine.

### *C. Intérêt scientifique*

Nos recherches sur l'histoire du skateboard à Bordeaux répondent à un intérêt personnel envers l'analyse de la situation locale. Mais cette propension trouve une légitimité scientifique tout à fait pertinente, au regard des études existantes et de la vitalité de la scène skate locale.

#### 1. Un objet d'étude utile à une large audience

Notre objet d'étude possède l'avantage de concerner une large partie de la population occidentale (reste à définir ce qui peut être entendu comme « occidental »). En effet, notre terrain d'analyse est l'espace urbain, où vit plus de 81% de la population française (55% à l'échelle mondiale)<sup>11</sup>. Nos recherches sur la cohabitation dans les espaces publics urbains concernent ainsi plus de 4/5<sup>ème</sup> des Français.

Comme nous interrogeons la place des pratiques de l'espace urbain au sein des politiques municipales, notre propos concerne tous les habitants d'une ville, mais aussi les autres utilisateurs temporaires résidants à l'extérieur. Cette précision englobe donc davantage que la population urbaine. La vie quotidienne de la quasi-totalité de la population française est concernée par l'organisation des espaces urbains en raison de leur centralité et de la concentration des fonctions commerciales, politiques et culturelles. L'aménagement de ces lieux, et les politiques qui s'y appliquent, influence une large partie des Français, sans qu'il soit possible d'en donner une part précise. C'est pourquoi l'analyse universitaire d'un tel objet intéresse une vaste audience.

Aujourd'hui, il est possible de croiser des skateurs dans toutes les villes du monde, et davantage dans les pays les plus industrialisés comme la France. D'autre part, les réseaux de communications ont largement diffusé les images du skateboard depuis les années 1960,

---

<sup>11</sup> Source : *Perspectives d'urbanisation du monde*, Nations Unies, 2021.

renforçant la présence de cette activité pour n'être plus ignorée de personne actuellement. Notre thématique concerne ainsi une audience particulièrement large. De plus, nous écrivons cette histoire spécifique avec l'aide et la participation des acteurs locaux (élus, aménageurs, riverains, pratiquants, etc.). C'est grâce aux échanges réalisés et à la confrontation de nos découvertes avec leurs souvenirs et témoignages que nous coconstruisons la connaissance de la situation. Nos échanges et retours avec eux nous permettent de les associer dans la réalisation de notre recherche qui correspond alors à une forme de science participative qui inclut la société. Ainsi, notre démarche s'intègre dans le cadre des stratégies ministérielles mises en place depuis 2021 sous l'appellation de « Science avec et pour la société » (SAPS). Ces directives qui visent à « renouer le pacte entre les chercheurs et les citoyens »<sup>12</sup> incite les chercheurs à aller à la rencontre de la société. Or, l'étude des espaces urbains que nous proposons correspond parfaitement à cette volonté de « nourrir le débat démocratique et appuyer les décisions publiques et permettre à chacun de comprendre le monde qui l'entoure et d'y prendre part. »<sup>13</sup> Ceci renforce la légitimité de notre travail par son apport sociétal et son intégration au sein des politiques ministérielles. D'ailleurs, dans le cadre de ce dispositif ministériel SAPS, nous avons réalisé une médiation scientifique à destination du grand public dans l'enceinte du Centre de Culture Scientifique, Technique & Industrielle (CCSTI), plus connu sous le nom de Cap Sciences, à Bordeaux. Au cours d'une après-midi, nous avons pu présenter notre travail de recherche sous forme d'une enquête<sup>14</sup> avec les visiteurs de tous âges. Cette expérience nous a permis de confronter nos résultats aux représentations et au quotidien de ces publics, mais surtout cela nous a confirmé l'intérêt que suscitait notre sujet auprès des habitants de la ville.

L'audience que nous pourrions toucher par ce travail n'est pas réduite au monde scientifique, mais élargie à l'ensemble des utilisateurs des espaces publics en y questionnant les usages légitimes, à travers l'exemple d'une pratique notoire. Avant même de s'intéresser aux justifications scientifiques de notre propos, l'accessibilité du thème de notre thèse est un point important que nous souhaitons mettre en avant, car sa valeur heuristique nous semble renforcée. Ce souhait de transmission du savoir à un large public, et pour les acteurs eux-mêmes, ne faisait pas partie de nos objectifs de départ. Mais, au cours de la rédaction, il nous apparaît comme une évidence. D'une part, en raison d'une certaine logique universitaire d'ouverture vers le monde

---

<sup>12</sup> Article « Science avec et pour la société : les mesures issues de la LPR » publié sur le site du Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche, le 19/08/2021. <https://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/fr/science-avec-et-pour-la-societe-les-mesures-issues-de-la-lpr-49218>

<sup>13</sup> *Ibid.*

<sup>14</sup> L'intitulé de l'évènement est « Bureau des enquêtes ».

professionnel (à commencer par les aménageurs) ; et d'autre part, presque instinctivement, de par ma formation professionnelle qui m'oblige à transmettre une connaissance scientifique à des élèves de l'enseignement secondaire. Sans déprécier la dimension scientifique et sa méthode, nous tenterons d'adopter une démarche intelligible à une large audience pour renforcer l'intérêt culturel et social de notre étude.

Notre sujet intéresse la totalité des usagers des espaces partagés des villes, à l'échelle globale. Ainsi, nous pensons utile de pouvoir fournir une réflexion avancée sur des questionnements touchant un public très large. Afin de proposer une réflexion accessible au grand public, il faut d'abord réaliser une analyse profonde et méticuleuse respectant la scientificité universitaire, pour que les propos portent une certaine justesse utile à la connaissance.

Les travaux universitaires ont une finalité scientifique, mais doivent également s'ancrer dans le monde extérieur en répondant à des problématiques actuelles. La recherche doit servir à la connaissance du monde, ce qui induit une certaine accessibilité à destination de publics variés. Si on peut parfois craindre une ouverture de l'université vers le monde extérieur qui pourrait amener à une sélection selon des critères de profit, l'ancien cloisonnement des disciplines entre elles et le manque de relations avec les secteurs professionnels ne servait pas plus la connaissance partagée du monde.

C'est en suivant ce paradigme que nous souhaitons rédiger ce travail, avec comme souci d'être à la fois scientifique et accessible à un public large. Cette volonté s'insère dans notre parcours professionnel d'enseignant du second degré pour lequel notre tâche est d'adapter la connaissance scientifique au niveau d'enseignement concerné. Loin d'être aisée, cette mission reste une motivation première permettant de relier la recherche à l'enseignement. D'ailleurs, notre objet d'étude aurait tout à fait sa place au sein de différentes thématiques de l'enseignement secondaire portant sur la notion d'habiter en géographie ou sur les relations entre centres et périphéries. De la même manière, son intégration en classe de terminale au sujet du tournant social et culturel de la France entre 1974 et 1988 serait légitime. Il est également possible d'aborder ce thème en Éducation morale et civique (EMC), à travers l'éclairage des libertés individuelles et du partage d'espaces communs. S'il ne s'agit pas de notre première intention, ces adaptations possibles illustrent la variété de publics susceptibles d'être intéressés par notre travail.

Hormis les scolaires, nous pensons que cette étude peut être utile à des professionnels spécialisés tels que les aménageurs des espaces publics, mais aussi les élus et les responsables

sportifs de plusieurs fédérations ou encore des cadres de l'industrie du skateboard ainsi qu'aux pratiquants eux-mêmes. En offrant une vision extérieure à la situation (n'étant pas pratiquant) nous espérons être utile aux décisionnaires des municipalités dans leur compréhension du skateboard d'abord, et, plus largement, des usages légitimes des espaces publics. D'autant qu'il s'agit d'une mobilité douce, respectueuse de l'environnement et qui est compatible avec les stratégies multimodales (à l'inverse du vélo personnel). Un skateur peut, tout à fait, embarquer sa planche dans un transport en commun sans gêner les autres utilisateurs, ce qui lui permet de faire le lien entre plusieurs modes de transports (vélo, train, bus, tramway, bateau-bus). Cette dimension est encore très peu étudiée par la littérature universitaire, mais les aménageurs prennent en considération ces mobilités douces dans leurs projets urbains.

## 2. Bordeaux, un espace d'étude pertinent

Le choix de la ville analysée dans cette étude résulte d'une convergence entre notre vie personnelle et un questionnement scientifique légitime.

Nous habitons la ville de Bordeaux, où nous sommes nés et où nous avons grandi. Ainsi, c'est l'espace urbain que nous maîtrisons le mieux par notre expérience personnelle. Notre curiosité, puis notre formation universitaire en histoire et géographie, nous permettent d'être familier avec la culture locale et l'organisation des quartiers. Grâce à cela, nous possédons de nombreuses connaissances sur lesquelles nous pouvons baser les fondements de notre étude. Nous reviendrons sur notre place de chercheur par rapport à notre objet analysé (cf. [Partie 1. II. C.](#)), mais d'ores et déjà le fait d'avoir été, et d'être encore, un témoin du théâtre des usages des espaces urbains bordelais est un avantage pour en analyser les politiques en tant qu'habitant et donc, également, acteur de cette « mise en scène urbaine »<sup>15</sup>.

Ensuite, la légitimité de la ville de Bordeaux comme lieu d'enquête est assez simple à justifier tant les pratiquants de skateboard y sont nombreux et amènent à questionner les usages des lieux partagés par les conflits et les innovations culturelles qui s'y développent. De plus, la présence locale de la planche à roulette est attestée depuis l'année 1976 par le quotidien *Sud-Ouest*<sup>16</sup> (cf. [État des sources](#)). Cette date sera davantage étudiée dans le développement de la

---

<sup>15</sup> GOFFMAN Erwing, *La présentation de soi*, Paris : Ed. de Minuit, 1996, 251 p.

<sup>16</sup> *Sud-Ouest*, 29/11/1976.



thèse, mais elle prouve déjà une ancienneté de l'objet d'étude dans l'espace bordelais qui justifie de s'y intéresser.

Cependant, au cours des rencontres scientifiques auxquelles nous avons pu participer, nous avons constaté une forme d'étonnement de la part de non-initiés quant à l'omniprésence de la pratique du skateboard dans cette ville, dont l'image est restée celle d'une ville bourgeoise, la « Belle Endormie ». Or, les connaisseurs de l'histoire et de la culture locale constatent, au contraire, que l'histoire du skateboard à Bordeaux s'intègre dans un phénomène local plus large. D'abord par la proximité de la ville avec la côte Atlantique qui fut vectrice de l'importation des modes de vie californiens après la Seconde Guerre mondiale<sup>17</sup>, mais surtout parce que Bordeaux est un lieu au passé jonché de formes de résistances.

L'histoire de Bordeaux montre de nombreux paradoxes d'une ville affichant une certaine volonté d'autonomie tout en respectant le cadre dominant, c'est d'ailleurs le titre de l'ouvrage de Jean Dumas : « *Bordeaux, ville paradoxale* »<sup>18</sup>. Ce passé en fait un lieu propice aux marginalités.

Prenons quelques exemples pour illustrer notre propos. La domination anglaise durant l'époque médiévale (1154 à 1453) montre une forme évidente d'opposition face au pouvoir royal français. Ce passage de trois siècles marque durablement la culture bordelaise, ainsi que ses relations avec le royaume britannique, faisant de la ville un bastion du contre-pouvoir aux rois de France. On le ressent d'autant plus que le roi de France, Charles VII, fait construire trois bâtiments militaires pour surveiller la population bordelaise : le château du Hâ, le fort-Louis et le château Trompette<sup>19</sup>. Les siècles suivants confirment une certaine persistance dans l'intégration des populations marginales et/ou contestataires au sein de la ville : les partisans de la Réforme sont autorisés afin de conserver les liens commerciaux avec l'Angleterre bien que la ville affiche son appartenance au catholicisme. Puis, Bordeaux est le second foyer de la Fronde entre 1649 et 1653, sous l'impulsion des parlementaires locaux<sup>20</sup>. C'est encore le

---

<sup>17</sup> AUGUSTIN Jean-Pierre, « Bordeaux, au rythme des cultures sportives », *Revue géographique des Pyrénées et du Sud-Ouest. Sud-Ouest Européen*, 2006, p. 127-140.

<sup>18</sup> DUMAS Jean, *Bordeaux, ville paradoxale*, Pessac : Maison des Sciences de l'Homme d'Aquitaine, 2019, 294 p.

<sup>19</sup> RUDIGOZ-LASSERE Madeleine, *Histoire de Bordeaux*, Bordeaux : Éditions « Sud-Ouest », 2017, 256 p.

<sup>20</sup> LE MAO Caroline, « L'échec, le temps et l'histoire : réflexions autour de la Fronde parlementaire bordelaise », *Histoire, économie & société*, vol. 25, n° 3, Persée - Portail des revues scientifiques en SHS, 2006, p. 311-334.

Parlement de Bordeaux (dont Montesquieu) qui affiche son désaccord avec Louis XV, sans pour autant promouvoir une rébellion qui serait néfaste au commerce<sup>21</sup>.

L'exemple le plus célèbre est celui de la période de la Convention (21 septembre 1792 – 2 juin 1793) durant laquelle les députés Girondins avancent leurs idées révolutionnaires. Ils restent célèbres dans l'histoire nationale par leur opposition aux Montagnards en souhaitant les modérer, au point d'y laisser leur vie. Les exemples cités s'étalent sur une période longue, mais il ne s'agit pas d'évènements anecdotiques, car ils illustrent une mentalité locale réfractaire à la domination parisienne et favorable au développement de populations contestataires.

Bordeaux devient une ville cosmopolite avec l'essor du commerce maritime transatlantique, puis avec les vagues d'immigration espagnole et portugaise du XX<sup>e</sup> siècle. Elle est propice au foisonnement d'idées rebelles et à la résistance politique face la centralité du pouvoir national autour de la capitale. L'image d'une ville bourgeoise tient à son âge d'or commercial du XVIII<sup>e</sup> siècle et au patrimoine bâti de cette époque, mais cela cache la réalité d'une vie culturelle davantage contestataire, comme le prouve la vitalité et la précocité de la scène rock et punk locale et de la scène skate.

« Bordeaux, qui a toujours cultivé une posture de rébellion et de défiance à l'égard du pouvoir central, a fait preuve d'énergie et d'inventivité pour résister musicalement à l'image bourgeoise de "Belle endormie" qui lui collait à la peau. Les initiatives pionnières (les deux éditions du festival punk de Mont-de-Marsan, en 1976 et 1977) au cours desquelles s'illustrent les Bordelais de Strychnine ouvrant pour The Clash, les rivalités légendaires avec Toulouse, autant que les liens avec l'Angleterre constituent encore aujourd'hui des traits essentiels qui définissent l'identité et l'énergie punk de la scène bordelaise. »<sup>22</sup>

Bordeaux représente un lieu d'étude privilégié où des cultures non-conformistes côtoient des populations bourgeoises, sous l'égide de deux maires de droite successifs aux mandats répétés après la Seconde Guerre. Le paradoxe peut prêter à confusion, mais c'est l'identité même de la ville qui permet cette ambivalence propice aux rencontres antagonistes

---

<sup>21</sup> COCULA Anne-Marie, *Histoire de Bordeaux*, Toulouse : Pérégrinateur, 2010, 295 p.

<sup>22</sup> ROBÈNE Luc et SERRE Solveig, « Bordeaux », in ROBÈNE Luc et SERRE Solveig, *Punk is not dead : lexique franco-punk*, Paris : Éditions Nova, 2019, p. 108.

dans ses espaces publics. Le théâtre qui en résulte permet d'étudier, de manière originale, la légitimité des usages des lieux partagés par les habitants.

Il nous semble également pertinent d'étudier cette histoire du skateboard par l'échelle locale, car cela permet de sortir des analyses structuralistes de la sociologie pour constater les actions des individus. Michel de Certeau a bien montré qu'en analysant le « quotidien » on peut faire ressortir les stratégies et les tactiques développées par une population<sup>23</sup>. Ceci peut aisément être rapproché du concept de capacité d'action (*agency* ou agentivité), c'est-à-dire « la capacité de l'être humain à agir de façon intentionnelle sur lui-même, sur les autres et sur son environnement »<sup>24</sup>. De cette manière, nous pouvons montrer comment les individus se font une place dans *leur* histoire. Ce prisme d'analyse est utilisé en sciences humaines depuis « le retour de l'acteur »<sup>25</sup> au cours des années 1980.

La récurrence de la pratique des skateurs sur certains espaces de leur ville/quartier induit une coconstruction réciproque du *spot* sur le style du pratiquant et du pratiquant sur l'organisation spatiale du *spot*. Ainsi, malgré l'influence planétaire et désormais numérique qu'un pratiquant reçoit, l'espace qu'il pratique définit davantage son rapport au skateboard. C'est la raison pour laquelle nous partons d'abord de nos analyses locales, pour comprendre le monde du skateboard et les politiques rattachées, avant d'y apporter une analyse multiscalaire. De toute évidence, la région (Nouvelle)-Aquitaine influe depuis les années 1960 sur le développement de la pratique, tout comme l'organisation fédérale à l'échelle nationale modifie les pratiques, par une certaine uniformisation induite par les diplômes d'État. Enfin, l'échelle planétaire est particulièrement pertinente lorsqu'il s'agit d'analyser les sports dits « californiens » mais aussi les cultures associées à la jeunesse, dont la connectivité numérique fait tomber les frontières distancielles entre les pays.

---

<sup>23</sup> CERTEAU Michel de, *L'Invention du quotidien*, Paris : Union générale d'éditions, 1980, 416 p.

<sup>24</sup> JÉZÉGOU Annie, « Agentivité », in *Dictionnaire des concepts de la professionnalisation*, Louvain-la-Neuve : De Boeck Supérieur, 2022, vol. 2e éd., p. 41.

<sup>25</sup> MUCCHIELLI Laurent, « Le retour de l'acteur », in *Une histoire des sciences humaines*, Auxerre : Éditions Sciences Humaines, 2012, p. 254-257.

#### D. Un objet pertinent par sa pluridisciplinarité

La polymorphie de la pratique du skateboard et son implantation dans l'espace urbain oblige à s'intéresser à cet objet en passant par des axes de recherches croisés. Ainsi, de nombreuses disciplines sont mobilisées pour l'étude de son histoire allant de l'urbanisme, à la sociologie et l'ethnologie en passant par la géographie, les sciences de l'éducation et les Sciences et techniques des activités physiques et sportives (STAPS). Cette richesse permet d'avoir des références scientifiques variées dans les analyses de cet objet, mais c'est avant tout sa complexité qui invite à croiser les angles d'analyse pour l'appréhender au mieux.

Parmi les axes d'analyse, que notre sujet nous amène à considérer, la socialisation des skateurs mobilise nos connaissances en sciences de l'éducation. La socialisation correspond à « l'ensemble des processus par lesquels l'individu est construit [...] par la société [...] dans laquelle il vit et au cours desquels l'individu acquiert – apprend, intériorise, incorpore, intègre – des façons de faire, de penser et d'être qui sont situées socialement. »<sup>26</sup> Par notre étude de la situation locale, qui s'imprègne de la culture skate mondiale, nous allons montrer en quoi les skateurs acquièrent des normes internes à la communauté de pratiquants pour être socialisés au sein du groupe. Émile Durkheim définit l'éducation comme « une socialisation méthodique des jeunes générations par les anciennes. »<sup>27</sup> C'est donc en mobilisant les sciences de l'éducation que nous démontrerons l'évolution des formes d'apprentissage du skateboard par les pairs, comme une preuve de la sportivisation de la pratique, d'ailleurs, Marcel Mauss considère également que « les techniques du corps »<sup>28</sup> correspondent à l'intériorisation des dispositions sociales. Mais c'est également en constatant une forme de mutation culturelle interne au groupe des skateurs, allant vers une forme d'acceptation et/ou de création de normes, que nous étudions la socialisation de ces pratiquants et leur place au sein de la société<sup>29</sup>. Les skateurs les plus influents favorisant l'intégration à la culture *mainstream* par l'acceptation progressive de cadres municipaux.

Ainsi, l'étude d'un groupe social, tel que celui des skateurs, amène à considérer les usages, les codes, les formes de sociabilité et la culture qui font éducation au sein de ce groupe

---

<sup>26</sup> DARMON Muriel, *La socialisation*, Paris : Armand Colin, 2016, vol. 3e éd., p. 6.

<sup>27</sup> DURKHEIM Émile, *Éducation et sociologie*, Paris : PUF, 1922, 144 p.

<sup>28</sup> MAUSS Marcel, « Les techniques du corps », *Journal de Psychologie*, XXXII, 1936.

<sup>29</sup> FIZE Michel, *Les bandes : l'"entre-soi" adolescent*, Paris : Desclée de Brouwer, 1993, 183 p.

par les pairs et d'une génération à l'autre. En étudiant ces facteurs culturels, on tente d'analyser les éléments formateurs de la pratique et de ses pratiquants qui deviennent identifiables par l'acquisition de ces codes. C'est notamment par l'approche historique qu'il est possible d'identifier les méthodes de transmission, ainsi que les éléments qui perdurent pour être affichés comme authentiques, servant de base à l'éducation du skateur novice.

La présence de skateboards à Bordeaux, depuis le milieu des années 1970, invite à mobiliser la discipline historique pour en analyser la globalité. Notre formation d'historien permet d'apporter une expertise à ce niveau. Comme présenté précédemment, notre intérêt pour l'histoire politique urbaine a émergé tout au long de notre parcours. Nos précédentes recherches sur la politique sociale de la SNCF à travers la gestion de son parc immobilier après la Seconde Guerre mondiale, nous avaient permis d'aborder la question urbaine et l'affirmation d'une gouvernance centralisée à son égard<sup>30</sup>. Il nous semblait évident que des travaux futurs porteraient sur ces thématiques urbaines. Le fait urbain est un des facteurs essentiels des évolutions sociétales des derniers siècles, la compréhension des mutations qui en découlent doit passer par l'analyse temporelle que permet l'approche historique.

De par la motricité de la pratique, le skateboard possède une emprise spatiale évidente qu'il convient d'étudier par le biais de l'analyse géographique. Notre cursus universitaire a intégré la géographie, depuis la première année. Par leurs déplacements, les skateurs possèdent une spatialité propre qu'il est utile d'analyser pour comprendre la pratique et les liens avec les autres usagers des espaces publics. Ainsi, la topographie des villes influence grandement les manières de skater et la culture qui y est rattachée, nous présentons une analyse géographique des *spots* récurrents de la ville dans les annexes de cette thèse (cf. [Annexe 4](#)). On peut observer des différences entre les organisations spatiales nord-américaines et européennes qui expliquent l'adoption de certaines méthodes par les skateurs de ces lieux afin de s'y adapter (l'existence de rues vallonnées en Californie ou la présence de longs escaliers avec des mains courantes à New-York). Le milieu urbain influence les techniques de pratique. D'autre part, les relations entre les différents acteurs du monde du skateboard aux échelles locale, nationale et mondiale est un angle pertinent de compréhension de la culture spécifique et de la mondialisation des

---

<sup>30</sup> POINTILLART Baptiste, *La politique de logement de la SNCF (automne 1944-été 1953)*, Mémoire d'histoire contemporaine, Université Paris 1 - La Sorbonne, 2013, 111 p.

flux. En replaçant notre objet d'étude au sein de ce système de communication et de production, nous montrons les enjeux locaux insérés à des problématiques globales.

Nos connaissances géographiques nous permettent d'appréhender le monde du skateboard selon une approche multiscalaire allant de l'échelle micro du *spot* à l'échelle macro de la culture globalisée et de son industrie. Durant notre formation d'enseignant du second degré, le thème de préparation du CAPES invitait à travailler sur « La France en ville ». Cette question nous a permis de nous initier aux études géographiques des espaces urbains, à leurs mutations et leurs enjeux, en nous appuyant sur une bibliographie riche.

Notre propos comporte également une dimension anthropologique, voire sociologique, par l'étude d'un groupe au sein de la société. Pour autant, nous ne possédons pas l'intégralité des codes méthodologiques afférant à ces deux disciplines. Nous présenterons les conclusions de divers études sociologiques focalisées sur les pratiquants d'activités ludo-sportives et nous adoptons une démarche empruntant aux analyses anthropologiques, comme nous le détaillons dans une partie consacrée à notre méthodologie (cf. [Partie 1. IV](#)), afin de recueillir nos données, sans en revendiquer l'appartenance. Cette dimension est un atout qui peut inviter à de nouvelles recherches dans ces disciplines.

Enfin, notre étude s'intéresse à une pratique corporelle dont la gestuelle passe par une motricité efficace. Elle s'intéresse ainsi aux « techniques du corps »<sup>31</sup> qui ont été étudiées, depuis Mauss, par Georges Vigarello<sup>32</sup> puis par de nombreux auteurs des STAPS<sup>33</sup>. L'analyse de cet engagement physique participe à la définition de la culture skate spécifique et ses représentations associées. Ainsi, nous intégrons notre recherche au paysage varié des STAPS. À cet intérêt scientifique, s'ajoute une proximité personnelle de pratiquant d'activités physiques et sportives (APS) depuis notre plus jeune âge autour de sports variés amenant une approche toujours différente de la motricité. Notre intérêt pour ces sciences est d'abord passé par un questionnement portant sur l'influence de la technique et de la psychologie sur les résultats

---

<sup>31</sup> MAUSS, « Les techniques du corps », *art. cit.*

<sup>32</sup> VIGARELLO Georges, *Une histoire culturelle du sport. Techniques d'hier... et d'aujourd'hui*, Paris : Revue EPS : Laffont, 1988, 208 p.

<sup>33</sup> ROBÈNE Luc et LEZIART Yvon (dir.), *L'homme en mouvement : histoire et anthropologie des techniques sportives*, Paris : Chiron, 2006, 511 p. ; LOUDCHER Jean-François, « Marcel Mauss et la notion de « technique du corps » : obstacle épistémologique ou notion-clé en STAPS ? », in ROBÈNE Luc et LEZIART Yvon (dir.), *L'homme en mouvement. Histoire et anthropologie des techniques sportives*, Paris : Chiron, 2006, p. 35-46 ; LOUDCHER Jean-François, « Limites et perspectives de la notion de Technique du Corps de Marcel Mauss dans le domaine du sport », *Staps*, vol. n°91, n° 1, 2011, p. 9-27.

sportifs, ainsi que sur la gestion du corps. Notre propos développe peu cette analyse motrice individuelle du skateboard pour se focaliser sur son implantation au sein d'espaces publics, mais des recherches sur la technicité de la gestuelle seraient pertinentes pour en comprendre toute la complexité. Nos recherches et nos méthodes appliquées correspondent tout à fait aux thématiques et aux démarches des STAPS, car nous proposons une analyse nouvelle, à la fois culturelle, politique et technique, d'une pratique ludo-sportive déjà étudiées par ces sciences universitaires. Ainsi, nos résultats présentés peuvent être utilisés par cette discipline et y amener à de nouveaux questionnements.

Nous proposons une thèse de recherche pluridisciplinaire en raison de la complexité de notre objet – transgression de l'ordre, jeu de rouler et de vertige, sport à part et jeu à part entière, jeu avec les règles du vivre-ensemble – et des sensibilités scientifiques auxquelles renvoient ces articulations qu'il s'agit de problématiser. Nos méthodes, ainsi que nos résultats peuvent être exploités par plusieurs disciplines, ce qui renforce l'intérêt de notre propos.

## II. Positionnement épistémologique

Notre analyse historique de la pratique du skateboard à Bordeaux dans les espaces urbains répond à des questions sociétales sur la notion de vivre-ensemble dans la ville et elle correspond aux attentes ministérielles et universitaires par son caractère pluridisciplinaire. Nous souhaitons ensuite présenter au lecteur sa légitimité grâce à une réflexion épistémologique sur la place de nos recherches au sein des travaux académiques, puis une analyse de notre positionnement de chercheur.

### A. Une histoire du temps présent

Nous présentons une étude qui s'inscrit dans le champ de l'histoire du temps présent pour tenter de comprendre l'évolution des politiques publiques locales de gestion de l'espace urbain, à travers l'exemple de la pratique du skateboard. En dehors de la sphère académique de la discipline historique, l'histoire apparaît pour beaucoup comme une discipline traitant uniquement de faits séculaires. Si ce postulat ne peut être réfuté, la distance temporelle est à discuter. Dès qu'une action est réalisée, elle est, *de facto*, passée. Ainsi, de nombreux historiens et philosophes ont débattu autour de la notion d'histoire immédiate ou du temps présent, pour montrer que le sujet étudié pouvait être temporellement très proche de celui qui l'étudie.

De fait, Hérodote, considéré comme le « Père de l'histoire » par Cicéron, est connu pour son ouvrage *Historia* qui se traduit du grec par la notion d'enquête. L'écrivain grec y relate des faits passés, mais récents, dont il prend connaissance par ses voyages, ses discussions et ses découvertes sur les lieux. C'est une enquête de terrain nourrie par les acteurs directs ou indirects des événements décrits au cours d'entretiens ou de documents écrits. L'originalité de son travail, pour l'époque, vient de la confrontation des sources, mais également de son analyse des informations recueillies. Cela lui permet de transmettre un savoir qui n'est pas impartial, mais qui montre une forme de recul. C'est ce recul d'analyse qui amène la critique historique à tendre vers une scientificité et permet de légitimer les arguments avancés.



« L’histoire du temps présent perd le caractère fini des autres périodes : sans commencement ni fin autre que le moment où elle s’écrit, en perpétuel devenir, doublement inachevée, parce que son écriture est contemporaine des évènements analysés et que les acteurs de cette histoire sont toujours vivants. »<sup>34</sup>

Pour Danièle Voldman, dans cet extrait, l’histoire du temps présent est, d’une certaine manière, moins influencée car le chercheur ne connaît pas la suite des évènements et il n’est, donc, pas orienté dans son analyse des faits. Voltaire, historiographe du roi Louis XV entre 1745 et 1750, défend cette conception d’une histoire très contemporaine :

« Je n’ai écrit que les choses dont j’ai eu la preuve, ou dont j’ai été témoin moi-même. Je ne crois pas que jamais aucun historien n’ait fait l’histoire de son temps avec plus de vérité, et en même temps avec plus de circonspection. »<sup>35</sup>

Par sa fonction d’historiographe, Voltaire a accès à des documents de premier ordre, comme les rapports militaires, et par sa contemporanéité il a accès à des sources qui ne nous seraient pas parvenues (gazettes) et il peut interagir directement avec les acteurs pour obtenir de plus amples informations (comme le prouve sa correspondance avec Frédéric II, roi de Prusse). Il montre ainsi comment son enquête, ancrée dans le présent, peut éclairer l’histoire qui se déroule.

De la même manière, les fondateurs de l’École des Annales défendaient la légitimité de l’histoire contemporaine. Marc Bloch analyse la défaite de 1940 avec un recul temporel très court<sup>36</sup>, tandis que Lucien Febvre insiste sur l’altérité du temps qui simplifie le passé et en déforme les faits<sup>37</sup>. Pour ce dernier, le vécu de l’historien est utile à sa compréhension pour appréhender la complexité de l’histoire. De même, Danièle Voldman cite les grands maîtres « ayant travaillé sur le temps qu’ils vivaient en même temps qu’ils l’élucidaient, de Thucydide à Tite-Live, de Marc Bloch à Pierre Renouvin. »<sup>38</sup>

---

<sup>34</sup> VOLDMAN Danièle, « Le témoignage dans l’histoire française du temps présent », *Bulletins de l’Institut d’Histoire du Temps Présent*, 2000, p. 45.

<sup>35</sup> Correspondance avec le duc de Richelieu, 15 avril 1769.

<sup>36</sup> BLOCH Marc, *L’Étrange défaite*, Paris, 1940.

<sup>37</sup> FEBVRE Lucien, « La Sensibilité et l’Histoire : Comment reconstituer la vie affective d’autrefois ? », *Annales d’histoire sociale (1939-1941)*, vol. 3, n° 1-2, 1941, p. 5-20.

<sup>38</sup> VOLDMAN, « Le témoignage dans l’histoire française du temps présent », *art. cit.*, p. 41.

Enfin, Henri-Irénée Marrou ne conçoit l'histoire que comme l'appréhension du passé à travers l'historien et son propre présent<sup>39</sup>. C'est-à-dire qu'un savoir historien est un construit social<sup>40</sup> par les attentes du chercheur : son analyse est marquée par son histoire et l'influence de son époque. Ce qui amène Benedetto Croce à affirmer que « toute histoire digne de ce nom est histoire contemporaine »<sup>41</sup>. Ainsi, l'historien est, finalement, plus à même de comprendre toute la complexité d'une situation lorsqu'elle lui est contemporaine, car il en connaît les finesses. « Toute question historique, en effet, est posée *hic et nunc*, par un homme situé dans une société. »<sup>42</sup>

Aujourd'hui, l'histoire du temps présent est un courant bien installé au sein des recherches universitaires car, comme pour toutes les périodes historiques, il convient de respecter une méthode critique. Ainsi, « Michel de Certeau saisit la découverte de l'altérité comme constitutive du genre historique et donc de l'identité de l'historien, de son métier. Il insiste donc sur cette distance temporelle qui est source de projection, d'implication de la subjectivité historique. Elle invite à ne pas se contenter de restituer le passé tel qu'il fut, mais à le reconstruire, à le reconfigurer à sa manière dans une dialogique articulée à partir de l'écart irrémédiable entre le présent et le passé. »<sup>43</sup>

Si le développement universitaire de l'histoire en tant que discipline à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle est basé sur les documents écrits avec les travaux de Charles-Victor Langlois et Charles Seignobos<sup>44</sup>, les évolutions techniques des médias et les renouvellements épistémologiques internes à la discipline permettent de concevoir une histoire écrite à partir des matériaux bien plus variés, tels que les archives orales et les entretiens. Ces sources sont d'ailleurs primordiales dans bien des cas afin de comprendre les ressentis et les représentations des populations<sup>45</sup>. En cela, la démarche historique, présentée ici, correspond à une enquête examinant une situation contemporaine, comme a pu l'être celle d'Hérodote. Nous présentons, dans une partie suivante, notre utilisation de ces sources variées selon la méthode de critique historique (cf. [Partie 1. IV.](#)).

---

<sup>39</sup> MARROU Henri-Irénée, *De la connaissance historique*, Paris : Éd. du Seuil, 1954, 318 p.

<sup>40</sup> Ce que définit également Michel de Certeau.

<sup>41</sup> CROCE Benedetto, *Contributo alla critica di me stesso*, Napoli, Italie, 1918, p. 110.

<sup>42</sup> PROST Antoine, *Douze leçons sur l'histoire*, Paris : Éd. Points, 2014, p. 40.

<sup>43</sup> DOSSE François, « Michel de Certeau et l'écriture de l'histoire », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, vol. 78, n° 2, Presses de Sciences Po, Paris, 2003, p. 145-156.

<sup>44</sup> LANGLOIS Charles-Victor et SEIGNOBOS Charles, *Introduction aux études historiques*, Paris, France : Hachette et Cie, 1898, 308 p.

<sup>45</sup> JOUTARD Philippe, « L'oral comme objet de recherche en histoire », *Bulletin de l'AFAS. Sonorités*, n° 28-29, Association française des archives orales sonores et audiovisuelles, 1992, p. 49-56.

Notre recherche est une analyse historique d'un objet très contemporain. Or, l'étude du skateboard s'insère, également, dans des courants pluridisciplinaires qui s'intéressent aux pratiques sportives auto-organisées.

### *B. Une histoire intégrée à des courants d'études variés*

Le sujet de l'étude paraît légitime au regard de la situation locale, il correspond également à un courant d'études qui se développe au sein des sciences humaines et sociales (SHS). Cependant, les travaux francophones historiques restent encore peu nombreux à traiter du skateboard, notre recherche répond ainsi à un certain besoin.

En s'intéressant aux usages des espaces urbains, le champ de recherche, parfois qualifié d'études urbaines<sup>46</sup>, est investi par les géographes, les sociologues et les politologues, et plus récemment par les historiens<sup>47</sup>. Nous reviendrons en détail sur l'état de la recherche dans la prochaine partie (cf. [Partie 1. III. D.](#)), pour montrer l'évolution de ces analyses disciplinaires sur le fait urbain, mais cela apparaît comme un point légitimant notre approche. En revanche, le sport fait l'objet de nombreuses recherches historiques et sociologiques depuis trente ans. Ces travaux s'intéressent en premier lieu aux institutions sportives, aux clubs, aux supporters et aux grandes compétitions<sup>48</sup>. Ainsi, les disciplines nouvelles, considérées comme alternatives par rapport aux sports modernes, comme le roller, le surf, le parkour ou le skateboard sont encore peu étudiées par les historiens, comme le montre Julien Sorez :

« S'il existe encore bien peu de travaux historiques sur le sujet, les pratiques dites "auto-organisées" deviennent un objet d'étude fécond chez les sociologues du sport et marquent pour de nombreux travaux une rupture importante dans la relation que le sport entretient avec la ville. »<sup>49</sup>

---

<sup>46</sup> PAQUOT Thierry *et alii* (dir.), *La ville et l'urbain, l'état des savoirs*, Paris : Ed. La Découverte, 2000, 441 p.

<sup>47</sup> Notamment avec les travaux de Annie Fourcaut ou Danièle Voldman.

<sup>48</sup> TERRET Thierry, *Histoire du sport*, Paris : Que sais-je ?, 2019.

<sup>49</sup> SOREZ Julien, « Le sport, l'histoire et la ville. La fin d'un espace scientifique segmenté ? », *Histoire urbaine*, vol. 57, n° 1, Société française d'histoire urbaine, Paris, 2020, p. 5-21.

En revanche, d'autres disciplines des SHS sont régulièrement mobilisées. C'est notamment le cas au sein de la sociologie française avec les études de Christian Pociello qui a initié la notion de « culture sportive »<sup>50</sup>, que nous détaillons davantage durant notre analyse (cf. [Partie 2. II. C.](#)), mais aussi par les travaux de Jean Corneloup qui s'intéresse aux différents paradigmes sportifs autour des nouvelles pratiques<sup>51</sup>.

L'approche historique adoptée dans la thèse présentée reste peu répandue concernant les pratiques auto-organisées. Dans la littérature scientifique francophone, on constate une majorité de travaux issus des sciences sociologiques et anthropologiques<sup>52</sup>, seules les études de Charly Machemehl<sup>53</sup> sont rattachées à l'histoire. Or, ce sujet est présent dans notre quotidien depuis plusieurs générations et ses nombreuses mutations sont autant de reflets des ruptures observables au sein des sociétés occidentales. C'est pourquoi des anthropologues et des sociologues réalisent des historiques de la pratique du skateboard pour en expliquer les origines et conférer une dimension temporelle à leurs analyses. Mais il manque à la littérature française un champ d'études historiques du skateboard qui serait utile afin de replacer les mutations observées par les autres disciplines dans le contexte temporel de leurs essors et d'en affiner la connaissance. Nous souhaitons rattacher notre recherche aux travaux de Charly Machemehl pour développer cette sphère de l'histoire culturelle sportive.

D'autre part, les travaux français de sociologie et d'anthropologie centrés sur la pratique de la planche à roulette n'ont pas été renouvelés depuis plusieurs années malgré les récentes évolutions dans ce domaine<sup>54</sup>, à l'exception de l'ouvrage de Julien Glauser<sup>55</sup>. Nous proposons à la fois d'actualiser ce champ par une étude de cas locale de la pratique du skateboard, mais aussi d'en examiner l'intégralité de son passé par une approche scientifique historique.

Notre étude est d'autant plus légitime qu'il existe un retard important de la littérature francophone sur ce sujet par rapport aux travaux anglo-saxons et que la ville de Bordeaux n'a

---

<sup>50</sup> POCIELLO Christian, *Les cultures sportives : pratiques, représentations et mythes sportifs*, Paris : Presses universitaires de France, 1999, 287 p.

<sup>51</sup> CORNELOUP Jean, *Les théories sociologiques de la pratique sportive*, Paris : Presses universitaires de France, 2002, 248 p.

<sup>52</sup> Sur vingt études francophones traitant exclusivement du skateboard : dix sociologiques, quatre anthropologiques, deux historiques, deux du design, une urbanistique et une philosophique.

<sup>53</sup> MACHEMEHL Charly *et alii*, « The history of skateboarding in Rouen from the 1970s to today : Three generations », *Loisir et Société / Society and Leisure*, vol. 42, n° 3, 2019, p. 420-431.

<sup>54</sup> CRETIN Sébastien, *La transmission des savoirs du skateboard à l'épreuve des nouvelles technologies et l'information et de la communication*, Thèse de doctorat en sociologie, Besançon : Université de Franche-Comté. UFR des Sciences du langage, de l'homme et de la société, 2007, 515 p. ; LAURENT Julien, *Le skateboard à Montpellier : approches ethnosociologiques de populations, pratiques et espaces en tensions*, Thèse de doctorat en sociologie, Poitiers, 2008.

<sup>55</sup> GLAUSER Julien, *Tokyo-skate : les paysages urbains du skateboard*, Gollion, Suisse : Infolio, 2016.

jamais été étudié sur ce point. On constate la publication de travaux variés sur la question qui montrent la construction progressive, et encore timide, d'un champ de recherche spécifique autour de certains auteurs.

La littérature anglo-saxonne possède des spécialistes de la question du skateboard. Au-delà du nombre d'études qui traitent exclusivement du sujet, c'est la récurrence de certains auteurs sur cette thématique, la qualité de leurs travaux et leur présidence de colloques internationaux dans ce domaine qui permettent d'illustrer la vitalité de ce champ aux États-Unis, en Grande-Bretagne et en Nouvelle-Zélande. On constate, d'ailleurs, l'initiative d'un ouvrage collectif rassemblant ces auteurs et des chercheurs allemands intitulé : *Skateboard Studies*<sup>56</sup>. Ce travail invite à défendre l'ouverture d'un champ d'étude transdisciplinaire, sans pour autant prétendre déclencher un mouvement académique. Le lien existant entre les spécialistes anglo-saxons et les chercheurs d'autres régions du globe (Allemagne, France, Suède, Japon) prouve l'aura de leurs travaux. Or, ces figures référentes sont issues principalement de la sociologie, à l'exception de Iain Borden qui est largement plébiscité comme le spécialiste de la question, et dont l'analyse passe d'abord par l'architecture pour décrypter l'histoire du skateboard<sup>57</sup>. Notre ambition est d'intégrer ce réseau par la proposition d'une étude historique originale sur un cas local qui illustre des mutations en cours au sein des communautés de pratiquants. Pour cela, nous avons pu participer au colloque de l'International Research Network in Sport Tourism (IRNIST). Ces journées d'études présidées par Belinda Wheaton et Holly Thorpe doivent faire l'objet d'une publication internationale en anglais permettant d'être compréhensible par les spécialistes de la question. C'est d'ailleurs également l'ambition de Charly Machemehl qui publie ses articles en anglais. D'ailleurs ce chercheur a dirigé un ouvrage collectif qui est l'ouvrage francophone le plus récent concernant le skateboard<sup>58</sup>.

Parmi les courants dans lesquels nous pouvons intégrer notre travail de recherche, nous souhaitons présenter celui des *Cultural Studies*.

En 1964, des chercheurs s'intéressant aux cultures populaires et de masse, à travers, notamment, l'analyse des modes vestimentaires et musicales, créent le *Center for*

---

<sup>56</sup> BUTZ Konstantin et PETERS Christian (dir.), *Skateboard Studies*, London : Koenig Books, 2018, 271 p.

<sup>57</sup> Iain Borden, *Skateboarding, space and the city : architecture and the body*, Oxford [England] ; New York, Berg, 2001, 318 p.

<sup>58</sup> MACHEMEHL Charly (dir.), *Skateboard : De la rue aux jeux olympiques*, Paris : INSEP, 2024, 166 p.

*Contemporary Cultural Studies* (CCCS) au sein de l'université de Birmingham. De leurs monographies sur les hippies, les *bikers*, les punks, les mods ou encore les rastas ressort le concept de *subculture* pour catégoriser ces groupes qui affichent une forme de rejet ou de résistance à la culture dominante<sup>59</sup>. Ces études pionnières des cultures marginalisées sont empreintes d'une conception marxiste de lutte de groupe visant à l'émancipation. Elles permettent l'essor de nouveaux champs de recherche regroupés autour de la notion de « *cultural studies* ».

Cependant, les évolutions sociétales des années 1980-1990 amènent des auteurs à remettre en question le paradigme des *Cultural Studies* en adoptant une conception post-moderne de la société. David Muggleton considère que les « sous-cultures » (*subcultures*) contemporaines empruntent aux autres sous-cultures et, donc, n'ont plus d'items spécifiques<sup>60</sup>. « Muggleton affirme que les représentations que les médias font des sous-cultures forment le cadre de référence avec lequel les *subcultures* se représentent et déterminent leurs limites stylistiques. »<sup>61</sup> On pourrait simplifier les critiques de l'École de Birmingham en affirmant que les post-sous-cultures seraient une redéfinition du concept de sous-culturel au regard de la théorie post-moderne.

D'autres auteurs souhaitent dépasser les limites conceptuelles des *Cultural Studies* en adoptant le paradigme post-moderne. Michel Maffesoli propose de remplacer la notion de « *subculture* » par celle de « tribu » en défendant la thèse d'un néo-tribalisme comme nouveau paradigme d'une société post-moderne fonctionnant par tribus<sup>62</sup>. Parmi les études post-CCCS, Will Straw définit la notion de scène musicale<sup>63</sup> pour caractériser les acteurs et leur organisation interne, sur un territoire, en montrant leur influence dans les mutations culturelles, sociales et politiques. Nous reviendrons sur ce concept, pour montrer sa pertinence dans le cas de l'étude du skateboard (cf. [Partie 2. I. D.](#)).

---

<sup>59</sup> HALL Stuart et JEFFERSON Tony, *Resistance through Rituals : Youth Subcultures in Post-War Britain*, London : Hutchinson, 1976, 292 p. ; HEBDIGE Dick, *Subculture : the meaning of style*, London ; New York : Routledge, 1979, 195 p.

<sup>60</sup> David Muggleton, « The post-subculturalist », in Steve Redhead, Derek Wynne et Justin O'Connor (dir.), *Subcultures Reader : Readings in Popular Cultural Studies*, Blackwell., Oxford, 1997, p. 185-203.

<sup>61</sup> SASSEVILLE Martin, *Critique épistémologique du concept de sous-culture*, Mémoire à la maîtrise en sociologie, Québec, Canada : Université du Québec à Montréal, 2007, p. 103.

<sup>62</sup> MAFFESOLI Michel, *Le temps des tribus : le déclin de l'individualisme dans les sociétés postmodernes*, Paris : la Table ronde, 2019, 368 p.

<sup>63</sup> STRAW Will, « Systems of articulation, logics of change : Communities and scenes in popular music », *Cultural Studies*, vol. 5, n° 3, 1991, p. 368-388.

Holly Thorpe et Belinda Wheaton reprennent l'idée d'une approche post-subculturelle suite à la politique d'incorporation des *action sports* au paysage *mainstream*<sup>64</sup>. Ainsi, les études post-subculturelles cherchent à comprendre les relations de pouvoir avant, pendant et après que les groupes soient intégrés au courant dominant. La thèse que nous présentons s'inspire de ce paradigme et reconnaît la mainstreamisation de la pratique du skateboard au cours de son histoire. Bien que nous ne revendiquions pas notre appartenance aux courants post-subculturels, il est important d'aborder cette question au sein de travaux universitaires, car le paradigme post-CCCS ne semble pas avoir été étudié par la littérature francophone, à l'exception du mémoire de Martin Sasseville<sup>65</sup>.

L'étude du skateboard s'insère dans différents paradigmes autour de la culture commune des pratiquants. Le skate est parfois qualifié de contre-culture sportive<sup>66</sup> par son rejet du cadre sportif traditionnel, mais aussi par ses liens avec les mouvements musicaux contre-culturels (rock, punk, hip-hop)<sup>67</sup>, nous montrons dans notre analyse de la situation locale cette affirmation d'une culture spécifique imprégnée de représentations alternatives (cf. [Partie 2. II. B.](#)). De nombreux travaux anglo-saxons<sup>68</sup> défendent l'idée que le skateboard a été intégré au courant culturel dominant (*mainstream*), ils appliquent une conception post-subculturelle dans leur analyse de cette pratique. Au cours de notre étude, nous allons montrer que la pratique fut contre-culturelle à une période de son histoire, mais qu'elle est désormais intégrée au paysage *mainstream*.

La culture, l'organisation sociale et la pratique du skateboard sont des objets déjà étudiés par des chercheurs en SHS, notamment à l'étranger. Notre thèse s'insère dans la lignée de ces analyses, tout en y apportant un axe original en traitant de la place de cet objet, dans la ville, dans les politiques publiques et dans le quotidien des habitants, au regard de son évolution historique et de celle de la société, aux échelles mondiales et locales.

---

<sup>64</sup> THORPE Holly et WHEATON Belinda, « 'Generation X Games', Action Sports and the Olympic Movement : Understanding the Cultural Politics of Incorporation », *Sociology*, vol. 45, n° 5, 2011, p. 830-847.

<sup>65</sup> SASSEVILLE, *Critique épistémologique du concept de sous-culture*, *op. cit.*

<sup>66</sup> MACHEMEHL *et alii*, « The history of skateboarding in Rouen from the 1970s to today », *art. cit.*

<sup>67</sup> LAURENT, *Le skateboard à Montpellier*, *op. cit.*

<sup>68</sup> Belinda Wheaton, « After Sport Culture : Rethinking Sport and Post-Subcultural Theory », *Journal of Sport and Social Issues*, août 2007, vol. 31, n° 3, p. 283-307.

### C. La place du chercheur

Nous avons présenté notre intérêt dans l'élaboration de notre travail de recherche, ainsi que sa légitimité. À plusieurs reprises nous avons mentionné la place que prenait notre objet d'étude dans la société. Désormais, nous souhaitons exposer la place que nous prenons, en tant que chercheur, par rapport à cet objet. Cet exercice possède le double intérêt de nous amener à comprendre notre propre lecture des données et aussi à rendre ce prisme d'analyse transparent pour le lecteur.

Pour Charles Seignobos, « l'histoire n'est pas une science, elle n'est qu'un procédé de connaissance. »<sup>69</sup> Paradoxalement, cet aveu vient de celui qui insistait sur l'importance de la méthode critique, s'inspirant des sciences, pour analyser les faits historiques. D'ailleurs, Antoine Prost, plus d'un siècle plus tard, réaffirme cette idée : « un fait n'est rien d'autre que le résultat d'un raisonnement à partir de traces suivant les règles de la critique. »<sup>70</sup>

À travers ces deux extraits, nous percevons la dualité de la discipline historique qui tient à la fois du récit et de la connaissance. Notre tâche d'historien est celle d'un complexe équilibre entre l'écriture narrative et explicative de faits<sup>71</sup> et la démonstration scientifique.

D'un côté, « être historien, c'est avant tout raconter des histoires. »<sup>72</sup> C'est-à-dire mettre en avant les points importants et retranscrire un passé qui, par définition, n'existe plus. Nous devons donc réécrire, c'est-à-dire reconstruire ce passé en le questionnant et en l'interprétant, en triant les informations et en expliquant les manques de nos données. C'est ainsi par un récit intelligible que nous transmettons notre connaissance de l'objet étudié selon notre prisme d'analyse. Ce qui suppose que nous soyons entièrement inscrits dans la recherche que nous faisons et conscients de cette position. Nous y reviendrons. Comme l'écrit Antoine Prost, « raconter, c'est expliquer, et raconter mieux, expliquer davantage. »<sup>73</sup> D'ailleurs, Henri-Iréné

---

<sup>69</sup> SEIGNOBOS Charles, *La méthode historique appliquée aux sciences sociales*, Paris : Félix Alcan, 1901, p. 15.

<sup>70</sup> PROST, *Douze leçons sur l'histoire*, op. cit., p. 70.

<sup>71</sup> CARDIN Jean-François, « La place du récit dans l'apprentissage de l'histoire », *À l'école de Clio. Histoire et didactique de l'histoire*, À l'école de Clio, 31.08.2015, <https://ecoleclio.hypotheses.org/275>, consulté le 01.07.2024.

<sup>72</sup> VEYNE Paul, *Comment on écrit l'histoire. Essai d'épistémologie*, Paris : Ed. du Seuil, 1971, 349 p.

<sup>73</sup> PROST, *Douze leçons sur l'histoire*, op. cit., p. 256.



Marrou avait déjà présenté l'importance du récit et de la maîtrise du « verbe » par les historiens. Pour lui, « il est nécessaire que l'historien soit aussi un grand écrivain »<sup>74</sup>.

D'un autre côté, notre connaissance doit être vraie. Pour cela, elle doit être construite selon une méthode critique qui relève des sciences<sup>75</sup>, c'est-à-dire qui emprunte aux sciences la rigueur du projet de connaissance et la possibilité toujours ouverte de la réfutabilité<sup>76</sup>. Ainsi, notre recherche suit des protocoles rigoureux dans la critique de nos données et dans l'exposition des preuves collectées. À partir de cette connaissance, nous écrivons l'histoire du skateboard à Bordeaux en racontant les faits que nous avons identifiés comme révélateurs des enjeux sociétaux qui se jouent dans l'espace public bordelais. C'est en toute logique que certains événements ou certains acteurs occupent une place limitée dans notre propos. Car notre argumentation est rédigée au regard de notre questionnement de départ. D'autres historiens et historiennes pourront se saisir de cette histoire et en compléter, amender ou revoir la teneur de cette étude dans la mesure où ce travail est précisément un travail scientifique qui prétend s'ouvrir au jugement et à la critique des pairs. Car, comme le présente Paul Veyne, « il n'y a que des histoires partielles. »<sup>77</sup>

Ce qui nous amène à évoquer la part du chercheur dans la construction de son objet, de ses méthodes, de ses analyses et interprétations. En un mot, éclairer la place de celui qui, au cœur de son projet, ne mesure que mieux la nécessité de dire d'où il parle et comment il parle.

« L'histoire est la connaissance du passé humain [...]. Sans doute cette vérité de la connaissance historique est-elle un idéal, dont, plus progressera notre analyse, plus il apparaîtra qu'il n'est pas facile à atteindre : l'histoire du moins doit être le résultat de l'effort le plus rigoureux, le plus systématique pour s'en rapprocher. C'est pourquoi on pourrait peut-être préciser utilement “la connaissance scientifiquement élaborée du passé ” si la notion de science n'était elle-même ambiguë. »<sup>78</sup> « Nous connaissons du passé ce que nous croyons vrai de ce que nous avons compris de ce que les documents en ont conservé. »<sup>79</sup>

---

<sup>74</sup> MARROU, *De la connaissance historique*, op. cit., p. 283.

<sup>75</sup> LANGLOIS et SEIGNOBOS, *Introduction aux études historiques*, op. cit.

<sup>76</sup> POPPER Karl Raimund, *La logique de la découverte scientifique*, DEVAUX Philippe (trad.), Paris : Payot & Rivages, 2017, 496 p.

<sup>77</sup> VEYNE, *Comment on écrit l'histoire. Essai d'épistémologie*, op. cit., p. 41.

<sup>78</sup> MARROU, *De la connaissance historique*, op. cit., p. 30-32.

<sup>79</sup> *Ibid.*, p. 128.

À travers ces mots, Henri-Irénée Marrou insiste sur la difficulté de s'approcher de l'idéal de scientificité. Patrick Boucheron complète cette précaution en préférant parler de la recherche de la probité.

« En affichant avec suffisamment de transparence et d'honnêteté vos procédures, vos preuves et vos points de vue, vous devrez, comme historien, renoncer à une fausse objectivité pour un idéal moins chimérique mais plus exigeant encore : la probité. »<sup>80</sup>

Les remarques émises sur le « discours de vérité »<sup>81</sup> des historiens, mettent en avant la difficulté pour les études en sciences humaines et sociales de faire preuve de scientificité. L'épistémologie des différentes disciplines montre une conscience collective quant à l'illusion de l'objectivité à laquelle peut prétendre un chercheur. Ce dernier est un être social et temporel qui est sujet à des interrogations personnelles par lesquelles il tente de produire un savoir. Pour que le lecteur puisse comprendre l'étude dans sa globalité, il convient de prendre en compte la place de celui qui produit ce savoir par rapport à l'objet concerné. L'auteur présente ses « procédures » et ses démarches pour afficher ce qui lui permet de mettre en place des méthodes d'objectivation de sa pensée afin de proposer une analyse la plus « vraie » possible. Le but est double. Le chercheur peut ainsi essayer de prendre conscience des limites qui viennent borner son analyse ; quant au lecteur, il s'imprègne davantage du contexte de production de l'étude, nécessaire à sa lecture critique.

« L'historien se situe en tension entre l'objectivité nécessaire de son objet et sa subjectivité propre. »<sup>82</sup>

En étudiant l'histoire de l'espace urbain bordelais, nous choisissons un objet qui nous est familier. Il nous semblerait presque « aller de soi »<sup>83</sup> que nous en maîtrisons en partie

---

<sup>80</sup> BOUCHERON Patrick, « Lettre à un jeune historien », in BERARD Reine-Marie *et alii* (dir.), *Initiation aux études historiques*, Paris : Nouveau monde éditions, 2020, p. 13.

<sup>81</sup> VEYNE, *Comment on écrit l'histoire. Essai d'épistémologie*, op. cit. ; RICŒUR Paul, *Temps et récit*, Paris : Éd. du Seuil, 1983, vol. Tome 1, 319 p.

<sup>82</sup> DOSSE François, « Paul Ricœur révolutionne l'histoire », *Espaces Temps*, vol. 59, n° 1, 1995, p. 10.

<sup>83</sup> Jacques Hamel, « Qu'est-ce que l'objectivation participante ? Pierre Bourdieu et les problèmes méthodologiques de l'objectivation en sociologie », *Socio-logos. Revue de l'association française de sociologie*, 15 janvier 2008, n° 3.

l'histoire, la culture et les mécanismes qui s'y déroulent. Cette apparence doit être questionnée pour tenter de limiter les biais de notre analyse.

Notre thèse est celle d'un urbain masculin né au sein de la ville concernée par la recherche. Notre histoire personnelle est imprégnée de ces espaces urbains publics qui invitent à la découverte des autres habitants et qui façonnent notre identité par les rencontres multiples. L'habitant crée dans la ville des souvenirs, il y ressent des émotions, il assimile des lieux à des individus ou des événements, il se représente la ville à sa façon, il habite l'espace urbain à sa propre manière. En cela, en tant que chercheur, nous possédons *une* connaissance vécue parmi les infinies potentielles, il s'agit de *notre* vérité de la ville. Schématiquement, on pourrait avancer que plus un sujet vit longtemps au sein d'un même espace, plus cette aire se différencie de celles vécues par les autres habitants, nous présentons une analyse de cette notion géographique d'habiter dans une partie suivante (cf. [Partie 1. III. A.](#)). La ville de Bordeaux est alors *notre* ville en tant que ressenti d'un espace vécu<sup>84</sup> distinct des autres. On peut d'ailleurs y voir une analogie avec la formule de promotion diffusée par la municipalité sur les différents réseaux de communication : « Bordeaux *ma* ville ». L'objectivité de notre thèse est, dès lors, impactée par le lien que nous entretenons avec nos espaces de vie d'enfant, d'adolescent et d'adulte.

Nés en 1990, nous avons grandi dans une ville de Bordeaux en pleine restructuration et embellissement. Le remodelage du centre voulu par le maire Alain Juppé invite les habitants à s'approprier le nouvel espace libéré de l'omniprésence des voitures (cf. [Partie 2. III. C.](#)). Ce contexte est propice à la déambulation, à la rencontre des habitants entre eux et à la redécouverte du patrimoine bâti mis en valeur. Autant de facteurs qui influencent le regard sur la ville porté par le sujet qui y habite. Les espaces quotidiens de notre enfance et adolescence formatent notre perception de l'urbanité au sens de ce qui « fait » urbain. La découverte d'autres formes urbaines entre en confrontation avec le modèle de nos habitudes et interroge notre définition de ces lieux. L'enfant verbalise aisément une telle comparaison des différences entre son espace de vie et un autre lieu. L'adulte a incorporé ces modèles spatiaux à son regard, qu'il le verbalise ou non. Un individu grandissant dans un quartier de Los Angeles ne possède pas le même référentiel urbain qu'un habitant de Lagos ou de Rome. Notre regard est celui d'un habitant de Bordeaux ayant vécu plusieurs années à Paris puis à Mamoudzou (Mayotte) avant de revenir

---

<sup>84</sup> FRÉMONT Armand, *La région, espace vécu*, Paris, France : Presses universitaires de France, 1976, 223 p.

dans sa ville natale. Notre trajectoire de vie influence notre analyse spatiale des lieux concernés et notre examen de la gestion de l'espace urbain par la municipalité.

À Bordeaux, l'accroissement de l'utilisation du vélo comme moyen de transport est favorisé par les travaux des années 2000, qui limitent la place des voitures dans le centre, mais aussi grâce à l'absence de relief. En tant qu'adolescent bordelais, nous gagnons en autonomie avec l'utilisation de ce deux-roues qui nous procure un sentiment de liberté. Le code de la route s'applique bel et bien aux engins quels qu'ils soient, mais, dans le centre de Bordeaux, on peut constater que les cyclistes prennent régulièrement leurs aises avec ces règles. Ces derniers adoptent des trajectoires calculées sur leur propre sécurité et celle d'autrui, mais non en fonction de la législation en vigueur. À l'inverse de la politique de « tolérance zéro » appliquée aux engins motorisés, les forces de l'ordre verbalisent très peu les cyclistes, comme s'il existait un contrat tacite octroyant des privilèges à ceux qui « font l'effort » de mobiliser leurs muscles plutôt que les moteurs. Nous n'analysons pas ce sentiment de quasi-impunité dans notre étude, mais il est partagé par de très nombreux Bordelais des années 2000 et nous le constatons encore actuellement au cours de nos observations des comportements urbains. Nous aimerions étudier ces habitudes et en questionner la spécificité de Bordeaux à l'échelle nationale dans un projet futur.

Habitant le centre de la ville au cours de notre adolescence, l'appropriation de certains espaces lors d'évènements festifs fut fréquente. Durant la seconde moitié des années 2000, les jeunes lycéens se retrouvent le soir sur les marches du Grand-Théâtre, ou sur d'autres places piétonnes du centre historique de la ville, pour partager des moments conviviaux. De nombreux mineurs alcoolisés s'approprient ces espaces les vendredis et samedis soir, donnant vie à ces lieux, désertés de leurs occupants diurnes. Notre culture festive vient de ces occupations illégales, mais tolérées, des espaces publics. Tolérées jusqu'à un certain point. Car, dès l'installation du Grand-Hôtel sur le parvis de la place de la Comédie<sup>85</sup>, la police municipale y réprime les consommateurs de boissons alcoolisées, qui se déplacent alors vers l'esplanade du miroir d'eau.

« Le verbe “habiter” est emprunté au latin *habitare*, “avoir souvent”, comme le précise son dérivé *habitudo*, qui donne en français “habitude”. »<sup>86</sup> Habiter, c'est bien là où nous avons nos habitudes, nous habitons donc chacun différemment un espace. En parcourant les rues et en

---

<sup>85</sup> Soit juste en face du Grand-Théâtre.

<sup>86</sup> PAQUOT Thierry, « Habitat, habitation, habiter. Ce que parler veut dire... », *Informations sociales*, vol. 123, n° 3, Caisse nationale d'allocations familiales, Paris, 2005, p. 52.

y habitant, un lien familial s'y crée au point de voir naître un attachement à ces espaces urbains. Notre analyse est nourrie de ces expériences d'occupation de l'espace bordelais.

Notre recherche sur l'histoire locale du skateboard montrera qu'il fait partie du quotidien des Bordelais depuis les années 1970 avec une présence accrue à partir des années 2000. Il s'agit d'une pratique familière pour tous les collégiens des classes moyennes ou supérieures depuis cette période. C'est au sein des établissements scolaires de la métropole que nous avons été initiés à la culture de la glisse par les groupes de jeunes skateurs, qui y étaient fréquents. Les mondes du skate et du surf étant solidement reliés en Gironde et en Aquitaine, où la côte Atlantique offre la possibilité de pratiquer les deux activités (cf. [Partie 2. I. A.](#)). La transmission par les pairs nous a permis d'acquérir les codes internes de ces mondes, sans en être un pratiquant assidu. En créant des liens amicaux avec des skateurs réguliers, nous avons découvert des lieux de pratique sauvage et les skateparks, où des règles internes tacites existent (la notion de priorité sur une rampe, par exemple). Pour participer à ce monde, nous avons acheté du matériel dans un skateshop local, où la diversité des choix nous a confrontés à notre manque d'expertise, ce qui mit en évidence des rites de passage pour intégrer ce groupe social. Par imitation, nous avons répété des *tricks* et participé à des bricolages de modules, mais sans jamais nous considérer comme membre de la communauté en raison du faible niveau atteint et de notre pratique ponctuelle. D'ailleurs, cette proximité avec le monde du skate ne dura qu'une ou deux années, après quoi les amitiés changèrent et nos amis proches cessèrent de pratiquer. Pour autant, la culture de la glisse reste un élément familier car, depuis la seconde moitié des années 1990, elle dépasse largement le groupe des adeptes. L'acquisition du vocabulaire et des références musicales et vestimentaires peut aussi passer par les jeux vidéo successifs *Tony Hawk's Pro Skater* (1999) et *Skate* (2007) ou par les magazines spécialisés, que nous consultions parfois par curiosité. L'esthétique spectaculaire de la glisse nous attire et nous intrigue, comme c'est le cas pour beaucoup d'autres non-initiés. Il découle de cela une forme de sympathie envers le monde du skateboard, qui limite notre objectivité. Cependant, nous ne sommes pas un pratiquant, notre cercle de proches est formé de quelques surfeurs mais aucun skateur et nos pratiques sportives sont éloignées de ce monde. Nous sommes d'abord un usager des espaces publics bordelais que nous proposons d'étudier pour questionner la notion de « vivre-ensemble » en ces lieux. Nous ne sommes pas riverains des *spots* de pratique ce qui influence également notre perception du skate qui ne représente pas une nuisance sonore fréquente dans notre quotidien. L'objectivité est bien illusoire, mais la neutralité peut être plus aisée à approcher. Notre histoire personnelle ne nous conduit pas à prendre parti pour l'un ou l'autre des groupes en jeux dans les conflits d'usage qui ocurrent en lien avec la pratique du

skateboard à Bordeaux. Nous sommes un observateur extérieur de ces tensions, au même titre que l'immense majorité des bordelais. Nous sommes dépassionnés quant aux enjeux internes à la pratique et leurs implications à l'échelle locale.

« Ces techniques de distanciation, d'objectivation et d'argumentation, jointes aux méthodes de preuves habituelles fondées sur les sources, distinguent vraiment l'historien professionnel de l'amateur. »<sup>87</sup>

Loïc Wacquant est une référence lorsqu'il s'agit de réfléchir à la place du chercheur face à son objet d'étude. Pour lui, « comprendre l'univers de la boxe exige que l'on s'y plonge en personne, qu'on en fasse l'apprentissage et qu'on en vive les principales étapes de l'intérieur. L'appréhension indigène est ici la condition indispensable de la connaissance adéquate de l'objet »<sup>88</sup>. À la différence de Wacquant, notre démarche ne tient pas de l'ethnologie, mais de l'histoire. Nous mobilisons des outils de la sociologie, de la géographie et de l'ethnologie, mais avec un regard d'analyse sur la chronologie entière. Pour autant, l'observation participante est pertinente pour l'analyse holistique d'un objet. Notre connaissance du monde du skateboard, tirée de l'adolescence, devait être mise à jour afin de maîtriser les références culturelles actuelles : les marques réputées, les skateurs suivis, les réseaux influents, les techniques nouvelles, les tendances vestimentaires, l'évolution du vocabulaire, les *spots* pratiqués... Il fallait s'imprégner de cette culture skate pour en comprendre les mécanismes, les tensions et les enjeux. C'est, d'abord, par la lecture de la presse spécialisée que nous avons renoué avec l'univers de la glisse, mais aussi à travers les réseaux sociaux en s'abonnant aux comptes des grandes marques, des skateurs et associations locaux et des magazines. Ensuite, nous avons fait le choix de nous équiper d'une planche de seconde main d'une marque locale qui porte les stigmates d'une utilisation répétée, pour être davantage accepté par les skateurs lors de nos participations sur les *spots* de la ville. Au départ de notre étude, nous n'avions pas l'intention de pratiquer le skateboard, mais cela s'est fait naturellement par le besoin de se confronter aux principales étapes d'apprentissage endurées par les skateurs. Ceci dans le but de mesurer le degré d'engagement nécessaire à la maîtrise technique. Enfin, c'est au cours d'observations que nous avons pu affiner nos connaissances de la culture skate (cf. [Annexe 4](#)).

---

<sup>87</sup> GINGRAS Yves, « L'historien dans la Cité : l'objectivation contre l'instrumentalisation », *Bulletin d'histoire politique*, vol. 22, n° 3, 2014, p. 286.

<sup>88</sup> WACQUANT, *Corps & âme, op. cit.*, p. 60.

Les observations de terrain que nous avons réalisées sont utiles à notre analyse d'historien du temps présent. Nous faisons, d'abord, le constat d'une situation avant d'en chercher les origines et d'en proposer une explication. Les différents modes d'observations (participante ou non) permettent de recueillir des données variées. Nous reviendrons dans la prochaine partie sur l'ensemble des méthodes que nous avons employées au cours de l'étude (cf. [Partie 1. IV.](#)). Malgré l'importance de ces informations divulguées, les observations restent secondaires dans notre recherche. En effet, nous cherchons à expliquer les stratégies de répulsion et d'intégration du skateboard au sein des espaces publics bordelais émanant de la municipalité ou d'autres institutions. Or, les observations permettent de constater l'occupation spatiale des skateurs dans la ville et les tensions qui peuvent avoir lieu. Mais les enjeux de l'intégration se jouent à l'échelle de la métropole, ce qui nous oblige à collecter des sources quant aux décisions prises par les responsables municipaux. Nous ne prétendons pas proposer une analyse sociologique des communautés locales des skateurs, ce qui explique notre faible mobilisation des méthodes d'observation.

La fréquentation des *spots* permet de se familiariser avec le monde du skate, mais nous en restons un *outsider* selon le sens donné par Howard Becker d'un individu étranger aux normes sociales d'un groupe<sup>89</sup>. Notre position de chercheur extérieur aux communautés de pratiquants nous offre l'avantage d'une certaine neutralité (même si elle reste limitée), mais cela influe négativement sur l'acceptation de notre démarche scientifique par les membres du groupe. Plusieurs situations illustrent les limites posées par notre place d'*outsider*. Certains skateurs ont refusé de nous partager leur témoignage. À leurs yeux, notre démarche était assimilée à un travail de journalistes envers lesquels ils avançaient de profondes réticences. L'esprit contestataire qu'ils affichaient correspond à la culture skate d'une génération sur laquelle nous revenons au cours de notre propos (cf. [Partie 2. II. D.](#)). Si seulement deux interrogés ont refusé de répondre, ceux qui ont accepté adoptent, de leur côté, un discours davantage policé avec un *outsider*. L'entretien semi-directif correspond à un cadre institutionnel (au moins supposé) qui extrait l'interrogé de son contexte ordinaire. Nous détaillons dans la partie suivante la méthode à appliquer dans le cadre de ces entretiens pour réussir à créer du lien avec les skateurs malgré notre statut d'*outsider* (cf. [Partie 1. IV. C. 1.](#)). Par contre, cette place représente un avantage lors des échanges avec les élus et les riverains. Ils communiquent

---

<sup>89</sup> BECKER, *Outsiders : Studies in the Sociology of Deviance*, *op. cit.*

alors ouvertement sur leurs représentations et leurs réticences par rapport à la communauté skate.

Notre place d'historien du temps présent nous permet d'étudier une situation locale qui nous est familière, sans que nous fassions partie du groupe des skateurs. Malgré cela, nous sommes initiés à cette culture depuis l'adolescence. Ceci montre, d'ailleurs, que la culture skate dépasse largement le cadre de la communauté de pratiquants et qu'elle fait partie, aujourd'hui, de ce que l'on appelle couramment la culture dominante (*mainstream*).

Le lecteur peut désormais concevoir la place que nous occupons par rapport à notre objet d'étude. Nous souhaitons, ensuite, pouvoir cadrer scientifiquement le sujet que nous traitons au cours de notre recherche.



### III. Le skateboard dans la ville, une histoire des espaces urbains

Pour rendre intelligible notre recherche au lecteur et en faciliter la lecture, nous souhaitons définir les notions clés que nous traitons dans notre recherche et préciser le cadre théorique dans lequel elles s'insèrent.

Notre étude questionne les usages légitimes des espaces publics à travers l'exemple de la pratique du skateboard. La légitimité de cette présence sur les lieux partagés est remise en cause par de nombreux responsables politiques et riverains en raison de l'existence d'espaces dédiés : les skateparks. En d'autres termes, les skateurs doivent utiliser les installations prévues à cet effet et ne pas occuper l'espace public, comme le souligne l'élu Jean-Louis David par analogie avec la pratique du tennis.

« On ne reproche à personne de faire du tennis en pleine rue, car ils [les pratiquants] vont sur un terrain. »<sup>90</sup>

On comprend ici que Jean-Louis David ne perçoit pas la différence entre le tennis, pratique fédérale bien intégrée au cadre sportif culturel *mainstream*, et le skateboard, dont nous allons montrer que l'appréhension de l'espace public est constitutive de la pratique.

La conception que chacun a de son propre droit d'utilisation constitue un point essentiel des raisons des conflits d'usage qui sont apparus entre les différents utilisateurs des espaces publics. Or, les modalités de la pratique du skateboard sont plurielles, ce que ne conçoivent pas (ou rarement) les non-initiés. Il est donc nécessaire de définir ce qu'est le skateboard en décrivant notamment la variété des utilisations des espaces partagés. Cette richesse et cette liberté des usages apparaissent comme essentielles pour les pratiquants. Elles permettent de comprendre en quoi l'offre de « terrain » dédié, de type skatepark, ne suffit pas à couvrir l'ensemble de ces modalités et ne permet pas, par conséquent, de résoudre l'ensemble des

---

<sup>90</sup> Entretien avec Jean Louis David, 28/07/2018.

conflits d'usages. La présentation de ces différentes modalités de pratique nous amène ainsi à définir les lieux où se déroule notre recherche.

En étudiant le skateboard dans la ville et, même, l'influence de la culture urbaine et de sa gestion politique sur le monde du skate, nous identifions un objet de recherche particulier. Dans cette partie, nous souhaitons définir les lieux, les acteurs et les pratiques que nous mobilisons pour cette étude. Parmi les nombreuses notions que nous abordons, trois sont indissociables. Nous travaillons sur la pratique d'un objet (le skateboard) dans un lieu (la ville) qui possède un statut partagé (public). Ce sont ces trois bases de notre recherche que nous allons définir, ici, en amont de notre propos, pour préciser ce que nous concevons à travers ces notions.

## *A. Une étude des espaces urbains*

### 1. Définition

Notre étude, consacrée au skateboard, mobilise une notion connue de tous, l'espace public, mais dont la définition suscite de nombreux débats. La notion de ville elle-même, d'où émerge, à terme, le concept d'espace public, a évolué à travers l'histoire. Toutefois, il est possible d'identifier des permanences qui permettent de cerner cet objet autour de trois axes : la morphologie et la continuité du bâti, la concentration de fonctions spécifiques et la densité de population.

Pour les responsables politiques, la ville renvoie d'abord au statut administratif d'un espace qui concentre une population. Les pouvoirs publics définissent, aujourd'hui, des seuils à partir desquels on peut définir une ville. En France, l'Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE) définit une unité urbaine en fonction du continu des constructions (moins de 200 mètres d'espace) et du seuil de population (à partir de 2 000 habitants). Ces seuils varient en fonction des États : il est de 10 000 habitants au Canada et de 400 en Albanie. D'autres pays choisissent de prendre comme seuil la densité de population : au Japon 4 000 hab/km<sup>2</sup>, contre 1 000 hab/km<sup>2</sup> en Inde. Ceci montre les différentes conceptions du fait urbain, selon les contextes nationaux et/ou continentaux, malgré un phénomène universel qui est étudié par de nombreuses disciplines universitaires.

Les géographes étudient les rapports des sociétés humaines à leur espace. Pourtant, malgré l'intérêt de Vidal de la Blache au début du XX<sup>e</sup> siècle<sup>91</sup>, la géographie française classique dite « vidalienne » ne consacre que très peu d'études à l'espace urbain, hormis Raoul Blanchard<sup>92</sup>. À son image, quelques géographes s'adonnent à des monographies urbaines au cours de la seconde moitié du XX<sup>e</sup> siècle, en montrant l'influence du milieu urbain sur l'organisation spatiale des villes et de leur bâti. C'est, d'abord, par ses constructions que peut être définie la ville.

Géographes et historiens s'accordent sur cette notion primordiale pour analyser les espaces urbains : la frontière entre ville et campagne. Ainsi, la discipline historique considère que le fait urbain débute au Moyen-Orient dans les régions de la Mésopotamie à partir des IV<sup>e</sup> et III<sup>e</sup> millénaire avant notre ère<sup>93</sup>, comme l'exemple bien connu de la cité d'Uruk<sup>94</sup>. Dans ces cités néolithiques mésopotamiennes, la découverte de fortifications montre une volonté de protéger un butin (vivres et femmes) par un mur faisant office de frontière entre la ville et l'extérieur. Les cités correspondent, ainsi, à l'essor de figures royales qui souhaitent protéger une richesse. Ces espaces sont définis en opposition aux villages paléolithiques par la structuration autour et par les pouvoirs temporels. Cependant, on constate vite que les cités possèdent également des significations religieuses, ce qui montre une concentration des fonctions de commandement politique et spirituel.

Cette notion est bien présente et mieux connue, plus tardivement, à travers les rites de fondation des cités grecques des périodes archaïque et classique<sup>95</sup> pour lesquelles le *téménos* vient tracer les frontières des espaces consacrés aux dieux afin de protéger la *polis*<sup>96</sup>. De la même manière, le terme « urbain » est dérivé de l'*Urbs* qui est la partie inviolable de la cité de Rome. Cet espace est délimité de façon très précise par le *pomerium* et confère une dimension sacrée à ce qui se trouve à l'intérieur du tracé. Il existe alors des règles précises à respecter dans

---

<sup>91</sup> VIDAL DE LA BLACHE Paul, « Régions françaises », *Revue de Paris*, n° 6, 1910, p. 821-849.

<sup>92</sup> BLANCHARD Raoul, *Grenoble : étude de géographie urbaine*, Paris, France : Armand Colin, 1911, 162 p.

<sup>93</sup> MUMFORD Lewis, *La cité à travers l'histoire*, Agone, 2011, 44 p.

<sup>94</sup> MARGUERON Jean-Claude, *Cités invisibles. La naissance de l'urbanisme au Proche-Orient ancien. Approche archéologique*, Paris : Geuthner, 2013, 642 p.

<sup>95</sup> Du VIII<sup>e</sup> au IV<sup>e</sup> siècle avant notre ère.

<sup>96</sup> TRÉZINY Henri, « Les colonies grecques de Méditerranée occidentale », *Histoire urbaine*, vol. 13, n° 2, Société française d'histoire urbaine, Paris, 2005, p. 51-66.

son enceinte<sup>97</sup>. Ainsi, la ville est avant tout un espace identifiable par ses limites et son bâti qui lui confèrent, depuis, un statut particulier.

En Europe occidentale, durant l'époque médiévale, les villes marchandes protégées par des murs illustrent également cette distinction entre la ville et la campagne. D'autant que les seigneurs y concèdent, parfois, des chartes de franchise qui établissent des législations particulières dans ces espaces.

Le développement des villes industrielles modernes, à partir de la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, fait disparaître progressivement les anciennes enceintes. Le paysage urbain est modifié par l'instauration d'aires spécialisées pour favoriser la productivité. Dès lors, la frontière entre les deux mondes devient poreuse. Aujourd'hui, la frontière entre campagne et ville est bien plus complexe à délimiter tant les deux mondes sont perméables l'un à l'autre en raison de l'étalement urbain. En effet, l'expansion urbaine de la seconde moitié du XX<sup>e</sup> siècle dans les pays occidentaux entraîne une discontinuité de l'urbanisation qui fait émerger des lieux mixtes : citons par exemple les villes-dortoirs qui sont situées dans un paysage rural, mais qui accueillent les logements de nombreux travailleurs des villes-centres n'ayant pas les moyens de s'y loger. Ces espaces sont alors qualifiés de périurbains. La ville est, donc, un espace identifiable par la continuité du bâti et par l'architecture (rues, trottoirs, transports, etc.) qui y est présente. Cette morphologie spécifique influence la culture des individus, ainsi que leurs utilisations de l'espace. Le skateboard, nous le verrons, est né en ville, car c'est un lieu propice aux engins roulants. Mais ce lieu n'a pas été conçu, au départ, pour les skateurs, ce qui en fait un élément perturbateur de l'ordre urbain.

L'étalement urbain est, avant tout, le résultat des évolutions économiques et sociales des sociétés vers un modèle productif intense. Les industrialisations des XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles forgent le modèle des villes modernes, tandis que la tertiarisation de l'économie dans la seconde moitié du XX<sup>e</sup> et du début du XXI<sup>e</sup> siècle en diffuse le mode de vie. Au point que la croissance démographique des villes amène à en questionner la définition.

De fait, l'étalement complexifie la définition de la ville. En France, l'INSEE découpe le territoire en aires urbaines, depuis 1990.

---

<sup>97</sup> Alexandre Grandazzi, *La fondation de Rome : réflexion sur l'histoire*, Paris, les Belles lettres, 1991, 338 p.

« Une aire urbaine ou “grande aire urbaine” est un ensemble de communes, d’un seul tenant et sans enclave, constitué par un pôle urbain (unité urbaine) de plus de 10 000 emplois, et par des communes rurales ou unités urbaines (couronne périurbaine) dont au moins 40 % de la population résidente ayant un emploi travaille dans le pôle ou dans des communes attirées par celui-ci. »<sup>98</sup>

Cette définition de l’INSEE souligne le lien primordial qui existe entre l’emploi et la densité démographique. Les villes sont des bassins d’emplois et de consommation. Cela aborde le second axe autour duquel il est possible de cerner l’objet urbain : la concentration de fonctions spécifiques.

Les origines antiques, voire néolithiques, du fait urbain mettent en relief la particularité de ces espaces privilégiés au regard de la situation extérieure des campagnes. Ce qui permet de dégager des caractéristiques communes entre ces premières cités, malgré des distances temporelles et géographiques importantes. Dès l’origine, la concentration de l’habitat, jumelée à des fonctions particulières (religieuse, politique et économique), semble définir ce qu’est la ville, en plus de sa délimitation spatiale. L’essor des villes médiévales en Occident confirme cette importance de centralisation de plusieurs fonctions. Aujourd’hui encore, on constate la concentration des fonctions politiques, économiques et culturelles. La ville est le lieu privilégié des pouvoirs temporels et spirituels et du bassin économique, ceci a été d’autant plus renforcé par le développement du secteur tertiaire dans les pays occidentaux au cours de la seconde moitié du XX<sup>e</sup> siècle.

C’est avec le renouveau disciplinaire de la Nouvelle Géographie<sup>99</sup> et son « tournant quantitatif »<sup>100</sup> que le fait urbain devient un objet d’étude parce qu’il est appréhendé dans le cadre d’un espace polarisé intégré au système complexe des villes à l’échelle mondiale<sup>101</sup>. Cette conception s’inscrit dans le courant chorématique<sup>102</sup> qui traverse la discipline géographique

---

<sup>98</sup> Source : site internet de l’INSEE, « Aire urbaine », 13/10/2016.

<https://www.insee.fr/fr/metadonnees/definition/c2070>

<sup>99</sup> CLAVAL Paul, *La nouvelle géographie*, Paris, France : PUF, 1977, 126 p.

<sup>100</sup> BAVOUX Jean-Jacques, « Qu’a-t-on qualifié de “nouvelle géographie” ? », in *La géographie*, Paris : Armand Colin, 2016, p. 137-156.

<sup>101</sup> PUMAIN Denise, *La dynamique des villes*, Paris : Economica, 1982, 231 p.

<sup>102</sup> BRUNET Roger, « La composition des modèles dans l’analyse spatiale », *L’Espace géographique*, vol. 9, n° 4, 1980, p. 253-265.

influencée par les analyses sociologiques et économiques<sup>103</sup> en reprenant la notion de système et en considérant la ville comme un nœud (*hub*) au sein d'un tissu urbain<sup>104</sup>.

Le fait urbain est analysé par les historiens, depuis longtemps, à travers l'histoire politique, par exemple avec les récits de fondation des cités grecques. Mais, l'émergence d'un champ historique consacré aux villes est récente et ce champ est symbolisé par la création de la *Société française d'histoire urbaine* en 1998, qui publie la revue *Histoire urbaine* depuis 2000 afin de donner de la visibilité aux travaux traitant de ce thème. Ce champ d'étude est récent, mais il gagne en visibilité comme le montre la programmation des Rendez-vous de l'histoire de Blois 2024 qui ont pour thématique générale « La ville ».

La catégorisation des espaces urbains est à comprendre historiquement et géographiquement par l'évolutions des organisations sociétales autour de centres regroupant des fonctions politiques, économiques, culturelles et sociales. En l'occurrence, notre recherche s'intéresse à une pratique des espaces urbains qui ne correspond pas à ces fonctions prévues des villes. Le skateboard n'est pas une activité économique. Les skateurs utilisent des espaces, sans être des consommateurs de l'offre marchande présente dans la ville. Nous verrons qu'ils représentent une culture qui est marginale, au moins au début de leur histoire (cf. [Partie 2. II. D.](#)). Ainsi, leur présence dans les espaces urbains correspond à une adaptation des habitants à leur lieu de vie, une utilisation qui vient questionner les fonctions premières des villes.

Les études géographiques définissent les espaces urbains, d'abord, selon leur morphologie, avant de s'intéresser aux fonctions qu'ils concentrent. Mais, un autre aspect émerge plus tardivement : la prise en considération des populations qui y habitent.

Cette évolution s'insère dans un tournant davantage humain de la géographie. Bien que Vidal de la Blache ait déjà abordé la notion de géographie humaine<sup>105</sup>, ses successeurs conservent une approche physique de la discipline en favorisant le concept de milieu. La dimension humaine intègre pleinement les recherches de la Nouvelle géographie<sup>106</sup> qui s'inspire des travaux de l'École de Chicago<sup>107</sup>. Les sociologues de ce courant s'intéressent, en effet, à

---

<sup>103</sup> CHRISTALLER Walter, *Central places in Southern Germany*, BASKIN Carlisle (trad.), Prentice-Hall, 1966, 230 p.

<sup>104</sup> ROO Priscilla de, « La métropolité », in SALLEZ Allain, *Les villes, lieux d'Europe*, La Tour d'Aigues, 1993, p. 9-17.

<sup>105</sup> VIDAL DE LA BLACHE Paul, *Principes de géographie humaine*, Lyon : ENS Éditions, 1922, 325 p.

<sup>106</sup> CLAVAL, *La nouvelle géographie, op. cit.*

<sup>107</sup> CLAVAL Paul et CLAVAL Françoise, *Éléments de géographie humaine*, Paris, France : M.Th. Génin : Librairie techniques, 1974, 412 p.

l'organisation sociospatiale des villes<sup>108</sup> et aux interactions entre les individus au sein de ces espaces. La découverte des travaux de l'École de Chicago par des géographes place l'acteur au centre de nombreuses analyses géographiques par son rapport à son milieu. Cette dernière notion est, d'ailleurs, progressivement mise de côté et remplacée par la notion d'espace<sup>109</sup>, voire de territoire<sup>110</sup>, qui prend en considération le vécu des habitants. C'est bien ce qui nous intéresse dans ce travail de recherche. Nous étudions le rapport des habitants à leur espace, leur manière d'utiliser le lieu dans lequel ils vivent et les tensions que cela entraîne avec les autres utilisateurs et avec les pouvoirs publics.

Depuis l'Antiquité, les villes sont des espaces où règnent des modes de vie spécifiques, parfois très différents de ceux des campagnes environnantes, par la proximité avec les pouvoirs temporels et spirituels et par le milieu de vie qui concentre une population dense et un bâti continu. Notre étude s'intéresse, précisément, à cette notion de ville, car les skateurs sont des habitants qui expriment leur culture urbaine en utilisant le mobilier des villes, tout en remettant en question les fonctions premières pensées par les aménageurs de ces espaces.

## 2. La vie urbaine

« La ville est plutôt un état d'esprit, un ensemble de coutumes et de traditions. »<sup>111</sup>

Notre propos s'intéresse certes à la ville, mais plus précisément aux usages des espaces urbains, c'est-à-dire aux interactions entre les habitants et leur milieu de vie. Ainsi, les villes offrent un cadre particulier aux individus qui façonnent leur manière d'y habiter.

Depuis 2007, l'Organisation des Nations Unies (ONU) et la Banque Mondiale estiment que plus de la moitié des habitants de la planète est citadine<sup>112</sup>. Le constat de cette explosion urbaine, due aux fortes croissances démographiques d'Asie du sud et d'Afrique subsaharienne,

---

<sup>108</sup> BURGESS Ernest W. et PARK Robert E., *The City*, Chicago : Univ. of Chicago Press, 1925, 239 p.

<sup>109</sup> SOJA Edward W., *Postmodern geographies : the reassertion of space in critical social theory*, London ; New York : Verso, 1989, 266 p.

<sup>110</sup> DI MÉO Guy, *Géographie sociale et territoires*, Paris : Nathan, 1998, 320 p.

<sup>111</sup> Robert E. Park, « The City: Suggestions for the Investigation of Human Behavior in the City Environment », *American Journal of Sociology*, 1915, vol. 20, n° 5, p. 577.

<sup>112</sup> VÉRON Jacques, « La moitié de la population mondiale vit en ville », *Population & Sociétés*, vol. 435, n° 6, Ined Éditions, Paris, 2007, p. 1-4.

sous-entend qu'il existe une variété d'espaces urbains, donc d'importantes différences entre les pays développés et les pays les moins avancés. En 2020, la Banque Mondiale estime à 4,2 milliards le nombre d'habitants en ville à l'échelle planétaire. Dans la partie précédente, nous affirmions que l'urbain peut être défini en opposition avec le rural impliquant des modes de vie spécifiques. Il va de soi que le mode de vie urbain ne peut être identique pour plus de quatre milliards d'êtres humains<sup>113</sup>.

Cependant, des similarités semblent perdurer au sein des aires culturelles occidentales. Le paysage issu des industrialisations, les transports, l'organisation centre-périphéries et les pratiques des habitants sont des points communs qui permettent aux espaces urbains occidentaux d'être aisément identifiables. Dans ces sociétés, les taux d'urbanisation sont estimés par la Banque Mondiale à hauteur de 80% des populations nationales. Or, la concentration des fonctions culturelle, économique et politique au sein des villes amène à penser que la quasi-totalité de la population aurait adopté un mode de vie urbain sans même y habiter.

On ne peut simplifier la diversité des manières d'habiter les villes occidentales, mais on peut identifier des traits communs dans les modes de vie urbains : identification d'un paysage au bâti continu adoptant la verticalité ; des trajets journaliers rythmés par l'utilisation de transports urbains sur des voies spécifiques ; et des repères sensitifs identifiables (odeurs et sons). D'ailleurs, Alain Corbin a étudié cette perception des odeurs des villes<sup>114</sup>. Ainsi, les pratiquants de skateboard possèdent leur propre appréhension sensitive de la ville, comme l'ont montré Claire Calogirou et Marc Touché<sup>115</sup>.

Dès 1880, Vidal de la Blache s'intéresse au « genre de vie » pour caractériser l'influence de l'environnement sur la vie des individus<sup>116</sup>. Il constate que les espaces urbains imposent un mode de vie spécifique à leurs habitants. Cependant, plus tard, les analyses de l'École de Chicago tendent à montrer que cela ne débouche pas, malgré tout, sur une forme

---

<sup>113</sup> PAULET Jean-Pierre, « La ville, objet de débat », in *Manuel de géographie urbaine*, Paris : Armand Colin, 2009, p. 7-30.

<sup>114</sup> CORBIN Alain, *Le miasme et la jonquille : l'odorat et l'imaginaire social, XVIIIe-XIXe siècles*, Paris : Flammarion, 1982, 432 p.

<sup>115</sup> CALOGIROU Claire et TOUCHÉ Marc, « Des jeunes et la rue : les rapports physiques et sonores des skateurs aux espaces urbains », *Espaces et Sociétés*, n° 90, 1997, p. 69-88.

<sup>116</sup> RIBEIRO Guilherme, « Question régionale, identité nationale et émergence du monde urbain-industriel. La modernité dans l'œuvre de Paul Vidal de la Blache », *Annales de géographie*, vol. 699, n° 5, Armand Colin, Paris, 2014, p. 1215-1238.



d'homogénéisation<sup>117</sup>. Au contraire, Louis Wirth montre la multiplication des petits groupes affirmant leur propre identité<sup>118</sup>.

Les citoyens adoptent des styles de vie aux caractéristiques communes d'une ville à l'autre tout en affirmant chacun leur propre identité au sein du pluralisme culturel qui émane du regroupement concentrique de populations variées. Les usages des espaces partagés sont alors divers et dépendent des modes de vie de chacun. L'analyse de ces différences permet une meilleure connaissance des populations urbaines. C'est ce que font, par exemple, les sociologues :

« Si la ville se tenait dans une société, c'est la vie urbaine qui tient lieu à présent de société, de monde et de rapport au monde. »<sup>119</sup>

On comprend bien que les espaces urbains doivent être définis en prenant la mesure des individus qui y sont acteurs. C'est ce que la géographie a réactualisé, depuis les années 2000, sous le concept d'habiter en insistant sur l'influence de l'espace sur les sociétés et inversement des sociétés sur leur espace. Une forme d'interaction existe entre les individus et leur espace, ce qui peut être défini, dans le cas des villes, par l'urbanité. Ce terme possède, d'abord, le sens de ce qui est urbain<sup>120</sup>. Pour Michel Lussault, il s'agit d'une notion relative pour définir le degré d'urbanité d'une situation urbaine. En cela, les espaces publics auraient un fort degré d'urbanité par l'importante mixité sociale et fonctionnelle qui y règne. Les lieux partagés, que nous étudions, sont porteurs d'urbanité et les skateurs possèdent un rapport intense à leur milieu de pratique, donc ils ont également un degré élevé d'urbanité. D'ailleurs, le terme, dans le sens courant, renvoie davantage à la notion de politesse. La définition passe ainsi des « relations que les êtres humains doivent entretenir entre eux quand ils habitent en ville et qu'ils doivent coexister dans cet espace »<sup>121</sup> à la notion de politesse. Ce glissement étymologique illustre que les espaces publics sont soumis à des tensions entre les individus qu'il est tenu de limiter. Nos recherches viennent nourrir ces réflexions sur l'urbanité des habitants, en présentant la situation

---

<sup>117</sup> FIJALKOW Yankel, « La ville, un ou des modes de vie », in *Sociologie des villes*, Paris : La Découverte, 2017, p. 45-72.

<sup>118</sup> WIRTH Louis, « Urbanism as a Way of Life », *American Journal of Sociology*, vol. 44, n° 1, University of Chicago Press, 1938, p. 1-24.

<sup>119</sup> BAUDRY Patrick, « Les temps urbains de la vie et de la mort », in *Le quotidien urbain*, Paris : La Découverte, 2001, p. 128-144.

<sup>120</sup> LUSSAULT Michel, « Urbanité », in LÉVY Jacques et LUSSAULT Michel, *Dictionnaire de géographie et de l'espace des sociétés*, La Documentation Française, 2013, p. 966.

<sup>121</sup> MONNET Jérôme et CAPRON Guénola (dir.), *L'urbanité dans les Amériques : les processus d'identification socio-spatiale*, Toulouse : Presses Universitaires du Mirail, 2000, p. 9.

des skateurs bordelais. Ceci s'insère dans un courant plus large d'intérêt pour la vie des urbains comme le prouve le programme des *Rendez-vous de l'histoire* de Blois qui mentionne « un domaine de recherche très vivant [qui] cherche à comprendre comment on “vit la ville”. La ville vécue, c'est au fond tout ce qu'on peut faire dans la ville, tout ce qu'on peut observer dans un milieu urbain en interrogeant la spécificité. Ce peut être l'activité politique et l'organisation municipale, mais aussi l'emboîtement des pouvoirs urbains et nationaux ; religieux et professionnels ; la ville espace de production et de consommation »<sup>122</sup>.

Dans son analyse de la vie de la rue au XVIII<sup>e</sup> siècle, l'historienne Arlette Farge a particulièrement bien montré que cet espace est une forme de miroir amplifiant de la société, qu'il est compliqué d'administrer :

« Difficile à connaître, difficile à comprendre et à dire, impossible à limiter dans des définitions trop strictes, comme si à travers elle s'écoulait toujours un peu plus de vie ou d'événements que l'on prévoit les murs et les institutions.

Difficile et pourtant attirante, comme si dans sa réalité même se trouvait quelques clés pour mieux comprendre le tissu des relations sociales, le jeu vital de ce qu'il occupe et la parcours et l'enjeu qu'elle représente pour ceux qui gouvernent le pays et la ville. Attirante, comme si la rue enserrait en elle, quelque part, l'essentiel de la vie sans pourtant jamais pouvoir le livrer définitivement. »<sup>123</sup>

Pour l'historienne, la rue et la ville sont des enjeux pour les pouvoirs publics. En effet, comme ils concentrent la majeure partie de la population et qu'ils favorisent les rencontres entre les habitants, ces espaces retiennent vivement l'attention des politiques de gouvernance nationales et locales.

### 3. Gouvernance de la ville

La ville possède un statut particulier par la concentration de ses activités et de ses habitants, c'est pourquoi le maintien d'un ordre établi y est important. Cela passe par une variété de modalités politiques selon les villes, nous souhaitons insister sur ce cadre légal ancien qui

---

<sup>122</sup> Programme des *Rendez-vous de l'histoire* de Blois, 2024, p. 10.

<sup>123</sup> FARGE Arlette, *Vivre dans la rue à Paris au XVIII<sup>e</sup> siècle*, Paris : Gallimard, 1992, p. 19.

évolue avec la culture des sociétés. Notre seconde partie de cette thèse s'efforcera, justement, à montrer comment ces mutations culturelles influent sur les politiques locales.

« À mesure que l'on avance dans le XVIII<sup>ème</sup> siècle, et plus particulièrement dans la seconde moitié, apparaissent toutes autres sortes d'interventions. Des discours nouveaux se font jour et trouvent écho auprès des élites : ils viennent de médecins, de juristes, d'architectes, d'entrepreneurs des manufactures. Tous s'accordent à souhaiter une réelle prise en charge de la population en fonction d'une préoccupation nouvelle : la population doit être soumise et réglée pour devenir productive. On abandonne une morale sociale de l'assistance pour se préoccuper de l'ordre et de la santé des peuples. Dès lors, on réfléchit de toutes parts sur l'espace urbain et sur son organisation. Sur la rue et ses mouvements en tous sens se profile le projet d'une planification qui la quadrillera pour l'assainir, qui voudra faire éclater la foule en individus séparés dans un espace neutralisé. »<sup>124</sup>

Les villes font l'objet de réglementations spécifiques depuis l'Antiquité. Nul ne peut franchir le *pomerium* et entrer dans l'*Urbs* de Rome avec ses armes car la sacralité de l'espace y interdit tout rappel à la mort et, indirectement, à la guerre sauf dans le cas de la cérémonie du triomphe accordée à un général victorieux. De même, les chartes de franchises bourgeoises de l'époque médiévale illustrent la particularité législative dont bénéficient les espaces urbains pour correspondre à l'originalité de la vie urbaine.

Les exemples sont nombreux à travers l'histoire des différentes aires culturelles, mais l'explosion du fait urbain depuis les industrialisations des XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles oblige les responsables locaux à adopter de nouvelles formes de gouvernance des villes et en ville pour organiser les cadres de vie de la masse des habitants.

Après chacune des deux guerres mondiales, des plans de reconstruction sont mis sur pied à l'échelle nationale, notamment dans les villes. C'est à cette occasion que se développe l'urbanisme et l'idée d'une gestion planifiée de l'occupation spatiale des villes et des logements<sup>125</sup>. Des architectes théorisent la cité idéale<sup>126</sup> selon la logique de l'utilité des espaces, ce qui aboutit à la définition de fonctions urbaines et à la spécialisation de zones définies.

---

<sup>124</sup> *Ibid.*, p. 195.

<sup>125</sup> VOLDMAN Danièle, *La reconstruction des villes françaises de 1940 à 1954 : histoire d'une politique*, Paris : L'Harmattan, 1997, 487 p.

<sup>126</sup> Ce qui est déjà le cas durant la Renaissance italienne.

L'urbanisme fonctionnaliste représenté par la Charte d'Athènes<sup>127</sup> est érigé en quasi doctrine officielle en France durant la fin des années 1950. Il s'agit d'organiser l'espace des villes à l'échelle nationale. Cela passe par l'instauration de la Délégation à l'aménagement du territoire et à l'action régionale (DATAR) en 1963 qui fusionne les ministères de l'urbanisme, de la construction et des travaux publics<sup>128</sup>. La priorité n'est plus à la Reconstruction<sup>129</sup>, mais à la construction de logements pour répondre au développement urbain des Trente Glorieuses. C'est notamment le début de la politique des Grands Ensembles autour des principales villes françaises<sup>130</sup>, ce qui nourrit de nombreuses critiques notamment de la part des Situationnistes<sup>131</sup>. Nous verrons que cet urbanisme fonctionnaliste est remis en question par la pratique du skateboard dans la ville (cf. [Partie 2. I. E.](#)), car leur utilisation ne rentre pas dans le cadre des usages pensés par les aménageurs.

Un changement majeur s'opère dans la gouvernance des villes avec les lois Defferre, de 1982 à 1986, qui organisent le transfert d'une partie des pouvoirs de l'État aux collectivités locales. La décentralisation octroie de nouvelles missions aux municipalités, notamment dans la gestion des affaires urbaines. Surtout, elle désengage financièrement l'État de ces questions locales.

« On est ainsi passé, en quelques décennies, d'une politique territoriale décidée nationalement, obéissant à une logique de redistribution nationale des hommes et des activités, à des politiques territoriales fondées sur des réflexions et un développement endogènes. »<sup>132</sup>

Les collectivités locales acquièrent une nouvelle autonomie afin d'aménager leur territoire, elles doivent désormais, parfois, faire sans l'aide financière de l'État pour ces questions et sont, alors, forcées de faire appel à des fonds associatifs et privés. Depuis, la

---

<sup>127</sup> Texte paru en 1943 suite à un congrès tenu en 1933.

<sup>128</sup> LACAZE Jean Paul, *La transformation des villes et les politiques urbaines : 1945-2005*, Paris : Presses de l'École nationale des ponts et chaussées, 2006, 255 p.

<sup>129</sup> Période de 1944 à 1955 en France nommée Reconstruction en lien avec le ministère de la Reconstruction et de l'Urbanisme créé en 1944 et qui change de dénomination en 1955.

<sup>130</sup> DUFAUX Frédéric et FOURCAUT Annie (dir.), *Le monde des grands ensembles*, Grâne : Éd. Créaphis, 2004, 251 p.

<sup>131</sup> INTERNATIONALE SITUATIONNISTE, « L'urbanisme unitaire à la fin des années 50 », *Internationale situationnistes*, n° 3, 1959, p. 4-5.

<sup>132</sup> DUBOIS Jérôme, *Les politiques publiques territoriales : la gouvernance multi-niveaux face aux défis de l'aménagement*, Rennes : Presses universitaires de Rennes, 2009, p. 21.

gouvernance des villes prend en compte les avis des habitants par le biais de conseils de quartiers, créés en 2002 avec la loi Vaillant, et par des consultations régulières. Les politiques de la ville se transforment. Cette évolution est notamment visible à travers la prise en considération progressive du quotidien des habitants que traduit la multiplication des concertations. Ce processus tend à imaginer et organiser une gouvernance partagée pour répondre à la fois à une forme de désengagement de l'État dans certains domaines et à une volonté de développement de la démocratie participative à l'échelon local.<sup>133</sup>

D'une part, la raréfaction des denrées de l'État conduit au transfert de certaines prérogatives vers les municipalités, qui doivent alors se tourner vers les réseaux privés et associatifs pour trouver des financements. D'autre part, la volonté des habitants d'influencer, plus directement, les décisions les concernant amène à développer les processus de démocratie participative. La combinaison de ces deux évolutions récentes tend vers le partage de la charge de gouvernance des villes, permettant aussi aux municipalités de se déresponsabiliser de nombreuses décisions. Notre thèse s'intéresse particulièrement à ces processus de décision partagée entre les utilisateurs et les législateurs, en nous focalisant sur l'exemple de l'histoire locale du skateboard et de son intégration.

La remise au centre de la question du confort de vie au sein des espaces urbains, par une participation accrue des habitants aux prises de décisions, est doublée d'un besoin des centres-villes de rivaliser avec l'essor de nouveaux espaces commerciaux périphériques, réduisant le pouvoir économique du centre. La redynamisation des espaces centraux historiques passe par la réhabilitation de la place des piétons sur ces lieux, qui doivent mettre en valeur la dimension patrimoniale des villes<sup>134</sup>. Le réaménagement de nombreux centres-villes permet aux habitants de concevoir de nouveaux usages de ces lieux créés (cf. [Partie 2. III. C.](#)). Parmi ces utilisateurs, les skateurs, qui affirment leur propre pratique des espaces urbains, viennent questionner les fonctions prévues de ces lieux.

Le développement des villes, à partir des XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles, conduit à l'émergence d'un mode de vie citoyen spécifique, au sein duquel la notion de loisir et de divertissement représente un point important pour les populations qui utilisent alors, parfois, leur environnement urbain comme lieu de pratique. Cela, bien que le lieu concerné soit un espace

---

<sup>133</sup> CHEVALLIER Jacques, *L'État post-moderne*, Issy-les-Moulineaux : LGDJ, 2017, 328 p.

<sup>134</sup> BRENAC Thierry *et alii*, « Centres-villes aménagés pour les piétons : développement durable ou marketing urbain et tri social ? », *Rech. Transp. Secur.*, vol. 2013, n° 04, 2013, p. 271-282 ; FÉRIEL Cédric, « L'invention du centre-ville européen. La politique des secteurs piétonniers en Europe occidentale, 1960-1980 », *Histoire urbaine*, vol. 42, n° 1, Société française d'histoire urbaine, Paris, 2015, p. 99-122.

public, c'est-à-dire ouvert à tous. Cette notion est essentielle pour les sociétés contemporaines qui ont bien souvent lutté pour l'obtention de droits à utiliser des espaces. Notre recherche se situe dans les espaces urbains, car les skateurs s'y déploient, mais, surtout, dans les lieux publics qui sont les théâtres privilégiés des interactions sociales. Cette publicité de l'espace est une dimension primordiale de notre étude que nous allons préciser pour que notre analyse soit intelligible au lecteur.

## *B. La particularité des espaces publics*

La ville est un ensemble d'espaces identifiables à des échelles différentes qu'il a fallu organiser face à l'explosion du développement urbain, suite à l'industrialisation des XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles, puis à la tertiarisation de l'économie aux XX<sup>e</sup> et XXI<sup>e</sup> siècles. La nature de ces espaces dépend de leur fonction (logement, commerce, voirie) qui est plus évidente dans certains cas (école, commissariat, etc.). À l'inverse de cela, les espaces dits « publics » sont complexes à définir et leurs fonctions varient selon les conceptions des sociétés qui y vivent. L'adjectif public, dérivé du latin « *populus* », vient signifier qu'il est destiné au peuple, à l'usage de tous. Ce qui implique que l'État doive en assurer la jouissance à tous ses administrés, prérogative qui revient ainsi aux collectivités locales.

La gestion de ces espaces en incombe aux municipalités qui doivent y définir les règles de cohabitation car, si tous les habitants doivent pouvoir jouir de ces lieux « ouverts », ils n'en font pas tous le même usage et les lois ont pour objectif d'y limiter les conflits potentiels.

Les usages des citoyens questionnent la manière d'habiter les différents espaces de la ville, de même que la diversité des individus amène à traiter de la cohabitation de ces derniers entre eux. Les villes favorisent les interactions entre individus, et plus particulièrement dans les espaces dits « publics ». C'est là un autre facteur essentiel de notre étude qui s'intéresse aux pratiques au sein de l'espace urbain sur des lieux publics. D'abord, car il s'agit d'une des manières de pratiquer cette activité en utilisant le mobilier urbain comme support. Mais surtout, ce détournement de la fonction première du mobilier amène à questionner les pratiques acceptables et acceptées au sein des espaces partagés. Au même titre que les arts de rue posent la question de savoir ce qui est autorisé.

Nous traitons des espaces publics physiques, au sens géographique. De nombreuses études s'intéressent à l'espace public comme lieu métaphorique synonyme de débat public, notamment depuis les travaux fondateurs de Jürgen Habermas<sup>135</sup>. Nous n'aborderons pas cet aspect pour nous focaliser sur le sens matériel des espaces publics, c'est-à-dire des lieux ouverts aux publics.

« Ces espaces publics – dont la responsabilité juridique varie d'un cas à un autre, et dont les usages sont incroyablement versatiles – mettent en relation, du moins potentiellement, des gens, qui s'y croisent, s'évitent, se frottent, se saluent, conversent, font connaissance, se quittent, s'ignorent, se heurtent, s'agressent, etc. Ils remplissent une fonction essentielle de la vie collective : la communication. Ils facilitent l'urbanité élémentaire et reçoivent, comme un don anonyme et sans réciprocité attendue, l'altérité. C'est dans les espaces publics que le soi éprouve l'autre. C'est dans ces espaces dits publics que chacun perçoit dans l'étrangeté de l'autre la garantie de sa propre différence. »<sup>136</sup>

Le philosophe Thierry Paquot explicite bien tout l'enjeu social que représentent ces espaces. La mixité des individus et des usages au sein de ces lieux partagés y confère un fort potentiel de sociabilité. Les liens forcés que créent les usagers peuvent alors être conflictuels, mais cela représente également un catalyseur pour les cultures qui y sont présentes. Le côtoiement d'une multitude de cultures spécifiques sur ces lieux publics entraîne des rejets, des transferts et des emprunts qui enrichissent chacune de ces cultures.

Quelles limites fixent les municipalités ? Quelles limites sont acceptées par le public présent ?

Notre étude ne peut répondre entièrement à ces interrogations complexes qui méritent de s'y intéresser sur un temps plus long et de manière collégiale, mais nous allons montrer que l'analyse de la pratique du skateboard dans l'espace public bordelais interroge ces limites.

Cette considération reprend ce que nous avons déjà abordé quant à l'intérêt sociétal de notre travail par sa réflexion sur le « vivre-ensemble » (cf. [Partie 1. I. B.](#)). Parmi tous les usages des espaces publics, nous avons choisi d'étudier celui de la pratique du skateboard pour les raisons présentées en début de propos. La situation locale actuelle met en exergue des tensions

---

<sup>135</sup> HABERMAS Jürgen, *L'espace public : archéologie de la publicité comme dimension constitutive de la société bourgeoise*, Paris : Payot, 1988, 324 p.

<sup>136</sup> PAQUOT Thierry, *L'espace public*, Paris : la Découverte, 2009, 128 p.

autour de la place du skate dans la ville. Or, une part des tensions vient de la méconnaissance de cette pratique par les non-initiés. Nous avons donc l'ambition de définir le skateboard pour qu'il puisse être compris dans sa globalité par le lecteur.

### *C. Le skateboard, un objet du quotidien des villes*

Nous avons choisi d'étudier la place de la pratique du skateboard dans l'espace urbain. Or, cet objet, techniquement assez simple (en apparence peut-être), englobe une multiplicité de pratiques et rassemble une communauté nombreuse et diverse autour d'une ou plusieurs identités, qui font débats entre représentations et revendications. Cette complexité du monde du skateboard, méconnue d'une partie des non pratiquants, participe à l'existence de conflits d'usage. En effet, des nombreux usagers et responsables municipaux considèrent uniquement le skate en tant que sport et, donc, à pratiquer sur un terrain conçu pour cet usage. Mais cet aspect ne correspond pas à l'ensemble des skateurs. Nous souhaitons, dans cette partie, définir plus en détails les différentes manières d'utiliser et de concevoir le skateboard pour que le lecteur puisse affiner sa compréhension de notre recherche.

L'appellation skateboard recouvre une pluralité d'engins roulants dont les caractéristiques ont évolué au cours des différentes générations, amenant à des spécificités internes et des méthodes de pratique distinctes. Nous présentons l'évolution des formes et des techniques de planches en annexe pour synthétiser les différences développées au cours de l'histoire du skateboard, qui sont à l'origine d'une variété des manières de pratiquer (cf. [Annexe 5](#)). Cette riche variété est un atout dans le développement des effectifs de pratiquants où chacun peut y trouver sa convenance, mais elle est source d'incompréhension par les pouvoirs publics qui tendent à simplifier son usage à un unique domaine afin d'en faciliter le contrôle.

L'analyse technique de la pratique du skateboard est nécessaire à la compréhension de son implantation dans la ville, car cela suppose des méthodes de pratique, des gestes techniques, des postures, qui induisent, par la suite, des revendications de cultures spécifiques. Nous avons déjà abordé l'article de référence de Marcel Mauss, dans lequel il présente la technique du corps comme « un acte traditionnel efficace »<sup>137</sup>, qui résulte de l'expression culturel des individus.

---

<sup>137</sup> MAUSS, « Les techniques du corps », *art. cit.*, p. 365.



Selon Mauss, l'incorporation des normes sociales se traduit par l'adoption d'attitudes corporelles normées héritées par mimétisme et éducation. Cette idée est, par la suite, bien développée par Pierre Bourdieu à travers la notion d'*habitus*<sup>138</sup>. De même, George Vigarello montre que les techniques sportives sont des produits culturels influencés par des facteurs esthétiques, technologiques et éthiques<sup>139</sup>. Mais l'historien nuance son propos en affirmant que les acteurs internes, qui produisent des innovations, possèdent une marge d'autonomie. Près de vingt ans plus tard, l'ouvrage collectif dirigé par Luc Robène et Yvon Léziart réaffirme « à la modernité du regard historique contemporain que l'étendue des questions et des objets historiques est théoriquement illimitée ; que chaque geste humain, chaque technique corporelle, peut être objet d'histoire, centre d'un problème dont les réponses fondent une forme d'heuristique historique de la motricité humaine. »<sup>140</sup> Notre recherche porte sur les pratiques urbaines d'un groupe particulier (skateurs) dont la technique est un élément qui traduit la culture et l'identité du monde du skateboard. Au cours de notre développement, nous montrerons en quoi les évolutions des techniques du corps illustrent des modifications culturelles des skateurs (cf. [Partie 2. II. C. 1.](#)). Avant cela, nous souhaitons, ici, détailler les origines de la construction de la planche à roulette.

De nombreux historiques de l'évolution des planches sont réalisés par des adeptes. Beaucoup sont consultables sur internet, certains sont publiés et, pour la plupart, les informations se recoupent assez bien<sup>141</sup>. Le travail scientifique le plus complet, qui comprend également un historique chronologique par souci de clarté, est celui de Iain Borden dans lequel il détaille les dimensions, matériaux et techniques de fabrication des premiers skateboards en Californie, tout en rappelant les origines, plus confuses, des « *scooters skate* » bricolés à partir de caisses en bois et de patins à roulettes<sup>142</sup>. L'ouvrage écrit par Beacky Beal propose aussi un historique des faits notables de la pratique du skateboard de 1963 à 2010<sup>143</sup>, mais sans analyse ni commentaire des événements cités. En revanche, les travaux francophones de Julien Glauser,

---

<sup>138</sup> BOURDIEU Pierre, *Esquisse d'une théorie de la pratique. Précédé de « Trois études d'ethnologie kabyle »*, Paris : Éditions Points, 1978, 448 p.

<sup>139</sup> VIGARELLO, *Une histoire culturelle du sport. Techniques d'hier... et d'aujourd'hui*, op. cit.

<sup>140</sup> ROBÈNE Luc, « Introduction à l'histoire des techniques sportives. », in ROBÈNE Luc et LEZIART Yvon (dir.), *L'homme en mouvement : histoire et anthropologie des techniques sportives*, Paris : Chiron, 2006, p. 12.

<sup>141</sup> Fabrice Le Mao, *Skate*, Paris, Fitway Pub., 2004 ; Christophe Perez, *Surf, skate & snow : contre-cultures*, Paris, Éditions courtes et longues, 2018 ; Raphaël Zarka, *Une journée sans vague : chronologie lacunaire du skateboard 1779-2009*, Nouvelle éd. augmentée., Paris, Éd. B42, 2009.

<sup>142</sup> BORDEN Iain, *Skateboarding and the city : a complete history*, London ; New York : Bloomsbury Academic, 2019, 384 p.

<sup>143</sup> BEAL Becky, *Skateboarding : the ultimate guide*, Santa Barbara : Greenwood Press, 2013, 150 p.

Sébastien Cretin et Julien Laurent introduisent leur propos par de très bon résumés des mutations techniques des planches<sup>144</sup>. Ces historiques sont construits de manière pertinente. D'ailleurs, les archives de la presse spécialisée, que nous avons consultées, confirment leurs chronologies des évolutions techniques (cf. [État des sources](#)). Nous avons choisi de synthétiser les informations dans une notice située en annexe de notre propos pour apporter davantage de fluidité à la lecture de notre développement (cf. [Annexe 5](#)).

Malgré une certaine uniformisation actuelle des modèles de planches, il existe une variété d'utilisation allant du transport occasionnel aux méga rampes de compétitions internationales en passant par le *bowl* ou le *street* qui détourne le mobilier urbain.

Nous étudions les usages des espaces publics à travers l'exemple du skateboard. Ainsi, nos recherches s'intéressent peu à certains skateurs : soit en raison d'une pratique que l'on peut qualifier de « passante », c'est-à-dire que son utilisation des espaces publics est temporellement limitée à sa traversée, influant peu sur la production de l'espace concerné ; soit par l'utilisation d'espaces privés destinés à la pratique du skateboard, qui échappent à la législation de la voie publique et qui limitent les conflits potentiels avec d'autres utilisateurs. Malgré tout, les politiques municipales qui visent à promouvoir ou à endiguer des activités physiques ou culturelles, concernent aussi des espaces privés.

Assurément, les skateurs utilisant le mobilier urbain de manière récurrente intéressent le plus nos recherches sur les usages des espaces publics. Pour autant, nous souhaitons présenter au lecteur la diversité des manières de pratiquer le skateboard, car nous nous sommes intéressés à l'ensemble du monde du skate, pour en comprendre la culture interne.

En premier lieu se situe la pratique de rue<sup>145</sup> qui se déroule sur un espace d'un périmètre variable, pouvant aller de deux mètres carrés à un hectare. Cet ordre de grandeur repose sur nos observations de plusieurs *spots* réputés de la ville de Bordeaux (cf. [Annexe 4](#)), mais pourrait faire l'objet d'une étude sérieuse complète. Sur le *spot*, le mobilier urbain présent est utilisé comme obstacle à sauter ou comme support à d'autres figures (*tricks*) en y faisant glisser/râcler

---

<sup>144</sup> GLAUSER, *Tokyo-skate*, op. cit. ; CRETIN, *La transmission des savoirs du skateboard à l'épreuve des nouvelles technologies et l'information et de la communication*, op. cit. ; LAURENT, *Le skateboard à Montpellier*, op. cit.

<sup>145</sup> Certains skateurs utilisent le terme *street* pour nommer cette utilisation, mais cela peut prêter à confusion avec la pratique qui se déroule dans un skatepark qui imite le mobilier urbain. Nous présentons cette utilisation en suivant.

la planche, les roues ou les trucks<sup>146</sup>. Une simple plaque d'égout peut servir de mesure par-dessus laquelle doit décoller le skate. Les possibilités sont infinies et les skateurs utilisent aussi leurs propres équipements (sac à dos, planches...). L'implantation de cet usage dans les espaces publics induit une forme d'appropriation spatiale temporaire des lieux, malgré leur caractère partagé, c'est ce que nous avons pu constater lors de nos observations non participantes et participantes. Ceci peut conduire à des conflits d'usages avec les autres utilisateurs. C'est cette pratique que nous analysons le plus, pour interroger les limites des usages légitimes au sein des espaces publics. Cependant, d'autres formes d'utilisation de la planche coexistent.

L'utilisation de la rue par les skateurs est à distinguer de la pratique en *street park* qui se déroule au sein d'un skatepark où sont reproduits des éléments du mobilier urbain : main courante (rail), banc (table à *manual*<sup>147</sup>), marches, etc. Ces modules sont inspirés du paysage urbain et adaptés à la pratique, en y ajoutant des plans inclinés et des barres rondes ou carrées aux arrêtes (*coping*) pour y réaliser des figures et limiter la dégradation des modules. Le *street* fait l'objet d'épreuves normées selon un cadre défini lors de compétitions (*Street League Skateboarding* ou Jeux Olympiques par exemple). La formalisation de la pratique sauvage tient autant à la volonté de limiter les conflits d'usage qu'à la sportivisation du skateboard à travers la mise en place de compétitions sur le modèle des sports modernes, nous développons cet aspect en annexe pour montrer comment ce processus est intégré à l'essor d'institutions mondiales (cf. [Annexe 6](#)). Ainsi, cette spécialité intéresse également notre étude car, d'une part, ces lieux dédiés sont souvent proposés par les municipalités parmi des lieux publics<sup>148</sup> et, d'autre part, le succès de ces *parks* illustre des mutations culturelles internes, qui se répercutent sur les utilisations des espaces partagés.

Une autre pratique, présente aux Jeux Olympiques, consiste à rouler et à réaliser des figures dans une sorte de bassin (le *bowl*). Cela reproduit la période de la fin des années 1970, durant laquelle les skateurs de Los Angeles investissaient les piscines privées vidées en raison d'une sécheresse importante.

L'autre discipline phare des années 1980 fut l'utilisation de rampes en bois en forme de U permettant de réaliser des figures. La « vert » (pour signifier la verticalité de la position à

---

<sup>146</sup> Axe métallique faisant la liaison entre la planche et les roues.

<sup>147</sup> Manual : action de rouler en faisant décoller les deux roues avant de la planche.

<sup>148</sup> LEPILLE Romain, « Analyse sociogéographique des données institutionnelles sur le skateboard : « une approche « par le haut » », Bourse olympique obtenue auprès de l'Académie Nationale Olympique Française (ANOF) et du Centre d'Études Olympiques Français (CEOF), Rouen, 23.06.2023, p. 51.

adopter) peut se pratiquer en skatepark ou dans d'autres espaces privés. Là encore, les problématiques liées à l'utilisation de la voie publique ne touchent pas directement ces skateurs, qui sont rares à faire également du *street*. Cependant, nos recherches portent sur l'ensemble des disciplines, afin de comprendre le monde du skateboard et ses mutations, pour rendre compte des évolutions qui traversent son histoire et expliquent la culture qui y est associée.

Enfin, citons une variable de la forme « classique » de la planche, le longboard. Comme son nom l'indique, la planche de bois dépasse la taille standardisée des autres skates et au moins l'une des extrémités est plate. Les roues, plus larges, sont en gomme, ce qui permet d'obtenir davantage de stabilité et d'atteindre une vitesse plus importante. En conséquence, c'est une variante utile à l'utilisation de la planche comme moyen de déplacement. Cette pratique de promenade (*cruising*) est répandue, mais très rarement comptabilisée dans les études sur le sport et/ou sur les espaces publics. En traversant les lieux partagés, sans les investir durablement, le longboard échappe aux considérations de la part des politiques.

Certains utilisent ce modèle de planche pour réaliser des figures associées aux mouvements de danse. Cette pratique est nommée le *longboard dancing*, car ils mélangent une gestuelle chorégraphique et des figures de *street*. Le développement de cette discipline est récent et ses adeptes sont bien moins nombreux que les utilisateurs de skates « classiques ». Pour autant, leur usage des espaces publics est comparable à la pratique du *street*, hormis qu'ils ne détournent pas le mobilier urbain. Il existe une similitude dans l'organisation spatiale du *longboard dancing* avec la pratique de rue, car les deux se déroulent sur un *spot* partagé avec d'autres usagers. Mais une divergence de culture apparaît, d'une part, avec l'adhésion d'un public féminin bien plus important que pour le *street* et, d'autre part, les pratiquants insistent sur l'accessibilité à tous les publics, à l'inverse de la communauté *street* qu'ils jugent sélective<sup>149</sup>. Cet aspect peut être expliqué par la rareté des effectifs qui conduit les adeptes à promouvoir leur pratique auprès des non-initiés à l'inverse de ce qui existe au sein de la communauté *street*.

Les différents usages de la planche dévoilent des conceptions très différentes de la manière de *faire* du skate, nous insistons davantage sur les différentes formes de planches et sur leur utilisation en annexe (cf. [Annexe 5](#)). Les adeptes possèdent ainsi des définitions variées de leur pratique entre sport, loisir, transport et jeux. Notre étude s'intéresse à toutes ces

---

<sup>149</sup> Entretien avec Marco (pratiquant de *longboard dancing*), 03/03/2020.

perceptions de notre objet qui se complètent et coexistent. Il s'agit là d'un point d'intérêt remarquable pour le skateboard qui peut expliquer son attractivité : certains y voient un sport de compétition à l'échelle internationale tandis que d'autres le considèrent comme un jeu avec le mobilier urbain. Ce polymorphisme est un atout d'attraction, mais cela complique également la compréhension des besoins adéquats à chaque aspect pour les instances locales. Il nous appartient d'en définir les contours et les analyses publiées pour appréhender au mieux les prérogatives qui incombent aux collectivités locales.

#### D. *Un objet entre jeu et sport*

Le skateboard est un objet polymorphe qui, selon son utilisation, peut être catégorisé entre loisir, jeu et sport. Nous souhaitons définir le cadre théorique dans lequel s'inscrit le skateboard autour de ces trois notions, en présentant les travaux de références que nous mobilisons dans notre recherche.

Le mot « loisir » vient du terme latin *licere* qui signifie « ce qui est permis ». On retrouve cette notion d'abord en Grande-Bretagne où la *gentry*<sup>150</sup>, repliée sur ses terres, s'ennuie et invente des activités. De son côté, la noblesse française est davantage occupée par le système de société de cour<sup>151</sup>. Un changement important s'opère à la suite de l'industrialisation en Angleterre puis sur le continent européen :

« Le temps devient alors prévisible et peut être organisé. [...] Tout participe à la généralisation et à la propagation de l'emploi du temps, ce qui provoque la fin du travail polychrone au profit d'activités monochrones. Le découpage du temps, la précision plus grande imposent, en effet, l'affectation des séquences de temps à une seule activité. »<sup>152</sup>

C'est dans ce cadre que la notion de « *free time* » apparaît comme le temps laissé libre après le travail et les obligations. Cependant, « l'ensemble du *free time* n'est pas réductible au

---

<sup>150</sup> Noblesse anglaise.

<sup>151</sup> CORBIN Alain, « Temps des loisirs, espaces de la ville », *Histoire urbaine*, vol. 1, n° 1, Société française d'histoire urbaine, Paris, 2000, p. 163-168.

<sup>152</sup> *Ibid.*, p. 164.

loisir : seul le temps consacré à des activités expressives, culturelles ou autres, permettant l'épanouissement individuel et le développement des collectivités est ici associé au "loisir" dont le terme premier a été celui de "recreation" »<sup>153</sup> Puis, en français, un glissement sémantique vient faire la distinction entre loisir (au singulier) et loisirs (au pluriel). On observe ce glissement de sens de « disponibilité temporelle » vers « gammes de distractions » pour faire référence à la diversité des possibilités d'activités de divertissement. Parmi ces activités, on retrouve notamment le jeu et le sport.

Le terme « jeu » vient du latin *jocus* signifiant « plaisanterie, badinage », le mot a supplanté le latin *ludus* (qui donne ludique) tout en héritant de ses sens : « jeu, amusement, divertissement »<sup>154</sup>. De même, le terme « sport » vient du vieux français *desport* ou *disport* qui a pour sens la « distraction, l'amusement »<sup>155</sup>. Ainsi, les deux étymologies sont particulièrement proches et font référence à des activités motivées par la recherche du plaisir et du divertissement. Pourtant, les sens contemporains divergent pour faire du sport un jeu sérieux et organisé par des règles strictes dans un contexte compétitif. Si, à l'origine, le sport est une activité qui n'est pas sérieuse et qui recherche une forme de récréation, la conception contemporaine du sport lui confère une dimension sérieuse par le travail de répétition (pour les amateurs comme pour les professionnels), par la recherche de la performance et par l'inscription au sein d'institutions fédérales nationales et internationales qui en encadrent l'organisation spatiale et temporelle.

Le jeu serait alors antérieur au sport et serait même un aspect fondamental des sociétés, selon Johan Huizinga<sup>156</sup>. Ce dernier considère que l'activité ludique est à l'origine du développement du commerce, du langage, de l'art, mais aussi de la guerre et de la science<sup>157</sup>. Roger Caillois propose, de son côté, une classification anthropologique des jeux. Il définit quatre catégories selon des caractéristiques qui manifestent des choix implicites, mais fondamentaux, d'un groupe social ou d'une civilisation. Il distingue la compétition (*Agôn*), la

---

<sup>153</sup> PRONOVOST Gilles, « Sociologie du loisir, sociologie du temps », *Temporalités. Revue de sciences sociales et humaines*, n° 20, ADR Temporalités, 2014.

<sup>154</sup> Selon les notices étymologiques du Centre Nationale de Ressources Textuelles et Lexicales (CNRTL).

<sup>155</sup> SARREMEJANE Philippe, « Chapitre 1. Qu'est-ce que le sport ? », in *Éthique et sport*, Auxerre : Éditions Sciences Humaines, 2016, p. 9-19.

<sup>156</sup> HUIZINGA Johan, *Homo ludens : essai sur la fonction sociale du jeu*, SERESIA Cécile (trad.), Paris : Gallimard, 1988, 340 p.

<sup>157</sup> PARLEBAS Pierre (dir.), *Jeux traditionnels, sports et patrimoine culturel : cultures et éducation*, Paris : L'Harmattan, 2016, 310 p.

chance (*Aléa*), le simulacre (*Mimicry*) et le vertige (*Ilinx*), en précisant qu'un jeu peut appartenir à plusieurs de ces catégories. Le skateboard peut aisément être perçu comme une pratique de vertige (*Ilinx*) qui fait monter l'adrénaline. Le ressort de ces jeux serait une « tentative de détruire pour un instant la stabilité de la perception et d'infliger à la conscience lucide une sorte de transport voluptueux qui est en même temps un désarroi, tantôt organique, tantôt psychique. »<sup>158</sup> Roger Caillois y voit la recherche d'un vertige d'ordre moral qui traduirait l'affirmation de la personnalité, recherche d'autant plus importante durant la période de l'adolescence. Mais on peut aussi considérer que le skateboard fait partie des jeux de compétition (*Agôn*), que cette compétition soit envers d'autres skateurs ou envers soi-même, car il y a une recherche avérée de la performance dans la volonté de réaliser une figure et d'acquérir de nouvelles techniques.

REPARTITION DES JEUX				
	AGON — (compétition)	ALEA — (chance)	MIMICRY — (simulacre)	ILINX — (vertige)
PAIDIA ↑ vacarme agitation fou-rire	courses luttons } non réglées etc. athlétisme	pile ou face comptines	imitations enfantines jeux d'illusion poupée, panoplies masque travesti	manège « tournis » enfantin balançoire valse
cerf-volant solitaire réussites mots croisés	boxe      billard escrime    dames football    échecs	pari roulette		volador attractions foraines ski alpinisme voltige
LUDUS ↓	compétitions spor- tives en général	loteries simples composées ou à report	théâtre arts du spectacle en général	

N. B. — Dans chaque colonne verticale, les jeux sont classés très approximativement dans un ordre tel que l'élément *paidia* décroisse constamment, tandis que l'élément *ludus* croit constamment.

Figure 2. Catégorisation des jeux par Roger Caillois.

Les sports dits contemporains sont des héritages récents, à l'échelle des civilisations. Ils sont développés à partir du XVIII<sup>e</sup> siècle, en Angleterre, d'abord, où la première industrialisation fait émerger des populations bourgeoises<sup>159</sup> qui apprécient les passe-temps

<sup>158</sup> CAILLOIS Roger, *Les jeux et les hommes : le masque et le vertige*, Paris : Gallimard, 1958, p. 68.

<sup>159</sup> TERRET, *Histoire du sport*, op. cit.

nouveaux (cricket, boxe ou golf). Mais, c'est au cours du XIX<sup>e</sup> siècle que des mutations importantes voient le jour et qui façonnent durablement le paysage des loisirs. La pratique physique devient un élément essentiel de la culture britannique, d'abord dans les établissements scolaires des élites où les jeux de balles entre pensionnaires sont réglementés pour en limiter la brutalité. Les règles sont là pour réduire les problèmes de discipline interne aux *public schools*, mais aussi pour que les élèves intègrent en eux une forme de maîtrise de soi. Le sport fait aussi partie des méthodes de mise en ordre de la société selon les codes de la virilité hégémonique, nous développons cette affirmation et cette histoire en annexe (cf. [Annexe 7](#)). Le respect des règles doit participer à la formation de futurs dirigeants conquérants (esprit compétitif) mais qui respectent les lois (*fair-play*). Ainsi, le développement des sports est également à contextualiser avec l'essor économique et impérial du Royaume-Uni au cours du XIX<sup>e</sup> siècle. L'élite dirigeante coloniale diffuse le modèle culturel britannique, sans l'imposer (*Indirect Rule*), dans l'intégralité de l'Empire, si bien que les sports deviennent un élément d'acculturation des populations locales.

Les sports contemporains possèdent des critères qui permettent de les catégoriser. Il s'agit d'activités motrices suivant des règles de pratique, se déroulant sur des terrains spécifiques délimités, durant un temps chronométré et sous l'appréciation d'un arbitre. Cela implique des gestes normés, définis comme des références, selon leur utilité. Ces sports impliquent également des résultats attendus, comptabilisés par des points et mettant en confrontation au moins deux groupes adversaires, la compétition et l'esprit combatif sont ainsi des points essentiels des cultures sportives traditionnelles depuis l'Antiquité. Pour atteindre ces objectifs, les sportifs s'entraînent auprès de mentors suivant un cadre d'apprentissage, là aussi, classique, inspiré du système éducatif : enseignant, horaire, cours, institution légitime.

Pierre Parlebas<sup>160</sup> insiste sur quatre critères permettant de faire la distinction entre les jeux et les sports. Ces derniers seraient « un ensemble de situations motrices, puis un système de règles, ensuite un enjeu lié à la compétition et enfin un caractère institutionnel »<sup>161</sup>. Ce qui définirait les sportifs comme « des personnes qui ont une activité physique codifiée par un règlement organisant la compétition et contrôlées par des fédérations reconnues »<sup>162</sup>. Cette définition réductrice sera questionnée au rapport de l'essor de nouvelles pratiques sportives

---

<sup>160</sup> PARLEBAS Pierre, *Jeux, sports et sociétés : lexique de praxéologie motrice*, Paris : INSEP, 1999, 469 p.

<sup>161</sup> AUGUSTIN Jean-Pierre, « Qu'est-ce que le sport ? Cultures sportives et géographie : What is sport ? Sports cultures and geography », *Annales de géographie*, vol. n° 680, n° 4, 2011, p. 361-382.

<sup>162</sup> *Ibid.*



dans la partie suivante, mais elle permet malgré tout de clarifier ce qui est considéré comme un sport moderne en opposition aux jeux sportifs traditionnels.

« Qu'elles prennent la forme de jeu ou de sport, les conduites motrices à vocation ludique, également appelées ludomotrices partagent un héritage commun (Parlebas, 1981). Si Marcel Mauss (2010 [1950]) en fut l'un des premiers théoriciens, les travaux de Roger Caillois (1967) et Johan Huizinga (1988) permirent de prolonger les réflexions sur ces activités et surtout d'en définir trois critères distinctifs : l'institutionnalisation, la réglementation et l'affrontement compétitif, seule la présence combinée de ces caractéristiques permettant de définir une activité ludomotrice comme sport (Parlebas, 1981). »<sup>163</sup>

Les adjectifs associés à ces notions de sport ou de jeux varient selon le point de vue donné par celui qui l'utilise et de son contexte. Ainsi, les jeux sportifs « traditionnels » correspondent aux loisirs pratiqués par les sociétés avant le développement de l'encadrement sportif au cours des XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles : jeu de quilles, soule, croquet et autres. Le cadre sportif contemporain, en lien avec les mutations des sociétés capitalistes et de la mondialisation, a remplacé progressivement ces jeux sportifs traditionnels au sein des cultures occidentales, faisant oublier de nombreuses pratiques sportives antérieures<sup>164</sup>. L'hégémonie des sports contemporains sur le paysage des loisirs sportifs est indiscutable au cours de la seconde moitié du XX<sup>e</sup> siècle, si bien que l'essor de nouvelles pratiques sportives à partir des années 1970-1980 fait passer les sports contemporains pour des pratiques « traditionnelles ». Par exemple, l'athlétisme, la natation et la gymnastique qui sont considérées comme des « sports de base »<sup>165</sup> dans le champ scolaire, durant les années 1980, face aux nouvelles tendances. Les nouvelles pratiques sportives sont, ainsi, définies en opposition aux usages sportifs existants.

Les jeux traditionnels sont progressivement organisés et structurés par des fédérations dans le but d'organiser des compétitions. C'est la transformation des jeux en sports qui est

---

<sup>163</sup> GAUBERT Vincent, « Vers une ludisation des pratiques sportives... : Quand jouer au football (re)devient plaisir », *Géographie et cultures*, n° 84, 2012, p. 43.

<sup>164</sup> Quelques exemples perdurent malgré tout. Citons la pratique de la lutte bretonne (*gouren*) : ÉPRON Aurélie, « Lutte en pays breton : la fabrique du Gouren en Bretagne », *Corps*, vol. 16, n° 1, CNRS Éditions, Paris, 2018, p. 333-352.

<sup>165</sup> AUVRAY Emmanuel et FORTUNE Yohann, « Réformer l'éducation physique, entre sportivisation et scolarisation : les cas de la natation et de l'athlétisme », in KAHN Pierre et MICHEL Youenn (dir.), *Formation, transformations des savoirs scolaires*, Presses universitaires de Caen, 2016, p. 85-98.

nommée « sportivisation » ou « sportification ». Le second terme est repris tel quel de l'anglais suite à la mention de ce processus par Norbert Elias<sup>166</sup>, mais il existe un débat parmi les chercheurs pour le choix entre ces deux mots. Ainsi, Pierre Parlebas préfère parler de sportification définie comme un « processus social, notamment institutionnel, et par extension résultat de ce processus, par lequel une activité ludomotrice (quasi-jeu, jeu sportif traditionnel ou quasi-sport) acquiert le statut de sport. »<sup>167</sup> Selon « la définition du mot “sport”, quatre critères sont requis pour prétendre à ce statut : l'activité est de nature motrice, elle est codifiée et donne lieu à la compétition ; enfin, la sportification se manifeste par une prise en compte institutionnelle appuyée ». Dans cette notice, Parlebas juge l'utilisation du terme sportivisation « pas très heureuse » malgré son utilisation fréquente par certains auteurs<sup>168</sup>. « La sportification traite du processus de transformation d'une activité physique en un « sport », régulé par un ensemble de règles et de normes, toutes légitimées par des institutions de tutelle. »<sup>169</sup> D'autres utilisent ce terme pour décrire la généralisation des pratiques physiques et sportives comme enjeu éducatif principal à partir des années 1960, notamment au sein de l'enseignement de l'Éducation physique et sportive (EPS)<sup>170</sup>.

Cependant, on constate que le terme « sportivisation » est bien plus couramment utilisé par les chercheurs. D'ailleurs, Lionel Pabion a étudié récemment la pertinence de cette sémantique en la confrontant avec celle de « sportification ». Sa conclusion amène à utiliser le premier terme avec des précautions, c'est-à-dire sans considérer ce processus comme global et sans dimension normative. Pour lui, « l'analyse peut aussi se porter davantage sur l'aspect institutionnel, autour de la réglementation, de la structuration d'instances spécifiques, de la centralisation. Les politiques publiques enfin donnent l'occasion de réfléchir à la notion d'autonomie du sport, d'une façon non linéaire et non déterministe, sans en faire une caractéristique intrinsèque de la pratique sportive. »<sup>171</sup>

---

<sup>166</sup> DUNNING Eric et ELIAS Norbert, *Sport et civilisation : la violence maîtrisée*, Paris : Fayard, 1994, 396 p.

<sup>167</sup> PARLEBAS, *Jeux, sports et sociétés*, op. cit., p. 309.

<sup>168</sup> SUCHET André, « La sportivisation des pratiques, dites, nouvelles. Contribution à une revue de la littérature française en sociologie du sport », *Aspects sociologiques*, vol. 18, n° 1, Université de Laval, 2011, p. 87-97.

<sup>169</sup> LEBRETON Florian *et alii*, « Cultures urbaines et activités physiques et sportives. La « sportification » du parkour et du street golf comme médiation culturelle », *Canadian Review of Sociology/Revue canadienne de sociologie*, vol. 47, n° 3, 2010, p. 299.

<sup>170</sup> ATTALI Michaël et SAINT-MARTIN Jean, « La sportivisation de l'éducation physique est-elle une réalité historique ? », *EPS*, n° 310, 2004, p. 51-56 ; BROHM Jean Marie, *Sociologie politique du sport*, Nancy : Presses universitaires de Nancy, 1992, 399 p.

<sup>171</sup> PABION Lionel, « La “sportivisation”, un paradigme historiographique au risque de la téléologie. », in BELTRAMO Noémie *et alii*, *Vingt ans après : écrire l'histoire du sport*, Limoges : Pulim, 2024, p. 400.

En partant de ces définitions, on peut avancer que la distinction entre une activité motrice ludique et un sport dépend de l'intentionnalité des pratiquants et du contexte de la pratique. Le même geste peut être un jeu dans certaines circonstances et un sport dans d'autres. Lancer un objet est un jeu pour un individu qui le fait par divertissement et c'est un sport pour les lanceurs de poids en athlétisme. La recherche de la performance, ou d'un résultat mesurable, est souvent identifiée comme élément distinctif entre jeu et sport. Pourtant, faire un maximum de ricochets avec un caillou sur l'eau est à la fois mesurable et peut relever d'une performance, mais ce n'est pas considéré comme un sport, car l'objectif de ce mouvement du corps est de se divertir.

On retrouve cette idée dans la présentation des sports urbains qui sont analysés dans leur rapport à l'espace et aux politiques municipales dans un ouvrage collectif dirigé par Jean-François Loudcher et Christian Viver<sup>172</sup>. Le foot de rue, par exemple, est une adaptation ludique<sup>173</sup> du sport institutionnel. Les règles peuvent être modifiées (comme l'exemple du « *goal* volant » ou le fait qu'un joueur puisse changer d'équipe en cours de partie) ; le terrain n'est pas normé ; la temporalité est variable ; il n'y a pas d'arbitre ; et le match n'est pas référencé auprès d'une institution. C'est une activité ludique auto-organisée qui s'apparente à la pratique du skateboard par son utilisation de l'espace public et cette auto-organisation.

Le skateboard est une pratique complexe qui tient à la fois de l'activité sportive, de l'expression corporelle et d'un moyen de transport doux. En cela, sa catégorisation est variée selon les usages, mais également selon les courants d'études qui s'y intéressent. De nombreux auteurs anglo-saxons intègrent le skate dans le groupe des *action sports*<sup>174</sup>, ce que la littérature francophone traduirait davantage par les termes de sports extrêmes ou de glisse<sup>175</sup>. Mais ces dénominations sont remises en question, tant leur sens induit des représentations caricaturales<sup>176</sup>. Il paraît préférable de définir le skateboard comme une nouvelle pratique ludosportive ou une pratique auto-organisée. Ces catégories, dans lesquelles on retrouve la course à

---

<sup>172</sup> LOUDCHER Jean-François et VIVIER Christian, *Le sport dans la ville*, Paris, France : Harmattan, 1998, 339 p.

<sup>173</sup> BORDES Pascal, « Les jeux collectifs de rue : une création ludique originale », in PARLEBAS Pierre (dir.), *Jeux traditionnels, sports et patrimoine culturel : cultures et éducation*, Paris : L'Harmattan, 2016, p. 193-200.

<sup>174</sup> THORPE et WHEATON, « 'Generation X Games', Action Sports and the Olympic Movement », *art. cit.*

<sup>175</sup> LORET Alain, *Génération glisse : dans l'eau, l'air, la neige ... ; la révolution du sport des « années fun »*, Paris : Ed. Autrement, 1995, 325 p. ; DURET Pascal, « Sports à risques, pratiques extrêmes et construction de soi », in *Sociologie du sport*, Paris cedex 14 : Presses Universitaires de France, 2019, vol. 4e éd., p. 95-118.

<sup>176</sup> SOULÉ Bastien, « Les "sports extrêmes" : analyse terminologique d'une caractérisation sportive à succès », *Movement & Sport Sciences*, vol. 63, n° 1, De Boeck Supérieur, Louvain-la-Neuve, 2008, p. 83-90.

ped, le roller ou encore les sports de rue (football et basket), regroupent des activités physiques développées en France depuis les années 1970 et 1980 en dehors du système sportif classique des clubs et des fédérations et se pratiquent hors des installations prévues<sup>177</sup>. L'absence de cadre institutionnel (adhésion, licence, assurance) et organisationnel (horaires, sites spécifiques, groupes d'apprentissage) favorise le sentiment de liberté lié à ces pratiques dans un contexte post-moderne d'individuation de la société<sup>178</sup>. Face aux sports contemporains qui fonctionnent selon des règles dans un cadre institutionnel et dont le but est de remporter des compétitions, les pratiques ludo-sportives représentent un système complémentaire dans lequel les pratiquants ne sont pas affiliés et recherchent le plaisir avant la compétition<sup>179</sup>.

« Face à [la pratique sportive institutionnelle], et largement en réponse à cette logique, a pris naissance un mouvement de loisirs sportifs détaché des institutions et de la volonté compétitive, cherchant en son sein l'expression d'une pure recherche de plaisir et de désaliénation par rapport à la culture de masse. »<sup>180</sup>

Ainsi, ces nouvelles pratiques sortent du cadre traditionnel et quittent les équipements dédiés pour investir de nouveaux espaces non spécifiques, transformant les territorialités du sport. Cette forme d'accaparement est qualifiée de « hors-piste urbain »<sup>181</sup> dans le cas du skateboard et du roller, pour illustrer l'investissement sauvage d'un espace partagé avec d'autres usagers non sportifs. En resserrant notre focale vers notre objet d'étude, nous interrogeons sa catégorisation. Les nouvelles pratiques sportives auto-organisées sont plurielles et parfois très différentes les unes des autres (foot de rue, running, skateboard, par exemple). Certaines possèdent des techniques du corps analogues, celles de la « glisse » et de la « roule »<sup>182</sup>. Le terme de « glisse » est promu, dès la seconde moitié des années 1970, par les pratiquants eux-mêmes, dont les précurseurs seraient Arnaud et Joël de Rosnay ainsi que Yves

---

<sup>177</sup> CAMY J. et alii, *Sports de la cité : anthropologie de la jeunesse sportive*, Paris, France : Harmattan, 1996, 188 p.

<sup>178</sup> AUGUSTIN Jean-Pierre, « Assiste-t-on vraiment à un rejet de la culture sportive traditionnelle ? », *Agora débats/jeunesses*, 1999, p. 11-20.

<sup>179</sup> AUGUSTIN Jean-Pierre, « Pratiques sportives et territoires : les atouts des régions », *Revue géographique des Pyrénées et du Sud-Ouest. Sud-Ouest Européen*, 2002, p. 3-10.

<sup>180</sup> GIBOUT Christophe, « Techniques libératrices et techniques contraignantes : derrière le miroir des apparences... », in ROBÈNE Luc et LEZIART Yvon (dir.), *L'homme en mouvement. Histoire et anthropologie des techniques sportives*, Chiron, 2006, vol. 1, p. 349.

<sup>181</sup> PEDRAZZINI Yves, *Rollers & skaters : sociologie du hors-piste urbain*, Paris : L'Harmattan : Association de recherche coopérative internationale, 2001, 224 p.

<sup>182</sup> GIBOUT, « Techniques libératrices et techniques contraignantes », *art. cit.*

Bessas<sup>183</sup>. Le rôle des deux frères dans le développement du surf, du skateboard et du funboard (entre autres) à l'échelle nationale est indéniable. Mais leur influence dans l'utilisation du terme de glisse est également à mettre en avant, tant ce vocabulaire est adopté par le grand public, aujourd'hui encore. Dès le début du développement de ces sports, le terme de glisse y est accolé pour signifier l'association de caractéristiques non polluantes, d'une gestuelle sensationnelle et d'une recherche de liberté en communion avec l'espace pratiqué. Par leurs interventions médiatiques, ces trois pionniers en véhiculent à la fois l'image et le mot. Yves Bessas développe son idée, dès 1982<sup>184</sup>, avec un certain succès, car la sociologue Gisèle Lacroix reprend ce terme pour sa thèse deux ans plus tard<sup>185</sup>. L'intérêt grandissant pour ces pratiques ludo-sportives dites de « glisse » apparaît donc, également, dans la sphère universitaire.

« En géographie, avant l'ouvrage de référence écrit par Loret, Jean-Pierre Augustin, (1986) évoquait déjà les nouveaux sports de glisse pour analyser les nouvelles pratiques de la mer. De même en 1991, Decamp détaille "L'utopie de la glisse" qui met en lumière la fusion avec l'environnement et la relation adoucie avec le milieu naturel. Il met en relation ce nouveau paradigme avec l'univers de la montagne. Dans un nouveau domaine, Gasparini (2004) utilise cette terminologie pour explorer les nouvelles pratiques et leurs enjeux dans le milieu éducatif. »<sup>186</sup>

L'ouvrage d'Alain Loret est fréquemment cité en référence quant à l'intérêt pour la mutation conceptuelle illustrée par ces sports qui, selon lui, passent d'une tradition digitale (centrée sur le classement) à une dimension analogique (centrée sur la valeur d'usage)<sup>187</sup>. L'auteur avance qu'il s'agit d'une forme de contre-culture irréversible au sein des cultures sportives. Cette analyse est, d'ailleurs, tempérée par Jean-Pierre Augustin pour qui il s'agit d'une forme « d'excès de vitesse » tant les affiliations fédérales restent primordiales<sup>188</sup>. Ce

---

<sup>183</sup> GUIBERT Christophe, « Le premier âge du surf en France : un sport socialement sélectif », *Movement & Sport Sciences*, vol. 61, n° 2, De Boeck Supérieur, Louvain-la-Neuve, 2007, p. 89-100 ; DURET, « Sports à risques, pratiques extrêmes et construction de soi », *art. cit.* ; LACROIX Gisèle et BESSY Olivier, « Glisse d'hier et surf d'aujourd'hui », in AUGUSTIN Jean-Pierre, *Surf Atlantique : Les territoires de l'éphémère*, Pessac : Maison des Sciences de l'Homme d'Aquitaine, 1994, p. 25-48.

<sup>184</sup> BESSAS Yves, *La glisse*, Paris : Fayard, 1982, 237 p.

<sup>185</sup> Gisèle Lacroix, *Les activités de pleine nature et le thème de la glisse : enjeux institutionnels, économiques et culturels, l'exemple de la planche à voile*, Thèse de 3e cycle, France, 1984, 374 p.

<sup>186</sup> DURAND Pierre, *Effets de contingence, culture sportive et stratégies des groupes Rossignol et Boardriders : analyse comparative dans l'industrie des articles de sport*, Thèse de doctorat en Sciences et techniques des activités physiques et sportives, Bordeaux, 2021, p. 20.

<sup>187</sup> LORET, *Génération glisse*, *op. cit.*

<sup>188</sup> AUGUSTIN, « Assiste-t-on vraiment à un rejet de la culture sportive traditionnelle ? », *art. cit.*

dernier auteur est également un précurseur dans l'analyse des pratiques auto-organisées qualifiées de glisse. Il organise, dès 1994, un colloque fondateur à Bordeaux où les études pluridisciplinaires affirment l'émergence à la fois de cultures sportives spécifiques et le dynamisme de leur champ d'étude<sup>189</sup>.

Depuis, les études sociologiques, anthropologiques, géographiques et, dans une moindre mesure, historiques sont régulières dans ce domaine des sports ou pratiques auto-organisé(e)s. Cela montre une prise en considération de cet aspect de nos sociétés contemporaines qui s'adonnent en nombre à diverses activités physiques qu'il est utile d'analyser scientifiquement pour aider à la connaissance de ces groupes. Ainsi, l'évolution historique de la catégorisation du skate au sein des activités physiques et sportives (APS) sera questionnée tout au long de notre propos, comme un marqueur de la place du skate dans la culture.

### *E. Une culture contre, subversive ou alternative ?*

L'inclusion du skateboard aux JO, dont nous détaillons les étapes dans une annexe thématique (cf. [Annexe 6](#)), correspond à une forme avancée de sportivisation de la pratique. Cela affiche également une acceptation du cadre institutionnel par les pratiquants et une intégration du skateboard au paysage *mainstream* des sports mondiaux, signe, également, d'une mainstreamisation de sa culture associée. Nous souhaitons questionner le débat qui existe autour de la catégorisation de la culture skate au regard de l'histoire de la pratique et de son évolution, suivant une analyse multiscalaire. Les qualificatifs que nous souhaitons questionner sont, en partie, issus des *Cultural Studies*, courant de l'Université de Birmingham au sein du *Centre for Contemporary Cultural Studies (CCCS)*, c'est-à-dire tirés des études sociologiques sur les cultures dites « populaires ».

Le concept de contre-culture vient, d'abord, d'une période de l'histoire états-unienne au cours de laquelle les mouvements hippies et la *beat generation* affichent leurs oppositions au modèle culturel et politique dominant le pays, durant les années 1960<sup>190</sup>. Cependant, cette

---

<sup>189</sup> Jean-Pierre Augustin, *Surf Atlantique : Les territoires de l'éphémère*, Pessac, Maison des Sciences de l'Homme d'Aquitaine, 1994.

<sup>190</sup> ROSZAK Theodore, *The making of a counter culture : reflections on the technocratic society and its youthful opposition*, Berkeley : University of California Press, 1995, 303 p.

lecture restrictive semble dépassée par les constatations communautaires des décennies suivantes.

« La contre-culture — à la différence de la sous-culture — ne peut être comprise qu’au travers de l’analyse des normes et valeurs qu’elle engendre et qui sont consubstantielles des interactions conflictuelles avec le régime de valeurs de la société. Le terme de contre-culture est donc finalement plus simple à disséquer à la fois dans sa portée, son origine et ses promesses. Car la contre-culture, entendue comme une “culture contre”, est le fruit d’une histoire, celle des grands mouvements de contestation des années 1960, du mouvement hippie et du *Summer of love* (immenses rassemblements, festivals, *protest songs*, opposition aux conflits armés). Inscrite dans l’histoire des mouvements sociaux et porteuse d’une puissante charge politique, elle deviendrait en quelque sorte le parèdre politisé, radicalisé, des subcultures. »<sup>191</sup>

On peut donc considérer la notion de contre-culture au pluriel au regard des événements et des expériences contestataires de l’histoire contemporaine, car il ne s’agit pas uniquement d’une période de l’histoire états-unienne, mais plutôt d’un concept qui traverse les générations à de multiples échelles géographiques. Cette notion vient définir des courants qui cherchent à « distinguer des valeurs considérées comme dominantes ou largement partagées [*mainstream*] de systèmes de valeurs alternatifs qui, tout en étant le fait d’une minorité, sont agencés dans une pluralité de formes culturelles »<sup>192</sup>. Il s’agit, comme le montrent Luc Robène et Solveig Serre<sup>193</sup>, de groupes qui affirment leur culture en opposition radicale, voire politisée, à une société dans un contexte historique et politique défini. Pour Bernard Lacroix<sup>194</sup>, il ne faut pas tomber dans un essentialisme de cette notion qui doit être étudiée à travers l’historicité des mouvements dits contre-culturels. Il faut regarder leurs contextes de formation et les regards que les contemporains posent sur ces groupes. Les qualifications de « contre-culturel », par les observateurs et les acteurs, intéressent l’historien en tant que trace de leur réception par rapport au modèle de la culture dominante.

---

<sup>191</sup> ROBÈNE Luc et SERRE Solveig, *On stage, backstage : chroniques de nos recherches en terres punk*, Paris : Riveneuve, 2021, p. 52.

<sup>192</sup> BENNETT Andy, « Pour une réévaluation du concept de contre-culture », *Volume !*, n° 9, 2012, p. 20.

<sup>193</sup> ROBÈNE et SERRE, *On stage, backstage, op. cit.*

<sup>194</sup> LACROIX Bernard *et alii*, *Les contre-cultures : genèses, circulations, pratiques*, Paris : Éditions Syllepse, 2015, 526 p.

Le concept de *subculture* est également tiré des *Cultural Studies*<sup>195</sup>. La traduction française vers le terme de « sous-culture » est maladroite, car cela pourrait laisser supposer une forme d'infériorité des cultures mentionnées par rapport à la culture grand public. De plus, le préfixe « *sub* » permet de faire référence, à la fois, à l'idée de « *subterranean* » (synonyme de *underground*) et, en même temps, à la dimension subversive<sup>196</sup>. C'est pour ces raisons que nous choisissons de conserver cet anglicisme. Ce concept est proche de l'idée de contre-culture, car la référence à la subversion, et donc au bouleversement, est présente, mais avec un degré d'opposition moindre. Ainsi, la contre-culture serait « en quelque sorte le parèdre politisé, radicalisé, des *subcultures* »<sup>197</sup>.

Enfin, la notion de culture alternative est assez peu définie par la littérature scientifique. Elle regroupe une variété de pratiques et de valeurs qui se situent à la marge de la culture dominante, sans forcément s'y opposer directement. Cela est proche de la définition des cultures *underground* comme « ensemble de productions culturelles, artistiques à caractère expérimental, situées en marge des courants dominants et diffusées par des circuits indépendants des circuits commerciaux ordinaires »<sup>198</sup>. Le qualificatif alternatif permettrait de catégoriser des activités auto-organisées qui évoluent en parallèle du système des cultures populaires tout en y puisant, de manière ponctuelle ou intermittente, des valeurs ou des références culturelles.

Les sociologues anglo-saxons, qui étudient les contre-cultures et les *subcultures*, montrent comment ces groupes développent et maintiennent une identité propre. Pour Sarah Thornton<sup>199</sup>, cela repose sur l'adoption d'un capital subculturel, notion qu'elle adapte de la pensée de Pierre Bourdieu<sup>200</sup>, qui permet de faire la distinction entre « nous » et « eux », mais aussi de créer des sous division internes au groupe social mentionné. Elle développe une « théorie du capital sous-culturel, Thornton décrit l'authenticité comme une certaine notoriété qu'un adhérent possède au sein d'une sous-culture de par l'accumulation de ce capital sous-culturel. Il s'agit donc d'un modèle idéal de la sous-culture auquel l'adhérent se réfère afin de

---

<sup>195</sup> HALL et JEFFERSON, *Resistance through rituals*, *op. cit.*

<sup>196</sup> ROBÈNE et SERRE, *On stage, backstage*, *op. cit.*

<sup>197</sup> *Ibid.*, p. 52.

<sup>198</sup> Définition du Centre Nationale de Ressources Textuelles et Lexicales.

<sup>199</sup> THORNTON Sarah, *Club Cultures : Music, Media, and Subcultural Capital*, Cambridge : Polity, 1995, 191 p.

<sup>200</sup> BOURDIEU Pierre et PASSERON Jean-Claude, *La reproduction : éléments pour une théorie du système d'enseignement*, Paris : Éd. de Minuit, 1970, 279 p.



situer son appartenance dans cette sous-culture »<sup>201</sup>. Cette définition fait écho à notre analyse de la scène skate locale qui conserve une légitimité tout en choisissant de collaborer avec la municipalité, cela grâce à son aura, autrement dit, grâce à son capital (sub)culturel.

Ce capital est formé en grande partie par les médias qui diffusent l'idéal-type du skateur en associant des valeurs à des produits de consommation, jugés conformes à l'identité du groupe, comme nous le montrons au cours de l'analyse de nos données. Ainsi, les sports subculturels sont basés sur une forme de consumérisme depuis leur création. Les enquêtes réalisées par Belinda Wheaton montrent que ces *subcultures* ne sont pas victimes du mercantilisme, mais façonnent les identités qui circulent dans la culture de consommation. « Les cultures sportives liées au style de vie peuvent être considérées comme des cultures du goût dans lesquelles les médias subculturels spécialisés jouent un rôle central dans la diffusion d'informations sur leurs activités à leurs membres et dans la création et la circulation des symboles et des significations du capital subculturel »<sup>202</sup>. Cette analyse est partagée par Becky Beal<sup>203</sup> pour qui, les magazines ont un rôle important dans la construction des identités subculturelles en donnant des connaissances culturelles communes et en donnant un moyen, pour les pratiquants, d'afficher leur capital subculturel. Nous montrons cela à travers l'analyse de la diffusion du mythe *underground* par le magazine *Thrasher* (cf. [Partie 2. III. A. 2.](#)). Mais, pour ces autrices, les pratiquants ne résistent pas à l'aspect commercial en refusant de consommer, mais en développant un discours alternatif sur la matérialité. Selon elles, la résistance dans les médias subculturels est surtout une contestation de représentation<sup>204</sup>. On retrouve cette conception dans l'analyse de Michel de Certeau qui perçoit, dans les trajectoires de marches et dans les choix de consommation des habitants, des formes de résistances<sup>205</sup>.

Nous souhaitons proposer une synthèse historique des périodes de popularité du skateboard, car ces variations des effectifs viennent en questionner la dichotomie mainstream / contre-culturel.

La première vague de popularité des sports de glisse correspond à l'essor d'une culture jeune, durant les années 1960, qui remet en question les codes hérités de la génération

---

<sup>201</sup> SASSEVILLE, *Critique épistémologique du concept de sous-culture*, op. cit.

<sup>202</sup> WHEATON, « After Sport Culture », art. cit., p. 288.

<sup>203</sup> BEAL Becky et WHEATON Belinda, « 'Keeping It Real' : Subcultural Media and the Discourses of Authenticity in Alternative Sport », *International Review for the Sociology of Sport*, vol. 38, n° 2, 2003, p. 155-176.

<sup>204</sup> *Ibid.*

<sup>205</sup> CERTEAU, *L'Invention du quotidien*, op. cit.

précédente. Ceci étant, contrairement aux représentations fantasmées, véhiculées par la presse spécialisée, qui prétend que les surfeurs poursuivaient un mode de vie alternatif avec la culture du voyage à travers le monde (liée à la culture hippie), en réalité les premiers surfeurs (comme Joël de Rosnay) appartiennent à une élite capable de s'offrir des planches, voire de voyager en Californie<sup>206</sup>. De même, les premiers skateurs ne correspondent pas à des populations marginales, mais ce sont des individus qui créent une activité nouvelle, qui rompt avec le paysage des loisirs de la période. Durant la décennie suivante, ces nouvelles pratiques auto-organisées, importées depuis les États-Unis avec la culture jeune et contestataire, trouvent un écho favorable en France, où l'échec des manifestations de Mai 68 est propice au développement des contre-cultures, comme le punk et le rock.

Au cours des années 1970, les skateurs californiens les plus renommés véhiculent une culture *underground*, issue des quartiers populaires de Los Angeles. Cette dimension subversive plaît à la jeunesse européenne qui s'adonne à cette nouvelle mode venue des États-Unis et les médias utilisent alors cette image pour profiter de l'engouement. Il s'opère, déjà, une forme de récupération de cette identité skate naissante.

Après la chute de popularité de la fin des années 1970, les responsables du secteur économique (industrie et presse) choisissent d'entretenir les représentations contre-culturelles associée au skate pour plaire aux pratiquants qui persistent dans leur activité, malgré la fin de la mode, et pour maintenir un marché économique rentable en adoptant les codes alternatifs de la jeunesse, qui remet en cause le cadre parental. Mais, dès 1984, « la culture du skateboard subit peut-être déjà le sort du punk : elle est institutionnalisée et commercialisée pour un public de masse », selon le magazine *People Weekly*<sup>207</sup>. De même qu'en 1986, *Sports Illustrated* estime à 300 millions de dollars les ventes de skates et accessoires. Le magazine identifie deux groupes internes : les « anarchistes » et les « *Little Leaguers* ». Les premiers autour du magazine *Thrasher* et des groupes comme Metallica ou Slayer, et définis par le magazine comme des « nihilistes et sataniques ». Les seconds autour de *Transworld Skateboarding* et de la *National Skateboarding Association* (NSA), plus compétitifs et organisés. Ainsi, le skate serait à la fois subculturel et *mainstream*<sup>208</sup>.

Cette dualité est amplifiée, à partir de 1995, avec la création des X Games. La compétition internationale connaît un succès mondial et parvient à entériner cette image

---

<sup>206</sup> GUIBERT, « Le premier âge du surf en France : un sport socialement sélectif », *art. cit.*

<sup>207</sup> YOCHIM Emily Chivers, *Skate Life : Re-Imagining White Masculinity*, University of Michigan Press, 2010, 240 p.

<sup>208</sup> *Ibid.*

anticonformiste à l'échelle globale, comme nous le montrons dans le développement de la thèse (cf. [Partie 2. III. A. 1.](#)). Dès lors, le skateboard connaît une sportivisation importante, tout en maintenant des représentations alternatives.

Cette présentation synthétique des périodes de popularité du skateboard met en lumière des processus de récupération médiatique et économique de la culture associée à la pratique. Ces mouvements cycliques remettent en cause, à chaque fois, la dimension contre-culturelle ou marginale de l'identité des skateurs. Or, il nous semble pertinent de sortir de cette dichotomie entre *mainstream* et contre-culturel pour percevoir que les deux notions sont poreuses l'une à l'autre. Aujourd'hui, les formes professionnelles et subculturelles du skateboard coexistent de plus en plus, avec des frontières fluides et des relations étroites entre les deux<sup>209</sup>. Le monde du skateboard maintient une dualité dans sa culture propre en empruntant des codes à la culture de masse tout en conservant des valeurs alternatives. Par exemple, les images de skateboard sont fréquentes dans les programmes télévisés français, mais les compétitions ne sont pas diffusées par les chaînes hertziennes, elles le sont par MTV ou ESPN, qui s'adressent à un public jeune et alternatif (MTV étant aussi un vecteur important du développement de la musique rap).

L'analyse historique de la culture du skateboard fait ressortir des périodes d'affirmation identitaire autour de valeurs, qui sont affichées comme étant propre à la communauté des pratiquants. Malgré des récupérations cycliques de ces codes culturels et de l'image de la pratique par les entreprises du secteur économique (industrie textiles, fabricants de planches, médias, organisateurs d'évènements), on constate une persistance dans le discours des skateurs qui affirment leur appartenance à un groupe social à part, par l'adoption d'un capital (sub)culture propre. En cela, les skateurs expriment une identité qui se distingue des autres, une identité en marge par rapport aux courants hégémoniques de la consommation de masse, une alternative aux autres cultures populaires. Pourtant, les effectifs des skateurs sont, aujourd'hui, conséquents et les entreprises du secteur sont des firmes multinationales puissantes qui sont particulièrement bien intégrées à la mondialisation capitaliste.

Comment comprendre ce maintien d'un discours alternatif au sein d'une pratique olympique qui génère des milliards d'euros de chiffres d'affaires ?

---

<sup>209</sup> SCHWIER Jürgen et KILBERTH Veith (dir.), *Skateboarding Between Subculture and the Olympics : A Youth Culture under Pressure from Commercialization and Sportification*, 2019, 212 p.

À partir de nos entretiens et de nos observations de terrain, nous constatons cette référence fréquente à une identité spécifique rattachée au skateboard. Il nous semble judicieux de considérer leur sentiment de marginalité au regard de leur recherche de créativité. En l'absence de norme dans l'apprentissage des techniques du corps utiles à la pratique, le skateur doit faire appel à sa créativité pour acquérir la maîtrise de la planche. De cette création innovante de figures, naît un sentiment d'adopter un cadre d'expression alternatif par rapport aux autres activités physiques. De fait, le groupe de skateurs définit ses propres techniques en autonomie, ce qui renforce l'appartenance à une groupe spécifique et, donc, à une culture propre. Tout au long de l'histoire du skateboard, les récupérations médiatiques de sa culture sont conjointes d'innovations des manières de faire qui induisent/provoquent, par la suite, des renouvellements culturels internes. Aujourd'hui, la scène bordelaise choisit d'insister sur l'utilisation ludique des espaces publics en créant et en installant des œuvres skatables dans la ville pour afficher sa créativité. Elle va plus loin en initiant une nouvelle réflexion d'urbanisme pour intégrer le skate, qu'elle nomme skate-urbanisme. Par ces projets, qui sont réalisés par des skateurs designers et graphistes et qui sont diffusés par des skateurs photographes et vidéastes, la scène locale prouve sa capacité à se (ré)inventer et à proposer des créations alternatives innovantes. Elle n'affirme, ici, pas de valeurs contre-culturelles, ni ostensiblement subversives, mais elle affiche une culture innovante qui se trouve, dès lors, comme une forme alternative à la culture grand public.

Cette capacité de créativité innovante, qui influence ensuite la culture populaire, n'est pas possédée par l'ensemble des skateurs, elle dépend d'une partie influente de la communauté, la scène locale. Ce sont ces acteurs locaux qui mènent la communauté vers une forme d'innovation alternative et qui, donc, maintient la dimension marginale de la culture skate. Les enquêtes réalisées par Becky Beal et Lisa Weidman<sup>210</sup> montrent que l'anticonformisme créatif est le plus valorisé par les skateurs. Ces autrices considèrent que la créativité est favorisée par l'action de skater, qui est un moyen d'expression pour une grande partie des skateurs qui fondent leurs propres normes.

Florian Lebreton considère que « l'opposition et la contestation ne sont pas de mise ici [dans la glisse]. Il ne s'agit plus de contre-culture mais plutôt de sous-culture au sens où l'affirmation d'un style de pratique physique permet à ces pratiquants de se différencier. Car,

---

<sup>210</sup> BEAL Becky et WEIDMAN Lisa, « Authenticity in the Skateboarding World », in *To the Extreme : Alternative Sports Inside and Out*, Albany : State University of New York Press, 2003, p. 337-352.

si l'on se réfère aux travaux des *Cultural Studies*, la sous-culture est effectivement une forme d'opposition au système culturel dominant mais se déplaçant vers des formes de résistance symbolique (Hall, 1976) et non pas explicites comme la contre-culture peut l'être. »<sup>211</sup>

On peut alors préférer la catégorisation du skateboard comme une *subculture* sportive ou culture ludo-sportive alternative qui présente ses spécificités anticonformistes par rapport au modèle sportif traditionnel et par rapport au courant culturel dominant.

---

<sup>211</sup> LEBRETON Florian, « *Faire lieu* » à travers l'urbain. *Socio-anthropologie des pratiques ludo-sportives et auto-organisées de la ville*, Thèse de doctorat en sociologie, Université Rennes 2, 2009, p. 67.

## IV. Une méthodologie de recherche spécifique

Nous avons explicité notre intérêt et la légitimité de nos recherches qui traitent de la place d'une activité auto-organisée dans l'espace public bordelais. À maintes reprises nous avons avancé avoir fait preuve d'une analyse critique méthodique pour écrire cette histoire. Nous souhaitons désormais présenter la manière avec laquelle nous avons étudié nos données pour construire notre thèse.

### *A. Les objectifs à atteindre*

Notre questionnement de recherche présenté repose sur une situation locale originale. Comme nous l'avons évoqué (cf. [Introduction générale](#)), nous avons initié notre réflexion en 2017, lorsque nous avons constaté une signalétique contradictoire : un panneau informant le public de l'arrêté d'interdiction de la pratique du skateboard sur la place Pey-Berland était complété par un panneau précisant les conditions de la pratique exceptionnellement autorisée sur deux créneaux horaires. Ce message singulier permettait d'émettre l'hypothèse d'une tension autour de la place du skateboard dans l'espace public à l'échelle locale. La présence d'un arrêté d'interdiction, nuancé par l'autorisation soumise à condition (plage horaire), laissait supposer qu'il existe ou a pu exister une forme de négociation entre les skateurs, d'une part, et la municipalité, d'autre part. Notre regard de l'historien s'est porté sur les raisons et l'origine de cette ambiguïté, suggérant immédiatement des questions centrales. Quel processus de gouvernance en cours à Bordeaux conduit à amender un arrêté municipal ? Quels acteurs en tensions sont au sein de ce processus ? Quelle chronologie de l'histoire du skateboard vient-elle expliquer la démarche présente ?

Au cours de nos lectures scientifiques et des premiers résultats de la recherche, nous avons progressivement fait émerger des objectifs de résultats. Nous pouvons exposer l'ensemble de ces objectifs sous forme de trame qui fait ressortir les points essentiels.

- Reconstruire les différentes temporalités qui traversent le monde du skateboard aux échelles globale et locale pour déterminer les périodes de popularité et celles de faible présence.
- Analyser les liens entre les différents réseaux de skateurs sur la période étudiée pour faire ressortir des acteurs influents.
- Comprendre les liens qui existent entre les skateurs et les responsables de la mairie (élus et services municipaux).
- Décrypter les politiques sportives et culturelles de la mairie qui considèrent, ou non, la pratique du skateboard.
- Comprendre l'influence du terrain sur la pratique.

Ces objectifs permettent de borner notre cadre de recherche et nous accompagnent dans l'élaboration de méthodes d'analyse face à la multitude de sources et de données consultables sur le sujet.

### *B. Les données à collecter*

Pour comprendre la situation constatée, nous avons de nombreuses données à recueillir dans des domaines variés, afin d'appliquer la méthode critique de l'historien. Notre analyse doit intégrer ces informations pour définir ce qui peut être légitimement accepté comme une vérité.

La première injonction est de pouvoir remonter le fil du temps afin de distinguer des temporalités cohérentes qui représentent les processus traversant l'objet d'étude. Dans le cas précis de l'histoire locale du skateboard, il nous faut définir des périodes d'affluence des pratiquants dans l'espace public. Bien sûr, tenter de retrouver l'origine de l'implantation du skate et celui qui serait le skateur zéro, mais aussi prendre connaissance des moments de popularité qui traversent cette activité, et ainsi, durant quelles phases les skateurs sont nombreux à investir les rues bordelaises. Pour définir ces périodes, il semble pertinent, par exemple, de relever les offres commerciales du secteur qui existent sur la métropole, comme marqueur de période de popularité. De même, les moments de notoriété sont identifiables à partir des projets et des manifestations publiques et privées qui sont réalisés (ou prévus) à Bordeaux, cette donnée est, par exemple, accessible dans les dossiers de manifestations

temporaires validées en Commission communale des manifestations publique que nous avons pu consulter au sein des Archives de Bordeaux Métropole<sup>212</sup> (cf. [État des sources](#)).

L'analyse de l'histoire locale du skateboard conduit à rechercher les réponses proposées par les responsables municipaux face à la présence de skateurs dans la ville, pour en définir les temporalités politiques. Il faut pouvoir définir les politiques mises en place sur l'espace concerné. Les périodes de forte présence de skateurs induisent une considération de la part des élus locaux qui mettent en place des projets ou des manifestations publiques. Le sujet peut également être discuté en conseil municipal et déboucher sur des législations locales. C'est le cas lors du conseil municipal du 26 janvier 2004 dont nous avons consulté la retranscription aux Archives de Bordeaux Métropole<sup>213</sup>. Mais il peut aussi être l'objet de plaintes. Ces données politiques devraient tendre à faire ressortir des individus plus actifs dans les dossiers touchant au skateboard. Ceci, aussi bien dans les rangs de la municipalité que des pratiquants.

Il est essentiel de pouvoir identifier les acteurs qui œuvrent pour ou contre la présence du skate à l'échelle locale. Les différentes données mettront en relief celles et ceux qui ont une capacité d'action sur la question. Il faut pouvoir retrouver les skateurs qui influencent le reste de la communauté, mais aussi les acteurs publics qui en favorisent l'intégration ou bien qui en limitent la place. Ces résultats permettront, par la suite, de révéler les liens qui existent en interne des communautés de pratiquants, mais aussi entre eux et les responsables municipaux afin de comprendre les rouages des processus passés et en cours.

Ici, nous considérons une entité collective, les skateurs, comme actrice de l'histoire locale. Antoine Prost légitime cette démarche. Pour lui, « le *nous* des acteurs fonde implicitement l'entité collective qu'utilise l'historien. P. Ricœur propose la notion d'appartenance participative<sup>214</sup> pour légitimer ce transfert aux entités collectives de la psychologie individuelle : les groupes en question sont constitués d'individus qui leur appartiennent et ont une conscience plus ou moins confuse de cette appartenance participative. C'est cette référence, oblique et implicite, qui permet de traiter le groupe comme un acteur collectif. »<sup>215</sup>

---

<sup>212</sup> Archives Bordeaux Métropole, 1183 W.

<sup>213</sup> Archives Bordeaux Métropole, 1432 W 114.

<sup>214</sup> RICŒUR, *Temps et récit*, op. cit., p. 277.

<sup>215</sup> PROST, *Douze leçons sur l'histoire*, op. cit., p. 140.



Enfin, ces liens peuvent aussi nourrir la compréhension géographique du sujet. La situation spatiale d'une structure (institution, association, aménagement) influence son implantation au sein des réseaux existants. Pour bien cerner les processus qui touchent le monde du skateboard à l'échelle locale, les données géographiques de terrain sont primordiales. Il faut relever les emprises spatiales régulières opérées par les skateurs de l'échelle de la rue à celle de la métropole et leurs imbrications dans la géographie de la région. L'analyse topographique et spatiale des lieux pratiqués, développée en annexe ((cf. [Annexe 4](#)), permet de faire le lien entre les modalités de présence et les techniques adoptées par les membres du monde du skate.

### *C. Les moyens à mobiliser*

Pour collecter les données utiles à la connaissance de notre sujet, une variété de sources peut être mobilisée. L'historien du très contemporain possède l'avantage de pouvoir consulter des acteurs ayant pris part directement ou indirectement à la période étudiée. Par ailleurs, notre thèse est focalisée sur une pratique sportive peu fédérale, ce qui limite la production d'archives administratives la concernant. Le recoupage des sources est à la base de la discipline historique et il devient une nécessité dans de nombreux domaines où la rareté des sources publiques conduit le chercheur à devoir compenser ce manque par la mobilisation de traces alternatives.

#### 1. Les témoignages

L'écriture de l'histoire de la pratique du skateboard est possible en récoltant les témoignages des premiers concernés : les skateurs. Les archives publiques étant peu nombreuses, les entretiens avec ces derniers permettent de dresser une première esquisse du phénomène. Pour ce faire, nous avons mobilisé plusieurs formes de témoignages en fonction soit des données que nous souhaitons recueillir, soit des contraintes pratiques rencontrées. En variant les formes de témoignages réalisés, nous avons obtenu des données tantôt qualitatives, tantôt quantitatives qui se complètent, afin de dresser un tableau précis de l'objet étudié.

La méthode de travail que nous avons le plus mobilisée pour cette thèse est celle de l'entretien semi-directif qui permet de collecter de nombreuses informations factuelles (dates,

lieux, noms) et de transmettre les sentiments et/ou les opinions éprouvé(e)s par l'interrogé. Cette méthode nous permet de reconstruire l'histoire du skateboard à l'échelle locale grâce aux mentions des lieux récurrents de pratique en lien avec des chronologies identifiables. Surtout, ce sont les noms des autres skateurs cités au cours de ces échanges qui font ressortir les acteurs de premier plan de la scène locale. Or, l'influence de tel ou tel pratiquant sur le reste de la communauté est révélée uniquement par le témoignage de ses pairs. Cela nous permet ensuite de reconstruire les réseaux existants entre les skateurs les plus en vue et les processus adoptés pour favoriser leur visibilité et celle de la communauté. Nous avons ainsi choisi d'interroger en priorité les témoins « porteurs d'informations »<sup>216</sup>.

La collecte de données à travers la réalisation d'entretiens semi-directifs est réalisée en présentiel pour la majorité d'entre eux. Malheureusement, compte tenu de la situation sanitaire liée à la pandémie du coronavirus, certains témoignages ont été recueillis par téléphone ou visioconférence. Cette méthode a aussi permis de contacter des acteurs résidant à l'étranger. Nous avons favorisé les contacts en présentiel et en visioconférence qui permettent de noter les réactions corporelles des personnes interrogées durant leurs récits. Ces témoignages permettent à la fois de collecter des informations sur les différentes périodes de l'histoire du skateboard, mais aussi de rendre compte des ressentis éprouvés par les protagonistes de cette histoire. Évidemment, la distance temporelle qui sépare les événements décrits des entretiens réalisés vient modifier le récit narré par les individus. Ces témoignages correspondent à des souvenirs et il convient de les traiter comme tels, avec précaution quant aux détails avancés. Malgré l'altérité temporelle<sup>217</sup> qui agit sur ces mémoires, les récits restent précieux pour notre étude grâce aux noms des skateurs cités, aux *spots* identifiés, aux magasins mentionnés et aux références culturelles évoquées. Si la mémoire vient gommer les nuances et les détails des périodes étudiées, les souvenirs permettent de relever des éléments qui esquissent la réalité passée<sup>218</sup>.

« Le récit, qu'il soit biographique ou autobiographique, comme celui de l'enquêté qui "se livre" à un enquêteur, propose des événements qui, sans être tous et toujours déroulés dans leur stricte succession chronologique (quiconque a recueilli des

---

<sup>216</sup> VEILLON Dominique, « Technique de l'entretien historique », *Bulletins de l'Institut d'Histoire du Temps Présent*, vol. La bouche de la Vérité ? La recherche historique et les sources orales., 1992, p. 115-124.

<sup>217</sup> CERTEAU Michel de, *L'écriture de l'histoire*, Paris : Gallimard, 1975, 358 p.

<sup>218</sup> VOLDMAN, « Le témoignage dans l'histoire française du temps présent », *art. cit.*

histoires de vie sait que les enquêtes perdent constamment le fil de la stricte succession calendaire), tendent ou prétendent à s'organiser en séquences ordonnées selon des relations intelligibles. Le sujet et l'objet de la biographie (l'enquêteur et l'enquêté) ont en quelque sorte le même intérêt à accepter le postulat du sens de l'existence racontée (et, implicitement, de toute existence). On est sans doute en droit de supposer que le récit autobiographique s'inspire toujours, au moins pour une part, du souci de donner sens, de rendre raison, de dégager une logique à la fois rétrospective et prospective, une consistance et une constance, en établissant des relations intelligibles, comme celle de l'effet à la cause efficiente ou finale, entre les états successifs, ainsi constitués en étapes d'un développement nécessaire. »<sup>219</sup>

Ainsi, il faut considérer ces témoignages avec précaution. La méthode historique de critique et de comparaison des données permet d'affirmer ou d'infirmer certains détails précis.

C'est pourquoi nous avons prévu des grilles d'enquête en amont des rencontres. Cependant, nous avons rapidement constaté l'apport des témoignages sur des sujets que nous n'avions pas anticipés. Alors, nous avons réorienté notre méthode pour favoriser l'échange oral. Cela permettait aux témoins privilégiés de répondre avec davantage de détails et de laisser libre cours à leurs souvenirs. Cette méthode demande une préparation importante, avant le jour de l'entretien, afin d'être capable de déceler des irrégularités durant la conversation par rapport à leur parcours évoqué ou bien à des tensions dissimulées avec d'autres skateurs. La connaissance des individus avant de les interroger permet d'éviter d'être dirigé par le témoin. Mais le sujet est sorti de sa zone de confort, par le cadre de l'entretien, ce qui influence son récit. Qu'il s'agisse des élus municipaux ou des skateurs, les informations recueillies au cours des témoignages sont à questionner et à confronter aux autres sources à disposition en ayant conscience des limites de leur discours.

Notre choix s'est donc porté sur la forme d'un échange libre pour favoriser le récit de leur propre histoire. Il nous paraît important de devoir créer un climat de confiance pour que les interrogés livrent un témoignage le plus détaillé possible. Dans ce but, la forme d'une discussion paraissant informelle nous semble favorable. Cela d'autant plus avec les skateurs qui peuvent afficher une certaine réticence envers des cadres stricts. Ne faisant pas partie de la

---

<sup>219</sup> BOURDIEU Pierre, « L'illusion biographique », *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*, Maison des sciences de l'homme, 1986, p. 69-72.

communauté des pratiquants, il fallait auparavant acquérir/maitriser les bases des références culturelles du monde du skate pour ne pas apparaître comme un intrus ni que notre travail ne leur fasse craindre une forme de récupération de leur identité à des fins politiques ou commerciales. La position extérieure à la communauté induit potentiellement des limites de confiance de la part de l'interrogé, mais évite aussi d'être assimilé à un sous-groupe (marque, *crew*<sup>220</sup>, localisation, association) qui pourrait orienter le discours légitimant du témoin. Enfin, la dernière tâche fastidieuse à accomplir pour restituer au mieux ce travail d'enquête orale fut de retranscrire l'intégralité des entretiens semi-directifs réalisés. Le langage utilisé par les interrogés a été scrupuleusement respecté afin de partager leur parole et pour que le lecteur s'imprègne de l'atmosphère de ces entrevues, car le vocabulaire est l'expression directe d'une culture. Ceci étant, le discours relaté doit être compréhensible, c'est pourquoi nous avons, parfois, fait le choix de préciser les références culturelles internes qui sont mentionnées par les individus pour expliciter l'utilité de leur récit. De même, nous avons choisis de ne pas retranscrire certains passages qui ne représentaient pas de pertinence par rapport à notre sujet, telles que les salutations de départ ou des divagations occasionnelles.

Dans certains cas, nous avons réalisé des prises de contact<sup>221</sup> avec des témoins en amont d'un éventuel entretien. Parfois, ces échanges suffirent à trier les acteurs en fonction de l'apport de leur témoignage. Les discussions réalisées étant suffisantes à la vérification d'une donnée (date, lieu, nom) ou bien pour évaluer le rôle de cet individu dans l'histoire plus générale de notre objet. Pour compléter, et vérifier, les informations recueillies durant les entretiens semi-directifs, nous avons contacté d'autres acteurs par téléphone ou par les réseaux sociaux. Ces prises de contact sont, pour la plupart, présentées dans les annexes de cette thèse (cf. [Annexe 8](#)). Les échanges réalisés nous ont permis de reconstruire les réseaux de pratiquants qui existent sur l'ensemble des périodes étudiées entre les skateurs et avec les différentes entreprises de sponsoring. Nous avons, ainsi, réalisé une représentation de ces liens pour l'année 1978, sous forme de schéma (cf. [Partie 2. I. D.](#)). Les nouvelles méthodes de communications regroupées sous l'appellation de réseaux sociaux sont des outils très utiles pour retrouver des individus. Nous avons pu contacter les pratiquants les plus anciens par le biais de ces réseaux uniquement à partir de leur nom, repéré dans la presse ou mentionné par d'autres skateurs.

---

<sup>220</sup> Nom donné à un groupe de pratiquants liés entre eux par affinité et/ou par intérêt marchand.

<sup>221</sup> VEILLON, « Technique de l'entretien historique », *art. cit.*

En revanche, au début de notre travail de recherche, nous avons l'ambition de collecter de nombreuses données parmi les skateurs contemporains pour tenter de dresser un tableau sociologique des pratiquants actuels. Pour ce faire, nous avons créé un questionnaire d'une vingtaine de questions à remplir par les skateurs pour relever leurs habitudes, leurs parcours personnels et professionnels, leurs conceptions du skateboard et leurs éventuelles expériences conflictuelles avec d'autres usagers (cf. [Annexe 2](#)). Notre souhait était de récolter ces informations pour un large panel afin d'avoir une meilleure connaissance de notre terrain de recherche. Pour cela, nous avons demandé aux magasins spécialisés de diffuser ces fascicules, imprimés en format A5, auprès de leurs clients et puis de récupérer les documents. Un seul magasin a accepté de disposer le papier sur son comptoir de vente, mais les vendeurs n'ont pas fait la démarche de le proposer aux skateurs. Nous avons prévu un format plus accessible en réalisant un formulaire en ligne pour répondre aux questions dont l'accès était possible par un QR code, imprimé sur les feuillets des questionnaires. Cette idée est un échec total, car nous n'avons collecté qu'une quinzaine de réponses, principalement parmi les skateurs interrogés personnellement. Pour qu'un tel travail réussisse, il aurait fallu adopter une approche de terrain sur les sites de pratique en présentant notre démarche et en sympathisant en amont avec les pratiquants. Ceci n'a pas été possible, d'abord en raison de la période de crise sanitaire, puis par manque de temps en raison de notre situation personnelle et de nos engagements professionnels. De plus, au cours de l'élaboration de notre réflexion, nous avons pris conscience que cette ambition, d'un tableau sociologique des pratiquants à l'échelle locale, serait très intéressante, mais ne relève pas de notre axe de recherche historique sur l'évolution du skateboard à Bordeaux. C'est un travail à part entière à réaliser durant une étude spécifique sur la sociologie des communautés skate.

La réalisation des entretiens semi-directifs permet de collecter ces informations essentielles à notre recherche. Mais cela permet également de recueillir les témoignages des pratiquants de toutes les générations et de constituer un fond d'archives orales utiles à la sauvegarde de ces traces de l'histoire du skateboard qui risqueraient d'être perdues. Cette démarche dépasse le cadre de notre thèse car il s'agit d'une forme de patrimonialisation de ces témoignages. Nous avons évoqué la dimension de science participative à laquelle nous adhérons par la coconstruction du savoir avec les acteurs concernés. Notre travail de collecte de témoignages s'inscrit donc dans cet optique.

## 2. Archives privées

Lors des entretiens semi-directifs ou des prises de contacts, les interlocuteurs ont partagé avec nous leurs ressentis, leur récit, mais parfois aussi leurs propres archives photographiques ou de presse. Ces documents sont précieux, car ils présentent des données non conservées par les différentes institutions et ils permettent de compléter notre connaissance du sujet. Les archives privées photographiques nous offrent le point de vue des pratiquants de ces périodes qui peut être comparé avec les visuels diffusés dans les médias. Nous avons pu ainsi percevoir également la mémoire sélective des pratiquants qui partagent des documents selon leur propre souhait sans qu'il nous soit possible de connaître la totalité de leurs fonds. Une partie de ces documents sont insérés à notre travail, dans les annexes, pour illustrer le propos et pour apporter au lecteur des précisions quant aux détails des pratiquants et des situations (cf. [Annexe 1](#)).

De même, nous avons eu accès à des archives privées par le biais des contenus publiés sur les réseaux sociaux. Cette méthode est, aujourd'hui, pertinente en sciences humaines.

« À l'ère des médias sociaux, largement utilisés par les participants et les commentateurs du skateboard, l'analyse de Facebook et Twitter s'est avérée extrêmement utile pour la recherche, car elle a permis de recueillir des opinions de première main, sans interprétation des médias. »<sup>222</sup>

On constate d'ailleurs des différences importantes dans l'utilisation de certains réseaux selon l'appartenance générationnelle des skateurs. Les pratiquants des premières décennies publient volontiers leurs souvenirs sur Facebook tandis que les générations plus récentes partagent des contenus actuels sur Instagram. Les *posts* des « anciens » sont riches en détails pour notre étude par la diffusion de photographie et d'articles, mais aussi par les commentaires, qui sont nombreux sur chaque publication, et qui font ressortir des informations et les liens qui existent entre les membres de la communauté. La distance temporelle qui sépare les événements commentés et le contenu des commentaires nous force à prendre ces renseignements avec précaution. Mais il s'agit de détails qui nous auraient échappés en raison de notre situation extérieure aux groupes de skateurs. La page Facebook de Claude Queyrel, sur laquelle il rassemble des données (photographies, affiches, articles), concernant les années 1970-1990, est

---

<sup>222</sup> BATUEV Mikhail et ROBINSON Leigh, « How skateboarding made it to the Olympics : an institutional perspective », *International Journal of Sport Management and Marketing*, vol. 17, n° 4/5/6, 2017, p. 381-402.

un espace fréquemment utilisé par les premiers skateurs pour se remémorer des anecdotes et partager des souvenirs, notamment tirés des compétitions. Grâce à ce support (témoignages directs et indirects), on perçoit que ces événements sont de véritables lieux de sociabilités au cours de l'époque. En raison de cette importance, les compétitions correspondent aussi à des références culturelles internes. Étudier la mémorialisation<sup>223</sup> des premières décennies de l'histoire du skateboard<sup>224</sup> permettrait de cerner davantage la notion d'authenticité souvent abordée par la communauté des pratiquants, ce qui est déjà, en partie, travaillé par des auteurs anglo-saxons<sup>225</sup>.

Les archives privées consultées nous informent sur les styles vestimentaires, les formes des planches, les techniques utilisées (par exemple l'utilisation d'un gant pour protéger la main qui permet de faire une prise au sol, comme le montre la photographie de Gil Le Bon Delapointe aux terrasses du Front Médoc, en 1977, prise par Jean-Paul Dupuy, présentée en [Annexe 1. K.](#)), mais aussi sur l'organisation spatiale des lieux pratiqués et sur les membres des groupes de skateurs. En revanche, leur datation est souvent hasardeuse et les skateurs présents restent parfois inconnus. Les coupures de journaux possèdent des informations que l'on peut rattacher à l'édition originale (nom d'auteur, date, titre de l'article). En revanche, les photographies prises par les acteurs ne sont pas toujours datées. Dans ce cas, la comparaison du style vestimentaire avec des archives de la presse spécialisée peut nous informer sur la décennie, voire l'année. De même, la présence de mobilier (rampe ou module) sur certains espaces identifiés (stade, place) permet d'affiner l'année de la photographie, car nous avons d'autres sources qui mentionnent ces constructions. Ainsi, notre travail est, constamment, de confronter ces archives privées avec les autres témoignages, les archives publiques et les archives de presse.

### 3. Archives municipales

À l'inverse de l'imprécision des archives privées, les fonds municipaux permettent d'obtenir des informations vérifiées et datées avec justesse. En effet, concernant les archives, « en général, leur valeur historique est proportionnelle au sérieux de l'autorité qui les a émises

---

<sup>223</sup> C'est-à-dire la mise en récit publique d'un passé convoqué dans le présent et pour l'avenir.

<sup>224</sup> PESCHANSKI Denis *et alii* (dir.), *Mémoire et mémorialisation*, Paris : Hermann, 2013, 190 p.

<sup>225</sup> BEAL et WEIDMAN, « Authenticity in the Skateboarding World », *art. cit.*

ou contrôlées. »<sup>226</sup> De plus, malgré le caractère souvent informel de la pratique du skateboard, les archives municipales constituent des sources qualitatives riches pour notre sujet. Les fonds traitant de cet objet ne sont pas très nombreux, mais ils permettent d'obtenir des informations précises amenant à cerner davantage l'histoire locale.

Il faut également tenir compte des lois (2008) concernant la communication des archives. Les données personnelles, par exemple, ne sont communicables que dans un délai de 50 ans<sup>227</sup>, ce qui limite notre accès à certaines sources. Ainsi, nous n'avons pas pu consulter les comptes rendus des conseils de quartier ni les plaintes reçues par les élus ou la police municipale.

Parmi les documents les plus pertinents pour notre étude, les procès-verbaux des conseils municipaux sont précieux, car ils permettent d'avoir accès à des dossiers présentés aux élus, mais aussi parce qu'ils rendent compte des échanges qui sont retranscrits entre les membres du conseil municipal. Nous détaillons plusieurs exemples en annexe (cf. [Annexe 1. B.](#)). Ces discussions expriment les tensions, les négociations, les inquiétudes et les ressentis envers les utilisations des espaces publics. Il devient alors possible d'appréhender les politiques prévues par la municipalité. Le volume que représente ce fond de procès-verbaux est particulièrement important et les outils numériques de recherche nous facilitent la tâche à partir de 2006. Mais, avant cette date, l'absence de numérisation des délibérations a rendu l'accès à ces sources plus difficile dans le temps imparti pour cette thèse.

D'autres richesses sont conservées par les archives municipales, comme les correspondances des élus en interne et parfois en externe triées selon des thématiques précises. Dans ce cas, l'organisation des fonds dépend du travail des archivistes qui peuvent avoir identifié plusieurs documents traitant du skateboard à regrouper sous une indexation spécifique. Nous constatons cela pour deux cartons, l'un autour des années 1970<sup>228</sup> et l'autre durant les années 2000<sup>229</sup>. Ces échanges révèlent l'élaboration de projets concernant le skateboard, dont plusieurs n'aboutissent pas et dont on ne trouve aucune trace dans les médias variés. On constate également par quels processus internes les services municipaux appliquent les directives des

---

<sup>226</sup> BONNECHERE Pierre, *Profession historien*, Presses de l'Université de Montréal, 2008, p. 28.

<sup>227</sup> Selon l'article « Les délais de communicabilité prévus par le code du patrimoine » publié sur le site du gouvernement <https://francearchives.gouv.fr/fr/article/26287562>, 20 décembre 2023.

<sup>228</sup> Direction de la jeunesse et sport : entretien matériel dont une rampe de skate (1977-1978). Archives de Bordeaux Métropole, 1 W 811.

<sup>229</sup> Dossiers de travail d'Elizabeth Touton, adjointe au maire de Bordeaux chargée de l'urbanisme, de l'habitat et de la mobilité. Archives de Bordeaux Métropole, 1324 W 17.



élus. Malheureusement, là encore, le traitement de ce type de sources qui représente un volume important, reste dépendant du référencement opéré par les archivistes.

De même, tous les arrêtés municipaux pris par la mairie de Bordeaux (et celles des communes de la métropole) sont accessibles aux archives. Les arrêtés d'interdiction de la pratique sont consultables et peuvent affiner notre compréhension des raisons qui en justifient l'établissement (cf. [État des sources](#)). Mais pour cela, il est impératif de connaître, auparavant, la date précise de la rédaction, sans quoi il faut éplucher les registres de tous les arrêtés classés chronologiquement pour trouver ceux qui mentionnent le skateboard. Cette tâche fastidieuse nous a permis de consulter les documents réglementant ou interdisant la pratique sur certains espaces de la ville de Bordeaux.

Enfin, les manifestations temporaires organisées dans l'espace public sont référencées et nous informent sur les événements ayant lieu dans la ville en lien avec le skateboard<sup>230</sup>. On peut utiliser ces données pour faire ressortir des périodes de popularité de la pratique à l'échelle locale. Mais les listes de ces festivités ne concordent pas complètement avec les données que nous avons recueillies dans la presse locale et grâce aux entretiens réalisés. Un carton regroupe les manifestations qui se sont déroulées entre 1998 et 2008, tandis qu'un second ne référence que les événements de l'année 2009<sup>231</sup>. Nous avons émis l'hypothèse d'un changement dans la politique de recensement ou de tri de ces données qui pourrait expliquer l'écart entre les informations des médias et celles contenues dans les archives municipales.

Notons également que certains documents publiés par la mairie de Bordeaux ne sont pas encore versés aux archives municipales, mais ils représentent des sources utiles à notre étude. Par exemple, le « Guide du skateboard bordelais » diffusé par la mairie à partir de mars 2023 est un document synthétique coconstruit avec les membres de la scène skate locale (cf. [Annexe 1. I.](#)). L'adjoint au maire, Amine Smihi, alors en charge des questions traitant de l'ordre urbain, nous a fait parvenir ce document avant sa publication officielle pour nous tenir informé de l'avancée de leur politique en matière de skateboard. De même, nous avons utilisé les informations publiées sur le site de la mairie pour notre recherche, ainsi que les lettres d'informations mensuelles rédigées par les élus.

---

<sup>230</sup> Dossiers de manifestations temporaires ponctuelles et régulières validées en Commission communale des manifestations publiques (1998-2008). Archives de Bordeaux Métropole, 1183 W 1 à 208.

Dossiers de manifestations temporaires ponctuelles validées en commission communale des manifestations publiques (2009). Archives de Bordeaux Métropole, 1251 W.

<sup>231</sup> Dossiers de manifestations temporaires ponctuelles validées en commission communale des manifestations publiques (2009), Archives Bordeaux Métropole, 1251 W.

#### 4. Les observations de terrain

Les observations de terrain complètent notre connaissance du sujet pour les années déroulées durant la préparation de cette thèse, depuis 2017.

La majorité de ces observations sont dites non participantes, c'est-à-dire que nous n'avons pas pris part à l'utilisation de l'espace urbain pratiqué par les skateurs durant ces séances. Nous nous sommes assis en retrait par rapport au *spot* où évoluaient les pratiquants qui restaient toujours dans notre champ de vision afin de pouvoir prendre des notes sans que ces derniers ne remarquent notre présence et qu'ils ne soient pas influencés dans leur usage des lieux. Nous présentons l'analyse synthétique de ces observations dans une annexe illustrée d'une cartographie que nous avons réalisée ainsi que de photographies aériennes pour permettre au lecteur de se représenter les espaces concernés (cf. [Annexe 4](#)).

Le choix des espaces concernés a été volontairement varié pour obtenir des informations complémentaires à partir d'un panel de situations. D'abord, le lieu emblématique de la ville qui est également le point de départ de notre réflexion : la place Pey-Berland où de nombreux skateurs se donnent rendez-vous et où les horaires aménagés étaient déjà en place lors du début de notre étude. Ce lieu est considéré comme un *spot* de référence par les pratiquants, il est alors important de constater cette réputation, mais aussi de vérifier l'application des horaires autorisés. Ensuite, nous avons étudié l'esplanade du miroir d'eau qui est un endroit très touristique et également un *spot* fréquent, mais qui n'abrite pas de logement, donc cela offre un contexte d'observation différent. Afin d'obtenir un panel plus large, nous avons fait le choix d'un troisième *spot*, moins fréquenté, celui de la place André Meunier réaménagée en 2019. Le quartier populaire, légèrement excentré par rapport au centre historique de la ville, présente une situation différente des autres *spots* étudiés. D'autant que, durant ces années de préparation de la thèse, des bancs en granit « skatables » y sont installés pour inviter les skateurs à investir le lieu. Enfin, nous avons également réalisé des observations au skatepark des quais des Chartrons où la pratique diffère de celle qui est déployée dans les espaces urbains.

Ces observations non participantes ont plusieurs objectifs. Tout d'abord, il s'agit de s'imprégner d'une culture et d'analyser les habitudes et les techniques adoptées par les skateurs sur ces lieux précis. Bien qu'initié au monde de la glisse, nous restons un individu extérieur à la communauté skate. Ces heures passées à scruter les adeptes et leurs routines favorisent notre compréhension de ces personnes qui s'adonnent à une activité physique libre au sein des espaces publics. Nous en retenons des références culturelles échangées, des mises en scène de

liens sociaux, des codes vestimentaires et corporels utiles à l'identification par les pairs, un langage particulier et des techniques spécifiques d'adaptation à l'espace, que nous restituons dans l'annexe synthétique (cf. [Annexe 4](#)).

En effet, l'autre objectif de ces observations est de constater l'emprise spatiale que ces groupes de skateurs occupent dans la ville de Bordeaux. Les trajectoires réalisées et les mobiliers urbains utilisés diffèrent d'un *spot* à l'autre, ce qui amène à définir des sortes de sous-espaces spécialisés sur les lieux de pratique en fonction du niveau, de l'âge, de la météo et de la présence d'autres usagers. Les adaptations au milieu dans lequel ils évoluent sont des critères utiles à notre connaissance et compréhension de la culture skate. Les skateurs jouent avec les éléments qui composent l'espace environnant et ce jeu produit un espace spécifique au pratiquant par l'appropriation appliquée. Les études de plusieurs lieux utilisés par les adeptes représentent un moyen d'évaluer la nuisance produite par ces derniers pour les autres usagers ou résidents. C'est également grâce à ces observations de terrain que nous avons pu nous rendre compte des rapports genrés des pratiquants entre eux, aussi bien par leur vocabulaire, que par la « présentation de soi »<sup>232</sup> et par les liens sociaux qui transparaissent à travers leurs comportements ostensibles. Nous présentons nos remarques sur les liens genrés dans une annexe thématique sur la masculinité dans le skateboard (cf. [Annexe 7](#)).

Suite à ces situations d'observateur en retrait, nous avons décidé de réaliser des observations participantes en adoptant deux rôles distincts et complémentaires. Dans une première situation de participation, nous tenons le rôle d'un piéton passant au sein de l'espace qui est pratiqué par les skateurs. L'intrusion de notre présence dans leurs trajectoires correspond à une forme de dérangement récurrent pour ceux qui utilisent les espaces publics pour leur activité physique. En usant de la sorte, nous souhaitons observer les réactions produites chez les membres de la communauté skate lorsqu'un autre usager perturbe leur pratique. Mais nous souhaitons également éprouver l'expérience vécue par le piéton qui traverse cet espace approprié par les skateurs. Il s'agit de ressentir les sensations vécues par les piétons et estimer la dimension risquée de cette situation. Ceci en gardant à l'esprit que nous sommes une personne en bonne condition physique et initiée aux sports de glisse, nous sommes ainsi peu sujets à la crainte face à une planche mal contrôlée. Cependant, à plusieurs occasions, nous avons réalisé de tels participations en conduisant une poussette ou en étant accompagné de notre propre fils en bas âge. Dans ces cas particuliers, nous constatons une analyse différente du

---

<sup>232</sup> GOFFMAN, *La présentation de soi*, op. cit.

danger et un sentiment de vulnérabilité accru pour notre enfant face aux trajectoires incertaines opérées par les skateurs.

Pour la seconde situation de participation, nous endossons le rôle d'un skateur débutant s'essayant sur un *spot* aux côtés d'autres pratiquants. Là encore, plusieurs objectifs à ces observations participantes. D'abord, la volonté d'éprouver la place du skateur dans ces espaces publics bordelais pour ressentir l'influence des différences de revêtement du lieu sur les techniques de pratique ; pour évaluer les stratégies de trajectoires mises en place en fonction des flux des passants et autres usagers ; pour comprendre en quoi le mobilier urbain peut être un support aux figures ; et pour constater la vulnérabilité des skateurs face à des éléments perturbateurs (passants, cailloux, pluie, ...). En incarnant un pratiquant débutant sur ces *spots*, nous prenons conscience de nombreux facteurs qui viennent influencer les décisions opérées par les skateurs dans le choix des *spots*. Nous expérimentons également l'acceptation d'un néophyte parmi les groupes présents sur site. Le manque de maîtrise de la planche venant régulièrement perturber la course d'élan d'un autre skateur chevronné, la réaction de ce dernier envers nous est utile à examiner. Nos données ne représentent pas un corpus suffisant pour présenter une analyse scientifique concluante, mais il semble que le niveau de maîtrise des skateurs induise une réaction à la perturbation vécue. Le professionnel réagit peu, il reprend sa course et retente sa figure ; le néophyte partage les mêmes difficultés et n'affiche aucun agacement ; en revanche les skateurs réguliers qui ont une certaine maîtrise sans pour autant avoir de reconnaissance des pairs ou des médias, ceux-là paraissent davantage agacés par celui qui n'est pas encore leur égal. Cette esquisse quelque peu stéréotypée serait à travailler dans le cadre d'une étude socioanthropologique plus avancée.

Les observations de terrains réalisées nous permettent de nous imprégner de la culture des skateurs ; de comprendre leurs techniques appliquées en fonction de la topographie et du revêtement des lieux ; de constater l'organisation de leur emprise spatiale et de juger de leur appropriation de ces *spots*. Nous proposons une analyse synthétique des données relevées en annexe de cette thèse, pour apporter un complément à notre propos, mais ces informations recueillies ont nourri l'ensemble de notre recherche pour affiner notre connaissance du monde du skateboard.

## Conclusion de la première partie.

Au cours de cette première partie, nous souhaitons expliciter notre processus de réflexion aboutissant à la construction de notre objet de recherche. Cela nous permet de mettre en lumière que le skateboard est un produit contemporain du mode de vie urbain. Durant la seconde moitié du XX<sup>e</sup> siècle, les sociétés occidentales ont connu un phénomène d'individuation, suivant le paradigme post-moderne constaté par de nombreux auteurs<sup>233</sup>. C'est ainsi que des pratiques nouvelles et auto-organisées sont développées par les individus, pour correspondre à une recherche hédoniste de liberté. Dans ce mouvement, qui coïncide également avec l'essor de la notion de culture jeune en opposition avec les valeurs parentales, les habitants des villes adoptent de nouvelles manières d'exprimer leur identité et de lutter pour la reconnaissance<sup>234</sup> de leur identité propre au sein de la société. Le skateboard fait partie de ces « manières de faire »<sup>235</sup> et de ces activités qui sont des expressions des identité de chacun au sein des villes. Cette pratique correspond à l'expression de leur urbanité et de leur volonté de s'appropriier, voire de détourner, leur environnement. En étudiant cette activité, et la culture qui y est associée, on étudie une forme de digression adoptée par les habitants des villes quant aux fonctions premières des espaces urbains, il s'agit, donc, d'un prisme pertinent pour étudier la notion de vivre-ensemble au sein de nos sociétés contemporaines. Ainsi, le skateboard est, à la fois, un produit des villes et, en même temps, un producteur d'espace<sup>236</sup>. Il est né des modes de vie urbains, tout en venant défier l'ordre établi des villes. De même qu'il s'agit, aujourd'hui, d'une pratique sportive olympique et d'une culture alternative locale. C'est cette complexité que nous choisissons d'analyser en mobilisant les méthodes de l'historien, en réalisant une enquête de terrain, en collectant les données dans les sources institutionnelles, mais aussi grâce au versement d'archives privées rarement communiquées. De cette manière nous construisons un matériau riche et pertinent à l'étude de l'histoire du skateboard à Bordeaux, pour en comprendre et en expliciter l'originalité.

---

<sup>233</sup> LYOTARD Jean-François, *La condition postmoderne : rapport sur le savoir*, Paris : Éditions de Minuit, 1979, 109 p. ; LIPOVETSKY Gilles, *L'ère du vide : essais sur l'individualisme contemporain*, Paris : Gallimard, 1989, 246 p.

<sup>234</sup> HONNETH Axel, *La lutte pour la reconnaissance*, Paris : Gallimard, 1992, 352 p.

<sup>235</sup> CERTEAU, *L'Invention du quotidien, op. cit.*

<sup>236</sup> LEFEBVRE Henri, *La production de l'espace*, Paris : Éditions Anthropos, 1974, 485 p.



## **PARTIE II**

# **DE L'INVENTION D'UNE PRATIQUE À SA LENTE INTÉGRATION URBAINE : INNOVATIONS ET CONFLITS**

À partir des données que nous avons recueillies, de l'analyse et de l'interprétation de ces dernières, nous construisons le temps historique du skate à Bordeaux. Nous pouvons définir des périodes cohérentes en fonction des ruptures et des continuités observées. Nous proposons un découpage temporel à partir de l'analyse des faits observés pour rendre intelligible notre analyse historique (cf. [Figure 27](#)). Nous construisons ainsi notre réflexion au regard de ces temporalités que nous décrivons et analysons dans les chapitres suivants.

La première période correspond à l'arrivée de l'objet roulant dans l'agglomération, comme un effet de mode depuis de la côte californienne. Nous allons montrer que la date précise reste incertaine, mais nous l'estimons autour du milieu des années 1970. À partir de là, la mode prend de l'ampleur avant de s'arrêter brutalement à la fin de la décennie, autour de 1979. La première phase de l'histoire du skateboard à Bordeaux correspond à son implantation dans les espaces urbains locaux par le biais des surfeurs de la côte atlantique.

## I. Le skateboard, une mode californienne (milieu – fin des années 1970)

Dans le cadre de notre démarche historique, nous voulons expliciter les origines locales du skateboard en questionnant la place qu'il tient dans l'espace urbain. L'histoire californienne et mondiale de cette pratique est connue par des travaux antérieurs<sup>237</sup> et nous allons montrer l'imbrication de l'essor bordelais au sein de cette histoire globale. Pour aider le lecteur dans sa compréhension de la chronologie de cette histoire locale, nous avons réalisé des frises en annexe qui relatent les faits notables des chapitres concernés (cf. [Annexe 3. 1.](#)).

Comment le skateboard à Bordeaux est-il implanté ? Quel encadrement de cette mode californienne existe-t-il ? Quelle est l'acceptation de cette nouvelle pratique ?

### A. Une implantation via le surf

L'analyse historique de la place des pratiques alternatives dans les espaces publics conduit à en chercher les prémices, voire l'origine. Il s'agit alors de comprendre les facteurs qui ont permis d'introduire ces activités au sein des lieux partagés.

Ainsi, l'historien cherche à remonter jusqu'à l'acteur originel, celui qui serait le premier skateur. Dans le cas présent, il n'existe pas de traces permettant de valider l'hypothèse de « l'acteur originel ». C'est d'ailleurs le constat fait par la quasi-totalité des chercheurs qui, dans le monde, travaillent sur l'objet. L'acte de naissance du skateboard n'est pas formellement déterminé ni autour d'un individu ni autour d'une date précise. Mais, comme nous l'avons montré dans la partie théorique (cf. [Partie 1. III. C.](#)), il existe des points de convergences qui permettent de borner une période de début d'industrialisation de skateboards aux États-Unis<sup>238</sup>.

Pour situer la période d'apparition de la planche à roulette à l'échelle locale, la recherche mobilise plusieurs matériaux. Les témoignages de pratiquants permettent de situer dans le temps des personnes ayant été parmi les premières à utiliser un skateboard à Bordeaux, mais la distance temporelle qui sépare la période étudiée de la réalisation des entretiens altère la mémoire et limite la précision de datation. Dans la partie méthodologique, nous avons abordé

---

<sup>237</sup> BORDEN, *Skateboarding and the city*, op. cit.

<sup>238</sup> *Ibid.* ; ZARKA, *Une journée sans vague*, op. cit. ; FIZE Michel et TOUCHÉ Marc, *Le skate : la fureur de faire*, Lion-sur-Mer : Ed. Arcane-Beaunieux, 1992.



cette question de la mémoire individuelle des témoins privilégiés (cf. [Partie 1. IV. C. 1.](#)). L'exercice de l'entretien influence leur propos comme pour justifier leur place au sien de cette histoire à raconter. De même, leurs souvenirs sont modifiés par le temps et par leurs parcours de vie. Malgré cela, leurs témoignages restent très précieux pour notre recherche car ils sont « porteur d'informations »<sup>239</sup> et ce qu'ils ont gardé en mémoire permet de reconstruire l'origine de la pratique à condition de recouper ces données avec d'autres informations précises. C'est le cas des archives municipales de la ville de Bordeaux. L'authenticité de ces sources datées et conservées permettent de construire une chronologie plus fiable sur laquelle il est possible de se baser (cf. [Partie 1. IV. C. 3.](#)). Il en est de même pour les archives de l'Institut national de l'audiovisuel (INA) et celles de la presse locale qui permettent de recueillir des informations précises sur des lieux, des événements et surtout le nom des pratiquants les plus en vue sur la période du début du skateboard en étant assuré de la date mentionnée. Ces quatre types de sources amènent à la même conclusion de l'existence de skates à Bordeaux avant 1976.

La plus ancienne trace de la présence de skateboards à Bordeaux est avérée en novembre 1976 par la diffusion d'un reportage sur la pratique locale par la chaîne régionale France 3 Aquitaine<sup>240</sup>. La réalisation d'un tel document audiovisuel implique une présence antérieure sans qu'il soit possible d'estimer précisément une date d'apparition. Ainsi, aucune trace ne montre que la capitale girondine soit touchée par la première vague d'intérêt. En France, la première période de popularité est établie autour des années 1964-1965 durant laquelle des compétitions sont d'ores et déjà organisées : à Hossegor en 1965 et au Trocadéro (Paris) en 1966. Il est possible que des skateboards soient utilisés à Bordeaux au cours de cette période, mais l'état actuel de nos recherches n'en relève aucune trace.

Pour comprendre l'implantation locale du skateboard, il faut revenir sur les origines mondiales de la pratique. Durant les années 1960, des entreprises états-uniennes commercialisent les premiers skateboards manufacturés (et non plus bricolés) (cf. [Annexe 5](#)). Les firmes sont rattachées à l'industrie du surf qui voient une opportunité de développer un nouveau marché en se diversifiant. Roller Derby est fondée suite à la demande du magasin Val Surfshop (Los Angeles) ; les bureaux de Makaha Skateboards (entreprise fondée par Larry Stevenson en 1963) sont dans les locaux du magazine *Surf Guide* ; la société Gordon & Smith est d'abord centrée sur le surf ; la compagnie Vita-Pakt Juice Company est conseillée par le

---

<sup>239</sup> VEILLON, « Technique de l'entretien historique », *art. cit.*, p. 119.

<sup>240</sup> *Sud-Ouest*, 29/11/1976 : Reportage de Serge Nouailhetas sur France 3 Aquitaine ; Archives INA.

surfeur Hobie Alter pour produire le « Super Surfer » (modèle vendu à plus de six millions d'exemplaires)<sup>241</sup>. Le développement de l'industrie du skateboard sur la côte californienne est directement lié à la dynamique du secteur du surf. D'autre part, la situation géographique et topographique des espaces concernés offre un terrain de jeu aux surfeurs en manque de vague grâce au relief et aux nombreuses rues vallonnées. Les descentes dans ces courbes de bitume rappellent les sensations éprouvées dans la houle océanique.

« Des milliers de surfeurs, réels ou en devenir, étaient prêts à vivre des expériences similaires à celles du skateboard. “J’ai été totalement époustoufflé de voir à quel point l’exécution d’un virage sur un skateboard ressemblait à un *bottom turn* en surf”, se souvient Dave Rochlen<sup>242</sup>, tandis que Wentzle Ruml<sup>243</sup> décrit le skateboard à Santa Monica : “Nous avons simplement chevauché des vagues imaginaires et parcouru toute la ville”. »<sup>244</sup>

L'essor de cette pratique nouvelle au sein des groupes de surfeurs est limité en raison de la difficulté de contrôler la planche, dont les roues en argile ou en acier sont fragiles et mettent en danger la sécurité des individus. « Avec une trentaine de fabricants créant une surabondance de l'offre sur le marché américain, des détaillants surachetant en prévision d'un boom de la vente au détail qui ne s'est jamais matérialisé, et des critiques croissantes à l'encontre du skateboard pour des raisons de santé et de sécurité, la bulle a éclaté ; en novembre 1965, des entreprises comme Makaha ont vu des commandes valant des centaines de milliers de dollars annulées en une seule journée, et Larry Stevenson a perdu 250 000 dollars. »<sup>245</sup> Malgré cette chute de l'industrie, le skate continue d'exister sporadiquement dans certaines villes côtières californienne comme Santa Cruz, La Jolla, Santa Monica ou Ocean Park en raison de la forte présence de surfeurs sur ces *spots*.

C'est une innovation technique développée par Franck Nasworthy qui permet d'offrir une plus grande stabilité sur la planche et de gagner en sécurité. En 1973, ce surfeur fonde l'entreprise Cadillac Wheels en Californie pour produire des roues en polyuréthane dont la souplesse permet de résister davantage aux frottements et offre une meilleure adhérence pour contrôler le skateboard. La date fait référence dans l'histoire du skateboard au sein des études

---

<sup>241</sup> BORDEN, *Skateboarding and the city, op. cit.*, p. 8-9.

<sup>242</sup> Surfeur professionnel né à Santa Monica.

<sup>243</sup> Membre des Zephyr Boys.

<sup>244</sup> BORDEN, *Skateboarding and the city, op. cit.*, p. 7.

<sup>245</sup> *Ibid.*, p. 11.

scientifiques et des groupes de pratiquants. C'est le renouveau de la pratique qui est permis par ces roues. Ceci jumelé à l'invention des trucks orientables, le skate devient un objet bien plus maniable permettant de réaliser de véritables figures et non plus uniquement de dévaler les rues escarpées de Californie (cf. [Annexe 5](#)).

Comme sur les côtes californiennes et basques au cours de la décennie précédente, ce sont les adeptes du surf qui importent le *roll surf*<sup>246</sup> à Bordeaux au cours des années 1970. La proximité des vagues de Lacanau explique en partie ce processus, car de nombreux surfeurs habitués de cette station balnéaire vivent à Bordeaux qui concentre un bassin d'emplois important<sup>247</sup>. Les surfeurs découvrent les nouvelles pratiques qui voient le jour à l'ouest des États-Unis, comme le funboard<sup>248</sup> et le skateboard, à travers la presse spécialisée qui diffuse les publicités des entreprises citées plus haut<sup>249</sup>. Ce sont aussi les revendeurs de planches de surf qui permettent de convertir de nouveaux adeptes vers le *roll surf*. Les fournisseurs états-uniens incitent les importateurs à acheter des planches à roulettes, en plus de leur commande destinée au surf. Ainsi, les premiers skateurs bordelais sont des surfeurs tentés par de nouvelles sensations.

« À Mériadeck, les premiers skateurs/surfeurs en recherche de vagues “en dur” avaient pris l'habitude de descendre les rampes d'accès (voiture) en colimaçons des parkings souterrains. C'était un bon *spot* l'hiver, quand il n'y avait pas de surf et qu'il pleuvait. »<sup>250</sup>

« J'étais avant tout surfeur, mais impossible d'aller surfer tous les jours en habitant à Bordeaux alors le soir on faisait du skate. »<sup>251</sup>

Les surfeurs en manque de vague adoptent le nouvel objet qui leur permet de reproduire certains mouvements sur le bitume. C'est grâce aux deux magasins spécialisés dans le surf que de tels engins peuvent rouler à Bordeaux : LF Surfshop (cours d'Albret, 1975) et Atlantic Surf

---

<sup>246</sup> Nom donné aux premiers engins roulants assemblant une planche à des roues.

<sup>247</sup> AUGUSTIN Jean-Pierre, « Le littoral aquitain, de la station balnéaire à la station surf », in *Surf Atlantique : Les territoires de l'éphémère*, Pessac : Maison des Sciences de l'Homme d'Aquitaine, 1994, p. 97-112.

<sup>248</sup> Pratique variante de la planche à voile.

<sup>249</sup> CRETIN, *La transmission des savoirs du skateboard à l'épreuve des nouvelles technologies et l'information et de la communication*, op. cit.

<sup>250</sup> Entrevue de Gil Le Bon Delapointe réalisée par Yoan Barroso en 2012 pour l'évènement « Bordeaux Cité Skate ».

<sup>251</sup> Entretien avec Philippe Rodés, pratiquant de skate entre 1977 et 1979, 23/09/2019.

Shop (boulevard Antoine Gautier, 1976)<sup>252</sup>. Ces deux revendeurs proposent des skateboards importés des États-Unis à leurs habitués et distribuent également la presse spécialisée (surf et nouvellement skate)<sup>253</sup>. D'ailleurs, le propriétaire installé cours d'Albret publie lui-même un magazine, paru en deux numéros, dédié à ces pratiques : *Surf & Roll Surf*<sup>254</sup>.

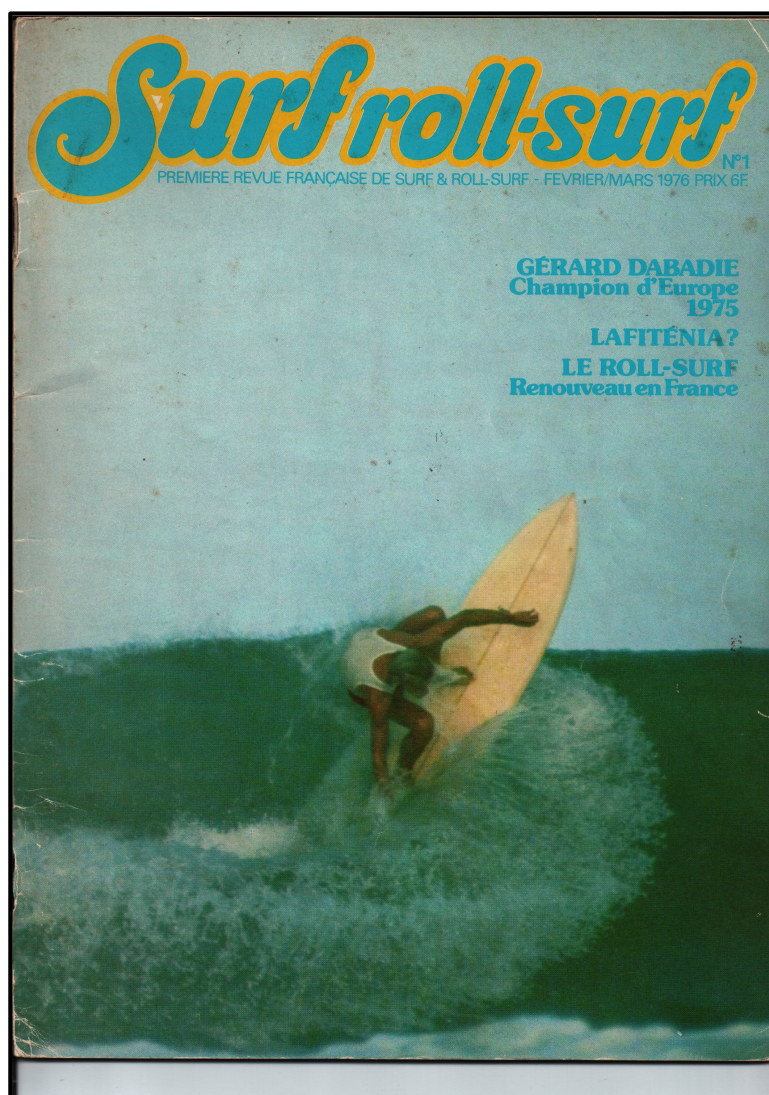


Figure 3. Couverture du premier numéro daté de février 1976. Archives privées Patrice Chrzan

La récente vitalité du surf dans l'agglomération bordelaise<sup>255</sup> conduit à l'implantation du skateboard par le biais des pratiquants et des magasins de surf offrant un nouvel objet à leur

---

<sup>252</sup> Contact par écrit avec Patrice Chrzan, 22/09/2019.

<sup>253</sup> *Surfer Magazine ; Surfing ; Skateboard magazine.*

<sup>254</sup> Couverture du premier numéro daté de février 1976. Archives privées Patrice Chrzan.

<sup>255</sup> AUGUSTIN Jean-Pierre, « Cadres de vie urbains et activités physiques et sportives dans l'agglomération de Bordeaux », *Revue géographique des Pyrénées et du Sud-Ouest. Sud-Ouest Européen*, vol. 52, n° 3, Persée - Portail des revues scientifiques en SHS, 1981, p. 291-312.

clientèle. Ces magasins sont les seuls à vendre de tels engins au milieu des années 1970, mais, très vite, la mode prend de l'ampleur à l'échelle mondiale et touche également Bordeaux, où on trouvera alors des skateboards de toutes sortes même dans les magasins de jouets.

## *B. Un effet de mode à plusieurs échelles*

Dès 1977, la pratique du skateboard connaît un engouement mondial à travers les villes occidentales. La mode dépasse largement la dépendance envers le surf et devient une pratique très en vogue parmi la jeunesse. L'importance des littératures scientifique et profane est significative sur cette période de première grande popularité pour l'engin roulant. Ce succès est à replacer dans le contexte d'importation des tendances états-uniennes au cours des années 1960 et 1970.

### 1. Échelle mondiale

En 1962, le sociologue Edgar Morin identifie une « nouvelle classe d'âge » qui émerge au sein de la société française<sup>256</sup>. La notion de jeunesse correspond au découpage périodique de la vie selon des critères d'âge. Les historiens font remonter le début de cette catégorisation de jeunesse à la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle. Mais c'est autour des années 1960 que cet âge de la vie devient un groupe social reconnu, partageant certaines valeurs culturelles en opposition avec celles héritées de la structure parentale<sup>257</sup>. Olivier Galland décrit cette nouvelle « culture juvénile » :

« Ce seront bien sûr les films américains, et en particulier ceux de James Dean, *À l'est d'Eden*, *La Fureur de vivre*, et de Marlon Brando, “qui révèlent de nouveaux héros proprement adolescents, révoltés contre le monde adulte, et en quête d'authenticité”<sup>258</sup> ; ce sera surtout la musique “rock” née aux États-Unis chez les

---

<sup>256</sup> Edgar Morin, *L'esprit du temps*, Paris, Grasset, 1962, 287 p ; Edgar Morin, « Le " yé-yé " », *Le Monde.fr*, 08/07/1963.

<sup>257</sup> GALLAND Olivier, « Un nouvel âge de la vie », *Revue française de sociologie*, vol. 31, n° 4, Persée - Portail des revues scientifiques en SHS, 1990, p. 529-551 ; GALLAND Olivier, *Sociologie de la jeunesse*, Malakoff : Armand Colin, 2017.

<sup>258</sup> MORIN Edgar, « Culture adolescente et révolte étudiante », *Annales*, vol. 24, n° 3, 1969, p. 765-776.

jeunes Blancs qui s'inspirent de la musique noire américaine, le *rythm' and blues*, pour créer une musique explosive, très rythmée, à la mélodie et aux textes assez simples. Cette musique, violente et agressive, exprime déjà la révolte de la jeunesse petite-bourgeoise américaine contre l'ennui à l'école et l'autorité familiale. Elle traversera rapidement l'Atlantique et trouvera en France un interprète en la personne de Johnny Hallyday. »<sup>259</sup>

C'est au cours de cet essor, d'une forme culturelle juvénile, que prend place la première importation de planches de skateboard en France, durant les années 1960. Le succès du skate pendant la décennie suivante est à replacer dans ce contexte d'une jeunesse qui affirme ses goûts en opposition avec ceux de leurs parents, ce qui ouvre un marché économique de consommation à l'échelle mondiale.

« Les sports de glisse, et en premier chef ceux de glisse urbaine (skateboard, roller...), souscrivent particulièrement à ce mouvement de recherche d'une pratique sportive librement consentie, divertissante et libératrice qui prend corps dans les mouvements de jeunesse aux États-Unis d'Amérique puis, très vite, partout en Occident. »<sup>260</sup>

La seconde phase de développement dans l'histoire du skate tient à une innovation industrielle (cf. [Annexe 5](#)). L'utilisation du polyuréthane, dans la fabrication des roues des skates, couplée à la création de trucks orientables permet un renouveau de l'industrie du secteur qui est d'abord issue de la filiale du surf. Les différents ouvrages scientifiques détaillent avec précision cette période de popularité mondiale.

« À partir de 1975, l'évolution du matériel et sa production industrielle permettent d'inonder le marché des agglomérations occidentales. Remportant un fort engouement auprès des jeunes qui y voient désormais un objet ludique, les premiers skateparks et rampes apparaissent. À titre indicatif, les Américains vendront 15

---

<sup>259</sup> GALLAND Olivier, *Les jeunes*, Paris : la Découverte, 2009, p. 32.

<sup>260</sup> GIBOUT, « Techniques libératrices et techniques contraignantes », *art. cit.*, p. 350.

millions de planches en 1975 ; et en 1977, l'industrie du skate accomplira un chiffre d'affaires de 300 millions de dollars. »<sup>261</sup>

En 1975, une compétition située à Del Mar devient une référence dans l'histoire du skateboard. C'est là que sont découverts les Z-Boys : un groupe de skateurs sponsorisé par le surfshop Zephyr à Venice Beach (quartier populaire de Los Angeles). Le championnat national est organisé sur une rampe valant vingt mille dollars. Ce groupe issu du quartier surnommé « Dogtown »<sup>262</sup> marque les esprits par leurs prises au sol et leur rapidité d'exécution de surf qui rompent avec la technique gymnique des autres compétiteurs. Comme on peut le voir sur la publicité suivante (cf. Figure 4), la marque affiche une volonté d'être « Radical ». Ainsi, c'est surtout leur style vestimentaire et leur comportement ouvertement provocateur qui leur apporte une renommée internationale. En fait, ces treize membres (douze garçons et une fille) représentent des groupes bien plus nombreux de skateurs qui affichent leur opposition aux modèles culturels traditionnels. Le cofondateur des Red Hot Chili Peppers raconte que ce sont « les gamins des rues qui se défoulaient, les génies marginaux et traîne-savates qui ont lancé cette culture destinée à déferler sur la jeunesse du monde entier et à devenir un business valant une tonne d'argent. »<sup>263</sup> Tout en étant une pratique à la mode, certains skateurs adoptent un mode de vie contre-culturel, associé au monde de la rue et qui est porté à l'écran à travers les compétitions internationales. D'ailleurs, Tony Alva<sup>264</sup> est le premier champion du monde de la discipline en 1977 devant les caméras de CBS<sup>265</sup>.

---

<sup>261</sup> CRETIN, *La transmission des savoirs du skateboard à l'épreuve des nouvelles technologies et l'information et de la communication*, op. cit., p. 64.

<sup>262</sup> Surnom venant signifier le caractère populaire et radical voire dangereux du quartier.

<sup>263</sup> Flea, *Ados sous acide : autobiographie*, traduit par Valérie LE PLOUHINEC, Paris, HarperCollins, 2021, 384 p.

<sup>264</sup> Un membre des Z-Boys.

<sup>265</sup> Chaîne de télévision états-unienne.



**ZEPHYR**

**The Zephyr Skateboard**

The most functional, fast, stable skateboard available. Designed specifically for professional slalom and freestyle skateboarding.

100% uni-directional, heat and pressure molded fiberglass chassis. 27" long and 6 1/2" wide.

Natural rocker for lower center of gravity and more leverage in tail.

No-skid deep textured deck.

Center beam for controlled flex, added strength and extra wheel clearance.

Recessed wheel wells to accept wider, larger wheels.

Reinforced nose, tail and rails.

Wide blunt shape, no dangerous sharp edges or points.

All Zephyr skateboards are equipped with X-Caliber Trucks and Roller Sports wheels. To order your Zephyr Skateboard by mail, send your name, address, zip and \$36.95 (Calif. residents add 6% tax) in check or money order, plus \$2.00 for postage and handling.

**For Getting RADICAL!**

**Jay Adams**  
1st Free Form (Kata Sessions), 1st Boys' Slalom (Santa Barbara Contest), 2nd Boys' Free Form (Santa Barbara Contest), 3rd Jr. Men's Freestyle (Del Mar-Ocean Festival Contest), 3rd Boys' Freestyle (Huntington Beach Contest)

**Priggy Ohi**  
1st Girls' Freestyle (Del Mar-Ocean Festival Contest), 1st Girls' Slalom (Santa Barbara Contest), 4th Girls' Free Form (Santa Barbara Contest)

**Tony Alva**  
2nd Jr. Free Form (Santa Barbara Contest), 4th Jr. Men's Freestyle (Del Mar-Ocean Festival Contest)

**Nathan Pratt**  
4th Jr. Men's Slalom (Del Mar-Ocean Festival Contest)

**Slavy Peralta**  
2nd Jr. Men's Slalom (Santa Barbara Contest), 3rd Jr. Men's Freestyle (Huntington Beach Contest)

**Wendell Ruff**  
3rd Jr. Free Form (Huntington Beach Contest), 3rd Super Heat Slalom (Huntington Beach Contest)

**Bob Bismack**  
3rd Jr. Men's Slalom (Santa Barbara Contest)

**Paul Constantineau**  
1st Boys' Slalom (Huntington Beach Contest), 2nd Boys' Freestyle (Huntington Beach Contest), 4th Boys' Slalom (Santa Barbara Contest)

**Jim Murp**  
1st Jr. Men's Slalom (Huntington Beach Contest), 3rd Super Heat Slalom (Huntington Beach Contest)

Remember the last time you skated that special place? The one you know you could rip, except it ripped you, because that old skate had so much flex it bottomed out and you had road rash for two weeks? Well, cheer up, bud, now you too can ride the skateboard of the pros, proven in flat-out everyday hard skating by the Zephyr Skateboard Team, the hottest young skaters in California. Young dudes who go for it at some of the heaviest spots around demand the best, and get it. Get yours.

P. S. - Watch for the Zephyr Team to come to your town, or drop us a line for bookings.

Available at finer surf shops everywhere. Watch for the Zephyr Skateboard wheel. Coming Soon!

Dealer Inquiries Requested  
12530 Yukon Ave.  
Hawthorne, CA 90250

Figure 4. Publicité pour les planches Zephyr. Skateboarder Magazine, Vol. 2 N°1, 1975, p. 21.

On note que, sur cette période, de nombreuses compétitions viennent offrir de la visibilité à la pratique du skateboard, comme les deux championnats du monde en 1977 et 1978 organisé à Derby Downs (Ohio) par CBS avec des épreuves de descente, slalom, freestyle et *ramp-riding*. De même, en 1978, 40 000 spectateurs sont présents à Boston pour une compétition et une démonstration mise en place par la firme Pepsi.<sup>266</sup> À l'échelle globale, des compétitions voient le jour au Japon, en Australie, en France, au Royaume-Uni, souvent devant les caméras des chaînes nationales. Preuve de l'essor économique de la période, Pepsi organise un évènement au Venezuela en 1979, durant cinq jours, avec les plus grands skateurs (Alan Gelfand, Tony Alva, Mike McGill...) qui sont reçus comme des vedettes dans des hôtels cinq étoiles.

<sup>266</sup> BORDEN, *Skateboarding and the city*, op. cit.



Cette notoriété tient à leur style qui correspond à un esprit contestataire envers la culture parentale, mais aussi à leur renouveau technique du skateboard. En s'entraînant dans des réservoirs de drainage asséchés, des fossés ou des énormes canalisations des eaux en béton<sup>267</sup> (*pipes*), ils développent de nouvelles techniques. Ces énormes tuyaux appelés *full-pipes* amenaient les skateurs à aller toujours plus haut et à viser l'impossible tour entier, dépasser les « 12 heures » (*12 o'clock*). L'autre terrain de jeu favori de cette période, ce sont les piscines des quartiers favorisés de Los Angeles, vidées en raison de la sécheresse de 1975. Les skateurs investissent souvent illégalement les jardins pour s'adonner à leur passion contre les parois arrondies des bassins. Les mouvements sont perfectionnés grâce au revêtement lisse et à la courbe qui permet la répétition des manœuvres. Cela favorise la création de figures qui deviennent des références, notamment le fameux *aerial*<sup>268</sup> par George Orton ou Tony Alva en 1977. Par la suite, ce mouvement sera repris sur les vagues, mais, en 1978, il s'agit d'une innovation importante qui marque une distinction importante avec le surf. Ces lieux insolites, qui favorisent la pratique du skate, sont montrés dans chaque numéro de *Skateboarder Magazine*, ce qui construit la renommée internationale de la Californie pour le skate.

Les prouesses des skateurs états-uniens sont diffusées dans la presse spécialisée qui voit le jour autour de l'année 1975. Le premier tirage de la deuxième vie<sup>269</sup> de *Skateboarder Magazine* montre Gregg Weaver skatant pieds nus dans une piscine pour affirmer le *pool-riding*<sup>270</sup> comme le futur du skate (cf. Figure 5). Mais aussi pour rappeler la filiation à l'industrie du surf par l'absence de chaussures, par la courbe de la piscine qui imite la lèvre de la vague et surtout par l'en-tête qui surplombe le titre de la revue « A surfer publication »<sup>271</sup>. Cette première année de nouvelle diffusion, *Skateboarder* tire 165 000 exemplaires et le *Time* estime à deux millions le nombre de skateurs dans le sud de la Californie<sup>272</sup>. Iain Borden estime entre vingt et quarante millions le nombre de skateurs aux États-Unis en 1978. Les médias s'emparent de cette mode en retransmettant des compétitions et en choisissant des photographies mettant en scène les vedettes de l'époque sur des skateboard pour leurs Unes.

---

<sup>267</sup> Ces lieux sont des chantiers de drainage en Californie qui connaît des difficultés en approvisionnement en eau douce.

<sup>268</sup> Figure « aérienne » qui consiste à faire décoller la planche au bout de la courbe formée par la piscine ou le *pipe*.

<sup>269</sup> Déjà paru entre 1964 et 1965 sous la dénomination *The Quarterly Skateboarder*.

<sup>270</sup> Pratiquer le skateboard dans une piscine vide.

<sup>271</sup> *Skateboarder Magazine*, vol. 2, n°1, juin 1975.

<sup>272</sup> BORDEN, *Skateboarding and the city*, op. cit.



Figure 5. Photographie de Gregg Weaver. *Skateboarder Magazine* Vol. 2 N°1, 1975, p. 36.

L'engouement national aux États-Unis entraîne la construction de lieux de pratique : les skateparks. Pour Iain Borden, la première structure commerciale de ce type voit le jour en Californie en 1975. Il dénombre déjà entre 15 et 20 *parks* dans le pays en juillet 1977. Cependant, beaucoup de constructeurs n'avaient jamais vu de skateurs en action et ces premiers skateparks n'égalaient pas les piscines ou les *pipes*. En mai 1977, un des premiers skateparks de la seconde vague est réalisé à Upland. Nommé « Pipeline », il reproduit les piscines, *pipes* et fossés qu'on pouvait trouver autour de Los Angeles. Cela crée une réelle différence pour les pratiquants qui le plébiscitent dès son ouverture. Les constructeurs imitent ce modèle à partir de 1978.

« Les États-Unis ont 220 parks, d'Anchorage à la frontière du Mexique et de Los Angeles à Miami. La Grande-Bretagne recense 56 parcs dans un large rayon autour de Londres. En France, 27 parcs sont ouverts et 17 autres seront inaugurés avant la fin de l'année 1978. Ce chiffre vous paraîtra probablement exagéré de prime abord.

Pourtant, il est exact. L'Hexagone compte en effet 5 skateparks en béton mais aussi 13 pistes modulaires en résine d'époxy ou en bois. »<sup>273</sup>

Aux États-Unis, la mode du skateboard est importante et se diffuse dans le monde. Mais parmi les pratiquants, des groupes de jeunes skateurs adoptent un mode de vie contre-culturel qui nourrit l'image qui est associée au monde du skate. Comme témoignage, le cofondateur des Red Hot Chili Peppers raconte son adolescence dans les quartiers populaires de Los Angeles :

« Ty était mon pote de skate. On courait les rues en fumant des joints, en parlant de filles et de sexe et en cherchant des piscines vides. [...] L'été précédent mon entrée en quatrième, je me suis mis à fond au skateboard. Ty et moi, on allait sur nos planches à l'école primaire de Laurel, où des gosses avaient construit une rampe en contreplaqué sur un talus oblique, qu'ils avaient attachée à la clôture au-dessus. Au sommet de la pente, un manche à balai faisait office de *coping*. [...]

Les mecs de Dogtown passaient de temps en temps et nous émerveillaient par leurs talents. Je savais que je ne serais jamais aussi cool, mais ce sentiment de glisser, de flotter, d'apesanteur au sommet de la rampe... ! Ty et moi avons découvert des fonds de piscine où nous adonner à notre passion. »<sup>274</sup>

Cet état d'esprit alternatif et contestataire imprègne la culture skate, mais durant les années 1970, on relève peu de traces de groupes contre-culturels en France.

## 2. Échelle nationale

En France, « de 1976 à 1979 le skate connaît une évolution fulgurante. La fédération compte plus de 6 500 licenciés en 1978. Évidemment, la fédération ne regroupe qu'une fraction du mouvement, évoluant en partie en marge des institutions. Selon les estimations, en juin 1977, 530 000 personnes font du skate en France, et en février 1978 : 1 200 000. À titre de comparaison, les États-Unis évaluent à 22 millions le nombre de pratiquants. Les médias, (télévision, radio, presse), le *show*

---

<sup>273</sup> « La carte de France des skateparks », *Skate France international*, n°6, 1978, p20. Source : <http://www.endlesslines.free.fr/>

<sup>274</sup> FLEA, *Ados sous acide*, op. cit., p. 136-137.

*business*, les fabricants et différents marchés profitent du phénomène skate. À cette époque, les disciplines prépondérantes sont le saut en hauteur, le freestyle et le slalom. »<sup>275</sup>

La littérature scientifique s'accorde sur une véritable vague de popularité à l'échelle nationale autour des années 1977-1978<sup>276</sup>. On peut, aussi, le constater par la profusion d'articles traitant du skateboard dans la presse généraliste : *Castor junior* n°1 ; *Chez nous* n°25 ; *Science et Vie* n°274 ; *Lui* n°156, *Marie-France* octobre 1978<sup>277</sup>. De la même manière, Christian Morin et Gilles Ouaki animent chaque matin une rubrique diffusée par la radio Europe 1 : « *Les petites nouvelles du skate en France* ». À la télévision également le skateboard est montré comme un objet populaire, si bien que l'émission de divertissement d'Antenne 2 « *La Tête et les jambes* » invite régulièrement Thierry Dupin<sup>278</sup> pour lui faire exécuter des prouesses sur son skate<sup>279</sup>. Nous avons consulté la base de données des archives de l'INA, qui confirme ce pic de popularité. En cherchant la mention « skateboard » parmi les notices, nous trouvons un seul résultat pour l'offre télévisée nationale en 1976 contre 26 en 1977 et 78 mentions en 1978 (cf. Figure 6, ci-après)<sup>280</sup>.

---

<sup>275</sup> CRETIN, *La transmission des savoirs du skateboard à l'épreuve des nouvelles technologies et l'information et de la communication*, op. cit., p. 64.

<sup>276</sup> GLAUSER, *Tokyo-skate*, op. cit. ; CRETIN, *La transmission des savoirs du skateboard à l'épreuve des nouvelles technologies et l'information et de la communication*, op. cit. ; FIZE et TOUCHÉ, *Le skate*, op. cit. ; LAURENT Julien, « Skateboard », in ATTALI Michaël et SAINT-MARTIN Jean (dir.), *Dictionnaire culturel du sport*, Paris : Armand Colin, 2010, p. 125-127.

<sup>277</sup> Sources disponibles sur le site créé par Claude Queyrel regroupant l'anthologie de la presse dédiée au skateboard : <http://www.endlesslines.free.fr/>

<sup>278</sup> Skateur français célèbre durant les années 1970.

<sup>279</sup> FIZE et TOUCHÉ, *Le skate*, op. cit.

<sup>280</sup> Archives de l'Institut National de l'Audiovisuel (INA).

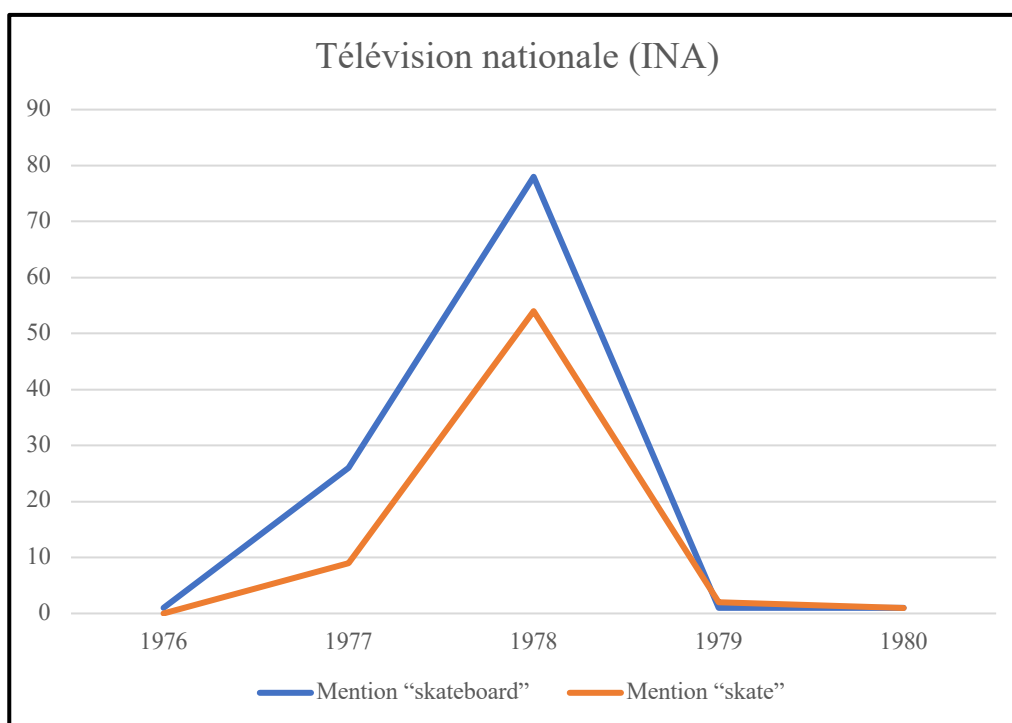


Figure 6. Graphique représentant les nombres des notices des programmes nationaux mentionnant les termes « skateboard » et « skate » dans les archives de l'INA entre 1976 et 1980.

Les différents médias généralistes, destinés à un public très large selon des critères de genre et d'âge, illustrent une intense présence du skateboard dans l'espace public, aux sens géographique (lieux) et sociologique (opinion publique). Cette vitalité se constate également par l'apparition d'une presse spécialisée nationale qui existe uniquement au cours de ces deux années 1977 et 1978 : sept magazines sont référencés dans l'anthologie de la presse du skateboard réalisée par Claude Queyrel<sup>281</sup>.

Les pratiquants se rassemblent autour d'espaces piétons et en pente afin d'obtenir des sensations grâce à la vitesse tout en s'entraînant à acquérir une dextérité et une maîtrise leur permettant de réaliser des slaloms ou des figures. À Paris, l'esplanade du Trocadéro devient rapidement un haut lieu de rendez-vous que les adeptes investissent en installant des plots ou des barres par-dessus lesquelles sauter avant de retomber sur la planche (figure appelée *hippie jump*). Une compétition est même organisée sur place : Grand Prix du skateboard au Trocadéro (22-23 avril 1978). Pour répondre à cet engouement, deux skateparks, devenus iconiques par la

<sup>281</sup> *Skate France Magazine ; Skate France International ; Skate International ; Skate Magazine ; Skateboard Magazine ; Skatin' ; Super Skateboard.*

suite, voient le jour à Paris en 1978. D'abord, celui de La Villette le 19 mai, puis un autre à Issy-les-Moulineaux, appelé Béton Hurlant, le 3 juin, respectivement de 6 500 m<sup>2</sup> et de 1 850 m<sup>2</sup>. Lors des inaugurations, ou au cours d'autres événements, des vedettes de l'époque s'essayaient à la pratique du skateboard devant les photographes et les caméras, nommons Isabelle Hupert, Sylvie Vartan ou encore Dave.

Par l'analyse des publications médiatiques spécialisées et généralistes, on constate un effet massif d'intéressement envers la pratique du skateboard, ce qui sous-entend une adoption considérable de cet objet chez les jeunes de l'époque. Cela se confirme par les chiffres de ventes au niveau national et mondial du tel engin et par la construction d'espaces dédiés à la pratique.

Cependant, si l'ampleur médiatique est aisément constatable, l'implication qualitative de l'ensemble des pratiquants est plus difficile à déceler. Autrement dit, si on peut repérer un nombre important de pratiquants, s'agit-il pour autant d'adeptes assidus développant de nouvelles manœuvres qui favorisent l'affirmation d'une pratique à part entière ? Cette question serait à travailler à l'échelle nationale pour mesurer l'ampleur interne de l'effet de mode de ces années. Notre propos tente d'apporter une réponse locale à cette histoire, en se focalisant sur la ville de Bordeaux. Comment cette effervescence s'affirme-t-elle dans l'espace public bordelais ? Et, à terme, avec quelles conséquences ?

### 3. Échelle locale

De même que pour l'échelle nationale, la popularité du skateboard à Bordeaux peut également se mesurer à travers les traces laissées dans les médias locaux. « Toute une région sur des roulettes »<sup>282</sup> titre un article du quotidien local *Sud-Ouest* en février 1978. Sur cette seule année, trente-six articles mentionnent le terme « skateboard » contre seulement dix l'année précédente et un seul en 1976 (cf. Figure 7, ci-après). On peut constater une visibilité similaire autour du pic de l'année 1978 dans les programmes télévisés de la chaîne régionale France 3 Aquitaine (cf. Figure 8, ci-après).

---

<sup>282</sup> *Sud-Ouest*, 1<sup>er</sup> février 1978.

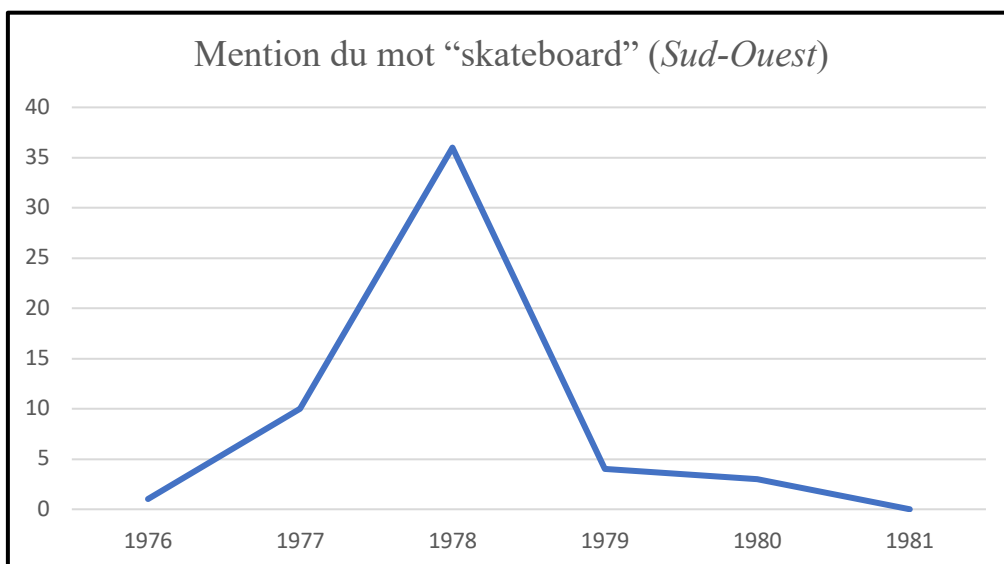


Figure 7. Graphique représentant les nombres d'articles mentionnant le terme « skateboard » dans le quotidien Sud-Ouest entre 1976 et 1981.

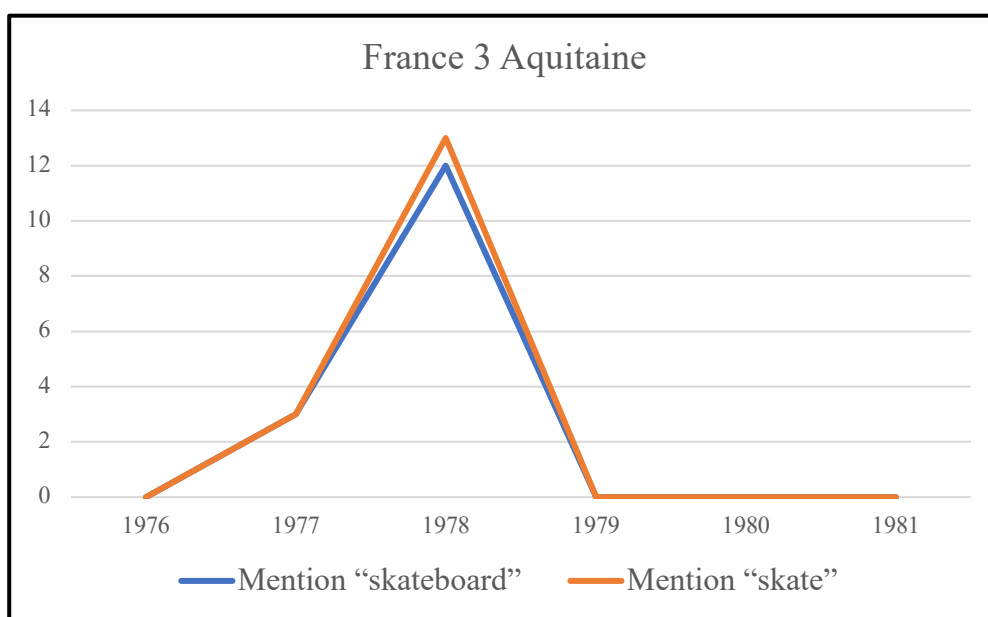


Figure 8. Graphique représentant les nombres des notices des programmes régionaux de France 3 Aquitaine mentionnant les termes « skateboard » et « skate » dans les archives de l'INA entre 1976 et 1981.

Le succès de cette nouvelle activité physique se perçoit aussi par l'organisation de démonstrations lors d'évènements festifs (inauguration, fête de villages) (cf. [Annexe 1. G.](#)) ou commerciaux (promotion d'une entreprise). Par exemple, on constate la présence d'une rampe de la marque Gordon and Smith durant la Foire Internationale de Bordeaux en 1977 et en 1978,

sur laquelle le célèbre skateur Stacy Peralta montre ses prouesses (cf. [Annexe 1. K.](#))<sup>283</sup>. L'inclusion de spectacles de skateboard sert à renforcer l'attractivité autour des événements concernés en profitant de l'image dynamique, juvénile et populaire que renvoie la pratique durant les années 1976-1978.

La popularité de cette nouvelle mode est visible à l'échelle locale, car les pratiquants investissent des lieux publics pour s'adonner à leur passion. Certains de ces espaces deviennent des *spots* récurrents comme les terrasses du Front Médoc dans le quartier de Mériadeck. Le maire Jacques Chaban-Delmas<sup>284</sup> souhaitait faire de cet ancien quartier populaire un pôle moderne de l'administration régionale, l'ancien bâti est, ainsi, rasé dans les années 1960 pour permettre la construction de ce projet réalisé sur le modèle architectural brutaliste durant la décennie suivante. « Ce lieu insalubre, couvert de taudis, et dont les logements n'avaient le plus souvent ni eau ni électricité, se prêtait au mieux aux démonstrations du pouvoir visionnaire du maire et à celui d'un urbanisme "salvateur". »<sup>285</sup> La « dalle »<sup>286</sup> de Mériadeck surplombe les axes automobiles sur une vingtaine d'hectares pour offrir une surface piétonne divisée en différents espaces (jardins et parvis). Parmi ceux-ci, les terrasses du Front Médoc sont terminées en février 1978<sup>287</sup> et offrent un large parterre roulant adéquat pour la pratique du skateboard. Cet endroit devient un lieu de rendez-vous réputé pour les pratiquants qui y ajoutent des planches en contreplaqué pour faire office de *banks*<sup>288</sup> (cf. [Annexe 1. K.](#)). Mériadeck est alors un *spot* important, mais en l'absence d'un skatepark, les skateurs déambulent aussi dans le reste de la ville pour s'y adonner à leur passion.

En effet, selon l'adjoint au maire en charge des sports<sup>289</sup>, Jacques Chaban-Delmas constate le succès du skateboard « depuis sa fenêtre »<sup>290</sup>. Or, le manque d'infrastructure dédiée est porté à sa connaissance par les services des sports et les pratiquants n'hésitent pas à l'interpeller directement : deux pétitions sont adressées au maire en janvier puis mars 1978. Les trente-sept signataires âgés de 12 à 15 ans sollicitent la municipalité pour la construction d'une « piste » de skateboard<sup>291</sup>, demande à laquelle le maire répond personnellement que la question

---

<sup>283</sup> En mai 1977. Archives privées photographiques de Jean-Paul Dupuy.

<sup>284</sup> Maire de Bordeaux de 1947 à 1995.

<sup>285</sup> CISNAL Mathias, *Bordeaux Mériadeck : parcours en ville*, Bordeaux : Le Festin, 2022, p. 9.

<sup>286</sup> Terme utilisé en urbanisme pour nommer ces infrastructures qui séparent les flux par la construction d'un niveau en hauteur de la rue.

<sup>287</sup> BARRERE Pierre et CASSOU-MOUNAT Micheline, « Le nouvel urbanisme », *Revue géographique des Pyrénées et du Sud-Ouest*, vol. 49, n° 1, 1978, p. 133-140.

<sup>288</sup> Plan incliné qui permet de réaliser des figures.

<sup>289</sup> Daniel Lawton, adjoint du maire en charge de la jeunesse et du sport de 1974 à 1995.

<sup>290</sup> Citation de Daniel Lawton, *Sud-Ouest*, 1<sup>er</sup> février 1978.

<sup>291</sup> Pétition du 10 janvier 1978 à destination du maire ; Pétition du 19 mars 1978 à destination du maire, Archives municipales de Bordeaux Métropole, 1 W 811.



est à l'étude. Ces données permettent de mettre en lumière le phénomène de mode qui existe à l'échelle locale autour de la pratique du skateboard.

Une véritable mode déferle sur les villes occidentales où des jeunes prennent plaisir à s'amuser dans l'espace urbain avec ce nouvel engin roulant procurant des sensations de glisse. Le sentiment de liberté de déplacement recherché par les pratiquants est en lien avec l'affirmation d'émancipation du groupe social que représente la jeunesse. Face à cette situation d'émulation de la nouvelle culture jeune en contestation avec les modèles parentaux, les diverses institutions (régaliennes ou non) tentent de mettre en place un cadre pour organiser la pratique du skateboard.

### *C. Encadrement « par le haut »*

Des institutions locales constatent la ferveur qui existe autour du skateboard à Bordeaux, elles cherchent alors à l'encadrer en appliquant une gestion similaire à ce qui existe pour les autres pratiques sportives. La politique verticale de la démarche est assez classique dans une ville administrée par l'ancien Premier ministre de Georges Pompidou. Cela passe par la création de clubs de skateboard, au sein d'institutions renommées, puis par des actions municipales qui visent à encadrer la présence de la pratique au sein des espaces publics bordelais.

Dans les modalités de gouvernance il existe « une opposition entre des conceptions *bottom-up* relevant d'un individualisme ontologique et dans lesquelles la souveraineté émane en permanence de la société des individus (immanence), à des conceptions *top-down*, relevant, quant à elles, d'un holisme ontologique où le souverain surplombe, voire constitue la société (transcendance). »<sup>292</sup> On parle également de politique verticale<sup>293</sup> ou « par le haut » ; c'est-à-dire des directives qui sont prises par les responsables territoriaux ; et de politique horizontale ou « par le bas » ; soit des décisions concertées avec les habitants<sup>294</sup>.

---

<sup>292</sup> THERET Bruno, « La souveraineté : des référentiels philosophiques pluriels, des régimes historiques hybrides », in GIRAUD Olivier et WARIN Philippe (dir.), *Politiques publiques et démocratie*, Paris : La Découverte, 2008, p. 400.

<sup>293</sup> On trouve aussi le terme de politique descendante.

<sup>294</sup> BLATRIX Cécile et HERMEL Philippe, « Approche ascendante et/ou descendante de politique publique », in BENZERFAFA-ALILAT Manel *et alii* (dir.), *Encyclopédie du management public*, Vincennes : Institut de la gestion publique et du développement économique, 2023, p. 61-64 ; BOURON Jean-Benoît et NUSSBAUM Florence, « Top down et bottom up », *Géococonfluences*, École normale supérieure de Lyon, 11.2020, <http://geoconfluences.ens-lyon.fr/glossaire/top-down-et-bottom-up>, consulté le 13.10.2023 ; THERET, « 17. La souveraineté », *art. cit.*

En 1977, deux clubs de skateboard sont créés dans la métropole girondine. L'un est en réalité une sous-division informelle interne à la section surf du Bordeaux Étudiant Club (BEC), mais qui est mentionné comme l'équivalent d'un club à plusieurs reprises dans les classements des compétitions ou dans la presse locale ; l'autre est une branche de l'Union Saint-Bruno (USB). On perçoit bien la filiation qui persiste durant les années 1970 entre le surf et le skate dans l'exemple cité du BEC. Mais c'est également le cas pour l'USB. La section skateboard y est créée par un membre du club de water-polo, qui pratique aussi le surf, et qui constate l'essor progressif du skate parmi les surfeurs. André-Marie Lincheneau<sup>295</sup> décide de mettre sur pied une cellule pour encadrer ceux qui s'adonnent à la planche à roulette (terme fréquemment utilisé à cette période). Ce choix s'inscrit dans une politique plus large d'expansion du patronage catholique à de nouvelles disciplines.

« De 1974 à 1980, nous avons laissé se créer les sections Volley-Ball, Surf, Pétanque, Badminton, Photo, Skate-board, Ski, Scrabble, Tennis de Table, Gymnastique rythmique et sportive, Karaté, Cyclisme, Parachutisme, Jeu de Dames et nous sommes donc passés de 6 à 23 activités différentes. »<sup>296</sup>

C'est une période charnière pour les patronages catholiques qui se renouvellent au cours des années 1970, par la refonte de leur structure organisationnelle et la modernisation immobilière<sup>297</sup>. Les responsables du patronage cherchent à maintenir leur institution en attirant de nouveaux publics en leur sein. Ils actualisent leur offre sportive en fonction des attraits de la jeunesse pour continuer à l'encadrer. Ces patronages « fonctionnent grâce à l'appui des notables et à l'aide de la bourgeoisie bordelaise. [...] Dans les organisations de loisir, il faut maintenir pour la jeunesse des institutions qui, par leur style et le langage, reproduisent les structures de pensées. Dans ces quartiers, les patronages et les troupes scouts peuvent en partie jouer ce rôle. »<sup>298</sup> Les dirigeants souhaitent contrôler l'émulation qui existe autour de la mode

---

<sup>295</sup> Pratiquant de water-polo et du surf, il est président de l'Union Saint-Bruno de 2002 à 2009.

<sup>296</sup> BIME Yves, « L'Union Saint-Bruno de Bordeaux : du patro traditionnel au club omnisports (1905-1986) », in CHOLVY Gérard (dir.), *Le patronage : ghetto ou vivier ?*, Paris, 1988, p. 263-273.

<sup>297</sup> PALARD Jacques, « Gestion politico-sportive d'un héritage religieux : Des Patronages catholiques de Bordeaux aux Maisons municipales de quartier : logiques sociales et stratégies d'acteurs », in CALLEDE Jean-Paul (dir.), *Un autre club sportif pour le XXI<sup>e</sup> siècle ?*, Pessac : Maison des Sciences de l'Homme d'Aquitaine, 1998, p. 61-81.

<sup>298</sup> Jean-Pierre Augustin, *Espace social et loisirs organisés des jeunes : l'exemple de la commune de Bordeaux*, Paris, Pédone, 1978, pp. 152-153.

californienne du skateboard, qui touche la jeunesse bordelaise. L'Union Saint-Bruno est le club de skate le plus en vue de la métropole durant ces années au regard des classements des compétitions et de la presse locale. Cette visibilité sert les intérêts du patronage auprès de la jeunesse. Ceci étant, les membres de la section de cette période semblent peu attachés à leur appartenance à un club plutôt qu'à un autre. Les institutions bordelaises tentent d'encadrer la pratique du skateboard par l'intégration des jeunes adeptes à une forme classique d'affiliation associative au sein de structures reconnues et gérées par les notables des quartiers, mais l'effet de mode dépasse largement ces organisations.

Le maire de Bordeaux accorde une place de choix à la politique sportive, car elle lui permet de fédérer autour de lui des groupes sociaux variés : le rugby lui apporte un électorat populaire, tandis que le tennis lui confère la sympathie de la bourgeoisie bordelaise<sup>299</sup>. Pour lui, le monde sportif représente un moyen de toucher un électorat jeune. C'est une des raisons de son investissement dans ce domaine. Il souhaite alors aider les patronages à s'organiser puis à les convertir en « maisons de quartier », durant les années 1980, afin d'en gérer le développement en interne de la mairie avec l'aide de son adjoint aux sports, Daniel Lawton, qui est également le président du club nanti de tennis, la Villa Primrose<sup>300</sup>.

La municipalité intervient, aussi, directement dans l'encadrement de la mode du skate. Les responsables de l'industrie du skateboard organisent des démonstrations dans les grandes villes occidentales pour promouvoir la pratique et leurs produits. Ils sollicitent les pouvoirs publics locaux en leur proposant de « mettre à disposition »<sup>301</sup> leurs champions pour faire le spectacle, ainsi que d'assurer le support logistique. Deux manifestations de ce type sont mises sur pied, en 1978, par la municipalité bordelaise. La première est réalisée le 22 mai sur les terrasses du Front Médoc (quartier Mériadeck) en présence de Jacques Chaban-Delmas<sup>302</sup>. L'utilisation du sport dans la communication politique de ce dernier est fréquente concernant le rugby et le tennis<sup>303</sup>, dans ce cas précis il peut s'agir d'une volonté de rajeunir son image. La seconde démonstration organisée par la municipalité prend place dans l'enceinte du stade

---

<sup>299</sup> ROBÈNE Luc, « Jacques Chaban-Delmas au cœur du sport », in LACHAISE Bernard (dir.), *Chaban et Bordeaux*, Bordeaux, 2010, p. 239-256.

<sup>300</sup> TALIANO-DES GARETS Françoise, *La Villa Primrose : un siècle d'histoire sportive à Bordeaux (1897-1997)*, Bordeaux : Confluences, 1997.

<sup>301</sup> Courrier de EGNA Conseil (cabinet représentant l'entreprise Makaha) à Daniel Lawton (adjoint au maire en charge des sports), le 23 mai 1978, Archives municipales de Bordeaux Métropole, 1 W 811.

<sup>302</sup> *Sud-Ouest*, 23 mai 1978.

<sup>303</sup> ROBÈNE, « Jacques Chaban-Delmas au cœur du sport », *art. cit.*

Chauffour, le 31 mai 1978<sup>304</sup>. Cette journée financée par la mairie comprend une exhibition des skateurs états-uniens David Ferry et Steve Brown, appartenant à l'équipe de l'entreprise Makaha, et propose des animations initiatiques<sup>305</sup>. Elle repose également sur l'investissement des membres du club de l'Union Saint-Bruno.

La popularité du skateboard se perçoit à travers l'organisation de ces événements et par l'utilisation des espaces publics dans les grandes villes occidentales. Dans certains cas, des lieux dédiés à la pratique (skateparks) sont construits. À Bordeaux, il n'existe pas de tels aménagements, malgré la demande. Cependant, pour recevoir la première manifestation au Front Médoc, la mairie fait construire une rampe en bois. La structure est, d'abord, conservée sur les lieux et profite aux pratiquants bordelais qui se retrouvaient déjà régulièrement sur ces terrasses du quartier Mériadeck. Il s'agit d'un modeste investissement qui fournit aux adeptes une structure sur un espace préalablement pratiqué. Face aux plaintes des riverains<sup>306</sup>, l'équipement est déplacé dans l'enceinte de l'espace sportif municipal Chauffour, où se déroule la seconde manifestation. La rampe est alors confiée au patronage de l'Union Saint-Bruno et à sa section skate.

« Les équipements de Chauffour comportant un demie pipe<sup>307</sup> et un bank sont ouverts à nos adhérents en dehors de la présence des scolaires. Cours d'initiation et équipe de compétition. »<sup>308</sup>

Ainsi, la seule structure dédiée au skateboard existante dans la métropole bordelaise est construite à l'initiative de la mairie, qui la lègue ensuite au patronage de l'Union Saint-Bruno. La démarche illustre les liens étroits qui existent entre les élus et les institutions sportives. Ce système est fréquent à Bordeaux, où Jacques Chaban-Delmas souhaite contrôler la politique sportive en entrant en contact direct avec les responsables des structures sportives, sans créer d'office municipal du sport<sup>309</sup>. « À Bordeaux, [Chaban] a mis en place un système de relations

---

<sup>304</sup> Coupure de journal « Deux champions américains de skateboard », archives privées, André-Marie Lincheneau.

<sup>305</sup> Courrier de EGNA Conseil (cabinet représentant l'entreprise Makaha) à Daniel Lawton (adjoint au maire en charge des sports), le 23 mai 1978, Archives municipales de Bordeaux Métropole, 1 W 811.

<sup>306</sup> *Sud-Ouest*, 27 juillet 1978.

<sup>307</sup> Orthographe de l'article.

<sup>308</sup> Annonce signée de la section skateboard de l'Union Saint-Bruno, publiée dans la rubrique sport. *Sud-Ouest*, 20 septembre 1979.

<sup>309</sup> ROBÈNE, « Jacques Chaban-Delmas au cœur du sport », *art. cit.* ; PALARD, « Gestion politico-sportive d'un héritage religieux », *art. cit.* ; AUGUSTIN Jean-Pierre, « Chaban-Delmas, le goût du sport, les amis et la politique », in LACHAISE Bernard *et alii*, *Jacques Chaban-Delmas en politique*, Presses Universitaires de France, 2007, p. 445-458.

personnalisées avec les dirigeants sportifs »<sup>310</sup>. Le « chabanisme » repose sur un système d'acteurs mis en relation et centré autour de la personne du maire, proche d'une forme de clientélisme. Cela est montré, dès 1973, par Jacques Lagroye<sup>311</sup> puis repris par de nombreux historiens et politologues.<sup>312</sup> En l'occurrence, on constate que la mairie choisit le patronage de l'Union Saint-Bruno pour recevoir la seule rampe de la ville afin de pouvoir encadrer la pratique de cette nouvelle activité de la jeunesse.

L'installation d'une rampe, ainsi que les démonstrations organisées, représentent une réponse de la municipalité à l'engouement constaté pour la pratique du skateboard. Cependant, il s'agit d'une démarche verticale (ou *top-down*) qui ne prend pas en compte les demandes de construction d'une piste de skate formulées par les pratiquants auprès de la mairie, à travers les pétitions mentionnées précédemment.

« L'Administration Municipale a pris conscience de l'engouement que provoque ce sport auprès de tous les jeunes, et le Service Sports & Jeunesse recherche actuellement des emplacements pour ces évolutions. »<sup>313</sup>

Pour aller plus loin, la direction municipale des sports étudie le projet d'un skatepark conséquent sur le stade Chauffour, mais aussi la possibilité de confier la création d'une structure privée autour de Bordeaux Lac ou du Pont d'Aquitaine<sup>314</sup>. Dans cette optique, la mairie est démarchée par deux entreprises spécialisées dans la création d'infrastructures pour skateboard, Promostades (possédant une section d'ingénierie en skatepark) et Skate Rampe SARL, mais le projet n'aboutit pas. Les élus municipaux en charge des sports et de l'aménagement urbain tentent de mettre en place une structure adaptée au skateboard pour encadrer la pratique et ses adeptes, selon un processus de gouvernance descendant (*top-down*). En effet, leurs projets se

---

<sup>310</sup> AUGUSTIN, « Chaban-Delmas, le goût du sport, les amis et la politique », *art. cit.*

<sup>311</sup> LAGROYE Jacques, *Société et politique : J. Chaban-Delmas à Bordeaux*, Paris, France : Pedone, 1973, 345 p.

<sup>312</sup> MÉDARD Jean-François, « Le système politique bordelais (le "système Chaban") », *Revue internationale de politique comparée*, vol. 13, n° 4, De Boeck Supérieur, Louvain-la-Neuve, 2006, p. 657-679 ; TALIANO-DES GARETS Françoise, « Le chabanisme culturel (1947-1995) », in LACHAISE Bernard *et alii*, *Jacques Chaban-Delmas en politique*, Presses Universitaires de France, 2007, p. 427-443 ; BOUNEAU Christophe, « Chaban et Bordeaux, les enjeux modernisateurs d'une politique urbaine », in *Jacques Chaban-Delmas en politique*, Paris cedex 14 : Presses Universitaires de France, 2007, p. 411-425.

<sup>313</sup> Lettre du maire à Joël Bouhier, 3 février 1978, Archives municipales de Bordeaux Métropole, 1 W 811.

<sup>314</sup> *Sud-Ouest*, 1<sup>er</sup> février 1978.

basent sur leurs seules connaissances et impressions, ainsi que sur l'offre industrielle existante, sans en soumettre les idées aux intéressés.

Sans équipement dédié, les skateurs investissent l'espace urbain de manière « sauvage »<sup>315</sup> ce qui peut aboutir à des conflits d'usage avec les autres utilisateurs. Pour les prévenir, les municipalités mettent en place des législations restrictives sur la voie publique : interdiction de pratique sur les voies piétonnes à Bordeaux par arrêté municipal, le 6 juillet 1978<sup>316</sup>. La même mesure est constatée dans plusieurs communes voisines (Floirac, Carbon Blanc, Cenon et Gradignan). Face à l'importance du phénomène, la mairie légifère pour borner cette pratique auto-organisée à certains espaces urbains. Cette politique d'interdiction est la première réponse à l'essor de conflits d'usage initiés par l'investissement de la rue par les skateurs.

Le phénomène de mode qui traverse le pays est encadré par la mairie qui instaure une première forme d'institutionnalisation du skateboard à l'échelle locale par le biais du patronage de l'Union Saint-Bruno. La mairie tente d'organiser la pratique par une gestion descendante sans consulter les adeptes, mais l'analyse de l'histoire locale du skateboard montre une structuration réticulaire qui échappe au cadre proposé par la municipalité.

#### *D. Organisation réticulaire*

La masse des pratiquants des années 1976-1978 est invisible à nos yeux, car seuls ceux qui ont créé des instances et/ou participé à des événements ont pu graver leurs noms. Nos entretiens permettent d'identifier ceux qui étaient mis en lumière à cette période, dont la quasi-totalité étaient d'abord passés par le surf. Il est impossible d'élargir cette affirmation à l'ensemble des pratiquants, mais l'imbrication des réseaux de skateurs assidus dans l'industrie du surf maintient l'idée de filiation entre ces activités.

Le manque de données concernant les nombreux jeunes touchés par l'effet de cette mode californienne limite notre recherche. Cependant, les archives municipales et de la presse locale montrent bien l'ampleur de ce succès et l'attitude adoptée par la municipalité à son égard. Surtout, notre étude cherche à comprendre comment les habitants d'une ville s'approprient des

---

<sup>315</sup> *Sud-Ouest*, 31 janvier 1978.

<sup>316</sup> Courrier du secrétaire général de la ville aux directeurs de services en charge de la jeunesse et des sports, 26 mai 1978, Archives municipales de Bordeaux Métropole, 1 W 811.

lieux publics par une nouvelle utilisation de l'espace. Si bien que ce sont les acteurs les plus assidus, les plus fréquents, qui sont les plus pertinents à étudier pour notre recherche. Ainsi, on peut identifier des skateurs influents qui mettent davantage en lumière la pratique au sein des espaces publics bordelais. Pour théoriser cette notion, on peut tenter d'adapter le concept de « scène musicale » au monde du skateboard.

Cette notion est développée notamment par Will Straw<sup>317</sup> et Andy Bennett<sup>318</sup> qui préfèrent le terme de « scène », déjà utilisé par les acteurs des musiques populaires, à celui de *subculture*. Ces auteurs veulent rompre avec l'idée d'une culture dominante prédéfinie ou identifiable contenue dans la notion de *subculture* utilisée par les chercheurs du *Centre for Contemporary Cultural Studies (CCCS)* de l'université de Birmingham<sup>319</sup>, que nous avons présenté dans la première partie de cette thèse (cf. [Partie 1. III. D.](#)). La notion de scène privilégie l'analyse des acteurs et leur organisation interne sur un territoire en montrant leur influence dans les mutations culturelles, sociales et politiques. Les chercheurs post-CCCS insistent également sur l'importance de l'enquête dans leurs recherches. En France, Gêrôme Guibert reprend cette notion de « scène musicale » qui est à la fois géographique et artistique : il s'agit de scènes qui se « structurent autour d'un territoire balisé [...] par des institutions publiques et privées » et aussi d'une « orientation stylistique. »<sup>320</sup> Le concept définit un réseau d'acteurs culturels liés entre eux, capable de mobiliser l'attention d'autrui par sa créativité et ses productions locales, mais surtout capable de s'auto-suffire, de se structurer et de diffuser une forme de culture<sup>321</sup>.

Le terme de « scène » fait aussi écho aux travaux d'Erwing Goffman qui présente le monde social comme un théâtre, où les interactions sont des mises en scène<sup>322</sup>. Les skateurs pratiquent une activité ostensible, dès lors qu'ils sont actifs sur un espace public, ils se mettent en scène. Mais la notion de « scène » comprend également une importance de la visibilité des acteurs. Être sur scène implique d'avoir la possibilité d'y monter, ce qui résulte d'un choix en faveur d'un ou plusieurs acteurs. Ainsi, la scène locale serait composée d'éléments actifs

---

<sup>317</sup> STRAW, « Systems of articulation, logics of change », *art. cit.*

<sup>318</sup> BENNETT Andy et PETERSON Richard, « Introducing Music Scene », in BENNETT Andy et PETERSON Richard (dir.), *Music Scenes, Local, Translocal and Virtual*, Nashville : Vanderbilt University Press, 2004, p. 1-16.

<sup>319</sup> Stuart Hall et Tony Jefferson, *Resistance through rituals : youth subcultures in post-war Britain*, London, Hutchinson, 1976.

<sup>320</sup> GUIBERT Gêrôme, *La production de la culture : Le cas des musiques amplifiées en France : genèse, structurations, industries, alternatives*, Guichen : Éditions Mélanie Seteun, 2006, 558 p.

<sup>321</sup> HEIN Fabien, « Le DIY comme dynamique contre-culturelle ? : L'exemple de la scène punk rock », *Volume !*, 9 : 1, 2012, p. 105-126.

<sup>322</sup> GOFFMAN, *La présentation de soi*, *op. cit.*

reconnus par leurs pairs et/ou par l'industrie du secteur afin de les mettre en avant. Dans ce sens, il ne s'agit pas uniquement des meilleurs, mais de l'ensemble des acteurs influents qui ont une certaine visibilité au sein du public et qui offrent également une visibilité à la pratique concernée par leur engagement personnel.

La notion de « scène musicale » semble tout à fait transposable à la situation du skateboard pour plusieurs raisons. D'abord, il s'agit d'une pratique ostentatoire sur un espace public, parfois même non autorisé ou non adapté, ce qui en renforce le caractère ostensible. Ensuite, le terme confère une dimension spatiale à l'analyse sociologique d'une organisation culturelle, ce qui correspond aux lieux de pratique du skateboard, de l'échelle d'un *spot* à celle de la métropole (échelle considérée d'ailleurs dans le cadre des études musicales). Enfin, le concept a été développé au sein des études spécialisées pour rompre avec l'analyse subculturelle de l'industrie musicale imprégnée du structuralisme. De la même façon, il nous apparaît que l'analyse du skateboard ne peut plus suivre cette conception d'une dimension subculturelle et doit favoriser une méthode et un prisme nouveau suite à l'incorporation de cette pratique dans le paysage *mainstream*<sup>323</sup>. La notion de « scène » apparaît donc pertinente tant par son usage scientifique, en sociologie et en études musicales, que par son emploi médiatique, le terme étant couramment employé par les pratiquants et les médias spécialisés, pour l'appliquer à l'analyse de l'univers du skateboard.

De même, Jean-Pierre Augustin a bien montré que les pratiquants des sports de rue affirmaient une volonté d'autonomie vis-à-vis des structures institutionnelles traditionnelles, mais qu'ils tendaient, malgré tout, à s'organiser entre eux, par réseaux. Augustin considère que « le regroupement en associations ou la structuration de réseaux de pratiquants témoign[ent] bien, au-delà des discours, d'une forme de "désinstitutionnalisation instituée" »<sup>324</sup>. Cela correspond tout à fait à notre conception de l'organisation réticulaire de la scène skate locale.

À travers l'analyse historique de la pratique du skateboard à Bordeaux, il nous semble judicieux d'utiliser ce terme de « scène locale » pour faire référence aux divers acteurs qui permettent son développement interne et son implantation dans l'espace urbain, d'une part, et dont l'investissement amène les pouvoirs publics à considérer comme légitime en tant qu'interlocuteurs, d'autre part. Notre questionnement de recherche s'intéressant aux politiques

---

<sup>323</sup> THORPE et WHEATON, « 'Generation X Games', Action Sports and the Olympic Movement », *art. cit.*

<sup>324</sup> AUGUSTIN Jean-Pierre et FUCHS Julien, « Introduction », *Agora débats/jeunesses*, vol. 68, n° 3, 2014, p. 59.



municipales à l'égard du skateboard à Bordeaux, il nous semble pertinent de s'arrêter sur les acteurs principaux qui permettent d'ouvrir des négociations avec la municipalité<sup>325</sup>.

Les premiers temps forts de la pratique du skateboard dans l'agglomération bordelaise font émerger des lieux publics utilisés comme terrain de jeu par les pratiquants qui s'y retrouvent régulièrement. Si les effectifs sont impossibles à définir par manque de sources précises à ce sujet, nous possédons des traces de l'organisation de la scène locale qui se met progressivement en place à la fin des années 1970.

Les empreintes que nous pouvons retrouver correspondent à celles des skateurs les plus « en vue » c'est-à-dire ceux qui participent à des démonstrations et des compétitions ou qui sont interrogés par la presse locale. L'étude des archives de la ville de Bordeaux et du journal *Sud-Ouest* fait ressortir des noms récurrents qui prouvent leur impact sur l'histoire locale du skateboard. C'est à travers nos entretiens avec ces personnes que nous pouvons comprendre le fonctionnement de la scène locale et reconstituer le réseau de pratiquants qui s'articule autour des clubs et des magasins spécialisés.

L'étude des démonstrations réalisées par les skateurs locaux permet de mettre en lumière l'organisation locale. Ces manifestations peuvent être à l'initiative de collectivités ou d'entreprises privées qui souhaitent inclure un spectacle à la mode dans le cadre d'un événement : fête de village<sup>326</sup>, inauguration d'un magasin<sup>327</sup> ou autre. Parfois, à l'inverse, ce sont les clubs ou les magasins qui font leur propre promotion en organisant des représentations<sup>328</sup>. Dans les deux cas, les skateurs se produisent devant une certaine audience et deviennent des têtes de gondole des marques qu'ils portent. Ainsi, les gérants des deux magasins de surf leur prêtent ou leur donnent du matériel (casquettes, roues, autocollants, tee-shirts et autres) pour faire la promotion des produits qu'ils vendent. C'est le début du sponsoring à l'échelle locale. Georges Vigarello considère que « l'âge du sponsoring », qui est développé en lien avec l'essor du spectacle, participe aux transformations motrices des techniques du corps en insérant l'offre et la demande dans le cadre du secteur sportif<sup>329</sup>.

---

<sup>325</sup> POINTILLART Baptiste, « La « scène skate bordelaise » : actrice majeure de l'intégration à l'espace public. », *Sports et sciences sociales*, 23.05.2022, <https://sportshs.hypotheses.org/370>, consulté le 03.06.2022. Colloque Sports et Sciences humaines et sociales, Strasbourg, 25/05/2022.

<sup>326</sup> « Succès de Saint-Bruno à Moulis-en-Médoc », *Sud-Ouest*, mai 1977.

<sup>327</sup> Entretien avec Jean-Paul Dupuy, pratiquant de skateur entre 1976 et 1979, 06/03/2019.

<sup>328</sup> *Sud-Ouest*, 13 mai 1978.

<sup>329</sup> VIGARELLO, *Une histoire culturelle du sport. Techniques d'hier... et d'aujourd'hui*, op. cit.

En 1976, le surfeur propriétaire du magasin LF Surfshop dans le centre-ville crée le Skate Club Bordelais pour pouvoir participer à des compétitions, au cours desquelles il peut afficher le logo de son enseigne. Louis-Frédéric Bordenave est le seul membre, mais d'autres pratiquants gravitent autour de lui et de son magasin. La même année est créée la section surf au sein du Bordeaux Étudiant Club (BEC) parmi laquelle plusieurs membres sont des habitués de LF Surfshop et pratiquent également le skate avec le propriétaire. En 1977, c'est la section de l'Union Saint-Bruno qui voit le jour dont les membres sont plus proches de l'autre magasin, Atlantic Surf Shop. Enfin, un électron libre parmi ce panel de skateurs, Pierre Lawton qui n'est rattaché à aucun club, mais qui est sponsorisé par la marque états-unienne Gordon & Smith dont le revendeur local, Michel Keldenich, possède une rampe installée chez lui à Arcachon, nous partageons une photographie de Pierre Lawton sur cette rampe en annexe (cf. [Annexe 1. K.](#)). Pour expliciter le maillage existant au sein de la scène skate bordelaise en 1978, nous avons réalisé une carte heuristique, (cf. Figure 9, ci-après), reconstruisant les réseaux internes entre les pratiquants influents identifiés sur cette période. Cette réalisation est possible grâce aux entretiens réalisés avec la majorité des personnes citées et après une confrontation avec les archives municipales et de la presse locale et spécialisée. Cela permet de proposer un tableau de la scène locale à l'origine de l'implantation du skateboard au sein des espaces publics bordelais au cours de la seconde moitié des années 1970.

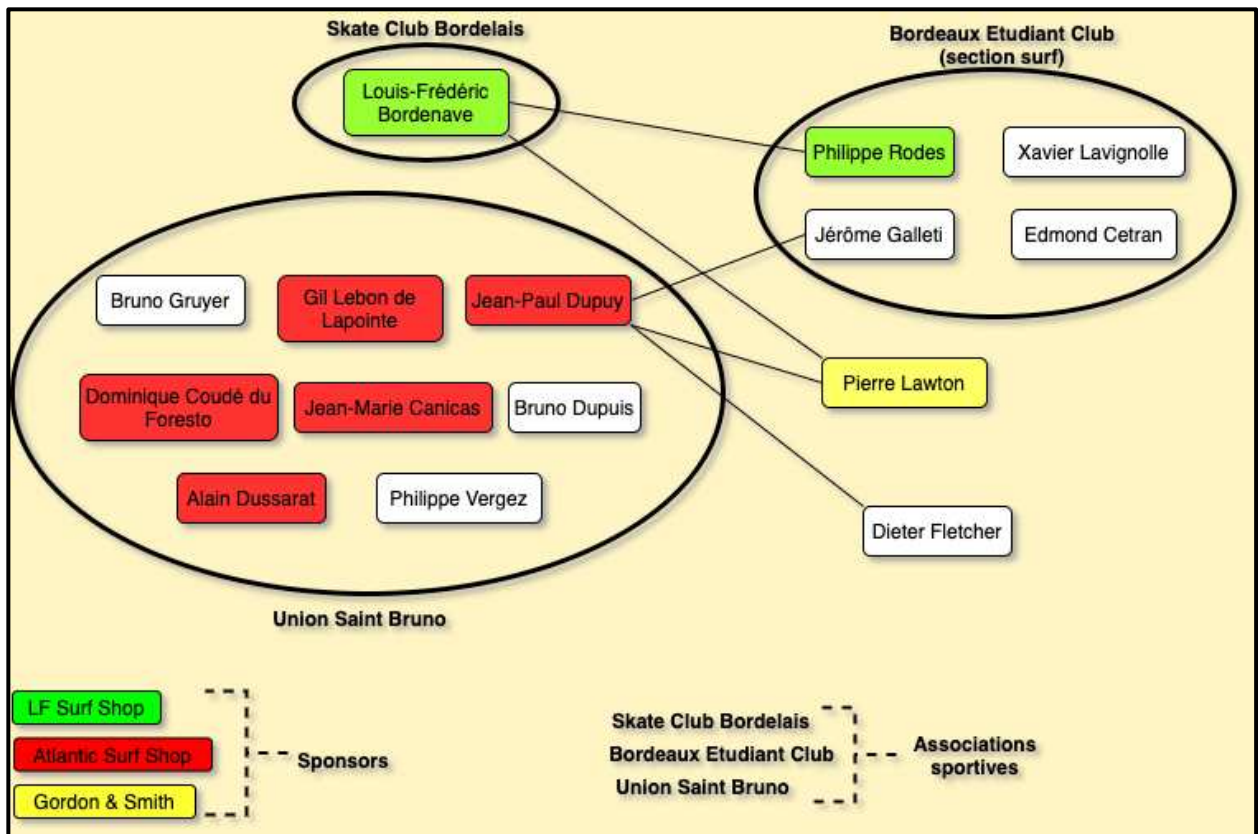


Figure 9. Schéma des réseaux de pratiquants de skateboard à Bordeaux en 1978.

Les structures sportives traditionnelles permettent de promouvoir la pratique et de regrouper les skateurs. Cependant, ces derniers créent des réseaux de sociabilité parallèles et antérieurs par la fréquentation des magasins spécialisés de surf. Les gérants de ces *surfshops* sont des agents de ces liens qui se tissent progressivement en faisant office de messager entre les pratiquants, en l'absence de moyen de communication mobile à cette période.

### E. Le skateboard, un jeu urbain

La vague de popularité du skateboard, qui est constatée durant la seconde moitié des années 1970 dans les villes occidentales, correspond à une activité physique libre, proche davantage de la notion de jeu que de sport, nous avons détaillé cette différence en première partie de la thèse (cf. [Partie 1. III. D.](#)). D'ailleurs, les skateurs ne se définissent pas comme des sportifs, durant cette période, et rares sont ceux qui pourraient s'apparenter à la définition d'athlètes. Certes, les plus renommés participent à des compétitions internationales, ils sont

licenciés auprès des associations fédérales, ils sont sponsorisés pour réaliser des démonstrations ou des publicités et ils s'entraînent avec régularité et rigueur dans le but d'obtenir de meilleurs résultats aux différents événements. Ces skateurs adoptent un cadre de pratique similaire à celui des sports classiques. Mais l'effet de mode des années 1976-1978 touche un public beaucoup plus large que ces quelques « sportifs », les autres pratiquent par jeu et/ou par volonté de dépassement de soi-même, sans pour autant chercher à obtenir des récompenses. La quête des skateurs tient davantage à l'envie de s'amuser et de créer que de performer. Ils développent une technique du corps en enchaînant des mouvements, mais dont l'objectif reste l'amusement. Même lors des compétitions de ces années-là, l'esprit de concurrence est faible et les participants dénigrent volontiers ces formes d'organisation. Cette attitude est rendue visible lors des entraînements et des épreuves où règne la désorganisation, ce qui est relayé avec une pointe de fierté dans la presse spécialisée : « la mauvaise discipline ne contribuera pas toujours au bon déroulement des épreuves. »<sup>330</sup>

« Le monde du jeu relève du monde de l'inessentiel, du déraisonnable, de l'irrationnel. »<sup>331</sup> C'est l'absence de prise au sérieux qui fait la différence entre une pratique ludique, nommée « quasi-jeu sportif » par Pierre Parlebas<sup>332</sup>, et une pratique sportive moderne. Si Parlebas insiste davantage sur l'institutionnalisation d'une pratique pour qu'elle soit apparentée à un sport, il nous semble que cette définition s'attache davantage à l'organisation structurale qu'à l'intention des pratiquants. Le football est un sport institutionnalisé mondialement et anciennement organisé. Cependant, le joueur qui s'amuse à réaliser des jongles ou à taper dans le ballon contre un mur ne considère pas son geste comme du sport. Ainsi, l'acte sportif serait celui codifié selon des règles officiellement instituées dans un cadre compétitif ferme. Tandis que le jeu serait une « procédure – multiforme, résistante, rusée et têtue – qui échappe à la discipline sans être pour autant en dehors du champ où elle s'exerce. »<sup>333</sup>

Le skateboard des années 1970 correspond à une nouvelle utilisation ludique des rues occidentales. Or, ces espaces n'ont pas été pensés pour cela et la pratique étudiée vient en remettre en question les fonctions premières.

---

<sup>330</sup> *Surf Skate*, n°1, 1977, à propos d'une compétition à Biarritz à Pâques 1977. (Source : endlesslines.free.fr).

<sup>331</sup> GIBOUT, « Techniques libératrices et techniques contraignantes », *art. cit.*, p. 345.

<sup>332</sup> « Quasi-jeu sportif : Situation motrice informelle, libre, habituellement dénommée « jeu » ou « sport », dépourvue de règles et de compétition. »

<sup>333</sup> CERTEAU, *L'Invention du quotidien*, *op. cit.*, p. 146.

Les pratiquants de skateboard cherchent à s’amuser, c’est « la révolution du sport des années fun »<sup>334</sup> qui entraîne le déploiement d’une multitude de néophytes et d’habitues à rouler dans les rues pour le plaisir et à y réaliser des figures. Les démonstrations informelles se multiplient au sein des espaces publics, offrant aux passants des spectacles qui font vivre ces lieux d’une nouvelle manière. Par le biais de leurs planches, les skateurs affirment leur « droit à la ville »<sup>335</sup> : leur droit à exister dans leur ville et d’y exprimer leur passion. Ils s’approprient les lieux concernés, le temps de leur présence, en les transformant en terrains de jeu ouverts et visibles à tous. Au-delà des notions de jeu et d’amusement qui ressortent des activités telles que le skateboard, c’est aussi une dimension artistique qui est portée. Les fervents adeptes acquièrent une dextérité et une gestuelle chorégraphiant leur pratique qui devient une véritable représentation s’appuyant sur l’espace urbain. Ce spectacle transforme le lieu en œuvre coconstruite par le(s) skateur(s) et les passants et/ou le mobilier urbain. Cette dimension est souvent rapprochée des écrits du courant situationniste, notamment par les auteurs anglo-saxons<sup>336</sup>.

Les Situationnistes, menés par Guy Debord<sup>337</sup>, sont issus du mouvement lettriste débuté en 1945<sup>338</sup>. Ils expriment une forme, d’abord, artistique, puis politique de la critique sociale dont Marx est une base, mais sans qu’ils s’en revendiquent directement. Pour eux, il s’agit de modifier la société en créant des situations venant bousculer la monotonie de la vie quotidienne dictée par le capitalisme et la modernité. Ainsi, la ville est pour eux « un terrain de lutte et d’expérimentation »<sup>339</sup>. Les Situationnistes développent la notion de « dérive psychogéographique » forme de déambulation qui doit permettre de bouleverser le quotidien et de provoquer des aventures. Pour eux, la société doit reposer sur le jeu.<sup>340</sup>

---

<sup>334</sup> LORET, *Génération glisse, op. cit.*

<sup>335</sup> LEFEBVRE Henri, *Le droit à la ville*, Paris : Éditions Anthropos, 1968, 164 p.

<sup>336</sup> Ocean Howell, *The Poetics of Security: Skateboarding, Urban Design, and the New Public Space*, [https://urbanpolicy.net/wp-content/uploads/2013/02/Howell\\_2001\\_Poetics-of-Security\\_NoPix.pdf](https://urbanpolicy.net/wp-content/uploads/2013/02/Howell_2001_Poetics-of-Security_NoPix.pdf), consulté le 21 janvier 2022 ; Iain Borden, *Skateboarding and the city, op. cit.* ; Fredrik Angner, *Skateboard urbanism: an exploration of skateboarding as an integrated part of public space.*, Second cycle, A2E, Dept. of Urban and Rural Development, Uppsala, 2017, 116 p.

<sup>337</sup> DEBORD Guy, *La société du spectacle*, Paris : Buchet/Chastel, 1967, 184 p.

<sup>338</sup> Mouvement littéraire artistique initié par Isidore Isou Goldstein en 1945.

<sup>339</sup> SIMAY Philippe, « Une autre ville pour une autre vie. Henri Lefebvre et les situationnistes », *Rue Descartes*, vol. 63, n° 1, 2009, p. 17.

<sup>340</sup> PAQUOT Thierry (dir.), *Les situationnistes en ville*, Gollion, Suisse : Infolio, 2015, 157 p.

« La ville a représenté pour les Situationnistes le lieu même d'une transformation révolutionnaire de l'existence, à travers la participation des citoyens et la réintégration du poétique dans l'ordinaire. »<sup>341</sup>

De même, les parallèles faits entre les Situationnistes et les travaux de Henri Lefebvre sont courants dans les études anglo-saxonnes et françaises, tant le philosophe français accorde de l'importance au développement du jeu dans l'espace urbain<sup>342</sup>. Les recherches anglo-saxonnes gommement facilement la structure marxiste des propos sur laquelle repose toute la réflexion, ainsi que le contexte de rédaction des œuvres de Lefebvre. Pour lui, le droit à la ville<sup>343</sup> est avant tout celui du droit de la classe ouvrière, ce qui n'est plus transposable à notre période très contemporaine. Pour autant, les écrits du philosophe permettent d'interroger les usages des espaces urbains, fondement de notre travail de recherche. Il revendique l'affirmation d'un droit à la ville comme lieu de rencontres, d'échanges et devant favoriser les usages ludiques. Il est un des rares, à son époque, à définir la ville comme un processus et un espace social. Aujourd'hui, cet aspect est mis en avant par la sociologie et la géographie, notamment autour de la notion de l'urbain, davantage que de la ville, pour insister sur l'influence des acteurs (les habitants) dans la construction/production de cet écosystème. Les habitants des villes, au sens large, c'est-à-dire également les habitants « temporaires » et passants, sont actifs dans la formation de l'espace qu'ils pratiquent, autant que les services urbanistiques en charge de ces découpages territoriaux.

Henri Lefebvre souhaite que les utilisateurs des espaces urbains s'emparent de la question pour participer à son « projet politique » dont l'objectif est que la ville redevienne une œuvre et non un produit. Lefebvre appelle à une forme de révolution urbaine émanant des classes ouvrières qui sont chassées des centres des villes. En l'occurrence, l'appropriation des espaces urbains (centraux ou non) par les skateurs, au cours des années 1970, est davantage l'affaire de classes moyennes ou bourgeoises. Si la dimension marxiste de la pensée de Henri Lefebvre n'est pas applicable directement à la situation du skateboard, l'idée avancée permet de considérer le skate comme une valorisation de l'espace par l'alternative à la fonction première de l'urbain qu'il propose.

---

<sup>341</sup> SIMAY, « Une autre ville pour une autre vie. Henri Lefebvre et les situationnistes », *art. cit.*, p. 17.

<sup>342</sup> ANGNER, *Skateboard urbanism : an exploration of skateboarding as an integrated part of public space.*, *op. cit.* ; BORDEN, *Skateboarding and the city*, *op. cit.* ; HOWELL, « The Poetics of Security », *doc. cit.* ; STEVENS Quentin, *The Ludic City : Exploring the Potential of Public Spaces*, New York, N.Y. : Routledge, 2007, 245 p.

<sup>343</sup> LEFEBVRE, *Le droit à la ville*, *op. cit.*

Les trajectoires des skateurs sont réalisées en fonction du revêtement, de la pente, du mobilier et des autres usagers. Ainsi, l'aire appropriée temporairement est modulée selon les circonstances et le terrain de jeu évolue à chaque pratique et par chaque pratiquant. Ceci confirme l'idée qu'un espace est un produit social et non un simple lieu physique<sup>344</sup>.

« Ce vocable exprime l'idée que l'espace géographique, en tant que réalité terrestre et que sa représentation psycho-sociale, ne constitue pas un donné naturel, mais, comme le temps, une réalisation collective des sociétés »<sup>345</sup>

La variabilité de l'espace produit par les pratiquants de skateboards rend leur présence difficilement lisible pour les autres utilisateurs non-initiés. Pour ces derniers, la situation peut entraîner un sentiment d'insécurité produit par la vitesse, la proximité et le manque de maîtrise de la planche. Seuls les skateurs connaissent les bornes de l'espace qu'ils produisent et qu'ils utilisent activement. En cela, ils s'approprient *de facto* le lieu concerné, qui est pourtant un espace partagé avec les autres utilisateurs, ces remarques sont issues de notre analyse des pratiques sur les *spots* durant les séances d'observation (cf. [Annexe 4](#)). Ainsi, le skateur ne répond pas au « dressage » et à la docilité du corps défendue par Michel Foucault<sup>346</sup>.

« Au contraire, le skateur en sa pratique réactiverait “les effets des répartitions indécises, [...] [la] circulation diffuse [des individus], leur coagulation inutilisable et dangereuse” (Foucault 1993, 168) et, se soustrayant pour un temps aux logiques généralisées de l'économie disciplinaire du corps, il redeviendrait indocile, et déjouerait les arrangements spatiaux, les répartitions programmées, les stratégies de contrôle de l'espace analytique de la “ville-concept” (De Certeau 1990) »<sup>347</sup>.

Pour Michel de Certeau, les institutions mettent en place des stratégies (éléments permettant de créer un récit officiel) que l'homme détourne par des tactiques au quotidien. Il complète, et remet en cause, le point de vue foucauldien d'un modèle de discipline permettant

---

<sup>344</sup> Henri Lefebvre, *La production de l'espace*, Paris, Éditions Anthropos, 1974, 485 p.

<sup>345</sup> DI MÉO Guy, « Production de l'espace », in LÉVY Jacques et LUSSAULT Michel (dir.), *Dictionnaire de géographie et de l'espace des sociétés*, La Documentation Française, 2013, p. 746.

<sup>346</sup> Michel Foucault, *Surveiller et punir : naissance de la prison*, Paris, Gallimard, 1975, 318 p.

<sup>347</sup> KAZI-TANI Tiphaine, « Le skateur comme designer », *Environnement Urbain / Urban Environment*, Volume 8, Réseau Villes Régions Monde, 2014.

de maintenir la population en ordre, mais aussi celui de l'habitus de Bourdieu qui laissait peu de place aux acteurs sur leur propre vie. Certeau, lui, montre les tactiques des individus pour s'extraire des stratégies décrites par Foucault et Bourdieu.

« [L'homme ordinaire] invente le quotidien grâce aux arts de faire, ruses subtiles, tactiques de résistance par lesquelles il détourne les objets et les codes, se réapproprie l'espace et l'usage à sa façon. Tours et traverses, manières de faire des coups, astuces de chasseurs, mobilités, mises en récit et trouvailles de mots, mille pratiques inventives prouvent, à qui sait les voir, que la foule sans qualité n'est pas obéissante et passive, mais pratique l'écart dans l'usage des produits imposés, dans une liberté buissonnière par laquelle chacun tâche de vivre au mieux l'ordre social et la violence des choses. »<sup>348</sup>

Dans cette conception des actes quotidiens des individus, Michel de Certeau identifie les usages de l'espace réalisés par les habitants qui deviennent des « pratiquants » de leur ville, ce qui fait écho à ce que Henri Lefebvre considère comme étant une forme de « production de l'espace »<sup>349</sup>.

« Comment l'itinérant pratique-t-il sa ville, espace déjà construit dans lequel il trace ses propres circulations [...] ? À ce mot de consommateur, marqué par un préjugé social et culturel dont le sens n'est que trop clair, je substitue celui de pratiquant et je m'intéresse à l'usage que ces pratiquants font de l'espace urbain [...], des systèmes produits organisés par le supermarché, ou des récits et des légendes distribués par leur journal habituel. »<sup>350</sup>

La pratique du skateboard sur les espaces publics bordelais, à partir des années 1970, questionne le rôle que portent ces lieux. En y proposant une autre lecture que celle induite par les fonctions premières, les skateurs affirment leur identité au sein de la ville.

---

<sup>348</sup> CERTEAU, *L'Invention du quotidien*, op. cit.

<sup>349</sup> LEFEBVRE, *La production de l'espace*, op. cit.

<sup>350</sup> CERTEAU Michel de, « Pratiques quotidiennes », in POUJOL Geneviève et LABOURIE Raymond (dir.), *Les Cultures populaires*, Toulouse : Privat, 1979, p. 24.



Le partage de l'espace est un défi pour les villes, mis en relief par la présence des skateurs dont la pratique s'avère parfois imposer un nouveau paradigme par le bruit généré, par le périmètre des déplacements et par le danger potentiel que représente une planche mal contrôlée. La présence de skateurs peut entraîner la naissance de conflits d'usage sur certains espaces, nous aborderons cet aspect plus en détail dans une prochaine partie (cf. [Partie 2. IV. B.](#)), mais elle exprime surtout une forme d'appropriation de ces espaces par les skateurs. Ils deviennent des acteurs de la scène urbaine qui se joue. Certains en sont des acteurs de premier plan, par leur fréquence et leur durée de présence, tandis que d'autres, moins réguliers et plus discrets, peuvent apparaître comme des acteurs invisibles. Dans les deux cas, il s'agit d'une pratique qui donne vie aux espaces concernés avec davantage d'intensité qu'un simple passant ou qu'un individu se reposant sur un banc public. C'est donc une (re)vitalisation temporaire que réalisent les pratiquants le temps de leur présence sur un *spot*. De fait, nous constatons que les espaces bordelais fréquemment choisis par les skateurs pour s'adonner à leur passion, durant les années 1970, sont des lieux délaissés, assez peu vivants, en dehors de leur présence. Leur lien avec l'espace urbain est fort et exprime leur degré d'urbanité. Ils revendiquent ainsi leur droit à la ville en tant qu'usagers « profitant » de cet environnement qu'ils s'approprient et revitalisent. C'est la raison pour laquelle Thomas Riffaud qualifie les sportifs de rue d'artisans de l'espace public<sup>351</sup>.

La volonté des skateurs de participer à la vie de la cité par leur expérience ludique en détournant les fonctions premières des espaces pratiqués et du mobilier présent fait écho aux réflexions de Henri Lefebvre sur le droit à la ville et la production de l'espace qui s'oppose au fonctionnalisme des villes et rejoint les idées des Situationnistes. Ils défendent le besoin de vivre *leur* espace urbain selon une nouvelle expérience sensible portée par l'imaginaire et la poésie.

« Toute ville, toute agglomération a eu et aura une réalité ou une dimension imaginaire dans laquelle se résout sur un plan de rêves, le conflit perpétuel entre la contrainte et l'appropriation et il faut alors laisser place à ce niveau du rêve, de l'imaginaire, du symbolisme, place qui traditionnellement était occupée par les monuments. »<sup>352</sup>

---

<sup>351</sup> Riffaud Thomas, *L'espace public artisanal*, Grenoble : Elya éditions, 2021, 144 p.

<sup>352</sup> LEFEBVRE, *Le droit à la ville, op. cit.*, p. 223.

Pour Lefebvre, la dimension ludique a été supprimée des fonctions des villes par la diffusion d'un modèle fonctionnel productiviste de l'organisation urbaine. En pratiquant une activité ludique au cœur des villes, les skateurs détournent les fonctions programmées et affirment leur droit à leur conception/lecture propre de ces espaces. Jacques Caroux analyse cet aspect dès 1978 : « le skate apparait comme une tentative de récupération, de détournement ludique des espaces de la ville [...]. [II] se présente comme une véritable volonté de transiger avec la ville, d'en faire un monde immédiatement habitable et où l'on puisse trouver un plaisir quotidien. »<sup>353</sup>

La pratique ludique de la cité – en tant que détournement ou dévoiement des fonctions initiales – remet en cause l'urbanisme fonctionnaliste théorisé par Le Corbusier dans la Charte d'Athènes<sup>354</sup>, nous avons présenté cette conception urbanistique en première partie de la thèse (cf. [Partie 1. III. A. 3.](#)). Le fonctionnalisme est un principe d'organisation spatiale identifiant et séparant chaque fonction dans la ville<sup>355</sup>. Cet urbanisme est appliqué à l'échelle nationale durant les années 1960 et les choix opérés par le maire de Bordeaux s'y intègrent. Chaban-Delmas développe le quartier Mériadeck pour sa fonction tertiaire et administrative. De plus, sa politique du « tout voiture » induit une séparation des espaces entre les transports motorisés et les autres usagers de la route qui se trouvent repoussés. Les skateurs mettent à mal cette répartition par leur utilisation ludique de la rue. Ainsi, les autorités publiques jugent la pratique dangereuse pour les autres utilisateurs. Si bien que le maire de Bordeaux fait interdire le skateboard sur les voies piétonnes le 6 juillet 1978<sup>356</sup>, comme abordé précédemment. Ceci montre une volonté de limiter les cohabitations des usages de l'espace public dans les villes au cours de cette période.

La pratique ludique de l'urbain est omniprésente par le biais de cette mode du skate, venue de Californie. Elle propose une nouvelle lecture des espaces publics, sans y être acceptée durant les années 1970.

---

<sup>353</sup> CAROUX Jacques, « Le skate sauvage », *Esprit*, 22 (10), Editions Esprit, 1978, p. 33-35.

<sup>354</sup> Texte paru en 1943 suite à un congrès tenu en 1933.

<sup>355</sup> LACAZE, *La transformation des villes et les politiques urbaines*, op. cit.

<sup>356</sup> *Sud-Ouest*, 25 juillet 1978.

## **Conclusion du chapitre premier.**

Au cours de la seconde moitié de la décennie 1970, des surfeurs importent une nouvelle activité physique dans le cœur des villes occidentales. Le skateboard connaît un succès certain pour son approche ludique et novatrice des espaces urbains. Si pour la majorité des jeunes, il ne s'agit que d'une mode amusante, pour certains, c'est déjà une passion qui ne les quittera plus. À Bordeaux, ces derniers se regroupent au sein de structures associatives créées par les institutions locales pour encadrer le phénomène sous l'égide indirecte de la municipalité. Bien qu'il s'agisse de clubs traditionnels, le skateboard représente une utilisation alternative de l'environnement urbain influencée par les groupes de surfeurs/skateurs populaires et *underground* californiens. Cette culture naissante va être construite progressivement, au cours de la décennie suivante, pour conditionner durablement les skateurs et leur rapport à leur territoire.

## II. L'affirmation d'une culture ludo-sportive auto-organisée (années 1980 – début années 1990)

À la fin de la décennie 1970, la place du skateboard dans la société occidentale change, passant d'une mode éphémère à une pratique ludo-sportive auto-organisée associée à une culture spécifique qui se démarque de la culture dominante dite « grand public ». La presse spécialisée et la littérature scientifique présentent ce changement comme une rupture brutale causée par la chute du secteur industriel du skateboard, durant ces années aux États-Unis, qui impacte le reste des scènes nationales à l'échelle globale. Pour aider le lecteur dans sa compréhension de la chronologie de cette histoire locale, nous avons réalisé des frises en annexe qui relatent les faits notables des chapitres concernés (cf. [Annexe 3. 2.](#)).

Comment le skateboard s'affirme comme une nouvelle culture ludo-sportive auto-organisée ? En quoi cette pratique est-elle marginalisée au sein des espaces publics bordelais et des mentalités ?

### A. Perte de popularité

Les chercheurs<sup>357</sup> identifient l'année 1979 comme étant la fin de la première vague de popularité du skateboard qui entraîne une réaction d'affirmation existentielle des skateurs restants et le développement d'une identité autour de références *underground*. Étudions cette rupture à différentes échelles.

Les auteurs anglo-saxons et français s'accordent pour expliquer la fin de cette mode californienne par l'effondrement du secteur industriel. Le pic de popularité est identifié autour des années 1977-1978, mais, déjà, les ventes de planches aux États-Unis diminuent de 166 à 64 millions de dollars entre ces deux années, ce qui montre une nette baisse d'intérêt. Pour plusieurs auteurs<sup>358</sup>, l'effondrement du secteur industriel états-unien serait dû à la multiplication

---

<sup>357</sup> BORDEN, *Skateboarding and the city*, op. cit. ; FIZE et TOUCHÉ, *Le skate*, op. cit. ; GLAUSER, *Tokyo-skate*, op. cit. ; CRETIN, *La transmission des savoirs du skateboard à l'épreuve des nouvelles technologies et l'information et de la communication*, op. cit.

<sup>358</sup> BORDEN, *Skateboarding and the city*, op. cit. ; GLAUSER, *Tokyo-skate*, op. cit. ; ZARKA, *Une journée sans vague*, op. cit.

des plaintes des skateurs ou de leurs parents contre les skateparks après des blessures survenues lors de la pratique sur ces lieux. En réponse, les gérants contractent des assurances onéreuses et augmentent leurs tarifs d'entrée, ce qui conduit à leurs faillites. Aux États-Unis, beaucoup de ces structures sont insolvables dès 1978, au point que la plupart ferment avant 1980<sup>359</sup>. Michel Fize et Marc Touché<sup>360</sup> partagent en partie cette analyse, mais ils soulignent surtout la mauvaise qualité des planches sur le marché. Assurément, l'effet de mode étudié dans la partie précédente (cf. [Partie 2. I. B.](#)), a conduit de nombreuses entreprises à se lancer dans la fabrication de planches sans que la qualité soit toujours optimale. « Depuis longtemps saturé, le marché s'écroule et les faillites font disparaître de nombreux fabricants et détaillants. »<sup>361</sup> Les deux explications se complètent. Des industriels opportunistes saturent le marché de produits de moyenne qualité qui ne favorisent pas la pérennité de la pratique. En parallèle, de nombreux skateparks sont construits, là aussi selon des qualités variables. Les nombreuses plaintes reçues suite à des blessures sur ces lieux forcent les propriétaires à assurer leurs structures qui perdent en rentabilité, puis ferment leurs portes. En lien avec ces fermetures, la presse spécialisée états-unienne s'effondre également : l'offre passe de sept périodiques à un seul magazine en 1979, ce qui entraîne la chute de la publicité des entreprises du secteur. Par effet domino, de nombreuses marques spécialisées font faillite et les pratiquants sont moins nombreux. Pour preuve, les participants à la *Gold Cup*<sup>362</sup> ne sont plus que 15 en 1981, contre 175 l'année précédente.

L'hégémonie états-unienne sur le secteur industriel du skateboard est telle que son effondrement se répercute dans les autres pays occidentaux, notamment le Royaume-Uni, l'Allemagne et la France.

En France, on constate aussi la perte de popularité du skateboard : le Comité national de skateboard<sup>363</sup> qualifie cette année de « Grande dépression du skate »<sup>364</sup>. Comme aux États-Unis, les deux principaux skateparks parisiens ferment leurs portes en 1979, à peine un an après leur ouverture. La littérature scientifique mentionnée montre bien cet effondrement industriel

---

<sup>359</sup> BORDEN, *Skateboarding and the city*, op. cit.

<sup>360</sup> FIZE et TOUCHÉ, *Le skate*, op. cit.

<sup>361</sup> CRETIN, *La transmission des savoirs du skateboard à l'épreuve des nouvelles technologies et l'information et de la communication*, op. cit., p. 65.

<sup>362</sup> Compétition de skateboard aux États-Unis considérée comme le championnat national.

<sup>363</sup> Comité rattaché à la fédération française de surf de 1976 à 1997.

<sup>364</sup> FIZE et TOUCHÉ, *Le skate*, op. cit.

et la fin d'une période de large popularité à l'échelle mondiale et nationale<sup>365</sup>. Nous pouvons confirmer ce constat grâce aux données variées recueillies parmi nos sources.

L'analyse des médias (télévision et presse écrite) confirme une disparition de la mode populaire qui traverse le pays entre 1977 et 1978. Les archives de l'INA permettent ainsi de mettre en évidence une chute brutale de l'intérêt pour le domaine. En 1978, nous avons retrouvé 78 références pour le terme « skateboard » et 54 références pour le terme « skate » contre une seule pour « skateboard » et deux pour « skate » en 1979. Les notices attachées aux documents concernés peuvent mentionner les deux termes, on ne peut donc pas utiliser les cumuls des deux nombres. Cependant, le constat est pertinent pour notre étude, il prouve un net infléchissement de l'intérêt pour la pratique à cette période. Nous avons réalisé un graphique (cf. Figures 10 et 11, ci-après) à partir de la consultation de ce fond d'archives de l'INA. Il n'est pas aussi intelligible à partir des années 2000, mais il permet, malgré tout, de faire ressortir des périodes de ferveur autour de notre objet d'étude.

---

<sup>365</sup> BORDEN, *Skateboarding and the city*, *op. cit.* ; FIZE et TOUCHÉ, *Le skate*, *op. cit.* ; CRETIN, *La transmission des savoirs du skateboard à l'épreuve des nouvelles technologies et l'information et de la communication*, *op. cit.* ; GLAUSER, *Tokyo-skate*, *op. cit.*

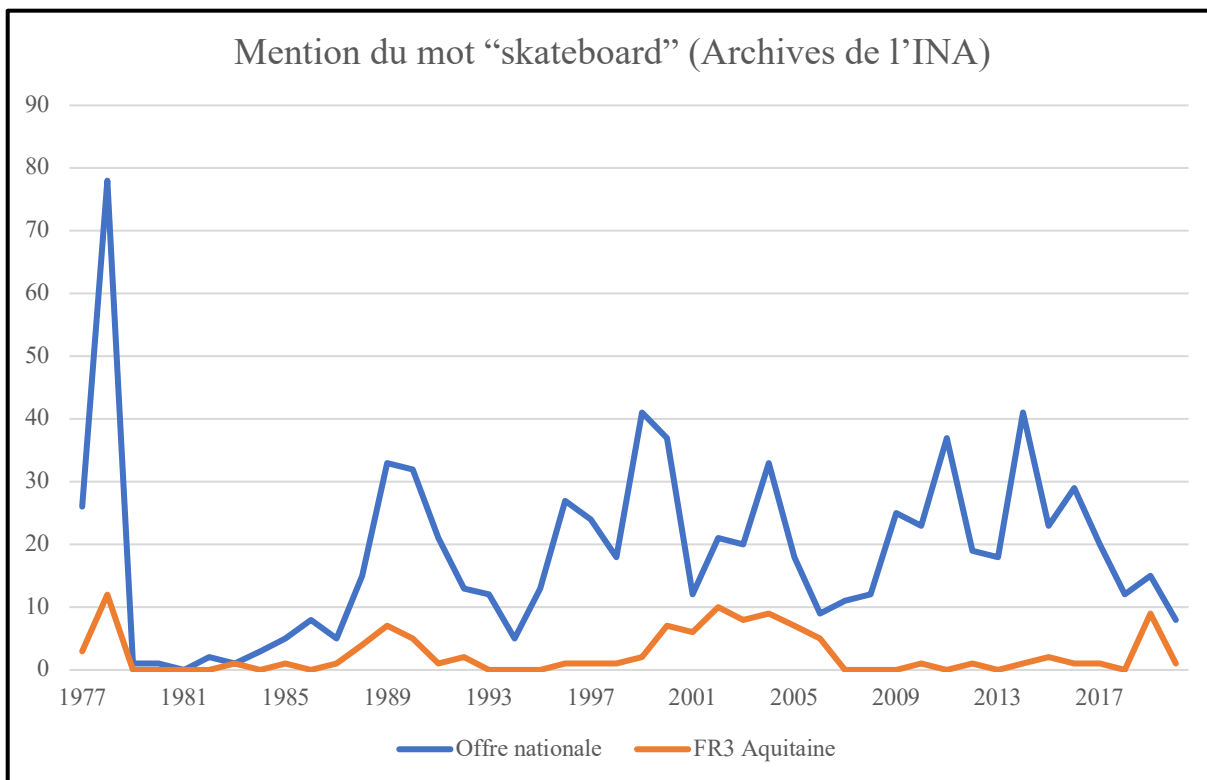


Figure 10. Graphique représentant le nombre de notices des archives de l'INA mentionnant le terme « skateboard » entre 1977 et 2019.

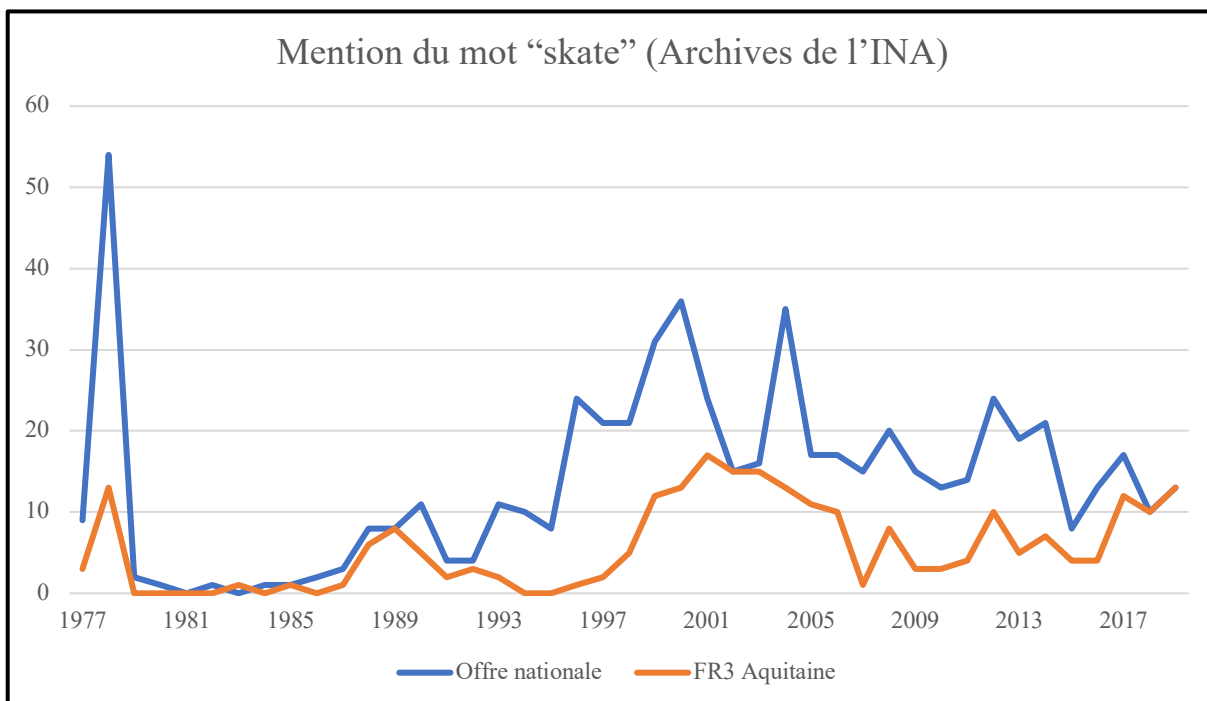


Figure 11. Graphique représentant le nombre de notices des archives de l'INA mentionnant le terme « skate » entre 1977 et 2019.

Toujours à l'échelle nationale, la presse spécialisée compte sept magazines dédiés au skate en 1978, contre un seul l'année suivante et plus aucun en 1980. Enfin, l'anthologie de la presse skate réalisée et mise en ligne par Claude Queyrel depuis 2002 recense seize articles de la presse généraliste traitant de la pratique, tous publiés uniquement sur les deux années 1977 et 1978<sup>366</sup>.

La perte d'intérêt aux échelles globale et nationale se constate aussi au niveau local. Le quotidien régional *Sud-Ouest* publie nettement moins d'articles traitant de ce sujet. Dans les archives du journal, on dénombre 36 articles portant le mot « skateboard » en 1978, contre 4 en 1979 et 3 en 1980 (cf. [Figure 7](#) précédemment présenté). Or, ces sept articles publiés (1979 et 1980) abordent uniquement la question du skate pour en démontrer la fin de la popularité dans la ville de Bordeaux et sa région. En 1979, le quotidien titre même que « le skate-board est mort »<sup>367</sup>. Il est comparé à un « tube à la mode »<sup>368</sup> ou encore à un objet qui « n'aurait dansé qu'un été »<sup>369</sup>. Les archives de l'INA versées par la chaîne régionale télévisée France 3 Aquitaine vont dans ce sens, passant de 12 et 13 mentions du « skateboard » et du « skate » en 1978 à une absence totale entre 1979 et 1983 (cf. [Figure 8](#)).

D'autres sources permettent de corroborer cet effondrement identifié par la littérature scientifique et l'analyse de l'offre médiatique. Les témoignages des principaux acteurs de la scène skate sur la période le confirment, ils deviennent une petite poignée seulement à pratiquer sur les *spots* identifiés. Ainsi, les clubs présentés au cours de la partie précédente (cf. [Partie 2. I.D.](#)) perdent leurs adhérents, voire disparaissent. Louis-Fédéric Bordenave ferme le Skate Club Bordeaux à la fin de l'année 1978, ainsi que son magasin LF Surshop l'année suivante. La section « skateboard » de l'Union Saint-Bruno n'est pas supprimée, mais elle périclité grandement et semble être « mise en sommeil »<sup>370</sup>.

« La section atteignit près de 60 adeptes. Ces effectifs fondirent ensuite comme neige au soleil, mais Saint-Bruno tint bon et demeure le seul club régional. »<sup>371</sup>

---

<sup>366</sup> Source : <http://www.endlesslines.free.fr/>

<sup>367</sup> *Sud-Ouest*, 18 septembre 1979.

<sup>368</sup> *Sud-Ouest*, 13 août 1979.

<sup>369</sup> *Sud-Ouest*, 6 juillet 1979.

<sup>370</sup> Entretien avec Jean-Marc Lalondrelle, 26/02/2019.

<sup>371</sup> Brochure publiée pour le 75<sup>e</sup> anniversaire de l'Union Saint-Bruno (1907-1982), Archives privées de Yves Bime.



Même sort pour la section rattachée au Bordeaux Étudiant Club (BEC) qui n'apparaît plus dans les archives de l'institution sportive ni dans les résultats des championnats. Les adhérents étaient en réalité rattachés à la section « surf » du BEC, mais inscrits dans les compétitions de skateboard. Les membres de ce groupe « skate » interne à la section « surf » sont entre trois et cinq au pic de la popularité de l'activité, mais ils cessent de pratiquer au creux de la vague<sup>372</sup>.

L'étude de la construction d'une « piste »<sup>373</sup> de skateboard par les services municipaux en réponse à la forte popularité de la pratique en 1978 n'aboutit pas. On peut interpréter l'abandon du projet comme le reflet de la diminution des effectifs de pratiquants à l'échelle locale : l'absence de pratiquants ou d'un nombre suffisant de pratiquants entérinant la fin du projet municipal, dans une logique, compréhensible, d'adaptation de l'offre (politique) à la demande (culturelle et sociale).

En résumé, la presse généraliste et spécialisée cesse de traiter du skateboard à partir de l'année 1979, tout comme les médias télévisés à l'échelle nationale et locale. Les clubs de pratique perdent en effectif, voire ferment leur porte. À Bordeaux, on peut confirmer la tendance avancée à l'échelle globale d'une perte de popularité importante pour le skate dès 1979. Pour autant, certains persistent dans leur passion et continuent de pratiquer sur les lieux déjà identifiés. Ce petit noyau dur affirme une envie, qui dépasse le simple fait de mode, pour définir progressivement les contours d'une nouvelle pratique corporelle et culturelle.

### *B. La construction d'un mythe underground*

Le développement de la culture jeune aux États-Unis autour des musiques populaires telles que le rock durant les années 1960, puis 1970, montre une jeunesse affirmant un esprit rebelle en opposition à la culture dominante de la génération précédente comme besoin d'*agency* (ou agentivité)<sup>374</sup> de la part d'une génération en questionnement par rapport aux

---

<sup>372</sup> Entretien avec Jean-Marie Canicas, 16/09/2019.

<sup>373</sup> Projet abordé dans la partie précédente.

<sup>374</sup> *Agency* : « La capacité indépendante d'agir selon sa propre volonté » selon MACKENZIE Caroline, « Agency : un mot, un engagement », *Rives méditerranéennes*, n° 41, TELEMME (UMR 6570), 2012, p. 35-37.

moyens de s'affirmer et aux modes de définition d'une culture autonome largement indexée sur la revendication d'un capital contre-culturel<sup>375</sup> (cf. [Partie 1. III. E.](#)) permettant de se distinguer. Le développement du skateboard doit être compris à travers cette mutation culturelle d'une partie jeune de la société, s'affirmant comme groupe social face aux obligations, valeurs et identités de leurs aînés.

L'universitaire Emily Chivers Yochim fait un parallèle intéressant en analysant l'essor du skate au regard de la construction du mythe historique de la construction nationale états-unienne<sup>376</sup>. Elle présente la conquête du Grand Ouest comme un fondement de l'identité nationale imprégnée d'un esprit rebelle. Pour elle, ces marginaux, partis à la conquête de terres inconnues dans la quête d'une vie meilleure et de richesses, correspondent à une contre-culture du XIX<sup>e</sup> siècle. Mais cette histoire élevée au rang de mythe fondateur, par la suite, devient un élément primordial de la culture dominante états-unienne. L'esprit d'indépendance et la volonté entrepreneuriale de *self-made-man* sont érigés comme des bases de l'identité nationale, mais elles correspondent à des comportements non conformistes de leur époque. L'auteure considère que cet aspect rebelle au sein de la culture nationale explique l'essor et l'acceptation des contre-cultures.

Cette analyse s'applique *de facto* d'abord aux États-Unis où, selon l'auteure, la culture rebelle serait interne à la culture dominante. On peut faire l'analogie avec le roman national français axé autour de la Révolution et de l'acquisition par le peuple des Droits de l'Homme, idée qui paraît en opposition à la culture dominante du XVIII<sup>e</sup> siècle. Il serait intéressant de poursuivre cette réflexion quant à la place de l'esprit de rébellion au sein de la culture nationale et de l'influence de cette place dans l'acceptation du skateboard et des cultures marginales en France. En effet, l'Hexagone possède une longue histoire de révolutions et de révoltes : de la Révolution à Mai 68 en passant par la Commune, les Bonnets Rouges ou encore les récentes manifestations dites des Gilets Jaunes. Ces contestations participent au mythe national des Français comme un peuple luttant pour l'expression de ses libertés. Ainsi, nous envisageons d'étudier, dans nos recherches futures, les liens entre l'imaginaire libertaire et la contre-culture skate. Nous souhaiterions chercher à savoir s'il s'agit d'une simple translation de la situation états-unienne, présentée par Yochim, ou s'il s'agit d'une spécificité nationale.

---

<sup>375</sup> THORNTON, *Club cultures*, *op. cit.*

<sup>376</sup> Emily Chivers Yochim, *Skate Life : Re-Imagining White Masculinity*, University of Michigan Press, 2010, 240 p.

La crise que connaît le secteur du skateboard à la fin de la décennie 1970 conduit les responsables de l'industrie (fabricants et médias) à redéfinir l'image qui entoure la pratique. Parmi les entreprises qui perdurent après l'effondrement de la popularité, on trouve les sociétés Powell-Peralta et Independent Truck Company, toutes deux fondées en 1978. Les témoignages de leurs directeurs montrent que les acteurs économiques du skate orientent sciemment la pratique vers une culture *underground* afin de redynamiser le secteur en tentant de plaire à un public jeune non conformiste. Fausto Vitello<sup>377</sup> et George Powell<sup>378</sup> avancent qu'il fallait que le skate devienne *underground* pour survivre, c'était une façon de lui donner un nouveau souffle (cf. citations suivantes). Or, en parallèle, le média *TransWorld Skateboarding*<sup>379</sup> continue de diffuser une image plus saine de la pratique, ce qui prouve que l'orientation vers l'esprit *underground* est une stratégie marketing pour créer une identité de niche permettant d'augmenter les profits.

« Nous savions que le skate devait devenir une activité plus *underground* pour survivre, ce mythe était bon pour le sport. » (George Powell)<sup>380</sup>.

« Le courant dominant n'avait pas fonctionné, alors nous avons fait régner la terreur. C'est ainsi que nous avons compris que nous pouvions promouvoir le sport. » (Fausto Vitello)<sup>381</sup>

L'entreprise Independent Truck Company crée une revue destinée à promouvoir le skateboard : *Thrasher Magazine*. La revue spécialisée est la référence aux yeux des pratiquants des années 1980. Elle voit le jour en 1981 alors que la popularité a nettement baissé, donc elle s'adresse, d'abord, à des skateurs passionnés, qui persistent dans leur activité, malgré la fin de la mode. Le ton est décalé et vulgaire, et même le titre est imprégné de violence : *to thrash* se traduit en Angleterre par « frapper violemment et à plusieurs reprises une personne ou un animal en guise de punition » ; aux États-Unis on peut aussi l'interpréter par « faire une série de mouvements sauvages et violents »<sup>382</sup>. Les deux définitions se rejoignent autour de la notion de violence et de répétition, ces éléments sont, d'ailleurs, constitutifs de la masculinité

---

<sup>377</sup> Fondateur de *Thrasher* et co-fondateur de Independent Truck Company

<sup>378</sup> Fondateur de Powell-Peralta.

<sup>379</sup> Magazine états-unien fondé en 1983 en opposition à *Thrasher Magazine*.

<sup>380</sup> Karl Taro Greenfeld, « Skate And Destroy », *Sports Illustrated*, 7 juin 2004.

<sup>381</sup> *Ibid.*

<sup>382</sup> Source : <https://dictionary.cambridge.org/>

hégémonique dont nous détaillons l'analyse dans le skateboard en annexe (cf. [Annexe 7](#)). On peut comprendre ce titre comme une référence à la dureté de la pratique et à la nécessité de persévérance pour l'apprentissage d'une figure à répéter de nombreuses fois. De même, le vocabulaire utilisé par les skateurs rappelle cette forme de violence dans la gestuelle par le verbe « replaquer » qui signifie la réussite d'une figure. Il faut que le skateur replaque la planche au sol pour considérer que l'acrobatie est un succès.

« L'image que [le magazine *Thrasher*] véhicule par son graphisme et ses prises de positions rassemble plus facilement un lectorat qui écoute et s'identifie aux courants alternatifs du rock. »<sup>383</sup> On y retrouve régulièrement des photographies de femmes dénudées ou de skateurs cassant leur planche ou s'en prenant aux forces de l'ordre. Dès ses débuts, le magazine promeut les groupes de punk/rock dans chaque numéro par l'annonce de concerts<sup>384</sup> et par une rubrique musicale qui présente des artistes (cf. Figure 12, ci-après)<sup>385</sup>. Mais les articles invitent aussi les adeptes à dépasser leurs limites, avec des conseils, et à outrepasser les lois, comme en nombre 1981 lorsque le magazine présente une Une équivoque : « *100% aggression* » (cf. Figure 13, ci-après). On y voit, dans l'article « *Operation : infiltration* », des garçons s'introduire sur des propriétés privées pour skater les piscines vides. Tout ceci avec une typographie et un graphisme évoquant le gore et le trash (tête de mort, lettres dégoulinantes...). Véritable socle de la culture commune, le magazine exalte la masculinité (cf. [Annexe 7](#)) y compris à travers ses publicités<sup>386</sup> qui s'adressent à des adolescents mâles, tout comme les vidéos de promotion des grandes marques qui montrent les prouesses de leurs protégés.

---

<sup>383</sup> GLAUSER, *Tokyo-skate*, op. cit., p. 32.

<sup>384</sup> Par exemple *The Big Boys* en janvier 1981.

<sup>385</sup> Comme *Minor Threat* en octobre 1982

<sup>386</sup> En décembre 1981, la marque Independent titre une photographie « Skate Rebel » ; la même marque publie en octobre 1982 une photographie d'un policier barré de rouge avec comme titre « Stop skate harassment »



Figure 12. Article sur le groupe Minor Threat, Thrasher Magazine, octobre 1980, p. 39.

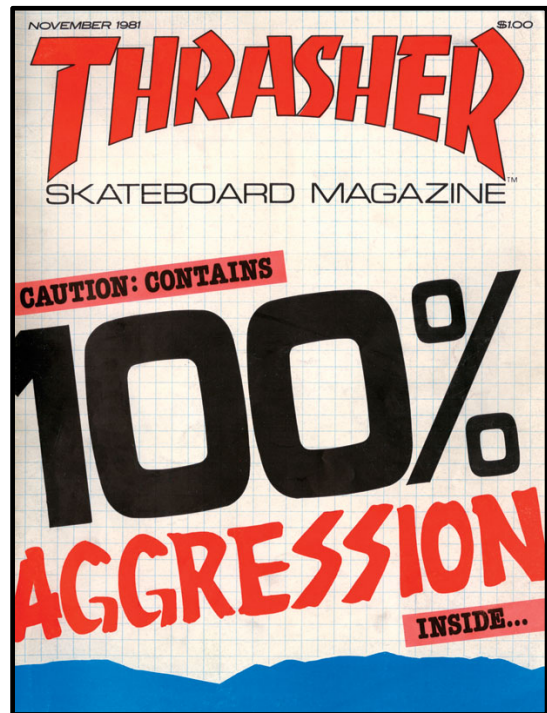


Figure 13. Couverture de Thrasher Magazine, Novembre 1981

Comme dans la presse spécialisée, les vidéos de promotion des entreprises du secteur diffusent une image *underground* de la culture skate. L'invention des *Video Home System* (VHS) à la fin des années 1970, et le succès que connaît ce média au cours des deux décennies suivantes, permet aux foyers d'accéder à des productions vidéo chez eux et à moindre coût. L'entreprise de Stacy Peralta serait la première de l'industrie du skateboard à avoir utilisé ce format VHS pour sa promotion. Le film *Bones Brigade Video Show* (1984) connaît un véritable engouement à sa sortie : « 30 000 exemplaires se sont rapidement vendus entre 20 et 30 dollars, ce qui a permis à Powell-Peralta de sortir d'une situation financière difficile. »<sup>387</sup> Après ce succès, les autres fabricants de planches imitent la démarche. Les VHS de promotion deviennent à la fois des objets de référence de la culture skate et des vecteurs de la diffusion de cette culture. Dans le contexte de creux de popularité, l'offre de magazines spécialisés est limitée et les visuels de skateboards sont peu présents dans la sphère publique. Les cassettes vidéo offrent le double avantage de proposer des visuels mouvants aux spectateurs qui peuvent analyser les mouvements opérés par les skateurs ; mais aussi de pouvoir être visionnées de

<sup>387</sup> BORDEN, *Skateboarding and the city, op. cit.*, p. 84.

nombreuses fois et par de nombreuses personnes. Les VHS sont vues en groupe ou prêtées entre amis, ce qui diffuse encore davantage son contenu. Les techniques utilisées par les meilleurs sont dévoilées, ce qui renforce l'attractivité envers le public et favorise un regain d'intérêt. Ces transmissions culturelles seront, ensuite, modifiées avec le développement de l'informatique et des réseaux de communications modernes, comme internet, grâce auxquels les images des professionnels, puis des amateurs, seront diffusées massivement par les sites spécialisés des magazines ou par les réseaux sociaux.

D'autre part, la rareté de ces productions vidéo conduit à diffuser une image unique du monde du skateboard. Ces courts et longs métrages montrent les skateurs masculins en groupe, en situation de connivence, se congratulant, outrepassant souvent les lois, voire se faisant arrêter<sup>388</sup>. Les chutes et les blessures font partie intégrante des scènes, davantage comme bêtisier, pris avec légèreté pour illustrer la défiance du danger. Les prises s'enchaînent avec peu de transitions pour y insuffler un maximum de rythme et coller avec la musique punk/rock de la bande-son. Le cocktail de testostérone orne les prouesses réalisées d'une identité *underground* virile qui trouve son public chez les garçons en période d'adolescence.

« Ainsi, alors que *Ban This* mettait en scène des poursuites de flics et autres cabrioles, les vidéos de *H-Street* montraient la réalité : des skateurs affrontant des agents de sécurité, se faisant éjecter de *skatespots*, frappant fort et se montrant généralement anarchiques, le tout agrémenté d'images authentiques et tremblotantes. Comme l'a souligné Matt Hensley, ce réalisme de la rue a permis aux jeunes du monde entier de se dire "oui, nous pouvons le faire". »<sup>389</sup>

Le lien avec la culture punk/rock est entretenu, notamment par l'autre fameuse vidéo de Powell-Peralta : *Ban this* (1989) dont le titre évoque le conflit de légitimité qui entoure la pratique du skateboard dans l'espace public. Le choix de la bande-son porte exclusivement sur des styles musicaux rattachés au punk/rock/hardcore avec des artistes renommés : Fugazi, Suicidal tendencies, Black Flag, JFA et Circle Jerks. Ces groupes sont de véritables socles de la culture skate.

---

<sup>388</sup> Becky Beal et Lisa Weidman, « Authenticity in the Skateboarding World », in *To the Extreme : Alternative Sports Inside and Out*, Albany, State University of New York Press, 2003, p. 337-352.

<sup>389</sup> BORDEN, *Skateboarding and the city*, op. cit., p. 84.

Le skateboard est une pratique non conformiste que les médias et l'industrie spécialisée orientent vers une culture *underground* afin de la faire perdurer en profitant de l'attrait pour la musique punk/rock durant les années 1980. C'est bien l'industrie qui identifie comme « authentiques » certaines valeurs non conformistes et libertaires aux représentations du skate.

### *C. Une nouvelle culture ludo-sportive*

Au cours de la décennie 1980, les pratiquants de skateboard affirment progressivement leur appartenance à un groupe identifiable. Cette nouvelle culture, autour d'une activité physique, s'imprègne du milieu urbain et agit en retour sur ces espaces publics. À Bordeaux, l'analyse des codes, qui sont adoptés par les skateurs, permet de comprendre le rapport de ce groupe à leur environnement au cours des décennies suivantes.

Nous souhaitons questionner cette affirmation d'une culture spécifique au skateboard au regard de la définition de la culture sportive par Christian Pociello. Parmi les trois définitions qu'il propose, la seconde permet plusieurs analogies à ce que nous constatons lors de l'analyse de l'histoire du skateboard.

« Leur cohérence et leur organisation, leur transmission et leur reproduction, les pratiques et les produits symboliques propres à un groupe social quelconque (“classe ouvrière” ou “paysanne”, fractions intellectuelles ou techniciennes...), ne préjugeant pas de la nature de leurs relations ni de leurs rapports de subordination. Ce système de pratiques, de techniques et de valeurs propres à ces groupes particuliers leur donne un sentiment d'appartenance et leur sert à se différencier des autres groupes (ou classes) sans qu'il soit besoin d'en rationaliser les raisons et les ressorts. Cette culture sert d'étayage à la représentation que le groupe se fait de lui-même, constitue son identité (et son idéologie) et contribue à son intégration communautaire. »<sup>390</sup>

Il semble que les années 1980 correspondent à l'affirmation d'une nouvelle culture communautaire, autour de cette activité ludo-sportive, amorcée durant la fin de la décennie

---

<sup>390</sup> POCIELLO, *Les cultures sportives, op. cit.*, p. 24.

précédente, par les techniques nouvelles qui modifient la pratique du skateboard, par l'organisation locale de la communauté qui se forme autour de valeurs identifiées et par la transmission de ces valeurs et savoir-faire au sein des groupes de pratiquants et d'une génération à l'autre. Les catégorisations d'activité ludo-sportive ou de pratique auto-organisée, qui se complètent, ne sont pas des termes utilisés par les skateurs de cette période qui ne se définissent ni en tant que sportifs, ni en tant que ludo-sportifs, mais simplement en tant que skateurs. L'utilisation de ces catégories est une construction postérieure réalisée, par les chercheurs qui souhaitent analyser et identifier ces nouvelles activités physiques, pour proposer un cadre théorique favorisant la compréhension du paysage des loisirs contemporains.

La faiblesse des effectifs, qui entraîne un resserrement du groupe autour de leur passion commune, et l'émergence de valeurs identitaires, élevées au rang de mythe par l'industrie et la presse spécialisée, favorisent le développement d'un sentiment d'appartenance collective. L'adoption d'un style de vie urbain correspondant à la culture spécifique apparaît autour de ces années. Les skateurs passent de nombreuses heures dans la rue pour découvrir des lieux ou pour s'y adonner à leur passion. Ils cohabitent alors avec des populations marginales qui vagabondent couramment dans les espaces urbains populaires. Dès lors, des syncrétismes voient le jour entre ces groupes.

### 1. Nouvelles techniques de pratique

La pratique du skateboard connaît une évolution importante au cours de cette période. Durant la période de forte popularité, des années 1976-1978, les skateurs investissent des piscines vides et des bassins construits pour l'occasion (les *bowl*s) et les compétitions ressemblent à des concours de gymnastiques (équilibres sur la planche, saut en hauteur, etc.). La disparition des skateparks à l'échelle mondiale conduit à la modification des lieux favoris de pratique et des techniques utilisées. Deux sous-disciplines complémentaires se distinguent progressivement : la rampe et le *street*. La première est rendue possible par la fabrication de structures en bois en forme de U par des passionnés. La seconde existe depuis l'origine du skateboard, mais prend en importance avec l'invention d'une nouvelle technique qui permet de faire décoller la planche du sol sans l'aide de support : le *ollie*. Ce mouvement attribué à Alan Gelfand entre 1977 et 1978 en *bowl* est adapté à la pratique horizontale à plat par Rodney



Mullen au début des années 1980. Sa diffusion progressive dans le reste du monde favorise ainsi l'essor de la pratique de rue sans modules.

Les deux sous-disciplines se distinguent de la pratique précédente qui reproduisait des mouvements empruntés au surf et à la gymnastique. Sans rompre radicalement avec les techniques et figures développées durant la fin des années 1970, les skateurs inventent de nouvelles manières de pratiquer leur passion grâce à la construction des *half-pipes* (rampes en bois) et des différents modules installés dans l'espace urbain. Surtout, en permettant de faire décoller la planche du sol, le *ollie* devient la base de la gestuelle des adeptes. Le skateboard devient aérien. Il est alors émancipé de son héritage du surf par cette figure qui combine détente, précision et vitesse d'exécution. George Vigarello identifie trois lois dans le processus des transformations motrices. « L'intégration progressive des forces, des fonctions et des sous-ensembles corporels au sein d'une même finalité technique » ; la transposition des « modèles d'action » ; et « l'abstraction » qui crée « un monde de régularité pour que les exercices soient répétables »<sup>391</sup>. Ainsi, selon lui, l'efficacité supplante progressivement l'esthétique. Or, dans le skateboard, la valeur esthétique reste présente. Le style d'un skateur étant une partie de son identité. On constate une réelle affirmation des procédés techniques au cours de la décennie 1980.

Pour autant, il faut acquérir une technique efficace pour exprimer cet esthétisme. Par exemple le relâchement est une technique du corps efficace dans de nombreuses actions (le drop au rugby, l'amorti au tennis, le *ollie* au skateboard, etc.). Ceci nécessite, en amont, une maîtrise importante du geste et de l'esprit. La capacité de détachement face aux tensions psychologiques et physique (musculaire) est un point essentiel de certaines figures, notamment dans les sports de glisse où, de plus, l'esprit *fun* est omniprésent, au moins dans les représentations. Plus le pratiquant maîtrise le *trick*, plus il gagne en fluidité et offre au spectateur un sentiment de décontraction et de flegme. L'harmonie de sa réalisation au sein d'une trajectoire de roue affiche un mouvement fluide qui donne une impression de détachement. Or, ce détachement permet de faire une analogie avec la culture anticonformiste affichée et avec les représentations désinvoltes et insouciantes associées à la jeunesse qui pratique le skateboard. L'analyse des mouvements des skateurs mise en rapport avec l'image qui est véhiculée par et sur cette pratique serait captivante à développer dans des travaux futurs.

---

<sup>391</sup> VIGARELLO, *Une histoire culturelle du sport. Techniques d'hier... et d'aujourd'hui*, op. cit.

« Le surf et le skateboard se distinguent alors définitivement et évoluent comme des sports indépendants, ne partageant plus les mêmes modes, les mêmes médias. [...] La pratique se divise en plusieurs disciplines [...] le *street* et la rampe qui se pratiquent respectivement dans les rues et sur une piste aménagée en deux courbes opposées conduites à la verticale, nécessitent le même équipement. »<sup>392</sup>

Les constructions en bois permettent d'être adaptables en fonction des lieux et des profils de skateurs, ce qui est toujours une dimension importante dans la technique des pratiquants qui doivent s'adapter à leur espace.

« Contrairement aux rampes en appentis typiques du milieu des années 1970, les versions développées à partir de la fin des années 1970 étaient souvent des structures indépendantes au profil incurvé. Généralement construites en bois, les rampes les plus courantes sont les "half-pipe", en raison de leur profil en U et de leurs parois latérales parallèles. »<sup>393</sup>

Les nouvelles techniques bricolées par les skateurs contribuent à l'affirmation de la pratique en tant que nouvelle pratique ludo-sportive et, donc, à l'affirmation d'identités dans et par la pratique. À l'échelle locale, on constate, d'ailleurs, une certaine organisation des pratiquants afin de se doter d'équipements originaux utiles à leur développement.

## 2. L'organisation locale

En raison des faibles effectifs de pratiquants, les infrastructures de pratique sont inexistantes. Cela oblige les skateurs à se « débrouiller » pour trouver des lieux propices à la réalisation de leurs figures. Si bien que l'un d'eux va jusqu'à construire sa propre rampe de skateboard. Jean-Marc Lalondrelle, alias Jim, trouve une armature de transport de tonneaux abandonnée dans un hangar proche de l'aéroport de Mérignac<sup>394</sup>. Il bricole la structure pour en

---

<sup>392</sup> GLAUSER, *Tokyo-skate*, op. cit., p. 33.

<sup>393</sup> BORDEN, *Skateboarding and the city*, op. cit., p. 137.

<sup>394</sup> Ville de la communauté urbaine de Bordeaux.

faire une rampe skatable qu'il peint en rose, couleur souvent utilisée dans la culture punk, populaire dans les rangs des skateurs<sup>395</sup>.

« Les gabarits retrouvés permettaient à l'origine de transporter des barriques de vin sur un camion-plateau. La forme en U correspondait à une hauteur de mini-rampe, mais on a voulu aller plus loin. On a testé l'elliptique. »<sup>396</sup>

« Magnifique rampe moderne avec du plat, certainement une des seules en France à ce moment creux de la popularité du skateboard. Incroyable Jim, sorte de Don Quichotte de la *board*, seul contre tous pour parvenir à assumer et partager sa passion. »<sup>397</sup>

Grâce au bricolage de ce skateur, la rampe présente une partie plane entre les deux pans verticaux. Cette forme elliptique est une réelle innovation qui devient un élément important dans l'histoire locale du skate. D'abord, car elle permet la pratique de rampe qui est la discipline phare de la décennie 1980. Les skateurs locaux peuvent s'y adonner à leur passion, s'y entraîner et s'y améliorer au point que certains trustent ensuite des rangs élevés aux championnats nationaux. La culture de la rampe se développe ainsi à Bordeaux, grâce à la détermination d'un skateur et du soutien de son groupe.

Ensuite, cette rampe représente aussi une référence culturelle forte pour la communauté locale des skateurs de l'époque. La couleur vive la rend mémorable et ceux qui l'ont skatée la citent comme une part importante de leur propre histoire de pratiquant, au cours de nos entretiens ou des échanges informels entre eux (cf. citations précédentes).

Enfin, ce bricolage illustre une valeur qui devient une base de la culture skate : le *Do It Yourself* (DIY). Cette volonté de tout faire par soi-même pour ne pas dépendre d'aucune institution, vient de la culture punk. Les groupes punks sont les pionniers de cette mentalité qui les pousse à produire leurs fanzines, leurs enregistrements et leurs tournées pour gagner en indépendance vis-à-vis des maisons de disque et plus globalement du « système »<sup>398</sup>. Face au manque d'infrastructure, les skateurs développent des compétences de construction à travers le

---

<sup>395</sup> Jaquette de l'album « *Never Mind the Bollocks, Here's the Sex Pistols* » des *Sex Pistols* sorti en 1977.

<sup>396</sup> Entrevue de Jean-Marc Lalondrelle réalisée par Béatrice Lajous en 2012 pour l'évènement « Bordeaux Cité Skate ».

<sup>397</sup> Entrevue de Gil Le Bon Delapointe réalisée par Yoan Barroso en 2012 pour l'évènement « Bordeaux Cité Skate ».

<sup>398</sup> HEIN, « Le DIY comme dynamique contre-culturelle ? », *art. cit.*

monde. La réaction est similaire à celle des punks dont la musique et les idéaux ne conviennent pas aux grandes maisons de disques, ce qui les force à développer un entrepreneuriat par eux-mêmes. Les skateurs sont contraints de se « débrouiller » pour bénéficier d'équipements utiles à la persistance de leur existence en tant que pratique sportive. Tant et si bien que cette compétence *DIY* devient une valeur/référence identitaire.

L'importance de la notion de bricolage, au sein de la culture skate, s'explique également par le processus d'apprentissage de la technique du corps des skateurs. Les sous-disciplines qui se forment, au cours de la décennie 1980, manquent de visibilité. Les magazines et les séquences filmées sont rares. À partir de 1984, les vidéos de promotion existent, mais seulement un ou deux films sont produits par an. De fait, les skateurs possèdent peu de modèles à copier pour réaliser leurs acrobaties. Le manque de fédéralisme de la pratique induit également une absence de gestes normés et invite, voire oblige, les pratiquants à inventer leurs propres figures. C'est à force de tentatives et de bricolages de mouvements successifs que les *tricks* voient le jour. Cette motricité particulière participe à l'affirmation d'une pratique et d'une culture ludo-sportive à part entière par les techniques employées qui deviennent des références culturelles. De même, c'est la recherche, par soi-même, de ces gestes qui est présentée comme une valeur rattachée au skateboard et permet de renforcer le sentiment d'appartenance à un groupe spécifique.

« Nombre de ces half-pipes et mini-rampes encourageaient également le travail artisanal, les skateurs, en tant qu'individus entrepreneurs disposant de quelques outils et d'un peu de bois, étant activement impliqués dans la conception et la construction de leur propre architecture. »<sup>399</sup>

L'affirmation du skateboard en tant que pratique corporelle nouvelle passe par son auto-organisation au sein du patronage de l'Union Saint-Bruno. La nouvelle génération qui y reprend en main la section skateboard insuffle une dynamique innovante. Le développement de pratiques nouvelles combiné à l'adoption de références culturelles diffusées par la presse spécialisée conduit à affirmer progressivement une certaine autonomisation vis-à-vis du monde du surf et à favoriser la naissance d'un sentiment d'appartenance à un groupe social à part entière.

---

<sup>399</sup> BORDEN, *Skateboarding and the city*, op. cit., p. 139.

En 1982, deux skateurs reprennent la section skateboard de l'USB laissée à l'abandon. Les surfeurs fondateurs de cette section au sein du patronage bordelais n'ont pas persévéré dans leur encadrement sportif. La perte de popularité du skate a entraîné la réduction à néant du nombre de membres de la section. Venu d'Agen, Jean-Marc Lalondrelle, alias « Jim », retrouve rapidement les skateurs bordelais croisés auparavant lors de compétitions ou de voyages sur d'autres *spots*. Il pratique presque uniquement la rampe. Fabrice Le Mao, lui, arrive de Périgueux et il fait du « *freestyle* » dans la rue. Dès leur arrivée à Bordeaux, ils se rapprochent du secrétaire général de l'Union Saint-Bruno<sup>400</sup> pour reprendre en main la section. Compte tenu de la léthargie de cette branche, les dirigeants du patro acceptent sans s'y investir directement. Ainsi, les nouveaux présidents du club prennent leur distance avec le siège. Ce sont désormais les skateurs eux-mêmes qui organisent la section. Cela se constate, d'une part, à travers l'absence de contact avec le reste de la structure mère, et, d'autre part, via la gestion autonome de la rampe.

L'originalité de la situation bordelaise tient dans la vitalité de sa scène skate qui perdure au cours de la décennie 1980, malgré la perte d'intérêt aux échelles nationale et globale. Surtout, on constate sa structuration autour d'une section fédéralisée. La chute de l'industrie du secteur met fin aux offres de sponsoring pour les pratiquants. Les structures fédéralisées représentent des opportunités d'obtention de fonds pour le développement de la pratique. Les deux skateurs qui reprennent la section de l'Union Saint-Bruno espèrent profiter du club pour promouvoir leur pratique auprès d'un public plus large et récolter des moyens financiers pour la participation aux compétitions nationales. En effet, les frais de déplacements et d'inscription sont couverts par la trésorerie de la section. Or, les cotisations ne représentent que 57% de son budget en 1989<sup>401</sup> ce qui implique que 43%<sup>402</sup> provienne des subventions de la maison de quartier (et indirectement de la mairie). Sur ce point, les témoignages sont peu précis en raison de la distance temporelle qui nous sépare de cette période. Mais l'organisation de la scène locale prouve l'essor d'une nouvelle culture ludo-sportive.

« Moi je faisais les compétitions même si j'étais assez mauvais c'était ce qui permettait d'avoir un peu de subvention. »<sup>403</sup>

---

<sup>400</sup> Yves Bime : Secrétaire général de l'Union Saint-Bruno (1972 à 1999) et directeur du service de sports de la mairie de Bordeaux (1976 à 1996)

<sup>401</sup> Compte-rendu d'activité de l'année 1989, Union Saint-Bruno. Archives Bordeaux Métropole, 1148 W 24.

<sup>402</sup> Soit 18 103 francs.

<sup>403</sup> Entretien avec Fabrice Le Mao, 25/10/2018.

L'inscription au sein du club permet aux quelques adeptes de pouvoir profiter de la rampe bricolée par Jim Lalondrelle, à partir des années 1982-1983. Ce dernier réussit à négocier l'installation de la structure dans un gymnase, rue Malleret, dans le centre de Bordeaux. Grâce à l'appui du patronage, le transport depuis le hangar isolé de Mérignac est réalisé par les services de la municipalité. Le président de la section skate obtient les clés du gymnase pour pouvoir s'adonner à sa passion sans contraintes. Les skateurs passent par une institution réputée pour bénéficier des aides qui permettent de maintenir leur pratique. Ils s'organisent alors autour de cette section qui possède l'unique infrastructure de qualité de la ville. Durant ces quelques années, où les effectifs sont très faibles à l'échelle locale, la pratique du skateboard persiste par le dynamisme du noyau dur de ces skateurs qui se regroupent au sein de la section de l'Union Saint-Bruno. Le club ne comprend peut-être pas tous les adeptes de la ville, mais il possède certainement la seule rampe et les membres de la section représentent le groupe le plus perceptible à cette période. L'organisation locale singulière participe à l'affirmation d'une culture ludo-sportive.

La pratique connaît un nouvel élan de popularité à l'échelle globale entre le milieu et la fin des années 1980, mais moindre que lors de la décennie précédente. À Bordeaux, ceci se constate également par l'augmentation des effectifs de la section de l'Union Saint-Bruno. Seulement 24 adhérents en 1986, ils sont 107 en 1989. Sur cette période, la section insuffle une dynamique importante à l'échelle locale, que les skateurs y soient adhérents ou non, en proposant des événements. Le plus important est organisé par Jean-Marc Lalondrelle qui s'associe à Emmanuelle Freyssenge<sup>404</sup> pour réaliser le Trophée de Bordeaux. La mairie débloque des fonds pour la construction d'une grande rampe qui, cette fois, est construite par un menuisier local sur les directives de Jim. Le menuisier Traquet va, d'ailleurs, profiter de cette expertise pour se spécialiser, un temps, dans la construction d'équipements de skate et « doubler son chiffre d'affaires »<sup>405</sup>. En plus du montant pour la construction de la grande rampe, la mairie met à disposition le gymnase de La Benaugue<sup>406</sup> où les services techniques aident à l'installation. Le reste du budget de l'évènement est bouclé par les organisateurs qui négocient des partenariats avec des entreprises locales ou du secteur économique des sports de glisse. Cela permet de fournir le matériel nécessaire à la construction de modules par les

---

<sup>404</sup> Pratiquante de l'Union Saint-Bruno, élue présidente de la Fédération de skateboard en 1989.

<sup>405</sup> À la suite de l'évènement il vend près de 40 rampes à travers la France, *Sud-Ouest*, 9 mai 1990.

<sup>406</sup> Salle omnisport Jean Dauguet.

membres de la section de l'USB qui montrent une nouvelle fois leur dynamisme et l'importance du *DIY* dans la culture skate. La compétition permet à la ville de briller dans le domaine : « la métropole régionale pourrait ainsi devenir la capitale française du skate-board »<sup>407</sup>. Le succès de l'évènement est reconnu par la presse locale généraliste et par le tout nouveau magazine français *Noway Skateboarding* dont le premier numéro dresse un bilan très positif de l'évènement, tant le journaliste se dit impressionné par l'ampleur du lieu aménagé et le sérieux de l'organisation (cf. Figure 14, ci-après).

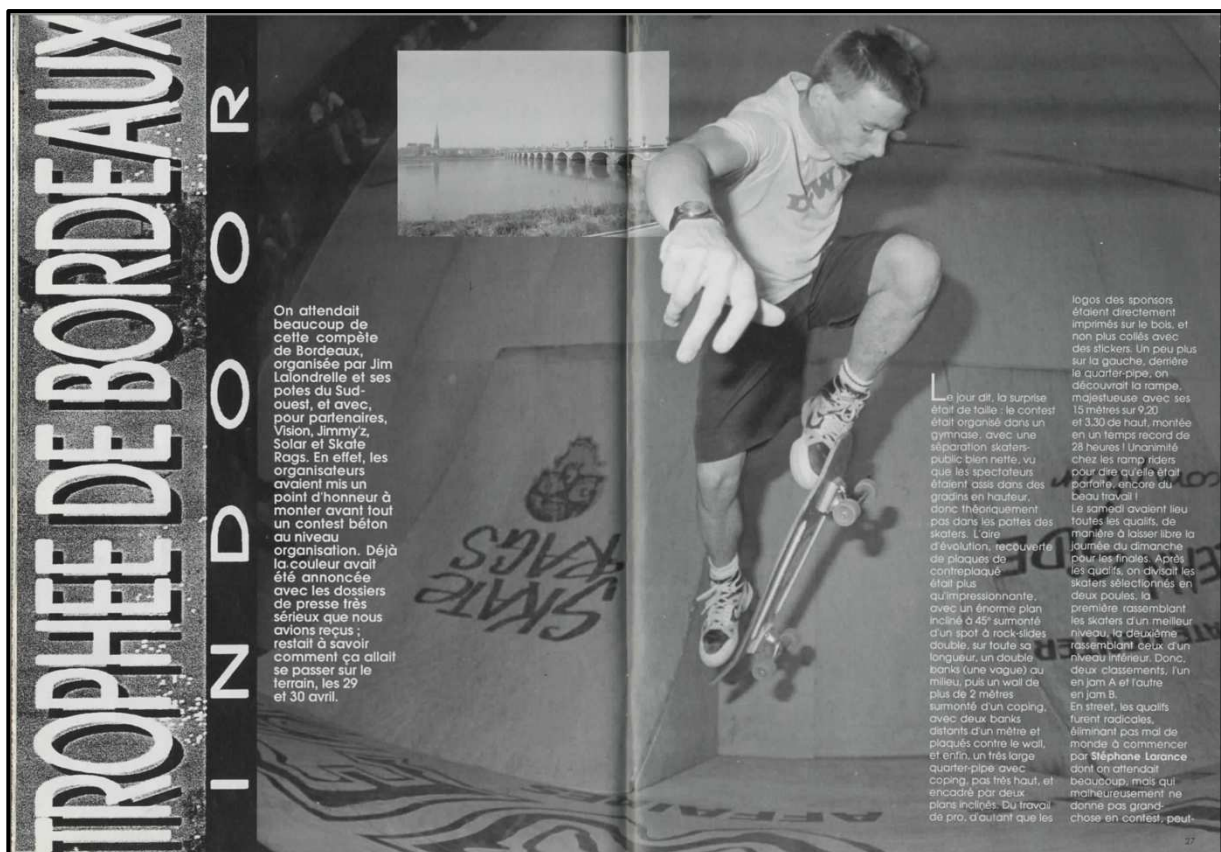


Figure 14. Double page du magazine NoWay Skateboarding, n°1, juin 1989, pp. 26-27.

Suite à cette compétition, la grande rampe est confiée à la section de l'USB et installée au stade Alfred Daney. La municipalité fait le choix d'offrir la rampe au club en raison, probablement, de l'investissement personnel de Jean-Marc Lalondrelle pour le Trophée de Bordeaux. Cela s'explique aussi par les liens qui rattachent la mairie au club. Le secrétaire général de l'USB est également le directeur du service des sports de la mairie de Bordeaux, ce

<sup>407</sup> *Sud-Ouest*, 2 mai 1989.

qui permet aux skateurs de la section de bénéficier plus aisément des aides de la collectivité<sup>408</sup>. En l'occurrence, la rampe financée par la mairie aurait pu être installée en libre accès à tous. En choisissant de la confier à l'USB au stade Alfred Daney, qui est déjà le lieu de pratique des membres de la section, on comprend l'influence de cette organisation sur la scène skate locale, preuve d'une pratique sportive identifiée. On constate également les formes de réseautages organisant la ville.

Bien qu'en étant intégrés au patronage local de l'Union Saint-Bruno, les membres de la scène locale font preuve d'une grande autonomie. À travers la construction d'équipements et l'organisation d'évènements, ils prouvent leur structuration en réseau. Ils maintiennent les liens avec la municipalité et le patronage pour obtenir des budgets nécessaires, mais on constate la cohérence de leur organisation. C'est un point important de la définition des cultures sportives avancée par Pociello.

### 3. Transmission de valeurs « identitaires »

Enfin, Pociello avance une dimension essentielle dans la définition d'une culture sportive : la transmission de techniques et de valeurs communes. À travers les paragraphes précédents, nous avons fait émerger certaines de ces valeurs qui permettent aux pratiquants de se reconnaître en tant que skateurs. Dans ce processus, la transmission de références culturelles au sein du groupe est essentielle. D'autant plus, comme présenté en début de partie, lors d'une période de faible popularité durant laquelle la visibilité médiatique est limitée. Dès lors, les pairs sont les garants et les vecteurs privilégiés de cette culture ludo-sportive « authentique ».

On peut constater deux formes de transmissions complémentaires et indissociables dans la diffusion des valeurs identitaires du skate au sein des groupes de pratiquants. D'une part, d'une génération à l'autre ; d'autre part, d'un skateur à l'autre. À travers les témoignages recueillis, nous percevons aisément l'influence des plus expérimentés envers les novices (souvent surnommés par l'expression régionale « minots » ou avec l'anglicisme « *kids* » marque de l'influence états-unienne). La transmission des techniques du corps est une dimension importante de l'analyse de Marcel Mauss<sup>409</sup>. Pour lui, nos mouvements sont transmis, consciemment ou non, par la société. Dans le cadre d'une activité physique non

---

<sup>408</sup> Yves Bime : Secrétaire général de l'Union Saint-Bruno (1972 à 1999) et directeur du service de sports de la mairie de Bordeaux (1976 à 1996).

<sup>409</sup> MAUSS, « Les techniques du corps », *art. cit.*



institutionnelle, c'est également une sorte d'éducation du groupe qui opère, pour acquérir une technique « efficace », comme le suggère Mauss.

*Nous souhaitons partager, ici, plusieurs extraits des entretiens, qui témoignent de la notion de transmission par les pairs, au sein de la communauté skate.*

« À cette époque, grâce aux démos, des gamins se sont rapprochés de nous. Notamment Frank Sabouret, Vincent Cassarangué (Biloo), Vincent Malesio, Renaud Tanneur, Philippe Sejourné, ça c'est la génération suivante déjà vers 83-85. Ils ont commencé sous notre aile à Jim et moi. »<sup>410</sup>

« Jean-Marc Lalondrelle et Fabrice Le Mao skataient vraiment bien, c'est eux qui m'ont appris, puis j'ai eu mon petit niveau et puis moi j'ai appris derrière à d'autres mecs à skater, dont Sébastien Daurel quand moi j'avais 18-19 ans et eux 13-14 ans. [...] . En skate c'était pareil, avec moi Jim était hyper rude, il m'insultait si je progressais pas. C'est grâce à lui que j'ai bien skaté. Puis Seb Daurel est arrivé, je lui ai appris à faire de la "vert", maintenant je skate avec des jeunes qui ont 20 ans comme Shani Bru ou Edouard Damestoy et je leur apprends des figures »<sup>411</sup>.

« J'ai un immense respect pour Jim et on est beaucoup de gars du skate à avoir du respect, j'aurais pas découvert le skate s'il avait pas été là... »<sup>412</sup>.

« Pour moi, [Jim] c'était un peu le grand frère et Fabrice Le Mao aussi surtout. Je l'ai rencontré un hiver en 1986 à la DDASS, il avait neigé ce jour-là en plus. Il est arrivé en freestyle, il faisait des trucs incroyables, je pensais pas que ça existait. Je suis allé chez lui et il m'a tout montré, tout appris, j'avais 14 ans ; ça devait être en 85-86. [...] J'avais mis des roues Variflex pensant que c'était pas mal. Fabrice Le Mao m'a dit que ce n'était pas adapté et m'a conseillé sur le matériel. Il n'y avait pas de magasin de skate, ça n'existait pas. »<sup>413</sup>

---

<sup>410</sup> Entretien avec Fabrice Le Mao, 25/10/2018.

<sup>411</sup> Entretien avec Franck Sabouret, 12/12/2018.

<sup>412</sup> Entretien avec David Manaud, 02/03/2020.

<sup>413</sup> Entretien avec Vincent Cassarangué (alias Biloo), 27/02/2019.

« Il y avait eu une démo à la CGT, avec l'Union Saint-Bruno [en 1987]. On y est allé avec mon cousin, les mecs avaient des Vans, ils skataient des *banks* sur des planches avec des dragons, nous on hallucinait. Les mecs nous disaient qu'il y avait une rampe au stade Alfred Daney, on y est allé le mercredi après-midi avec des genouillères qu'on avait achetées. On faisait déjà du skate. Mais on a vraiment commencé à skater quand on allait à l'Union Saint-Bruno. Les mecs nous ont appris à faire des tricks, ils nous prêtaient leur *boards*. »<sup>414</sup>

La récence de la pratique du skateboard, la faiblesse de ses effectifs et l'absence d'un cadre institutionnel induit l'inexistence d'une gestuelle codifiée. Ainsi, les pairs et les modèles médiatisés sont des vecteurs d'apprentissage des mouvements nécessaires à la réalisation de figures. La transmission est réalisée directement sur le *spot* ou sur la rampe par un autre skateur (souvent plus expérimenté), mais aussi sur un lieu tiers (domicile, magasin ou autre) au sein duquel les magazines et les vidéos sont consultés en groupe comme sources d'inspiration. Les « grands-frères » introduisent les néophytes à la pratique physique et culturelle du skateboard en leur partageant leurs propres connaissances. Lesquelles sont tirées de leurs entraînements et des quelques médias spécialisés du début de la décennie. Or, le skateboard connaît un renouveau au milieu des années 1980. Les valeurs développées antérieurement deviennent les socles culturels de la nouvelle génération qui poursuit l'affirmation de la culture ludo-sportive du skate transmise par les aînés. Le magazine *Thrasher* devient alors un vecteur de l'identité « authentique » du skate.

Au cours de la décennie 1980, les skateurs adoptent de nouvelles techniques qui émancipent le skateboard de sa filiation avec le surf. La discipline se déroule alors principalement sur des rampes (ou *half-pipes*), qui sont bricolées par les membres des communautés skate. Ces derniers acquièrent un savoir-faire original et s'organisent entre eux pour faire perdurer leur passion. Les valeurs et gestuelles diffusées par l'industrie du skate sont transmises au sein des groupes de pratiquants par les pairs. Le dynamisme que connaît le skateboard au milieu des années 1980 entérine la nouvelle culture ludo-sportive qui émerge au début de la décennie et cela enracine les valeurs qui y sont désormais rattachées. L'identité qui s'affirme progressivement valorise l'hédonisme et l'esprit libertaire tout en invitant à

---

<sup>414</sup> Entretien avec Sébastien Daurel, 07/07/2021.

s'approprier des lieux de pratique. Ainsi, la culture skate se construit autour des équipements bricolés, mais aussi des espaces publics où la cohabitation avec les autres usagers vient questionner la notion de vivre-ensemble.

Christian Pociello définit la culture sportive comme l'affirmation d'une activité motrice développée autour de techniques nouvelles, d'une organisation spécifique et d'une reconnaissance interne au groupe grâce à la transmission de valeurs associées à l'activité en question. Comme nous venons de le montrer, ces critères correspondent tout à fait à la situation de la pratique du skateboard à Bordeaux au cours des années 1980, mais l'analyse de Pociello repose aussi sur la considération marxiste de classes sociales, ce qui pourrait être maladroit à reprendre étant donné la composition du groupe de skateurs autour de classes moyennes durant cette décennie. De plus, les skateurs de cette période ne se définissent pas, eux-mêmes, comme des sportifs et ne se reconnaissent pas dans le paysage des sports institutionnels *mainstream*. Le skateboard correspond, alors, davantage à ce que les chercheurs identifient comme étant une activité ludo-sportive<sup>415</sup>, comme nous avons pu le définir dans la première partie de cette thèse (cf. [Partie 1. III. D.](#)).

#### *D. Une pratique marginalisée, auto-organisée et alternative ?*

Le skateboard représente une nouvelle culture ludo-sportive à l'échelle globale qui se confirme à l'étude de la situation locale. Certains auteurs précisent cette appellation en qualifiant la pratique de « contre-culture sportive »<sup>416</sup>. Nous souhaitons discuter de cette

---

<sup>415</sup> AUGUSTIN, « Pratiques sportives et territoires : les atouts des régions », *art. cit.* ; ESCAFFRE Fabrice, « Espaces publics et pratiques ludo-sportives : l'expression d'une urbanité sportive. », *Annales de géographie*, vol. 680, n° 4, Armand Colin, Paris, 2011, p. 405-424 ; LEBRETON, « Faire lieu » à travers l'urbain. *Socio-anthropologie des pratiques ludo-sportives et auto-organisées de la ville*, *op. cit.* ; GIBOUT Christophe et LAURENT Julien, « Quand le skateboard « glisse » et quand il « racle » : la violence comme indicateur de la diversité des formes de pratique de roule urbaine. », *Esporte e Sociedade*, n° 7, 2008, p. 1-27 ; LESNÉ Robin *et alii*, « L'aménagement des parkour-parks : les espaces dédiés pour les activités ludo-sportives comme outils d'inclusion? Études de cas à Nantes et à Rennes », *Loisir et Société / Society and Leisure*, vol. 42, n° 3, 2019, p. 378-400.

<sup>416</sup> Charly Machemehl, Valentin Papet, Quentin Laval, et Jorge Ricardo Saraví, « The history of skateboarding in Rouen from the 1970s to today : Three generations », *Loisir et Société / Society and Leisure*, 2 septembre 2019, vol. 42, n° 3, p. 420-431 ; Alain Loret, *Génération glisse*, *op. cit.*

qualification en analysant la scène locale durant la décennie 1980, qui apparaît certainement auto-organisée voire marginale, mais pouvons-nous aller jusqu'à parler d'une contre-culture ?

En effet, la notion de contre-culture implique une opposition concrète et discursive qui s'applique au quotidien dans le rapport des populations contre-culturelles à leur environnement. En l'occurrence, nous nous proposons d'analyser le rapport des skateurs à l'espace urbain bordelais pour identifier leur capital contre-culturel, notion que nous discutons dans la première partie de la thèse (cf. [Partie 1. III. E.](#)).

### 1. Auto-organisée

Le skateboard est une activité sportive dépourvue d'horaire et de règle qui peut se réaliser seul et sans équipement spécifique. La pratique se déroule sans cadre normatif donc elle est auto-organisée par ceux qui s'y adonnent. Pour Jean-Pierre Augustin, l'augmentation des mobilités et l'individuation de la société<sup>417</sup> expliquent l'essor des pratiques libres à partir des années 1980. Nous avons présenté cette notion dans la première partie méthodologique de notre travail (cf. [Partie 1. III. D.](#)), nous souhaitons désormais en analyser les traces à l'échelle locale.

La rareté des effectifs est concomitante de l'effondrement de l'industrie du skate et de ses réseaux de distribution. Les quelques skateurs qui persévèrent font face à de nombreuses difficultés pour se doter d'un matériel de qualité. Un surfshop installé boulevard du Président Wilson vend encore des planches, mais ses propres distributeurs sont rares et la qualité est moindre. Les pratiquants de ce début de la décennie 1980 sont contraints de commander leur matériel à Paris par le magasin Hawaiisurf ou bien même en Allemagne auprès de Titus Roll Sport installé à Münster. La démarche demande une motivation importante et des connaissances précises pour ne pas commettre d'erreur. Surtout, ce système favorise le sentiment d'appartenance à une pratique en marge des réseaux de grande distribution et la nécessité de faire preuve de « débrouille ». Les skateurs des années 1980 doivent trouver leur matériel par eux-mêmes, en dehors des réseaux courants, ce qui participe à l'affirmation de caractères autonomes et *underground* au sein de cette culture sportive.

---

<sup>417</sup> AUGUSTIN, « Assiste-t-on vraiment à un rejet de la culture sportive traditionnelle ? », *art. cit.*

L'autonomie des pratiquants se perçoit également par la scène locale qui est elle-même auto-organisée, ce que Jean-Pierre Augustin considère comme une forme de « désinstitutionnalisation instituée »<sup>418</sup>. En effet, malgré l'intégration à l'Union Saint-Bruno, la section vit en quasi-autonomie. Parmi les membres de cette époque, seuls les deux principaux responsables se souviennent des liens qui rattachaient la section au patronage catholique, les autres n'ont aucun souvenir des dirigeants du club ni même d'avoir été au siège de la maison mère. Le secrétaire général sur cette période dresse le même constat :

« Si j'étais vulgaire, je dirais qu'ils n'en ont rien à faire du club. »<sup>419</sup>

D'ailleurs, le seul équipement existant dans la métropole est le fruit du travail de Jean-Marc Lalondrelle avec l'appui des adhérents de la section. Son initiative prouve l'autonomie et l'auto-organisation des membres vis-à-vis du club. La proximité entre la direction générale du patronage et les services de la mairie facilite l'aide émanant de la municipalité afin d'installer cette rampe sur l'une de ses enceintes sportives où elle reste quatre années<sup>420</sup>. Mais la mairie ne s'investit pas directement dans l'encadrement de la pratique qui est auto-gérée. Ainsi, aucune mesure de sécurité aux abords de la rampe n'est prévue et son entretien est laissé entièrement à la gestion de la section. Les skateurs sont auto-organisés tout en étant intégrés au patronage, lequel est fortement influencé par les acteurs politiques. Ceci correspond à la stratégie politique de Chaban-Delmas. Il fait reposer son système sur les compétences des acteurs locaux. Ces derniers étant mis en relation de manière à ce que des formes de réseaux de contrôle soient constituées<sup>421</sup>. C'est ce système qui permet au maire de gouverner la ville et notamment sa jeunesse.

## 2. Marginale

La nouvelle culture ludo-sportive du skateboard est auto-organisée, notamment à travers les initiatives d'une partie de sa scène locale. On peut également la considérer comme une

---

<sup>418</sup> AUGUSTIN et FUCHS, « Introduction », *art. cit.*

<sup>419</sup> Entretien avec Yves Bime, 04/01/2019.

<sup>420</sup> Brochure du 80<sup>e</sup> anniversaire de l'Union Saint-Bruno, 1987, page 13. Archives privées, Yves Bime.

<sup>421</sup> ROBÈNE, « Jacques Chaban-Delmas au cœur du sport », *art. cit.* ; MÉDARD, « Le système politique bordelais (le "système Chaban") », *art. cit.* ; TALIANO-DES GARETS, « Le chabanisme culturel (1947-1995) », *art. cit.*

pratique sportive marginale en raison des faibles effectifs et de la manière dont elle est considérée par les pouvoirs publics. Ces derniers décident de déplacer la rampe<sup>422</sup> sur le stade Alfred Daney en 1986 en raison de plaintes de riverains et d'enseignants du premier degré qui utilisent le gymnase Malleret pour l'éducation physique et sportive. Le lieu est choisi afin de limiter les nuisances pour les autres usagers en repoussant les skateurs en dehors du centre de la ville dans un espace sportif de plein air au sein d'un quartier populaire qui ne correspond pas à la base électorale du maire en place. Ils sont ainsi marginalisés spatialement.

L'autre pendant de la pratique, qui gagne en importance au cours de la seconde moitié de la décennie 1980, est le *street*. Bien que le skateboard ait toujours été pratiqué dans la rue, la prédominance des skateparks et des rampes dans les compétitions et les médias spécialisés faisait de la voirie et des places publiques des lieux secondaires aux yeux des pratiquants les plus performants. Cette tendance s'inverse progressivement au cours des années 1980. Une partie des adeptes du skate pratiquent, alors, uniquement dans la rue. Leur appropriation de l'espace public reste sporadique et peu relevée par les municipalités. À Bordeaux, les skateurs continuent de s'adonner à leur passion sur les terrasses du Front Médoc de Mériadeck, mais dans la seconde moitié de cette décennie un nouveau *spot* devient une référence locale.

« Puis ensuite on est allés aussi à Malraux, c'était tout neuf, il y avait des marches à sauter, des murs inclinés et il y avait un grand bassin circulaire de 1m10 qui était jamais rempli et qu'on skatait. La pratique était vraiment sauvage à l'exception de deux ou trois *banks* que l'on construisait. »<sup>423</sup>

Le parvis situé entre le conservatoire national André Malraux de Bordeaux et l'église Sainte-Croix, est aménagé en 1980 avec un petit amphithéâtre en dalles, des bassins (vidés de leur eau l'hiver) et un large espace favorable à la pratique. Le revêtement en dalles favorise le roulement des planches, tandis que les marches, qui composent le demi-cercle et le perron d'entrée du conservatoire, permettent également la réalisation d'acrobaties spectaculaires. Mais l'atout principal est d'être excentré par rapport au centre de la ville, au sein du quartier Saint-Jean, proche de la gare et particulièrement populaire. D'autre part, le flan nord de l'église limite la résonance du bruit pour les riverains et la construction du bâtiment du conservatoire assure une insonorisation à l'intérieur duquel les nuisances sonores sont moindres. Le lieu devient

---

<sup>422</sup> La rampe bricolée par Jim Lalondrelle installée dans le gymnase Malleret en 1982.

<sup>423</sup> Entretien avec Vincent Cassarangue (alias Biloo), 27/02/2019.

rapidement un sanctuaire pour les skateurs où leur pratique produit moins de dérangement, tout en pouvant profiter d'un espace propice à la réalisation de leurs figures. Les pratiquants déambulent également à travers la ville, mais ce *spot* est un lieu de ralliement et devient une référence qui favorise le sentiment d'appartenance à une communauté. D'ailleurs, les pratiquants ayant connu cette période en conservent un souvenir idyllique.

« La place était super bien pour le skate. En France, il ne devait pas y avoir tellement de place comme ça, de cette qualité pour le skate. Tu pouvais y passer ta journée. Cette architecture un peu particulière a créé un lieu parfait pour le skate. »<sup>424</sup>

Face à la recrudescence de la pratique au milieu des années 1980, les employés de la Direction départementale des affaires sanitaires et sociales (DDASS) de Mériadeck multiplient les plaintes pour nuisances sonores contre les skateurs, on trouve également mention de baies vitrées cassées par des planches<sup>425</sup>. Les pratiquants sont chassés du lieu et se réfugient à Malraux. Le sentiment de développer une activité non conventionnelle est déjà fort. La contrainte et le rejet des lieux de pratique accentuent le sentiment d'appartenance à une communauté *underground*. De plus, les conflits d'usage qui existent, à cette période à Mériadeck, viennent aussi des rackets dont sont victimes les skateurs. Cela renforce le sentiment d'appartenir à une culture identifiée qui doit lutter pour maintenir son existence

« Il y avait pas mal de lascars, pas mal de racket. À l'époque, on n'était quasiment pas emmerdés par la police, mais surtout à cause des rackets, et des lascars qui venaient nous faire chier. »<sup>426</sup>

« À l'époque, Bordeaux était un peu plus hardcore. Il y avait des bandes ethniques organisées qui venaient faire du racket. Les seuls avec qui on n'avait jamais de problèmes c'était les punks à La Victoire. Ils étaient marrants ils voulaient toujours essayer nos planches. Par contre, les reubeus de l'époque étaient moins drôles, ils faisaient pas mal de racket à la DDASS. »<sup>427</sup>

---

<sup>424</sup> Entretien avec Yoan Taillandier, 12/02/2020.

<sup>425</sup> Extrait du journal du collège de Cheverus, entre 1989 et 1990. Archives Bordeaux Métropole, 1164 W

<sup>426</sup> Entretien avec Yoan Barroso, 23/10/2018.

<sup>427</sup> Entretien avec Vincent Cassarangue (alias Biloo), 27/02/2019.

Le nouveau repère des pratiquants favorise la diffusion d'une culture marginale, également, par les autres populations qui investissent la place André Malraux, et souvent sont identifiées comme « marginales ». On retrouve régulièrement des mentions de ce quartier dans les rubriques faits divers du quotidien *Sud-Ouest* qui font référence à des groupes de personnes sans domicile ou marginaux qui occupent fréquemment cet espace. On peut y lire, s'agissant de la victime d'un meurtre ayant eu lieu sur les marches du perron du conservatoire : « C'était l'un des habitués du quartier de la gare et du conservatoire. [...] Les pavés tranquilles sont en effet très appréciés des clochards qui passent ici leurs journées »<sup>428</sup>. De même, présentant un autre fait divers pour meurtre dans le même quartier : « Depuis plusieurs années ils avaient élu domicile dans des épaves de voitures, quai Sainte-Croix »<sup>429</sup>.

Les skateurs côtoient ces populations marginales très présentes autour du *spot*, ce qui a le double effet de renforcer leur propre identité *underground* et d'être assimilés à la notion de marginalité par les responsables politiques. La cohabitation sur les lieux excentrés accentue le caractère *underground* de l'identité des pratiquants par acculturation de références culturelles (vestimentaires, musicales, etc.) et par sentiment d'appartenance à des groupes à l'écart des courants grand public. La littérature scientifique définit le refus des expressions communes de la culture *mainstream* comme un trait de caractère des skateurs<sup>430</sup>. D'une part, ils s'affirment comme étant en marge de la masse ; d'autre part, l'opinion publique les assimile à un groupe marginal.

« Cette place était dans un quartier un peu tendu parfois, ils n'ont pas détruit cette place pour le skate, je pense que c'est plus pour les populations qui y venaient. »<sup>431</sup>

La municipalité ne s'intéresse guère à la communauté des skateurs, qui compte peu de membres, au début des années 1980. Or, un renouveau s'opère à partir de la moitié de cette décennie, à l'image du succès de la compétition organisée par Jim Lalondrelle en 1989, qui jouit d'un rayonnement national<sup>432</sup>. Cependant, malgré la bonne image de la scène skate locale qui est donnée, un conflit naît entre la mairie de Bordeaux et les organisateurs à propos de la récupération des équipements. Si la nouvelle rampe fabriquée pour l'évènement est installée sur le stade Alfred Daney, en revanche, l'aire de *street* est conservée dans les entrepôts de la

---

<sup>428</sup> « Meurtre sur le perron du conservatoire », *Sud-Ouest*, 23 septembre 1989.

<sup>429</sup> *Sud-Ouest*, 23 septembre 1989.

<sup>430</sup> BEAL et WEIDMAN, « Authenticity in the Skateboarding World », *art. cit.*

<sup>431</sup> Entretien avec Yoan Taillandier, 12/02/2020.

<sup>432</sup> *Sud-Ouest*, 2 mai 1989 ; *Noway Skateboarding* n°1, juin 1989.



municipalité. Cette dernière refuse de les confier à la section de l'USB, pour limiter la superficie occupée par la pratique dans l'enceinte sportive Daney. Or, les organisateurs vivent ce choix comme une injustice, car ce sont les membres du club qui ont fabriqué l'intégralité des modules à partir des matières premières financées par les sponsorings qu'ils ont eux-mêmes négociés. La réticence de l'équipe municipale à augmenter les équipements spécifiques illustre une méfiance quant aux membres de la communauté skate. La mairie restreint le développement spatial et infrastructurel de la pratique.

« “Il y a un an on nous a promis un parc” Qui ? La réponse fuse, joyeuse, insolente : “Chaban !”... »<sup>433</sup>

Un projet de création de skatepark étant étudié entre 1989<sup>434</sup> et 1991<sup>435</sup>, on peut supposer que la mairie souhaite conserver temporairement les modules de la compétition pour les intégrer à un futur aménagement plus ambitieux. La recherche d'un lieu pouvant accueillir un tel équipement s'avère complexe en raison d'une forme de rejet de la pratique. Ces oppositions à un projet d'aménagement sont résumées sous l'acronyme *NIMBY*<sup>436</sup> (*Not In My Back Yard* : « pas dans mon arrière-cour ») pour faire référence à la réaction des riverains aux lieux étudiés. En l'occurrence, les représentants des employés de la DDASS souhaitent empêcher l'installation d'équipements pour le skateboard sur les terrasses du Front Médoc.<sup>437</sup> Ces réticences sont portées à la connaissance des services municipaux en charge des sports qui envisagent quatre lieux différents dans la commune.

« Sur la dalle Mériadeck à proximité de la D.D.A.S.S, l'apport non contrôlé de “modules” génère des nuisances de bruit pour la D.D.A.S.S. et l'HOTEL DE REGION ainsi que des dégâts importants au sol. [...]

Un projet a été préparé pour l'utilisation d'une extrémité de la place de la République. Bien qu'ayant recueilli un accord de principe des boulistes, des riverains et des Bâtiments de France, on peut craindre que ce projet, qui n'a pas

---

<sup>433</sup> *Sud-Ouest*, 19 mai 1990.

<sup>434</sup> *Sud-Ouest*, 30 novembre 1989 ; Entretien avec Fabrice Le Mao, le 25 octobre 2018.

<sup>435</sup> Dossier de présentation du projet de skatepark au Hangar 11 au secrétariat général, Daniel Lawton, 4 février 1991. Archives Bordeaux Métropole, 1164 W 21.

<sup>436</sup> DAVIS Mike, *City of Quartz : Los Angeles, capitale du futur*, Paris : La Découverte, 1997, 408 p.

<sup>437</sup> Plainte de la DDASS contre la pratique à Mériadeck : *Sud-Ouest*, 19 juillet 1990.

encore l'aval de l'Administration Municipale, apporte quelques nuisances en raison d'une utilisation nocturne possible par des éléments incontrôlés. »<sup>438</sup>

Le projet étudié pour la place de la République recueille l'avis favorable de tous les représentants des autres utilisateurs du lieu, notamment les riverains, qui sont peu nombreux, mais qui pourraient être la population la plus touchée par les nuisances. Or, le dossier est bloqué par « l'administration municipale ». Les responsables politiques mettent en suspend la réalisation d'un équipement pour les skateurs, on perçoit la réticence des élus envers cette pratique de l'espace public et leur souhait de maintenir l'ordre public en limitant les « éléments incontrôlés ».

Le dernier lieu étudié est le Hangar 11, un entrepôt désaffecté situé sur les quais des Chartrons. « Ce hangar, qui comporte deux niveaux, conviendrait parfaitement à la pratique du Skate, sauf la spécialité "Rampe" par manque de hauteur sous plafond et de largeur. Avec un minimum d'aménagement, il pourrait devenir un équipement très recherché par la jeunesse de l'agglomération. »<sup>439</sup> Le rapport réalisé par les services de la mairie identifie ce lieu qui paraît offrir une solution au manque d'équipement pour les skateurs, nous partageons l'intégralité de cette archive, avec nos commentaires d'analyse, en annexe (cf. [Annexe 1. A.](#)). Pour autant, l'adjoint au maire en charge du dossier, Daniel Lawton, refuse de communiquer le document au conseil d'administration de la ville du 8 février 1991 :

« Au dernier moment j'ai demandé que soit retiré de l'Ordre du Jour mon rapport sur la pratique du Skate Board à Bordeaux [...] à la réflexion j'ai pensé qu'il fallait éviter de bloquer ou de geler ainsi le Hangar 11 qui est situé dans une des parties les plus fréquentées et les plus habitées du Quai des Chartrons.

Ce hangar est situé entre la rue Raze au et le Cours de la Martinique. Je connais bien ce quartier car mon Bureau est situé au 60 Quai des Chartrons.

Ce hangar 11 prive de vue non seulement les riverains qui sont vis à vis, mais aussi ceux qui sont plus au nord ou plus au sud.

Les Bordelais souhaitent ardemment que les hangars disparaissent. [...]

---

<sup>438</sup> Dossier de présentation du projet de skatepark au Hangar 11 au secrétariat général, Daniel Lawton, 4 février 1991. Archives Bordeaux Métropole, 1164 W 21.

<sup>439</sup> Dossier de présentation du projet de skatepark au Hangar 11 au secrétariat général, Daniel Lawton, 4 février 1991. Archives Bordeaux Métropole, 1164 W 21.

Si nous devons équiper un hangar pour la pratique du Skate-Board avec éclairage, sanitaires, etc., il serait préférable que ce soit dans les hangars situés le plus au nord possible, Quai de Bacalan. »<sup>440</sup>

Les projets avortés de la place de la République et du Hangar 11 illustrent la méfiance de la municipalité à l'encontre des pratiquants de skateboard et le conflit d'intérêt qui existe avec la situation personnelle de l'adjoint au maire. L'argument des nuisances sonores pour les riverains est constamment mis en avant, mais le cas de la place de République montre que c'est l'administration locale qui bloque la réalisation. Les responsables municipaux souhaitent limiter le développement de la pratique. Les skateurs sont marginalisés spatialement, exclus des lieux du centre, par crainte de la nuisance qu'ils représentent et des représentations qui y sont associées. Finalement, aucun équipement ne voit pas le jour en raison d'une nouvelle baisse de popularité du skateboard après l'engouement des années 1988-1991<sup>441</sup>.

De nouveau, la municipalité applique une politique ascendante dans sa gestion de la question du skateboard à Bordeaux. Malgré l'initiative de la scène locale de construire des modules et d'organiser des événements, les élus limitent l'implantation spatiale de la pratique dans la ville aux quartiers populaires. L'équipe municipale refuse d'installer une nouvelle infrastructure par méfiance envers cette population jeune qui affiche une culture alternative à celle de la base électorale de Chaban-Delmas. Devenus marginaux, par la rareté des effectifs, les skateurs adoptent des styles *underground* et la musique punk fait alors partie intégrante de la communauté skate, sans qu'il soit réellement possible de démêler l'un de l'autre.

### 3. Contre-culturelle ?

La nouvelle pratique ludo-sportive du skateboard est pénétrée par des cultures alternatives et son implantation locale est marginalisée spatialement par les pouvoirs publics. Les skateurs affichent, ainsi, leur volonté de demeurer hors du cadre conventionnel (culturel et institutionnel/fédéral) comme un élément de l'identité du skateboard. Ils s'affirment en opposition à la culture dominante. Peut-on cependant véritablement parler de contre-culture ?

---

<sup>440</sup> Lettre de Daniel Lawton, adjoint au maire en charge des sports, au maire Jacques Chaban-Delmas, 12 février 1991. Archives Bordeaux Métropole, 1164 W 21.

<sup>441</sup> « Le retour du skateboard », *Sud-Ouest*, 15 mars 1988.

Nous détaillons ce concept issu des *Cultural Studies* dans la première partie de la thèse (cf. [Partie 1. III. E.](#)). Ici, nous souhaitons en interroger la valeur au regard de la situation locale au cours des années 1980.

Les témoignages recueillis font apparaître une autoreprésentation des membres de la scène locale comme une pratique ludo-sportive en opposition au modèle culturel dominant, partageant les valeurs du punk et du rock alternatif de ces années 1980.

« C’est la génération un peu “punk” et Jim c’est un peu le “roi des punks” »<sup>442</sup>

« On était sur une pratique très punk à cette période, on était considérés comme des marginaux voire comme des délinquants. »<sup>443</sup>

Les liens entre les scènes punk/rock et skate sont étroits. Pour preuve, de nombreux groupes punk de Californie sont également skateurs et apparaissent régulièrement dans les VHS promotionnelles ou dans *Thrasher*, le magazine consacré, d’ailleurs, toujours au moins deux pages à ce style musical.

Plusieurs exemples illustrent l’influence réciproque entre musique rock et skateboard. Certains artistes sont de véritables bases de la culture skate. Le groupe Black Flag chante « *I was a surfer, I had a skateboard* » dans sa première production *Wasted*. Le chanteur, Henry Rollins, apparaît également dans une publicité pour Independent Trucks en 1982 et les compétitions passent les albums de Black Flag en boucle. On retrouve également de nombreux skates décorés avec le logo du groupe. De la même manière, le clip « *Wild in the Streets* » de Circle Jerks a été remasterisé en 2022 pour les 40 ans du titre avec de nombreux skateurs vedettes en signe d’hommage et de reconnaissance de ces artistes par la scène skate. Citons également JFA, un des premiers groupes considérés comme du punk-skate, dont sept albums affichent une planche en couverture et pour lequel, selon la légende, il fallait savoir skater afin d’en devenir membre.

On constate que la scène punk/rock californienne affirme une proximité avec la pratique du skateboard. Ce lien est entretenu par la presse spécialisée, par l’organisation d’évènements (concerts avec démonstration de skate et vice-versa compétitions de skate avec musique punk)

---

<sup>442</sup> Entretien avec David Manaud, 02/03/2020.

<sup>443</sup> Entretien avec Vincent Cassarangué (alias Biloo), 27/02/2019.

et par des références graphiques réciproques (planche avec logo de groupe et pochette d'album avec des skates). Les valeurs contre-culturelles des punks sont associées aux skateurs.

Certains des acteurs de la scène skate bordelaise se rapprochent de cette définition d'opposition au modèle dominant par leur autonomie (*DIY*) et leur identité punk. Pour autant, ils représentent une faible part des membres de la communauté skate. En élargissant la focale, on relève des paradoxes. Les pratiquants sont dépendants du système productif capitaliste, comme le montre la chute de popularité des années 1979-1980 ; ils reproduisent des codes de la domination masculine de classe moyenne<sup>444</sup> ; à Bordeaux, ils utilisent leur inscription au sein d'un patronage catholique pour participer à des compétitions. Autant de comportements qui viennent rompre avec la conception d'une contre-culture. En étant la vitrine de la scène locale, les skateurs influents véhiculent la représentation d'une pratique ludo-sportive contre-culturelle, fidèle à l'image diffusée par la presse spécialisée. Mais cette notion semble difficile à appliquer à l'ensemble de la communauté des skateurs à cette période, qui correspond malgré tout à un épisode marginal de l'histoire de la pratique.

Pour Alain Loret<sup>445</sup>, les « années fun » (1970-1980) correspondent à une période de mutation du système sportif. Des ludo-sports voient le jour en dehors du cadre sportif traditionnel, ce qu'il assimile à une forme de contre-culture sportive. L'analyse de Loret est critiquée par d'autres auteurs<sup>446</sup> qui tempèrent cet antagonisme en montrant que des sports nouveaux naissent en dehors du système traditionnel, mais que les pratiques sportives conventionnelles restent importantes et continuent de voir leurs adhésions augmenter. Pour Jean-Pierre Augustin, il faut faire attention aux « excès de vitesse »<sup>447</sup> dans l'analyse de ces nouveautés sportives<sup>448</sup>. Les critiques tiennent au fait que Loret identifie une mutation de la culture-sportive en général vers un rejet du système fédéral. Or, il y aurait une complémentarité entre la culture sportive traditionnelle et les nouvelles activités ludo-sportives qui peuvent être considérées comme des contre-cultures sportives. Par leur refus des normes conventionnelles et leurs références culturelles marginales, les skateurs sont régulièrement associés à cette notion

---

<sup>444</sup> SUEYOSHI Amy, « Skate and Create : Skateboarding, Asian Pacific America, and Masculinity », *Amerasia Journal*, vol. 41, n° 2, 2015, p. 2-23 ; YOCHIM, *Skate Life*, *op. cit.*

<sup>445</sup> LORET, *Génération glisse*, *op. cit.*

<sup>446</sup> GASPARINI William, « Construction des catégories sportives juvéniles », *Agora débats/jeunesses*, vol. 37, n° 1, 2004, p. 8-21.

<sup>447</sup> PASSERON Jean-Claude, « Attention aux excès de vitesse : Le « nouveau » comme concept sociologique », *Esprit*, 125 (4), Editions Esprit, 1987, p. 129-134.

<sup>448</sup> AUGUSTIN, « Assiste-t-on vraiment à un rejet de la culture sportive traditionnelle ? », *art. cit.*

de contre-culture sportive. Mais là encore, on constate que les skateurs reprennent des normes sportives existantes qu'ils adaptent à leur pratique. Ils développent le skateboard en parallèle du système conventionnel, mais pas forcément en opposition, comme le montre les événements compétitifs organisés à Bordeaux. Ils reprennent un format de compétition qui existe dans d'autres sports avec un système d'entraînement puis de passage qui amène une notation par des juges pour dresser un classement, mais ils y importent une dimension « fun », ludique et conviviale, par refus de l'esprit compétitif. Ils refusent le système sportif conventionnel fédéralisé, mais s'y opposent-ils fermement en proposant un modèle totalement innovant ? Durant la décennie 1980, cela apparaît dans l'essor de la pratique de rue où la compétition est absente et la dépendance matérielle d'équipement en rampe est substituée par le détournement de l'espace urbain.

Les auteurs débattent encore à propos de la définition du skateboard comme relevant d'une contre-culture. De fait, les pratiquants proposent une alternative au système culturel dominant et affirment un rejet du cadre sportif moderne. Pour autant, ils reprennent des codes de la culture *mainstream* (domination masculine et blanche<sup>449</sup> que nous développons notamment en [Annexe 7](#)) et participent à une consommation intégrée au système capitaliste (planches, vêtements, vidéos, magazines). Mais ils réussissent à maintenir une valeur subversive au sein de la culture skate en développant un discours alternatif sur la matérialité<sup>450</sup>. Ainsi, les représentations qui sont rattachées au skateboard perdurent comme des valeurs subculturelles, en marge des cultures sportives traditionnelles.

« Les valeurs créées à la fin des années 1980 restent dominantes au sein du skateboard et influencent fortement les idéologies, le style de vie et la hiérarchie du skateboard au niveau local. »<sup>451</sup>

Au début des années 1980, le skate se développe dans la rue et son identité est influencée par les cultures qui en émanent, notamment celles du métal et du punk. En cohabitant au sein des espaces publics avec ces groupes, les skateurs en adoptent l'aspect *underground* (piercing,

---

<sup>449</sup> BEAL Becky, « Disqualifying the Official : An Exploration of Social Resistance through the Subculture of Skateboarding », *Sociology of Sport Journal*, vol. 12, n° 3, Human Kinetics, Inc., Champaign IL, USA, 1995, p. 252-267 ; BEAL et WEIDMAN, « Authenticity in the Skateboarding World », *art. cit.* ; BEAL et WHEATON, « 'Keeping It Real' », *art. cit.*

<sup>450</sup> BEAL et WHEATON, « 'Keeping It Real' », *art. cit.*

<sup>451</sup> DUPONT Tyler, « From Core to Consumer : The Informal Hierarchy of the Skateboard Scene », *Journal of Contemporary Ethnography*, vol. 43, n° 5, 2014, p. 556-581.

tatouage, musique, drogue) et l'état d'esprit anticonformiste. Le credo « *No futur* » des punks trouve son écho dans le slogan du magazine *Thrasher* : « *Skate and Destroy* ». Mais on constate également la conservation de modèles sportifs traditionnels comme les compétitions, ainsi que la création d'un magazine en opposition à *Thrasher* : *TransWorld Skateboarding* qui choisit son slogan « *Skate and Create* » pour signifier que la communauté skate est partagée. À partir de ces données, on peut qualifier le skateboard de nouvelle pratique ludo-sportive auto-organisée qui véhicule une culture alternative aux modèles sociaux et sportifs traditionnels, comme nous l'avons démontré dans la première partie de la thèse (cf. [Partie 1. III. E.](#)).

### **Conclusion du deuxième chapitre**

La décennie 1980 correspond à l'affirmation d'une identité *underground* par les pratiquants du skateboard, sous l'influence d'une industrie états-unienne en quête d'un nouveau souffle. En persévérant dans leur passion, malgré la fin de la mode, les skateurs opèrent un resserrement autour de valeurs « corps » dont l'autonomie et la marginalité sont des fondements. Ils créent une nouvelle pratique ludo-sportive auto-organisée en inventant des techniques et en façonnant un capital (sub)culturel anticonformiste transmis en interne du groupe par les pairs. L'identité marginale bricolée par les pratiquants et mythifiée par les médias durant cette décennie devient « authentique » et perdure dans les représentations associées aux communautés de skateurs durant les décennies suivantes. Les skateurs importent ces valeurs dans le cœur des villes occidentales. À Bordeaux, cela entraîne progressivement leur délocalisation spatiale dans les quartiers populaires, ce qui renforce leur assimilation à un groupe marginal.

### III. L'essor de la pratique de rue concomitant au remodelage urbain de Bordeaux (milieu années 1990 – années 2000)

« En juillet 1992, la couverture de *Thrasher* proclame la mort du vert-riding ; alimenté par l'extension des litiges des skateparks aux rampes<sup>452</sup>, par de nouvelles sociétés comme *World Industries*, par les reportages de *Thrasher*, *R.A.D.* et d'autres magazines, et par son accessibilité facile et ses lieux quotidiens, le *street-skateboarding* domine désormais la scène du skate ». <sup>453</sup>

Bien que le skateboard soit « né » dans la rue (comme le rappellent communément les pratiquants et la presse spécialisée et généraliste – ce que nous avons montré dans la première partie de cette thèse, cf. [Partie 1. III. C.](#)), nous pouvons observer une évolution importante de la pratique du skateboard qui s'opère, au cours de la décennie 1990. L'usage le plus répandu dans la décennie précédente tombe en désuétude, tandis qu'une nouvelle manière de faire prend de l'importance. Le *street* devient le mode de pratique le plus utilisé par les adeptes, tandis que la domination de la pratique de rampe et/ou *bowl* décline fortement. On passe de l'usage sur des infrastructures dédiées à une forme de déambulation urbaine acrobatique, cela correspond à un changement technique dans la manière d'utiliser la planche, ce que nous détaillons dans les annexes (cf. [Annexe 5](#)). Certes, le skateboard a toujours évolué sur les espaces urbains, mais, durant les années 1980, le mode de pratique le plus en courant est celui de la rampe et les skateurs de *freestyle* sont moins nombreux. Un virage s'opère durant la décennie 1990, au cours de laquelle les pratiquants de skateboard s'installent durablement au sein des espaces urbains. On peut y déceler l'intention des entreprises du secteur qui cherchent à redynamiser leurs ventes. Comment le secteur industriel est-il réorganisé autour du nouvel essor prédominant du *street* ? En quoi cette évolution est-elle perceptible à l'échelle locale ? La chronologie réalisée en annexe permet de mettre en évidence des faits utiles à la compréhension de cette évolution (cf. [Annexe 3. 3.](#)).

---

<sup>452</sup> Dans ce contexte, l'auteur fait référence aux plaintes déposées aux États-Unis contre les responsables des structures de rampe, par des pratiquants, suite à leur blessure.

<sup>453</sup> BORDEN, *Skateboarding and the city*, op. cit., p. 197.



## A. La diffusion globalisée d'un idéal-type

« Autour de 1991, le skate connaît une nouvelle récession, la rampe tombe en désuétude et les infrastructures disparaissent ; l'industrie ne permet plus à tous les professionnels de vivre de cette activité. »<sup>454</sup>

Après le dynamisme de la fin des années 1980, une nouvelle perte de popularité entraîne la fermeture des rampes accessibles et la mise à la rue des quelques pratiquants restants. La période de crise et le contexte, paradoxal, de l'essor mondial de la popularité des sports de glisse conduisent à une restructuration de l'industrie du secteur au profit de la pratique de rue.

### 1. Essor des sports de glisse

L'utilisation du terme de « sport de glisse » est discutée dans la partie méthodologique de cette thèse, au cours de laquelle nous montrons qu'il n'y a pas de consensus parmi la communauté scientifique sur la catégorisation de ces sports dits extrêmes, d'action ou de glisse (cf. [Partie 1. III. D.](#)). Cependant, cette appellation est utilisée assez tôt par certains pratiquants, par des chercheurs et par les médias. Parmi les scientifiques qui abordent le sujet, Yves Bessas<sup>455</sup>, Gisèle Lacroix<sup>456</sup>, Jean-Pierre Augustin<sup>457</sup> et Alain Loret<sup>458</sup> font office de précurseurs dans l'analyse des pratiques auto-organisées qualifiées de « glisse ».

« Toute une filière économique à part entière se développe autour de cette notion. Sur le littoral aquitain par exemple, le succès des stations surf après les années 1990 entraîne une augmentation des adeptes de surf et les nouvelles pratiques s'intensifient (Falaix, 2012 ; Guibert, 200 ; Lemarié, 2018a ; Sayeux, 2005). Les

---

<sup>454</sup> GLAUSER, *Tokyo-skate*, *op. cit.*, p. 37.

<sup>455</sup> BESSAS, *La glisse*, *op. cit.*

<sup>456</sup> LACROIX, *Les activités de pleine nature et le thème de la glisse*, *op. cit.*

<sup>457</sup> AUGUSTIN Jean-Pierre, « Pratiques de la mer et territoires urbains : de nouveaux espaces de loisirs sportifs pour l'agglomération de Bordeaux », *Revue géographique des Pyrénées et du Sud-Ouest*, vol. 57, n° 4, 1986, p. 589-609.

<sup>458</sup> LORET, *Génération glisse*, *op. cit.*

enjeux économiques autour de cette tendance sportive incitent les entreprises à s’implanter sur le territoire : on observe ensuite une structuration économique surprenante autour de cette identité glisse (Herrera, 2007). Progressivement, le territoire aquitain renforce cette image et des actions collectives se mettent en place. »<sup>459</sup>

En ce qui concerne le skateboard, la mutation vers la pratique de rue entraîne la fin de nombreuses marques de rampe. Le secteur est reconfiguré par des skateurs de *street* qui créent leurs entreprises. « La marque World Industries, mise sur pied par le freestyleur professionnel Steve Rocco en 1987, va donner le ton. Il s’associe au multiple champion du monde de freestyle Rodney Mullen et s’entoure des précurseurs de la discipline urbaine : Mark Gonzales fonde la sous-marque Blind (1990) et Natas Kaupas prend la tête de l’autre branche sœur 101 (1990). »<sup>460</sup> D’autres firmes sont créées dans le domaine du *street* telles que : Girl skateboard (1993) ; Chocolate (1993) ; Alien Workshop (1990) ; Zoo York (1993).

L’orientation du skateboard vers la pratique de rue amenuise l’importance des compétitions au cours de la décennie. Pourtant, c’est un évènement compétitif qui permet un essor planétaire sans précédent, nous apportons davantage d’éclairage sur la sportivisation du skate dans une annexe complémentaire (cf. [Annexe 6](#)). En 1993, la chaîne sportive états-unienne ESPN développe un second canal de diffusion en créant ESPN2 qui propose des contenus à destination de la jeunesse, notamment des sports alternatifs : snowboard, motocross, BMX. Dans ce cadre de promotion des sports de glisse, un évènement est mis sur pied en 1995 : les Extreme Games<sup>461</sup>.

« Les athlètes participent à 27 épreuves dans neuf catégories sportives : saut à l’élastique, éco-défi, patinage en ligne, planche à roulettes, skysurf, escalade sportive, *street* luge, vélo et sports nautiques. 198 000 spectateurs assistent aux premiers Extreme Games. [...] Après la réponse enthousiaste des athlètes, des organisateurs, des spectateurs et des sponsors, ESPN décide d’organiser

---

<sup>459</sup> DURAND, *Effets de contingence, culture sportive et stratégies des groupes Rossignol et Boardriders*, *op. cit.*, p. 19.

<sup>460</sup> GLAUSER, *Tokyo-skate*, *op. cit.*, p. 40.

<sup>461</sup> Renommé « X Games » à partir de l’édition de 1996.

l'évènement l'année suivante, au lieu de tous les deux ans comme annoncé initialement. »<sup>462</sup>

Le succès de cette compétition est indéniable à l'échelle globale car une version pour les sports d'hiver est organisée dès 1997 devant 38 000 spectateurs et « retransmis dans 198 pays et territoires en 21 langues différentes »<sup>463</sup>. Preuve de ce succès, 63 millions de personnes ont regardé les X Games en 2002, selon Holly Thorpe et Belinda Wheaton.

« En dix ans, les X Games sont devenus, livre pour livre, l'une des entreprises les plus lucratives dans le domaine des sports télévisés – et un lieu de prédilection pour Sony, Gillette et d'autres spécialistes du marketing désireux d'atteindre un public insaisissable : les jeunes de 12 à 19 ans. Les X Games sont une anomalie à l'heure où les droits télévisuels montent en flèche et où les athlètes sont choyés et surpayés. En quatre ans, les audiences télévisées des versions d'hiver et d'été ont augmenté respectivement de 88 % et de 150 %. L'année dernière, plus de 50 millions de personnes ont regardé une partie des jeux d'été et 37 millions les jeux d'hiver. Les jeux ont contribué au lancement de la chaîne ESPN2, qui vaut aujourd'hui 1 milliard de dollars, et ont donné lieu à 20 accords de licence, dont un film IMAX, cinq skate parks X Games et des DVD X Games, des jouets et même des crèmes glacées. »<sup>464</sup>

Les données prouvent que le spectacle, qui met en scène les sports de glisse d'été et d'hiver, est un succès planétaire. La division été/hiver montre, d'ailleurs, la concurrence qui existe avec les Jeux Olympiques modernes pour attirer une audience jeune, qui représente un pouvoir d'achat important pour les partenaires économiques. À l'inverse de l'olympisme, les X Games séduisent la jeunesse par la mise en scène du risque, par les démonstrations spectaculaires et par l'affirmation de la camaraderie. Les travaux de David Le Breton montrent bien cette récente évolution de la place du risque dans la construction identitaire des jeunes, comme des « rites sauvages de fabrication de sens »<sup>465</sup>. Ces valeurs, de risque et de fun<sup>466</sup>,

---

<sup>462</sup> Selon le site de la compétition. <https://www.xgames.com/our-history>

<sup>463</sup> THORPE et WHEATON, « 'Generation X Games', Action Sports and the Olympic Movement », *art. cit.*

<sup>464</sup> Monte Burke, « X-treme Economics », *Forbes*, 2 février 2004.

<sup>465</sup> LE BRETON David, « Les conduites à risque des jeunes », in *Penser les pratiques sociales*, Toulouse : Érès, 2001, p. 49-56.

<sup>466</sup> GIBOUT Christophe, « Derrière le fun ou l'idéologie rampante des sports de glisse urbaine (l'exemple du roller) », in LOUDCHER Jean-François *et alii* (dir.), *Sport et idéologie*, Presses universitaires franc-comtoises, 2004, vol. 2, p. 319-328.

seraient en opposition avec les caractéristiques des sports institutionnels. Surtout, les X Games sont une compétition construite pour les jeunes, autour de ces éléments attractifs, ce qui n'est pas le cas des JO, qui peinent, ainsi, à mobiliser cet audimat. En France, la compétition est diffusée sur la chaîne gratuite M6 à partir de 1996, ce qui donne une réelle visibilité médiatique nationale à l'ensemble de ces pratiques<sup>467</sup>. Ainsi, « les X Games ont joué un rôle important dans la diffusion et l'expansion mondiale de l'industrie et de la culture des sports d'action. »<sup>468</sup>

« La popularité du skateboard a été stimulée par la création des ESPN X-Games, ou ESPN Extreme Games, comme on les a d'abord appelés. Le skateboard a été inclus dans le programme des premiers X-Games en 1995 et y est resté depuis. Le skateboard et les X-Games ont formé une alliance mutuellement bénéfique au cours des 20 dernières années. Grâce au skateboard et à quelques autres sports d'action importants, les X-Games sont devenus un événement sportif international extrêmement réussi et influent. En raison de la popularité croissante des X-Games, le skateboard s'est considérablement développé depuis le milieu des années quatre-vingt-dix. »<sup>469</sup>

Le succès de la compétition bénéficie aux entreprises du secteur qui se structurent et redynamisent l'offre existante. Dans une moindre mesure, Hervé André-Benoît crée le Festival international des sports extrêmes (FISE) en 1997 à Palavas-les-Flots<sup>470</sup> pour promouvoir également ces sports alternatifs. Cet événement est un succès dès la première édition avec 35 000 spectateurs<sup>471</sup> et prouve, depuis, la vitalité du secteur des sports de glisse.

La réussite économique des X Games profite aux localités hôtes (30 millions de dollars pour Rhode Island en 1996) et aux athlètes qui peuvent récolter 70 000 dollars dans les premières éditions. Nous reprenons le terme d'athlètes qui est employé sur le site internet des X Games pour présenter l'histoire de l'évènement. Ce vocabulaire n'est pas anodin. On constate, en effet, que l'ampleur planétaire de cette compétition et les montants des revenus

---

<sup>467</sup> Archives de l'INA.

<sup>468</sup> THORPE et WHEATON, « 'Generation X Games', Action Sports and the Olympic Movement », *art. cit.*, p. 834.

<sup>469</sup> BATUEV Mikhail et ROBINSON Leigh, « What influences organisational evolution of modern sport : the case of skateboarding », *Sport, Business and Management : An International Journal*, vol. 8, n° 5, 2018, p. 492-510.

<sup>470</sup> Station balnéaire proche de Montpellier.

<sup>471</sup> Selon le site du festival. <https://www.fise.fr/fr/qui-sommes-nous>

associés accentuent le phénomène de sportivisation des sports de glisse, notamment celle du skateboard (cf. [Annexe 6](#)). Pour rappel, on entend par sportivisation, le passage d'une activité ludomotrice à un sport<sup>472</sup>. Ce processus ne démarre pas avec la création des X Games, mais cet évènement favorise ce développement par la diffusion à grande échelle d'une compétition codifiée et institutionnalisée par une chaîne télévisée sponsorisée par les entreprises puissantes du secteur. Malgré l'essor de la pratique libre dans la rue, la compétition fondée par ESPN est un succès qui participe à la massification des effectifs de skateurs dans le monde et elle représente une référence culturelle acceptée par les pratiquants. Dès lors, l'identité « authentique » du monde du skateboard contient une ambivalence entre le discours porté par les skateurs autour de valeurs anticonformistes et des références institutionnelles compétitives comme les records réalisés par Tony Hawk au cours des X Games. Le modèle sportif diffusé par la chaîne états-unienne est critiqué par une partie de la communauté skate (notamment les fervents adeptes du *street*), mais il participe fortement au processus de sportivisation de la pratique. En effet, bien que cette pratique du skateboard soit issue d'une culture alternative, voire marginale, elle fait l'objet d'une récupération médiatique à des fins commerciales pour ouvrir un nouveau marché de consommation de la jeunesse, ce qui revient à corrompre, en partie, les valeurs associées à la culture skate.

D'ailleurs, les budgets conséquents et la visibilité importante offerte aux skateurs entraînent la mise en avant de certains pratiquants, participant au processus de sportivisation. C'est le cas pour celui qui devient la plus grande vedette du skateboard : Tony Hawk. « Les Extreme Games de 1995 (plus tard les X Games) ont ressuscité Hawk en tant que star des sports d'action. »<sup>473</sup> Les prouesses de ce dernier lui permettent de remporter seize médailles (dont dix en or) entre 1995 et 2003. C'est au cours de l'édition 1999 qu'il est le premier skateur à réaliser un 900 dans les airs<sup>474</sup>. Là encore, la compétition soulève un paradoxe entre l'augmentation des pratiquants amateurs dans la rue et la notoriété de Tony Hawk. Ses succès reposent sur des records codifiés sur des *half-pipes* qui sont pourtant des structures passées de mode. Une distance s'opère entre la base de la communauté des skateurs et les athlètes renommés. Cependant, Tony Hawk réussit à conserver l'appui des adeptes amateurs en contrôlant son image selon les codes culturels jugés « authentiques ». Rappelons que la notion d'authenticité est un construit social au sein d'un groupe, qui permet d'affirmer des critères d'appartenance,

---

<sup>472</sup> PARLEBAS, *Jeux, sports et sociétés*, op. cit.

<sup>473</sup> BORDEN, *Skateboarding and the city*, op. cit., p. 49.

<sup>474</sup> Soit deux tours et demi sur lui-même.

mais dont les critères peuvent, paradoxalement, variés selon les périodes et le contexte en fonction des intérêts du groupe<sup>475</sup>. « Hawk affirme qu’il a refusé le parrainage d’entreprises qui ne sont pas des skateurs, comme Nike et Gap, avec lesquelles il n’a aucun lien personnel. »<sup>476</sup>

Ce statut vaut à Tony Hawk d’être choisi pour réaliser un jeu vidéo éponyme, qui le place au rang d’icône du skateboard. En 1999, la société Activision distribue un jeu pour PlayStation intitulé *Tony Hawk’s Pro Skater*. On peut y incarner des skateurs professionnels sur différents lieux virtuels reproduisant des skateparks ou des espaces publics. Sega et Electronic Arts avaient déjà proposé des simulations de skate avec leurs productions, respectivement, *Top Skater* (1997) et *Street Sk8er* (1998), sans rencontrer de véritable adhésion du public.

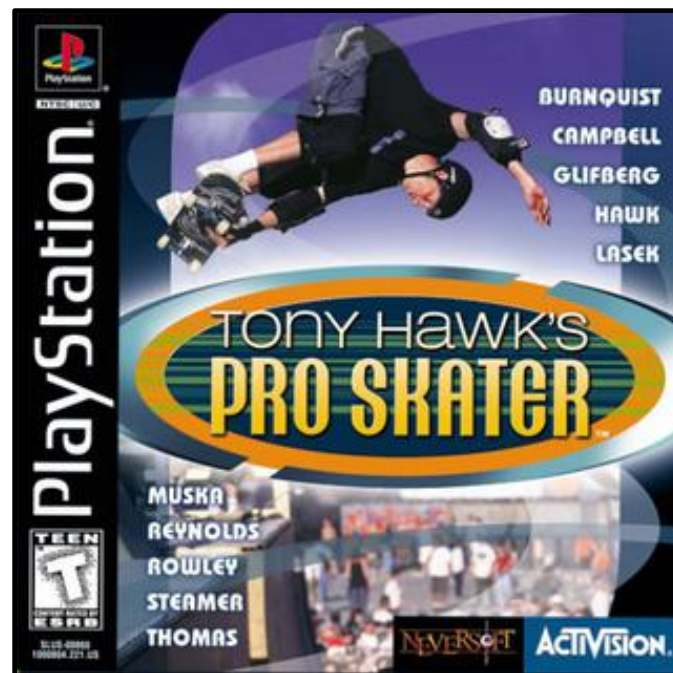


Figure 15. Jaquette du jeu vidéo Tony Hawk's Pro Skater, 1999.

« *Tony Hawk's Pro Skater*, le jeu d'Activision acclamé par la critique, est classé parmi les jeux vidéo les plus vendus sur la PlayStation de Sony au cours du mois de novembre 1999. Selon les données TRSTS, Tony Hawk a été le troisième titre de la PlayStation pour ce mois. Depuis son lancement le 29 septembre, *Tony*

---

<sup>475</sup> DUPONT, « From Core to Consumer », *art. cit.* ; YOCHIM, *Skate Life, op. cit.* ; BEAL et WHEATON, « 'Keeping It Real' », *art. cit.* ; BEAL et WEIDMAN, « Authenticity in the Skateboarding World », *art. cit.*

<sup>476</sup> BORDEN, *Skateboarding and the city, op. cit.*, p. 49.

*Hawk's Pro Skater* a été expédié à plus de 350 000 unités et est actuellement disponible dans plus de 10 000 points de vente au niveau national. »<sup>477</sup>

Ce jeu vidéo permet de démocratiser le skateboard en servant de médiation vers un public non initié aux sports à sensations, qui se trouve sensibilisé à ce nouveau monde. Le jeu est d'ailleurs considéré comme une référence culturelle pour la génération d'adolescents de ces années, qu'ils soient skateurs ou non. Cela se constate par le succès de la réédition du jeu en 2020, vendue à plus d'un million d'exemplaires.

« Si Tony Hawk n'était pas encore connu à l'été 1999, son premier jeu vidéo allait le devenir. En plus de contribuer à la popularité du skateur aux côtés d'évènements tels que les X Games, *Tony Hawk's Pro Skater* a permis à de nombreuses personnes de découvrir le côté punk de la musique rock grâce à sa bande-son innovante. Des groupes tels que Dead Kennedys, Goldfinger, Primus et The Vandals<sup>478</sup> se voient offrir une occasion nouvelle et inattendue d'atteindre les auditeurs. "Le skateboard était une contre-culture, et les skateurs étaient donc intéressés par un type de bande-son différent, du genre à faire soi-même, à s'opposer à l'ordre établi", explique Hawk. "J'étais enthousiaste à l'idée d'approfondir la culture et le style de vie du skate et de la musique qui l'accompagne, avec laquelle j'ai grandi en écoutant au skatepark. Pour le premier jeu, j'ai surtout été influencé par les vieux morceaux punk". »<sup>479</sup>

L'image de la culture du skateboard présentée dans ce jeu vidéo est diffusée à l'échelle planétaire et elle est identifiée comme authentique par la presse spécialisée. C'est la diffusion globale d'un idéal-type du skateur.

La restructuration de l'industrie du skateboard autour de la pratique libre de rue s'intègre dans un mouvement plus large de promotion globale des sports de glisse (ou « extrêmes ») afin

---

<sup>477</sup> Site IGN.com : référence états-unienne et mondiale dans le secteur du jeu vidéo. 21 décembre 1999. <https://www.ign.com/articles/1999/12/21/tony-hawk-tears-up-sales-charts>

<sup>478</sup> Le groupe *Dead Kennedys* fait partie des pionniers du punk hardcore californien (à partir de 1978). *Goldfinger* est un autre groupe de punk californien de la seconde moitié des années 1990. *Primus*, également de Californie, mais davantage orienté rock et heavy metal que les précédents, présent durant les années 1990. *The Vandals* est aussi un groupe de rock californien des années 1980.

<sup>479</sup> Brian Leak, « 'Tony Hawk's Pro Skater,' Hugely Influential In Both Music + Video Games, Turns 20 », 30 août 2019. <https://loudwire.com/tony-hawk-pro-skater-20-anniversary-music-soundtrack-interview/>

de développer un nouveau marché économique à destination des jeunes. Ce dynamisme passe par la création d'une compétition télévisée internationale spectaculaire en 1995 et par l'utilisation d'un nouveau média créé la même année : la console de jeu PlayStation. Ces deux canaux de diffusion permettent l'essor planétaire des sports de glisse et notamment celui du skateboard qui devient alors un secteur économique de premier plan auprès des jeunes.

## 2. L'idéal-type du skateur

La notion d'idéal-type (ou de type idéal) est introduite par Max Weber pour faciliter la compréhension universitaire du monde social. C'est un outil heuristique qui dresse un « tableau idéal »<sup>480</sup> de la réalité pour en expliciter les caractéristiques. Il s'agit d'une « construction théorique élaborée à partir de certains aspects sélectionnés de la facticité sociale et historique connue empiriquement, et qui prête aux structures de l'action collective une cohérence logique absente du réel. »<sup>481</sup> « Il s'agit d'une reconstruction stylisée qui isole certains caractères spécifiques, typiques, du phénomène étudié. En d'autres termes, il s'agit d'une image mentale parmi d'autres possibles<sup>482</sup> ». Cette notion pourrait paraître comme une sorte de portrait-robot sociologique construit à partir de données empiriques pour aider à la compréhension d'un monde social. Ainsi, il s'agit d'une modélisation de la réalité. C'est un outil utile pour faire ressortir les caractéristiques les plus marquantes, mais cela amène aussi l'inconvénient de simplifier les situations concrètes.

Le jeu vidéo *Tony Hawk's Pro Skater* et les X Games offrent une visibilité sans précédent à la pratique du skate. L'image diffusée en masse à l'échelle globale est uniformisée par l'industrie qui contrôle ce secteur. Les entreprises qui y sont rattachées véhiculent des valeurs qu'elles définissent elles-mêmes comme authentiques pour gagner en légitimité auprès de leur marché cible : les jeunes. Dans une partie précédente (cf. [Partie 2. II. B.](#)), nous avons présenté comment des firmes définissent la culture ludo-sportive du skateboard autour de valeurs contre-culturelles pour redynamiser leurs entreprises. De manière assez similaire à ce

---

<sup>480</sup> WEBER Max, « L'objectivité de la connaissance dans les sciences sociales et la politique sociale », in *Essais sur la théorie de la science*, Paris : Plon, 1904, p. 117-213.

<sup>481</sup> Catherine Colliot-Thelene, notice « Idéal-type », Encyclopédie Larousse. <https://www.larousse.fr/>

<sup>482</sup> Sébastien Fath, « Max Weber et les religions », *Sciences Humaines*, n° 177, décembre 2006.



qu'on constate pour l'identité attachée au monde du surf<sup>483</sup>, l'industrie du skate élabore un mythe identitaire anticonformiste pour promouvoir un style correspondant. L'image des pratiquants est codifiée par le style vestimentaire des compétiteurs ou des avatars du jeu. Dans ce dernier, on peut incarner dix skateurs différents dont une seule femme, ce qui illustre parfaitement la masculinisation des effectifs de pratiquants de cette période, sujet que nous développons davantage en annexe (cf. [Annexe 7](#)). Les vêtements portés par ces avatars sont des rappels à la culture urbaine *underground* avec des pantalons larges, des chaussures épaisses (utiles pour gratter la planche), des sweats à capuche, des tee-shirts, des casquettes, des shorts en dessous du genou, etc. Ces vêtements sont des éléments de style qui sont, ainsi, identifiés comme étant authentiques à l'identité des skateurs.

De même, les références musicales diffusées durant les compétitions et dans la bande originale du jeu sont puisées au sein des cultures alternatives telles que la musique punk ou hardcore et le hip-hop<sup>484</sup>. Cela favorise l'identification des skateurs à un idéal-type contrôlé par l'industrie du secteur autour d'une identité mythique anticonformiste. Les marques de vêtements, de planches et de chaussures entretiennent cet idéal-type en proposant des produits conformes à ceux qui sont diffusés par les X Games et le jeu vidéo et en axant leurs communications publicitaires également autour de ces modèles<sup>485</sup>.

L'identité associée au skateboard et revendiquée par les pratiquants est, avant tout, une stratégie économique entretenue par des entreprises du secteur qui véhiculent un idéal-type du skateur par le biais de canaux de diffusion planétaires : la télévision et le jeu-vidéo.

« L'organisation industrielle du secteur révèle une hégémonie autour de trois groupes qui détiennent également les principaux médias spécialisés des années 1990. Trois personnalités et groupements californiens prééminents : Fausto Vitello de Deluxe Distribution, High Speed Productions, Santa Cruz/NHS et *Thrasher* en Californie du Nord ; Steve Rocco de World Industries et Big Brother à Los Angeles ; et Larry Balma de Tracker Trucks et *TransWorld Skateboarding* à Torrance. Chacun d'entre eux représentait une multitude d'entreprises distribuées à l'échelle internationale et fabriquant des planches, des trucks, des roues, des

---

<sup>483</sup> GUIBERT Christophe, « Surf et "contre-culture" : la dimension symbolique des constructions journalistiques de la presse spécialisée en France », *Sciences sociales et sport*, vol. 4, n° 1, L'Harmattan, Paris, 2011, p. 11-39.

<sup>484</sup> Plusieurs exemples de musiques de la bande-son du jeu : *Police Truck* de Dead Kennedys ; *Cyco Vision* de Suicidal Tendencies ; *Euro-Barge* de The Vandals ; *Jerry Was a Race Car Driver* de Primus.

<sup>485</sup> BEAL et WHEATON, « 'Keeping It Real' », *art. cit.*

vêtements, des chaussures, des magazines et des vidéos. La complexité de la propriété et des structures masquait leur implication directe, mais en 1994, ces trois personnes et leurs partenaires représentaient probablement environ 70% des ventes de skateboards aux États-Unis. Le rôle de *Thrasher* et de *TransWorld* en particulier ne doit pas être sous-estimé ; bien que dans le monde complexe des médias d'aujourd'hui leur influence ait sans aucun doute diminué, au cours des années 1980 et 1990, ces magazines ont massivement promu des opinions, des produits et des skateurs particuliers, s'approchant même parfois du "pouvoir disciplinaire" théorisé par Michel Foucault, dans lequel les skateurs de tous les jours ressentaient une forte allégeance et même une responsabilité à l'égard des valeurs distinctes de ces publications. [...] La plupart de ces éléments ont été soigneusement dissimulés aux skateurs, souvent par le biais de publicités provocantes reproduisant l'autodérision de la culture du skate au niveau de la rue, et même en se moquant de la relation entre l'entreprise et le skateur. Comme l'écrit Rocco dans une publicité : "Oui, ce sont les imbéciles qui permettent à de nouvelles sociétés d'escroquerie comme la nôtre de rester en activité. Alors, du fond de nos comptes bancaires suisses, merci". En 1991, World Industries rapportait 5 millions de dollars par an. [...] Certains affirment même que le *street-skating* a été inventé ou, du moins, fortement promu par ces magazines, désireux de stimuler de nouveaux marchés pour leurs propriétaires. Rocco voulait d'une certaine manière "tuer le vert skating", explique Mike Valley<sup>486</sup>. Il avait compris que le *street-skating* était accessible et que l'on vendrait beaucoup plus de skateboards aux enfants s'ils étaient dans les rues. »<sup>487</sup>

Afin de plaire à une partie de la jeunesse, et en lien avec l'héritage culturel des années 1980, le skate est associé aux musiques punk/rock/hardcore. Les années 1990 voient d'ailleurs l'apparition d'un style musical nouveau, le punk-skate. Des groupes tels que Blink-182, The Offspring, Sum 41 ou NOFX sont des références culturelles partagées par les skateurs, mais aussi par le grand public. Le punk-skate est, en effet, une sous-catégorie commerciale du punk, car les musiciens adoptent un style proche du punk sans en adopter le mode de vie contre-culturel. Ce sont ces groupes commerciaux qui font partie de l'idéal-type du skateur diffusé au

---

<sup>486</sup> Skateur états-unien des années 1990.

<sup>487</sup> BORDEN, *Skateboarding and the city, op. cit.*, p. 56-57.

cours des années 1990. Ce portrait-robot est notamment véhiculé par le *Vans Warped Tour*, créé en 1996, qui associe des démonstrations de skate avec des concerts de punk/rock<sup>488</sup>. Ce festival itinérant a d'ailleurs été un important outil de promotion pour de nombreux groupes. De la même façon, de multiples évènements organisés en France durant ces années par les grandes marques spécialisées (Vans, DC Shoes, PullIn) rassemblent skateurs et musiciens punk/rock. Les groupes de punk sont alors sponsorisés pour porter les produits de ces marques en public et sur leurs clips. Dans ces vidéos retrouve souvent la mise en scène de skateurs : par exemple le DVD *Americana* réalisé par le groupe The Offspring en 1999 est un album vidéo qui montre de nombreuses images de skateurs, notamment pour la chanson « *Take it Like a Man* ». À la fin des années 1990, on perçoit bien comment l'industrie du skateboard réussit à développer les scènes locales à travers le monde en diffusant une image du skateur autour de valeurs considérées comme authentiques et héritées des années 1980.

Parmi les outils de promotion du skateboard, la vidéo gagne en importance au cours des années 1990. Les innovations sur le plan de la qualité des prises de vues et de la portabilité du matériel permettent la multiplication de films amateurs et professionnels centrés sur le skateboard. D'une part, l'enregistrement personnel de sessions développe un nouvel attrait pour les pratiquants, car ces derniers peuvent alors enregistrer leurs sessions pour les visionner dans le but d'analyser leur technique et de conserver des souvenirs des moments partagés entre eux. D'autre part, la multiplication de films produits par l'industrie spécialisée, à des fins publicitaires ou non, favorise la visibilité du skateboard et permet d'accroître les effectifs, car les figures sont désormais « décorticables » pour ceux qui souhaitent tenter de les reproduire. Les films réalisés par les entreprises du secteur deviennent de véritables références culturelles. Cet élan a débuté durant la seconde moitié des années 1980 (cf. [Partie 2. II. B.](#)) et prend de l'importance au cours de la décennie suivante. On y voit les skateurs sponsorisés par les marques rivaliser d'ingéniosité pour illustrer leurs prouesses techniques, le plus souvent dans l'espace urbain. Les chutes, présentées comme des éléments de la culture interne, sont valorisées sous un angle héroïque. Tout cela sur une bande son punk/rock ou hip hop, correspondant aux goûts de la nouvelle génération jeune avec des interludes humoristiques pour afficher un flegme se détachant de toute prise au sérieux. Par exemple, le film *The End* de la marque Birdhouse, produit notamment par Tony Hawk en 1998, mobilise un budget proche de

---

<sup>488</sup> COGAN Brian, *Encyclopedia of punk music and culture*, Westport, Conn : Greenwood Press, 2006, 281 p.

cent mille dollars tout en affichant des skateurs désinvoltes<sup>489</sup> pour maintenir l'image d'une pratique contre-culturelle et rebelle supposée plaire à la jeunesse.

Le plus fameux skateur illustre bien le paradoxe qui habite le skateboard : Tony Hawk, amateur de punk/rock, il véhicule une image contre-culturelle tout en étant un sportif de haut niveau affichant son statut de père de famille attentionné à l'hygiène de vie irréprochable.

« En outre, lorsque le skateboard est devenu à la mode à la fin des années 1980 et dans les années 1990, les vêtements de skateboard sont entrés dans la culture générale. [...] Vans, en particulier, a réussi à s'implanter sur les marchés mondiaux autres que ceux du skate, devenant en 2000 une société cotée au NASDAQ avec une importante production à l'étranger. [...] Après quelques échecs majeurs au milieu des années 1980, les revenus de Vans ont atteint 100 millions de dollars en 1996, 341,2 millions de dollars en 2002 et plus de 2 milliards de dollars en 2014. »<sup>490</sup>

Ainsi, au cours des années 1990, l'image des skateurs devient une part importante des marchés de la mode, ce qui conduit à une mainstreamisation de sa culture. Mais la représentation d'un groupe anticonformiste perdure, car cela fait partie des arguments de vente des sociétés spécialisées.

« Cet idéal-type est à la fois une réalité pour le groupe social privilégié de précurseurs qui a du temps et des moyens financiers et un mythe pour les néo-pratiquants. En effet, ces activités se sont démocratisées sur une image de liberté et de prestige qui s'estompe »<sup>491</sup>.

La mutation du skateboard, qui s'opère au cours des années 1990 à l'échelle globale à l'initiative de l'industrie du secteur des sports de glisse, entraîne à la fois la diffusion d'un idéal-type du skateur autour de valeurs alternatives, qui pratique en dehors des cadres institutionnels et légaux ; et en même temps, cela conduit à la sportivisation progressive et prépare la massification des effectifs de cette activité. Cependant, notre mobilisation de la notion d'idéal-

---

<sup>489</sup> GLAUSER, *Tokyo-skate*, *op. cit.*

<sup>490</sup> BORDEN, *Skateboarding and the city*, *op. cit.*, p. 57-58.

<sup>491</sup> JORAND Dominique, « Glisses », in ATTALI Michaël et SAINT-MARTIN Jean (dir.), *Dictionnaire culturel du sport*, Paris : Armand Colin, 2010, p. 82-84.

type, pour mettre en avant les éléments marquants de la mainstreamisation de la pratique, ne doit pas masquer la persistance de situations variées. Au sein de cette offre marchande normée par les dirigeants de l'industrie spécialisée, les skateurs conservent leurs « manières de faire »<sup>492</sup> en adhérant, ou non, aux produits et aux événements qui leur sont proposés selon leur conformité aux valeurs qu'ils jugent légitimes.

### *B. Une pratique locale discrète*

L'analyse de la popularité du skateboard à l'échelle globale se retrouve en partie dans la situation locale où la perte d'intérêt pour la rampe conduit à rendre les pratiquants moins nombreux et surtout moins visibles pour la municipalité, qui méconnaît alors leur présence.

« Autour de 1991, le skate connaît une nouvelle récession, la rampe tombe en désuétude et les infrastructures disparaissent ; l'industrie ne permet plus à tous les professionnels de vivre de cette activité. Le *street* explore de nouvelles voies et gagne des adeptes, sans pouvoir rattraper la popularité passée. »<sup>493</sup>

Comme décrit précédemment, l'engouement pour le skate connaît une période de creux à l'échelle globale à partir des années 1991-1992. Cette tendance se constate à travers l'analyse des programmes télévisés nationaux et régionaux. En consultant les archives de l'INA, nous avons relevé les notices qui mentionnent les termes « skateboard » et/ou « skate ». À partir de ces statistiques, nous avons réalisé deux graphiques qui explicitent bien ce creux de popularité au milieu de la décennie 1990 (cf. Figures 16 et 17, ci-après). L'offre nationale connaît une nette augmentation de ces mentions à partir de 1995, suite à la diffusion des X Games sur M6. De leur côté, les archives de France 3 Aquitaine montrent aussi une baisse de diffusion du skateboard au début des années 1990, mais elles mentionnent le skate plus tardivement que l'offre nationale, preuve que la mode reprend progressivement, après le succès de la compétition états-unienne. Ces notices archivistiques sont réalisées postérieurement à la diffusion des programmes, mais elles reprennent les termes utilisés à la date de production du

---

<sup>492</sup> CERTEAU, *L'Invention du quotidien*, op. cit.

<sup>493</sup> GLAUSER, *Tokyo-skate*, op. cit., p. 37.

contenu. Ainsi, on peut également constater que le terme « skate » est davantage usité à partir de la seconde moitié des années 1990.

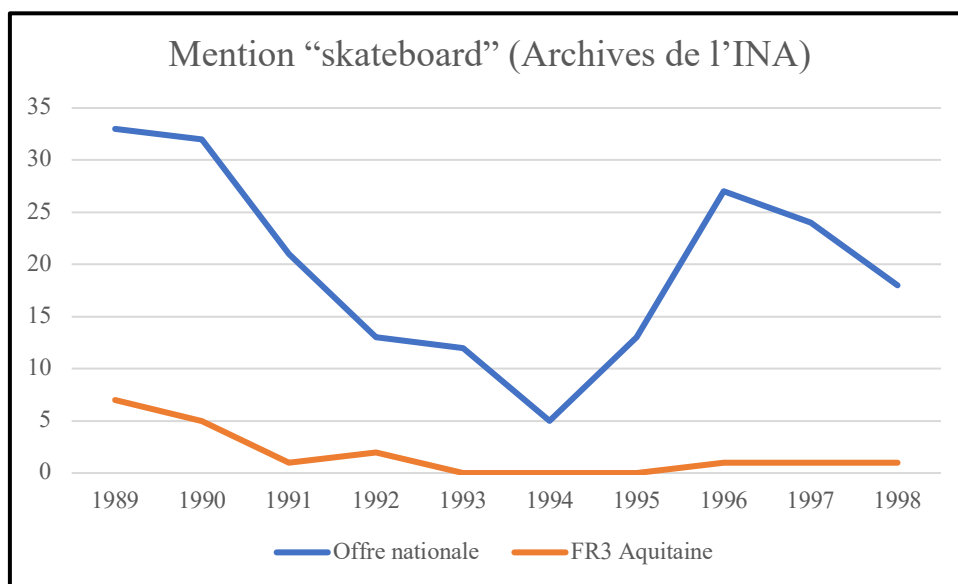


Figure 16. Graphique représentant le nombre de notices des archives de l'INA mentionnant le terme « skateboard » entre 1989 et 1998.

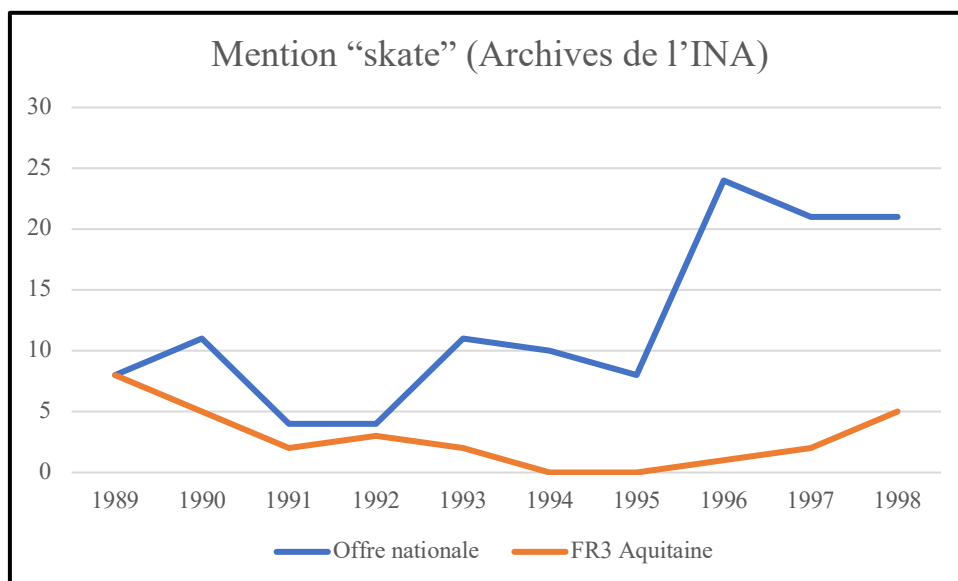


Figure 17. Graphique représentant le nombre de notices des archives de l'INA mentionnant le terme « skate » entre 1989 et 1998.

À l'échelle locale, la suppression de la section de l'Union Saint-Bruno en 1991 prouve la désuétude de la pratique de rampe. Malgré le succès du Trophée de Bordeaux (1989), en partie organisé par les membres de l'union, le club périclité et finit par disparaître en raison des faibles effectifs et du manque d'investissement des derniers présidents. En conséquence, la

rampe du stade Alfred Daney est démantelée et récupérée par son concepteur, Jim Lalondrelle. Il choisit de l'installer au skatepark dit du Matoucat sur le domaine du Four (proche du Cap Ferret), où il fait perdurer la discipline de rampe. À partir de cette année-là, il n'y a plus de club de skateboard dans la ville. Ainsi, les traces laissées par la pratique sont peu nombreuses et les témoignages confirment ce « creux de la vague » entre 1991 et 1998.

« Début d'année 1991, il y avait beaucoup moins de skateurs, il y avait quelques skateshops qui ont fermé. Il n'en restait plus qu'un et on est tombé dans le creux de la vague, c'était carrément plus la mode. On comptait le nombre de skateurs qui pouvaient y avoir dans Bordeaux, on devait être une trentaine à tout casser »<sup>494</sup>.

« C'est vraiment une période où le skate était vraiment anesthésié, il y avait quelques pratiquants de *street* à Malraux. C'était la période du Bordeaux noir : les rues étaient toutes sales, défoncées, très peu d'itinéraires praticables, mais quand même quelques skateurs de *street* »<sup>495</sup>.

Les skateurs sont bien moins nombreux, donc les nuisances liées à leur pratique sont très limitées. De même, ceux qui persistent ne sont pas organisés associativement, ce qui les rend invisibles pour la municipalité qui traite traditionnellement avec les organes sportifs fédéraux. C'est pourquoi, la mairie ne mène aucune politique particulière à l'égard du skate. D'ailleurs, il n'existe aucun équipement prévu par les services municipaux dans l'agglomération. Mais, cette absence s'explique également par une mutation de l'essence de la pratique, qui se développe désormais presque uniquement dans la rue.

« Les nouvelles techniques qui sont à l'origine du *street* ont fait évoluer le skate, y compris les planches. Et les vieux skateurs ont pas pu suivre cette évolution. Cet élément déclencheur du skate moderne, c'est début des années 90 et ça a décimé les rangs des skateurs. »<sup>496</sup>

---

<sup>494</sup> Entretien avec Yoan Barroso, 23/10/2018.

<sup>495</sup> Entretien avec Sébastien Daurel, 07/07/2021.

<sup>496</sup> Entretien avec Yoan Barroso, 23/10/2018.

Malgré cette période creuse, une scène locale persiste à Bordeaux. Le *spot* du conservatoire André Malraux devient le point de repère des pratiquants qui délaissent progressivement les terrasses de Mériadeck.

« On allait toujours un peu à Mériadeck. Malraux c'était le centre névralgique, mais on allait beaucoup en ville. Avec les travaux du tram, il y avait des *spots* partout. Le seul endroit où on *chillait* c'était Malraux, sinon le skateur bordelais allait partout. Dès qu'il y avait un trou creusé pour le tram, ça faisait un *spot*. »<sup>497</sup>

La pratique libre dans la rue, sans équipement, conduit les skateurs à s'ajuster à leur environnement en fonction du revêtement, de la topographie, de l'aménagement de l'espace et du mobilier. Les importants travaux du centre historique de Bordeaux modifient ces lieux jour après jour, ce qui oblige les pratiquants à s'adapter continuellement. Ils inventent de nouvelles techniques, dont le *ollie* est à la base, pour jouer avec le mobilier en le détournant de sa fonction première. Ils copient également ce qu'ils voient dans les vidéos produites par les entreprises du secteur qui sont diffusées dans les magasins de surf et qui servent de références culturelles.

« Les vidéos étaient le moyen, avant les médias actuels, de voir les figures et c'était dans les skateshops qui fédéraient du monde. Tout le monde se connaissait, dès qu'il y avait la moindre vidéo qui sortait, on se ruait tous dans un skateshop pour acheter la vidéo, qui était pas donnée, pour se la dupliquer et la regarder à outrance. Il y avait une ou deux grosses vidéos qui sortaient par an, c'était révolutionnaire ». <sup>498</sup>

L'hégémonie de quelques entreprises sur le secteur du skateboard entraîne la diffusion d'une image codifiée aux pratiquants de la scène locale. Le socle culturel, partagé par les skateurs bordelais, est imprégné de l'idéal-type construit par les marques états-uniennes autour du *street*. Comme à l'échelle globale, c'est ce courant de la pratique qui se développe à Bordeaux, en étant alimenté par une communication adéquate de la part des médias et des publicités. Mais, l'intérêt de notre recherche tient aussi dans la définition des caractéristiques spécifiques à la scène locale. Chaque pratiquant utilise sa planche à sa propre manière. Les

---

<sup>497</sup> Entretien avec David Manaud, 02/03/2020.

<sup>498</sup> Entretien avec Yoan Barroso, 23/10/2018.



influences sont nombreuses à travers les canaux de diffusion, et il existe des particularités entre les skateurs et entre les villes, qui s'intègrent dans une mode plus large.

Ces spécificités peuvent progressivement être visibles grâce aux avancées technologiques. Car, au cours des années 1990, les skateurs amateurs commencent à se filmer pour imiter leurs mentors. D'une part, ceci modifie les temporalités des sessions de pratique qui intègrent désormais des temps de prises de vue. D'autre part, ces images captées permettent de conserver des traces de ces amateurs, qui deviennent les protagonistes de leurs productions vidéo. Ainsi, la mise en scène de chacun prend une place plus importante dans la culture skateboard. Des skateurs-photographes sont présents parmi les communautés de pratiquants depuis les années 1970. Ils sont les garants de la représentation artistique des techniques employées. Les matériels de filmage, rendus abordables aux populations novices, entraînent l'apparition de skateurs-filmeurs, qui deviennent des personnes importantes parmi les groupes de pratiquants en tant que vecteur de la diffusion de leur art. Cette évolution est possible grâce à la commercialisation au grand public d'appareils photographiques numériques permettant de réaliser des vidéos sous format Digital Video (DV), à partir de 1995<sup>499</sup>. Dans un premier temps, ces films amateurs sont conservés par les membres de la communauté. Mais le développement des médias libres sur internet au début des années 2000 permettra de donner une nouvelle visibilité au skateboard. La possibilité de se filmer, de se regarder et de montrer aux pairs ses prouesses crée une émulation propice au développement des techniques utilisées en interne des groupes d'adeptes. Bien que restreinte, la scène locale bordelaise est active.

« À Malraux, j'arrive dans un film de Larry Clark, il y a les acteurs principaux : Yoan Barroso et tous ces gars qui sont là avec un pur style de skateurs, avec cette culture de la rue, du graffiti. Je me prends une grosse claque culturelle, je suis décalé par rapport à ça. Je me rends compte que le skate comme je le fais c'est bien, mais le skate et la rue, c'est un autre univers. Donc, je commence à parcourir les rues de Bordeaux et à découvrir une vraie culture forte. [...] Il y avait un *crew* avec David Manaud , Guillaume Dulout, Benjamin Chadourne, Jean-Phi Trioulier. »<sup>500</sup>

---

<sup>499</sup> Par exemple, les appareils Casio QV10, Sony DC VX-1000 et Canon EF 75, tous commercialisés à partir de 1995.

<sup>500</sup> Récit de Morgan Fabvre, podcast *Big Spin*, n°30, 2 avril 2020.

À travers cet extrait, on perçoit bien l'importance de la transmission des savoir-faire techniques et du capital culturel qui se joue d'une génération à l'autre et qui maintient une forme de cohérence au sein de la scène locale. Cela, malgré les évolutions de la pratique et le renouvellement de ses membres. Cette scène est, d'ailleurs, majorée par l'arrivée de deux fameux skateurs venus de l'étranger et qui habitent à Bordeaux durant quelques années, à la fin de la décennie 1990 : Tom Penny et Ali Boulala. À leur arrivée, ils sont déjà reconnus par le milieu et présents dans des productions importantes de films et de magazines<sup>501</sup>. Sans qu'ils mettent en avant leur notoriété, leur présence crée une émulation qui favorise un renouveau local.

« Après une période un peu morte, il y a quand même eu un peu plus de dynamisme par exemple avec Tom Penny et Boulala. »<sup>502</sup>

Le succès des X Games commence à se faire sentir. Ce sont tous les sports dits de glisse ou extrêmes<sup>503</sup> qui deviennent à la mode. Le dynamisme du secteur industriel (Vans, Quiksilver...) s'accompagne symétriquement d'un regain de popularité qui est alimenté par les événements organisés par ces mêmes entreprises. Le cercle vertueux établi fonctionne et redonne une vitalité aux pratiques de glisse. Le renouveau global influence les scènes nationales et locales qui connaissent un regain de popularité. Pour répondre à cette nouvelle demande, la municipalité construit un espace dédié sur les quais des Chartrons en 1998, sans qu'il y ait de véritable distinction entre rollers, BMX et skate.

Sur l'ancien emplacement du hangar 13, devant l'ancien croiseur de la Marine nationale Le Colbert, qui est à quai et sert de musée, la mairie installe une aire de près de 900 m<sup>2</sup> avec huit modules, pour un montant de 295 000 francs, réalisés par une entreprise de menuiserie basée à Mérignac<sup>504</sup>. Un article de presse cite l'adjoint au maire en charge des sports, Jean-Marc Gaüzère, qui mentionne la volonté des skateurs d'installer une telle structure à Mériadeck, mais, en raison des nuisances sonores, la municipalité choisit finalement d'implanter le projet sur les quais<sup>505</sup>. La mairie propose une structure pour répondre à la montée en puissance des

---

<sup>501</sup> Tous deux présents dans la vidéo « *Sorry* » produite par la marque Flip, en 1994.

<sup>502</sup> Entretien avec Sébastien Daurel, 07/07/2021.

<sup>503</sup> L'utilisation du terme extrême est une preuve directe de l'influence des X Games sur la diffusion de ces sports.

<sup>504</sup> Plan des modules et facture de l'entreprise. Archives Bordeaux Métropole, 1173 W 111.

<sup>505</sup> *Sud-Ouest*, 28 février 1998.

sports de glisse, en réalisant un « espace roller-skate »<sup>506</sup>. Malgré nos recherches, nous n'avons pas réussi à trouver d'archive mentionnant une consultation des pratiquants, ni de trace d'appel d'offre. Cependant, le carton d'archives municipales dédié à la construction de cet « espace roller-skate » contient des lettres et des brochures d'entreprises de construction sollicitant la mairie de Bordeaux<sup>507</sup>. Les témoignages recueillis ne fournissent pas non plus d'informations quant au mode de conception de l'aire construite. On en conclut qu'il s'agit d'une politique descendante opérée par l'équipe municipale répondant aux sollicitations de pratiquants et des entreprises, sans que les services locaux ne proposent une politique d'aménagement complète. Cela traduit un manque d'engagement des élus concernant l'encadrement des pratiques de glisse.

« Depuis la fermeture de la section de Saint-Bruno et de la seule rampe en club, les skaters bordelais ont l'impression d'être délaissés. D'autant que le skate-parc actuel ne nous satisfait pas. »<sup>508</sup>

Bien que restreinte, cette infrastructure municipale est la première de cette importance dans l'histoire locale. Elle traduit une timide, mais nouvelle, considération pour les communautés de pratiquants, qui investissent régulièrement le lieu. D'autres villes françaises connaissent un développement similaire avec un creux de la vague au milieu de la décennie 1990, puis un nouvel essor du *street* et la création d'évènements et de magasins spécialisés vers la fin de ces années<sup>509</sup>.

Les années 1990 correspondent à la reconfiguration de la pratique du skateboard qui passe de la rampe au *street*. Cette mutation s'opère à l'échelle globale et à l'échelle locale, ce qui crée une période de transition de moindre popularité avant que les évènements médiatisés permettent un renouveau important. Durant cette période transitionnelle, une scène locale bordelaise persiste. Des skateurs affirment leur savoir-faire en *street*, mais aussi dans des domaines artistiques annexes comme la photographie ou la vidéo, qui viennent nourrir la culture skate. De cette manière, ces acteurs deviennent des références locales en obtenant une

---

<sup>506</sup> Terme utilisé dans les plans de la Direction de l'environnement en charge du dossier. Archives Bordeaux Métropole, 1173 W 111.

<sup>507</sup> Citons par exemple l'entreprise Hitena basée à Gradignan qui propose une aire pour les sports de glisse de 600 m<sup>2</sup> pour 150 000 francs. Archives Bordeaux Métropole, 1173 W 111.

<sup>508</sup> Citation de Sébastien Daurel, « La tête brûlée a les pieds sur terre », *Sud-Ouest*, 20 novembre 2003.

<sup>509</sup> MACHEMEHL *et alii*, « The history of skateboarding in Rouen from the 1970s to today », *art. cit.*

reconnaissance pour leur persistance et leurs accomplissements durant le temps de faible popularité. Ces membres de la scène bordelaise des années 1990 sont, encore aujourd’hui, des skateurs influents auprès des communautés locales de pratiquants, en tant que garants d’une certaine identité et par la transmission de leur savoir-faire.

D’ailleurs, des membres de la scène bordelaise avancent que la période des travaux du centre historique de la ville a conduit les skateurs à s’adapter avec créativité à leur environnement, ce qui correspondrait à l’affirmation d’un style local de pratique<sup>510</sup>. Si ce style bordelais ne fait pas consensus auprès des personnes interrogées<sup>511</sup>, nous constatons aisément que les travaux du centre-ville ont permis d’offrir aux skateurs un terrain de jeu favorable au développement du secteur du skateboard.

### *C. La transformation urbaine de Bordeaux*

La reconfiguration de la pratique du skateboard vers le *street* coïncide avec le remodelage de la ville de Bordeaux, ce qui entraîne, par la suite, un essor important du skate local. En effet, la seconde moitié de la décennie 1990 correspond à l’arrivée d’Alain Juppé à la mairie de Bordeaux. Le 18 juin 1995, tout juste élu, il présente son « Projet pour Bordeaux » devant le conseil municipal, en dévoilant un programme autour de trois axes clés<sup>512</sup> :

- Rendre le dynamisme et l’attractivité à la ville
- Développer une ville solidaire
- Réaffirmer la fonction de capitale régionale

Concrètement, il souhaite « revitaliser la ville-centre désertée pour mieux maîtriser le développement de l’agglomération. »<sup>513</sup> C’est une politique d’aménagement assez fréquente dans les villes européennes au cours des années 1990 et 2000, pour éviter la désertification des

---

<sup>510</sup> Entretien avec David Manaud, 02/03/2020.

<sup>511</sup> Entretien avec Yoan Taillandier, 12/02/2020.

<sup>512</sup> SABOYA Marc, « Entre deux rives, entre deux siècles », in ARC EN REVE-CENTRE D’ARCHITECTURE (dir.), *BX Bordeaux, 1995-2005-2015*, Mollat : Arc en rêve centre d’architecture, 2004, p. 11-16.

<sup>513</sup> SABOYA Marc, « La ville », in LACHAISE Bernard (dir.), *Juppé Bordeaux (1995-2009)*, Bordeaux : Éditions Confluences, 2021, p. 62.

centres au profit des périphéries<sup>514</sup>. La redynamisation urbaine des cœurs historiques passe alors par l'embellissement de ces lieux ; par la réaffirmation d'une offre culturelle et commerciale et par la piétonnisation qui permet la promenade et la convivialité. À Bordeaux, le projet d'urbanisme est établi autour de deux dossiers phares : la mise en service d'un transport collectif urbain, le tramway, et la restructuration de l'axe nord/sud de la ville, des berges du Lac à la gare Saint Jean. Alain Juppé l'assume, « la ville rentre dans une phase de chantier permanent »<sup>515</sup>.

La première phase de travaux concerne la reconfiguration des quais. Alain Juppé lance un concours d'urbanisme remporté par Michel Corajoud. La proposition du professeur de l'École nationale supérieure de paysage de Versailles reprend en partie le Plan Perrault, débuté en 1992 sous Chaban-Delmas, qui devait « redessiner la silhouette » de Bordeaux<sup>516</sup> autour des deux rives. Si Chaban « avait fait des quais une autoroute urbaine »<sup>517</sup>, le nouveau projet est bien plus tourné vers la promenade. Au final, 40 hectares sont réaménagés le long des cinq kilomètres de la Garonne.

« Michel Corajoud a fait un lieu de rencontre, de promenade, de sport, de fêtes bon enfant, mais aussi parfois de bringues échevelées. Un lieu où des jeunes accroupis sur leur skate croisent des septuagénaires débarquant d'une promenade en Garonne, où des couples branchés viennent déguster des huîtres le dimanche matin, en même temps que des familles modestes y promènent leurs enfants. »<sup>518</sup>

Dans son ouvrage, Bernard Broustet met davantage en avant l'atmosphère créée par le résultat, que le détail des travaux réalisés. De cette manière, il fait le choix de valoriser le défi relevé par Alain Juppé de revitaliser la ville, par la réappropriation des espaces publics par les habitants. Ces berges de Garonne étaient devenues des friches industrielles, depuis les années 1970, avec le transfert des activités portuaires vers Ambès (commune portuaire, plus proche de

---

<sup>514</sup> BRENAC *et alii*, « Centres-villes aménagés pour les piétons », *art. cit.* ; LAMIZET Bernard, « Les 'pathologies urbaines' : la disparition de l'espace public », in MAREC Yannick (dir.), *Villes en crise ? Les politiques municipales face aux pathologies urbaines, fin XVIIIe - fin XXe siècle*, Créaphis, 2005, p. 717-730.

<sup>515</sup> Discours préparé par Francis Cuillier (Directeur de a'urba : l'Agence d'urbanisme Bordeaux Aquitaine) pour Alain Juppé lors de l'inauguration du hangar G2, 2 février 2000. Archives Bordeaux Métropole, 1027 W 61

<sup>516</sup> « Dominique Perrault va "redessiner la silhouette" de Bordeaux. », *Le Monde.fr*, 30/07/1992.

<sup>517</sup> SABOYA, « La ville », *art. cit.*, p. 70.

<sup>518</sup> BROUSTET Bernard, *Juppé de Bordeaux : conquête et métamorphoses*, Bordeaux : Éditions Sud-Ouest, 2016, p. 80.

l'embouchure de la Garonne)<sup>519</sup>. La place de la Bourse, dégagée des parkings de voitures, est sublimée par l'œuvre de Jean-Max Llorca qui produit un effet de miroir, grâce à un fond d'eau le long des quais. L'ensemble des façades de la Garonne du XVIII<sup>e</sup> siècle est parfaitement mis en valeur par les espaces de promenades de Michel Corajoud, ce qui entraîne une revitalisation des quais, que les Bordelais s'approprient. Ces berges larges, au revêtement régulier, sont propices à la fréquentation par des engins roulants variés. Les skateurs investissent rapidement les lieux qui présentent, en plus, l'avantage d'être isolés des commerces et des habitations, ce qui limite les nuisances potentielles.

« Ce dont je suis le plus fier, c'est l'aménagement de l'espace public, cette aménité de la vie quotidienne, ce bonheur des gens d'être sur les quais rive gauche et rive droite »<sup>520</sup> affirme Alain Juppé à son départ de la municipalité en 2019.

Dans l'autre grand axe du « projet de Bordeaux », les travaux du tramway commencent au début de l'année 2000. En trois ans, la première partie du projet est bouclée : soit 44 kilomètres de rails répartis sur trois lignes pour 1,23 milliard d'euros. C'est une modification de premier plan du paysage urbain local, qui voit désormais un partage des axes de communication majeurs de l'hyper-centre bordelais. La prouesse technique d'une alimentation électrique par les rails permet de ne pas dénaturer le patrimoine bâti, séculaire, des quartiers centraux et les voies réservées limitent la densité du réseau routier, voire excluent les voitures de certains espaces. Cela favorise encore davantage la mise en valeur de la ville. Cet embellissement est complété par un programme de ravalement des façades de pierre de grande ampleur et par le réaménagement de nombreuses places centrales. Durant cette période, vingt-cinq concours sont organisés par la Communauté urbaine de Bordeaux (CUB) pour choisir les architectes qui redessinent les quartiers centraux dont la place Stalingrad, la place de la Victoire, la place de la Comédie, la place des commandos de France ou encore la place Pey-Berland. Sur cette dernière, « l'espace est ainsi rendu au piéton qui peut aussi profiter de l'ombre des marronniers de la place Jean Moulin. »<sup>521</sup> Pour offrir une cohérence au cœur de la ville, Alain Juppé demande, dès 1998, à l'urbaniste Jean-Michel Wilmotte de réaliser une charte définissant un modèle à suivre dans le choix des matériaux et des coloris à utiliser pour la réfection des

---

<sup>519</sup> RUDIGOZ-LASSERE, *Histoire de Bordeaux, op. cit.*

<sup>520</sup> Xavier Sota et Yves Harté, « En 2019, les derniers mots d'Alain Juppé à Bordeaux : "J'étais obsédé par la référence à Chaban" », *Sud-Ouest*, 04/03/2019.

<sup>521</sup> LACHAISE Bernard (dir.), *Juppé Bordeaux (1995-2009)*, Bordeaux : Éditions Confluences, 2021, p. 69.

sols. La première réalisation respectant cette charte est le réaménagement de l'iconique rue Sainte-Catherine où la chaussée centrale est en calcaire clair et les chaussées latérales en grès foncé. Entre 2000 et 2016, trente-cinq rues et places du centre historique sont réaménagées en suivant cette charte<sup>522</sup>. Le résultat permet de créer une réelle cohérence visuelle sur l'ensemble du cœur de la ville, mais le revêtement lisse devient particulièrement dangereux pour les cyclistes par temps de pluie. À l'inverse, les pratiquants de skateboard tirent un avantage important dans la modification de ce revêtement. Le centre de Bordeaux était auparavant un quartier quasiment impraticable pour les skateurs en raison des pavés. Mais le marbre régulier leur rend, dorénavant, accessible tout cet espace, qui devient un terrain de jeu idéal. Cette modification de revêtement, joint à l'exclusion des voitures, permet aux skateurs de pouvoir aisément utiliser ces nouvelles places et rues.

« C'est plus le réaménagement de la ville elle-même qui a fait qu'il y ait beaucoup plus de skateurs »<sup>523</sup>.

Après une dizaine d'années de travaux et deux milliards d'euros<sup>524</sup>, la ville est embellie. Mais Alain Juppé insiste surtout sur la vie qui s'y développe : « l'espace public doit être un lieu de rencontre »<sup>525</sup>. Le réaménagement de Bordeaux avait pour objectif que les Bordelais se réapproprient les espaces centraux. Cette revitalisation était un défi qui tenait à cœur au maire de la ville, afin que les habitants puissent y vivre-ensemble. Parmi eux, certains accueillent cette invitation avec joie, tant leur espace d'expression est restreint à l'échelle locale. Les skateurs en profitent, dès le début des travaux, en investissant les espaces publics. En un sens, la pratique du skateboard s'inscrit parfaitement dans le projet urbain de la municipalité de Juppé, car il s'agit d'une activité qui s'opère au sein de la ville et qui y insuffle de la vie. Cependant, cet usage n'a pas été appréhendée en amont par les responsables locaux, si bien qu'on voit apparaître une augmentation des conflits entre les usagers par « l'intégration de pratique de roule (vélo, skate, rollers, trottinettes). »<sup>526</sup>

---

<sup>522</sup> Bordeaux Métropole, « Bordeaux, port de la lune. Dispositifs d'actions, témoins d'une transmission transversale du patrimoine », 2021.

<sup>523</sup> SOTA et HARTE, « En 2019, les derniers mots d'Alain Juppé à Bordeaux », *art. cit.*

<sup>524</sup> Charles-Antoine Rouyer, « Projet urbain de Bordeaux : un bilan contrasté », *Le Devoir*, 26/09/2009.

<sup>525</sup> Alain Juppé répondant à Denis Debaig (président de l'ordre des architectes), 5 mars 2001. Archives Bordeaux Métropole, 1027 W 17. Cité par LACHAISE (dir.), *Juppé Bordeaux (1995-2009)*, *op. cit.*.

<sup>526</sup> GODIER Patrice *et alii*, *Bordeaux métropole : un futur sans rupture*, Marseille : Parenthèses, 2009, p. 164.

## Conclusion du troisième chapitre

Après la popularité du skateboard durant la seconde moitié des années 1980, la rampe perd en adeptes et l'industrie fait le choix d'orienter sa communication et ses produits vers une pratique plus accessible à tous à travers le monde, car elle s'opère dans la rue. Dans un premier temps, le nombre de skateurs diminue fortement, aussi bien à l'échelle mondiale que locale, ce qui entraîne un désintéressement des municipalités envers les quelques groupes qui persistent. Puis, la compétition des X Games et le jeu vidéo *Tony Hawk's Pro Skater* redynamisent le secteur en lui octroyant une visibilité sans précédent. L'industrie états-unienne est alors parfaitement organisée pour diffuser une image contrôlée du skateur moderne, c'est cet idéal-type qui est repris par les pratiquants bordelais et affirmé comme authentique, grâce au respect des codes de la décennie antérieure. En parallèle, la ville de Bordeaux connaît une restructuration urbaine de première importance, qui fait la part belle aux espaces piétons avec un sol roulant. La combinaison de ces deux facteurs permet le développement du skateboard à l'échelle locale qui devient progressivement une source de conflit.



## IV. L'augmentation des conflits d'usage liés à la pratique du skateboard (années 2000 – 2016)

« À la fin des années 1990 et au début des années 2000, le skate redevient incontournable après une quasi-disparition de 1992 à 1995. »<sup>527</sup>

Le renouveau de la pratique du skateboard autour du *street* et le remodelage du centre de la ville de Bordeaux expliquent la massification des effectifs de skateurs locaux, mais ces pratiquants, qui investissent les rues bordelaises, viennent perturber l'ordre établi à grande échelle, en raison de leur nombre important. Quel est l'ampleur de l'essor du skateboard local ? Comment cette présence importante de skateurs est-elle accueillie par les autres usagers et quelle politique, la municipalité, met en place à leur égard ? La chronologie réalisée en annexe permet de mieux concevoir cette évolution locale (cf. [Annexe 3. 4.](#)).

### A. Le dynamisme local du secteur

Les facteurs énoncés dans la partie précédente (diffusion globale de la pratique et remodelage du centre-ville bordelais) conduisent à une augmentation du nombre de pratiquants de skateboard sur l'espace urbain bordelais et renforcent le dynamisme économique du secteur. L'attractivité locale de la pratique est grandissante au cours des années 2000.

Dans le cas d'une pratique auto-organisée comme celle du skateboard, l'analyse du dynamisme du secteur est complexe à réaliser en raison du faible taux de fédéralisation, à l'inverse des sports modernes dont les effectifs sont aisément consultables. L'historien doit, alors, prendre en considération d'autres traces indirectes témoignant du succès de l'activité pour évaluer l'importance de la présence des pratiquants au sein des espaces publics concernés.

Pour ce faire, nous confrontons les données recueillies dans trois natures de sources différentes. D'abord, notre corpus de témoignages avec des pratiquants de différentes

---

<sup>527</sup> LAURENT, « Skateboard », *art. cit.*, p. 125.

génération permet de constater les périodes de popularité et de reconstituer les contours de la scène locale comme trace du dynamisme du secteur. Ensuite, il est possible d'utiliser les marqueurs économiques (magasins spécialisés, magazines, marques, etc.) et associatifs qui ont été créés localement en arguant du fait que l'offre implique, *de facto*, une demande. Enfin, les archives municipales permettent de relever les décisions prises à l'égard de ces pratiques auto-organisées. Or, une législation par les pouvoirs publics induit la présence d'une pratique ostensible aux effectifs notables.

## 1. Entretiens

À partir des entretiens réalisés avec des pratiquants de toutes les générations depuis les années 1970, il est possible de retracer la chronologie des différentes périodes de popularité du skateboard. Les témoignages s'accordent sur une faible vitalité locale au début des années 1990 (à partir de 1991-1992), comme nous avons pu le développer au cours de la partie précédente (cf. [Partie 2. III. B.](#)). Seuls quelques adeptes semblent identifiables sur des lieux marginalisés, présentés précédemment dans notre étude. À l'inverse, il ressort du bilan de ces entrevues que le tournant des années 1990-2000 marque un important changement dans les effectifs locaux, au point de devenir une pratique courante des rues bordelaises.

« L'ascension à Bordeaux a suivi la popularité du skate en fait. Ça a vraiment explosé au début des années 2000 et ça n'a fait qu'amplifier depuis. »<sup>528</sup>

« C'était un moment où le skate devenait très présent dans beaucoup de villes. »<sup>529</sup>

Les entretiens semi-directifs réalisés avec des skateurs de cette période mettent en avant le passage du nouveau millénaire comme une période charnière dans l'augmentation des effectifs de pratiquants, à l'échelle globale comme à l'échelle locale.

---

<sup>528</sup> Entretien avec Yoan Barroso, 23/10/2018.

<sup>529</sup> Entretien avec David Manaud (skateur, photographe, *team manager* DC Shoes), 02/03/2020.

## 2. Secteur économique

Les témoignages sont corroborés par l'analyse des activités économiques reliées à l'industrie du skateboard. À l'échelle de Bordeaux, on constate un développement de ce secteur marchand au tournant des années 1990 et 2000. Nous étudions ici uniquement les magasins entièrement dédiés à la seule pratique du skateboard, mais il existe également des rayons de glisse urbaine dans les autres structures commerçantes (surfshops ou équipementiers généralistes). Malheureusement, ces grandes enseignes ne conservent pas de détails de leurs ventes par rayon, ce qui rend impossible le traitement de leurs données pour notre recherche. Ici, nous faisons face à manque d'archive, car nous travaillons sur l'échelle locale et que notre objet est vendu par des petites entreprises qui ne réalisent pas ce type d'archivage. C'est là où l'historien du temps présent doit faire preuve d'adaptation pour dépister les autres traces laissées par l'histoire économique du skateboard.

D'un côté, on constate la croissance des ventes dans les magasins spécialisés. En effet, le propriétaire d'un skateshop affirme avoir une « forte augmentation des ventes de skates », qu'il estime à plus de 20 % en juin 2000 comparé à l'année précédente<sup>530</sup>. *A posteriori*, plusieurs responsables des commerces spécialisés n'ont pas souhaité divulguer leurs statistiques de vente, mais ils confirment une augmentation de leurs chiffres d'affaires au cours des années 2000. Dans ce cas précis, nous rencontrons des difficultés pour rassembler des données quantifiables car le monde du skateboard est une culture urbaine alternative, qui laisse peu de traces, et dont les membres se méfient parfois de l'interprétation des informations qu'ils pourraient divulguer. C'est pourquoi les propriétaires de skateshops locaux, qui cultivent un esprit contre-culturel, limitent leur coopération dans notre recherche.

D'un autre côté, cette demande croissante est combinée à une offre plus importante, par la création de quatre skateshops entre 1996 et 2004, nous avons réalisé une frise chronologique dédiée à ces structures commençantes pour faciliter la lecture de notre propos (cf. [Annexe 3](#)). On en conclut aisément que l'augmentation de l'offre des planches à roulette à l'échelle locale puisse correspondre à l'accroissement des clients, au début des années 2000, à Bordeaux.

Enfin, la création, et l'installation, d'entreprises travaillant dans le domaine du skateboard renforce la vitalité du secteur à l'échelle locale. En 2003, plusieurs skateurs bordelais fondent la marque Opus, qui insuffle une dynamique nouvelle, celle de

---

<sup>530</sup> *Sud-Ouest*, 8 juin 2000.

l'entreprenariat, en mobilisant les ressources humaines locales (photographes, graphistes, skateurs, vidéastes et publicitaires). C'est une sorte de tremplin pour de nombreux pratiquants qui s'initient aux métiers de l'industrie du secteur et perfectionnent, progressivement, leurs compétences. Par exemple, David Manaud débute en tant que photographe pour la marque Opus. Or, c'est aujourd'hui un acteur de premier plan de la scène locale et un professionnel reconnu au niveau national. C'est, d'ailleurs, pour cette raison qu'il est choisi par les responsables états-uniens de l'entreprise DC Shoes en tant que responsable de la « *team* » française de la marque. Le champ d'action du poste est à l'échelle nationale, mais dans les faits ce sont les pratiquants locaux qui en bénéficient le plus par le choix des membres et par les événements qui sont organisés via ce biais. « Le noyau du *team* France de DC, c'est Bordeaux. C'est une volonté parce que c'est des gars qui se bougent le cul. »<sup>531</sup>

Le dynamisme local du skateboard se confirme avec l'installation de la société Magenta qui produit des planches et des vêtements. Cette marque est fondée à Paris par deux skateurs. Cependant, l'un d'eux déménage à Bordeaux, en 2013, pour des raisons personnelles, mais aussi attiré par le dynamisme local de la pratique et par sa proximité avec la scène skate bordelaise<sup>532</sup>, notamment Léo Valls<sup>533</sup> qui est déjà l'égérie de la marque. Le succès de Magenta à l'échelle nationale et européenne rejailit sur cette même scène locale qui est davantage mise en avant à travers les vidéos de promotion : la *team* associée est composée de nombreux bordelais et leurs « plus gros projets sont autour de la ville, donc la ville est mise en valeur »<sup>534</sup>. La visibilité de Bordeaux, conférée par la marque au sein des communautés de skateurs, renforce son attractivité à partir des années 2012-2013 et participe à l'émulation qui existe à l'échelle locale dans ce secteur économique et sportif.

L'installation d'un magazine français de premier plan en 2012-2013 confirme cette dynamique. « Depuis plus de 20 ans, *SuGaR* est le magazine référence du skateboard en France »<sup>535</sup>. Les responsables du mensuel n'ont pas répondu à nos questions, malgré nos multiples tentatives. Nous n'avons donc pas de statistiques précises quant à leurs ventes. Cependant, on constate que les articles publiés font la part belle à la scène locale. La proximité

---

<sup>531</sup> Entretien avec David Manaud (skateur, photographe, *team manager* DC Shoes), 02/03/2020.

<sup>532</sup> Entretien avec les directeurs de l'entreprise Magenta, 13/09/2019.

<sup>533</sup> Léo Valls est un skateur professionnel bordelais ayant habité en Californie et inspiré de ses voyages au Japon pour développer une pratique uniquement dans l'espace public (*street*). Il est le pratiquant local le plus reconnu en *street* et il est l'ambassadeur de la marque Magenta.

<sup>534</sup> Entretien avec les directeurs de l'entreprise Magenta, 13/09/2019.

<sup>535</sup> Présentation de promotion du magazine (<https://www.aboriva.com/common/categories/65>).

avec les skateurs professionnels de la ville est antérieure au déménagement de l'entreprise en Gironde, mais son implantation y favorise les rencontres entre les éditorialistes et d'autres pratiquants bordelais. De même, l'équipe de rédaction du magazine recrute localement parmi les corps de métiers utiles à ses publications (photographes, journalistes et vidéastes<sup>536</sup>). L'implantation du plus important magazine français, à Bordeaux, renforce l'émulation locale qui existe. Puis, la scène skate locale s'enrichit à nouveau avec la création d'une autre marque produisant des planches et des vêtements sous le nom de Rave à partir de l'année 2017.

De plus, un bachelor de communication, intitulé Shifty, spécialisé dans le skateboard, ouvre ses portes en septembre 2020 au sein de l'école Sup'de com Bordeaux. À l'origine du projet, on retrouve le fondateur de l'entreprise spécialisée en assistance à la maîtrise d'ouvrage (AMO), l'entreprise Dedication, pour laquelle Léo Valls fait office d'expert<sup>537</sup>. Le but de cette formation est de développer des compétences en communication dans le milieu des sports de glisse. En instituant, par l'enseignement, une forme de communication efficace envers les adeptes du skateboard, les instigateurs entérinent une mutation des pratiques vers un système traditionnel, loin de l'esprit *DIY* des premières années.

Malgré les difficultés de collecter des données précises, nos recherches mettent en avant des traces économiques et marchandes qui prouvent que le skateboard à Bordeaux gagne en importance au cours des années 2000. Si ce poids est méconnu par la municipalité au début des années 2010, il devient, progressivement, un argument de légitimité à la fin de cette décennie.

### 3. Domaine associatif

Nous pouvons également constater l'augmentation des effectifs de skateurs à partir de l'analyse des structures associatives. En 2004 est fondée l'association Board'O, puis Octopus l'année suivante : ces deux associations sont destinées à l'enseignement du skateboard par des professionnels diplômés d'État. La création de ces organisations montre que le secteur se développe et qu'il existe une demande d'apprentissage de la pratique. Le skateboard devient populaire à l'échelle nationale et son accessibilité est facilitée par l'organisation de cours qui en accélère l'apprentissage, cela correspond également à une forme de sportivisation de la

---

<sup>536</sup> Le site internet du magazine diffuse de nombreuses vidéos.

<sup>537</sup> Léo Valls est aussi le parrain de la promotion 2020 du bachelor Shifty.

pratique dont les membres adoptent une transmission de leur savoir, calquée sur les méthodes appliquées dans les sports traditionnels. La postérité de ces deux associations, qui existent encore aujourd'hui<sup>538</sup>, montre, d'une part, qu'elles répondaient à un véritable besoin existant au début des années 2000, et, d'autre part, cela explique également l'augmentation des effectifs de pratiquants à l'échelle locale, qui sont formés chaque année par ces entités. Nos entretiens avec les responsables associatifs confirment la vitalité de ces structures depuis leur création<sup>539</sup>. Or, elles sont toutes les deux liées aux propriétaires de magasins spécialisés (le président pour l'une et le secrétaire pour l'autre<sup>540</sup>). Cette interdépendance montre que l'augmentation des effectifs de pratiquants est stimulée par le réseau dense de l'industrie locale. On retrouve souvent les mêmes acteurs de la scène skate bordelaise aux postes de direction des skateshops et des associations d'enseignement ou d'organisation de compétitions. Ces données nous permettent de constater le dynamisme du secteur du skate à Bordeaux au début des années 2000, comparé à la décennie précédente.

Une autre association voit le jour en 2010 au sein de l'organisation Darwin<sup>541</sup>. Cet éco-lieu regroupe diverses activités alternatives sur le site d'une ancienne caserne militaire. Parmi celles-ci, l'association Le Hangar propose la construction participative d'un skatepark couvert dans un entrepôt désaffecté. Cette mission tient une place importante dans le projet par la dimension du hangar et par les nombreux skateurs qui viennent aider bénévolement à sa réalisation. C'est par le monde associatif que cette initiative voit le jour, ce qui illustre le dynamisme du secteur du skateboard à l'échelle locale. D'autant que le paysage des structures associatives de skateboard s'enrichit de trois entités entre 2013 et 2021<sup>542</sup>.

#### 4. Espaces dédiés

L'emprise spatiale d'une pratique auto-organisée permet, également, d'analyser la vitalité du domaine à l'échelle locale. Les traces de ces utilisations temporaires sont rares, hormis par les témoignages qui expriment des souvenirs de pratiques et d'habitudes sans fournir

---

<sup>538</sup> Octopus est devenue La plateforme des moniteurs en 2016.

<sup>539</sup> Entretien avec Florent Hecquard, 09/01/2019 ; Contact par écrit avec Julien Chauvineau, 25/02/2020

<sup>540</sup> Le propriétaire de Transfert Skateshop est le président de Octopus/La plateforme des moniteurs et le propriétaire de Riot Skateshop est le secrétaire de Board'O.

<sup>541</sup> Darwin est un éco-lieu défini comme « alternatif » par ses créateurs : à la fois pépinière d'entreprises, magasin bio et restaurant.

<sup>542</sup> Move and Skate ; Bordeaux Skate Culture ; Ollie'school.

de preuves quantifiables. En revanche, les infrastructures proposées par les clubs ou les municipalités sont des marqueurs utiles au chercheur, car elles témoignent de la présence de pratiquants auxquels les institutions tentent de proposer des lieux. Ces constructions ne permettent pas de quantifier des effectifs, mais elles supposent un dynamisme notoire. De plus, ces aménagements sont bien détaillés au sein des cartons d'archives de Bordeaux Métropole. Ces données nous permettent d'affiner notre connaissance du sujet et d'estimer le degré d'investissement réalisé par l'équipe municipale.

Les glisses urbaines (roller, skateboard et BMX) bénéficient d'un lieu aménagé par la municipalité à partir de 1998 : huit modules sont installés en libre accès sur les quais de Garonne devant le croiseur Colbert, comme nous l'avons abordé dans une partie précédente (cf. [Partie 2. III. B.](#))<sup>543</sup>. Bien que modeste, cet espace illustre déjà une montée de la popularité des pratiques auto-organisées de glisse. Le dynamisme du secteur est confirmé quelques années plus tard lors du réaménagement complet des quais de la rive gauche bordelaise. Le projet consacre l'importance nouvelle des glisses urbaines dans l'espace bordelais, comme en témoigne la création, en 2006, d'une aire dédiée de plus de 2 350 m<sup>2</sup> avec une rampe, un bowl et une variété de modules supplémentaires<sup>544</sup>. L'intégration de ce skatepark dans le remodelage global de la ville montre, d'une part, la vitalité locale des pratiques de glisses urbaines et, d'autre part, la volonté politique de faire vivre des lieux qui étaient délaissés par les habitants auparavant. Les quais de la ville de Bordeaux étaient alors composés d'anciens hangars en majorité désaffectés et de parkings automobiles. Le projet de Michel Corajoud, détaillé dans une précédente partie (cf. [Partie 2. III. C.](#)), est retenu par la municipalité pour inviter à réinvestir ces lieux avec la création d'une longue promenade piétonne agrémentée de pelouses. Le développement local et national des glisses urbaines conduit l'équipe d'Alain Juppé à intégrer un skatepark sur les quais bordelais, tout comme de nombreuses autres mairies en construisent à la même période.

« Entre 1995 et 2005, on va observer une très forte augmentation, par les municipalités, de création de Skateparks en France comme une réponse à la pression exercée sur l'espace urbain par les skateurs. »<sup>545</sup>

---

<sup>543</sup> Archives de Bordeaux Métropole, Dossiers de construction et de gros travaux sur des équipements sportifs de plein air, 1173 W 111.

<sup>544</sup> Archives de Bordeaux Métropole, Dossiers de la chargée de mission auprès de la directrice générale de la vie sociale et de la citoyenneté, concernant des actions sportives, 1214 W 5.

<sup>545</sup> LEPILLE, « Analyse sociogéographique des données institutionnelles sur le skateboard : « une approche « par le haut » », *doc. cit.*, p. 41.

Le skatepark des Chartrons montre un certain dynamisme des glisses urbaines à l'échelle locale et surtout une prise en considération par la mairie des attentes à ce sujet de la part des jeunes pratiquants. Pour autant, cette structure est pensée pour *les* glisses urbaines (rollers et skates) sans qu'une distinction soit faite, ce qui montre une limite dans la connaissance du milieu et dans le degré d'implication des aménageurs envers ces pratiques. D'autre part, ces équipements sont nombreux à sortir de terre au cours des années 2000 à l'échelle nationale, donc il ne s'agit pas d'une innovation bordelaise.

En 2010, c'est une initiative privée de construction d'un skatepark qui permet de mettre en lumière la vitalité de la scène skate locale à travers le développement de l'éco-lieu Darwin. L'espace couvert est entièrement réalisé par l'association Le Hangar selon la logique du *DIY* grâce aux compétences spécialisées de fervents pratiquants réputés de la ville<sup>546</sup>. La réalisation d'un tel projet dans l'ancienne caserne militaire Niel repose sur un soutien ponctuel de la mairie qui débourse 150 000 euros pour la mise aux normes de sécurité de la structure, en mars 2013<sup>547</sup>. Surtout, ce chantier met en avant l'organisation réticulaire efficace entre différents acteurs du skate à l'échelle locale, qui participent bénévolement aux travaux. Ainsi, la vitalité de la scène skate locale permet d'offrir, à la communauté de pratiquants, un espace couvert entièrement pensé et réalisé par des spécialistes, répondant aux attentes des adeptes.

Le succès rencontré par la structure est indéniable avec plus de 3 500 adhérents dès 2015<sup>548</sup>. Ceci s'explique, d'une part, par le fait que le lieu soit couvert dans une ville où les jours de pluie sont nombreux<sup>549</sup> et, d'autre part, en raison d'une fréquentation importante du skatepark des Chartrons. La présence d'un second espace dédié à la pratique permet ainsi de désengorger le *park* municipal signe d'une augmentation importante des effectifs de skateurs à Bordeaux.

D'ailleurs, la présence du skatepark participe grandement à la réussite de l'éco-lieu de Darwin. Le quartier était désaffecté depuis de nombreuses années, mais l'installation de cet espace alternatif attire des populations vers ces quais de la rive droite de la ville et amorce la gentrification de tout le quartier. Depuis, les promoteurs immobiliers multiplient les

---

<sup>546</sup> En premier lieu Sébastien Daurel qui fut un skateur référence de rampe dans la seconde moitié des années 1990 en faisant notamment partie de l'équipe européenne de la Bones Brigade (équipe de Tony Hawk).

<sup>547</sup> Extrait du registre des délibérations du conseil municipal, délibération D-2013/159, 25 mars 2013.

<sup>548</sup> Yannick Delneste, « Bordeaux : les skateurs contre-attaquent », *Sud-Ouest*, 17 novembre 2016. ; Stéphanie Pichon, « La face squattée de Darwin », *Rue89Bordeaux*, 12 mars 2015.

<sup>549</sup> 123 jours de pluie en moyenne par an, selon la fiche climatologique de Météo France sur la période 1991-2020 (<https://donneespubliques.meteofrance.fr/>).



constructions voisines. Un universitaire états-unien identifie ce type de processus à l'installation de « classes créatives »<sup>550</sup> dans le quartier. Richard Florida travaille sur l'aménagement urbain et ses incidences économiques. Il est à l'origine d'une théorie sur ces « classes créatives » qu'il définit autour des « travailleurs créatifs, scientifiques, ingénieurs, chercheurs, romanciers, artistes, acteurs, designers, penseurs de la société contemporaine »<sup>551</sup>. Ces travaux sont vivement critiqués en raison de la catégorisation parfois hasardeuse des groupes qu'il considère comme créatifs, notamment lorsqu'il identifie les « gays » ou « bobos ». Jean-Pierre Augustin regrette, par exemple qu'il s'agisse d'un « sous habillage pseudo-scientifique [...] surtout destinée à vendre, à partir d'un ensemble “clés en main”, des préconisations de marketing urbain »<sup>552</sup>. Ceci étant, l'affluence de populations alternatives (ou se définissant comme telles) conduit à une forme de gentrification, dans un second temps, grâce à l'attractivité de ces lieux. On constate cela à Darwin où le skatepark a attiré, assez tôt, des populations de skateurs, puis les « hipsters » ont suivi pour profiter de l'offre alternative et écologique de la brasserie et des événements organisés. Ce succès a incité les promoteurs à investir dans le quartier, au point de menacer l'existence de l'éco-lieu<sup>553</sup>.

## 5. Manifestations publiques

On peut également prendre en compte l'organisation de manifestations temporaires pour constater la popularité du skateboard à l'échelle locale. Malheureusement, seuls les événements organisés après validation par la Commission communale des manifestations publiques sont référencés dans les archives municipales. Or, on constate que certains événements mentionnés dans nos entretiens ne figurent pas dans les archives de la ville. Si ces dernières connaissent des limites, elles permettent malgré tout de mettre en lumière une augmentation importante des manifestations autour du skateboard au début des années 2000. En effet, on ne recense aucun événement de promotion du skateboard de 1998 à 2002 contre 17 manifestations de 2003 à

---

<sup>550</sup> FLORIDA Richard L., *The Rise of the Creative Class : And How It's Transforming Work, Leisure, Community and Everyday Life*, New York : Basic Books, 2002, 434 p.

<sup>551</sup> JOURDAN Silvère, « Richard Florida, Cities and the creative class : (2005), New York-London, Routledge, 198 p. », *Méditerranée*, n° 111, 2008, p. 138-139.

<sup>552</sup> AUGUSTIN Jean-Pierre, « La “classe créative” peut-elle être un élément du développement des villes ? », in TREMBLAY Diane-Gabrielle et TREMBLAY Rémy (dir.), *La classe créative selon Richard Florida : Un paradigme urbain plausible ?*, Rennes : Presses universitaires de Rennes, 2016, p. 204-216.

<sup>553</sup> Jean Cittone, « Bordeaux : l'écosystème Darwin sur la rive droite pourrait-il disparaître ? », *Le Figaro*, 08/06/2023.

2008 (cf. Figure 18, ci-après). Ces données sont tirées du même fond d'archives<sup>554</sup>, la méthode de recensement est donc unique ce qui permet d'en comparer les années. Ainsi, la nette augmentation d'évènements promouvant le skateboard renforce notre démonstration d'un accroissement des effectifs de pratiquants au début des années 2000.

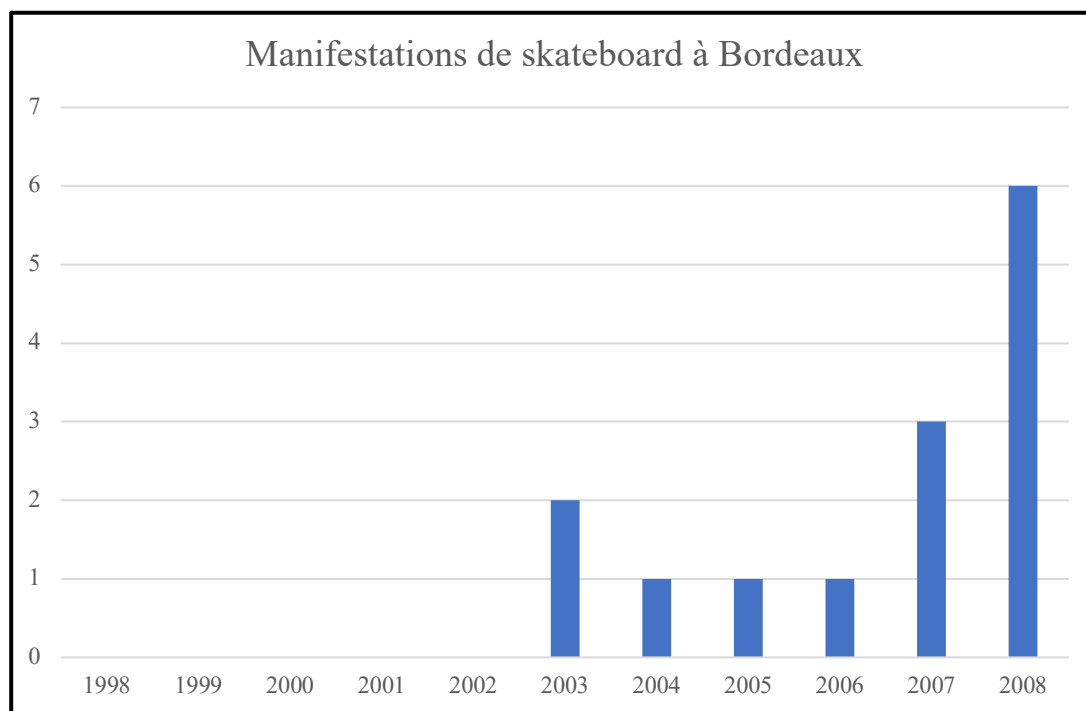


Figure 18. Nombre d'évènement de skateboard dans l'espace public bordelais entre 1998 et 2008 validés par la Commission communale des manifestations publique.

En 2012, un évènement majeur, qui illustre la vitalité de la pratique du skateboard à l'échelle locale, se déroule à Bordeaux. Dans le cadre de la « Semaine digitale »<sup>555</sup>, l'adjointe au maire en charge des sports, Arielle Piazza, demande l'organisation d'un évènement autour du skateboard. Dans un thème pourtant non directement relié à la glisse, l'élue aux sports souhaite mettre en lumière une pratique, qui devient omniprésente dans la ville. « Bordeaux Cité Skate » est un réel coup de projecteur décidé par la municipalité et mis en place par une agence de communication extérieure au monde du skateboard. Plusieurs étapes composent cet évènement. En amont, des entretiens sont réalisés avec des skateurs de plusieurs générations depuis les années 1970, afin de retracer différentes périodes de l'histoire de la pratique locale.

<sup>554</sup> Dossiers de manifestations temporaires ponctuelles et régulières validées en Commission communale des manifestations publique (1998-2008). Archives de Bordeaux Métropole, 1183 W 1 à 208.

<sup>555</sup> Du 23 mars au 1<sup>er</sup> avril 2012.

La mise en ligne de ces entrevues permet d'affirmer l'existence d'une scène locale ancienne<sup>556</sup>. Puis, la préparation des modules nécessaires aux démonstrations illustre les réseaux qui lient les acteurs locaux de l'époque, en mobilisant les différentes associations<sup>557</sup>. Enfin, durant la semaine, trois lieux de pratique sont proposés pour mettre en valeur le skateboard : le skatepark des Chartrons, le parvis des frères Pouyanne et la place Pey-Berland. Cette dernière est un centre névralgique de la ville par sa situation géographique, mais aussi symbolique. C'est sur la place Pey-Berland que sont installés la cathédrale Saint-André et l'hôtel de ville. Or, il est interdit d'y skater. La mise en place d'une importante rampe, devant les portes du palais Rohan<sup>558</sup>, permet de souligner un paradoxe surprenant : une municipalité qui met en lumière le skateboard sur un espace dont il est exclu par arrêté municipal depuis le 7 janvier 2004<sup>559</sup>. Le phénomène est moins surprenant si on considère que l'équipe d'Alain Juppé utilise activement l'image de la pratique pour valoriser la ville. La municipalité choisit, d'ailleurs, une photographie de skateboard comme couverture de son magazine local pour présenter la « Semaine digitale »<sup>560</sup> parmi les 111 événements prévus (cf. Figure 19, ci-après). L'adjointe en charge des sports avance que « ce projet n'aurait jamais pu exister sans les réseaux. Une masse éparse de pratiquants a commencé à créer un groupe avec une conscience, une solidarité, un moyen, des outils en ligne qui les ont fait se rencontrer »<sup>561</sup>. L'élue met en avant l'organisation de la scène skate locale comme vectrice du développement de la pratique à Bordeaux. Cet événement, pourtant organisé pour valoriser le domaine digital, met en valeur la pratique du skateboard et sa scène locale. Cela illustre l'importance prise par cette pratique à Bordeaux au cours des années 2000-2010.

---

<sup>556</sup> Page Facebook « Bordeaux Cité Skate » et site internet [bordeauxciteskate.com](http://bordeauxciteskate.com) (inactif).

<sup>557</sup> Notamment l'association Le Hangar de Darwin et l'association Board'O.

<sup>558</sup> Le palais Rohan est le siège de l'Hôtel de ville depuis 1835.

<sup>559</sup> Arrêté municipal 2004/00080, 7 janvier 2004.

<sup>560</sup> *Bordeaux Magazine*, n°392, mars 2012.

<sup>561</sup> Intervention de Arielle Piazza, adjointe en charge des sports, Procès-verbal du conseil municipal, 2 avril 2012. Archives Bordeaux Métropole, D-2012/148



Figure 19. Couverture de Bordeaux Magazine, n°392, mars 2012.

Après le remodelage du centre, la ville de Bordeaux devient un terrain de jeu régulièrement pratiqué par de nombreux skateurs. La confrontation des sources municipales, économiques et orales permet l'administration de la preuve<sup>562</sup> de cette évolution, sans pouvoir quantifier précisément les effectifs, en raison de la faiblesse de la structuration fédérale de la pratique. Malgré cela, nous pouvons affirmer que les années 2000 correspondent à un essor important de la pratique du skateboard à Bordeaux, suivant l'évolution à l'échelle nationale et mondiale.

---

<sup>562</sup> ANHEIM Étienne, *Le travail de l'histoire*, Paris : Éditions de la Sorbonne, 2018, 254 p.

## B. L'émergence de conflits d'usage

À la suite des travaux de rénovation du centre, présentés précédemment (cf. [Partie 2. III. C.](#)), les conflits d'usage sur ces espaces augmentent en raison de « l'intégration de pratique de roue (vélo, skate, rollers, trottinettes). »<sup>563</sup>

On peut constater et caractériser le dynamisme local du monde du skateboard en étudiant la vitalité du marché économique, en analysant les témoignages et en compatibilisant l'organisation d'événements majeurs qui offrent de la visibilité à une pratique auto-organisée et peu fédéralisée. Les estimations des effectifs sont toujours à prendre avec beaucoup de précautions. Cependant, ces données sont communiquées auprès ou par la municipalité si bien qu'ils influencent la représentation qui existe autour du skateboard à une période donnée. En 2012, un reportage de France 3 Aquitaine avance le nombre de dix mille skateurs locaux avec une croissance annuelle de 15 %<sup>564</sup>. En prenant en considération la population de Bordeaux, qui compte 245 000 habitants en 2012<sup>565</sup>, cette estimation tend à montrer que plus de 4 % des habitants de la ville pratiquent le skate. Les journalistes ne révèlent pas la méthode utilisée pour fournir cette estimation, et il n'est guère possible de la valider scientifiquement. Cependant, il est probable que l'émission donne un ordre de grandeur du ressenti éprouvé par les journalistes locaux concernant les effectifs de pratiquants.

En absence de données fédérales représentatives du volume de la communauté de skateurs, il est impossible d'attester un nombre de pratiquants de skateboard, d'autant plus que les magasins spécialisés existants sur la période ne souhaitent pas, ou ne peuvent pas, communiquer les données marchandes, qui permettraient de réaliser des études quantitatives en fonctions de leurs ventes de matériels. Le souhait d'évoluer hors du cadre conventionnel complique la tâche de l'historien, car les traces fiables sont rares. Nous avons déjà pu constater, par d'autres moyens, que le skateboard connaît un développement important durant les années 2000, à l'échelle de la ville de Bordeaux.

L'augmentation des effectifs de skateurs est un fait, malgré la difficulté à apprécier plus précisément le phénomène. On peut également constater cette croissance par l'essor de

---

<sup>563</sup> GODIER *et alii*, *Bordeaux métropole*, *op. cit.*, p. 164.

<sup>564</sup> France 3 Aquitaine Bordeaux, 23 mars 2012, Archives de l'INA.

<sup>565</sup> Source INSEE.

protestations émanant de riverains, qui se plaignent désormais des nuisances sonores engendrées par la pratique de skateboard dans la rue. On constate également que le skate prend de l'ampleur dans les échanges des conseils municipaux.

Les aménagements de la ville de Bordeaux dédiés au skate répondent à une demande croissante dans le domaine, mais ils mettent aussi en lumière deux limites fondamentales. D'abord, la saturation du skatepark, qui, dès la seconde année, est « victime de son succès »<sup>566</sup>, amène des pratiquants à chercher des lieux moins fréquentés. Seconde limite : l'offre de structure ne correspond pas aux attentes d'une branche du monde du skate. Une grande partie des adeptes de cette activité auto-organisée pratiquent le skateboard à la recherche d'un sentiment de liberté en utilisant les rues comme terrain de jeu, comme nous avons pu le préciser dans notre la première partie de notre thèse en présentant les différentes manières de pratiquer le skateboard (cf. [Partie 1. III. C.](#)). Le service municipal des sports et les élus pensent pouvoir contrôler l'effervescence de la communauté skate en proposant un espace dédié, mais cela montre une méconnaissance de l'essence de la pratique, dont une partie se déroule hors des structures municipales.

Les conflits d'usages passés laissent peu de traces pour l'historien, hormis à travers les témoignages récoltés, car même les plaintes reçues par la police municipale ou les élus ne sont pas communiquées. On peut, malgré tout, trouver des preuves en épluchant les comptes rendus des conseils de quartiers, les procès-verbaux des conseils municipaux et les articles de la presse locale. Dans le premier cas, la communication des réunions de riverains est limitée par la loi sur les données personnelles obligeant à respecter 25 années avant la communicabilité. Mais les inventaires soulèvent, parfois, la mention de plaintes à l'encontre du skateboard<sup>567</sup> et les archivistes, ayant consulté le contenu, affirment également la présence de prises de parole de riverains mécontents.

En revanche les articles locaux et les comptes rendus des conseils municipaux permettent de relever deux natures de conflits causés par la pratique du skateboard dans l'espace public. La présence des skateurs sur des lieux partagés conduit à des conflits d'usage, connus par les plaintes des autres usagers, et leur utilisation détournée des mobiliers urbains dégrade les équipements municipaux et/ou privés.

---

<sup>566</sup> *Sud-Ouest*, « Ça roule pour le skate-parc », 3 décembre 2008.

<sup>567</sup> Conseil de quartier Nansouty / Saint Genès, 29 mars 2005. Archives Bordeaux Métropole, 1195 W 14.

## 1. Conflits d'usage avec les autres usagers

La consultation des archives de la presse locale permet de constater sporadiquement des tensions présentes au sein des espaces publics.

Ici, le récit d'un fait divers, qui s'est déroulé en octobre 2003, dresse le tableau de ce qui se joue sur une place centrale de la ville : le « climat sur cette place [Saint-Projet] qui pourrait être conviviale a suscité la création l'an dernier d'un collectif de commerçants et de riverains qui réclament des pouvoirs publics une présence policière accrue pour d'une part empêcher les skateurs de prendre la place comme terrain d'acrobatie et d'autre part mettre fin aux beuveries et trafics de drogue qui s'effectuent parfois au vu des passants »<sup>568</sup>. Bien que le sujet de l'article ne soit pas focalisé sur le conflit d'usage entre pratiquants de skateboard et habitants du quartier, il permet de mettre en lumière une tension existant entre ces groupes d'usagers qui partagent la place. Les riverains s'organisent même pour tenter de limiter la présence des skateurs. La suite de l'article intéresse également notre recherche, car elle dévoile la pensée du journaliste et/ou des riverains quant aux représentations associées à la communauté des skateurs. Un habitant se plaint du comportement des pratiquants :

« "Il faut qu'ils comprennent qu'ils doivent aussi respecter la rue". Bref, Saint-Projet se retrouve pris entre les skates et les SDF, entre l'incivilité et l'insécurité »<sup>569</sup>.

Par ces propos, les pratiquants sont directement associés aux notions d'incivilité et d'insécurité et assimilés à des groupes « marginaux » (dans le texte de l'article), ce que nous avons pu démontrer auparavant dans notre thèse (cf. [Partie 2. II. D. 2.](#)). Pourtant bien différente de celle des sans-abris, leur utilisation de l'espace public est jugée dérangeante par les riverains. Cette défiance est due aux déplacements des skateurs qui investissent l'espace à partager, mais on devine également les préjugés que les autres utilisateurs de la place ont à propos de la communauté skate. En percevant les skateurs comme des intrus et comme les auteurs d'incivilités, les riverains ne peuvent accepter leur détournement de la fonction première de la

---

<sup>568</sup> Benoît Lasserre et Julien Rousset, « Le ras-le-bol du quartier », *Sud-Ouest*, 4 octobre 2003.

<sup>569</sup> *Ibid.*

rue et/ou de la place. Cet état de fait légitime, aux yeux des habitants, la condamnation de la présence des adeptes du skateboard et ainsi ils tentent de les exclure du lieu.

L'exemple cité prouve que des conflits d'usage existent sur les espaces pratiqués régulièrement par des skateurs. Le phénomène ne débute pas au cours des années 2000, car on retrouve des plaintes similaires dès les années 1977-1978. Ceci étant, l'augmentation importante du nombre de pratiquants, démontrée au cours de la partie précédente, induit *de facto* un accroissement des zones de rencontres avec les autres utilisateurs et donc des conflits potentiels. Les skateurs étant plus nombreux, ils s'approprient davantage d'espaces dans la ville. Les autres usagers subissent donc le bruit qu'ils produisent et ils sont repoussés des lieux utilisés par les pratiquants. On ne peut pas retrouver de traces de toutes ces situations conflictuelles, de même que la cohabitation pacifiée entre les usagers est invisible à travers les sources. Mais on peut en déduire que la combinaison entre l'essor mondial de la pratique et le réaménagement du centre-ville amène à une multiplication des tensions entre les skateurs de la ville et les autres usagers de l'espace public.

## 2. La question de la dégradation du mobilier public

À l'inverse des réunions de quartiers, les discussions au sein du conseil municipal sont intégralement retranscrites et communicables sans délai. Elles permettent de relever les questions qui préoccupent les élus. Le cas de la pratique du skateboard dans les espaces publics est discuté à plusieurs occasions par les membres de l'institution municipale bordelaise : lors d'une demande de subvention par une association, de la construction d'un site spécifique, d'un évènement majeur ou encore d'un projet d'urbanisme. Par ce biais, on peut confirmer les conflits d'usage qui émergent sur certains lieux de la ville :

« Je rappelle quand même que les espaces piétonniers sont destinés à priorité aux piétons, comme leur nom l'indique »<sup>570</sup>.

Au cours de cette intervention, le maire de la ville pointe directement du doigt les skateurs qui pratiquent sur les espaces publics et entrent en conflit avec les autres usages de ces

---

<sup>570</sup> Intervention de Alain Juppé concernant la pratique du skateboard, Procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal, 26 janvier 2004. Archives Bordeaux Métropole, 1432 W 114.



lieux, comme présenté précédemment. Mais durant la première décennie des années 2000, la question qui préoccupe prioritairement les membres de l'équipe municipale est la dégradation des mobiliers publics, récemment installés. Le détournement de ces objets, utilisés comme support pour figures par les pratiquants de skate, provoque le mécontentement de la municipalité, qui y voit un risque de détérioration :

« Alain Juppé s'est enfin à nouveau insurgé contre l'incivisme des Bordelais à l'égard du tramway et du mobilier urbain. Dernier exemple en date, samedi, où il a surpris deux jeunes skaters qui pensaient utiliser le banc de la station Pey-Berland comme piste d'acrobatie »<sup>571</sup>.

Les efforts financiers et humains fournis pour la rénovation du centre de la ville légitiment la volonté des élus de préserver ces nouveaux espaces, afin de les faire perdurer pour le bien-être de l'ensemble des Bordelais. L'offre d'espaces piétons larges, et au sol roulant, attire les skateurs qui investissent ces places avant même leurs inaugurations officielles. C'est le cas pour la place Pey-Berland, dès le mois de décembre 2003, qui n'est inaugurée que le mois suivant :

« À peine posés, les magnifiques bancs de la place Pey-Berland ont été pris d'assaut et, bien entendu, endommagés par une douzaine de skateurs qui, dans leur petit esprit farci d'égoïsme, ont pensé que ce mobilier urbain n'avait été conçu, fabriqué et installé que pour leur permettre de se livrer à leurs acrobaties sur planches à roulettes, et n'ont pas imaginé une seule seconde que c'était d'abord pour embellir la ville et, accessoirement, pour permettre à des gens de s'asseoir, et pas seulement les amoureux qui se bécotent. »<sup>572</sup>

Là encore, le vocabulaire employé par le journaliste pour qualifier les pratiquants de skate expose explicitement l'image que peut avoir une partie de la population bordelaise vis-à-vis de ces groupes. Or, on constate, *a posteriori*, que les bancs mentionnés comme « endommagés » sont toujours présents vingt ans après. Des marques d'usures sont évidemment repérables et aisément identifiables aux passages des axes métalliques des skateboards, mais

---

<sup>571</sup> Benoît Lasserre, « Chirac invité à l'inauguration », *Sud-Ouest*, 25 novembre 2003.

<sup>572</sup> Benoît Lasserre, « Quand skateurs rime avec prédateurs », *Sud-Ouest*, 24 décembre 2003.

leur fonction première d'assise n'est pas remise en cause. Pour preuve, la directrice du pôle territorial pour les questions de la voirie à la mairie de Bordeaux, Claire Bédora, ne constate aucun retour des agents municipaux quant à la détérioration de ces bancs<sup>573</sup>. La dégradation est réelle, mais la levée de boucliers à l'encontre des skateurs semble davantage motivée par la crainte d'une détérioration importante à venir et par l'image associée aux pratiquants.

Les archives de presse, de l'INA et du conseil municipal montrent que des conflits d'usage existent entre skateurs et autres usagers sur les espaces du centre-ville de Bordeaux à la suite de la rénovation de ces lieux. Dans la littérature scientifique on relève des conflits similaires à Rouen,<sup>574</sup> Tours<sup>575</sup>, Montpellier<sup>576</sup>, Philadelphie<sup>577</sup>, Londres<sup>578</sup>, Tokyo<sup>579</sup> et bien d'autres métropoles. L'explosion de l'économie du secteur et des effectifs de pratiquants dans les espaces urbains occidentaux entraînent la multiplication des conflits d'usage sur ces lieux à l'échelle mondiale.

### *C. La réponse coercitive de la mairie*

Face à ces conflits d'usage, qui augmentent avec le nombre de pratiquants de skateboard dans le centre de la ville, la municipalité de Bordeaux prend des mesures coercitives comparables à celles que l'on constate à l'échelle mondiale dans les métropoles occidentales. Dans le but de décourager les skateurs de s'approprier un espace, les responsables politiques des villes mettent en place un ensemble de dispositifs. La première mesure consiste à rendre l'utilisation illégale devant la loi. Ceci s'accompagne ensuite de l'installation d'équipements censés empêcher le détournement du mobilier urbain : les « anti-skates » sont conçus selon des formes variées en fonction l'espace concerné. Enfin, le dernier recours semble être l'application

---

<sup>573</sup> Entretien avec Claire Bédora, 25/04/2018.

<sup>574</sup> MACHEMEHL *et alii*, « The history of skateboarding in Rouen from the 1970s to today », *art. cit.*

<sup>575</sup> DUMONT Marc, « Le skateboard, de places en places : l'institutionnalisation locale d'une pratique informelle en milieu urbain », in JARVIN Magdalena et HOSSARD Nicolas (dir.), *C'est ma ville! de l'appropriation et du détournement de l'espace public*, Paris : L'Harmattan, 2005, p. 199-212.

<sup>576</sup> LAURENT, *Le skateboard à Montpellier*, *op. cit.*

<sup>577</sup> HOWELL Ocean, « The "Creative Class" and the Gentrifying City », *Journal of Architectural Education*, vol. 59, n° 2, 2005, p. 32-42.

<sup>578</sup> BORDEN, *Skateboarding and the city*, *op. cit.*

<sup>579</sup> GLAUSER, *Tokyo-skate*, *op. cit.*

par la police municipale et/ou nationale de l'arrêté précédemment instauré par la rédaction de contraventions à l'encontre de ceux qui continuent à utiliser le lieu public comme terrain de jeu.

« En général, à partir du milieu des années 1990, le skateboard a été de plus en plus contrôlé par des conventions et des lois locales et, en 2011, il était considéré par le ministère américain de la Justice comme l'un des "problèmes" des "jeunes en désordre" dans les lieux publics, en particulier lorsqu'il était pratiqué de manière "imprudente". »<sup>580</sup>

Durant un temps, les municipalités justifient leur volonté de restriction de la pratique pour le bien-être des skateurs face au danger des blessures. En réalité, les accidents graves sont rares et les blessures sont légères.

« La Commission américaine de sécurité des produits de consommation a également indiqué que seulement 0,77 % des skateurs subissent des blessures graves chaque année, ce qui représente la moitié du taux pour le baseball, le basketball et le football, les skateurs âgés de plus de dix-huit ans étant les plus à risque. La Fondation Tony Hawk a rapporté en 2016 un taux total de blessures de seulement 20 pour 1 000 skateurs, bien moins que les 224 pour 1 000 joueurs de baseball. »<sup>581</sup>

On en conclut aisément que l'interdiction du skateboard dans l'espace public tient davantage aux conflits d'usage qui en découlent.

## 1. Arrêtés municipaux d'interdiction

Dès le milieu des années 1960, des municipalités se dotent d'une assise législative en interdisant la pratique du skateboard sur l'espace public, pour limiter la présence des skateurs. De telles mesures sont prises à l'échelle mondiale au moment des vagues de popularité du

---

<sup>580</sup> BORDEN, *Skateboarding and the city*, op. cit., p. 234.

<sup>581</sup> *Ibid.*, p. 230.

skate : milieu des années 1960, fin des années 1970, milieu des années 1980 et fin des années 1990.

« À la fin des années 1980, les *street-skaters* [...] devaient régulièrement faire face à la police, car de nombreuses villes californiennes – dont San Diego, Sacramento, San Francisco et Santa Cruz – avaient instauré des couvre-feux ou interdit la pratique du skateboard dans les lieux publics. Tout au long des années 1980 et 1990, des lois similaires ont été adoptées partout, de Chicago, Denver et Fort Worth à New York, Portland et Savannah. [...] Ce modèle général de législation et de comportement anti-skate s’est répété dans le monde entier, y compris en Australie, au Brésil, au Canada, au Mexique, aux Pays-Bas, en Nouvelle-Zélande et en Suède. »<sup>582</sup>

Iain Borden ne cite pas l’Hexagone, mais on y retrouve également des textes de lois excluant la pratique du skate des lieux publics sur ces périodes. Le développement global de la pratique conduit les responsables municipaux à l’interdire, par méfiance envers les skateurs qui peuvent se blesser, blesser les autres usagers et dégrader le mobilier.

Le constat est semblable pour la ville de Bordeaux où le maire rédige progressivement des arrêtés municipaux d’interdiction (cf. Figure 20, ci-après). L’année 2004 peut sembler charnière avec l’instauration de sept nouveaux espaces publics interdits à la pratique. Cela, correspond à la rénovation récente des lieux concernés. C’est à la suite des travaux que ces places deviennent des terrains de jeu idéaux et que la mairie souhaite les protéger. L’augmentation des arrêtés d’interdiction permet donc de confirmer la croissance des conflits d’usage sur les espaces cités.

---

<sup>582</sup> *Ibid.*, p. 230-231.

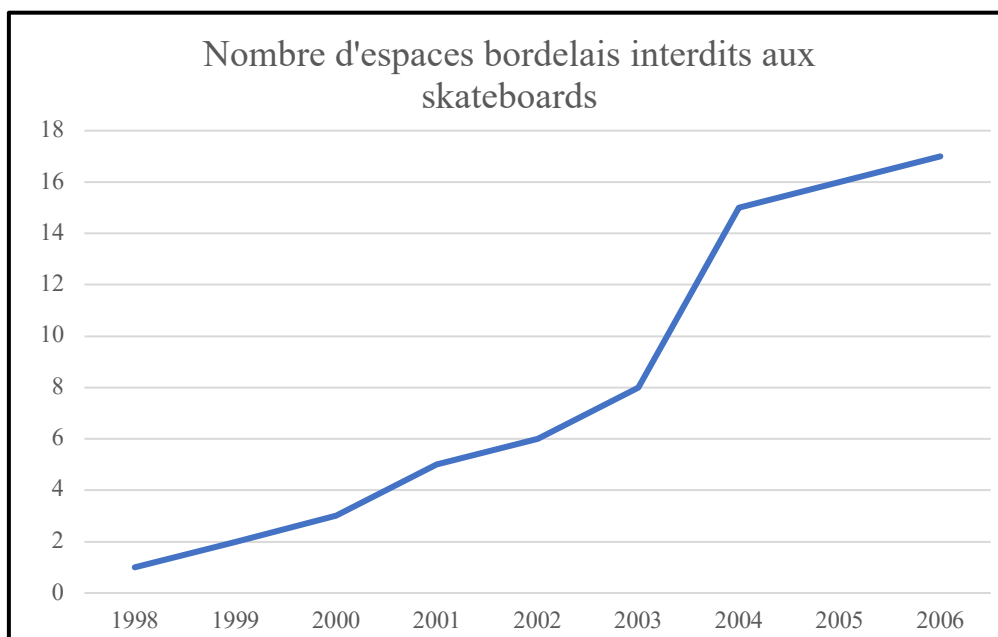


Figure 20. Graphique représentant le nombre de lieux interdits aux skateboards à Bordeaux par arrêté municipal entre 1998 et 2006.

« Un nouvel arrêté vise à interdire le skate sur [les] espaces urbains reconvertis en voies piétonnes ou à circulation dite douce. Livrés au public au cours des derniers mois, ils ont aussitôt été investis par les skateurs. Et la cohabitation des deux ne se fait pas toujours dans l'harmonie. C'est en tout cas l'avis de la mairie, qui estime que les skateurs dégradent le mobilier urbain et font courir un risque aux passants. »<sup>583</sup>

Les termes des arrêtés municipaux sont explicites : « considérant les risques de dégradations des mobiliers urbains de cet espace récemment aménagé et les nuisances qu'entraîne la pratique du "skate-board" aux riverains et usagers. »<sup>584</sup> Il s'agit ainsi de prévenir d'une détérioration possible face aux « risques » que représentent les skateboards. C'est donc bien une décision prise par précaution, davantage que par constat d'une dégradation. La méfiance envers les skateurs se confirme par l'évocation de « nuisances ». En effet, ce jugement pourrait, également, être imputés aux rollers, mais ces derniers ne sont pas interdits, ce qui prouve que les élus possèdent des préjugés négatifs envers les skateurs. On relève un échange probant lors d'un conseil municipal :

<sup>583</sup> Denis Lherm, « Les skateurs priés de squatter ailleurs », *Sud-Ouest*, 26 janvier 2004.

<sup>584</sup> Arrêté municipal 2004/00080, 7 janvier 2004.

Patrick Papadato (élu d'opposition) :

« Le premier point c'est le respect du mobilier. Il faut savoir qu'il y a certes des skaters, mais il y a aussi les rollers. Je me dis que peut-être un jour on interdira carrément aux rollers d'utiliser les bancs ».

Réponse du maire :

« Quant aux rollers, je ne les ai pas vus encore, mais c'est peut-être parce que je ne suis pas suffisamment observateur, sauter sur les bancs comme on le fait en skateboard... Ah, peut-être... Bon. Il y a peut-être moins de danger. Mais enfin s'il le faut, on verra bien. »<sup>585</sup>

L'échange au sein du conseil municipal met en lumière une asymétrie dans le discours des élus entre les rollers et les skateurs. Les interdictions qui frappent particulièrement la pratique du skateboard sont justifiées par les nuisances réelles de bruit et d'appropriation de l'espace, mais elles sont également motivées par des représentations stéréotypées, rattachées aux communautés d'adeptes du skate, ce qui est également avancé par d'autres études de cas<sup>586</sup>.

Cependant, on constate que, dans un premier temps, les arrêtés, publiés pour plus d'une quinzaine de sites du centre-ville, sont peu appliqués.

« Les skaters continuent de tester régulièrement leurs figures place Pey-Berland, parfois d'ailleurs en cohabitant avec les policiers municipaux en plein travail. Un skater explique : "On ne peut pas vraiment dire qu'il y a répression... Je ne crois pas d'ailleurs qu'il y ait eu de sanctions, comme des amendes. En fait, les policiers sont plus ou moins indulgents. Ça dépend s'ils ont le temps ou autre chose à faire." Un autre ajoute : "On se fait davantage enguirlander. On est davantage surveillés, mais ça n'est jamais très méchant. La plupart du temps, on nous demande simplement de déguerpir" »<sup>587</sup>.

---

<sup>585</sup> Échange entre Patrick Papadato (élu de l'opposition) et Alain Juppé (maire), Procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal, 26 janvier 2004. Archives Bordeaux Métropole, 1432 W 114.

<sup>586</sup> Jeremy Németh, « Conflict, Exclusion, Relocation : Skateboarding and Public Space », *Journal of Urban Design*, octobre 2006, vol. 11, n° 3, p. 297-318.

<sup>587</sup> Laurent Theillet, « Pey-Berland : indulgence pour les skaters », *Sud-Ouest*, 26 mars 2004.

Les textes rédigés permettent à la municipalité d'avoir une assise légale pour tenter de contrôler l'explosion de la pratique à l'échelle locale. Il s'agit de tempérer l'utilisation des espaces piétons par les skateurs par crainte d'une détérioration durable et d'une forme de privatisation de ces lieux, face à la croissance récente des effectifs. *A posteriori*, le constat semble partagé par l'opposition : « la place [Pey-Berland] toute neuve avait été prise d'assaut par les nouvelles glisses urbaines »<sup>588</sup>. Dans cette situation, le maire semble avoir préféré prévenir face aux « risques » supposément rattachés au skateboard afin de contenir sa présence croissante dans la ville.

## 2. Dispositifs « anti-skate »

« La multiplication fulgurante du nombre des skaters vers 1998 dans les centres-villes génère des dégradations et des nuisances sonores sanctionnées, par beaucoup de municipalités, par un dispositif anti-skate. »<sup>589</sup>

Afin de dissuader les adeptes de la planche à roulette de détourner le mobilier urbain, pour y réaliser des acrobaties, des objets contraignants sont installés sur les *spots* récurrents à travers le monde. La dénomination « anti-skates » ou « *skatestoppers* » regroupe tout un panel de dispositifs produits pour bloquer les roues, les *trucks* et/ou le *deck* de la planche. Ils sont installés sur des cornières de bancs, sur des marches, sur le sol ou tout autre endroit qui semble propice à l'usage des skateurs. Il s'agit d'objets simples comme des agrafes, des vis ou des bandes métalliques fixées à des endroits stratégiques ; il peut aussi s'agir de revêtements de sol rugueux ou irréguliers étudiés pour entraver les roues de la planche et casser la course d'élan des skateurs. Pour Iain Borden, l'initiative de ces conceptions revient à Chris Loarie qui fonde l'entreprise *Skatestoppers* à San Diego en avril 1998. Depuis, ces objets sont progressivement installés dans les métropoles mondiales, où la pratique est récurrente, et viennent offrir des « solutions » concrètes aux municipalités dans leur application des arrêtés locaux coercitifs.

« La stratégie anti-skateboarding de Perth en 2002 a utilisé des *skatestoppers*, des surfaces rainurées, des matériaux rugueux, des trottoirs inégaux et des zones

---

<sup>588</sup> Intervention de Patrick Papadato (élu de l'opposition), Conseil municipal, 2 avril 2012, Délibération D-2012/148.

<sup>589</sup> LAURENT, « Skateboard », *art. cit.*

d'exclusion pour décourager la pratique du skateboard sur plusieurs sites. [...] En 2000, ces types de dispositifs étaient monnaie courante dans le monde entier. »<sup>590</sup>

L'entreprise Skatestoppers affirme sur son site internet avoir installé plus d'un million d'anti-skates sur plus de 20 000 emplacements entre 1998 et 2023<sup>591</sup>. Plusieurs entreprises produisent de tels objets comme Ravensforge ou encore Grind to a Halt, ce qui représente une niche économiquement prospère.

« Un compteur animé en haut du site web de Grind to a Halt<sup>592</sup> indique le nombre d'unités vendues, et il s'active à l'ouverture de la page web, comme une machine à sous, avant de se fixer sur un chiffre légèrement supérieur à 125 000 objets installés dans le cadre de plus de 12 000 projets dans quatre pays en août 2021<sup>593</sup>. Le compteur diffuse l'idée d'une mission en cours, d'un bien public réalisé en temps réel dans de multiples espaces sur de vastes distances géographiques. »<sup>594</sup>

La fabrication de ces dispositifs emprunte beaucoup à ce qui existe déjà pour éviter le détournement des bancs publics par les sans-abris. En effet, « au début des années 1990, une réflexion s'organise à propos du mobilier urbain, plus particulièrement sur les bancs publics »<sup>595</sup>. À l'échelle mondiale, les stratégies urbaines d'exclusion de populations « indésirables »<sup>596</sup> se sont multipliées. « L'apparition et le développement depuis vingt ans de procédés visant à repousser les SDF des territoires sur lesquels ils stationnent (pics "anticlochards" dans les gares, interdiction ou restriction de leur accès aux toilettes publiques) ont un impact général sur la qualité de l'espace public. »<sup>597</sup> Ces dispositifs sont installés de manière récurrente à partir de la fin des années 1990. Aujourd'hui, des voix s'élèvent contre cette démarche qualifiée d'architecture, d'urbanisme ou de design hostile par celles et ceux qui appellent à davantage d'hospitalité, de cohabitation et d'inclusion au sein des espaces

---

<sup>590</sup> BORDEN, *Skateboarding and the city*, op. cit., p. 232.

<sup>591</sup> <http://www.skatestoppers.com/>

<sup>592</sup> <https://www.grindtoahalt.com/about-grindermindes/>

<sup>593</sup> Le compteur dénombre 159 986 anti-skates installés en septembre 2024.

<sup>594</sup> MCDUIE-RA Duncan et CAMPBELL Jason, « Surface Tensions : Skate-Stoppers and the Surveillance Politics of Small Spaces », *Surveillance & Society*, vol. 20, n° 3, 2022, p. 239.

<sup>595</sup> TERROLLE Daniel, « La ville dissuasive : l'envers de la solidarité avec les sdf », *Espaces et sociétés*, vol. 116-117, n° 1-2, Érès, Toulouse, 2004, p. 143-157.

<sup>596</sup> LOISON Marie, « Éloigner les indésirables », in *L'intégration inégale*, Paris : Presses Universitaires de France, 2014, p. 413-427.

<sup>597</sup> DAMON Julien, *La question SDF*, Paris : Presses Universitaires de France, 2012, vol. 2e éd., p. 261.



urbains<sup>598</sup>. Les municipalités assimilent les skateurs à des usagers indésirables en leur infligeant le même traitement que celui appliqué aux sans-abris.

Malheureusement, à Bordeaux, l'installation des dispositifs anti-skate n'est pas notifiée au sein des archives municipales. La décision semble prise en interne des services de la mairie, après l'accord des élus, mais sans l'avis du conseil municipal. Les bulletins de commandes de ces objets pourraient nous indiquer la chronologie et le volume à l'échelle locale, mais ces documents ne sont, apparemment, pas versés aux fonds d'archives. Seuls les témoignages des élus, des skateurs et des directeurs des services compétents peuvent attester de l'utilisation des anti-skates à partir des années 2000<sup>599</sup>. Les interdictions étant promulguées durant la première décennie du nouveau millénaire, on peut corroborer la chronologie d'un recours à ces dispositifs à partir de ces dates-là. D'autant que l'on constate, comme présenté, des politiques similaires dans d'autres métropoles occidentales sur cette période.

### 3. Contraventions

Face à l'insuffisance des mesures déjà prises, les municipalités montent d'un cran dans l'échelle de la coercition en ordonnant aux agents de police de rédiger des contraventions à l'encontre de ceux qui pratiquent le skateboard sur les lieux interdits. De nombreuses métropoles, qui connaissent des conflits d'usage liés à la présence de skateurs, optent pour l'application des arrêtés déjà promulgués en sanctionnant les pratiquants d'une amende<sup>600</sup>.

---

<sup>598</sup> DAMON, *La question SDF, op. cit.* ; TERROLLE, « La ville dissuasive », *art. cit.* ; DECKMYN Chantal, *Lire la ville: manuel pour une hospitalité de l'espace public*, Paris : Carré, 2020, 255 p. ; BESOZZI Thibaut et MARCHAL Hervé, « Cohabiter avec les sans-abri : registres d'appréhension et formes de cohabitation », *Espaces et sociétés*, vol. 186-187, n° 3-4, Érès, Toulouse, 2022, p. 155-171.

<sup>599</sup> Entretien avec Claire Bédora (Directrice du pôle territorial pour les questions de la voirie), 25/04/2018. ; Entretien avec Jean Louis David (Adjoint au maire en charge de la tranquillité urbaine), 28/07/2018. ; Entretien avec Léo Valls, 26/02/2019. ; Entretien avec Nicolas Andreotti (Directeur de la police municipale entre 2009 et 2018), 26/06/2019.

<sup>600</sup> GIBOUT Christophe, « Territorialités des sports urbains et construction de l'espace public », in AUGUSTIN Jean-Pierre *et alii*, *Les nouvelles territorialités du sport dans la ville*, Québec, Canada : Presses de l'Université de Québec, 2013, p. 67-80 ; DUMAS Alex et LAFOREST Sophie, « Comprendre l'offre publique d'activités physiques et sportives : l'approche générationnelle appliquée à la planche à roulettes », in AUGUSTIN Jean-Pierre *et alii*, *Les nouvelles territorialités du sport dans la ville*, Québec, Canada : Presses de l'Université de Québec, 2013, p. 139-151.

« Des contraventions pour interdiction de faire du skateboard allant de 25 dollars à Philadelphie jusqu'à 350 dollars à Los Angeles »<sup>601</sup>

À Bordeaux, la décision est prise par l'adjoint en charge de la proximité, de la circulation et de la sécurité : Jean-Louis David. Nous ne pouvons pas attester d'une date précise, malgré les entretiens réalisés avec l' élu cité et avec le directeur de la police municipale de l'époque, mais l'ensemble des témoignages et des archives de presse<sup>602</sup> et de télévision locale<sup>603</sup> consultés permet de repérer une période de coercition. Le phénomène émerge autour de l'année 2012 pour connaître un pic important en 2016. Les contraventions d'un montant allant de 69 à 90 euros sont fréquemment rédigées pour dissuader les skateurs de réaliser leurs acrobaties sur les lieux interdits.

« Impossible de skater sur certaines places sans finir avec une amende ou une course poursuite »<sup>604</sup>.

« Il y a une petite dizaine d'années c'était impossible de faire une session normale sans se confronter à la police et au pire des cas prendre des amendes »<sup>605</sup>.

Malgré nos demandes répétées, la police municipale n'a pas souhaité divulguer ses données quant à ces verbalisations et elle ne nous a pas autorisé à fouiller dans ses archives. Des skateurs avancent une estimation de plus de sept cents amendes par an durant cette période, mais nous ne pouvons l'attester. Pour autant, le directeur de la police municipale de l'époque n'a pas semblé étonné par cette estimation et il a confirmé que les « verbalisations ont été nombreuses »<sup>606</sup>.

L'augmentation du nombre de skateurs à Bordeaux au cours des années 2000-2010 entraîne des conflits d'usage avec d'autres utilisateurs de l'espace public. Comme dans de nombreuses villes, la municipalité décide de prendre des mesures coercitives pour contenir la pratique du skateboard. Cette dernière est, ainsi, interdite dans de nombreuses places et rues du

---

<sup>601</sup> BORDEN, *Skateboarding and the city*, op. cit., p. 230.

<sup>602</sup> Valérie Deymes, « Quand le bruit oppose skateurs et riverains », *Sud-Ouest*, 15 novembre 2016.

<sup>603</sup> France 3 Aquitaine, « Plaintes des riverains contre les skateurs à Bordeaux », 5 janvier 2017, Archives de l'INA.

<sup>604</sup> Contact par écrit avec Arthur Giat, 21/04/2020.

<sup>605</sup> Contact par écrit avec Édouard Depaz, 19/04/2020.

<sup>606</sup> Entretien avec Nicolas Andreotti (directeur de la police municipale entre 2009 et 2018), 26/06/2019.

centre, les agents municipaux installent des dispositifs censés freiner l'utilisation des planches et, enfin, la police municipale est sommée de verbaliser les skateurs qui ne respectent pas les arrêtés municipaux d'interdiction. Les élus prennent ces décisions pour endiguer une pratique qu'eux-mêmes, ainsi que leur base électorale, jugent dérangeante dans l'espace public.

#### *D. L'étude de cas de la place Pey-Berland*

La situation d'une place précise est la motivation initiale de notre recherche, car elle cristallise l'essence de ce qui se joue à l'échelle de la métropole en direction du skateboard. La présentation de ce cas particulier est pertinente par sa valeur heuristique, car il représente un exemple concret des tensions qui croissent entre les skateurs et les autres usagers. Ce cas fournit également un bon exemple de la gestion originale que les responsables politiques mettent progressivement en place, laquelle illustre un retournement des rapports de force faisant de Bordeaux une ville innovante sur ce point.

Inaugurée en janvier 2004, la nouvelle place Pey-Berland fait la part belle aux espaces piétons. Elle s'étend sur une surface de plus d'un hectare et demi jonchée de bancs en granit. C'est un espace névralgique de Bordeaux : point modal des transports en commun (*hub*), fonctions politiques (Hôtel de ville), intérêt touristique (cathédrale Saint-André), mais surtout centre économique. C'est devenu un *spot* iconique et lieu de ralliement de nombreux skateurs en raison de son caractère central et des possibilités de pratique qu'il offre : grande superficie, sol en marbre roulant, bancs en granit. Ces derniers sont, d'ailleurs, particulièrement résistants à l'usure et l'urbaniste de la place, Frédéric Neau, les a choisis pour leur capacité à être skatés, sans le mentionner à la municipalité<sup>607</sup> lors de la présentation du projet. Cela est, d'ailleurs, confirmé dans un rapport, rédigé en préparation d'une réunion entre la municipalité et des skateurs le 8 janvier 2018, que nous présentons en annexe pour davantage de précisions (cf. [Annexe 1. C.](#)).

À peine livrée, les skateurs identifient la nouvelle place comme un terrain de jeu favorable à leurs acrobaties. La mairie y interdit la pratique du skateboard pour préserver le mobilier installé, comme nous l'avons abordé précédemment pour plusieurs sites. Les conflits d'usage existent alors probablement de manière sporadique, mais sans laisser de traces particulières pour l'historien ni dans la presse, ni dans les archives municipales. De même, les

---

<sup>607</sup> Entretien avec Claire Bedora (directrice du service de l'aménagement urbain), le 25 avril 2018.

témoignages ne font pas ressortir de plaintes récurrentes ni d'application régulière de l'arrêté municipal durant les premières années, comme nous venons de le présenter dans la partie précédente.

Cela change considérablement après l'année 2012. L'élément déclencheur est très probablement l'arrivée d'un nouvel habitant de la place Pey-Berland qui mène campagne contre les skateurs et mobilise d'autres riverains autour d'un comité de voisinage pour se plaindre des nuisances sonores. Les adjoints au maire en charge de la sécurité et du quartier Centre reçoivent alors des courriers quotidiens dans lesquels les habitants de la place expriment avec véhémence que le bruit des roulements et des claquements des planches trouble leur quiétude. Le riverain le plus engagé dans cette démarche lance une pétition signée par une « cinquantaine »<sup>608</sup> d'habitants du quartier. Il profite également de ses connexions avec la presse locale pour médiatiser le conflit d'usage en cours, ce qui rajoute du poids à son argumentaire auprès des élus. Pour répondre à ces sollicitations, les responsables politiques décident de faire appliquer l'arrêté d'interdiction en demandant à la police municipale de verbaliser les utilisateurs de skates sur la place. Les autres lieux interdits sont également concernés par cette répression, mais on y constate moins d'infractions. Nous avons la confirmation venant des élus et des riverains que ces contraventions sont dressées à la suite de l'insistance de quelques habitants de la place.

« Je connaissais le directeur de la police municipale, on a essayé de voir comment on pouvait appliquer, parce qu'il y avait déjà des arrêtés municipaux depuis 2004, mais il n'y avait pas de solutions. À un moment, on a décidé de voir si, en sévissant, il allait se passer quelque chose. Donc les flics passaient toutes les demi-heures, les gamins partaient dans tous les sens, et quand ils en chopaient un, les parents venaient le lendemain au commissariat en hurlant.

J'ai fait une pétition, quelques passages dans France 3 Aquitaine, je connaissais bien les journalistes de Rue89, j'ai fait un peu ma petite campagne »<sup>609</sup>.

Au cours de la période, un « jeu du chat et de la souris »<sup>610</sup> se déroule entre skateurs et policiers sur plusieurs *spots* récurrents interdits à la pratique. La place Pey-Berland est la plus concernée par cette situation, les policiers pourchassant des skateurs, mineurs en majorité, qui réinvestissent le lieu dès le départ de la police. Un cercle vicieux s'installe dans lequel des

---

<sup>608</sup> Laure Giuily, « Qui met des bâtons dans les roulettes des skateurs bordelais ? », *Rue89*, 6 janvier 2017.

<sup>609</sup> Entretien avec Michel Crochet (riverain de la place Pey-Berland), 12/02/2020.

<sup>610</sup> Entretien avec Nicolas Andreotti (directeur de la police municipale), 26/06/2019.

familles s'insurgent de recevoir des contraventions pour la pratique ludo-sportive de leur enfant, tandis que les policiers accentuent le rythme des verbalisations, face à la persistance de la présence des skateurs. La répression mise en place ne réussit pas à endiguer la pratique du skateboard sur les *spots* réputés de la ville. Pire, elle provoque involontairement une augmentation des nuisances sonores. En effet, la police municipale ne patrouillant pas après 19 heures durant la période, les skateurs investissent l'espace après cet horaire, amplifiant la nuisance pour les riverains. Le mécontentement des riverains perdure avec la pratique du skate qui n'est pas régulée, malgré l'instauration d'un système coercitif. Les skateurs ne respectent pas cette législation, d'abord, car ils considèrent leur pratique comme étant légitime au sein de leur ville. Ils affirment leur droit à la ville en détournant les espaces publics de leur fonction première, mais, pour eux, il ne s'agit pas d'une démarche répréhensible. Et puis, la culture skate a été construite autour d'actes de désobéissance. Les skateurs californiens s'immisçant dans les jardins pour rouler dans les piscines vides sont des références culturelles fortes. De manière plus générale, l'esprit contestataire est très présent dans l'identité skate, donc braver la loi fait aussi partie des codes internes. Parfois mythifiée, la dimension contre-culturelle du monde de la glisse rend son encadrement légal ardu à appliquer.

« Quand j'avais 15 ans, j'étais content quand les flics me faisaient chier, ça faisait partie de mon personnage. J'allais squatter des piscines ou de trucs comme ça. »<sup>611</sup>

Les responsables politiques locaux ayant demandé l'application de l'arrêté municipal se retrouvent dans une situation délicate. D'un côté, des riverains de la place Pey-Berland dont le mécontentement perdure face à la poursuite de la pratique, malgré les amendes, ce qui peut apparaître comme une faiblesse venant du pouvoir exécutif local. D'autant que l'électorat d'Alain Juppé repose en grande partie sur une population de cadres<sup>612</sup> et assimilés qui représentent la majorité des habitants des places concernées (Pey-Berland ou cours du Chapeau-Rouge).

---

<sup>611</sup> Entretien avec David Manaud (skateur, photographe, *team manager* DC Shoes), 02/03/2020.

<sup>612</sup> 60 % d'intention de vote au premier tour chez les CSP+ en faveur de Alain Juppé selon un sondage IFOP, « Les intentions de vote aux prochaines élections municipales à Bordeaux Résultats détaillés », avril 2013.

« Cette population très résistante [à l'origine des plaintes], c'est des gens seniors venus se réinstaller dans le cœur de Bordeaux après des activités professionnelles longues et qui aspire à la quiétude. »<sup>613</sup>

D'un autre côté, des skateurs qui développent leur passion en pratiquant une activité ludo-sportive peu dangereuse, mais bruyante, et qui correspond à un fait de société présent dans l'ensemble des métropoles mondiales. Les élus sont face à deux mondes qui affirment légitimement leur droit à la ville. Or, dans un premier temps, l'équipe municipale d'Alain Juppé fait le choix de répondre positivement aux réclamations de répression de sa base électorale. Cependant, force est de constater que cette mesure envenime le conflit, car les skateurs se sentent trahis par une municipalité utilisant, malgré tout, l'image jeune et dynamique associée à la pratique pour ses campagnes de communication. L'esprit anticonformiste rattaché à l'identité du skateboard, bien que mythifié en partie, semble réactivé face à une situation jugée injuste par les membres de la communauté et conduit à défier la politique coercitive de la municipalité.

Plusieurs auteurs, dont Ocean Howell et Iain Borden, interprètent les politiques coercitives à destination du skateboard comme des volontés de favoriser la fonction économique de la ville. Sur les lieux de pratique, les skateurs sont des « consommateurs imparfaits »<sup>614</sup>, car ils n'effectuent aucune transaction monétaire durant leur présence et qu'ils peuvent, au contraire, déranger ceux qui viennent participer à l'activité économique du lieu. Ces deux auteurs reprennent régulièrement les idées développées par Henri Lefebvre qui considère la ville contemporaine conçue selon une logique marchande<sup>615</sup>. C'est pourquoi certains utilisateurs y seraient « indésirables », comme les sans-abris ou les skateurs.

« Le skateboard est l'un de ces “faux crimes” que Lefebvre<sup>616</sup> identifie comme étant utilisés pour légitimer la ville orientée vers les affaires et les marchandises. »<sup>617</sup>

---

<sup>613</sup> Entretien avec Jean Louis David (Adjoint au maire en charge de la tranquillité urbaine), 28/07/2018.

<sup>614</sup> BAUMAN Zygmunt, *Consuming Life*, Cambridge : Polity Press, 2007, p. 4.

<sup>615</sup> LEFEBVRE, *La production de l'espace*, op. cit.

<sup>616</sup> LEFEBVRE Henri, *Introduction à la modernité*, Paris : Les Éditions de Minuit, 1962, 396 p.

<sup>617</sup> BORDEN, *Skateboarding and the city*, op. cit., p. 235.

## **Conclusion du quatrième chapitre**

Nous avons montré que le skateboard connaît un essor important, au cours des années 2000-2010, en présentant nos données qui ne peuvent quantifier précisément le nombre de pratiquants, mais qui prouvent le dynamisme local du secteur économique, associatif et évènementiel. Cette présence accrue de skateurs entraîne l'augmentation des conflits d'usage avec les autres usagers des espaces publics. Face au mécontentement de certains riverains centraux, l'équipe municipale opte pour la mise en place d'une politique coercitive. Elle fait installer des dispositifs anti-skate pour restreindre les lieux skatables et elle ordonne la verbalisation de ceux qui ne respectent pas les arrêtés d'interdiction sur les places concernées.

Malgré ces dispositions, l'appropriation des espaces urbains par les skateurs ne ralentit pas. La place Pey-Berland devient alors un enjeu majeur et symbolique de la lutte entre pratiquants et riverains. Les pouvoirs publics sont sommés par les riverains, qui font partie de la base électorale d'Alain Juppé, de solutionner la situation qui s'envenime.

## V. La mise en place de politiques d'intégrations urbaines du skateboard (2016 – 2024)

Entre 2012 et 2016, la situation locale entre certains riverains et des skateurs devient tendue. L'équipe municipale se retrouve dans une situation délicate, car elle ne réussit pas à endiguer le conflit qui se cristallise autour de la place Pey-Berland. Or, c'est justement à partir de cette tension qu'une politique d'acceptation et d'intégration de la pratique du skate est finalement mise en place pour l'ensemble de l'agglomération bordelaise (cf. [Annexe 3. 5.](#)). Comment la scène locale réussit-elle à inverser la politique de coercition vers des mesures d'inclusion ? En quoi cette nouvelle situation correspond à une démarche originale et innovante de gestion de la ville ?

### *A. La mise en place d'une médiation de conflit d'usage*

En septembre 2016, la chaîne France 3 Aquitaine diffuse un reportage sur le succès du skateboard à Bordeaux et invite Léo Valls, sur le plateau du journal télévisé local, pour discuter du sujet. Ce dernier profite de l'opportunité pour interpellier les pouvoirs publics municipaux, quant aux verbalisations qui sont appliquées dans le centre-ville, en plaidant la cause des pratiquants.

Au début de l'automne 2016, face au constat d'échec de la politique descendante coercitive, la mairie de Bordeaux organise une médiation entre riverains et skateurs. Pour représenter ces derniers, la municipalité invite les responsables de magasins spécialisés et les représentants de la marque Magenta. En participant à ces échanges, les skateurs montrent qu'ils reconnaissent la légitimité du système politique traditionnel ou tout au moins une volonté de faire entendre leur voix, par la voie institutionnelle. Durant les premières réunions, des incompréhensions sur la nature de la pratique font naître des tensions entre les médiés. Ces échanges permettent aux membres de la communauté skate invités de présenter la pluralité des modes d'utilisation de leur planche, pour faire comprendre aux élus et aux habitants qu'un équipement dédié ne puisse pas correspondre aux attentes de tous les adeptes. Pour certains, le skateboard est la recherche d'une forme de liberté par la déambulation urbaine et par le



détournement du mobilier existant, ce que ne peut offrir un skatepark, comme nous l'avons présenté dans la première partie de cette thèse (cf. [Partie 1. III. C.](#)).

Au cours de ces réunions, plusieurs skateurs proposent de mettre en place des horaires autorisés de pratique les mercredis et samedis après-midi, en contrepartie d'une interdiction totale en dehors de ces créneaux. Ni les adjoints au maire, ni Alain Juppé ne croient à cette mesure de partition horaire, mais ils acceptent de l'expérimenter dès le mois de février 2017<sup>618</sup>. En appliquant une proposition, dont elle n'est pas à l'origine, la municipalité ne peut être prise en défaut en cas d'échec de l'expérimentation. Il s'agit là d'une habile utilisation de la médiation à des fins de gouvernance locale. C'est la première politique réellement ascendante, car elle met en œuvre une mesure émanant d'un groupe de pratiquants. En retour, l'expérimentation fournit un cadre réglementaire, qui traduit une forme d'institutionnalisation politique de la pratique.

« J'ai voulu participer à la concertation récente. Je m'y suis inscrit, mais n'ai pas eu de retour... Je ne suis pas vraiment dans les petits papiers de la mairie, car lorsque l'on avait Opus<sup>619</sup> j'ai sévèrement critiqué le projet de skatepark. »<sup>620</sup>

Malgré nos entretiens avec les élus responsables de cette médiation, nous n'avons pas pu établir la liste précise des personnes invitées. Le choix des participants a été réalisé selon les présupposés de la municipalité quant à la représentativité portée par les acteurs économiques (magasins, marque et skateur pro). Des skateurs se sentent, ainsi, mis de côté lors de la prise de contact que représentent ces réunions ; d'autres refusent de siéger dans cette instance par refus du système politique qu'elle représente<sup>621</sup>. Malgré cela, une partie des acteurs bordelais se mobilise. La scène skate locale joue le jeu institutionnel pour permettre la résolution d'un conflit d'usage, elle va même plus loin en acceptant la coconstruction de cette solution en coordination avec les responsables municipaux (élus et aménageurs). Ceci illustre une mutation culturelle interne aux réseaux de pratiquants, qui s'éloignent d'une identité non conformiste. En effet, au-delà du dialogue engagé avec la municipalité, la scène skate bordelaise propose, d'elle-même, l'adoption d'un cadre réglementaire limitant la pratique sauvage de l'espace public.

---

<sup>618</sup> Entretien avec Jean-Louis David (adjoint au maire en charge de la tranquillité publique), 28 /06/2018.

<sup>619</sup> Marque de skate fondée par deux bordelais en 2003.

<sup>620</sup> Contact par écrit avec Simon Antoine (skateur local), 19/04/2020.

<sup>621</sup> Le propriétaire de Transfert Skateshop.

L'investissement des skateurs pour la réussite de l'expérimentation pourrait suggérer des enjeux ou des intérêts économiques. Cependant, la figure de proue du processus est un skateur sous contrat avec des marques renommées, qui n'est pas directement dépendant des ventes de produits associés à l'échelle locale. De plus, des propriétaires de skateshops ont refusé de participer à cette concertation en souhaitant, au contraire, affirmer leur identité *underground*, qu'ils associent à une période « authentique » celle de la période Thrasher des années 1980. La raison ne semble donc pas économique, elle paraît davantage culturelle, voire générationnelle, car la scène skate locale est guidée par des acteurs trentenaires et quarantenaires ayant débuté leur pratique après la période la plus *underground* et punk du skateboard. Leur maturité les amène à prendre des décisions rompant avec la culture non conformiste. Afin de faire perdurer leur propre pratique dans le temps, ils acceptent de jouer le jeu institutionnel et infléchissent, ainsi, la culture skate par leur influence sur le reste du groupe social.

« Jim [Lalondrelle], c'est le pirate du skateboard. À l'époque, son surnom c'était Badred. À la base, je suis inspiré par des gars comme ça. Alors, ce que je fais aujourd'hui, c'est une vraie évolution. Je suis convaincu que c'est bien, et qu'on est en 2019. Mais, à la base, ce n'est pas ce que je faisais. J'étais bien plus rebelle à skater la nuit. Mais le skate s'est tellement popularisé que c'est obligé de changer. »<sup>622</sup>

Hasard du calendrier, le centre d'architecture Arc-en-Rêve, rattaché au musée d'art contemporain de Bordeaux (CAPC), propose une exposition sur le skateboard en juin 2017<sup>623</sup>. Cette approche culturelle permet de mettre en avant la complexité de la pratique (sportive, artistique, culturelle) en l'exposant à un large public<sup>624</sup>. La manifestation culturelle agit comme médiatrice auprès des visiteurs permettant de « faire connaître et reconnaître le skate dans sa dimension culturelle et artistique »<sup>625</sup>. À l'issue de cet événement, un débat animé par Alain Juppé est organisé entre Léo Valls et un riverain de la place Pey-Berland. Devant l'assistance présente, le maire de la ville affirme la réussite de l'expérimentation et le besoin de réfléchir aux formes d'intégration possibles du skateboard dans les espaces urbains. L'entérinement de la mesure correspond à une forme de gouvernance ascendante (ou horizontale), car la solution

---

<sup>622</sup> Entretien avec Léo Valls, 26/02/2019.

<sup>623</sup> Exposition *Landskating Anywhere*, juin à octobre 2017.

<sup>624</sup> Record d'affluence pour Arc-en-rêve avec 30 000 visiteurs.

<sup>625</sup> Dépliant de l'exposition.

proposée émane du groupe social concerné directement. Ceci enclenche une forme d'institutionnalisation politique des initiateurs, qui correspond à une forme de reconnaissance progressive de la pratique en tant qu'activité légitime. D'ailleurs, la municipalité découvre, à l'occasion de la médiation, la vitalité du secteur économique du skateboard à l'échelle locale, ce qui renforce sa reconnaissance.

« On découvre, d'ailleurs, après, tous les enjeux et intérêts économiques qui sont aussi cachés derrière tout ça (magasins, vidéos sur le net...). »<sup>626</sup>

Ce succès doit beaucoup à l'investissement de Léo Valls<sup>627</sup>. Grâce à son aura locale, il porte à bout de bras le projet, intitulé « Skate(z) Zen », par une communication importante et ciblée sur les réseaux sociaux et par sa présence sur la place Pey-Berland. Sur le terrain, il tente de convaincre les adeptes de l'intérêt de respecter ces horaires pour limiter la politique répressive de la municipalité. Léo Valls travaille, alors, étroitement avec les élus locaux pour mener à bien cette expérimentation. Il ne s'agit pas encore d'une forme d'institutionnalisation politique, mais sa proximité avec les acteurs publics permet de faire évoluer leurs représentations des skateurs, et vice-versa.

À partir de mai 2018, deux jeunes skateurs en service civique reçoivent pour mission de veiller à la médiation sur les sites identifiés de l'expérimentation (*de facto* presque exclusivement Pey-Berland). Ils sont employés par une association locale<sup>628</sup> dédiée au développement et à l'enseignement du skate, qui reçoit des subventions de la municipalité pour le financement de ce service civique. Leur rôle est de discuter avec les skateurs pour les amener à respecter les horaires autorisés pour la pratique, mais aussi de rassurer les riverains quant à l'expérimentation. Concrètement, ils personnalisent, aux yeux de tous, la décision municipale d'ouvrir la place Pey-Berland aux skateurs sur certains créneaux. Leur mission de service civique rassure les riverains en conférant un cadre institutionnel à la présence de jeunes pratiquants sur les horaires définis, tandis que ces derniers reconnaissent les médiateurs comme faisant partie de la communauté des skateurs. Mais c'est avant tout l'aura de Léo Valls qui bénéficie à cette expérimentation. En incarnant le projet, il en fait oublier le caractère institutionnel et fait taire la méfiance récurrente des adeptes envers les pouvoirs publics. Pour cela, il utilise une communication adaptée, reprenant les codes identitaires du skate et il légitime

---

<sup>626</sup> Entretien avec Jean-Louis David (adjoint au maire en charge de la tranquillité publique), 28 /06/2018.

<sup>627</sup> Entretien avec Arielle Piazza (adjointe au maire en charge de la jeunesse et des sports), 07/11/2018.

<sup>628</sup> L'association Board'O.

la médiation de son sceau. Notons, au passage, que le terme de médiation peut correspondre à l'organisation de réunions entre riverains et skateurs, dans lesquelles la municipalité a joué le rôle de médiateur, mais la partialité des jeunes employés en service civique, conduit à questionner leur association au terme de médiation. Leur place, interne au groupe des skateurs, peut faire, cependant, penser à celle qu'occupaient les « Grand Frères » de l'Association de prévention pour une meilleure citoyenneté des jeunes (APMCJ) de la cité des Bosquets à Montfermeil<sup>629</sup>, dans les années 1990. Ils doivent faciliter le dialogue entre deux groupes en conflits (riverains et skateurs), mais, pour les riverains, ils ne représentent pas une partie tierce, ce qui est nécessaire, selon la définition idéale de la médiation<sup>630</sup>.

Après plusieurs mois, Alain Juppé estime que l'expérimentation est un succès<sup>631</sup>, car les plaintes des riverains, quotidiennes en 2016, ne concernent plus que quatre courriers sur le troisième trimestre 2018<sup>632</sup>. C'est pourquoi, en février 2019, il décide de conserver cette répartition des horaires et d'employer en Contrat à durée déterminée (CDD) l'un des médiateurs.

En initiant cette mesure, et en actionnant les rouages politiques municipaux, certains acteurs de la scène skate bordelaise favorisent une forme d'institutionnalisation politique de l'organisation locale de la pratique. Mais la municipalité décide d'aller plus loin dans sa gouvernance envers les planches à roulettes.

### *B. Des expositions comme dispositif de médiation vers l'intégration culturelle*

La médiation de conflit d'usage a permis de mettre en relation des groupes qui se méconnaissaient jusque-là. Par ce dispositif, on constate des évolutions dans les manières d'appréhender la pratique du skate dans la ville, les mentalités changent vers davantage

---

<sup>629</sup> BONAFE-SCHMITT Jean-Pierre et TOUZARD Hubert (dir.), *Les médiations, la médiation*, Ramonville Saint-Agne : Ed. Erès, 1999, 302 p.

<sup>630</sup> Jacques Faget, *Médiations, les ateliers silencieux de la démocratie*, Nouvelle éd. actualisée, Toulouse, Érès éditions, 2015, 424 p.

<sup>631</sup> Entretien avec Jean-Louis David (adjoint au maire en charge de la tranquillité publique), 28 /06/2018.

<sup>632</sup> Entretien avec Laurence Dessertine (adjointe au maire en charge du quartier centre), 24/10/2018.

d'ouverture, grâce à une meilleure connaissance du milieu et de la communauté concernée. En outre, la culture skate semble s'intégrer progressivement au sein de la culture « grand public ».

Premier bénéficiaire qui ressort de la médiation, c'est la rencontre entre les responsables municipaux (aménagement et élus) et une partie de la scène skate locale. En effet, les deux parties se sont rapprochées. L'adjointe municipale en charge des sports<sup>633</sup> montre un intérêt envers le développement de la pratique à l'échelle locale, dès 2012, comme le montre sa volonté de profiter d'un événement à grande audience pour mettre le projecteur sur le skateboard<sup>634</sup>. Mais c'est au cours de la médiation qu'elle crée un contact précieux avec la scène locale. Dès le début des réunions, elle consulte régulièrement Léo Valls, en aparté, afin de l'aider dans sa tâche de conciliateur de terrain. Lors de ces échanges, elle découvre le monde qui gravite autour de la pratique du skateboard (graphismes, design, architecture, production vidéaste, etc.). Ceci conduit à une nouvelle considération de l'objet, qui apparaît bien plus riche, varié et organisé qu'elle n'avait pu le supposer auparavant, ce qui rompt avec les représentations associées à l'idéal-type du skateur, que nous avons détaillé précédemment dans cette thèse (cf. [Partie 2. III. A. 2.](#)).

« J'ai beaucoup de chance parce que Léo c'est un repère pour moi, c'est un visionnaire qui construit la ville. »<sup>635</sup>

L'adjointe en charge des sports n'est pas la seule à bénéficier des lumières de Léo Valls pour cerner plus précisément la polymorphie du skateboard. L'adjoint au maire en charge de la tranquillité publique<sup>636</sup> et la maire adjointe du quartier Centre<sup>637</sup> avouent découvrir cette dimension plurielle grâce aux échanges avec Léo Valls, dont ils vantent les mérites.

« Mais, si on n'avait pas Léo Valls, on n'aurait jamais fait cette expérimentation, il s'était lui aussi engagé auprès de la communauté skate à porter un message vraiment constructif entre la ville et les skateurs. »<sup>638</sup>

---

<sup>633</sup> Arielle Piazza.

<sup>634</sup> *Bordeaux Cité Skate* au sein de la « *Semaine digitale* ».

<sup>635</sup> Entretien avec Arielle Piazza (adjointe au maire en charge de la jeunesse et des sports), 07/11/2018.

<sup>636</sup> Jean-Louis David.

<sup>637</sup> Laurence Dessertine.

<sup>638</sup> Entretien avec Laurence Dessertine (adjointe au maire en charge du quartier centre), 24/10/2018.

C'est là un point essentiel, souligné par tous les responsables municipaux interrogés (aménagement, services culturels et élus) : la capacité de consensus de la scène skate et le charisme de celui qui la représente et qui est devenu leur interlocuteur privilégié. Léo Valls est porteur d'un discours apaisé sur la nécessité de dialoguer et le souci du « vivre-ensemble », discours qui marque une différence notable avec les clichés répandus au sein de l'instance municipale sur les skateurs en tant que marginaux opposés à la législation. La posture travaillée avec l'aide d'Aurélien Gaucherand<sup>639</sup>, qui connaît bien les rouages et les langages politiques, permet de construire le projet « Skate(z) Zen » et surtout de rompre avec des représentations stéréotypées.

Propos d'Aurélien Gaucherand sur ses conseils prodigués à Léo Valls, avant sa prise de parole sur France 3 Aquitaine : « Comme il sait que j'ai des liens avec la mairie et que j'ai l'habitude de la communication avec les institutions, il me demande des conseils. Alors, je lui donne mon avis : avant de déclencher la guerre il y a la phase de diplomatie. Il faut que tu joues d'abord la carte diplomatique, pour avoir la légitimité de déclencher une guerre si cela n'aboutit pas. »<sup>640</sup>

En tant que figure de proue de la scène locale, Léo Valls permet l'ouverture vers la culture skate à un public qui, jusque-là, n'y avait pas été sensibilisé. C'est grâce à cette évolution des mentalités que d'autres projets favorisant l'intégration culturelle du skate au sein de la ville peuvent être mis en place.

Un autre bénéfice qui découle de la mise en dialogue des élus et des skateurs, par la médiation, c'est la réalisation de projets culturels autour du skateboard. Dans le cadre de la saison culturelle 2019 de Bordeaux (dont le coordinateur est un skateur<sup>641</sup>), une carte blanche est laissée à Léo Valls en concordance avec le thème des festivités : « Liberté ». Afin d'interroger le potentiel ludique de l'espace public, il s'associe à Nicolas Malinowsky<sup>642</sup> pour créer des œuvres skatables temporaires, installées dans la ville. D'une part, cet exemple met en relief l'organisation réticulaire de la scène locale et, d'autre part, il prouve l'originalité de la

---

<sup>639</sup> Aurélien Gaucherand est un professionnel du marketing, il a créé le projet « Bordeaux Cité Skate » en 2012 avec la municipalité, notamment avec Arielle Piazza.

<sup>640</sup> Entretien avec Aurélien Gaucherand, 18/01/2023.

<sup>641</sup> Lucas Lopes est un des fondateurs du collectif la « 58° » à l'origine du skatepark de Darwin, dont il est un artisan essentiel avec Sébastien Daurel.

<sup>642</sup> Designer et skateur bordelais.

politique municipale de Bordeaux, qui est axée sur la stratégie d'intégration du skateboard par l'entrée culturelle plutôt que sportive.

Grâce aux bonnes relations entretenues par une partie de la scène skate locale avec les élus (notamment en charge des sports) et avec les services municipaux (en l'occurrence avec le coordinateur de « Liberté »), le responsable de la saison culturelle propose une « carte blanche » à Léo Valls pour réaliser une production installée sur l'espace urbain de juin à octobre. Intitulé « Play ! », le parcours urbain imaginé invite à faire réfléchir sur les limites du jeu au sein des espaces publics, par la présence d'œuvres skatables produites à partir de mobiliers urbains détournés. C'est, ainsi, l'occasion de mettre en avant le skateboard comme une des pratiques de la rue, qui doivent réussir à cohabiter les unes avec les autres. Par exemple, une œuvre réalisée regroupe trois chaises installées sur une table à *manual*<sup>643</sup> pour illustrer la compatibilité entre la fonction classique de repos, associée aux chaises en pleine rue, et la fonction ludique de la présence de skateurs qui l'utilisent pour leurs figures.



Figure 21. Photographie de Léo Valls utilisant une œuvre skatable durant la saison culturelle de Bordeaux, 2019.

Nous n'avons pas pu évaluer la réception de ce parcours au sein de l'opinion publique, par manque de temps d'observation et de recueil de témoignages des passants. En revanche, il est aisé de constater que cette initiative est un succès au sein des groupes de pratiquants, qui

---

<sup>643</sup> Module plat d'une dizaine de centimètres de hauteur.

s'approprient très volontiers ces espaces durant la période d'exposition. D'autant que le lancement du parcours ludique est relayé par les médias spécialisés. En effet, des skateurs professionnels, sponsorisés par la marque états-unienne DC Shoes, sont dépêchés par le siège californien, avec une équipe de tournage, pour faire la promotion de l'exposition temporaire, ainsi que de la politique d'intégration en cours dans la ville de Bordeaux. Le film « *Skate Urbanism : Creating the city of the future* » représente un coup de projecteur majeur sur les projets en cours à l'échelle locale. La production de dix-sept minutes montre l'émulation qui existe autour du skate à Bordeaux, tout en montrant les qualités de la ville pour la pratique avec le revêtement et le mobilier urbain en granit. L'équipe de tournage interroge aussi des élus et donne la parole à Léo Valls qui explicite aussi bien l'organisation de la communauté locale que la politique d'intégration urbaine qui voit le jour. C'est un film relayé par les magazines papiers et numériques de skate, dont la portée à l'échelle globale permet de mettre en lumière la ville. Il s'agit d'une forme d'approbation émanant d'une firme puissante qui diffuse, en interne à la communauté des pratiquants, l'acceptation d'actions de collaboration avec les responsables politiques locaux. On peut considérer que cela représente une intégration culturelle réciproque : ne plus faire valoir la marginalité.

La répartition des tâches, entre les différents acteurs locaux, explicite à la fois l'interconnectivité de la scène skate, mais aussi son degré d'institutionnalisation. La gestion du budget est confiée à l'association Board'O. Cette organisation, dont le trésorier est le père de Léo Valls, a pour objectif premier de promouvoir le skateboard, mais elle est aujourd'hui davantage tournée vers l'enseignement et la gestion des missions de service civique pour la médiation avec les riverains. Ensuite, les modules sont réalisés par l'association Le Hangar de Darwin qui gère le skatepark intérieur présent sur l'espace Darwin, que nous avons déjà présenté précédemment (cf. [Partie 2. IV. A. 4.](#)). C'est dans ce park que sont dispensés la très grande majorité des cours de l'association Board'O.

Une exposition, qui met en valeur la pratique du skateboard dans l'espace public, est réalisée sur proposition du service culturel de la mairie, grâce au concours de deux associations locales et d'un professionnel représentant une marque basée à Bordeaux<sup>644</sup>. Ces mêmes acteurs sont également rattachés à l'expérimentation en cours sur plusieurs places de la ville. L'exemple cité illustre les rapports denses entre les différentes entités professionnelles liées au skateboard. Leurs organisations internes et leurs missions privées ou publiques se calquent sur le modèle institutionnel traditionnel. Cela correspond parfaitement à la définition du concept de « scène »

---

<sup>644</sup> Marque Magenta.



que nous souhaitons adapter à la situation du skateboard, comme nous l'avons présenté précédemment au cours de cette thèse (cf. [Partie 2. I. D.](#)).

On constate qu'une partie de la scène skate bordelaise s'organise et joue habilement le jeu institutionnel municipal pour défendre ses intérêts et ceux de la communauté des pratiquants. Pour autant, certains acteurs économiques locaux<sup>645</sup> refusent de s'investir dans les politiques actuelles. Par exemple, deux propriétaires de magasins spécialisés revendiquent leur opposition à ces démarches en mettant en avant leur appartenance à la contre-culture. On ne peut pas parler de l'institutionnalisation vis-à-vis de l'ensemble des skateurs, mais il semble que certains pratiquants influents voient dans ces initiatives nouvelles une opportunité personnelle et communautaire. Cette conception, cependant, s'oppose aux représentations anticonformistes associées au monde du skateboard et peut être perçue comme une forme de mainstreamisation. Il y a, donc, une coexistence de groupes qui ne partagent pas le même rapport à l'évolution culturelle du skateboard. Quelques membres de la communauté, ayant débuté au cours de la décennie 1980, refusent d'accepter cette mainstreamisation. Ce sont, d'ailleurs, les deux propriétaires de magasins qui n'ont pas accepté nos demandes d'entretien. Pour eux, notre démarche s'apparente à du « journalisme »<sup>646</sup> et ils craignent de confier leur témoignage à une personne externe au groupe des skateurs. Malgré ces quelques individus réticents, la masse des pratiquants ne tient pas de discours d'opposition aux politiques en cours à Bordeaux, ce qui montre que la culture locale n'est pas, ou plus, contre-culturelle.

« La seule communauté que je n'arrivais pas à capter, c'était la bande à Julien Chauvineau, le gérant de Transfert Skateshop et Octopus. C'est normal parce que c'était le plus punk et il n'y avait pas de raison qu'il s'embarque dans le truc. »<sup>647</sup> Ici, Aurélien Gaucherand fait référence à l'évènement Bordeaux Cité Skate organisé en 2012 auquel quelques membres « punks » n'ont pas souhaité participer, car l'initiative venait de la mairie et était coordonnée par un individu extérieur aux skateurs.

Une initiative similaire à l'exposition « *Play !* » est organisée pour la saison culturelle 2021. Le projet « *Bon voyage !* » est un échange d'œuvres skatables : les réalisations produites

---

<sup>645</sup> Deux magasins spécialisés.

<sup>646</sup> Propos présenté lors de ma venue dans un des deux magasins.

<sup>647</sup> Entretien avec Aurélien Gaucherand (Coordinateur de l'évènement Bordeaux Cité Skate), 18/01/2023.

pour l'exposition « *Play !* » sont envoyées à Malmö, tandis que sont importées des sculptures du projet suédois « *We're all golden* ». Là aussi, la dimension culturelle est double : externe à la communauté, car ces sculptures sont installées dans les lieux publics de la ville ; interne aux groupes de skateurs, car les deux scènes locales, particulièrement actives à l'échelle européenne, sont mises en relation et car un concours vidéo, qui invite à utiliser ces modules prévus et installés dans le cadre de manifestations culturelles municipales, est mis en place<sup>648</sup>.

Les liens étroits entre ces villes sont réaffirmés l'année suivante, en y associant cette fois Toronto, avec un nouveau projet d'œuvres skatables produites par l'artiste Pierre Descamps, intitulé « *Hybrid Sculptures* ».



Figure 22. Photographie de Lui Araki sur une œuvre skatable réalisée par Pierre Descamps, installée à côté du miroir d'eau, avril 2023.

« Les trois scènes de skate se sont associées à leurs municipalités pour remettre en question l'utilisation des espaces existants. En introduisant des sculptures qui invitent à l'interaction, les espaces sont dotés d'une nouvelle identité esthétique et de nouvelles façons de s'engager. »<sup>649</sup>

Les sculptures sont une nouvelle fois installées sur des places publiques afin d'inciter les pratiquants à les utiliser et à y performer avec la mise en place d'un concours vidéo.

---

<sup>648</sup> Réalisation d'une vidéo d'une à sept minutes avec une prix de 2 000 euros.

<sup>649</sup> Article du site de la mairie de Malmö : <https://skatemaalmo.se/hybrid-pierre-descamps/>

« Installer des sculptures officiellement skatables dans l'espace urbain est certainement un moyen de démarginaliser la pratique jeune et populaire du skateboard, mais c'est en plus une occasion de rendre aux espaces publics une dimension sociale. »<sup>650</sup>

D'un côté, ces trois programmes culturels permettent de « démarginaliser » le skateboard aux yeux des riverains par l'utilisation d'arts majeurs : sculpture, architecture et cinéma (auxquels nous pourrions ajouter la photographie et le design qui sont des pratiques artistiques reconnues par le grand public à travers des nombreuses expositions). En effet, les productions artistiques rattachées directement à la scène skate locale agissent comme des dispositifs de médiation culturelle afin d'éduquer le grand public à la nature plurielle du skateboard et de rompre avec les représentations associées à un idéal-type des skateurs contre-culturels en y associant une image artistique, ludique et consensuelle.

D'un autre côté, cela conduit à une forme douce d'encadrement de la pratique. Les adeptes de la planche à roulettes sont invités à utiliser les modules confectionnés pour l'occasion et installés sur des lieux qui sont autorisés par les municipalités. C'est une manière d'en encadrer les usages. Les groupes de skateurs accueillent favorablement ces initiatives, car elles sont issues et diffusées par les scènes skate locales, qui sont influentes au sein des communautés de pratiquants. En reprenant l'esthétique du *DIY*, les expositions culturelles présentées utilisent les codes rattachés à l'identité du skate et permettent de rendre ces projets municipaux « authentiques » à la pratique, ce qui bénéficie, en plus, à l'image des instances municipales dans les représentations des skateurs. De cette manière, les actions municipales se trouvent légitimées par l'implication des acteurs locaux influents.

La situation bordelaise est originale et innovante, car l'intégration du skateboard passe par son acceptation culturelle en amont. La scène locale est très influencée par les skateurs de la pratique libre de rue, qui affichent leur dimension artistique et culturelle de la pratique avant d'en aborder l'aspect physique et sportif. Ces propositions reçoivent un accueil favorable de la part du coordinateur de la saison culturelle de Bordeaux, Lucas Lopes. Le service culturel apprécie l'approche transdisciplinaire et novatrice des skateurs influents, ce qui permet d'organiser plusieurs expositions dans les espaces urbains pour promouvoir l'acceptation de la

---

<sup>650</sup> Présentation sur le site du projet : <https://hybridsculptures.com/>

pratique du skate dans les mentalités. La mobilisation de l'expertise de la scène skate locale correspond, d'une certaine manière, à une externalisation de la politique municipale en direction du skateboard. De fait, l'implication des acteurs influents du skate dans cette politique culturelle médiatrice originale illustre un rapprochement inédit entre des skateurs et l'instance municipale. Cette articulation entre le culturel/contre-culturel et la politique locale interroge les processus d'institutionnalisation de la pratique.

D'autre part, si les projets culturels initiés par la scène locale œuvrent en faveur de l'acceptation de la pratique par les services municipaux et par les autres usagers de l'espace publics, ils permettent aussi de faire accepter le cadre institutionnel municipal par les skateurs. Les membres les plus influents de la scène bordelaise promeuvent une dimension artistique du skate, en y associant aussi les services de la mairie, cela permet de légitimer les mesures municipales par la communauté. Une sorte de formation, voire d'éducation, à l'intégration des rouages institutionnels est opérée par la skate locale qui maîtrise les codes culturels internes et qui jouit d'une aura importante en tant que garante de l'identité skate.

### *C. L'intégration urbaine*

On constate une mainstreamisation du skateboard aux échelles mondiales et locales, notamment par le biais de processus d'intégration, initiés à la faveur des programmes culturels municipaux. Les responsables politiques tendent ainsi, progressivement, vers une intégration urbaine du skate, comme le montrent plusieurs résolutions adoptées par les élus, que nous allons développer dans les prochains paragraphes. Avant même de détailler ces mesures municipales, le symbole de l'acceptation de la pratique passe par la suppression de l'intégralité des panneaux d'interdiction de la pratique installés dans la ville de Bordeaux, en mars 2023. La scène skate locale a insisté et négocié durant plusieurs mois pour que les services de la mairie enlèvent ces signes d'hostilité envers le skate. Sur les places bénéficiant d'horaires aménagés, les panneaux

sont remplacés par une signalétique davantage positive pour indiquer la permission sur les créneaux autorisés.



Figure 23. Panneau « Skate(z) Zen », place Pey-Berland, mars 2022.



Figure 24. Décrochage d'un panneau « Interdit aux skateboard », mars 2023.

## 1. Schéma directeur

Le 21 février 2019, seize projets d'urbanisme, issus d'un même schéma directeur favorisant l'intégration du skateboard dans l'espace public, sont validés par l'ensemble des maires des quartiers de Bordeaux. L'objectif de ce dossier d'envergure sur l'ensemble de la métropole est de favoriser la « pratique harmonieuse du skateboard »<sup>651</sup> en attirant les pratiquants vers de nouveaux espaces, conçus pour limiter les conflits avec les autres usagers. L'ambition affichée est grande, voici les points qui sont mentionnés dans le document officiel :

- « Décongestionner le centre ville et équilibrer la pratique sur le territoire

<sup>651</sup> Article du site de la mairie de Bordeaux expliquant le schéma de cohérence territoriale : <https://www.bordeaux.fr/p140071/pour-une-pratique-harmonieuse-du-skateboard>

- Détourner la pratique des lieux à risque ou problématiques
- Créer des lieux de pratique authentiques et accessibles à tous, suffisamment proches les uns des autres pour créer un parcours urbain et tisser un lien entre les quartiers par la mobilité douce
- Dynamiser certains quartiers et espaces en déshérence en y apportant vitalité, citoyenneté et cohésion sociale. »<sup>652</sup>

Pour atteindre ces objectifs ambitieux, une « feuille de route à court et moyen termes »<sup>653</sup> est définie. Une première phase, sur la période 2019-2021, prévoit de procéder à dix aménagements validés par l'équipe municipale (cf. Figure 25, ci-après) ; puis une seconde, de 2022 à 2024, planifie six lieux à adapter à la pratique du skateboard (cf. Figure 26, ci-après). Ces aménagements sont pensés pour réduire les nuisances sonores<sup>654</sup> tout en proposant des *spots* attrayants pour les skateurs, grâce à l'expertise d'une partie de la scène skate locale. L'originalité du projet tient autant au nombre important de lieux proposés, qu'à leur localisation. On retrouve, ainsi, des espaces centraux, proches des *spots* réputés pour la pratique (c'est le cas de la place de la République), mais aussi des lieux éloignés du cœur historique de la ville (par exemple les secteurs des Aubiers ou du Grand Parc). Le choix de ces deux quartiers correspond à une réelle volonté émanant des auteurs d'intégrer des périphéries populaires de la ville de Bordeaux à ce projet urbanistique.

---

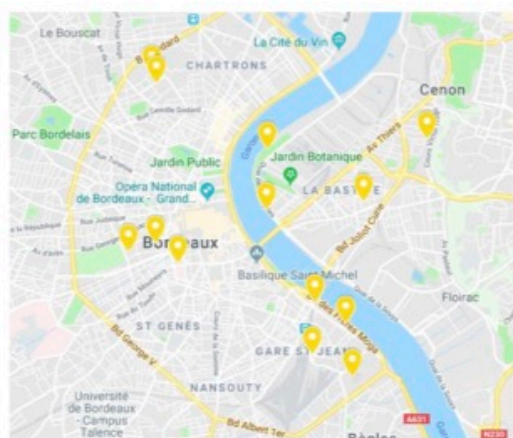
<sup>652</sup> « Schéma directeur pour la pratique du skateboard à Bordeaux », Extrait du registre des délibérations du conseil municipal, 18 décembre 2019, p. 119.

<sup>653</sup> « Schéma directeur pour la pratique du skateboard à Bordeaux », Extrait du registre des délibérations du conseil municipal, 18 décembre 2019.

<sup>654</sup> En prenant en compte l'installation des logements, la résonance du lieu et les flux.



## PROJETS RETENUS POUR UN DÉVELOPPEMENT À COURT TERME (2019 - 2021)



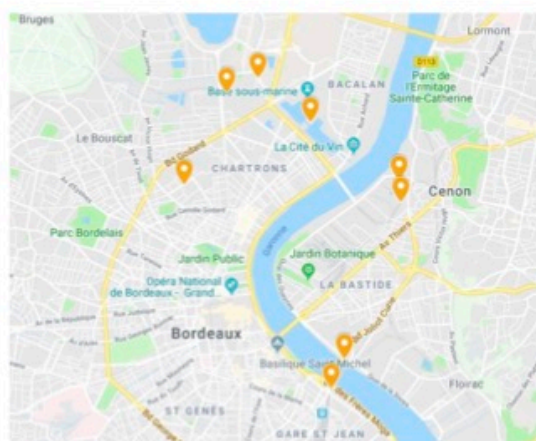
- Place de la République
- Mériadeck
- Euratlantique Rive Gauche
- Jardins de l'Ars
- Grand Parc
- La Benauge (estacade)
- Ginko
- Bastide Niel (Parc aux angéliques)
- Parvis quais rive gauche (face à la Banque Populaire)
- Parvis salle Jean Dauguet

SCHEMA DIRECTEUR POUR LA PRATIQUE DU SKATEBOARD À BORDEAUX

DEDICATION 34

Figure 25. Projets du schéma directeur pour la phase 2019-2021.

## PROJETS RETENUS POUR UN DÉVELOPPEMENT À MOYEN TERME (2022 - 2024)



- Grand Parc
- Euratlantique Rives gauche (Berges)
- Euratlantique Rives droite (Belvédère)
- Bassins à Flot
- Brazza & Brazza ligne
- Les Aubiers

SCHEMA DIRECTEUR POUR LA PRATIQUE DU SKATEBOARD À BORDEAUX

DEDICATION 80

Figure 26. Projets du schéma directeur pour la phase 2022-2024.

Le choix des lieux s'explique, d'abord, par la volonté de répartir davantage les *spots* de pratique dans la ville et de contrer l'ultra concentration actuelle autour du cœur historique. De cette manière, un parcours urbain skatable prend forme entre les quartiers de Bordeaux, ce qui favorise la découverte d'espaces méconnus par les pratiquants. « Un parcours qui cré[e] du lien

entre les quartiers »<sup>655</sup>. Ceci correspond à une dynamique urbaine en vogue au sein des études d'urbanisme. Les usagers sont incités à s'approprier un espace par l'installation d'aménagements variés en libre-service (mobilier de repos, de sport, de jeux, etc.). Le terme de « design actif » (ou « Active Design » en anglais) est même largement diffusé au sein des collectivités pour catégoriser ces dispositifs. « Le design actif consiste à aménager l'espace public et les bâtiments afin d'inciter l'activité physique ou sportive, de manière libre et spontanée, pour tous »<sup>656</sup>. Ce concept est développé, notamment, à New York<sup>657</sup> pour contrer le mode de vie sédentaire des sociétés occidentales contemporaines et les problèmes de santé, que peut induire le manque d'activité (obésité, surpoids ou autre). Un exemple phare de ce type d'aménagement urbain est la place Superliken à Copenhague, qui regroupe des installations pour de nombreux usages différents. En France, le programme national « Action Cœur de ville » s'appuie sur l'organisation des Jeux Olympiques 2024 à Paris, pour redynamiser les centres des villes moyennes de France, notamment par l'incitation à l'activité physique et sportive dans ces lieux. Prenons l'exemple du mail François Mitterrand à Rennes, réaménagé en 2015, qui « privilégie la place du piéton au sein d'un large quai rivé à la façade nord, redonnant la part belle aux arbres et à un sol contemporain et ludique. Le dessin du mail suscite la curiosité et guide le promeneur jusqu'au jardin de la Confluence »<sup>658</sup>. Au sol, le marquage de couloirs d'athlétisme, de damiers, d'empreintes de pas ou d'autres formes invite à l'appropriation ludique par les usagers pour y conférer une vitalité nouvelle d'un point à l'autre du mail. D'ailleurs, la ludification (ou *gamification*<sup>659</sup> en anglais) est, déjà, utilisée par les professionnels du marketing urbain afin d'attirer et/ou de fidéliser le consommateur, que ce soit dans un espace virtuel (site internet) ou dans un espace matériel (centre commercial, rue piétonne)<sup>660</sup>.

On retrouve des projets urbains ludiques dans de nombreuses villes, notamment françaises comme le promeut l'établissement public Cerema, qui accompagne l'État et les collectivités dans les « politiques publiques d'aménagement et de transport »<sup>661</sup>. Ces projets

---

<sup>655</sup> Entretien avec Léo Valls, 26/02/2019.

<sup>656</sup> « Guide du design actif », Agence nationale de la cohésion des territoires, décembre 2021, p. 3.

<sup>657</sup> BLOOMBERG Michael *et alii*, *Active Design Guidelines : promoting physical activity and health in design.*, New York : The City of New York, 2010, 144 p.

<sup>658</sup> Présentation par l'entreprise d'urbanisme en charge du projet (<https://mutabilis-paysage.com/projet/f-mitterrand/>).

<sup>659</sup> ZICHERMANN Gabe et CUNNINGHAM Christopher, *Gamification by Design : Implementing Game Mechanics in Web and Mobile Apps*, Sebastopol : O'Reilly, 2011, 182 p.

<sup>660</sup> BONENFANT Maude et GENVO Sébastien, « Une approche située et critique du concept de gamification », *Sciences du jeu*, n° 2, 2014.

<sup>661</sup> Site internet : [www.cerema.fr](http://www.cerema.fr)



mettent en avant la valeur du jeu pour que « tous les publics, se sentent à nouveau en sécurité en ville, aient envie de pratiquer l'espace public, de se rencontrer, de faire une activité physique, de se détendre »<sup>662</sup>. Ces expérimentations œuvrent, ainsi, à favoriser le vivre-ensemble par la rencontre d'inconnus autour d'une activité ludique libre et gratuite dans l'espace public. Luc Lévesque a analysé la mise en place d'un baby-foot dans plusieurs lieux du quartier de La Chapelle, à Paris, il y voit une forme d'interstice social qui crée une émulation et permet la diversité des rencontres<sup>663</sup>. Nous pensons que ces programmes, lorsqu'ils sont réalisés par les municipalités, peuvent personnifier, voire humaniser, les instances locales en créant une forme de proximité avec les usagers des espaces publics. Les pouvoirs locaux pouvant apparaître comme des arcanes du pouvoir, « lointaines », dans l'imaginaire commun, ces dispositifs peuvent faire office de médiation envers la population qui se sent, alors, davantage concernée par son environnement, par le biais du jeu. L'analyse de ces phénomènes de ludification des espaces publics est, actuellement, laissée aux sciences économiques et marketing. Nous projetons de travailler davantage sur ce domaine en mobilisant les méthodes de la géographie et de l'ethnographie, mais, d'ores et déjà, notre étude, de l'histoire du skateboard à Bordeaux et son intégration dans des projets urbains, analyse la place du jeu dans l'espace public local.

Un exemple de projet d'urbanisme est particulièrement pertinent pour éclairer la situation de Bordeaux, c'est celui de la ville de Malmö (Suède). La municipalité a volontairement intégré le skateboard dans ses projets d'urbanisme, depuis une vingtaine d'années, pour redynamiser certains de ses espaces<sup>664</sup>. Pour le responsable, Gustav Edén, il est primordial pour des skateurs de se structurer en organisation pour se faire entendre. « Edén explique que le secret du succès de Malmö en tant que ville de skate est le partenariat entre la ville et l'organisation locale de skate, Bryggeriet. Il affirme qu'à Malmö, Bryggeriet est la base de tout, "nous ne serions pas une ville de skate célèbre sans la forte organisation de skateboard qui s'est développée au cours des 20 dernières années". »<sup>665</sup> Ce courant d'aménagement local est nommé « skate urbanisme » par les instigateurs et permet à Malmö d'être plus attractive que les autres villes moyennes du pays en s'intégrant dans un projet métropolitain de redynamisation urbaine autour d'aménagements écologiques. La mairie crée, d'ailleurs, un

---

<sup>662</sup> <https://www.cerema.fr/fr/actualites/rendre-ville-plus-ludique-tous-retour-webinaire-cerema>

<sup>663</sup> LÉVESQUE Luc, « Le jeu comme "interstice social" », in BONENFANT Maude et PERRATON Charles (dir.), *Vivre ensemble dans l'espace public*, Québec, Canada, 2009, p. 197-207.

<sup>664</sup> ANGNER, *Skateboard urbanism : an exploration of skateboarding as an integrated part of public space.*, *op. cit.*

<sup>665</sup> *Ibid.*, p. 89.

poste de coordinateur des projets municipaux liés au skateboard, en 2014. Cet exemple d'institutionnalisation politique profonde à l'échelle locale sert d'argument à une partie de la scène skate bordelaise dans ses négociations avec la municipalité. On peut faire un constat assez similaire à Bordeaux. En Gironde, les skateurs ne se sont pas organisés institutionnellement, mais les réseaux informels de la scène locale ont permis à Léo Valls de porter plusieurs projets auprès de la municipalité. Le schéma directeur à Bordeaux s'inscrit dans cette volonté : il est utile aussi bien aux skateurs qu'aux quartiers concernés par le dynamisme apporté.

En effet, la seconde raison dans le choix des quartiers populaires réside dans la volonté de faire vivre ces lieux d'une nouvelle manière en y invitant une population jeune et dynamique, qui peut ainsi participer à la sécurisation temporaire de l'espace. Les instigateurs supposent que la présence de pratiquants sur une place pourra permettre de créer un sentiment de sécurité pour les autres usagers dans des quartiers où les activités illégales sont parfois omniprésentes et vectrices d'un sentiment d'insécurité<sup>666</sup>.

« Si notre pari fonctionne on peut faire en sorte de “nettoyer” un peu certaines zones par le fait que des jeunes garçons viennent sur des espaces, ça rend le lieu plus sûr. Une fille qui veut traverser la place où des skateurs jouent, c'est plus sûr pour elle. »<sup>667</sup>

Iain Borden partage ce constat lorsqu'il présente l'exemple de la place John F. Kennedy à Philadelphie (surnommée Love Park) : « la présence des skateurs a également permis de réduire le trafic de drogue et la criminalité, ce qui a été salué par de nombreux chefs d'entreprise ; selon le banquier Andrew Hohns, le site était “un symbole international de jeunesse et de vitalité” qui a fourni “une généreuse publicité gratuite pour la ville” et a ainsi généré “une quantité importante de tourisme”. »<sup>668</sup>

Ainsi, en plus de « sécuriser » un espace, les skateurs pourraient également le rendre attractif. Ocean Howell soutient également cette idée concernant Love Park : « aux yeux du public, les skateurs tempèrent les activités des sans-abris, injectent le capital de l'industrie du

---

<sup>666</sup> JACQUEMIN Hélène, « L'insécurité vécue dans un quartier d'habitat social. L'exemple des Aubiers à Bordeaux », *Revue géographique des Pyrénées et du Sud-Ouest. Sud-Ouest Européen*, vol. 22, n° 1, Persée - Portail des revues scientifiques en SHS, 2006, p. 89-101.

<sup>667</sup> Entretien avec Léo Valls, 26/02/2019.

<sup>668</sup> BORDEN, *Skateboarding and the city*, op. cit., p. 264.

skateboard sur la place et donnent une image branchée à la ville [en y] produi[sant] une imagerie commercialisable de “culture de rue”. »<sup>669</sup>

Dans son analyse, Ocean Howell fait référence à la théorie des « classes créatives » de Richard Florida<sup>670</sup>. Nous avons abordé cet auteur états-unien dans une partie précédente ([cf. Partie 2. IV. A. 4.](#)). Selon lui, l’installation de populations « créatives » permettrait de favoriser un essor foncier des quartiers concernés. Si cette théorie est controversée outre-Atlantique et en France, nul doute que les responsables politiques bordelais constatent la forte pression immobilière qui existe autour de l’éco-lieu Darwin depuis sa création. La fréquentation, par les skateurs, de certains espaces peu attractifs pourrait permettre de (ré)activer ces lieux.

En instaurant ce projet d’urbanisme, la municipalité laisse l’initiative de la gouvernance publique, visant le skateboard, à des pratiquants. L’approche peut être qualifiée d’ascendante<sup>671</sup> et elle correspond à une forme d’institutionnalisation politique importante de la scène skate bordelaise. Cette dernière agit en tant qu’experte externe à la municipalité, mais elle en utilise les rouages et opère un rapprochement avec les élus.

Les seize projets urbanistiques sont portés, notamment, par Léo Valls à travers une entreprise d’expertise<sup>672</sup> ayant pour vocation à l’assistance à la maîtrise d’ouvrage (AMO) en direction des collectivités. En professionnalisant son soutien à la mairie et en « offrant » son expertise, de skateur et d’influenceur, Léo Valls opère un rapprochement avec l’institution locale. Pourtant, son aura et sa légitimité ne semblent en aucun cas altérées. Au contraire, les projets qu’il mène à Bordeaux sont relayés par les magazines spécialisés<sup>673</sup>, les marques mondiales<sup>674</sup>, mais aussi sur les réseaux sociaux. Il est ainsi invité à partager cette expérience lors de la conférence *Pushing Boarders*<sup>675</sup> 2019 à Malmö en Suède, durant le salon international d’architecture de Milan en 2020 ou encore à Nottingham en 2024. L’accueil favorable de sa position illustre une mutation dans la communication autour de l’identité anticonformiste attachée au monde du skateboard. L’action publique menée ne ternit pas sa légitimité au sein de la communauté des pratiquants, preuve de l’acceptation des formes d’institutionnalisation politique.

---

<sup>669</sup> HOWELL, « The “Creative Class” and the Gentrifying City », *art. cit.*, p. 33.

<sup>670</sup> FLORIDA, *The rise of the creative class*, *op. cit.*

<sup>671</sup> BLATRIX et HERMEL, « Approche ascendante et/ou descendante de politique publique », *art. cit.*

<sup>672</sup> Entreprise *Dedication* avec Arnaud Dedieu.

<sup>673</sup> *Solo skate mag*, 15 septembre 2020 ; *Sugar magazine*, septembre 2019.

<sup>674</sup> *DC Shoes* a réalisé un documentaire sur son investissement auprès de la municipalité.

<sup>675</sup> Évènement mondial annuel de conférences ayant le skateboard pour objet.

Les dirigeants de la municipalité de Bordeaux<sup>676</sup> font de lui leur interlocuteur privilégié concernant les dossiers sur le skateboard. Cependant, il ne s'agit en rien d'un élément isolé. Autour de lui gravite une scène skate locale qui intègre, à différents échelons, les organes municipaux, actant une forme d'institutionnalisation de ses acteurs. Si cette organisation correspond encore à une forme d'externalisation d'un service public local, le rapprochement opéré est sans précédent dans l'histoire des politiques à l'égard du skateboard à Bordeaux et met en lumière l'institutionnalisation de la pratique en cours.

L'instauration d'un schéma directeur pour l'agglomération de Bordeaux Métropole correspond à un acte important dans l'acceptation de la pratique par les pouvoirs publics. Cette démarche montre une volonté de répondre aux conflits d'usage entre skateurs et usagers, autrement que par la répression. On voit bien que ce sont des acteurs privés de la scène locale qui portent ce projet municipal. D'un côté, l'externalisation de l'intégration urbaine de la pratique arrange les services publics, qui limitent leur implication. D'un autre côté, cela permet, surtout, d'utiliser la légitimité et l'expertise des acteurs locaux, influents auprès des pratiquants, pour garantir le succès du projet.

## 2. Budget participatif

En 2019, une autre initiative municipale permet d'aboutir à un projet d'intégration urbaine, tout en illustrant la vitalité de la communauté skate à l'échelle locale. La première campagne locale de budget participatif est lancée en janvier 2019 avec une enveloppe globale de 2,5 millions d'euros, débloquée par Bordeaux Métropole, pour « permettre à chaque résident Bordelais, sans distinction d'âge ou de nationalité, de proposer un projet d'intérêt général visant à contribuer au développement durable »<sup>677</sup>. Au début de la procédure, trois projets distincts sont rédigés par des skateurs pour proposer des aménagements favorables à la pratique du skateboard sur plusieurs lieux publics. Les auteurs ont ensuite « fusionné [leurs] projets qui étaient sur la même idée »<sup>678</sup> pour y conférer davantage de poids sous la dénomination : « Valoriser la pratique du skate en créant des espaces publics ludiques ». Les liens entre les

---

<sup>676</sup> Avant les élections municipales de 2020.

<sup>677</sup> <https://participation.bordeaux.fr/>

<sup>678</sup> Entretien avec Soizic Gargaud (skateuse et porteuse du projet dans le cadre du Budget participatif), 11/10/2019.

dépositaires, internes à la communauté skate, permettent d'éviter de diviser les suffrages entre leurs propositions, notamment suite aux conseils émis par Léo Valls. Tous les Bordelais peuvent voter pour leur projet préféré. Parmi les 134 propositions, celle portant sur l'intégration du skateboard dans plusieurs espaces publics arrive en deuxième position avec 621 votes positifs sur les 13 303 recensés, portant le budget alloué à 200 000 euros. Lors de ce vote, le deuxième projet à dimension sportive est une proposition d'installation de murs d'escalade gratuits autour de la métropole qui obtient 272 suffrages pour 40 200 euros, qui ne semble toujours pas réalisé au moment de la rédaction de notre thèse.

La procédure de démocratie directe et participative cherchant à inciter les habitants à initier des projets locaux autour de la thématique du développement durable est utilisée par la communauté skate pour obtenir des aménagements utiles à leur pratique. Les autres lauréats occupant les premières places portent sur la plantation d'arbres (881 votes), la mise à disposition de composteurs (586 votes), l'installation de nichoirs (456 votes), de réfrigérateurs solidaires (353 votes) ou de garages à vélo (337 votes). Ces projets prennent davantage en compte le bien commun compris dans la notion de développement durable, thématique de la campagne. Cet exemple prouve la mobilisation de la communauté skate qui récupère une procédure démocratique à portée écologique pour tenter de renforcer l'emprise spatiale de la pratique dans l'espace public bordelais.

Le montant récolté doit permettre d'installer du mobilier urbain skatable sur plusieurs lieux de la ville. Il s'agit de projets qui viennent compléter le schéma directeur, dont ils s'inspirent très largement. La différence réside dans l'application de ces deux programmes, dont l'un dépend de Bordeaux Métropole (schéma directeur) tandis que l'autre est géré par les services de la mairie (budget participatif). Or, le service des sports de la mairie de Bordeaux semble réfractaire au partage de l'espace public entre skateurs et autres usagers. Pour la direction du service des sports, un matériel sportif doit répondre à des normes définies par une fédération reconnue par l'État, afin d'éviter des poursuites judiciaires en cas de blessures d'un usager à l'encontre de l'institution municipale. En l'occurrence, ce type de référentiel n'existe pas dans le cas du skateboard. La fédération ne fournit aucune règle dans le domaine, ce qui perturbe le service des sports bordelais. Tant et si bien que les aménagements discutés, suite au vote du budget participatif, peinent à voir le jour. Après quasiment trois ans de travail, le groupe en charge de l'application n'a réussi à concrétiser qu'un seul aménagement au Parc des Angéliques sur la rive droite de la ville.

Un des auteurs du projet témoigne de la difficulté de sa mise en œuvre :

« Les projets qui ont été menés par Léo [Valls] dans le cadre du schéma directeur, ont abouti plus vite parce que ça passait par Bordeaux Métropole et non par le service des sports. Nous on fait exactement la même chose que ce qui est passé par le service de la culture<sup>679</sup>, mais on le fait avec le service des sports et on constate que ça n'avance pas »<sup>680</sup>.

L'initiative de démocratie directe que représente le programme du budget participatif tient d'une approche de politique ascendante en incitant les usagers à proposer leurs projets d'aménagement et à voter pour allouer des budgets à ces idées. Pour autant, on constate les limites de cette démarche, qui se trouve enrayée dans son application par la perception conventionnelle du skateboard émanant du service municipal des sports qui refuse de considérer la pratique en dehors des équipements spécifiques normés par la Fédération française de roller et skateboard (FFRS)<sup>681</sup>. À ce jour<sup>682</sup>, un module de pratique en forme de pyramide a été installé sur la place André Meunier (proche de la gare Saint Jean) et les corniches d'une jardinière à côté de la patinoire de Mériadeck ont été solidifiées d'une couche de granit pour permettre son utilisation par les skateurs. Ces réalisations sont bien infimes après quatre années d'échanges entre les porteurs du projet et le service municipal des sports.

### 3. Guide du skateboard

Après vingt-cinq ans à la tête de ville, l'équipe d'Alain Juppé<sup>683</sup> est battue par la liste écologiste aux élections municipales de 2020. La campagne de Pierre Hurmic valorise l'utilisation des mobilités douces, mais aussi le partage de l'espace public, dans un message d'apaisement de la ville<sup>684</sup>. Le nouveau maire est, ainsi, sollicité sur de nombreux points potentiellement conflictuels, dès les premiers mois de son mandat<sup>685</sup>. Des riverains de la place

---

<sup>679</sup> Référence faite aux œuvres skatables installées dans l'espace public lors des saisons culturelles.

<sup>680</sup> Entretien avec Julien Januszkiewicz (Skateur, vidéaste, porteur du projet d'intégration du skate dans le cadre du Budget participatif), 13/01/2023.

<sup>681</sup> Entretien avec Vincent Debusschere (Directeur du service municipal des sports), 16/04/2019.

<sup>682</sup> En juin 2024.

<sup>683</sup> La tête de liste est Nicolas Florian, désigné comme successeur par Alain Juppé.

<sup>684</sup> Xavier Sota, « Pierre Hurmic promet "une ville apaisée" », *Sud-Ouest*, 12 juin 2020.

<sup>685</sup> Entretien avec Patrick Papadato (Conseiller municipal délégué pour la voirie et la mobilité), 19/01/2023.

Pey-Berland interpellent les services municipaux pour connaître la nouvelle politique à l'égard du skateboard, de même que les acteurs de la scène skate locale défendent leurs avancées auprès des nouveaux responsables. Après un temps de concertation avec les principaux intéressés, l'équipe de Pierre Hurmic réaffirme le cadre de l'expérimentation « Skate(z) Zen » et apporte son appui à la poursuite du schéma directeur. À ces fins, la communauté skate trouve un allié de taille : Amine Smihi<sup>686</sup>, adjoint au maire chargé de la tranquillité, de la sécurité, de la prévention et de la tenue de l'espace public. L' élu est un ancien skateur ayant une connaissance précise du monde du skateboard, ainsi qu'une affinité personnelle favorable à la poursuite de la politique d'intégration de la pratique dans l'espace public local. Par contre, à l'inverse de l'ancienne équipe municipale, qui avait fait de Léo Valls son interlocuteur privilégié à des fins pratiques pour communiquer avec la communauté skate, le choix est fait de discuter avec un panel plus large d'acteurs de la scène locale.

En s'appuyant sur les initiatives de l'ancienne municipalité et sur l'aide des skateurs experts, Amine Smihi souhaite « mettre de l'ordre dans la politique de gestion du skateboard »<sup>687</sup>. Cela aboutit notamment à la réalisation d'un « Guide du skateboard bordelais » à destination des pratiquants. Publié en mars 2023, le guide « invite toutes et tous à se responsabiliser pour un meilleur partage de l'espace public »<sup>688</sup>. Concrètement, la brochure identifie des lieux de pratique catégorisés autour de quatre « Recommandations d'usage » signalées par des couleurs (vert, bleu/vert, bleu et orange) selon leur degré de nuisance potentielle, nous présentons ce document en annexe (cf. [Annexe 1. I.](#)). Vingt-cinq *spots* sont détaillés, selon ce référentiel, en y précisant les aménagements skatables, les horaires conseillés et à éviter, les points de vigilance et les sites de repli (pour la catégorie orange). Les textes sont rédigés par Léo Valls et les photographies et le graphisme sont réalisés par des membres de l'association Board'O. Les lieux présentés sont ainsi « labélisés » selon le degré de nuisance, c'est une nouvelle étape qui est franchie dans le processus d'institutionnalisation d'une partie de la scène skate locale qui coconstruit une brochure de catégorisation des *spots* de la ville avec l'équipe municipale. L'organisation réticulaire persiste en interne des groupes de pratiquants

---

<sup>686</sup> Cet élu est décédé le 18 décembre 2023. Sa famille a d'ailleurs demandé à Léo Valls de prononcer un discours au cours de ses obsèques, preuve du rapprochement qui s'est opéré entre les deux hommes. De manière plus générale, Amine Smihi a véritablement souhaité insuffler une politique municipale à l'égard du skateboard, mais, comme il en était le principal acteur, sa disparition mit un frein à ce qu'il avait tenté d'initier.

<sup>687</sup> Entretien avec Amine Smihi, 10/03/2023.

<sup>688</sup> Introduction, *Guide du skateboard bordelais*, mars 2023.

influent, mais on constate une forme d'institutionnalisation nouvelle, qui ne correspond plus vraiment à ce que Jean-Pierre Augustin appelait la « désinstitutionnalisation instituée »<sup>689</sup>.

De son côté, la municipalité affiche un soutien important à l'intégration du skateboard dans l'espace public. Il ne s'agit plus de s'accommoder d'une pratique marginale, mais d'en faire un atout pour la ville :

« Bordeaux, future capitale du skate, assume toutes ses ambitions à travers un schéma directeur municipal dédié à la pratique du skate. Ce guide, coconstruit avec des experts pratiquants bordelais, est l'un des aboutissements de la démarche »<sup>690</sup>.

Ce guide est demandé par l'équipe municipale et le maire de la ville y réalise l'édito. Ceci prouve une implication plus importante de la part de l'administration Hurmic, que durant ses prédécesseurs. Par contre, la conception du contenu et du format revient entièrement à la scène skate locale. Cette dernière s'empare de l'opportunité pour prendre en main la communication officielle municipale à l'égard du skateboard, et, en même temps, elle infléchit son propre discours pour reconnaître des lieux pouvant créer des « nuisances possibles ». C'est une forme de compromis fait par les acteurs influents locaux, qui utilisent leur légitimité pour « guider » la communauté locale à respecter des règles de cohabitation. Cela correspond à une forme d'éducation de la communauté par la scène skate locale influente vers l'acceptation et l'adoption d'une culture consensuelle, qui reprend une partie des pratiques institutionnelles *mainstream*.

### **Conclusion du cinquième chapitre.**

Les différentes actions municipales présentées permettent de montrer que le skateboard est en cours d'intégration au sein de l'espace public bordelais. Les deux équipes municipales successives optent pour une approche ascendante dans leur politique à ce sujet afin de s'assurer de l'acceptation des mesures par les communautés de pratiquants, en externalisant ces

---

<sup>689</sup> AUGUSTIN et FUCHS, « Introduction », *art. cit.*

<sup>690</sup> Édito de Pierre Hurmic, maire de la ville, *Guide du skateboard bordelais*, mars 2023.



démarches auprès d'une partie de la scène skate locale. Ainsi, les acteurs influents participants aux projets sont intégrés aux rouages institutionnels municipaux. L'institutionnalisation politique de la pratique se fait, progressivement, par le biais des actions menées par les skateurs influents de la scène locale. Quelques membres des communautés de pratiquants questionnent la légitimité des skateurs qui insufflent ces directives, par réaction d'ego peut-être, mais aussi par réaction identitaire au regard des valeurs contre-culturelles véhiculées par le monde du skateboard. Pour certains, la négociation ne doit pas avoir lieu avec les élus locaux, mais ce groupuscule, autour d'un ou deux magasins spécialisés, semble assez isolé. Le devenir de ces projets d'intégration dépend de la stabilité politique, mais aussi de la légitimité de la scène locale. On constate une persistance des membres référents à Bordeaux, mais les nouvelles générations pourraient tout à fait revendiquer une nouvelle conception culturelle et un nouveau rapport aux instances municipales. La pérennité de la politique, initiée récemment par quelques membres de la scène skate bordelaise, en lien avec les élus, dépend de la transmission de leurs nouvelles valeurs aux prochaines générations.

## Conclusion générale

Lors de nos études universitaires, nous avons été passionné par les stratégies politiques d'aménagement urbain mises en place pour réguler la vie des habitants. L'utilisation de l'espace urbain pour renforcer le pouvoir en place par l'empereur Auguste à Rome, par la famille de Médicis à Florence ou par Napoléon III à Paris, nous a captivé. La vie urbaine est régie par un ordre spécifique pour limiter les conflits entre les habitants et entre les habitants et le pouvoir en place, tant les révoltes et les révolutions proviennent des villes. C'est pourquoi, les responsables politiques locaux maîtrisent la rue en définissant des fonctions pour des aires spatiales spécifiques (commerce, loisirs, éducation, transport, administration, surveillance, etc.). Cependant, face à cette organisation pensée et décidée par les pouvoirs régaliens (locaux et nationaux), les individus ne sont pas des êtres dénués de liberté. Au contraire, ils développent des « manières de faire » qui sont des formes de « résistances »<sup>691</sup> face au fonctionnalisme de l'urbanisme capitaliste, qui souhaite organiser l'espace pour améliorer le rendement économique des villes. Ces usages, qui affirment une certaine autonomie des individus au sein de la masse des citoyens, régie par les pouvoirs (économiques, politiques, moraux), sont multiples et variés selon les situations et les lieux. Ainsi, le graffiti, qui est une inscription réalisée dans l'espace public, représente une forme d'expression illicite depuis l'Antiquité. On retrouve ces manifestations sur des murs également au cours de la période moderne et elles sont, désormais, considérées comme des œuvres d'art sous l'appellation de *street art*<sup>692</sup>. Le travail, bien connu, de Banksy est un exemple remarquable d'une pratique qui détourne le mobilier urbain pour offrir un discours contestataire au passant, de manière illicite au départ, mais qui est, aujourd'hui, reconnue comme une œuvre pionnière de l'art urbain, au sein de galeries éminentes<sup>693</sup>.

---

<sup>691</sup> CERTEAU, *L'Invention du quotidien, op. cit.*

<sup>692</sup> RIOUT Denys et GURDJIAN Dominique (dir.), *Le livre du graffiti*, Paris : Syros Alternatives, 1990, 139 p.

<sup>693</sup> PRADEL Benjamin, « Entre institutionnalisation et clandestinité : le graffiti ou l'hydre à deux têtes », in JARVIN Magdalena et HOSSARD Nicolas (dir.), *C'est ma ville ! De l'appropriation et du détournement de l'espace public*, Paris : L'Harmattan, 2005, p. 177-188.

L'histoire du skateboard éclaire une trajectoire assez analogue à celle du *street art*<sup>694</sup>. À la fois par sa dimension contre-culturelle et par le cheminement qui amène à une forme de reconnaissance dans la ville et dans le monde. Ce cheminement, dans le paysage urbain, et à plus grande échelle dans la culture mondiale des Jeux Olympiques, a posé, et pose encore, de nombreux problèmes parmi les rangs des skateurs et ceux des riverains. Certains adeptes considèrent et défendent l'anticonformisme comme une valeur centrale de la pratique, constitutive de son identité (contre)culturelle. Cette attitude ou cet affichage en forme de « rébellion » peut alors être à l'origine d'un conflit culturel avec les autres usagers des espaces publics, tandis que d'autres pratiquants œuvrent pour sa sportivisation et son intégration au paysage *mainstream* des villes et de la culture mondialisée (cf. [Annexe 6](#)). Mais on a pu retrouver ce clivage dans plusieurs activités perçues comme des innovations culturelles en rupture avec les traditions sportives, dont les pratiques de glisse comme le surf<sup>695</sup>.

La pratique du skate ne remonte pas à l'Antiquité, mais l'utilisation ludique, plus large, de l'espace urbain est très ancienne et ce fait questionne la fonction de la rue entre productivisme et expression personnelle. Dès les années 1960, dans les villes proches de *spots* de surf, les skateurs déambulent dans la rue pour se déplacer et se divertir. Le mode de vie urbain des adeptes du surf conduit à l'implantation de la planche à roulettes dans les villes, d'abord en Californie, puis dans les grandes villes occidentales. C'est la concentration de populations croissantes et diversifiées dans les agglomérations qui amène les usagers à produire de nouvelles utilisations de leur environnement. Dans ce sens, le skateboard est un produit des villes. Mais la présence des skateurs, n'étant pas anticipée par les pouvoirs publics, vient perturber les règles de circulation sur les trottoirs et sur la chaussée. Ni piéton, ni voiture, ni même vélo, cet engin est insaisissable et en marge de la structure urbaine de la société. Pourtant, sa place va grandir au sein des espaces urbains à l'échelle globale, par vagues successives de popularité, grâce à plusieurs innovations techniques, qui permettent l'essor d'une industrie et d'une presse spécialisées, vectrices de discours qui structurent des communautés de spécialistes, assurent la connaissance initiée des nouveaux matériels, et codifient des langages, des comportements, des techniques, des usages spécifiques de la pratique. Ces postures et ces discours participent à valoriser une forme de « *way of life* » à part. Ils entretiennent la dimension originelle anticonformiste de la pratique, fondée sur un usage libre et sauvage, un usage

---

<sup>694</sup> LE SAUX SLIMANE SALES Aude, *Devenir graffeur. Approche socioanthropologique de l'embrasement d'une carrière graffiti dans les Mondes du graff à Montréal et à Rennes : entre processus initiatiques et d'invitation*, Thèse de doctorat en sociologie, Paris : Université Paris Est Créteil, 2023.

<sup>695</sup> SAYEUX Anne-Sophie, *Surfeurs, l'être au monde. Analyse socio-anthropologique de la culture de surfeurs, entre accord et déviance.*, Thèse de doctorat en anthropologie, Université Rennes 2, 2006, 292 p.

théoriquement sans limite, de la rue, au rebours finalement d'usages codifiés et institutionnalisés, enserrés dans des matériaux normés et standardisés qui échappent à cette « pureté urbaine » imaginée du skate des origines, et que matérialise pour les puristes la sportivisation que connaît le skateboard depuis les années 2000, ainsi que son inclusion au programme des JO. Cette dualité effective du skate, entre rupture libre et assumée par des pratiquants du quotidien, et la reconnaissance institutionnelle fédérale et olympique que rehaussent les sursauts médiatiques des grands évènements, perturbe sa régulation par les pouvoirs publics, qui ont l'habitude de classer les usages par les fonctions qu'ils représentent (sport, loisir, culture, etc.).

À Bordeaux, les arrêtés d'interdiction, pris par la municipalité, prouvent que la présence de pratiquants de skateboard vient perturber l'ordre urbain, c'est-à-dire tout simplement la tranquillité de la ville et le quotidien paisible des citoyens. Ce sont les rapports de force qui s'établissent à la faveur de cette intrusion entre les tenants de cette tranquillité – des habitants regroupés autour d'une pratique normale de l'espace urbain – et les responsables politiques locaux, que nous souhaitons analyser à travers nos recherches consacrées à l'énergie disruptive d'une pratique ascendante et perturbante : le skate dans la ville. Car, c'est bien l'analyse historique de la pratique locale du skateboard qui peut permettre d'éclairer les manières par lesquelles s'établissent, d'une part, des conflits d'usage, d'autre part, la nécessité de les réduire politiquement, c'est-à-dire de comprendre comment le pouvoir se saisit de ces perturbations, ce qu'il en fait, comment il les traite, punitivement ou de manière plus constructive et médiatrice. On cherche, ainsi, à expliquer la légitimité, relative et instable, acquise, progressivement, au sein des espaces publics par de nouveaux entrants (les skateurs), leur pratique nouvelle et perturbante de l'espace public, et finalement le statut que ces entrants acquièrent politiquement dans l'espace des négociations à l'aune de propositions qui orientent le politique vers des positions plus nuancées, des discussions, une conciliation, des choix, qui relèvent davantage de postures participatives.

Le contexte historique de la pratique, non sans lien avec ce qui précède, est un autre facteur fondamental, que nous avons mis en évidence. En effet, l'évolution culturelle, sportive et urbaine de la ville, incluse dans une histoire globale des pratiques ludo-sportives auto-organisées, permet de comprendre les particularités d'une forme d'intégration du skate. L'inclusion de ces usages, dans des projets d'aménagement locaux, représente un héritage, lointain, des premiers skateurs bordelais des années 1970 et résulte de la proximité de la côte Atlantique, propice au développement du surf. C'est la recherche et la mise en lumière, dans

notre thèse, de leur implantation locale puis de leur auto-organisation qui prouvent une persistance du skate à Bordeaux.

Nous avons administré la preuve de cette importance culturelle, géographique et historique, en collectant les témoignages des plus anciens skateurs. C'est un travail qui fut particulièrement chronophage, car les traces des acteurs et de leurs pratiques étaient parsemées parmi la presse généraliste, la presse spécifique et quelques archives municipales. L'absence d'une fédération puissante complique notre tâche de chercheur, car il n'existe pas de registre des effectifs locaux de skateurs. Nous avons utilisé les réseaux sociaux numériques pour retrouver les individus mentionnés dans la presse, ou dans les archives, afin de reconstruire ces réseaux initiaux de pratiquants. Certains patronymes très communs ne permettent pas d'obtenir de résultat concluant (Bruno Dupuis par exemple), tandis que, heureusement, des noms peu courants sont plus aisément identifiables (citons Pierre Lawton ou Gil Le Bon Delapointe). À partir d'une prise de contact réussie, nous avons pu remonter, progressivement, le fil des réseaux de la scène locale, car chaque échange avec un ancien skateur nous offrait plusieurs autres noms à chercher. Parfois, les membres avaient conservé des liens et nous pouvions obtenir des numéros de téléphone directs ou des contacts sur les réseaux sociaux numériques. Nous avons appliqué la même méthode pour toutes les générations de skateurs à Bordeaux. Si, dans ce long processus, nous n'avons pas réussi à joindre certains acteurs, la grande majorité de ceux qui eurent un rôle dans l'histoire locale de la pratique ont accepté de répondre à nos questions.

Leur participation volontaire fut un autre enjeu, après avoir obtenu leur contact. Il a fallu, régulièrement, prouver notre sérieux et notre absence d'intérêt économique pour gagner la confiance de skateurs qui apprécient tant leur « communauté » qu'ils craignent souvent de voir l'identité, qui y est associée, galvaudée. En respectant certains codes internes, acquis par imitation et par éducation à la culture skate, ce que nous présentons dans la première partie de notre thèse (cf. [Partie 1. II. C.](#)), nous avons gagné la confiance de ces acteurs pour qu'ils nous livrent leur récit. Ainsi, nous estimons avoir collecté un matériau conséquent pour l'analyse historique du skateboard local. D'ailleurs, de nombreux membres de la scène locale continuent de s'intéresser à nos travaux et le réseau que nous avons pu créer est efficient. Pour preuve, Léo Valls a souhaité nous intégrer à la réunion de préparation du festival « Connect » autour de la culture skate, prévu à Bordeaux en octobre 2024. Cet événement regroupe toute la scène locale pour montrer le dynamisme de la ville et réaffirmer le caractère culturel du monde du skate, en opposition à la dimension compétitive et sportive que représente le déroulement d'épreuves de skateboard aux JO de Paris.

La reconstruction des réseaux de pratiquants a été possible grâce aux entretiens, à quelques articles de la presse locale et aux archives municipales. Pour les premières années, nous avons fait le choix de réaliser un schéma des liens qui existaient entre les membres de la première scène bordelaise pour gagner en clarté (cf. [Figure 9](#)). En revanche, les réseaux actuels sont si denses et nombreux qu'un tel croquis ne nous semblait pas pertinent. C'est à partir de la reconfiguration de l'organisation réticulaire à l'échelle de la ville que nous avons pu identifier les acteurs « principaux » du skate. Dès le début de nos recherches, nous souhaitions distinguer les membres les plus actifs, car l'histoire locale repose, notamment, sur des actions personnelles et des individualités qui, au sein de groupes, influencent la situation et mobilisent les autres par leur investissement. La persistance et l'inclusion progressive du skate à Bordeaux s'expliquent par leurs rôles au cours de l'histoire. À partir des entretiens, de la presse généraliste et spécialisée et des archives municipales, nous distinguons plusieurs acteurs internes et externes à la communauté qui permirent d'apporter un dynamisme à la pratique locale, voire d'enclencher un virage dans les politiques à l'égard du skateboard. Ainsi, Jean-Marc Lalondrelle fut un grand artisan de la période phare de la pratique de rampe au cours des années 1980. Son investissement personnel dans la fabrication de ces structures et sa présidence de la section de l'Union Saint-Bruno en font un personnage incontournable de l'histoire bordelaise. De même que Sébastien Daurel, par son parcours professionnel en tant que skateur puis en tant que concepteur et gérant du skatepark de Darwin, est un acteur clé de la situation locale. Bien sûr, Léo Valls est, aujourd'hui, celui qui incarne le mieux la scène skate bordelaise par sa technicité inspirée de ses voyages au Japon et surtout par les projets urbains et culturels qu'il développe dans la ville. Il est *la* personne ressource pour les deux dernières municipalités en ce qui concerne le skate et, nul doute, que les politiques actuelles d'intégration n'auraient pas été possibles sans son travail et sa détermination. D'ailleurs, ces mesures, qui sont en cours de réalisation, sont aussi le fruit de plusieurs non skateurs. Arielle Piazza, d'abord, a initié une première réflexion avec les membres de la scène locale. Puis, Amine Smihi a repris les projets de l'équipe municipale précédente en renforçant les liens de confiance avec les skateurs, notamment Léo Valls. Ces personnes ont marqué l'histoire locale du skateboard et ont participé, chacune à leur manière, au développement de la pratique et à son intégration dans la ville. Mais, bien entendu, ils n'ont pas agi seuls et leurs actions sont insérées aux réseaux que nous avons mis en avant dans cette thèse et que nous définissons comme la « scène skate locale ».

L'acceptation, incomplète et progressive, du skate est, actuellement, coconstruite entre les skateurs et les responsables politiques. Nous voulions analyser les liens qui existent entre ces partis, ainsi que l'influence des membres de la communauté skate envers les équipes

municipales. Nos recherches montrent que, depuis le début de la médiation en 2016, les élus suivent les recommandations des membres les plus influents de la communauté skate locale en leur confiant également l'application de ces mesures. L'influence de la scène locale est une réalité récente, et toujours fragile, qui prouve une évolution dans les mentalités des responsables politiques face au skateboard. Cette attention nouvelle et sensible portée par le politique aux recommandations des acteurs influents du skate local est visible à plusieurs reprises, comme nous l'avons montré, notamment à partir des décisions importantes qui concernent la modification des signalétiques présents sur plusieurs places de la ville pour diffuser un message davantage positif envers les skateurs et l'instauration de médiateurs de rue.

De manière plus large, nous souhaitons rechercher les mesures municipales prises à l'égard de la pratique à Bordeaux pour comprendre les différentes politiques appliquées, depuis son implantation. Les témoignages des élus, des agents municipaux et des skateurs nous offrent de nombreuses informations pour retracer cette histoire politique. Mais ce sont aussi les archives de Bordeaux Métropole et de la presse locale qui nous permettent d'affiner, de rectifier, voire de contredire, certaines affirmations tirées des entretiens. En confrontant ces différentes sources, nous pouvons constater que les premières considérations des élus envers le skate sont d'ordre sécuritaire. Ils craignent que cet engin soit à l'origine d'accidents pour les pratiquants eux-mêmes et pour les autres usagers, notamment sur les trottoirs. Alors que le monde du skate affirme progressivement une culture marginale, les espaces où les pratiquants peuvent s'exprimer sont choisis en périphérie du centre, dans des quartiers populaires. Mais l'explosion planétaire des sports de glisse, au cours des années 1990, entraîne une augmentation importante des effectifs à l'échelle locale. De fait, les skateurs « prennent d'assaut »<sup>696</sup> le nouveau centre-ville, réaménagé en espace piéton avec un sol roulant. Avant même de constater une éventuelle dégradation du mobilier nouvellement installé, la municipalité prend des arrêtés d'interdiction de la pratique sur de nombreuses places centrales. C'est, d'abord, par méfiance que le skateboard est interdit dans l'espace public. Le risque potentiel qui en émane, ainsi que l'image de désordre et de destruction qu'il véhicule, conduisent les élus à le repousser des espaces centraux pour préserver le mobilier urbain, qu'ils jugent menacé. Cependant, les bancs en granit sont particulièrement résistants et les services municipaux ne relèvent pas de destructions liées aux planches. En réalité, le conflit d'usage qui naît, progressivement, sur plusieurs places bordelaises n'est dû ni à la dégradation du mobilier, ni aux accidents redoutés, mais à la

---

<sup>696</sup> Intervention de Patrick Papadato, Procès-verbal du conseil municipal, 2 avril 2012 ; Benoît Lasserre, « Quand skateurs rime avec prédateurs », *Sud-Ouest*, 24 décembre 2003.

nuisance sonore. Les riverains se plaignent avec véhémence du bruit produit par les claquements des planches d'érable sur le parterre et sur les bancs. C'est pour contenter cette population, base électorale du maire Alain Juppé, que les élus demandent alors aux policiers municipaux de verbaliser les individus qui pratiquent le skate sur certaines places, notamment celle de Pey-Berland et sur le cours du Chapeau-Rouge.

C'est, par la suite, à partir du constat de l'échec de leur politique répressive, que les élus décident d'ouvrir le dialogue avec les responsables de la scène skate locale. La médiation débouche sur des mesures innovantes (horaires aménagés, schéma directeur) qui font de Bordeaux une ville singulière à l'échelle nationale, voire continentale. La réussite, c'est en tout cas le discours tenu par les skateurs et les élus, de cette politique tient dans la coopération entre quelques meneurs du groupe des skateurs et les équipes municipales. Bien que, pour Léo Valls, les mesures prises à Bordeaux ne puissent être exportées telles quelles dans d'autres villes, il partage son expérience dans de nombreuses métropoles occidentales en insistant sur l'importance du dialogue et de la collaboration entre responsables politiques et scènes locales pour coconstruire des solutions durables. Nous administrons la preuve de cette politique à travers les documents officiels de la mairie, mais surtout grâce aux entretiens avec tous ceux qui ont participé à cette médiation, qui débouche sur un schéma directeur à l'échelle de la métropole. Nous avons débuté nos recherches au moment même où les horaires aménagés étaient instaurés. Ainsi, nous avons pu suivre l'évolution des différentes directives mises en place grâce à nos liens créés avec les responsables (élus, skateurs et aménageurs) avec lesquels nous avons continué à communiquer, au-delà des entretiens semi-directifs. Ce travail d'enquête nous a permis d'être informé, en amont, de toutes les décisions prises à l'égard du skateboard à Bordeaux.

Cette histoire locale est singulière, par les liens établis entre la mairie et les skateurs et par la médiation de la culture pour favoriser l'acceptation de la pratique (expositions au CAPC et installations d'œuvres skatables dans la rue). Elle inspire désormais d'autres villes, car il s'agit d'un exemple concret et innovant de politique participative. On voit de quelle manière des habitants deviennent acteurs de la fabrication de leur ville. Entre filiation et innovation, entre exclusion et intégration, entre marginalité et *mainstreamisation*, l'histoire de la scène locale exprime une « manière de faire »<sup>697</sup> la ville et une « production de l'espace »<sup>698</sup> qui questionne le mode de vie urbain et la notion du « vivre-ensemble » dont la gestion constitue

---

<sup>697</sup> CERTEAU, *L'Invention du quotidien*, op. cit.

<sup>698</sup> LEFEBVRE, *La production de l'espace*, op. cit.



une responsabilité des municipalités. Cela explique, notamment, la faible place qu'occupe l'analyse de la construction et de la gestion des skateparks dans notre travail. En effet, ces lieux dédiés à la pratique sont courants dans les métropoles à l'échelle globale et la situation bordelaise présente peu d'originalité à ce niveau. Nous avons donc, sciemment, focalisé notre analyse sur les lieux partagés avec d'autres usagers, car c'est à travers ces rencontres que nous pouvons affiner notre connaissance de la cohabitation des populations locales entre elles.

C'est pourquoi nous voulions proposer une analyse des lieux qui sont utilisés par les skateurs. Les raisons de ces choix, l'organisation des *spots*, les méthodes appliquées et les conséquences du partage de l'espace avec les autres usagers étaient les éléments à rechercher pour analyser la pratique de rue. C'est, encore, grâce aux témoignages que nous avons pu prendre connaissance des lieux favoris des générations précédentes de skateurs. Mais pour la période actuelle, nous avons directement réalisé des observations de terrain pour comprendre comment fonctionnaient ces *spots* récurrents. Nous avons fait le choix de restituer ces analyses sous forme de synthèses comprenant des cartes à valeur heuristique pour guider le lecteur (cf. [Annexe 4](#)).

Ces observations de terrain de plusieurs spots de la ville, nous ont permis d'étudier la répartition de l'espace qui existe entre les skateurs et les autres usagers. Si les membres de la scène locale défendent l'idée d'une cohabitation pacifique possible, nos observations tendent davantage vers une forme d'appropriation des lieux (cf. [Annexe 4](#)). La pratique du skateboard exclue les non-initiés de ces zones par l'utilisation du mobilier urbain (les autres usagers ne peuvent pas s'asseoir là où racle la planche), par les trajectoires non définies des skateurs (les passants s'écartent pour ne pas gêner l'élan), par le risque qui provient d'une planche non contrôlée (une forme de crainte semble naître chez ceux qui se retrouvent proche d'un skateur réalisant une figure) et, parfois, par l'effet de groupe que forment plusieurs pratiquants ensemble sur un lieu.

Les membres de la scène locale ont influencé et influencent la municipalité pour aménager des espaces partagés. Ce terme possède une ambivalence qui peut prêter à confusion entre l'idée d'un partage qui sépare des activités et l'idée d'un espace qui regroupe, au contraire, des populations. L'espace est-il divisé, sectorisé, ou bien le lieu est-il facteur de mélange des populations ? De fait, lors de la présence de skateurs, les lieux sont divisés. Ainsi, à l'échelle d'un *spot*, le « vivre-ensemble » n'est pas favorisé par la pratique du skateboard. C'est à l'échelle de la métropole que le skate-urbanisme tente de renforcer la cohabitation des populations en proposant des lieux adaptés aux skateurs, sans que ces espaces soient

authentifiés en tant que skatepark. Pour autant, il s'agit de mobiliers conçus par eux et pour eux et qui sont peu utilisés par les autres usagers. Ainsi, l'aménagement de places pour permettre l'intégration du skateboard à Bordeaux répond au besoin des municipalités de réduire les conflits sur certains lieux (liés aux nuisances sonores) en proposant des espaces de pratique qui reprennent les codes des *spots* « sauvages » pour attirer les adeptes du *street*. L'expertise de la scène skate, dans la réalisation des projets et dans le discours à destination de la communauté, permet l'acceptation de cette politique par la grande majorité des skateurs locaux.

L'aura et l'organisation de la scène locale est remarquable, car cette dernière réussit à acquérir une influence auprès des élus tout en conservant une légitimité au sein des groupes de skateurs. Cette légitimité est confirmée par la place occupée par les meneurs dans l'industrie locale et nationale, mais elle reste menacée et concurrencée régulièrement par l'arrivée de nouvelles générations de pratiquants. Or, ces néophytes sont éduqués à la culture skate par ces mêmes membres de la scène locale, ce qui permet de maintenir leur aura et leurs projets par la transmission de valeurs qu'ils définissent. Les acteurs principaux réussissent, ainsi, à rassembler les différents groupes de skateurs autour de leurs convictions. La communauté est composée de plusieurs ensembles formés autour des marques principales (DC Shoes, Magenta), des associations (Board'O, Plateforme des moniteurs, Bordeaux Skate Culture, Hangar de Darwin), des disciplines différentes (rampe, *bowl*, *street*) et de la participation, ou non, à des compétitions. Il ne s'agit pas d'entités closes et les liens sont variables en fonction des projets. On constate des tensions assez faibles entre ces groupes qui travaillent régulièrement ensemble et se complètent. Si, parmi eux, certains ne souhaitent pas participer aux projets coconstruits avec la mairie, tous affirment leur soutien aux mesures initiées par Léo Valls. À travers l'exemple de l'organisation réticulaire des acteurs du skateboard à Bordeaux, on perçoit la pertinence de l'adaptation du concept de scène musicale au champ du skate. La scène skate bordelaise est structurée et capable d'influencer les équipes municipales ainsi que les membres de la communauté de pratiquants sur le territoire qu'elle occupe.

Cette certaine hétérogénéité des pratiquants est peu présentée dans notre thèse, car nous ciblons nos recherches sur la place du skateboard dans la ville, ce qui concerne le groupe majoritaire des skateurs qui pratiquent dans la rue sans s'investir dans des épreuves compétitives. Cependant, nous souhaitons dresser un tableau sociologique des skateurs bordelais pour parfaire notre connaissance de la situation locale. Comme nous l'avons présenté dans la première partie de notre travail, le questionnaire réalisé à cet effet (cf. [Annexe 2](#)) a été un échec. Il est possible que notre position d'*outsider* à la communauté ait limité la portée de

cette tentative, mais cette démarche sociologique n'aurait été qu'un complément à notre recherche historique.

C'est également le cas pour d'autres données chiffrées que nous souhaitions récolter. Nous avons connu des difficultés pour recueillir des estimations fiables des effectifs de skateurs ou concernant le nombre de contraventions dressées par la police municipale contre le skateboard ou encore à propos des gains financiers des magasins spécialisés. Nous critiquons les méthodes de calcul des estimations diffusées par la scène bordelaise quant aux effectifs de pratiquants dans en annexe (cf. [Annexe 1. H.](#)). D'un autre côté, la police municipale a toujours refusé de nous ouvrir ses fonds d'archives, de même que les revendeurs ne souhaitent pas nous communiquer leurs données commerciales. Or, ces données ne sont possédées ni par la Chambre de commerce et de l'industrie de la Gironde, ni par les archives départementales ou municipales. Ces informations seraient pertinentes pour affiner notre connaissance de la situation locale. Leur absence ne discrédite pas les conclusions de nos analyses quant au dynamisme bordelais ni quant au découpage chronologique des périodes de popularité, mais cela pourrait parfaire notre maîtrise du sujet.

Notre travail d'historien fait surgir un modèle historique de politique publique du skate, car la situation locale, bien qu'originale, montre des étapes dans le processus de sportivisation et de légitimation de la pratique dans la ville qui sont similaires à l'évolution d'autres agglomérations. En effet, à partir de la richesse des données recueillies, nous pouvons mettre en avant des périodes cohérentes selon le fonctionnement culturel, social et politique liée à la ville, au sport dans la ville et à une politique de l'espace public urbain saisi par l'innovation culturelle. Afin d'aider le lecteur à concevoir l'évolution historique de la pratique, nous avons choisi de synthétiser cette progression autour de cinq périodes : *le temps de l'implantation* de la pratique dans l'espace urbain bordelais ; *le temps de l'affirmation* de cette nouvelle activité ludo-sportive et de sa culture propre ; *le temps de l'explosion* de la popularité du skate à l'échelle globale et à l'échelle locale ; *le temps des conflits* d'usage qui découlent de cette popularité ; et, enfin, *le temps des négociations* de la place du skateboard dans la ville de Bordeaux (cf. Figure 27, ci-après). La construction de ces découpages chronologiques résulte de l'identification des événements majeurs liés au skateboard à Bordeaux, que nous avons réalisée au cours d'un travail de recherche minutieux et fastidieux pour administrer la preuve de l'histoire que nous écrivons.



Figure 27. Périodisation synthétique de l'histoire locale du skateboard

Ce travail a été complexe tant les témoignages fournissent des dates imprécises qu'il a fallu vérifier en confrontant les entretiens avec la presse spécialisée, la presse locale, les archives municipales et les archives de l'INA. Pour illustrer notre propos, nous souhaitons partager un exemple de comparaison de données, nécessaire à l'identification d'un fait. Au cours de nos entretiens avec les skateurs de l'année 1978, plusieurs d'entre eux mentionnent une rampe existante au sein de l'Union Saint-Bruno. Les avis divergent sur le lieu (stade Chauffour ou maison communale Brizard), sur son origine et sur sa gestion. Pour certains, il s'agit de la rampe utilisée lors de la démonstration de skate réalisée à Mériadeck devant le maire Chaban-Delmas, le 23 mai 1978. Pour d'autres, la rampe de cette démonstration a été brûlée par les riverains. Face aux imprécisions des témoignages, nous avons retrouvé un article du quotidien local *Sud-Ouest* qui mentionne une rampe à Chauffour gérée par la section skate de l'USB<sup>699</sup> puis un autre article qui explique le déplacement de la structure à Chauffour à cause des plaintes de la DDASS<sup>700</sup>. Ensuite, dans les archives municipales, nous retrouvons un rapport du maire adjoint en charge des sports qui confirme ces plaintes de la DDASS (cf. [Annexe 1. A.](#)) ; et une correspondance de l'entreprise EGNA Conseil à Daniel Lawton pour réaliser une démonstration de deux skateurs de l'équipe Makaha, à la fin du mois de mai 1978<sup>701</sup>. Enfin, un ancien directeur de l'Union Saint-Bruno nous a confié une coupure de journal qui mentionne une démonstration réalisée à Chauffour avec deux vedettes états-uniennes, le 31 mai 1978<sup>702</sup>. L'ensemble de ces informations recueillies nous permet de dater le transfert de la rampe des terrasses du Front Médoc au stade Chauffour entre le 24 et le 30 mai 1978, pour limiter les nuisances sonores devant les bureaux de la DDASS.

C'est en travaillant patiemment et avec minutie que nous avons pu retracer l'histoire du skateboard à Bordeaux à partir des événements qui la composent. Nous avons choisi de

<sup>699</sup> *Sud-Ouest*, 20/09/1979.

<sup>700</sup> *Sud-Ouest*, 27/07/1978.

<sup>701</sup> Correspondance de l'entreprise EGNA Conseil (relations institutionnelles) à Daniel Lawton (adjoint en charge de la jeunesse et des sports), lettre du 23 mai 1978. Archives Bordeaux Métropole. 1 W 811.

<sup>702</sup> Coupure de journal, « Deux champions américains de skateboard », mai 1978. Archives privées André-Marie Lincheneau.

construire plusieurs frises chronologiques, à l'aide du logiciel Preceden, afin de synthétiser ces événements marquants (cf. [Annexe 3](#)), en suivant le découpage chronologique des chapitres pour renforcer la valeur heuristique de ces productions.

Depuis le milieu des années 1970, on constate la persistance de skateurs dans les espaces publics bordelais. Ceci est dû, notamment, à la proximité des *spots* de surf. Ainsi, on perçoit une forme de continuité au sein des groupes de pratiquants par la transmission, par les pairs, de valeurs, de références culturelles et de techniques. Nous avons montré, tout au long de cette thèse, en quoi cela correspond à l'identification d'une scène skate locale. L'organisation de ces acteurs influents explique également la persistance de leur présence à Bordeaux, car ils ont été capables de se structurer pour s'auto-suffire, même durant les périodes de faible popularité.

L'histoire du skate à Bordeaux s'intègre dans un contexte plus large qui correspond, à la fois, au développement des sports de glisse et au remodelage de la ville. En souhaitant redynamiser le centre, l'équipe municipale d'Alain Juppé opte pour la piétonisation de nombreux espaces. Les élus favorisent, ainsi, l'appropriation de ces lieux publics par les habitants. C'est ce que font les skateurs en pratiquant leur passion dans la ville. Mais la place que prend désormais le skateboard, à partir des années 2000, engendre l'augmentation des conflits d'usage, car son utilisation de l'espace ne rentre pas dans les normes associées aux lieux publics.

Nous avons montré que c'est à partir de ces conflits qu'une réflexion sur la place de cette pratique dans la ville est initiée (cf. [Partie 2. IV. B.](#)). La médiation, qui est alors mise en place, permet d'ouvrir un dialogue entre les skateurs, les élus et les riverains. C'est grâce à ce dispositif qu'un nouveau paradigme de la rue est progressivement accepté par l'équipe municipale et par les habitants. Les discussions avec les membres de la scène locale ont permis de montrer que le skateboard est une utilisation qui peut coexister au sein de la ville. Ils expriment leur droit à la ville en tant qu'habitants désireux de profiter de leur environnement, que cet usage soit pensé en amont ou non.

Dans ce processus d'acceptation, voire d'intégration progressive, nous avons prouvé que l'originalité tient à sa dimension culturelle (cf. [Partie 2. V. B.](#)). C'est par le biais d'une médiation culturelle (exposition, films, etc.) que la scène locale réussit à renverser le rapport de force qui se joue à Bordeaux. Malgré l'opposition du service municipal des sports, qui reconnaît uniquement la dimension fédérale, les projets d'intégration se multiplient. C'est la preuve que

les acteurs influents locaux ont permis l'acceptation du skate comme un usage nouveau des espaces urbains, en plus de sa considération comme un sport institutionnel, par les élus.

Enfin, notre argumentation illustre une forme de désengagement de la municipalité à l'égard de cette pratique. En laissant l'initiative de la résolution du conflit d'usage et des projets d'aménagements de l'espace public à la scène locale, la mairie n'applique pas de politique réelle. Cette attitude questionne quant aux prérogatives des élus qui sont en charge de ces dossiers. À Bordeaux, ce sont donc des entités marchandes et associatives qui mènent une politique afin de répondre aux besoins et/ou envies de leur communauté. Leur statut au sein des groupes de pratiquants leur confère une légitimité qui supplante celle du pouvoir municipal. On peut considérer qu'il s'agit d'une forme d'*empowerment* de la scène skate qui a su, à Bordeaux, œuvrer au sein des institutions locales pour obtenir des mesures en sa faveur. En définitif, la situation locale montre que les dispositifs d'encadrement du skateboard « par le haut » n'ont pas été efficaces, tandis que les solutions coconstruites avec les acteurs, donc mises en place « par le bas », sont un succès. La communauté de pratiquants accepte des formes de restrictions et d'encadrement car ce sont des mesures qui sont portées par les membres influents de la scène locale. Ces derniers réalisent, d'une certaine manière, une forme de mise en ordre de la communauté pour assurer la réussite des projets d'urbanisme. Ainsi, la scène locale forme, par sa maîtrise des codes internes, les skateurs à respecter les directives municipales.

En quoi cette histoire du skateboard à Bordeaux est-elle utile à l'analyse des pratiques des espaces publics ?

Cette recherche, que nous venons de présenter, montre que les espaces urbains sont des miroirs de nos sociétés. Ils mettent en exergue les normes sociales qui régissent nos relations. Ainsi, c'est la mainstreamisation du skate, au cours de son histoire, qui permet son intégration urbaine actuelle à Bordeaux. Ceci étant, cette acceptation, relative, est encore rare à l'échelle nationale, voire internationale. C'est donc, qu'à Bordeaux, il y a eu des acteurs clés qui ont permis cette normalisation au sein des espaces publics. La scène locale, par son expertise, par sa légitimité, par sa maîtrise des codes municipaux et par sa maturité, est à créditer de cette situation innovante qui est, d'ailleurs, prise comme exemple dans de nombreuses villes européennes.

Paradoxalement, c'est en résistant, dans un premier temps, aux règles imposées par la politique locale, que les membres influents de la scène bordelaise ont pu entrer en contact avec les élus. Puis, prendre en main, progressivement, les décisions à l'égard du skateboard. Ainsi, on peut se demander si c'est la valeur anticonformiste de l'identité du monde du skate qui a,

finalement, permis son intégration à Bordeaux. Par leur résistance, valeur associée aux skateurs, les groupes de pratiquants ont fait entendre leur voix. Ceci, dans le contexte historique d'une raréfaction des ressources publiques des collectivités territoriales, qui cherchent à réduire leurs dépenses budgétaires, et de l'essor de la notion de démocratie participative, qui invite à consulter plus régulièrement les administrés.

La réflexion que nous avons proposée sur la place du skateboard dans les espaces publics conduit à d'autres questionnements. Ici, nous avons étudié la pratique du skateboard comme un usage de la rue. Cela interroge la place que le jeu peut occuper dans la ville. Les travaux sur la ludification (*gamification* en anglais) des espaces urbains sont encore peu nombreux et s'intéressent, d'abord, à la dimension marketing. Mais il semble pertinent de prolonger la réflexion pour savoir si le jeu, désintéressé des motivations marchandes, est accepté dans ces lieux. Les aménagements ludiques correspondent souvent à des stratégies d'attractivité pour la promotion de commerces, de fêtes ou de sociétés, mais peuvent-ils également servir d'outils de médiation ? Le jeu est une activité ludique et désintéressée qui réunit des individus autour de la finalité de l'amusement, mais qui possède une fonction sociale de reproduction de la culture d'une société en questionnant la place de l'individu dans le monde réel. En cela, le ludique peut favoriser la création ou le maintien du lien social au sein d'une population, ce qui est recherché à travers les processus de médiation. De même, par ces jeux, associés aux lieux urbains, la population réalise une forme d'appropriation de son espace. De cette manière, elle crée un lien particulier avec sa ville, ce qui peut amener à s'y intéresser davantage et à s'investir pour le bien de la communauté.

Dans un axe de réflexion très différent, l'histoire du skateboard interroge également les processus de sportivisation qui traversent les activités ludo-sportives auto-organisées. Nous avons montré comment une partie de la scène skate locale utilise les rouages municipaux pour servir son développement à Bordeaux. Cette démarche correspond, sinon à une forme importante d'institutionnalisation, au moins, à une acceptation du cadre institutionnel en vigueur. C'est assez loin de l'identité anticonformiste véhiculée par les médias spécialisés des années 1980. Pourtant, les projets initiés par Léo Valls reçoivent un accueil très favorable au sein de la communauté skate bordelaise et européenne. On constate une évolution identitaire, qui conserve des valeurs alternatives tout en acceptant certaines contraintes institutionnelles. Cela prouve une forme de maturité des acteurs influents qui orientent sciemment les projets d'intégration vers davantage de consensus. Nous n'avons pas pu travailler davantage cette notion de maturité de la scène locale comme moteur de l'institutionnalisation de la pratique du

skateboard, mais cela serait une recherche pertinente pour compléter notre connaissance de la sportivisation des activités ludo-sportives en cours.

Enfin, nous n'avons pas pu traiter certains résultats obtenus au cours de notre recherche, par manque de temps ou par volonté de focaliser notre thèse autour de la notion clé du partage de l'espace urbain. Nous prévoyons d'exploiter plusieurs séries de données recueillies durant ces années de travail pour continuer à écrire l'histoire de la pratique du skateboard.

Ainsi, nous planifions de revenir sur la notion de contestation au sein de l'histoire culturelle française pour questionner la place qu'y tient l'essor du skateboard. L'esprit rebelle mythifié des États-Unis pourrait être une raison de l'émergence des contre-cultures dans ce pays, comme nous l'avons présenté durant la thèse (cf. [Partie 2. II. B.](#)). Or, la France possède une histoire riche en révolutions, révoltes ou simples manifestations. Tenter de comprendre en quoi ce contexte fut propice au développement des communautés skate à l'échelle nationale serait une analyse pertinente et innovante.

Puis, nous aimerions analyser davantage le lien entre la technique du corps, dans le cadre de la pratique du skateboard, et la culture anticonformiste qui y est rattachée. Nous avons abordé la notion de relâchement qui permet au skateur d'adopter un geste efficace pour réaliser ses figures. Or, le flegme et la désinvolture sont des caractéristiques souvent associées aux représentations des pratiquants. Nous souhaiterions étudier le lien qui existe entre cette technique et cette culture.

Alors que nous achevons notre étude, insistons à nouveau sur l'importance des acteurs locaux dans les processus d'implantation, d'affirmation puis d'intégration de la pratique du skateboard dans la ville de Bordeaux. Bien sûr, leurs rôles sont insérés dans un développement périodique et progressif de sportivisation à l'échelle globale, marqué par l'inscription récente du skate aux JO. Mais la spécificité de la capitale girondine illustre l'investissement et l'organisation de sa scène locale. Les tournants culturels que les membres les plus influents ont insufflés au sein des communautés de pratiquants expliquent, d'abord, la persistance du skate depuis les années 1970, puis, sa légitimation auprès des autres usagers et même auprès des responsables politiques.

L'étude historique, que nous avons présentée, avait pour double enjeux de croiser l'évolution d'une pratique, entre mainstreamisation et identité *underground*, et son impact sur l'histoire politique et urbaine de la ville. À travers cet exemple du skateboard, nous avons montré comment les habitants d'une cité peuvent influencer sur la fabrique de l'espace public. Les



« manières de faire »<sup>703</sup> sont transposées en projets d'urbanismes visant à intégrer les usages quotidiens des habitants. Ceci représente une prise en considération originale des citoyens et de leur « droit à la ville »<sup>704</sup>, car, face à l'échec de sa propre politique répressive, la municipalité laisse l'initiative à la scène skate locale pour régler les conflits d'usage en cours.

---

<sup>703</sup> CERTEAU, *L'Invention du quotidien*, *op. cit.*

<sup>704</sup> LEFEBVRE, *Le droit à la ville*, *op. cit.*

## Bibliographie

ALLAMANO-KESSLER Renaud et MIONE Anne, « Qui fixe la norme ? Le genre dans l'institutionnalisation d'une pratique sportive », *Innovations*, vol. N° 57, n° 3, 2018, p. 85-107, DOI: 10.3917/inno.pr1.0047.

ANGNER Fredrik, *Skateboard urbanism: an exploration of skateboarding as an integrated part of public space.*, Second cycle, A2E, Uppsala : Dept. of Urban and Rural Development, 2017, 116 p., <https://stud.epsilon.slu.se/10290/>.

ANHEIM Étienne, *Le travail de l'histoire*, Paris : Éditions de la Sorbonne, 2018, 254 p.

ATTALI Michaël et SAINT-MARTIN Jean, « La sportivisation de l'éducation physique est-elle une réalité historique ? », *EPS*, n° 310, 2004, p. 51-56.

AUGUSTIN Jean-Pierre, « La “classe créative” peut-elle être un élément du développement des villes ? », in TREMBLAY Diane-Gabrielle et TREMBLAY Rémy (dir.), *La classe créative selon Richard Florida : Un paradigme urbain plausible ?*, Rennes : Presses universitaires de Rennes, 2016, p. 204-216, <http://books.openedition.org/pur/26562>.

AUGUSTIN Jean-Pierre, « Qu'est-ce que le sport ? Cultures sportives et géographie : What is sport ? Sports cultures and geography », *Annales de géographie*, vol. n° 680, n° 4, 2011, p. 361-382, DOI: 10.3917/ag.680.0361.

AUGUSTIN Jean-Pierre, « Chaban-Delmas, le goût du sport, les amis et la politique », in LACHAISE Bernard *et alii*, *Jacques Chaban-Delmas en politique*, Presses Universitaires de France, 2007, p. 445-458, DOI: 10.3917/puf.lach.2007.01.0445.

AUGUSTIN Jean-Pierre, « Bordeaux, au rythme des cultures sportives », *Revue géographique des Pyrénées et du Sud-Ouest. Sud-Ouest Européen*, 2006, p. 127-140.

AUGUSTIN Jean-Pierre, « Pratiques sportives et territoires : les atouts des régions », *Revue géographique des Pyrénées et du Sud-Ouest. Sud-Ouest Européen*, 2002, p. 3-10.

AUGUSTIN Jean-Pierre, « Assiste-t-on vraiment à un rejet de la culture sportive traditionnelle ? », *Agora débats/jeunesses*, 1999, p. 11-20.

AUGUSTIN Jean-Pierre, *Surf Atlantique : Les territoires de l'éphémère*, Pessac : Maison

des Sciences de l'Homme d'Aquitaine, 1994, DOI: 10.4000/books.msha.16014.

AUGUSTIN Jean-Pierre, « Le littoral aquitain, de la station balnéaire à la station surf », in *Surf Atlantique : Les territoires de l'éphémère*, Pessac : Maison des Sciences de l'Homme d'Aquitaine, 1994, p. 97-112, <http://books.openedition.org/msha/16092>.

AUGUSTIN Jean-Pierre, « Pratiques de la mer et territoires urbains : de nouveaux espaces de loisirs sportifs pour l'agglomération de Bordeaux », *Revue géographique des Pyrénées et du Sud-Ouest*, vol. 57, n° 4, 1986, p. 589-609, DOI: 10.3406/rgpso.1986.3069.

AUGUSTIN Jean-Pierre, « Cadres de vie urbains et activités physiques et sportives dans l'agglomération de Bordeaux », *Revue géographique des Pyrénées et du Sud-Ouest. Sud-Ouest Européen*, vol. 52, n° 3, Persée - Portail des revues scientifiques en SHS, 1981, p. 291-312, DOI: 10.3406/rgpso.1981.4922.

AUGUSTIN Jean-Pierre, *Espace social et loisirs organisés des jeunes : l'exemple de la commune de Bordeaux*, Paris : Pédone, 1978, 326 p.

AUGUSTIN Jean-Pierre et FUCHS Julien, « Introduction », *Agora débats/jeunesses*, vol. 68, n° 3, 2014, p. 55-60.

AUVRAY Emmanuel et FORTUNE Yohann, « Réformer l'éducation physique, entre sportivisation et scolarisation : les cas de la natation et de l'athlétisme », in KAHN Pierre et MICHEL Youenn (dir.), *Formation, transformations des savoirs scolaires*, Presses universitaires de Caen, 2016, p. 85-98, DOI: 10.4000/books.puc.12767.

BALDWIN Alan, « Olympics-Skateboarding a long-term project for cycling body », *Reuters*, 05.04.2011, <https://www.reuters.com/article/olympics-skateboarding-idUSLDE73426K20110405>.

BALLEYS Claire, « L'adolescent et les médias sociaux », in *Troubles psychiques et comportementaux de l'adolescent*, Cachan : Lavoisier, 2017, p. 67-75, DOI: 10.3917/lav.duver.2017.01.0067.

BARRERE Pierre et CASSOU-MOUNAT Micheline, « Le nouvel urbanisme », *Revue géographique des Pyrénées et du Sud-Ouest*, vol. 49, n° 1, 1978, p. 133-140, DOI: 10.3406/rgpso.1978.3542.

BATUEV Mikhail et ROBINSON Leigh, « What influences organisational evolution of modern sport : the case of skateboarding », *Sport, Business and Management : An International Journal*, vol. 8, n° 5, 2018, p. 492-510, DOI: 10.1108/SBM-10-2017-0052.

BATUEV Mikhail et ROBINSON Leigh, « How skateboarding made it to the Olympics : an institutional perspective », *International Journal of Sport Management and Marketing*, vol. 17, n° 4/5/6, 2017, p. 381-402, DOI: 10.1504/IJSMM.2017.087446.

BAUDRY Patrick, « Les temps urbains de la vie et de la mort », in *Le quotidien urbain*, Paris : La Découverte, 2001, p. 128-144, DOI: 10.3917/dec.paquo.2001.01.0128.

BAUMAN Zygmunt, *Consuming Life*, Cambridge : Polity Press, 2007, 160 p.

BAVOUX Jean-Jacques, « Qu'a-t-on qualifié de "nouvelle géographie" ? », in *La géographie*, Paris : Armand Colin, 2016, p. 137-156, DOI: 10.3917/arco.bavou.2016.01.0137.

BEAL Becky, *Skateboarding : the ultimate guide*, Santa Barbara : Greenwood Press, 2013, 150 p.

BEAL Becky, « Disqualifying the Official : An Exploration of Social Resistance through the Subculture of Skateboarding », *Sociology of Sport Journal*, vol. 12, n° 3, Human Kinetics, Inc., Champaign IL, USA, 1995, p. 252-267, DOI: 10.1123/ssj.12.3.252.

BEAL Becky et WEIDMAN Lisa, « Authenticity in the Skateboarding World », in *To the Extreme : Alternative Sports Inside and Out*, Albany : State University of New York Press, 2003, p. 337-352.

BEAL Becky et WHEATON Belinda, « 'Keeping It Real' : Subcultural Media and the Discourses of Authenticity in Alternative Sport », *International Review for the Sociology of Sport*, vol. 38, n° 2, 2003, p. 155-176, DOI: 10.1177/1012690203038002002.

BECKER Howard S., *Outsiders : Studies in the Sociology of Deviance*, New York : The Free Press, 1963, 179 p., DOI: 10.3917/meta.becke.2020.01.

BENNETT Andy, « Pour une réévaluation du concept de contre-culture », *Volume !*, n° 9, 2012, p. 19-31, DOI: 10.4000/volume.2941.

BENNETT Andy et PETERSON Richard, « Introducing Music Scene », in BENNETT Andy

et PETERSON Richard (dir.), *Music Scenes, Local, Translocal and Virtual*, Nashville : Vanderbilt University Press, 2004, p. 1-16.

BENOIST Stéphane, *Rome, le prince et la Cité*, Presses Universitaires de France, 2005, 416 p., DOI: 10.3917/puf.benoi.2005.01.

BERNARD-HOHM Marie-Christine et RAIBAUD Yves, « Les espaces publics bordelais à l'épreuve du genre », *Métropolitiques*, Métropolitiques, 2012, <https://metropolitiques.eu/Les-espaces-publics-bordelais-a-l.html>.

BESOZZI Thibaut et MARCHAL Hervé, « Cohabiter avec les sans-abri : registres d'appréhension et formes de cohabitation », *Espaces et sociétés*, vol. 186-187, n° 3-4, Érès, Toulouse, 2022, p. 155-171, DOI: 10.3917/esp.186.0155.

BESSAS Yves, *La glisse*, Paris : Fayard, 1982, 237 p.

BESSON Dorine, « Le skateboard aux JO, mode d'emploi », *L'Équipe*, 24.07.2021, <https://www.lequipe.fr/Adrenaline/Skateboard/Actualites/Le-skateboard-aux-jo-mode-d-emploi/1272333>.

BILLAT Véronique, *Physiologie et méthodologie de l'entraînement : de la théorie à la pratique*, Bruxelles [Paris] : De Boeck, 2012, 258 p.

BIME Yves, « L'Union Saint-Bruno de Bordeaux : du patro traditionnel au club omnisports (1905-1986) », in CHOLVY Gérard (dir.), *Le patronage : ghetto ou vivier ?*, Paris, 1988, p. 263-273.

BLANCHARD Raoul, *Grenoble : étude de géographie urbaine*, Paris : Armand Colin, 1911, 162 p.

BLATRIX Cécile et HERMEL Philippe, « Approche ascendante et/ou descendante de politique publique », in BENZERFAA-ALILAT Manel *et alii* (dir.), *Encyclopédie du management public*, Vincennes : Institut de la gestion publique et du développement économique, 2023, p. 61-64, DOI: 10.4000/books.igpde.15495.

BLOCH Marc, *L'Étrange défaite*, Paris, 1940.

BLOOMBERG Michael *et alii*, *Active Design Guidelines : promoting physical activity and*

*health in design.*, New York : The City of New York, 2010, 144 p.

BONAFE-SCHMITT Jean-Pierre et TOUZARD Hubert (dir.), *Les médiations, la médiation*, Ramonville Saint-Agne : Ed. Erès, 1999, 302 p.

BONENFANT Maude et GENVO Sébastien, « Une approche située et critique du concept de gamification », *Sciences du jeu*, n° 2, 2014, DOI: 10.4000/sdj.286.

BONNECHERE Pierre, *Profession historien*, Presses de l'Université de Montréal, 2008, 80 p., DOI: 10.4000/books.pum.443.

BORDEAUX METROPOLE, Bordeaux, port de la lune. Dispositifs d'actions, témoins d'une transmission transversale du patrimoine, 2021.

BORDEN Iain, *Skateboarding and the city : a complete history*, London ; New York : Bloomsbury Academic, 2019, 384 p.

BORDEN Iain, *Skateboarding, space and the city : architecture and the body*, New York : Berg, 2001, 318 p.

BORDES Pascal, « Les jeux collectifs de rue : une création ludique originale », in PARLEBAS Pierre (dir.), *Jeux traditionnels, sports et patrimoine culturel : cultures et éducation*, Paris : L'Harmattan, 2016, p. 193-200.

BOUCHARD Nancy *et alii*, *Le vivre-ensemble*, Québec (Canada) : Hermann Presses de l'Université Laval, 2021, 80 p.

BOUCHERON Patrick, « Lettre à un jeune historien », in BERARD Reine-Marie *et alii* (dir.), *Initiation aux études historiques*, Paris : Nouveau monde éditions, 2020, p. 7-17.

BOUCHERON Patrick, *Faire profession d'historien*, Paris : Publications de la Sorbonne, 2016, 200 p.

BOUCHERON Patrick, *Le pouvoir de bâtir : urbanisme et politique édilitaire à Milan (XIVe-XVe siècles)*, Rome : École française de Rome, 1998, 653 p.

BOUNEAU Christophe, « Chaban et Bordeaux, les enjeux modernisateurs d'une politique urbaine », in *Jacques Chaban-Delmas en politique*, Paris : Presses Universitaires de France, 2007, p. 411-425, DOI: 10.3917/puf.lach.2007.01.0411.

BOURDIEU Pierre, « L'illusion biographique », *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*, Maison des sciences de l'homme, 1986, p. 69-72.

BOURDIEU Pierre, *Esquisse d'une théorie de la pratique. Précédé de « Trois études d'ethnologie kabyle »*, Paris : Éditions Points, 1978, 448 p.

BOURDIEU Pierre et PASSERON Jean-Claude, *La reproduction : éléments pour une théorie du système d'enseignement*, Paris : Éd. de Minuit, 1970, 279 p.

BOURON Jean-Benoît et NUSSBAUM Florence, « Top down et bottom up », *Géococonfluences*, École normale supérieure de Lyon, 11.2020, <http://geoconfluences.ens-lyon.fr/glossaire/top-down-et-bottom-up>, consulté le 13.10.2023.

BRENAC Thierry *et alii*, « Centres-villes aménagés pour les piétons : développement durable ou marketing urbain et tri social ? », *Rech. Transp. Secur.*, vol. 2013, n° 04, 2013, p. 271-282, DOI: 10.4074/S0761898013400031.

BROHM Jean Marie, *Sociologie politique du sport*, Nancy : Presses universitaires de Nancy, 1992, 399 p.

BROUSTET Bernard, *Juppé de Bordeaux : conquête et métamorphoses*, Bordeaux : Éditions Sud-Ouest, 2016, 234 p.

BRUNET Roger, « La composition des modèles dans l'analyse spatiale », *L'Espace géographique*, vol. 9, n° 4, 1980, p. 253-265, DOI: 10.3406/spgeo.1980.3572.

BURGESS Ernest W. et PARK Robert E., *The City*, Chicago : University of Chicago Press, 1925, 239 p.

BUTZ Konstantin et PETERS Christian (dir.), *Skateboard Studies*, London : Koenig Books, 2018, 271 p.

CAILLOIS Roger, *Les jeux et les hommes : le masque et le vertige*, Paris : Gallimard, 1958, 374 p.

CALOGIROU Claire *et alii*, *Skate-passion dans la ville nouvelle de Saint-Quentin en Yvelines*, Ministère de la culture, 1996, 242 p.

CALOGIROU Claire et TOUCHÉ Marc, « Des jeunes et la rue : les rapports physiques et

sonores des skateurs aux espaces urbains », *Espaces et Sociétés*, n° 90, 1997, p. 69-88.

CAMY J. et alii, *Sports de la cité : anthropologie de la jeunesse sportive*, Paris : Harmattan, 1996, 188 p.

CARDIN Jean-François, « La place du récit dans l'apprentissage de l'histoire », *À l'école de Clio. Histoire et didactique de l'histoire*, À l'école de Clio, 31.08.2015, <https://ecoleclio.hypotheses.org/275>, consulté le 01.07.2024.

CAROUX Jacques, « Le skate sauvage », *Esprit*, 22 (10), Editions Esprit, 1978, p. 33-35.

CERTEAU Michel de, *L'Invention du quotidien*, Paris : Union générale d'éditions, 1980, 416 p.

CERTEAU Michel de, « Pratiques quotidiennes », in POUJOL Geneviève et LABOURIE Raymond (dir.), *Les Cultures populaires*, Toulouse : Privat, 1979, p. 23-29.

CERTEAU Michel de, *L'écriture de l'histoire*, Paris : Gallimard, 1975, 358 p.

CHEVALLIER Jacques, *L'État post-moderne*, Issy-les-Moulineaux : LGDJ, 2017, 328 p.

CHRISTALLER Walter, *Central places in Southern Germany*, BASKIN Carlisle (trad.), Prentice-Hall, 1966, 230 p.

CISNAL Mathias, *Bordeaux Mériadeck : parcours en ville*, Bordeaux : le Festin, 2022, 92 p.

CLAVAL Paul, *La nouvelle géographie*, Paris, France : PUF, 1977, 126 p.

CLAVAL Paul et CLAVAL Françoise, *Éléments de géographie humaine*, Paris : M.Th. Génin : Librairie techniques, 1974, 412 p.

COCULA Anne-Marie, *Histoire de Bordeaux*, Toulouse : Pérégrinateur, 2010, 295 p.

COGAN Brian, *Encyclopedia of punk music and culture*, Westport, Conn : Greenwood Press, 2006, 281 p.

CORBIN Alain, « Temps des loisirs, espaces de la ville », *Histoire urbaine*, vol. 1, n° 1, Société française d'histoire urbaine, Paris, 2000, p. 163-168, DOI: 10.3917/rhu.001.0163.



CORBIN Alain, *Le miasme et la jonquille : l'odorat et l'imaginaire social, XVIIIe-XIXe siècles*, Paris : Flammarion, 1982, 432 p.

CORNELOUP Jean, *Les théories sociologiques de la pratique sportive*, Paris : Presses universitaires de France, 2002, 248 p.

CRENSHAW Kimberlé W. et BONIS Oristelle, « Cartographies des marges : intersectionnalité, politique de l'identité et violences contre les femmes de couleur », *Cahiers du Genre*, vol. n° 39, n° 2, 2005, p. 51-82, DOI: 10.3917/cdge.039.0051.

CRETIN Sébastien, *La transmission des savoirs du skateboard à l'épreuve des nouvelles technologies et l'information et de la communication*, Thèse de doctorat en sociologie, Besançon : Université de Franche-Comté. UFR des Sciences du langage, de l'homme et de la société, 2007, 515 p.

CROCE Benedetto, *Contributo alla critica di me stesso*, Napoli, Italie, 1918, 89 p.

DAMON Julien, *La question SDF*, Paris cedex 14 : Presses Universitaires de France, 2012, vol. 2e éd., 320 p., <https://www.cairn.info/la-question-sdf--9782130595472-p-255.htm>.

DARMON Muriel, *La socialisation*, Paris : Armand Colin, 2016, vol. 3e éd., 128 p., <https://www.cairn.info/la-socialisation--9782200601423.htm>.

DAVIS Mike, *City of Quartz : Los Angeles, capitale du futur*, Paris : La Découverte, 1997, 408 p.

DEBORD Guy, *La société du spectacle*, Paris : Buchet/Chastel, 1967, 184 p.

DECKMYN Chantal, *Lire la ville: manuel pour une hospitalité de l'espace public*, Paris : Carré, 2020, 255 p.

DI MÉO Guy, « Production de l'espace », in LÉVY Jacques et LUSSAULT Michel (dir.), *Dictionnaire de géographie et de l'espace des sociétés*, La Documentation Française, 2013, p. 746-747, <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-01252959>.

DI MÉO Guy, *Géographie sociale et territoires*, Paris : Nathan, 1998, 320 p.

DORTIER Jean-François, *Le dictionnaire des sciences sociales*, Auxerre : « Sciences humaines » éd, 2013, 832 p.

DOSSE François, « Michel de Certeau et l'écriture de l'histoire », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, vol. 78, n° 2, Presses de Sciences Po, Paris, 2003, p. 145-156, DOI: 10.3917/ving.078.0145.

DOSSE François, « Paul Ricœur révolutionne l'histoire », *Espaces Temps*, vol. 59, n° 1, 1995, p. 6-26, DOI: 10.3406/espat.1995.3955.

DUBOIS Jérôme, *Les politiques publiques territoriales : la gouvernance multi-niveaux face aux défis de l'aménagement*, Rennes : Presses universitaires de Rennes, 2009, 216 p.

DUFAUX Frédéric et FOURCAUT Annie (dir.), *Le monde des grands ensembles*, Grâne : Éd. Créaphis, 2004, 251 p.

DUMAS Alex et LAFOREST Sophie, « Comprendre l'offre publique d'activités physiques et sportives : l'approche générationnelle appliquée à la planche à roulettes », in AUGUSTIN Jean-Pierre et alii, *Les nouvelles territorialités du sport dans la ville*, Québec, Canada : Presses de l'Université de Québec, 2013, p. 139-151.

DUMAS Jean, *Bordeaux, ville paradoxale*, Pessac : Maison des Sciences de l'Homme d'Aquitaine, 2019, 294 p., <http://books.openedition.org/msha/6834>.

DUMONT Marc, « Le skateboard, de places en places : l'institutionnalisation locale d'une pratique informelle en milieu urbain », in JARVIN Magdalena et HOSSARD Nicolas (dir.), *C'est ma ville! de l'appropriation et du détournement de l'espace public*, Paris : L'Harmattan, 2005, p. 199-212.

DUNNING Eric et ELIAS Norbert, *Sport et civilisation : la violence maîtrisée*, Paris : Fayard, 1994, 396 p.

DUPONT Tyler, « From Core to Consumer : The Informal Hierarchy of the Skateboard Scene », *Journal of Contemporary Ethnography*, vol. 43, n° 5, 2014, p. 556-581, DOI: 10.1177/0891241613513033.

DURAND Pierre, *Effets de contingence, culture sportive et stratégies des groupes Rossignol et Boardriders : analyse comparative dans l'industrie des articles de sport*, Thèse de doctorat en Sciences et techniques des activités physiques et sportives, Bordeaux, 2021, 398 p., <https://www.theses.fr/2021BORD0309>.

DURET Pascal, « Sports à risques, pratiques extrêmes et construction de soi », in *Sociologie du sport*, Paris : Presses Universitaires de France, 2019, vol. 4e éd., p. 95-118, <https://www.cairn.info/sociologie-du-sport--9782715400146-p-95.htm>.

DURKHEIM Émile, *Éducation et sociologie*, Paris : PUF, 1922, 144 p.

ÉPRON Aurélie, « Lutte en pays breton : la fabrique du Gouren en Bretagne », *Corps*, vol. 16, n° 1, CNRS Éditions, Paris, 2018, p. 333-352, DOI: 10.3917/corp1.016.0333.

ESCAFFRE Fabrice, « Espaces publics et pratiques ludo-sportives : l'expression d'une urbanité sportive. », *Annales de géographie*, vol. 680, n° 4, Armand Colin, Paris, 2011, p. 405-424, DOI: 10.3917/ag.680.0405.

FAGET Jacques, *Médiations, les ateliers silencieux de la démocratie*, Toulouse : Érès éditions, 2015, 424 p.

FARGE Arlette, *Vivre dans la rue à Paris au XVIIIe siècle*, Paris : Gallimard, 1992, 252 p.

FATH Sébastien, « Max Weber et les religions », *Sciences Humaines*, 12.2006, [https://www.scienceshumaines.com/max-weber-et-les-religions\\_fr\\_15040.html](https://www.scienceshumaines.com/max-weber-et-les-religions_fr_15040.html).

FEBVRE Lucien, « La Sensibilité et l'Histoire : Comment reconstituer la vie affective d'autrefois ? », *Annales d'histoire sociale (1939-1941)*, vol. 3, n° 1-2, 1941, p. 5-20, DOI: 10.1017/S1243256300003522.

FERIEL Cédric, « L'invention du centre-ville européen. La politique des secteurs piétonniers en Europe occidentale, 1960-1980 », *Histoire urbaine*, vol. 42, n° 1, Société française d'histoire urbaine, Paris, 2015, p. 99-122, DOI: 10.3917/rhu.042.0099.

FIJALKOW Yankel, « La ville, un ou des modes de vie », in *Sociologie des villes*, Paris : La Découverte, 2017, p. 45-72, <https://www.cairn.info/sociologie-des-villes--9782707196361-p-45.htm>.

FIZE Michel, *Les bandes : l'"entre-soi" adolescent*, Paris : Desclée de Brouwer, 1993, 183 p.

FIZE Michel et TOUCHÉ Marc, *Le skate : la fureur de faire*, Lion-sur-Mer : Ed. Arcane-

Beaunieux, 1992.

FLEA, *Ados sous acide : autobiographie*, LE PLOUHINEC Valérie (trad.), Paris : HarperCollins, 2021, 384 p.

FLORIDA Richard L., *The Rise of the Creative Class : And How It's Transforming Work, Leisure, Community and Everyday Life*, New York : Basic Books, 2002, 434 p.

FOUCAULT Michel, *Surveiller et punir : naissance de la prison*, Paris : Gallimard, 1975, 318 p.

FRÉMONT Armand, *La région, espace vécu*, Paris : Presses universitaires de France, 1976, 223 p.

GALLAND Olivier, *Sociologie de la jeunesse*, Malakoff : Armand Colin, 2017.

GALLAND Olivier, *Les jeunes*, Paris : la Découverte, 2009, 128 p.

GALLAND Olivier, « Un nouvel âge de la vie », *Revue française de sociologie*, vol. 31, n° 4, Persée - Portail des revues scientifiques en SHS, 1990, p. 529-551, DOI: 10.2307/3322402.

GASPARINI William, « Construction des catégories sportives juvéniles », *Agora débats/jeunesses*, vol. 37, n° 1, 2004, p. 8-21, DOI: 10.3406/agora.2004.2191.

GAUBERT Vincent, « Vers une ludisation des pratiques sportives... : Quand jouer au football (re)devient plaisir », *Géographie et cultures*, n° 84, 2012, p. 43-61, DOI: 10.4000/gc.2479.

GIBOUT Christophe, « Territorialités des sports urbains et construction de l'espace public », in AUGUSTIN Jean-Pierre *et alii*, *Les nouvelles territorialités du sport dans la ville*, Québec, Canada : Presses de l'Université de Québec, 2013, p. 67-80.

GIBOUT Christophe, « Techniques libératrices et techniques contraignantes : derrière le miroir des apparences... », in ROBÈNE Luc et LEZIART Yvon (dir.), *L'homme en mouvement. Histoire et anthropologie des techniques sportives*, Chiron, 2006, vol. 1, p. 349-371, <https://shs.hal.science/halshs-03204679>.

GIBOUT Christophe, « Derrière le fun ou l'idéologie rampante des sports de glisse

urbaine (l'exemple du roller) », in LOUDCHER Jean-François *et alii* (dir.), *Sport et idéologie*, Presses universitaires franc-comtoises, 2004, vol. 2, p. 319-328, <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-03204726>.

GIBOUT Christophe et LAURENT Julien, « Quand le skateboard « glisse » et quand il « racle » : la violence comme indicateur de la diversité des formes de pratique de roue urbaine. », *Esporte e Sociedade*, n° 7, 2008, p. 1-27.

GINGRAS Yves, « L'historien dans la Cité : l'objectivation contre l'instrumentalisation », *Bulletin d'histoire politique*, vol. 22, n° 3, 2014, p. 265-286, DOI: 10.7202/1024160ar.

GLAUSER Julien, *Tokyo-skate : les paysages urbains du skateboard*, Gollion, Suisse : Infolio, 2016.

GODIER Patrice *et alii*, *Bordeaux métropole : un futur sans rupture*, Marseille : Parenthèses, 2009, 283 p.

GOFFMAN Erwing, *La présentation de soi*, Paris : Ed. de Minuit, 1996, 251 p.

GRANDAZZI Alexandre, *La fondation de Rome : réflexion sur l'histoire*, Paris : les Belles lettres, 1991, 338 p.

GREENFELD Karl Taro, « Skate And Destroy », *Sports Illustrated*, 07.06.2004, p. 66-68.

GUIBERT Christophe, « Surf et “contre-culture” : la dimension symbolique des constructions journalistiques de la presse spécialisée en France », *Sciences sociales et sport*, vol. 4, n° 1, L'Harmattan, Paris, 2011, p. 11-39, DOI: 10.3917/rsss.004.0011.

GUIBERT Christophe, « Le premier âge du surf en France : un sport socialement sélectif », *Movement & Sport Sciences*, vol. 61, n° 2, De Boeck Supérieur, Louvain-la-Neuve, 2007, p. 89-100, DOI: 10.3917/sm.061.0089.

GUIBERT Gérard, *La production de la culture : Le cas des musiques amplifiées en France : genèse, structurations, industries, alternatives*, Guichen : Éditions Mélanie Seteun, 2006, 558 p., <http://books.openedition.org/ms/554>.

HABERMAS Jürgen, *L'espace public : archéologie de la publicité comme dimension*

*constitutive de la société bourgeoise*, Paris : Payot, 1988, 324 p.

HALL Stuart et JEFFERSON Tony, *Resistance through Rituals : Youth Subcultures in Post-War Britain*, London : Hutchinson, 1976, 292 p.

HAMEL Jacques, « Qu'est-ce que l'objectivation participante ? Pierre Bourdieu et les problèmes méthodologiques de l'objectivation en sociologie », *Socio-logos. Revue de l'association française de sociologie*, n° 3, Association française de sociologie, 2008, DOI: 10.4000/socio-logos.1482.

HEBDIGE Dick, *Subculture : the meaning of style*, London ; New York : Routledge, 1979, 195 p.

HEIN Fabien, « Le DIY comme dynamique contre-culturelle ? : L'exemple de la scène punk rock », *Volume !*, 9 : 1, 2012, p. 105-126, DOI: 10.4000/volume.3055.

HIGGINS Matt, « Skateboarding in Olympics: Rad or Bad? », *The New York Times*, 14.06.2007, <https://www.nytimes.com/2007/06/14/sports/othersports/14olympics.html>.

HONNETH Axel, *La lutte pour la reconnaissance*, Paris : Gallimard, 1992, 352 p.

HOWELL Ocean, « The "Creative Class" and the Gentrifying City », *Journal of Architectural Education*, vol. 59, n° 2, 2005, p. 32-42, DOI: 10.1111/j.1531-314X.2005.00014.x.

HOWELL Ocean, « The Poetics of Security : Skateboarding, Urban Design, and the New Public Space », *Urbanpolicy.net*, 2001, [https://urbanpolicy.net/wp-content/uploads/2013/02/Howell\\_2001\\_Poetics-of-Security\\_NoPix.pdf](https://urbanpolicy.net/wp-content/uploads/2013/02/Howell_2001_Poetics-of-Security_NoPix.pdf), consulté le 21.01.2022.

HUIZINGA Johan, *Homo ludens : essai sur la fonction sociale du jeu*, SERESIA Cécile (trad.), Paris : Gallimard, 1988, 340 p.

INTERNATIONALE SITUATIONNISTE, « L'urbanisme unitaire à la fin des années 50 », *Internationale situationnistes*, n° 3, 1959, p. 4-5.

JACQUEMIN Hélène, « L'insécurité vécue dans un quartier d'habitat social. L'exemple des Aubiers à Bordeaux », *Revue géographique des Pyrénées et du Sud-Ouest. Sud-Ouest*

*Européen*, vol. 22, n° 1, Persée - Portail des revues scientifiques en SHS, 2006, p. 89-101, DOI: 10.3406/rgpso.2006.2927.

JÉZÉGOU Annie, « Agentivité », in *Dictionnaire des concepts de la professionnalisation*, Louvain-la-Neuve : De Boeck Supérieur, 2022, vol. 2e éd., p. 41-44, DOI: 10.3917/dbu.jorro.2022.01.0041.

JORAND Dominique, « Glisses », in ATTALI Michaël et SAINT-MARTIN Jean (dir.), *Dictionnaire culturel du sport*, Paris : Armand Colin, 2010, p. 82-84.

JOURDAN Silvère, « Richard Florida, Cities and the creative class : (2005), New York-London, Routledge, 198 p. », *Méditerranée*, n° 111, 2008, p. 138-139, DOI: 10.4000/mediterranee.2878.

JOUTARD Philippe, « L'oral comme objet de recherche en histoire », *Bulletin de l'AFAS. Sonorités*, n° 28-29, Association française des archives orales sonores et audiovisuelles, 1992, p. 49-56, DOI: 10.4000/afas.2683.

KAZI-TANI Tiphaine, « Le skateur comme designer », *Environnement Urbain / Urban Environment*, Volume 8, Réseau Villes Régions Monde, 2014, <https://journals.openedition.org/eue/219>.

KUSZ Kyle, « Extreme America : The cultural politics of extreme sports in 1990s America », in WHEATON Belinda, *Understanding lifestyle sports : consumption, identity, and difference*, London ; New York : Routledge, 2004, p. 197-213.

LACAZE Jean Paul, *La transformation des villes et les politiques urbaines : 1945-2005*, Paris : Presses de l'École nationale des ponts et chaussées, 2006, 255 p.

LACHAISE Bernard (dir.), *Juppé Bordeaux (1995-2009)*, Bordeaux : Éditions Confluences, 2021, 267 p.

LACROIX Bernard *et alii*, *Les contre-cultures : genèses, circulations, pratiques*, Paris : Éditions Syllepse, 2015, 526 p.

LACROIX Gisèle, *Les activités de pleine nature et le thème de la glisse : enjeux institutionnels, économiques et culturels, l'exemple de la planche à voile*, Thèse de 3e cycle, Université Paris VII, 1984, 374 p.

LACROIX Gisèle et BESSY Olivier, « Glisse d'hier et surf d'aujourd'hui », in AUGUSTIN Jean-Pierre, *Surf Atlantique : Les territoires de l'éphémère*, Pessac : Maison des Sciences de l'Homme d'Aquitaine, 1994, p. 25-48, <http://books.openedition.org/msha/16047>.

LAGROYE Jacques, *Société et politique : J. Chaban-Delmas à Bordeaux*, Paris : Pedone, 1973, 345 p.

LAIGROZ Louise *et alii*, « Pour une relecture historique des dynamiques d'institutionnalisation de sports « alternatifs » : l'exemple du skateboard », *Revue ¿ Interrogations ?*, n° 35, revue ¿ Interrogations ?, 2022, <https://www.revue-interrogations.org/Pour-une-relecture-historique-des>.

LAMIZET Bernard, « Les 'pathologies urbaines' : la disparition de l'espace public », in MAREC Yannick (dir.), *Villes en crise ? Les politiques municipales face aux pathologies urbaines, fin XVIIIe - fin XXe siècle*, Créaphis, 2005, p. 717-730, <https://shs.hal.science/halshs-00402349>.

LANGLOIS Charles-Victor et SEIGNOBOS Charles, *Introduction aux études historiques*, Paris : Hachette et Cie, 1898, 308 p.

LAURENT Julien, « Skateboard », in ATTALI Michaël et SAINT-MARTIN Jean (dir.), *Dictionnaire culturel du sport*, Paris : Armand Colin, 2010, p. 125-127, DOI: 10.3917/arco.attal.2010.01.0009.

LAURENT Julien, *Le skateboard à Montpellier : approches ethnosociologiques de populations, pratiques et espaces en tensions*, Thèse de doctorat en sociologie, Poitiers, 2008, <http://www.theses.fr/2008POIT5027>.

LE BRETON David, « Les conduites à risque des jeunes », in *Penser les pratiques sociales*, Toulouse : Érès, 2001, p. 49-56, DOI: 10.3917/eres.puyue.2001.01.0049.

LE MAO Caroline, « L'échec, le temps et l'histoire : réflexions autour de la Fronde parlementaire bordelaise », *Histoire, économie & société*, vol. 25, n° 3, Persée - Portail des revues scientifiques en SHS, 2006, p. 311-334, DOI: 10.3406/hes.2006.2604.

LE MAO Fabrice, *Skate*, Paris : Fitway Pub., 2004.

LE SAUX SLIMANE SALES Aude, *Devenir graffeur. Approche socioanthropologique de*



*l'embrassement d'une carrière graffiti dans les Mondes du graff' à Montréal et à Rennes : entre processus initiatiques et d'invitation*, Thèse de doctorat en sociologie, Paris : Université Paris Est Créteil, 2023.

LEBRETON Florian, « *Faire lieu* » à travers l'urbain. *Socio-anthropologie des pratiques ludo-sportives et auto-organisées de la ville*, Thèse de doctorat en sociologie, Université Rennes 2, 2009, 294 p., <https://tel.archives-ouvertes.fr/tel-00383228>.

LEBRETON Florian *et alii*, « Cultures urbaines et activités physiques et sportives. La « sportification » du parkour et du street golf comme médiation culturelle », *Canadian Review of Sociology/Revue canadienne de sociologie*, vol. 47, n° 3, 2010, p. 293-317, DOI: 10.1111/j.1755-618X.2010.01239.x.

LEFEBVRE Henri, *La production de l'espace*, Paris : Éditions Anthropos, 1974, 485 p.

LEFEBVRE Henri, *Le droit à la ville*, Paris : Éditions Anthropos, 1968, 164 p.

LEFEBVRE Henri, *Introduction à la modernité*, Paris : Les Éditions de Minuit, 1962, 396 p.

LEFEBVRE Sylvain et ROULT Romain, « Les nouveaux territoires du surf dans la ville », *Téoros. Revue de recherche en tourisme*, vol. 28, n° 2, Presses de l'Université du Québec, 2009, p. 55-62.

LEPILLE Romain, « Analyse sociogéographique des données institutionnelles sur le skateboard : « une approche « par le haut » », Bourse olympique obtenue auprès de l'Académie Nationale Olympique Française (ANOF) et du Centre d'Études Olympiques Français (CEOF), Rouen, 23.06.2023, p. 51.

LESNÉ Robin *et alii*, « L'aménagement des parkour-parks : les espaces dédiés pour les activités ludo-sportives comme outils d'inclusion ? Études de cas à Nantes et à Rennes », *Loisir et Société / Society and Leisure*, vol. 42, n° 3, 2019, p. 378-400, DOI: 10.1080/07053436.2019.1681799.

LÉVESQUE Luc, « Le jeu comme “interstice social” », in BONENFANT Maude et PERRATON Charles (dir.), *Vivre ensemble dans l'espace public*, Québec, Canada, 2009, p. 197-207.

- LEVI-STRAUSS Claude, *La pensée sauvage*, Paris : Plon, 1962, 413 p.
- LIPOVETSKY Gilles, *L'ère du vide : essais sur l'individualisme contemporain*, Paris : Gallimard, 1989, 246 p.
- LOISON Marie, « Éloigner les indésirables », in *L'intégration inégale*, Paris : Presses Universitaires de France, 2014, p. 413-427, DOI: 10.3917/puf.paug.2014.01.0413.
- LORET Alain, *Génération glisse : dans l'eau, l'air, la neige ... ; la révolution du sport des « années fun »*, Paris : Ed. Autrement, 1995, 325 p.
- LOUDCHER Jean-François et VIVIER Christian, *Le sport dans la ville*, Paris : Harmattan, 1998, 339 p.
- LOUDCHER Jean-François, « Limites et perspectives de la notion de Technique du Corps de Marcel Mauss dans le domaine du sport », *Staps*, vol. n°91, n° 1, 2011, p. 9-27, DOI: 10.3917/sta.091.0009.
- LOUDCHER Jean-François, « Marcel Mauss et la notion de « technique du corps » : obstacle épistémologique ou notion-clé en STAPS ? », in ROBÈNE Luc et LEZIART Yvon (dir.), *L'homme en mouvement. Histoire et anthropologie des techniques sportives*, Paris : Chiron, 2006, p. 35-46.
- LUSSAULT Michel, « Urbanité », in LÉVY Jacques et LUSSAULT Michel, *Dictionnaire de géographie et de l'espace des sociétés*, La Documentation Française, 2013, p. 966, <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-01252959>.
- LYOTARD Jean-François, *La condition postmoderne : rapport sur le savoir*, Paris : Éditions de Minuit, 1979, 109 p.
- MACHEMEHL Charly (dir.), *Skateboard : De la rue aux jeux olympiques*, Paris : INSEP, 2024, 166 p.
- MACHEMEHL Charly *et alii*, « The history of skateboarding in Rouen from the 1970s to today : Three generations », *Loisir et Société / Society and Leisure*, vol. 42, n° 3, 2019, p. 420-431, DOI: 10.1080/07053436.2019.1682250.
- MACHEMEHL Charly et ROULT Romain, « Urban skating sport : Current research on sports-related urbanity », *Loisir et Société / Society and Leisure*, vol. 42, n° 3, 2019, p. 321-335, DOI: 10.1080/07053436.2019.1681781.

MACKENZIE Caroline, « Agency : un mot, un engagement », *Rives méditerranéennes*, n° 41, TELEMME (UMR 6570), 2012, p. 35-37, DOI: 10.4000/rives.4139.

MAFFESOLI Michel, *Le temps des tribus : le déclin de l'individualisme dans les sociétés postmodernes*, Paris : la Table ronde, 2019, 368 p.

MAILLOT Adolphe, « Où est passée la « Reef Girl » ? : Pin-up et mixité dans la surf culture », *Ethnologie française*, vol. Vol. 41, n° 3, 2011, p. 521-530, DOI: 10.3917/ethn.113.0521.

MARGUERON Jean-Claude, *Cités invisibles. La naissance de l'urbanisme au Proche-Orient ancien. Approche archéologique*, Paris : Geuthner, 2013, 642 p.

MARROU Henri-Irénée, *De la connaissance historique*, Paris : Éd. du Seuil, 1954, 318 p.

MAUSS Marcel, « Les techniques du corps », *Journal de Psychologie*, XXXII, 1936, DOI: 10.1522/cla.mam.tec.

MCDUIE-RA Duncan et CAMPBELL Jason, « Surface Tensions : Skate-Stoppers and the Surveillance Politics of Small Spaces », *Surveillance & Society*, vol. 20, n° 3, 2022, p. 231-247, DOI: 10.24908/ss.v20i3.15430.

MCKAY Jim et LABERGE Suzanne, « Sport et masculinités », *Clio. Femmes, Genre, Histoire*, n° 23, Éditions Belin, 2006, p. 239-267, DOI: 10.4000/clio.1908.

MÉDARD Jean-François, « Le système politique bordelais (le "système Chaban") », *Revue internationale de politique comparée*, vol. 13, n° 4, De Boeck Supérieur, Louvain-la-Neuve, 2006, p. 657-679, DOI: 10.3917/ripc.134.0657.

MONNET Jérôme et CAPRON Guénola (dir.), *L'urbanité dans les Amériques : les processus d'identification socio-spatiale*, Toulouse : Presses Universitaires du Mirail, 2000, 220 p.

MORIN Edgar, « Culture adolescente et révolte étudiante », *Annales*, vol. 24, n° 3, 1969, p. 765-776, DOI: 10.3406/ahess.1969.422094.

MORIN Edgar, « Le " yé-yé " », *Le Monde.fr*, 08.07.1963, [https://www.lemonde.fr/archives/article/1963/07/08/ii-le-ye-ye\\_2207416\\_1819218.html](https://www.lemonde.fr/archives/article/1963/07/08/ii-le-ye-ye_2207416_1819218.html).

- MORIN Edgar, *L'esprit du temps*, Paris : Grasset, 1962, 287 p.
- MUCCHIELLI Laurent, « Le retour de l'acteur », in *Une histoire des sciences humaines*, Auxerre : Éditions Sciences Humaines, 2012, p. 254-257, DOI: 10.3917/sh.dorti.2012.01.0254.
- MUGGLETON David, « The post-subculturalist », in REDHEAD Steve *et alii* (dir.), *Clubcultures Reader: Readings in Popular Cultural Studies*, Oxford, 1997, p. 185-203.
- MUMFORD Lewis, *La cité à travers l'histoire*, Marseille : Agone, 2011, 44 p., DOI: 10.3917/agon.mumf.2011.01.
- NEMETH Jeremy, « Conflict, Exclusion, Relocation : Skateboarding and Public Space », *Journal of Urban Design*, vol. 11, n° 3, 2006, p. 297-318, DOI: 10.1080/13574800600888343.
- OAKLEY Ann, *Sex, Gender, and Society*, New York : Harper and Row, 1972, 220 p.
- PABION Lionel, « La "sportivisation", un paradigme historiographique au risque de la téléologie. », in BELTRAMO Noémie *et alii*, *Vingt ans après : écrire l'histoire du sport*, Limoges : Pulim, 2024, p. 398-401.
- PALARD Jacques, « Gestion politico-sportive d'un héritage religieux : Des Patronages catholiques de Bordeaux aux Maisons municipales de quartier : logiques sociales et stratégies d'acteurs », in CALLEDE Jean-Paul (dir.), *Un autre club sportif pour le XXIe siècle ?*, Pessac : Maison des Sciences de l'Homme d'Aquitaine, 1998, p. 61-81, <http://books.openedition.org/msha/13784>.
- PAQUOT Thierry (dir.), *Les situationnistes en ville*, Gollion, Suisse : Infolio, 2015, 157 p.
- PAQUOT Thierry, *L'espace public*, Paris : la Découverte, 2009, 128 p.
- PAQUOT Thierry, « Habitat, habitation, habiter. Ce que parler veut dire... », *Informations sociales*, vol. 123, n° 3, Caisse nationale d'allocations familiales, Paris, 2005, p. 48-54, DOI: 10.3917/inso.123.0048.
- PAQUOT Thierry *et alii* (dir.), *La ville et l'urbain, l'état des savoirs*, Paris : Ed. La Découverte, 2000, 441 p.
- PARK Robert E., « The City : Suggestions for the Investigation of Human Behavior in

the City Environment », *American Journal of Sociology*, vol. 20, n° 5, University of Chicago Press, 1915, p. 577-612.

PARLEBAS Pierre (dir.), *Jeux traditionnels, sports et patrimoine culturel : cultures et éducation*, Paris : L'Harmattan, 2016, 310 p.

PARLEBAS Pierre, *Jeux, sports et sociétés : lexique de praxéologie motrice*, Paris : INSEP, 1999, 469 p.

PASSERON Jean-Claude, « Attention aux excès de vitesse : Le « nouveau » comme concept sociologique », *Esprit*, 125 (4), Editions Esprit, 1987, p. 129-134.

PAULET Jean-Pierre, « La ville, objet de débat », in *Manuel de géographie urbaine*, Paris : Armand Colin, 2009, p. 7-30, DOI: 10.3917/arco.paule.2009.01.0007.

PEDRAZZINI Yves, *Rollers & skaters : sociologie du hors-piste urbain*, Paris : L'Harmattan : Association de recherche coopérative internationale, 2001, 224 p.

PÉREZ Christophe, *Surf, skate & snow : contre-cultures*, Paris : Éditions courtes et longues, 2018.

PESCHANSKI Denis *et alii* (dir.), *Mémoire et mémorialisation*, Paris : Hermann, 2013, 190 p.

PINON Pierre, *Atlas du Paris haussmannien : la ville en héritage du Second Empire à nos jours*, Paris : Parigramme, 2002, 209 p.

POCIELLO Christian, *Les cultures sportives : pratiques, représentations et mythes sportifs*, Paris : Presses universitaires de France, 1999, 287 p.

POINTILLART Baptiste, « La « scène skate bordelaise » : actrice majeure de l'intégration à l'espace public. », *Sports et sciences sociales*, 23.05.2022, <https://sportshs.hypotheses.org/370>, consulté le 03.06.2022.

POINTILLART Baptiste, *La politique de logement de la SNCF (automne 1944 - été 1953)*, Mémoire d'histoire contemporaine, Université Paris 1 - La Sorbonne, 2013, 111 p., <https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-02092667>.

POPPER Karl Raimund, *La logique de la découverte scientifique*, DEVAUX

Philippe (trad.), Paris : Payot & Rivages, 2017, 496 p.

PRADEL Benjamin, « Entre institutionnalisation et clandestinité : le graffiti ou l'hydre à deux têtes », in JARVIN Magdalena et HOSSARD Nicolas (dir.), *C'est ma ville ! De l'appropriation et du détournement de l'espace public*, Paris : L'Harmattan, 2005, p. 177-188, <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00546523>.

PRONOVOST Gilles, « Sociologie du loisir, sociologie du temps », *Temporalités. Revue de sciences sociales et humaines*, n° 20, ADR Temporalités, 2014, DOI: 10.4000/temporalites.2863.

PROST Antoine, *Douze leçons sur l'histoire*, Paris : Éd. Points, 2014, 384 p.

PUMAIN Denise, *La dynamique des villes*, Paris : Economica, 1982, 231 p.

RAIBAUD Yves, « Genre et espaces du temps libre », *L'Information géographique*, vol. Vol. 76, n° 2, 2012, p. 40-56, DOI: 10.3917/lig.762.0040.

RIBEIRO Guilherme, « Question régionale, identité nationale et émergence du monde urbain-industriel. La modernité dans l'œuvre de Paul Vidal de la Blache », *Annales de géographie*, vol. 699, n° 5, Armand Colin, Paris, 2014, p. 1215-1238, DOI: 10.3917/ag.699.1215.

RICŒUR Paul, *Temps et récit*, Paris : Éd. du Seuil, 1983, vol. Tome 1, 319 p.

RIFFAUD Thomas, *L'espace public artisanal*, Grenoble : Elya éditions, 2021, 144 p.

RIOUT Denys et GURDJIAN Dominique (dir.), *Le livre du graffiti*, Paris : Syros Alternatives, 1990, 139 p.

ROBÈNE Luc, « Jacques Chaban-Delmas au cœur du sport », in LACHAISE Bernard (dir.), *Chaban et Bordeaux*, Bordeaux, 2010, p. 239-256.

ROBÈNE Luc, « Introduction à l'histoire des techniques sportives. », in ROBÈNE Luc et LEZIART Yvon (dir.), *L'homme en mouvement : histoire et anthropologie des techniques sportives*, Paris : Chiron, 2006, p. 7-30.

ROBÈNE Luc et LEZIART Yvon (dir.), *L'homme en mouvement : histoire et anthropologie des techniques sportives*, Paris : Chiron, 2006, 511 p.

ROBÈNE Luc et SERRE Solveig, *On stage, backstage : chroniques de nos recherches en terres punk*, Paris : Riveneuve, 2021, 232 p.

ROBÈNE Luc et SERRE Solveig, « Bordeaux », in ROBÈNE Luc et SERRE Solveig, *Punk is not dead : lexique franco-punk*, Paris : Éditions Nova, 2019, p. 108.

ROO Priscilla de, « La métropolité », in SALLEZ Allain, *Les villes, lieux d'Europe*, La Tour d'Aigues, 1993, p. 9-17.

ROSZAK Theodore, *The making of a counter culture : reflections on the technocratic society and its youthful opposition*, Berkeley : University of California Press, 1995, 303 p.

ROUSSEAU Jean-Jacques, *Du contrat social*, 1762.

ROUYER Charles-Antoine, « Projet urbain de Bordeaux : un bilan contrasté », *Le Devoir*, 26.09.2009, <https://www.ledevoir.com/plaisirs/voyage/157833/projet-urbain-de-bordeaux-un-bilan-contraste>.

RUDIGOZ-LASSERE Madeleine, *Histoire de Bordeaux*, Bordeaux : Éditions « Sud-Ouest », 2017, 256 p.

SABOYA Marc, « La ville », in LACHAISE Bernard (dir.), *Juppé Bordeaux (1995-2009)*, Bordeaux : Éditions Confluences, 2021, p. 57-108.

SABOYA Marc, « Entre deux rives, entre deux siècles », in ARC EN REVE-CENTRE D'ARCHITECTURE (dir.), *BX Bordeaux, 1995-2005-2015*, Mollat : Arc en rêve centre d'architecture, 2004, p. 11-16.

SARREMEJANE Philippe, « Chapitre 1. Qu'est-ce que le sport ? », in *Éthique et sport*, Auxerre : Éditions Sciences Humaines, 2016, p. 9-19, <https://www.cairn.info/ethique-et-sport-9782361064150-p-9.htm>.

SASSEVILLE Martin, *Critique épistémologique du concept de sous-culture*, Mémoire à la maîtrise en sociologie, Québec, Canada : Université du Québec à Montréal, 2007, 145 p., <https://archipel.uqam.ca/7388/1/M9863.pdf>.

SAYEUX Anne-Sophie, « Femmes surfeuses, paroles d'hommes surfeurs : petits arrangements dans l'ordre des genres », in SOCIETE DE SOCIOLOGIE DU SPORT DE LANGUE

FRANÇAISE *et alii* (dir.), *Sociologie du sport : débats et critiques*, Paris : L'Harmattan, 2007, p. 85-100.

SAYEUX Anne-Sophie, *Surfeurs, l'être au monde. Analyse socio-anthropologique de la culture de surfeurs, entre accord et déviance.*, Thèse de doctorat en anthropologie, Université Rennes 2, 2006, 292 p.

SCHWIER Jürgen et KILBERTH Veith (dir.), *Skateboarding Between Subculture and the Olympics : A Youth Culture under Pressure from Commercialization and Sportification*, Bielefeld : Transcript Verlag, 2019, 212 p.

SEIGNOBOS Charles, *La méthode historique appliquée aux sciences sociales*, Paris : Félix Alcan, 1901, 322 p., DOI: 10.4000/books.enseditions.487.

SIMAY Philippe, « Une autre ville pour une autre vie. Henri Lefebvre et les situationnistes », *Rue Descartes*, vol. 63, n° 1, 2009, p. 17-26.

SOJA Edward W., *Postmodern geographies : the reassertion of space in critical social theory*, London ; New York : Verso, 1989, 266 p.

SOREZ Julien, « Le sport, l'histoire et la ville. La fin d'un espace scientifique segmenté ? », *Histoire urbaine*, vol. 57, n° 1, Société française d'histoire urbaine, Paris, 2020, p. 5-21, DOI: 10.3917/rhu.057.0005.

SOTA Xavier et HARTE Yves, « En 2019, les derniers mots d'Alain Juppé à Bordeaux : "J'étais obsédé par la référence à Chaban" », *Sud-Ouest*, 04.03.2019, <https://www.sudouest.fr/politique/alain-juppe/les-derniers-mots-d-alain-juppe-a-bordeaux-j-etais-obsede-par-la-reference-a-chaban-2805547.php>.

SOULÉ Bastien, « Les "sports extrêmes" : analyse terminologique d'une caractérisation sportive à succès », *Movement & Sport Sciences*, vol. 63, n° 1, De Boeck Supérieur, Louvain-la-Neuve, 2008, p. 83-90, DOI: 10.3917/sm.063.0083.

STEVENS Quentin, *The Ludic City : Exploring the Potential of Public Spaces*, New York, N.Y. : Routledge, 2007, 245 p.

STORA Michaël et ENKELAAR Nathalie, « Réseaux (a)sociaux et construction identitaire. », *Adolescence*, vol. T.40 2, n° 2, Éditions GREUPP, Paris, 2022, p. 259-269, DOI:



10.3917/ado.110.0259.

STRAW Will, « Systems of articulation, logics of change : Communities and scenes in popular music », *Cultural Studies*, vol. 5, n° 3, 1991, p. 368-388, DOI: 10.1080/09502389100490311.

SUCHET André, « La sportivisation des pratiques, dites, nouvelles. Contribution à une revue de la littérature française en sociologie du sport », *Aspects sociologiques*, vol. 18, n° 1, Université de Laval, 2011, p. 87-97.

SUEYOSHI Amy, « Skate and Create : Skateboarding, Asian Pacific America, and Masculinity », *Amerasia Journal*, vol. 41, n° 2, 2015, p. 2-23, DOI: 10.17953/aj.41.2.2.

TALIANO-DES GARETS Françoise, « Le chabanisme culturel (1947-1995) », in LACHAISE Bernard *et alii*, *Jacques Chaban-Delmas en politique*, Paris : Presses Universitaires de France, 2007, p. 427-443, DOI: 10.3917/puf.lach.2007.01.0427.

TALIANO-DES GARETS Françoise, *La Villa Primrose : un siècle d'histoire sportive à Bordeaux (1897-1997)*, Bordeaux : Confluences, 1997.

TERRET Thierry, *Histoire du sport*, Paris : Que sais-je ?, 2019.

TERRET Thierry, « Masculinité », in ATTALI Michaël et SAINT-MARTIN Jean (dir.), *Dictionnaire culturel du sport*, Paris : A. Colin, 2010.

TERRET Thierry (dir.), *Sport et genre : La conquête d'une citadelle masculine*, Paris : Harmattan, 2005, vol. 1, 392 p.

TERRET Thierry et ZANCARINI-FOURNEL Michelle, « Éditorial », *Clio*, n° 23, 2006, p. 5-14, DOI: 10.4000/cli.1951.

TERROLLE Daniel, « La ville dissuasive : l'envers de la solidarité avec les sdf », *Espaces et sociétés*, vol. 116-117, n° 1-2, Érès, Toulouse, 2004, p. 143-157, DOI: 10.3917/esp.116.0143.

THERET Bruno, « La souveraineté : des référentiels philosophiques pluriels, des régimes historiques hybrides », in GIRAUD Olivier et WARIN Philippe (dir.), *Politiques publiques et démocratie*, Paris : La Découverte, 2008, p. 381-406, DOI: 10.3917/dec.girau.2008.01.0381.

THORNTON Sarah, *Club Cultures : Music, Media, and Subcultural Capital*, Cambridge : Polity, 1995, 191 p.

THORPE Holly et WHEATON Belinda, « Dissecting action sports studies : Past, present, and beyond », in ANDREWS David L. et CARRINGTON Ben (dir.), *A Companion to Sport*, Blackwell Publishing Ltd., 2013, p. 341-358, DOI: 10.1002/9781118325261.

THORPE Holly et WHEATON Belinda, « ‘Generation X Games’, Action Sports and the Olympic Movement : Understanding the Cultural Politics of Incorporation », *Sociology*, vol. 45, n° 5, 2011, p. 830-847, DOI: 10.1177/0038038511413427.

TRÉZINY Henri, « Les colonies grecques de Méditerranée occidentale », *Histoire urbaine*, vol. 13, n° 2, Société française d’histoire urbaine, Paris, 2005, p. 51-66, DOI: 10.3917/rhu.013.0051.

VEILLON Dominique, « Technique de l’entretien historique », *Bulletins de l’Institut d’Histoire du Temps Présent*, vol. La bouche de la Vérité ? La recherche historique et les sources orales., 1992, p. 115-124.

VÉRON Jacques, « La moitié de la population mondiale vit en ville », *Population & Sociétés*, vol. 435, n° 6, Ined Éditions, Paris, 2007, p. 1-4, DOI: 10.3917/popsoc.435.0001.

VEYNE Paul, *Comment on écrit l’histoire. Essai d’épistémologie*, Paris : Ed. du Seuil, 1971, 349 p.

VIDAL DE LA BLACHE Paul, *Principes de géographie humaine*, Lyon : ENS Éditions, 1922, 325 p., <http://books.openedition.org/enseditions/328>.

VIDAL DE LA BLACHE Paul, « Régions françaises », *Revue de Paris*, n° 6, 1910, p. 821-849.

VIGARELLO Georges, *Une histoire culturelle du sport. Techniques d’hier... et d’aujourd’hui*, Paris : Revue EPS : Laffont, 1988, 208 p.

VOLDMAN Danièle, « Le témoignage dans l’histoire française du temps présent », *Bulletins de l’Institut d’Histoire du Temps Présent*, 2000, p. 41-54.

VOLDMAN Danièle, *La reconstruction des villes françaises de 1940 à 1954 : histoire*

*d'une politique*, Paris : L'Harmattan, 1997, 487 p.

WACQUANT Loïc, *Corps & âme : carnets ethnographiques d'un apprenti boxeur*, Marseille : Agone, 2002, 285 p.

WEBER Max, « L'objectivité de la connaissance dans les sciences sociales et la politique sociale », in *Essais sur la théorie de la science*, Paris : Plon, 1904, p. 117-213.

WHEATON Belinda, « After Sport Culture : Rethinking Sport and Post-Subcultural Theory », *Journal of Sport and Social Issues*, vol. 31, n° 3, 2007, p. 283-307, DOI: 10.1177/0193723507301049.

WHEATON Belinda et THORPE Holly, « Action Sports, the Olympic Games, and the Opportunities and Challenges for Gender Equity : The Cases of Surfing and Skateboarding », *Journal of Sport and Social Issues*, vol. 42, n° 5, 2018, p. 315-342, DOI: 10.1177/0193723518781230.

WHEATON Belinda et THORPE Holly, « Youth perceptions of the Olympic Games : attitudes towards action sports at the YOG and Olympic Games / Belinda Wheaton », Final report for The IOC Olympic Studies Centre Advanced Olympic Research Grant Programme, University of Waikato, 2016, 137 p.

WIRTH Louis, « Urbanism as a Way of Life », *American Journal of Sociology*, vol. 44, n° 1, University of Chicago Press, 1938, p. 1-24.

YOCHIM Emily Chivers, *Skate Life : Re-Imagining White Masculinity*, University of Michigan Press, 2010, 240 p., DOI: 10.2307/j.ctv65sw5s.

ZARKA Raphaël, *Une journée sans vague : chronologie lacunaire du skateboard 1779-2009*, Paris : Éd. B42, 2009.

ZICHERMANN Gabe et CUNNINGHAM Christopher, *Gamification by Design : Implementing Game Mechanics in Web and Mobile Apps*, Sebastopol : O'Reilly, 2011, 182 p.

## État des sources

*Afin que la présentation de l'état des sources utilisées puisse être utile à d'autres chercheurs, nous avons fait le choix de détailler certains documents qui pourraient intéresser des études complémentaires, nos commentaires sont rédigés en italiques pour ne pas être confondus avec les intitulés officiels.*

### 1. Archives publiques

#### A. Archives Bordeaux Métropole

##### **1 W 811 : Dossiers du cabinet du maire et du secrétariat général. 1947-1995. Jeunesse et sport : entretien matériel dont une rampe de skate (1977-1978).**

- Correspondance du secrétaire général de la ville au directeur de la jeunesse et sport, lettre du 26 mai 1978 : pour faire suite à la réunion du 24 mai 1978. *Mise en place de filets de protection pour les passants à Mériadeck.*
- Correspondance de Daniel Lawton au directeur de la SBRU, lettre du 29 mai 1978 : rappel de l'inauguration d'une piste de skate le 22 mai 78. *Il confirme la volonté d'installer des filets de protection sur les parties « non horizontales » autour de la rampe. D'autres pistes sont en étude, leurs formes ne peuvent pas être décidées que « lorsque nous connaissons les désirs exacts des utilisateurs ».*
- Correspondance de l'entreprise Skate Rampe SARL au maire Chaban-Delmas accompagnée d'une plaquette publicitaire, lettre du 3 août 1978. *Selon le gérant de l'entreprise, la maire a « manifesté son intérêt pour la pratique de ce sport devenu si vite populaire, le SKATE BOARD, (“la planche à roulette”). » Le prospectus présente des modules de « skate parc ».*
- Correspondance de l'entreprise Promostades (section Skate-parc ingénierie) au maire Chaban-Delmas, lettre 30 juin 1978. *Petite présentation de la pratique en France : 1,2 millions de pratiquants. Ce groupe a réalisé un « stade témoin » à La Villette (Paris, avenue Corentin Carriou) inauguré le 19 mai 1978 avec agrément de la Fédération Française de Surf et Skate. Création d'école de moniteurs envisagée.*

- Correspondance de Mme J. Martin, présidente de l'Association Générale des locataires HLM de la CUB au maire Chaban-Delmas, lettre du 15 juin 1978. *Elle se plaint de la pratique du skateboard cours Edouard Vaillant. La présence de skateurs sur leur trottoir large qui est « très apprécié » par eux, une personne âgée a été contusionnée et elle demande s'il existe des « pistes » prévues à cet effet pour que les pratiquants soient informés et puissent les utiliser.*
- Correspondance du Directeur du bureau « sports et jeunesse » à destination du cabinet du maire, lettre du 2 juin 1978 : réutilisation de la piste en bois dite « rampage » du Front Médoc. *Le directeur a étudié le déplacement à la maison communale (Union Saint-Bruno). Selon lui, un emplacement est disponible dans la piste ellipsoïdale pouvant être destiné à la pratique du skate, possibilité de goudronner l'emplacement pour le rendre skatable en plus de la rampe (quelques milliers d'anciens francs).*
- Correspondance du Secrétaire général de la ville aux directeurs « Jeunesse et sport » ; « 3<sup>e</sup> Direction » et « 1<sup>e</sup> Direction », lettre du 26 mai 1978 : interdiction de pratiquer le skateboard sur les voies piétonnières.
- Correspondance de l'entreprise EGNA Conseil (relations institutionnelles) à Daniel Lawton (adjoint en charge de la jeunesse et des sports), lettre du 23 mai 1978 : rappel des conversations des 18 et 23 mai. *Leur client (Makaha) peut mettre à disposition deux champions, une équipe d'animation et des modules pour une manifestation les 24, 25 et 26 mai 1978. Mention de Mr Caulonque (Jean-Baptiste président de la fédération de Surf de 1977-1980) qui est favorable pour réaliser l'évènement avec l'aide de l'Union Saint-Bruno. Trois lieux envisagés : Quinconces, Mériadeck et Place Saint Projet.*
- Pétition de trente skateurs à destination du maire Chaban-Delmas, le 19 mars 1978. *Ils demandent la construction d'une « piste ». Mention d'une piste en construction à Bègles. 30 signatures : 12 à 15 ans (majorité 13 ans).*

- Pétition de dix-sept skateurs à destination du maire Chaban-Delmas, le 10 janvier 1978. *Les jeunes de Baccalan (quartier nord de la ville) demandent la construction d'une piste de skate. 17 signatures (3 filles) dont Bruno Dupuy, 13 et 14 ans uniquement.*
- Réponse du maire à la pétition des jeunes de Baccalan, le 3 février 1978. *Le maire annonce que la recherche d'un lieu propice est en cours : « L'Administration Municipale a pris conscience de l'engouement que provoque ce sport auprès de tous les jeunes, et le Service Sports & Jeunesse recherche actuellement des emplacements pour ces évolutions. »*

**1023 W 3 : Direction des Programmes Européens et des Partenariats Institutionnels. Projet Pilote Urbain « BORDEAUX LES DEUX RIVES ».**

- Suivi administratif et financier du financement par le Fond Européen de Développement Régional : Piste de roller-skate (1997-2001).

**1027 W 1 : Dossiers de Michèle Laruë-Charlus, chargée de mission auprès du maire de Bordeaux pour l'urbanisme et la culture de 1995 à 2000.**

- Projet pour la place Pey-Berland. Plans et photographies.

**1095 W 63 : Sommaire des arrêtés municipaux pour l'année 2005.**

- *Pas d'arrêtés liés au skateboard.*

**1148 W 24 : Mise en place et réalisation d'actions destinées à la jeunesse, contrats et partenariats avec des associations et des institutions (1974-2008). Partenariat conventionnel entre la Ville de Bordeaux et les associations œuvrant dans le domaine de la jeunesse (maisons de quartiers, association des centres d'animation de quartiers et centre d'information jeunesse Aquitaine) : conventions, comptes-rendus**

**d'activité et d'assemblées générales (1974-2008). Partenariat avec l'Union Saint-Bruno.**

- Effectifs de la section skateboard de l'Union Saint-Bruno

Année	Effectifs
1986	24
1987	39
1988	24
1989	107
1990	89
1991	24

- Budget de la section skateboard pour l'année 1988-1989 : *dépenses : 134 406 F (dont 46 369 investissements) - recettes : 181 523F*
- Budget de la section skateboard pour l'année 1989-1990 : *dépenses 33 311frc – recettes 42 100 – rapport par adhérent 101F – cotisations 57% des recettes.*

**1164 W 21 : Secrétariat Général. Pratique du skateboard : mise à disposition par le Port autonome du Hangar 11 : projet de délibération (1990-1991).**

- *Une présentation de la situation locale du skateboard est signée de l'adjoint en charge de la jeunesse et des sports (Daniel Lawton). Nous divulguons le contenu de ce rapport ainsi que nos commentaires en annexe de cette thèse.*
- *Correspondance de Daniel Lawton au maire Chaban-Delmas, lettre du 12 février 1991 : il n'a pas souhaité présenter son rapport sur le skate et la mise à dispo du hangar 11. L'adjoint en charge des sports a décidé de ne pas présenter le rapport ci-dessus car, selon lui, le Hangar 11 est dans un quartier trop habité et que les riverains seraient mécontents. Or, il rappelle que son propre bureau est situé « 60 Quai des Chartrons » donc il « connai[t] bien ce quartier ». Il émet la solution de proposer un hangar plus au nord vers Bacalan, quartier bien plus populaire.*

- Article du quotidien *Sud-Ouest*, le 16 novembre 1990, sur les phases finales des championnats de France à l'Espace d'Ornon organisées à l'initiative de l'USB. *Emmanuelle Fressange élue en 1988 à la présidence de la fédération : 5000 licenciés. Elle veut transférer le siège de la fédération à Bordeaux.*
- Article du quotidien *Sud-Ouest* sur les résultats du championnat : *il cite Dieter Fleischer, Hervé Berthou, Seb Daurel, Francis Marchionni, Arnaud Léger, Gaëtan Dariel (Blanquefort), Alexandre Audebert, Fabien Laurencin, Vincent Baquera, Vincent Valosio, Samuel Yonnet.*
- Article du quotidien *Sud-Ouest*, le 30 novembre 1989, *sur le racket de skate qui existe à Mériadeck.*
- Article du quotidien *Sud-Ouest*, le 19 mai 1990, *sur le manque d'équipements. La rampe installée à Alfred Daney est payante pour les non licenciés (20frs). « "Il y a un an on nous promis un parc" Qui ? La réponse fuse, joyeuse, insolente : "Chaban!"... » Le journaliste cite Mr Bime : « 600 000 francs ont été investis dans des modules, qui sont prêts. Mais nous butons toujours sur l'emplacement ».*
- Extrait du journal du collège de Cheverus. *Il présente le lieu favori : les terrasses dallées au-dessus du bowling. L'article pose la question claire « Doit-on sérieusement y croire ? » au sujet du projet de skate-parc. Les grandes vitres (4 000 frs pièce) de la DDASS ont été cassée à cause de skate non contrôlés. Il avance le nom de Mr Labourdette adjoint à la Direction des sports et de la jeunesse de la ville : il confirme l'aménagement de la dalle avec des modules, une piste de vitesse et une de slalom. La Société Bordelaise de rénovation urbaine (SBRU) est chargée des installations, dirigée par Mr Navarro. Selon Mr Bimes des moniteurs seront affectés les mercredis après-midi et les samedis pour encadrer les skateurs. L'accès sera gratuit. L'article est signé de Damien, Virgine et Soline (4°2).*

**1167 W 220 : Activité de la direction générale de l'aménagement urbain (1963-2010). Direction Générale : aménagement d'un parcours sportif (1997-2001).**



- Étude de faisabilité et de programmation d'un parcours urbain à caractère ludique et sportif.

**1173 W 111 : Direction Générale de la Vie sociale et de la Citoyenneté (DGVSC) : 1941-2005 : Dossiers de construction et de gros travaux sur des équipements sportifs de plein air. Skate parc des Chartrons : Construction d'un espace de roller-skate (1998).**

- Offre pour la réalisation d'une enceinte de Roller Hockey par une entreprise Hitena (Gradignan). *150 189,21 Fr et pose par Bernard Paysage de 52 622Fr. La structure étudiée mesure 32m x 18m pour 190 000 Fr.*
- Plan d'un espace de street hockey.
- Série de plans des modules installés. *Listes des caractéristiques des modules. Coût : 295 000 Fr. par l'entreprise de menuiserie : M.C.E Perchalec (Mérignac).*
- Grand plan détaillé des quais.
- Article du quotidien *Sud-Ouest*, le 28 février 1998. *Installation de l'espace roller-skate. L'aire bétonnée de l'ancien Hangar 13 est utilisée depuis « plusieurs mois » par les skateurs. Pour la direction des sports « le gros problème auquel nous nous sommes heurtés, ce sont les nuisances sonores » selon l'adjoint au maire chargé des sports Jean Marc Gaüzère. L'article mentionne que l'endroit rêvé par les skateurs aurait été Mériadeck. « Une grande dalle lisse de 1 000 mètres carrés ». Selon le journaliste, la mairie a consulté les jeunes : « les plus exigeants voulaient un bowl ». « Finalement ce sont huit modules différents qui seront installés sur la grande surface bétonnée ». L'article annonce une installation avant la fin du mois de mars. L'article cite Alexis Duparc, gérant du magasin Central Park : « Pour une fois qu'une municipalité fait quelque chose pour les skateurs, on ne va pas s'en priver ».*

**1183 W : Dossiers de manifestations temporaires ponctuelles et régulières validées en Commission communale des manifestations publique (1998-2008). Sommaire des versements.**

- **2003** : Rencontre de skaters, le 18 janvier, place André-Malraux (1183 W 54)  
« Isegxtreme », le 8 mai, skate park (1183 W 56)
- **2004** : Skate à « Board'O », le 16 janvier, skate parc (1183 W 101)
- **2005** : Contest des Chartrons, le 23 avril, skate Park (1183 W 103)
- **2006** : « Fête ton skate park », le 29 octobre, quai des Chartrons (1183 W 128)
- **2007** : « V7 Teenage Tour 2007 », le 29 avril, skate park (démonstration Emerica) (1183 W 137)  
Compétition de skate, le 6 mai, skate park (1183 W 137)  
Skate à l'Ouest Tour, les 23 et 24 juin, skate park (1183 W 142)
- **2008** : Concours de Ollie, le 18 mai, skate park (1183 W 165)  
Championnat de France de Street 2008, les 5 et 6 juillet, skate park (1183 W 170)  
Fête de la Glisse Urbaine, le 26 octobre, skate park (1183 W 178)  
Skate à l'ouest, les 10 et 11 mai, skate park (1183 W 189)  
Ridersdelight, les 24 et 25 mai, skate park (1183 W 189)  
Ridersdelight, les 20 et 21 septembre, skate park (1183 W 203)

**1195 W 14 : Conseils de quartier, réunions de concertation, ateliers d'urbanisme, visites de quartier avec le maire (1997-2008).**

- *Réunion sur les nuisances engendrées par le skate sur le parvis de la maison internationale (29 mars 2005). La retranscription de la réunion n'est pas communicable en raison des noms des individus qui apparaissent. Après vérification par une archiviste, il nous a été confirmé que plus riverains se plaignaient des nuisances durant le conseil de quartier.*

**1210 W 13 : Activités de la direction de la proximité territoriale (1933-2013). Sécurité des piétons et des skate-boardeurs (1980-2011). Étude de sécurité sur le skate 2006-2011.**

- Correspondance de Francis Carrière à Michel Duchène (adjoint au maire en charge de l'urbanisme et des transports), le 27 février 2004 : au sujet des panneaux « Interdiction de skater » installés place Pey-Berland. *Les deux interlocuteurs trouvent ces panneaux trop petits, tandis que pour Jean Lacave (directeur voie publique) la taille est suffisante.*
- Plainte de Vincent Jordana (habitant rue Donissan) auprès des services de la mairie ([infomairie@mairie-bordeaux.fr](mailto:infomairie@mairie-bordeaux.fr)). *Il demande pourquoi les skateboards sont interdits sur « une grande partie du centre ville de Bordeaux ». Il trouve cela « injuste » car les rollers, les trottinettes et les vélos peuvent circuler librement.*
- Correspondance de Michel Duchène à Vincent Jordana (habitant rue Donissan), le 5 avril 2006 : réponse à une plainte. *L'adjoint dresse la liste des voies interdites au skateboard (17 recensées). « Ces interdictions sont essentiellement liées à des problèmes de sécurité (rue Duffour Dubergier, rue Vital Carles), de tranquillité des riverains (place Galliène, rue du Lavoir), ou de protection du mobilier urbain (places rénovées). »*
- Étude sur les dangers du skateboard présentée lors de la séance du conseil municipal du 26 janvier 2004 : arrêtés municipaux du 7 janvier interdisant le skate sur sept places (cf. [Annexe 1. B.](#)). *Ces arrêtés ont été pris « pour des raisons de sécurité » : « risques importants, notamment vis-à-vis des enfants et des personnes âgées ». En contrepartie il est prévu de fournir aux skateurs des lieux dédiés, il en existe déjà un près du Colbert, deux autres devraient être installés : au niveau de la Bourse et sous le pont de Pierre. « Les skates endommagent les espaces publics, et notamment le mobilier urbain : les bancs n'ont pas été mis en place pour servir de tremplin ! »*

- Dossier : le comité départemental de roller skating demande une aide financière pour brassard fluo de 3 468,40€. *Refusé « poliment » par Michel Duchène qui avance que la sécurité des patineurs est déjà assurée par des employés de la mairie.*
- Photos des lieux d'implantation des panneaux d'interdiction du skate (janvier 2004). *Des demandes d'autorisations de pose des panneaux sur les immeubles sont envoyées. Quatre refus.*
- Copies des arrêtés concernant les interdictions.

**1214 W 5 : Activités sportives (2005-2012). Relation avec les associations autour du skate parc (2006-2008).**

Dossier « Fête de la glisse urbaine »

- Communiqué de presse de la mairie de Bordeaux (21 octobre 2008) pour présenter la Fête de la glisse urbaine (26 octobre 2008) pour fêter les deux ans du skatepark. 2 350m<sup>2</sup> *outdoor* « *l'un des plus grands et des plus innovants de France* ».
  - *Maitrise d'ouvrage Mairie de Bordeaux (service sports). Entreprise Kaso (Andernos) réalise le bowl et la cascade. Giordanengo pour l'aire de street.*
  - *Maitre d'œuvre : direction des espaces verts et du paysage.*
  - *Montant 710 000€ HT dont 50 % par l'État (Centre nation de développement du sport) ; 48 % mairie et 2 % Conseil général.*
  - *Mise en service du skatepark le 17 octobre 2006.*
- Concernant une bande en stabilisé le long des quais l'association AIR (roller) demande une bande en béton, *ils semblent être des interlocuteurs privilégiés.*
- Correspondance de Hugues Martin au président de Board'O (Laurent Rosain), le 31 janvier 2008. *Réponse concernant le souhait d'avoir un lieu couvert pour la pratique. Il a demandé l'aménagement d'une alvéole de la base sous-marine utilisée pour des expositions mais Hugues Martin refuse car cela représente des travaux conséquents et « l'eau et le béton sont*

*conducteurs de sons et votre activité semble difficilement conciliable avec les spectacles fréquemment programmés. »*

- 20 novembre 2006 réunion pour le choix d'une charte. *Pas d'association de skate. Mais Board'O est présente le 22 janvier 2007 lors de la délibération finale. À noter que les trottinettes y sont interdites.*
- Dossier technique de la Fête de la glisse : plan, factures...
- Affiche « Fête ton skatepark » : 29 octobre 2006.
- Devis de Octopus pour restauration des bénévoles : contact de l'association : Cédric Borderie.

#### Dossier Comité de pilotage.

- Comité de pilotage du skatepark des quais des Chartrons : *association Octopus, Long Skate Club Bordeaux, AIR, Board'O, Adjoint chargé des sports et chargée de mission DJSVA (Régine Berroy).*
- Dossier de Board'O présentant les limites des modules à améliorer (un an après la construction du park) : *« SOS Skatepark » : 13 points à améliorer dont l'affluence importante sur le lieu.*
- *Bilan de la fête : positive, peu couteuse (absence de Board'O et Octopus le jour du bilan).*

#### **1251 W : Dossiers de manifestations temporaires ponctuelles validées en commission communale des manifestations publiques (2009).**

- Étape du Skate à l'Ouest Tour 2009 – Épreuve Street, les 23 et 24 mai et 27 et 28 juin, skate park
- Streetboard Contest Bordeaux 2009, les 25 et 26 juillet, skate park

- Démonstrations de skateboard, le 3 octobre, skate park

**1324 W 17 : Dossiers d'Élizabeth Touton, adjointe au maire chargée de l'urbanisme, de l'habitat et de la mobilité (2011-2020). Le skate dans les projets urbains : notes, mails, schéma directeur.**

- Présentation réalisée par Léo Valls, Arnaud Dedieu, Milos Xiradakis et Florent Hecquard : « L'urbanisme et le skateboard à Bordeaux » : *en préparation de la réunion du 8 janvier 2018 avec le maire. Le dossier présente l'importance du skate mondial et local et des propositions de modules sur des places partagées.*
- Correspondance de François Freynet à Claire Bédora, le 26 décembre 2017. *Il propose des lieux en plus de ceux énoncés par le collectif « Zen ». Mais il en exclut d'autres : place de l'Europe : au cours d'une concertation les riverains ont demandé beaucoup de calme et des dispositifs anti-skate.*
- Réunion du 8 janvier 2018. Enquête réalisée par les services de la mairie sur le site internet de la mairie de Bordeaux pour faire le bilan de l'expérimentation Skate(z) Zen.
- Dossier complet de présentation du « Schéma directeur de la pratique du skateboard à Bordeaux » réalisé par le pôle territorial de Bordeaux Métropole, le 30 janvier 2019.
- Correspondance de Arielle Piazza à Claire Bédora, le 15 décembre 2019. *Elle demande la mise en place d'un médiateur en CDD. Elle souhaite engager Tom Dick à la suite de son service civique qui se termine en janvier 2019. Elle précise qu'elle pense avoir « une pépite » en la personne de Léo Valls.*
- Proposition détaillée pour la place de la République à destination de la direction des espaces verts, le 26 novembre 2019. *Plusieurs mails entre élus et responsables du Centre Aménagements Paysagers pour expliquer la difficulté des travaux en raison du parking souterrain.*

## 1432 W 114 : Séance du conseil municipal du 26 janvier 2004.

- Dossier « copies arrêtés anti-skate-board » : « info du maire en début de conseil ».
- Les copies des arrêtés des sept lieux sont jointes : place Pey-Berland, place Rohan, rue Vital Carles, rue Duffour Dubergier, place de la Victoire, place de la Comédie, cours de l'Intendance.
- *En ouverture du conseil municipal, le maire présente les arrêtés du 7 janvier prévoyant l'interdiction du skater. Il y a une discussion animée entre les membres du conseil, notamment Patrick Papadato qui critique l'interdiction envers les skateboards alors que les lieux sont également pratiqués par les rollers, l'élu dénonce une forme de stigmatisation.*

### B. Comptes rendus des conseils municipaux, consultables en ligne.

- Extrait du registre des délibérations du conseil de Bordeaux Métropole. Séance publique du 9 novembre 2018 – N° 2018-650. Acquisition de terrains auprès de la SAS Bastide Niel - îlots B017 et B018 (Darwin).
- Extrait du registre des délibérations du conseil municipal. Séance du lundi 25 mars 2013. D-2013/159. Réaménagement d'un skate park. Association La Brigade. Subvention d'équipement.
- Extrait du registre des délibérations du conseil municipal. Séance du lundi 15 juillet 2013. D-2013/429. Réaménagement d'un skate park. Association La Brigade. Subvention d'équipement.
- Extrait du registre des délibérations du conseil municipal. Séance du mercredi 18 décembre 2019. D-2019/607. Schéma directeur de la pratique du skateboard à Bordeaux.

- Extrait du registre des délibérations du conseil municipal. Séance du lundi 2 mai 2011. D - 20110219. Désaffectation de matériels sportifs (module de skate) et don à l'Association La 58<sup>ème</sup>. Convention de cession.
- Extrait du registre des délibérations du conseil municipal. Séance du lundi 2 avril 2012. D-2012/148. Animations sportives sports urbains dans le cadre de la semaine digitale
- Procès-verbal du conseil municipal, séance du 2 avril 2012. D-2012/148. Animations sportives sports urbains dans le cadre de la semaine digitale.
- Procès-verbal du conseil municipal, séance du lundi 19 novembre 2018. D-2018/455 Subventions saison « Liberté ! » Association Board'O : 30 000 euros.

### C. Presse généraliste locale

#### **Archives *Sud-Ouest***

*Nous avons consulté les fonds d'archives du quotidien à deux reprises (le 14/11/2018 et le 13/02/2019) pour avoir accès aux fonds les plus anciens, notamment avant 2003. Après cette date, les archives du quotidien sont consultables en ligne depuis la plateforme Factiva.*

- 29/11/1976. Programme TV : France 3, reportage de Serge Nouailhetas avec commentaires de Bordenave
- 25/01/1978. Le maire de Carbon Blanc met en garde les parents contre le skate.
- 31/01/1978. Le skateboard « fait fureur » mais en absence d'infrastructure le skateur est forcément « sauvage ».
- 01/02/1978. « Toute une région sur des roulettes » (titre de l'article) : « Bordeaux a son skate-club » (présidé par Mr Bordenave). Daniel Lawton déclare que le maire a soumis des plans d'un skatepark à l'étude après avoir vu les skateurs depuis sa fenêtre pratiquer à



Mériadeck. Ce skatepark ne serait en aucun cas géré par la mairie mais par un privé. Lieu : Bordeaux Lac ou Pont d'Aquitaine.

- 15/02/1978. Interdiction de skater dans les rues à Floirac.
- 16/03/1978. BEC section skate (responsables : Xavier Lavignole, Edmond Cintra et Jérôme Galleti).
- 22/03/1978. Interdiction de skater dans les rues à Cenon.
- 25/04/1978. Page entière sur « La Côte basque berceau du skate-board » l'initiateur du skate serait Jo Moraitz (estimation à 500 000 skateurs en France).
- 13/05/1978. Union Saint Bruno fait une démo à Talence : Denis et Bruno Dupuy, Dussarat, Canicas, Lebon de Lapointe (*orthographe de l'article*), Coudé du Foresto.
- 23/05/1978. Démonstration au Front du Médoc devant Chaban-Delmas.
- 25/07/1978. Gradignan : voie réservée au skate (cours Gallieni) car la pratique est dangereuse sur la voie publique.
- 25/07/1978. 6 juillet arrêté municipal rédigé par Chaban pour interdire le skate dans les voies piétonnes à la demande des citoyens.
- 27/07/1978. Suite de l'article du 25/07. Une piste spéciale est installée à Mériadeck mais face aux plaintes des habitants elle a été transférée à la maison communale de Chauffour et également une piste dans la Cité Claveau. Trois clubs à cette époque : BEC, Skate-club Bordelais et Union Saint Bruno.
- 08/11/1978. Une table ronde a été organisée au ministère jeunesse et sports sur la dangerosité du skate (estime à 600 000 skateurs en France). Les accidents sont dus à l'absence de protections, il y a une volonté de trouver des lieux de pratique avec des moniteurs.

- 23/04/1979. Création voie publique pour « planche à roulettes » à Cenon.
- 24/05/1979. Bruno Gruyer (Union Saint Bruno) : champion de France de skateboard.
- 06/07/1979. « La planche à roulettes n'aurait-elle dansé qu'un seul été ? » (Pays Basque) : Mr Heuty à l'origine de la 1ere piste de skate en Europe à Saint Jean de Luz.
- 13/08/1979. « Le temps d'un tube à la mode » : le skate n'est cité que comme une mode éphémère.
- 18/09/1979. « Le skate-board est mort, vive le roller skating » (*titre de l'article*).
- 20/09/1979. Rubrique « sport », section Union Saint Bruno : « Skate-board » : annonce : « Les équipements de Chauffour comportant un demie pipe et un bank sont ouverts à nos adhérents en dehors de la présence des scolaires. Cours d'initiation et équipe de compétition. Renseignements » (numéro de téléphone).
- 1980-1981 : Seulement quatre articles qui mentionnent le skate comme exemple des modes qui passent très vite.
- 1988 : Deux articles mentionnent le retour du skate.
- 26/04/1989. « Les as du skate à La Benaue » (*titre de l'article*). Trophée de Bordeaux : rampe construite par le menuisier Traquet, c'est également « une opération de propagande » pour la région et la nouvelle fédération.
- 02/05/1989. Succès du Trophée de Bordeaux. « La métropole régionale pourrait ainsi devenir la capitale française du skate-board ».
- 30/11/1989. « Vent de racket sur les planches à roulettes » (*titre de l'article*). À Mériadeck face à la DDASS les rackets sont fréquents. L'article cite Dieter Fleischer président du Skate World de Bordeaux. Fabrice Le Mao a travaillé sur un projet d'aménagement de lieu pour les skateboards à Mériadeck à la demande de Chaban-Delmas.

- 09/05/1990. Article sur Traquet qui « s'apprête à doubler son chiffre d'affaire », sur les conseils de Lalondrelle (pour la première rampe). Trente-cinq rampes vendues et cinq en construction (seulement quinze entreprises en France).
- 19/07/1990. « Les skateurs en mal de considération ». Au stade Alfred Daney il y a une rampe (payant 20frs pour les non adhérents) gérée par le seul club de l'époque : l'Union Saint Bruno. Chaban a débloqué des fonds, selon Yves Bîmes, 600 000 frs mais ils ne trouvent pas de lieu propice car à Mériadeck il y a eu des plaintes de la DDASS contre le projet qui a été annulé.
- 21/12/1991. Piste au Jard
- 24/09/1998. Roller park inauguré quai Colbert
- 05/01/1999. « Le skate à tout casser... » (*titre article*). L'article traite de la nouvelle place des Chartrons qui est « envahie par une équipe de jeunes fêrus-toqués de skate de rue ». Mention de la nuisance sonore et de la dégradation des bancs.
- 08/06/2000. Forte augmentation de ventes de skates : Workshop : + 20 % : clientèle de 11-13 ans (contre 15-16 ans avant).
- 11/07/2001. Au skatepark une rampe est déjà présente mais elle est remodelée par Luc Bourdin (champion de France de roller qui sera responsable technique de la Fédération française de Rollerskating). L'article précise que le park est impraticable par temps de pluie.
- 18/11/2002. Pétition notamment portée par l'Asso (fondée par Lalondrelle) pour se faire entendre concernant la révision du skatepark des quais. L'Asso créée en 1984 pour implanter un skatepark. Concernant celui des quais, c'est l'association AIR (roller) qui est écoutée par la mairie.

- 04/10/2003. Faits divers place Saint Projet entre un SDF et un skateur. Les journalistes illustrent leur propos : « Bref, Saint-Projet se retrouve pris entre les skates et les SDF, entre l'incivilité et l'insécurité ».
- 20/11/2003. Article qui dresse le portrait de Sébastien Daurel comme « figure de proue » du skateboard.
- 20/11/2003. Un article présente les skateparks qui sont construits dans la ville, les deux spots principaux (Mériageck et Malraux) et les magasins spécialisés.
- 24/12/2003. « Quand skateurs rime avec prédateurs » (*titre de l'article*). Le journaliste est particulièrement critique envers les skateurs qui ont « pris d'assaut » les bancs de la toute nouvelle place Pey-Berland.
- 20/01/2004. « Les skateurs priés de squatter ailleurs » (*titre de l'article*). L'article informe des arrêtés d'interdiction promulgué quelques jours plus tôt.
- 26/03/2004. « Pey-Berland : indulgence pour les skaters » (*titre de l'article*). Le journaliste précise que l'arrêté interdisant la pratique n'est, en réalité, pas appliqué. Des citations de skateurs illustrent l'indulgence de la police.
- 16/06/2005. Travaux des quais : déménagement du skatepark sur le quai de Richelieu : l'article fait le constat du retard de la ville concernant les infrastructures.
- 29/10/2006. Nouveau skatepark inauguré, encensé par les pratiquants interrogés.
- 06/01/2007. « Le skate est interdit » (*titre de l'article*). Les policiers municipaux ont reçu comme instruction de « décourager » les skateurs. « Cette interdiction ne concerne toutefois que les amateurs de skate, les rollers étant considérés comme des piétons ».
- 10/09/2014. Alain Juppé « Je porte un regard moins positif sur le skateboard, dont les pratiquants utilisent les bancs comme rampes ».

- 15/11/2016. Article qui traite des nuisances sonores dont se plaignent les riverains de spots, notamment cours du Chapeau Rouge. Plusieurs riverains sont interrogés. L'article conclu avec cette citation d'un riverain : « C'est un bruit énervant et incessant, d'une violence invisible et insidieuse ».
- 17/11/2016. « “Le skate fait partie de l'identité de la ville” » (*titre de l'article*). Le journaliste cite Léo Valls pour présenter la vitalité de la scène skate locale.
- 11/02/2017. « La Ville autorise le skateboard » (*titre de l'article*). Le journaliste informe du début de la médiation et des horaires aménagés. Citation d'un riverain de la place Pey-Berland : « “C'est une connerie monumentale”, tonitrué Michel Crochet ».
- 06/04/2017. « Skaters à Bordeaux : la tension redescend, même au tribunal » (*titre de l'article*). Mention de la médiation en cours et des horaires aménagés.

#### D. Presse spécialisée

- Skate Magazine n°5 1978 p. 61-62. « Promoskate est une organisation qui vend aux grandes surfaces par exemple, des animations à partir du skate. On arrive avec des animateurs pédagogiques, et on fait un show à trois niveaux : initiation et explication, démonstration, et compétition. Il y a un deuxième niveau de travail : nous fabriquons et nous installons des skate-parks. Des skateparks fixes comme celui-ci qui sont chers, mais un skatepark mobile, en fibre de verre ou en bois, ça revient entre 30 000 et 80 000 francs. Ça s'installe dans les gymnases, dans les salles des fêtes, dans les gares. »
- *Skate France international*, n°6, 1978, p20. « La carte de France des skateparks ».
- *Skateboarder Magazine*, vol. 2, n°1, juin 1975. « *A surfer publication* » (*sous-titre*).
- *Surf Skate*, n°1, 1977, à propos d'une compétition à Biarritz à Pâques 1977
- *Solo skate mag*, 15 septembre 2020. Article sur les projets d'urbanisme de Léo Valls.
- *Sugar magazine*, septembre 2019. Article sur les projets d'urbanisme de Léo Valls.
- *Thrasher Magazine*, novembre 1981. « *100% aggression* » (*titre de la une*).
- *Thrasher Magazine*, janvier 1981. Double page sur AC/DC.
- *Thrasher Magazine*, octobre 1982. Double page sur Minor Threat.

- *Thrasher Magazine*, décembre 1981. Publicité de la marque Independent : « *Skate Rebel* »
- *Thrasher Magazine*, octobre 1982. Publicité de la marque Independent : une photographie d'un policier barré de rouge avec comme titre « *Stop skate harassment* »
- *Noway Skateboarding*, n°1, 1989. Article sur le Trophée de Bordeaux.

## E. Archives de l'INA

### **FR3 Bordeaux.**

- Juin 1978 « Des champions de skate à Chauffour » : extrait de la démonstration de Makaha à Chauffour.
- 29/01/2004. Interdiction de faire du skateboard à Pey-Berland. Michel Duchène justifie l'arrêté par la dégradation des bancs de la place. Au skatepark du Colbert des skateurs montrent la dégradation du bois usé par la pluie : « Ça fait un moment qu'on l'attend le nouveau skatepark, il devait être fait en décembre 2003 ».
- 17/10/2006. Inauguration du skatepark des Chartrons. Alain Juppé : « Je lance un appel aux pratiquants de ces sports. Ils ont là un outil que je pense de très grande qualité. Alors, de grâce, respectons le reste des aménagements des quais. Je pense notamment au plan d'eau ». Le maire fait référence à la « fragilité » du miroir d'eau sur lequel il ne faudrait pas rouler.
- 08/04/2012. Bordeaux Cité Skate. Durant la Semaine digitale, trois lieux sont prévus pour accueillir l'évènement autour du skateboard : Bergonié, Pey-Berland et skatepark. Dans le reportage ils avancent des effectifs autour de 10 000 skateurs à Bordeaux avec une croissance de 15 % par an.
- 05/01/2017. Reportage sur les nuisances du skateboard place Pey-Berland et cours du Chapeau Rouge. Témoignage d'un riverain (Michel Crochet), d'un skateur (Arthur Pshpsh) et d'un élu (Jean-Louis David). Mention du début de la médiation.

## **2. Archives privées**

### Archives de Yves Bime (président de l'Union Saint-Bruno)

- Rapport annuel de l'Union Saint-Bruno, 75<sup>e</sup> anniversaire : 1907-1982.

- Rapport annuel de l'Union Saint-Bruno, 80<sup>e</sup> anniversaire : 1907-1987.
- Fascicule pour le centenaire du club : 1907-2007.

#### Archives du Bordeaux Étudiant Club

- Lettre d'information du club, janvier 1978. Article « Moi.....SURF ! » qui présente la nouvelle mode du « surf-riding » et du « skate-board ». Edmond Cetran, animateur du groupe skate du club a terminé 8<sup>e</sup> au championnat de France.

#### Archives de Patrice Chrzan (Propriétaire du magasin Atlantic Surf Shop)

- Extraits du magazine « *Surfroll-surf* » n°1, février/mars 1976.

#### Archives de Jean-Paul Dupuy

- Une photographie de Pierre Lawton qui skate sur une planche de contre-plaqué sur les terrasses de Mériadeck en 1977.
- Une photographie d'un groupe de skateurs dans l'espace Chauffour de l'Union Saint-Bruno (à côté des terrains de tennis) en 1978.
- Deux photographies de Gil Le Bon Delapointe qui skate une planche de contre-plaqué sur les terrasses de Mériadeck en 1977.

#### Archives de Gil Le Bon Delapointe

- Article du quotidien *Sud-Ouest*, 28/05/1978. L'article traite de la présence d'une rampe et de démonstration au cours de la Foire des expositions de 1978 à Bordeaux Lac. Le skate avait déjà été introduit l'année précédente.
- Une photographie de lui qui skate au cours d'une démonstration pour l'inauguration d'un magasin Carrefour en 1978.
- Une photographie de Pierre Lawton qui skate à la Foire des expositions de 1977 à Bordeaux sur une rampe Gordon & Smith.
- Deux photographies de Stacy Peralta qui skate à la Foire des expositions de 1977 à Bordeaux sur une rampe Gordon & Smith.

#### Archives de André-Marie Lincheneau

- Coupure de journal, « Deux champions américains de skateboard », mai 1978. L'article annonce la venue de David Ferry et Steve Brown (marque Makaha) à Chauffour le 31 mai 1978.
- Coupure de journal, « La "planche" aussi sur le Front-du-Médoc », mai 1978. L'article mentionne la démonstration qui a eu lieu à Mériadeck devant Jacques Chaban-Delmas.
- Coupure de journal, « Succès de Saint-Bruno à Moulis-en-Médoc », 1978. L'article raconte la démonstration réalisée par les membres de la section skate de l'Union Saint-Bruno durant la fête du village.

#### Archives de Franck Sabouret

- Deux photographies de lui qui skate sur la grande rampe au stade Alfred Daney durant la démonstration de la Bones Brigade en 1989.

#### Archives de Jean-Philippe Trioulier

- Trois photos de lui qui skate devant le conservatoire André Malraux, date estimée autour de 1997-1999.



## Table des illustrations

FIGURE 1. PHOTOGRAPHIE DU PANNEAU D'INTERDICTION ET DE PRESENTATION DE LA MEDIATION, PLACE PEY-BERLAND, MARS 2017. ....	21
FIGURE 2. CATEGORISATION DES JEUX PAR ROGER CAILLOIS.....	80
FIGURE 3. COUVERTURE DU PREMIER NUMERO DATE DE FEVRIER 1976. ARCHIVES PRIVEES PATRICE CHRZAN ..	117
FIGURE 4. PUBLICITE POUR LES PLANCHES ZEPHYR. SKATEBOARDER MAGAZINE, VOL. 2 N°1, 1975, p. 21. ....	121
FIGURE 5. PHOTOGRAPHIE DE GREGG WEAVER. SKATEBOARDER MAGAZINE VOL. 2 N°1, 1975, p. 36. ....	123
FIGURE 6. GRAPHIQUE REPRESENTANT LES NOMBRES DES NOTICES DES PROGRAMMES NATIONAUX MENTIONNANT LES TERMES « SKATEBOARD » ET « SKATE » DANS LES ARCHIVES DE L'INA ENTRE 1976 ET 1980.....	126
FIGURE 7. GRAPHIQUE REPRESENTANT LES NOMBRES D'ARTICLES MENTIONNANT LE TERME « SKATEBOARD » DANS LE QUOTIDIEN SUD-OUEST ENTRE 1976 ET 1981.....	128
FIGURE 8. GRAPHIQUE REPRESENTANT LES NOMBRES DES NOTICES DES PROGRAMMES REGIONAUX DE FRANCE 3 AQUITAINE MENTIONNANT LES TERMES « SKATEBOARD » ET « SKATE » DANS LES ARCHIVES DE L'INA ENTRE 1976 ET 1981.....	128
FIGURE 9. SCHEMA DES RESEAUX DE PRATIQUANTS DE SKATEBOARD A BORDEAUX EN 1978.....	140
FIGURE 10. GRAPHIQUE REPRESENTANT LE NOMBRE DE NOTICES DES ARCHIVES DE L'INA MENTIONNANT LE TERME « SKATEBOARD » ENTRE 1977 ET 2019.....	152
FIGURE 11. GRAPHIQUE REPRESENTANT LE NOMBRE DE NOTICES DES ARCHIVES DE L'INA MENTIONNANT LE TERME « SKATE » ENTRE 1977 ET 2019.....	152
FIGURE 12. ARTICLE SUR LE GROUPE MINOR THREAT, .....	158
FIGURE 13. COUVERTURE DE THRASHER MAGAZINE,.....	158
FIGURE 14. DOUBLE PAGE DU MAGAZINE NoWAY SKATEBOARDING, N°1, JUIN 1989, PP. 26-27.....	168
FIGURE 15. JAQUETTE DU JEU VIDEO TONY HAWK'S PRO SKATER, 1999.....	191
FIGURE 16. GRAPHIQUE REPRESENTANT LE NOMBRE DE NOTICES DES ARCHIVES DE L'INA MENTIONNANT LE TERME « SKATEBOARD » ENTRE 1989 ET 1998.....	199
FIGURE 17. GRAPHIQUE REPRESENTANT LE NOMBRE DE NOTICES DES ARCHIVES DE L'INA MENTIONNANT LE TERME « SKATE » ENTRE 1989 ET 1998.....	199
FIGURE 18. NOMBRE D'EVENEMENT DE SKATEBOARD DANS L'ESPACE PUBLIC BORDELAIS ENTRE 1998 ET 2008 VALIDES PAR LA COMMISSION COMMUNALE DES MANIFESTATIONS PUBLIQUE. ....	219
FIGURE 19. COUVERTURE DE BORDEAUX MAGAZINE, N°392, MARS 2012. ....	221
FIGURE 20. GRAPHIQUE REPRESENTANT LE NOMBRE DE LIEUX INTERDITS AUX SKATEBOARDS A BORDEAUX PAR ARRETE MUNICIPAL ENTRE 1998 ET 2006. ....	230
FIGURE 21. PHOTOGRAPHIE DE LEO VALLS UTILISANT UNE ŒUVRE SKATABLE DURANT LA SAISON CULTURELLE DE BORDEAUX, 2019. ....	248
FIGURE 22. PHOTOGRAPHIE DE LUI ARAKI SUR UNE ŒUVRE SKATABLE REALISEE PAR PIERRE DESCAMPS, INSTALLEE A COTE DU MIROIR D'EAU, AVRIL 2023.....	251
FIGURE 23. PANNEAU « SKATE(Z) ZEN », .....	254
FIGURE 24. DECROCHAGE D'UN PANNEAU.....	254

FIGURE 25. PROJETS DU SCHEMA DIRECTEUR POUR LA PHASE 2019-2021. ....	256
FIGURE 26. PROJETS DU SCHEMA DIRECTEUR POUR LA PHASE 2022-2024. ....	256
FIGURE 27. PERIODISATION SYNTHETIQUE DE L'HISTOIRE LOCALE DU SKATEBOARD .....	277
FIGURE 28. TABLEAU RECAPITULATIF DES ARRETES D'INTERDICTION DE LA PRATIQUE DU SKATEBOARD A BORDEAUX. ....	351
FIGURE 29. PLAN DETAILLE DU SKATEPARK DES CHARTRONS DIFFUSE PAR LA MAIRIE (2006). ....	353
FIGURE 30. ARTICLE DE JOURNAL, 1978. ....	358
FIGURE 31. « ACTEURS DU SKATEBOARD A BORDEAUX », SCHEMA DIRECTEUR, DECEMBRE 2019. ....	359
FIGURE 32. « INDICATEURS DU SKATEBOARD A BORDEAUX », SCHEMA DIRECTEUR, DECEMBRE 2019.....	359
FIGURE 33. CATEGORISATION DES SPOTS, GUIDE DU SKATEBOARD BORDELAIS, MARS 2023. ....	361
FIGURE 34. DEPLIANT DE L'EXPOSITION LANDSKATING ANYWHERE, CAPC, JUILLET 2017.....	363
FIGURE 35. PHOTOGRAPHIE DE STACY PERALTA AUX ANTENNES DU LAC, MAI 1977. ....	364
FIGURE 36. PHOTOGRAPHIE DE STACY PERALTA AUX ANTENNES DU LAC, MAI 1977 .....	365
FIGURE 37. PHOTOGRAPHIE DE PIERRE LAWTON AUX TERRASSES DU FRONT MEDOC, 1977.....	366
FIGURE 38. PHOTOGRAPHIE DE GIL LE BON DELAPOINTE AUX TERRASSES DU FRONT MEDOC, 1977.....	367
FIGURE 39. PHOTOGRAPHIE D'UN GROUPE DE SKATEURS AU STADE CHAUFFOUR, 1978. ....	368
FIGURE 40. PHOTOGRAPHIE DE JEAN-PHILIPPE TRIOLIER AU CONSERVATOIRE ANDRE MALRAUX, 1998. ....	369
FIGURE 41. LOCALISATION DES TROIS SPOTS ETUDIES DANS LA VILLE DE BORDEAUX. ....	380
FIGURE 42. PHOTOGRAPHIE AERIENNE DU SPOT DU MIROIR D'EAU. ....	381
FIGURE 43. SCHEMA CARTOGRAPHIQUE DE L'ORGANISATION SPATIALE DU SPOT DU MIROIR D'EAU (FOND DE CARTE OPENSTREETMAP) .....	383
FIGURE 44. PHOTOGRAPHIE AERIENNE DU SPOT DE LA PLACE ANDRE MEUNIER .....	385
FIGURE 45. SCHEMA CARTOGRAPHIQUE DE L'ORGANISATION SPATIALE DU SPOT DE LA PLACE ANDRE MEUNIER (FOND DE CARTE OPENSTREETMAP) .....	386
FIGURE 46. PHOTOGRAPHIE AERIENNE DU SPOT DE LA PLACE PEY-BERLAND .....	388
FIGURE 47. SCHEMA CARTOGRAPHIQUE DE L'ORGANISATION SPATIALE DU SPOT DE LA PLACE PEY-BERLAND (FOND DE CARTE OPENSTREETMAP) .....	389
FIGURE 48. DESSINS DES DIFFERENTS MODELES DE SKATEBOARDS PUBLIE SUR LE SITE INTERNET SURFERTODAY.COM .....	395
FIGURE 49. KEEGAN PALMER VAINQUEUR DE L'EPREUVE DE BOWL AUX JO DE TOKYO. ....	396
FIGURE 50. COMPETITION AU TROCADERO (PARIS), 1966. SOURCE : ENDLESSLINES.FREE.FR.....	398
FIGURE 51. AFFICHE DES CHAMPIONNATS DE FRANCE A BAYONNE (1977). SOURCE : ENDLESSLINES.FREE.FR...	399
FIGURE 52. TONY HAWK DURANT LA COMPETITION DES X GAMES. ....	401
FIGURE 53. NYJAH HUSTON DURANT LA STREET LEAGUE SKATEBOARDING A MUNICH EN 2016. ....	402
FIGURE 54. SCHEMA SYNTHETIQUE DU FONCTIONNEMENT DES EPREUVES OLYMPIQUES DE PARK. SOURCE : WORLD SKATE.....	404
FIGURE 55. AFFICHE DE VŒUX POUR L'ANNEE 2023, WORLD SKATE.....	406
FIGURE 56. ARISA TREW GAGNANTE DE L'EPREUVE DE PARK DES JO DE PARIS.....	409
FIGURE 57. PUBLICITE DE LA MARQUE BRAND-X, THRASHER MAGAZINE, AOUT 1983, P. 11.....	414
FIGURE 58. DOUBLE PAGE DU MAGAZINE THRASHER, NOVEMBRE 1981, PP. 24-25. ....	415

FIGURE 59. UNE DU MAGAZINE LIFE, PHOTOGRAPHIE DE PATTI MCGEE, 14 MAI 1965. ....	416
FIGURE 60. UNE DU MAGAZINE JOURS DE FRANCE, PHOTOGRAPHIE DE SYLVIE VARTAN AU SKATEPARK BETON HURLANT, JUIN 1978. ....	417
FIGURE 61. PHOTOGRAPHIE DE FARRAH FAWCETT .....	417
FIGURE 62. L'EQUIPE DES ZEPHYR BOYS, DONT UNE FILLE, PEGGY OKI PLACEE A LA SECONDE PLACE AU PREMIER RANG.....	418
FIGURE 63. PUBLICITE DE LA MARQUE INDEPENDENT, THRASHER MAGAZINE, DECEMBRE 1981, P. 48.....	418
FIGURE 64. AFFICHE DE PROMOTION D'UN EVENEMENT SPECIALEMENT FEMININ A DARWIN EN NOVEMBRE 2019, INSTAGRAM : CHEEPCHILL. ....	420

## Index *nominum*

### A

Activision..... 191  
Alien Workshop..... 187  
Alva Tony ..... 120, 121, 122, 453, 530  
André-Benoît Hervé ..... 189  
Angner Frederik..... 142, 143, 258, 283  
Anheim Étienne ..... 221, 283  
Antenne 2..... 125, 411  
Atlantic Surf Shop ..... 117, 139, 328, 496, 573, 602,  
615  
Attali Michaël..... 83, 125, 197, 283, 296, 297, 306,  
406  
Augustin Jean-Pierre.... 34, 81, 85, 86, 87, 116, 117,  
131, 133, 134, 137, 172, 173, 174, 182, 186,  
218, 234, 265, 283, 284, 291, 293, 297, 402, 458

### B

Banksy ..... 267  
Barroso Yoan..... 116, 164, 200, 201, 202, 211, 424,  
447, 537, 622  
Batuev Mikhail ..... 103, 189, 285, 392, 399, 402  
Baudry Patrick ..... 66, 285  
Beal Becky..... 74, 90, 93, 104, 159, 177, 183, 191,  
194, 285, 408, 409  
Becker Howard Saul..... 25, 56, 285  
Bédora Claire..... 227, 234, 319, 348, 429, 474, 485  
Bennett Andy ..... 88, 136, 285  
Benoist Stéphane ..... 24, 286  
Bessas Yves ..... 86, 186, 286  
Bessy Olivier ..... 86, 297  
Bime Yves . 131, 153, 166, 169, 174, 286, 313, 327,  
350, 352, 436, 496, 504, 505, 528, 529, 530,  
535, 575, 576, 614  
Birdhouse..... 196  
Black Flag..... 159, 181  
Blind ..... 187, 409, 427  
Blink-182 ..... 195

Bloch Marc ..... 42, 286  
Bones Brigade.... 158, 217, 329, 444, 452, 453, 529,  
530, 577  
Bordeaux Étudiant Club 6, 131, 139, 154, 322, 328,  
442, 443, 497, 530, 573, 575, 614  
Bordeaux Skate Culture..... 215, 275  
Borden Iain .... 46, 74, 113, 115, 121, 122, 123, 142,  
143, 149, 150, 151, 158, 159, 163, 165, 185,  
190, 191, 195, 197, 227, 228, 229, 232, 233,  
235, 239, 259, 287, 388, 389, 392, 395  
Bordenave Louis-Frédéric . 139, 153, 321, 441, 530,  
573, 602, 612, 614  
Boucheron Patrick ..... 23, 24, 51, 287  
Boulala Ali..... 203, 454, 556  
Bourdieu Pierre..... 51, 74, 89, 100, 145, 288, 295  
Broustet Bernard..... 206, 288  
Brown Steve ..... 133, 329  
Bru Shani ..... 170, 456, 572, 579

### C

Cadillac Wheels ..... 115, 389  
Caillois Roger ..... 79, 80, 82, 288  
Callède Jean-Paul ..... 131, 301  
Calogirou Claire ..... 65, 288, 408, 410  
CAPC..... 6, 243, 273, 357, 358, 467, 468, 472, 513,  
519, 543, 544, 583, 599  
Caroux Jacques ..... 147, 289  
Cassarangue Vincent (Biloo).... 170, 175, 181, 425,  
444, 465, 539, 576, 578  
CBS..... 120, 121  
Certeau Michel de..... 36, 43, 90, 99, 110, 141, 144,  
145, 198, 267, 273, 282, 289, 291, 357  
Chaban-Delmas ... 14, 129, 132, 133, 134, 147, 174,  
178, 180, 206, 207, 277, 283, 287, 297, 300,  
303, 305, 306, 309, 310, 311, 312, 313, 322,  
323, 324, 329, 436, 495, 535, 575, 613, 615, 616  
Chauvineau Julien..... 215, 250, 511, 601  
Chocolate ..... 187

Chrzan Patrice..... 117, 328, 496, 602  
 Circle Jerks ..... 159, 181  
 Claval Paul..... 62, 63, 289  
 Corajoud Michel ..... 206, 207, 216  
 Corbin Alain ..... 65, 78, 289, 290  
 Corneloup Jean ..... 45, 290  
 Cretin Sébastien..... 45, 75, 116, 120, 125, 149, 150,  
 151, 290  
 Croce Benedetto ..... 43, 290

## **D**

Damestoy Edouard ..... 170, 456, 579  
 Darwin . 14, 215, 217, 218, 220, 247, 249, 260, 271,  
 275, 320, 348, 415, 427, 428, 452, 455, 456,  
 457, 459, 471, 472, 478, 482, 483, 488, 500,  
 501, 506, 507, 510, 512, 513, 515, 516, 517,  
 541, 542, 543, 544, 545, 553, 558, 570, 572,  
 590, 593, 599  
 Daurel Sébastien 170, 171, 200, 203, 204, 217, 247,  
 271, 313, 325, 352, 445, 447, 452, 459, 488,  
 510, 517, 521, 529, 541, 542, 553, 555, 570,  
 576, 578, 579, 583, 593, 622  
 Dave..... 127  
 David Jean-Louis . 58, 235, 242, 244, 245, 246, 327,  
 434, 458, 466, 475, 488, 512  
 DC Shoes ... 196, 211, 213, 238, 249, 260, 275, 399,  
 474, 500, 501, 555, 558, 590, 607, 611  
 Dead Kennedys..... 192, 194  
 Debord Guy ..... 142, 290  
 Dedication... 214, 260, 355, 468, 473, 474, 592, 593  
 Di Méo Guy ..... 290  
 Dosse François..... 43, 51, 291  
 Duchène Michel..... 316, 317, 327, 346, 434, 567  
 Dumas Jean..... 34  
 Dupin Thierry ..... 125, 441  
 Dupuy Jean-Paul 104, 129, 138, 311, 322, 328, 350,  
 351, 361, 362, 363, 437, 443, 495, 534, 603,  
 614, 615  
 Durand Pierre..... 86, 187, 291  
 Durkheim Émile ..... 37, 292  
 Dyrdek Rob..... 397, 399

## **E**

Edén Gustav..... 258  
 Electronic Arts ..... 191  
 Elias Norbert..... 83, 291  
 ESPN ..... 6, 92, 187, 189, 190, 395, 397, 399  
 ESPN2 ..... 187, 188

## **F**

Fabvre Morgan ..... 202, 515, 541, 605, 607, 622  
 Faget Jacques ..... 245, 292  
 Farge Arlette ..... 67, 292  
 Febvre Lucien ..... 42, 292  
 Ferry David..... 133, 329  
 Festival international des sports extrêmes (FISE) . 6,  
 189  
 Fize Michel ..... 37, 113, 125, 149, 150, 151, 292  
 Florian Nicolas ..... 15, 263  
 Florida Richard ..... 218, 260, 283, 296  
 Fort-Jacques Théo..... 357  
 Foucault Michel ..... 144, 145, 195, 293  
 France 3 Aquitaine..... 114, 127, 128, 153, 198, 222,  
 235, 237, 241, 247, 321, 475, 479, 591  
 Freyssenge Emmanuelle ..... 167, 448, 503, 529, 530  
 Fugazi ..... 159

## **G**

Galland Olivier ..... 118, 119, 293  
 Gasparini William..... 86, 182, 293  
 Gaucherand Aurélien ..... 247, 250, 510, 572, 590  
 Gaüzère Jean-Marc ..... 203, 314  
 Gelfand Alan..... 121, 161  
 George Powell ..... 156  
 Gibout Christophe..... 85, 119, 141, 172, 188, 234,  
 293, 294  
 Gingras Yves ..... 55, 294  
 Girl skateboard ..... 187  
 Glauser Julien .. 45, 74, 75, 125, 149, 151, 157, 163,  
 186, 187, 197, 198, 227, 294, 388  
 Goffman Erving..... 33, 108, 136, 294, 357  
 Goldfinger..... 192  
 Gonzales Mark..... 187

Gordon and Smith..... 128, 443  
Guibert Christophe . 86, 91, 136, 186, 194, 294, 407

## **H**

Habermas Jürgen ..... 72, 294  
Hall Stuart..... 136  
Hawk Tony .. 54, 190, 191, 192, 193, 196, 197, 209,  
217, 228, 395, 396, 398, 399, 446, 452, 453,  
530, 577, 578  
Hérodote ..... 41, 43  
Howell Ocean .... 142, 143, 227, 239, 259, 260, 295,  
592  
Huizinga Johan ..... 79, 82, 295  
Hupert Isabelle..... 127  
Hurmie Pierre ..... 15, 263, 264, 265, 355

## **I**

INA 6, 114, 125, 126, 128, 151, 152, 153, 189, 198,  
199, 222, 227, 235, 277, 327  
Independent Truck Company ..... 156

## **J**

JFA..... 159, 181  
Johnny Hallyday ..... 119  
Joutard Philippe ..... 43, 296  
Juppé Alain..... 14, 15, 52, 205, 206, 207, 208, 216,  
220, 225, 226, 231, 238, 239, 240, 242, 243,  
245, 263, 273, 278, 288, 296, 304, 305, 325,  
327, 430, 435, 450, 477, 485, 487, 512, 519,  
524, 531, 543, 557, 565, 567, 592

## **K**

Kaupas Natas ..... 187  
Keldenich Michel ..... 139, 360, 535, 536, 615

## **L**

La Plateforme des moniteurs ..... 275  
Lachaise Bernard ..... 132, 133, 134, 205, 207, 208,  
283, 296, 303, 304, 306  
Lacroix Bernard..... 88  
Lacroix Gisèle..... 86, 186

Lalondrelle Jean-Marc ..... 153, 163, 164, 166, 167,  
168, 170, 174, 175, 177, 200, 243, 271, 324,  
351, 352, 425, 437, 444, 445, 447, 495, 503,  
510, 527, 537, 555, 574, 575, 576, 578, 594, 614  
Langlois Charles-Victor ..... 43, 50, 297  
Larry Clark ..... 202  
Laurent Julien ..... 75  
Lawton Daniel ... 129, 132, 133, 178, 179, 180, 277,  
309, 310, 312, 321, 343, 438, 536, 576  
Lawton Pierre .... 139, 270, 328, 361, 441, 443, 496,  
533, 534, 573, 614, 615  
Le Bon Delapointe Gil..... 104, 116, 164, 270, 328,  
359, 362, 448, 495, 527, 528, 530, 573, 603,  
613, 615  
Le Breton David ..... 188  
Le Corbusier ..... 147  
Le Hangar ..... 215, 217, 220, 249, 345  
Le Mao Fabrice..... 34, 74, 166, 170, 178, 297, 323,  
351, 425, 428, 444, 445, 528, 529, 537, 555,  
574, 575, 576, 578  
Lebreton Florian ..... 83, 93, 94, 172, 298  
Lefebvre Henri.... 142, 143, 144, 145, 146, 239, 305  
Lévi-Strauss Claude..... 299, 388  
Lévy Jacques..... 66, 144, 290, 299  
Léziart Yvon ..... 39, 74, 85, 293, 303  
LF Surfshop ..... 116, 139, 573, 602  
Lincheneau André-Marie... 131, 133, 277, 329, 350,  
351, 352, 437, 438, 439, 496, 504, 613  
Llorca Jean-Marc ..... 207, 377  
Lopes Lucas ..... 247, 252, 454, 510, 512, 518, 541  
Loret Alain..... 84, 86, 142, 172, 182, 186, 299  
Loudcher Jean-François..... 84, 188, 294, 299  
Lussault Michel ..... 66, 144, 290, 299

## **M**

M6..... 189, 198  
Machemehl Charly .. 45, 46, 48, 172, 204, 227, 299,  
392  
Maffesoli Michel ..... 47, 300  
Magenta ..... 213, 241, 249, 275, 373, 427, 428, 474,  
482, 546, 552, 558, 571, 582, 583, 589, 606

Makaha ..... 114, 115, 132, 133, 277, 310, 327, 329,  
389, 392  
Malinowsky Nicolas ..... 247, 608  
Manaud David ... 170, 181, 201, 202, 205, 211, 213,  
238, 501, 511, 525, 555, 594, 596, 600, 608, 622  
Marrou Henri-Irénée ..... 43, 50, 51, 300  
Mauss Marcel ..... 37, 39, 73, 74, 82, 169, 170, 300  
McGill Mike ..... 121, 453  
Metallica ..... 91, 578  
Morin Edgar ..... 118  
MTV ..... 92, 395  
Muggleton David ..... 47, 301  
Mullen Rodney ..... 162, 187, 538

## N

Nasworthy Franck ..... 115  
*National Skateboarding Association* ..... 91  
Neau Frédéric ..... 236, 348, 433  
NOFX ..... 195

## O

Octopus ..... 214, 215, 250, 318, 511  
Opus ..... 212, 213, 242, 525, 556, 557, 596, 597  
Orton George ..... 122

## P

Pabion Lionel ..... 83, 301  
Papadato Patrick ..... 231, 232, 263, 272, 320, 349,  
350, 565  
Paquot Thierry ..... 44, 53, 72, 142, 301  
Parlebas Pierre ..... 79, 81, 82, 83, 84, 141, 190, 287,  
302, 392  
Pedrazzini Yves ..... 85, 302  
Peny Tom ..... 203  
Pepsi ..... 121  
Peralta Stacy ..... 129, 158, 328, 359, 360, 577  
Piazza Arielle ..... 219, 220, 244, 246, 247, 271, 319,  
348, 349, 350, 459, 466, 475, 485, 487, 488,  
510, 511, 512, 514, 518, 520, 543, 569, 584,  
590, 591, 592  
Pociello Christian ..... 45, 160, 169, 172, 302

Powell-Peralta ..... 156, 158, 159, 578  
Prost Antoine ..... 43, 49, 97, 303  
PullIn ..... 196

## Q

Queyrel Claude ..... 103, 125, 126, 153  
Quicksilver ..... 203, 576

## R

Raibaud Yves ..... 286, 303, 379, 407  
Rave ..... 214, 427, 482, 606  
Red Hot Chili Peppers ..... 120, 124  
Riccœur Paul ..... 51, 97, 291, 303  
Riot ..... 215, 366, 427, 515, 589, 606, 610  
Robène Luc ..... 35, 39, 74, 85, 88, 89, 132, 133, 174,  
293, 303, 304  
Robinson Leigh ..... 103, 189, 285, 392, 399, 402  
Rocco Steve ..... 187, 194, 427  
Rollins Henry ..... 181  
Rosnay Joël de ..... 85, 91, 407  
Roszak Theodore ..... 87, 304  
Rousseau Jean-Jacques ..... 27, 304

## S

Sabouret Franck . 170, 329, 352, 452, 528, 529, 539,  
574, 596  
Saboya Marc ..... 205, 206, 304  
Santa Cruz ..... 194, 495, 577, 578  
Sayeux Anne-Sophie ..... 186, 268, 304, 305, 407  
Sega ..... 191  
Seignobos Charles ..... 43, 49, 50, 297, 305  
Serre Solveig ..... 35, 88, 89, 303, 304  
Situationnistes ..... 69, 142, 143, 146  
Skateboarder Magazine ..... 121, 122, 123, 326, 537,  
574  
Smihî Amine ..... 106, 264, 271, 566, 567, 568  
Sorez Julien ..... 44, 305  
Soulé Bastien ..... 84, 305, 395  
*Sports illustrated* ..... 91  
Stevenson Larry ..... 114, 115, 389  
Straw Will ..... 47, 136, 306

Strychnine..... 35  
 Suchet André ..... 83, 306  
*Sud-Ouest*. 33, 34, 85, 114, 117, 127, 128, 129, 132,  
 133, 134, 135, 138, 147, 153, 167, 168, 177,  
 178, 180, 186, 203, 204, 206, 207, 212, 217,  
 223, 224, 226, 230, 231, 235, 259, 263, 272,  
 277, 288, 304, 305, 313, 314, 321, 328, 355,  
 535, 596, 613, 614  
*SuGaR*..... 213  
 Suicidal tendencies ..... 159  
 Sum 41..... 195

### T

Taliano-des Garets Françoise ..... 132, 134, 174, 306  
 Terret Thierry ..... 44, 80, 306, 406  
 The Clash..... 35  
 The Offspring ..... 195, 196  
 The Vandals..... 192, 194  
 Thornton Sarah ..... 89, 155, 306  
 Thorpe Holly.... 46, 48, 84, 137, 188, 189, 307, 308,  
 395, 400, 402, 407  
*Thrasher*. 90, 91, 156, 157, 158, 171, 181, 184, 185,  
 194, 195, 243, 326, 327, 409, 410, 412, 413,  
 414, 416, 444, 524, 539, 556, 577, 578  
 Thucydide ..... 42  
 Touché Marc. 65, 125, 149, 150, 151, 288, 292, 408  
 Transfert Skateshop ... 215, 242, 250, 425, 455, 599,  
 601, 610  
*Transworld Skateboarding* ..... 91  
 Traquet..... 167, 323, 324, 529, 530, 575  
 Trioulier Jean-Philippe ..... 202, 329, 364, 465, 525,  
 557, 621

### U

Union Saint-Bruno. 7, 131, 132, 133, 134, 135, 139,  
 153, 165, 166, 167, 168, 169, 171, 174, 178,  
 199, 271, 277, 286, 310, 312, 313, 327, 328,  
 329, 344, 350, 351, 352, 361, 436, 437, 439,  
 440, 442, 445, 447, 452, 574, 615

### V

Valls Léo.... 213, 214, 234, 241, 243, 244, 246, 247,  
 248, 249, 257, 259, 260, 262, 264, 270, 271,  
 273, 275, 280, 319, 326, 347, 354, 355, 423,  
 429, 445, 449, 459, 463, 474, 487, 488, 502,  
 508, 514, 520, 523, 537, 566, 581, 584, 606,  
 610, 611  
 Vans ... 171, 196, 197, 203, 399, 448, 452, 538, 575,  
 578, 579  
 Vartan Sylvie ..... 127, 411  
 Veyne Paul..... 49, 50, 51, 307  
 Vidal de La Blache Paul ..... 60, 63, 307  
 Vigarello Georges..... 39, 74, 138, 162, 307  
 Villa Primrose..... 132, 306  
 Vitello Fausto ..... 156, 194  
 Viver Christian ..... 84  
 Voldman Danièle..... 42, 44, 68, 99, 307  
 Voltaire ..... 42

### W

Wacquant Loïc..... 26, 55, 308  
 Weaver Gregg..... 122, 123  
 Weber Max ..... 193, 292  
 Weidman Lisa..... 93, 104, 159, 177, 183, 191, 285,  
 408, 409  
 Wheaton Belinda ..... 46, 48, 84, 90, 137, 183, 188,  
 189, 191, 194, 285, 296, 307, 308, 395, 400,  
 402, 407  
 Wilmotte Jean-Michel ..... 207  
 Wirth Louis..... 66, 308  
 Workshop..... 324, 488, 550, 596, 609, 610, 622

### X

X Games .. 48, 84, 91, 137, 187, 188, 189, 190, 192,  
 193, 194, 198, 203, 209, 307, 395, 396, 397,  
 398, 416

### Y

Yochim Emily Chivers . 91, 155, 182, 191, 308, 408



**Z**

Zarka Raphaël..... 74, 113, 149, 308, 592

Z-Boys ..... 120, 412

Zoo York..... 187

## Index locorum

### A

Alfred Daney ..... 168, 169, 171, 175, 177, 200, 313,  
324, 329, 350, 444, 445, 457, 458, 462, 508,  
509, 510, 533, 534, 535, 545, 548, 580, 582,  
591, 601, 619, 622  
Allemagne.... 46, 150, 173, 449, 502, 542, 552, 580,  
583  
André Meunier (place)..... 107, 263, 384, 385, 386

### C

Californie ..... 9, 16, 38, 74, 91, 115, 116, 122, 123,  
147, 181, 192, 194, 213, 268, 366, 393, 397,  
540, 545, 579, 583, 592, 593  
Cap Ferret ..... 200, 453, 535, 616, 620  
Chapeau-Rouge (cours du) ..... 238, 273  
Chartrons ..... 14, 107, 179, 203, 217, 220, 312, 314,  
315, 318, 324, 327, 350, 353, 432, 443, 459,  
460, 467, 473, 474, 475, 503, 512, 515, 531,  
546, 573, 574, 576, 586  
Chauffour... 133, 134, 277, 322, 323, 327, 328, 329,  
368, 443, 448, 500, 532, 580, 618, 619, 620, 621  
Conservatoire André Malraux ... 175, 176, 177, 200,  
201, 202, 315, 325, 329, 369, 429, 450, 452,  
459, 469, 470, 542, 544, 545, 546, 550, 561,  
562, 564, 585, 586, 591, 592, 593, 602, 604,  
605, 614, 626, 627

### E

États-Unis ..... 46, 91, 113, 116, 117, 118, 119, 122,  
123, 124, 149, 150, 154, 155, 156, 185, 195,  
281, 393, 413, 420, 518, 538, 547, 549, 552,  
580, 583, 591, 592, 593, 595

### G

Grande-Bretagne..... 46, 78, 123

### H

Hossegor ..... 114, 617, 623, 624

### I

Issy-les-Moulineaux ..... 70, 127, 289

### J

Japon ..... 46, 59, 121, 213, 271, 518, 546, 552, 586,  
593

### L

La Villette ..... 127, 309  
Lacanau..... 116, 366, 500, 501, 608, 620, 622  
Los Angeles ..... 52, 76, 91, 114, 120, 122, 123, 124,  
178, 194, 235, 290, 393, 432, 561

### M

Malmö..... 251, 258, 260, 485, 529, 556, 576, 599  
Mérignac ..... 163, 167, 203, 314, 533, 619

### P

Parc des Angéliques..... 262  
Paris . 11, 23, 52, 114, 126, 127, 173, 213, 257, 258,  
267, 270, 309, 398, 409, 420, 432, 446, 449,  
453, 501, 513, 540, 541, 542, 543, 551, 556,  
563, 610, 620  
Pey-Berland (place) . 20, 21, 95, 107, 207, 220, 226,  
231, 232, 236, 237, 238, 240, 241, 243, 244,  
264, 273, 311, 316, 320, 325, 326, 327, 352,  
354, 378, 380, 387, 388, 389, 427, 429, 432,  
433, 434, 435, 436, 437, 438, 454, 459, 464,  
466, 482, 485, 488, 492, 493, 496, 497, 498,  
512, 517, 529, 537, 548, 567, 568, 569, 570,  
571, 593, 594, 596, 597, 610, 615, 616  
Philadelphie ..... 227, 235, 259

### R

Rouen..... 45, 48, 76, 172, 204, 227, 298, 299, 397

Royaume-Uni..... 81, 121, 150

**S**

Sainte-Croix..... 175, 177

Saint-Jean..... 175, 384

Santa Monica ..... 115, 393, 394

**T**

Trocadéro..... 114, 126, 398, 446, 450, 453, 538

**V**

Venice Beach ..... 120

## Index rerum

### A

Aménagement ..... 6, 10, 30, 69, 98, 134, 172, 178,  
179, 201, 204, 205, 207, 218, 236, 257, 258,  
262, 263, 267, 269, 275, 291, 298, 313, 317,  
323, 350, 354, 391, 425, 435, 436, 439, 467,  
477, 490, 493, 494, 536, 549, 571, 572, 575

Appropriation..... 13, 25, 53, 76, 108, 109, 143, 146,  
175, 227, 231, 240, 257, 267, 274, 278, 280,  
291, 303, 383, 391, 392, 412, 434, 476

Archive 17, 18, 43, 75, 98, 102, 103, 104, 105, 106,  
110, 114, 125, 126, 128, 133, 135, 138, 139,  
151, 152, 153, 154, 179, 198, 199, 204, 211,  
212, 216, 218, 219, 224, 227, 234, 235, 236,  
270, 271, 272, 276, 277, 290, 294, 296, 298,  
299, 300, 303, 321, 348, 355, 357, 360, 441,  
444, 576, 608

### C

Club ... 131, 132, 133, 139, 153, 166, 167, 168, 174,  
178, 199, 200, 204, 286, 301, 321, 322, 324,  
328, 355, 356, 357, 411, 441, 444, 452, 457,  
458, 501, 502, 508, 509, 535, 542, 543, 579,  
580, 581, 601, 608, 617, 618, 619, 623, 625

Compétition .... 8, 11, 44, 75, 76, 78, 79, 80, 81, 82,  
83, 85, 91, 92, 104, 114, 120, 121, 122, 126,  
131, 132, 133, 138, 139, 140, 141, 154, 161,  
166, 168, 175, 177, 178, 181, 182, 183, 184,  
187, 188, 189, 190, 193, 194, 198, 209, 215,  
275, 323, 326, 356, 397, 398, 399, 400, 401,  
402, 403, 404, 407, 410, 421, 442, 443, 450,  
451, 452, 453, 461, 484, 487, 488, 509, 511,  
521, 525, 534, 538, 541, 542, 543, 544, 547,  
553, 556, 566, 580, 581, 584, 617

Conflit.. 5, 12, 16, 22, 23, 26, 27, 28, 29, 33, 54, 58,  
59, 71, 73, 75, 76, 88, 112, 135, 146, 159, 177,  
180, 208, 209, 210, 222, 223, 224, 225, 227,

228, 229, 234, 235, 236, 237, 239, 240, 241,  
242, 245, 254, 261, 267, 268, 269, 272, 275,  
276, 278, 279, 282, 380,384, 386, 387, 389, 390,  
392, 428, 430, 434, 435, 437, 438, 451, 452,  
456, 466, 471, 477, 485, 495, 509, 517, 543,  
567, 572, 586, 590, 592, 602

### D

Droit à la ville .... 142, 143, 146, 238, 239, 278, 282,  
298

### E

Effectifs ..... 12, 73, 77, 90, 92, 138, 153, 154, 161,  
163, 167, 171, 173, 175, 180, 190, 194, 196,  
197, 199, 210, 211, 214, 215, 216, 217, 219,  
221, 222, 227, 232, 270, 272, 276, 327, 355,  
356, 384, 409, 413, 419, 422

### F

Figures ..... 8, 9, 23, 46, 54, 60, 75, 76, 77, 93, 109,  
116, 122, 126, 129, 142, 162, 163, 165, 170,  
171, 176, 196, 201, 226, 231, 248, 281, 353,  
369, 379, 381, 389, 390, 395, 398, 400, 401,  
403, 419, 430, 431, 450, 454, 457, 458, 470,  
488, 512, 515, 524, 566, 567, 581, 584

### G

Glisse . 9, 13, 26, 54, 55, 84, 85, 86, 87, 90, 93, 107,  
108, 119, 130, 142, 162, 167, 172, 182, 186,  
187, 188, 189, 190, 192, 193, 197, 203, 204,  
212, 214, 216, 219, 238, 268, 272, 278, 286,  
293, 317, 318, 350, 382, 400, 436, 438, 451,  
536, 546, 576, 579, 590, 593, 609

### I

Identité .... 11, 12, 13, 14, 18, 26, 35, 43, 52, 65, 66,  
74, 89, 90, 91, 92, 93, 101, 110, 145, 149, 155,

156, 159, 160, 162, 171, 177, 180, 182, 183,  
184, 187, 190, 194, 205, 238, 239, 242, 243,  
251, 252, 253, 260, 268, 270, 279, 280, 281,  
290, 303, 401, 405, 409, 410, 417, 419, 421,  
422, 453, 553, 557, 595

Industrie ..... 33, 39, 86, 91, 92, 114, 115, 119, 120,  
122, 132, 135, 137, 156, 158, 160, 161, 166,  
171, 173, 184, 186, 189, 192, 193, 194, 196,  
197, 198, 209, 212, 213, 215, 259, 268, 275,  
276, 291, 398, 404, 405, 407, 408, 409, 421,  
432, 450, 480, 487, 527, 552, 557, 558, 595

### *J*

Jeu.... 14, 15, 16, 18, 25, 54, 67, 77, 78, 79, 80, 81,  
82, 83, 84, 108, 115, 122, 138, 140, 141, 142,  
143, 144, 188, 191, 192, 193, 194, 205, 208,  
209, 221, 223, 228, 229, 236, 237, 242, 243,  
248, 250, 257, 258, 280, 287, 288, 295, 298,  
378, 382, 385, 387, 392, 400, 403, 425, 426,  
428, 478, 482, 486, 562, 595

### *L*

Légitimité. 13, 16, 21, 22, 23, 28, 30, 31, 33, 36, 42,  
49, 58, 90, 95, 159, 193, 214, 241, 247, 260,  
261, 265, 266, 269, 275, 279, 354, 391, 400,  
403, 404, 405, 407, 408, 433, 518

Ludique..... 79, 82, 84, 93, 119, 141, 146, 147, 148,  
183, 247, 248, 249, 252, 257, 258, 268, 280,  
287, 314, 465, 486

Ludo-sport ..... 16, 39, 40, 84, 85, 86, 94, 149, 160,  
161, 163, 165, 166, 167, 169, 171, 172, 174,  
180, 181, 182, 184, 193, 238, 239, 269, 276,  
280, 281, 292, 298, 410, 412

### *M*

Magasins..... 99, 102, 116, 117, 118, 138, 140, 201,  
204, 211, 212, 215, 222, 241, 242, 244, 250,  
266, 276, 325, 377, 398, 421, 460, 464, 528,  
542, 580, 594, 620

Médiation... 21, 28, 31, 83, 192, 241, 242, 244, 245,  
246, 247, 249, 252, 258, 272, 273, 278, 280,

298, 326, 327, 360, 389, 426, 432, 433, 456,  
463, 466, 467, 468, 473, 474, 481, 482, 483,  
492, 495, 499, 518, 519, 524, 525, 555, 574,  
575, 576, 587, 588, 589, 590, 596, 597, 599, 602,  
604, 606, 610, 612, 613, 616, 626

Municipalité. 23, 25, 27, 52, 53, 56, 90, 95, 97, 105,  
129, 132, 134, 135, 138, 148, 167, 168, 169,  
174, 177, 178, 180, 198, 200, 203, 207, 208,  
210, 214, 216, 219, 220, 222, 226, 227, 232,  
235, 236, 239, 241, 242, 244, 245, 247, 258,  
259, 260, 261, 264, 265, 269, 272, 274, 279, 282,  
314, 348, 352, 357, 380, 384, 419, 434, 487,  
520, 525, 571

### *N*

Nuisance ..... 28, 54, 108, 175, 176, 178, 179, 180,  
200, 203, 207, 223, 230, 231, 232, 237, 238,  
255, 264, 265, 273, 275, 277, 314, 315, 324,  
326, 327, 349, 350, 355, 356, 357, 360, 380,  
390, 426, 437, 454, 466, 480, 485, 486, 488,  
546, 574

### *P*

Patronage ... 131, 132, 133, 134, 135, 165, 166, 167,  
169, 174, 182, 441, 444

Plainte .. 97, 105, 133, 150, 175, 176, 185, 223, 225,  
237, 239, 245, 277, 316, 322, 324, 355, 384,  
387, 389, 390, 427, 428, 487, 497, 568, 571,  
576, 593

Police ..... 20, 22, 53, 105, 176, 223, 228, 229, 234,  
235, 236, 237, 238, 276, 325, 378, 425, 426,  
427, 430, 431, 438, 452, 454, 465, 466, 472,  
473, 480, 493, 499, 518, 530, 537, 571, 576,  
593, 596, 610, 618, 624

Presse . 12, 55, 75, 91, 101, 103, 104, 106, 114, 116,  
117, 122, 124, 125, 126, 131, 132, 135, 138,  
139, 141, 149, 150, 151, 153, 154, 158, 161,  
165, 168, 181, 182, 192, 194, 203, 223, 224,  
227, 235, 236, 237, 268, 270, 271, 272, 277,  
294, 317, 360, 398, 417, 426, 496, 518, 535, 617

Punk..... 12, 35, 48, 88, 91, 136, 157, 159, 160, 164,  
180, 181, 182, 183, 192, 194, 195, 196, 197,  
243, 250, 289, 295, 304, 419, 449, 450, 452,  
491, 515, 516, 518, 560, 580, 583, 605

## **R**

Rampe 8, 10, 54, 104, 105, 120, 124, 128, 133, 134,  
139, 161, 163, 164, 166, 167, 168, 169, 171,  
174, 175, 177, 183, 185, 186, 187, 198, 199,  
200, 204, 209, 216, 217, 220, 271, 275, 277,  
309, 310, 313, 323, 324, 328, 329, 349, 350,  
354, 356, 357, 365, 368, 395, 401, 402, 430, 443,  
444, 447, 448, 449, 450, 453, 457, 458, 459,  
460, 477, 488, 500, 501, 502, 506, 508, 509,  
517, 518, 524, 532, 533, 534, 535, 540, 541,  
542, 543, 544, 546, 548, 560, 577, 579, 580,  
581, 582, 584, 601, 618, 619, 620, 621, 623

Réseaux..... 23, 30, 52, 55, 70, 96, 98, 99, 101, 103,  
135, 137, 139, 140, 159, 173, 174, 220, 242,  
244, 259, 260, 270, 271, 354, 436, 478, 481,  
504, 505, 506, 513, 514, 528, 557, 565, 566,  
568, 595, 597

Riverains..... 16, 21, 22, 27, 28, 31, 54, 56, 58, 133,  
175, 178, 179, 180, 223, 224, 230, 235, 237,  
238, 240, 241, 244, 245, 249, 252, 263, 268,  
273, 277, 278, 312, 315, 316, 319, 326, 348,  
350, 352, 362, 386, 387, 389, 390, 422, 426,  
427, 437, 439, 452, 455, 464, 466, 472, 473, 480,  
481, 482, 483, 484, 486, 487, 492, 493, 495,  
497, 518, 519, 524, 525, 543, 544, 555, 560,  
568, 569, 571, 572, 574, 590, 593, 594, 596,  
597, 613, 618, 624

Rock... 12, 35, 48, 91, 118, 136, 154, 157, 159, 160,  
181, 192, 195, 196, 197, 295, 415, 418, 453

## **S**

Scène..... 15, 16, 23, 30, 33, 35, 47, 90, 93, 99, 106,  
107, 122, 136, 137, 138, 139, 146, 153, 159,  
166, 169, 173, 174, 177, 180, 181, 182, 185,  
188, 196, 201, 202, 203, 204, 205, 211, 213,  
214, 215, 217, 220, 241, 242, 243, 245, 246,

247, 248, 249, 250, 252, 253, 255, 259, 260,  
261, 264, 265, 266, 270, 271, 272, 273, 274,  
275, 276, 278, 279, 280, 281, 282, 295, 326,  
354, 360, 378, 384, 390, 391, 400, 411, 412,  
413, 419, 420, 421, 422, 459, 479, 482, 527,  
529, 530, 532, 548, 559, 583, 587, 593, 596,  
599, 604, 605, 614, 615, 625

Schéma directeur ..... 254, 256, 259, 261, 262, 263,  
264, 265, 273, 319, 352, 360, 384, 385, 387,  
473, 513, 530, 574, 575, 589, 597, 599

Skatepark . 9, 14, 58, 75, 76, 77, 107, 129, 134, 178,  
179, 192, 200, 215, 216, 217, 218, 220, 223,  
242, 247, 249, 271, 275, 317, 318, 321, 322,  
324, 325, 326, 327, 353, 401, 403, 416, 428,  
429, 431, 432, 435, 451, 457, 459, 461, 462,  
464, 467, 470, 471, 472, 473, 474, 475, 476,  
477, 478, 479, 481, 483, 484, 487, 490, 497,  
498, 500, 503, 504, 508, 511, 515, 520, 521,  
522, 523, 524, 525, 534, 535, 536, 544, 545,  
546, 547, 548, 549, 558, 562, 567, 572, 575,  
576, 582, 583, 585, 586, 592, 597, 602, 604,  
609, 616, 621, 625, 627

Skate-urbanisme ..... 93, 274

Street.... 10, 75, 76, 77, 83, 161, 163, 175, 177, 185,  
187, 190, 195, 198, 200, 201, 204, 205, 210,  
213, 229, 267, 268, 275, 298, 314, 317, 401,  
402, 403, 407, 419, 430, 431, 449, 450, 453,  
457, 458, 459, 460, 461, 465, 470, 476, 483,  
488, 503, 506, 509, 512, 524, 530, 534, 535,  
536, 544, 545, 553, 562, 566, 576, 581, 582,  
583, 584, 585, 589, 601, 602, 622, 623, 626

Style ... 36, 47, 90, 93, 104, 120, 122, 131, 161, 162,  
181, 183, 192, 194, 195, 202, 205, 295, 366,  
378, 403, 504, 505, 507, 513, 555, 563, 580,  
587, 599, 610, 611

Surf ..... 9, 44, 54, 86, 91, 113, 114, 115, 116, 117,  
118, 119, 120, 122, 131, 135, 138, 139, 140,  
150, 154, 162, 163, 165, 171, 186, 194, 201,  
268, 269, 278, 284, 294, 297, 298, 300, 328,  
393, 398, 412, 413, 415, 446, 462, 481, 500,

501, 502, 508, 535, 546, 547, 550, 578, 579,  
581, 594, 607, 608, 614, 617, 619, 620

### *T*

Technique .. 7, 17, 37, 38, 39, 40, 43, 55, 63, 73, 74,  
75, 80, 85, 86, 93, 98, 104, 107, 108, 109, 115,  
119, 120, 122, 138, 141, 159, 160, 161, 162,  
163, 165, 167, 169, 170, 171, 172, 184, 185,  
196, 200, 201, 202, 203, 207, 268, 278, 281,  
289, 291, 293, 300, 303, 318, 324, 354, 364,  
394, 407, 411, 419, 430, 431, 439, 452, 472,  
473, 474, 475, 485, 489, 493, 548, 562, 563,  
582, 590  
Témoignage 31, 42, 56, 98, 99, 100, 101, 102, 104,  
113, 114, 124, 153, 156, 166, 169, 181, 200,  
204, 210, 211, 212, 215, 222, 223, 234, 235,  
237, 248, 250, 270, 272, 274, 277, 307, 353,  
357, 365, 419, 548  
Travaux ... 15, 24, 32, 38, 41, 43, 44, 45, 46, 48, 53,  
63, 64, 69, 72, 74, 78, 82, 94, 113, 136, 143,  
162, 188, 201, 205, 206, 207, 208, 216, 217,  
218, 222, 229, 270, 280, 314, 317, 319, 350,  
362, 384, 400, 432, 451, 454, 472, 516, 530,  
546, 549, 562, 564

### *U*

Underground. 11, 12, 13, 89, 90, 91, 148, 149, 154,  
156, 158, 159, 160, 173, 176, 177, 180, 183,  
184, 194, 243, 281, 355, 366, 400, 417, 418,  
419, 528  
Usages..... 13, 14, 15, 21, 22, 23, 27, 28, 29, 30, 31,  
33, 36, 37, 44, 58, 59, 64, 66, 69, 70, 71, 72, 75,  
76, 77, 82, 84, 143, 145, 147, 223, 225, 252,  
257, 267, 268, 269, 282, 353, 466, 571, 572

### *V*

Valeurs. 88, 89, 90, 92, 93, 110, 118, 155, 160, 161,  
169, 171, 172, 181, 182, 183, 184, 188, 190,  
193, 195, 196, 197, 198, 266, 275, 278, 280,  
412, 420, 421  
Vidéos. 54, 157, 158, 159, 165, 171, 183, 191, 192,  
193, 194, 195, 196, 201, 202, 203, 204, 209,  
213, 214, 244, 251, 403, 413, 415, 421, 430,  
431, 451, 464, 470, 479, 484, 488, 489, 495,  
499, 504, 518, 527, 528, 530, 553, 556, 569,  
582, 584, 585, 587, 588, 591, 592, 595, 602, 604





THÈSE PRÉSENTÉE  
POUR OBTENIR LE GRADE DE  
**DOCTEUR DE**  
**L'UNIVERSITÉ DE BORDEAUX**

ÉCOLE DOCTORALE SOCIÉTÉS, POLITIQUE, SANTÉ PUBLIQUE  
SPÉCIALITÉ SCIENCES DE L'ÉDUCATION

Par Baptiste POINTILLART

**LE SKATEBOARD A BORDEAUX.**  
**HISTOIRE D'UNE PRATIQUE URBAINE (1975 - 2024).**  
**Tome 2.**

Sous la direction de : Luc ROBÈNE

Soutenue le 10/12/2024

Membres du jury :

M. ROBÈNE, Luc, professeur des universités, Université de Bordeaux	<i>Directeur de thèse</i>
Mme SERRE, Solveig, directrice de recherche, CNRS	<i>Rapporteuse</i>
M. MACHEMEHL, Charly, maître de conférence HDR, Université de Rouen	<i>Rapporteur</i>
Mme TALIANO-DES GARETS, Françoise professeure des universités, Sciences-Po Bordeaux	<i>Examinatrice</i>
Mme GOETSCHER, Pascale professeure des universités, Université Paris 1 Sorbonne	<i>Examinatrice</i>
M. LOUDCHER, Jean-François professeur des universités, Université de Bordeaux	<i>Examineur</i>

## SOMMAIRE DU SECOND TOME – ANNEXES

<a href="#"><u>Annexe 1 – Sélection de documents d'archive commentés</u></a> .....	348
<a href="#"><u>Annexe 2 – Questionnaire préparé à destination des pratiquants</u></a> .....	370
<a href="#"><u>Annexe 3 – Chronologies</u></a> .....	372
<a href="#"><u>Annexe 4 – Analyse géographique des spots observés</u></a> .....	378
<a href="#"><u>Annexe 5 – Historique des planches</u></a> .....	393
<a href="#"><u>Annexe 6 – La sportivisation du skateboard par les institutions mondiales</u></a> ...	396
<a href="#"><u>Annexe 7 – Skateboard, masculinité et inclusion</u></a> .....	410
<a href="#"><u>Annexe 8 – Retranscriptions des entretiens</u></a> .....	423

## **Annexe 1 – Sélection de documents d'archive commentés**

*Dans cette section annexe, nous souhaitons présenter des archives qui représentent une valeur importante dans le cadre de notre travail de recherche.*

### **A. 1164 W 21 : Secrétariat Général. Pratique du skateboard : mise à disposition par le Port autonome du Hangar 11 : projet de délibération (1990-1991).**

Nous choisissons de retranscrire intégralement ce document, car il correspond à la première synthèse de la situation locale du skateboard réalisée par la municipalité. Dans ce rapport, les services municipaux de la jeunesse et des sports montrent une connaissance précise de l'histoire locale du skate et ils identifient des lieux susceptibles de convenir pour installer un espace dédié à la pratique. En fin de compte, l'élus, Daniel Lawton, ne présenta pas ce rapport au conseil municipal car il jugea le hangar 11 inapproprié. Pourtant, dans la lettre qu'il adresse au maire, on perçoit que son jugement se base, notamment, sur son expérience personnelle car son bureau se trouve à proximité et qu'il connaît, ainsi, personnellement les riverains qui semblent s'opposer au projet.

#### « COMMUNICATION :

#### LA PRATIQUE DU SKATE-BOARD A BORDEAUX

#### EVENTUALITE D'UTILISER LE HANGAR 11

Depuis plus de 10 ans les pratiquants du Skate-Board sollicitent la Ville pour qu'un emplacement soit mis à leur disposition afin d'y regrouper leurs activités sans apporter de gêne à leur environnement.

Après une période faste de 1976 à 1980, cette discipline a connu une baisse d'audience due à l'intervention désordonnée de firmes commerciales et à l'inorganisation des pratiquants.

Repris en main par la Fédération Française de Surf et Skate, ce sport s'est structuré sur le modèle des autres Fédérations et organise des championnats de France dont la dernière édition s'est déroulée à l'Espace d'Ornon devant 2 000 spectateurs. Quant au nombre de pratiquants, il est en expansion et est seulement freiné par le manque d'équipements.

## LES DIVERSES SPECIALITES DU SKATE :

Selon leurs goûts et leurs aptitudes, les skateurs utilisent :

- 1°) un terrain plat, pour l'apprentissage ;
- 2°) un terrain plat muni de plots pour la vitesse en slalom ;
- 3°) un terrain plat équipé de "modules". Ce sont des obstacles de formes variées permettant un certain nombre d'acrobaties ;
- 4°) des mini-rampes. Ce sont des sortes de demi-tuyaux à gros diamètre qui permettent des évolutions plus difficiles ;
- 5°) des rampes. D'un même dessin, mais d'une hauteur de 4 à 5 mètres, elles sont réservées aux évolutions des meilleurs.

## L'EXISTANT :

Les spécialités 1 et 2 se déroulent le plus souvent sur la dalle Mériadeck à proximité de la D.D.A.S.S. L'apport non contrôlé de "modules" génère des nuisances de bruit pour la D.D.A.S.S. et l'HOTEL DE REGION ainsi que des dégâts importants au sol.

La Ville de Bordeaux et les clubs possèdent une importante quantité de "modules" dans des dépôts qui ne sont pas mis en place par manque de terrain approprié. Une partie a été "plastifiée" pour permettre une utilisation extérieure.

Les mini-rampes et la grande rampe sont installées sur un terrain annexe du Stade Alfred-Daney.

Elles subissent des dégâts dûs à des éléments incontrôlés et au pourrissement des structures en bois exposées aux intempéries.

Quelques communes et banlieues (Villenave Eysines Blanquefort notamment) disposent également d'équipements simples.

## LES PRATIQUANTS :

Bordeaux a toujours été une place forte du Skate. Les licenciés se regroupent au sein de la Section créée en 1977 par l'Union Saint-Bruno qui possédait en 1990 plus de 100 adhérents. Dieter FLEISHER est champion de France de vitesse et Hervé BERTHOU, médaille d'argent. Sébastien DAUREL est quatrième français à la rampe.

De nombreux jeunes pratiquant individuellement la planche à roulettes ne peuvent être répertoriés dans les statistiques.

### LES BESOINS :

Les dirigeants qui connaissent bien ce sport estiment que l'idéal serait de disposer d'un lieu clos et couvert permettant de gérer correctement l'activité. Il doit être suffisamment éloigné des habitations, afin de ne pas gêner les riverains. Ces mêmes dirigeants estiment que la vogue des "sports de glisse" allant grandissant, ce lieu pourrait même être d'accès payant avec accueil de scolaires, d'écoles de sport et de stages.

### LOCALISATION :

Le Stade Malleret qui abritait une rampe sous un préau a dû être abandonné sous la pression des riverains et a fait depuis l'objet d'une restructuration.

- la dalle de la D.D.A.S.S., un moment envisagé, est en cours de rénovation.
- le stade Alfred Daney n'offre pas de sol suffisamment roulant, est en plein air et est utilisé par d'autres sports.
- un projet a été préparé pour l'utilisation d'une extrémité de la place de la République. Bien qu'ayant recueilli un accord de principe des boulistes, des riverains et des Bâtiments de France, on peut craindre que ce projet, qui n'a pas encore l'aval de l'Administration Municipale, apporte quelques nuisances en raison d'une utilisation nocturne possible par des éléments incontrôlés.

### UTILISATION DU HANGAR 11 :

Le Hangar 11 situé quai des Chartrons, face à la rue Ramonet, peut être mis à la disposition de la Ville dans des conditions à définir par le Port Autonome. Bien que parsemé de nombreux poteaux, ce hangar, qui comporte deux niveaux, conviendrait parfaitement à la pratique du Skate, sauf la spécialité "Rampe" par manque de hauteur sous plafond et de largeur. Avec un minimum d'aménagement, il pourrait devenir un équipement très recherché par la jeunesse de l'agglomération.

Une convention d'utilisation pourrait être passée avec la Fédération de Skate dont la Présidente, Emmanuelle FREYSSANGE, et plusieurs dirigeants, sont bordelais.

De plus, la plus grande partie de ce Hangar pourrait être utilisée comme dépôts de matériel par la Ville qui n'en dispose plus sur son territoire.

Compte tenu des travaux menés par le Cercle de la Rivière sur l'avenir des quais, ce projet pourrait lui être présenté s'il devait recevoir un accord de principe de votre assemblée.

Dans l'hypothèse où cette partie des quais serait réservée à des animations de toutes sortes, le Skate-Board pourrait alors être inclus dans le schéma général d'aménagement. »

**B. 1210 W 13 : Activités de la direction de la proximité territoriale (1933-2013).  
Sécurité des piétons et des skate-boarders (1980-2011). Étude de sécurité sur  
le skate 2006-2011.**

Lors de la séance du conseil municipal du 26 janvier 2004, Michel Duchène (adjoint à l'urbanisme et aux transports) présente une étude sur les dangers du skateboard. Il joint la liste des arrêtés municipaux interdisant la pratique sur les places de la ville.

<b>Voies interdites aux skate-board</b>		
<b>Voie</b>	<b>Canton</b>	<b>Arrêté</b>
Chapelet, place, dans la cour intérieure de la Chambre Régionale des Comptes d'Aquitaine	3	28/03/2003
Comédie, place de la	3	07/01/2004
Dom Bedos, place	6	03/07/2001
Duffour Dubergier, rue	4	07/01/2004
Jean Moulin, place	3	22/09/1998
Galliène, place	3	22/05/2002
Intendance, cours de l'	3	07/01/2004
Lavoir, rue du, terre-plein central entre le n° 1 et n° 2	2	21/07/2003
Marché des Chartrons, place du	2	15/01/1999
Palais Gallien, rue du	3	25/07/2000
Pey Berland, place	3	07/01/2004
Rohan, place	3	07/01/2004
Saint Projet, place	3	21/03/2001
Victoire, place de la	5	07/01/2004
Vital Carles, rue	3	07/01/2004

Figure 28. Tableau récapitulatif des arrêtés d'interdiction de la pratique du skateboard à Bordeaux.

**C. 1324 W 17 : Dossiers d'Élizabeth Touton, adjointe au maire chargée de l'urbanisme, de l'habitat et de la mobilité (2011-2020). Le skate dans les projets urbains : notes, mails, schéma directeur.**

Au cours de la réunion du 8 janvier 2018, entre les services de la mairie et des skateurs (dont Léo Valls), l'élue présente les résultats d'une enquête réalisée par les services de la mairie sur le site internet de la mairie de Bordeaux pour faire le bilan de l'expérimentation Skate(z) Zen. Nous divulguons le contenu des conclusions car ils permettent d'illustrer le « succès » du dispositif mentionné par la municipalité.

« ► Très forte mobilisation de la communauté skate : 65 % des sondés (144 personnes), riverains des places concernées : 22 % (51 personnes), et d'autres habitants ont participé : 13 % (29 personnes).

► Sur les 224 participants à l'enquête, 90 % sont favorables à l'expérimentation de cet usage quand 10 % s'y opposent.

► Concernant les riverains (51 participants), il sont 70 % à être favorables à cette expérimentation contre 30 % défavorables.

► Sur la pérennisation de cette expérimentation, ils sont 66 % à y être favorables, aucun ne souhaite arrêter et 33 % sont sans avis.

► Plus largement, 74 % des participants à l'enquête souhaitent que l'expérimentation soit étendue sur d'autres places de la ville contre 26 % sans avis ou opposés à cette extension.

► Dans les points divers, la place de la République a été abordée de nombreuses fois pour en faire un lieu des nouvelles pratiques urbaines. »

Dans ce rapport présenté lors de la réunion du 8 janvier 2018, il y a des présentations de la situation des lieux qui sont étudiés pour l'intégration possible du skateboard. Concernant la place Pey-Berland, un encadré enrichit la connaissance du sujet en citant un des urbanistes de la place.

« Jean-Christophe Masnada, architecte à l'Atelier King Kong et à l'origine du réaménagement de la place Pey-Berland :

Il explique en effet que « les bancs de la place Pey-Berland ont fait l'objet d'un travail particulier » : « Le minimalisme de leur dessin et l'utilisation d'une pierre très solide leur confère

une lecture très sculpturale et surtout offre des usages multiples pour des tricks (figures de skate) de rêve ou d'exquises rencontres amoureuses.” ».

La citation de Jean-Christophe Masnada n'est pas référencée, mais Claire Bédora (responsable du service de l'urbanisme de Bordeaux Métropole) nous a affirmé que Frédéric Neau, de l'agence King Kong, avait tenu des propos similaires sur l'utilisation possibles de ces bancs par les skateurs. Cependant, ces témoignages sont formulés *a posteriori* de l'utilisation par les pratiquants.

#### D. 1214 W 5 : Activités sportives (2005-2012). Relation avec les associations autour du skate parc (2006-2008).

Nous divulguons le plan du skatepark réalisé par les services de la ville de Bordeaux.

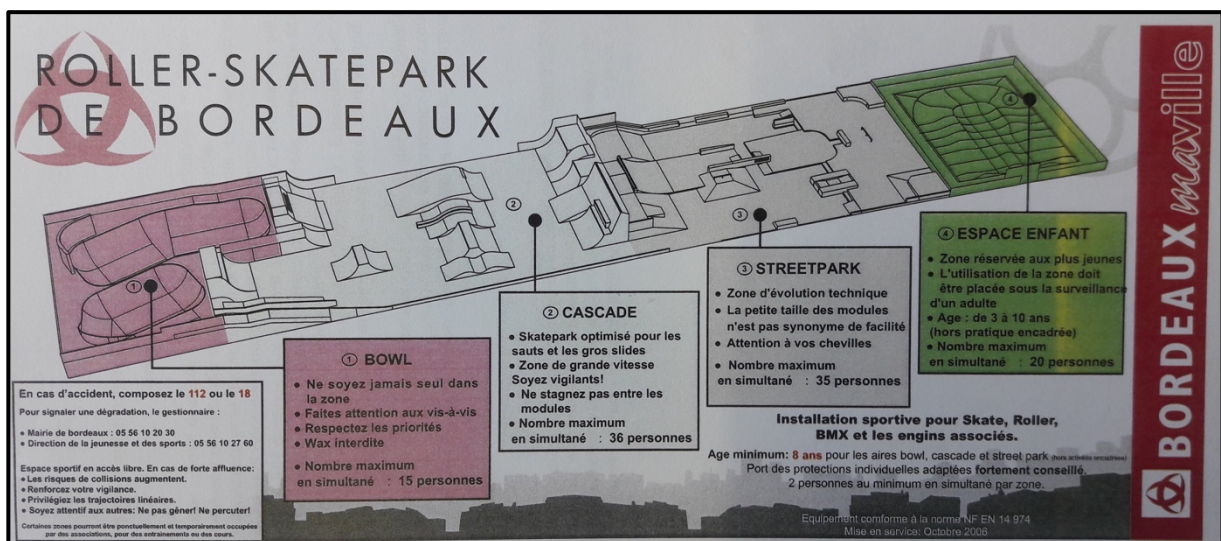


Figure 29. Plan détaillé du skatepark des Chartrons diffusé par la mairie (2006).

#### E. Procès-verbal du conseil municipal, 2 avril 2012.

Nous choisissons de présenter plusieurs passages du procès-verbal de ce conseil municipal, car les échanges entre les élus nous éclairent sur la place du skateboard à Bordeaux.

L'adjointe en charge des sports (Arielle Piazza) demande une subvention de 2 000 € pour l'association « la 58<sup>ème</sup> » (rattachée à l'Espace Darwin) qui a aidé à la mise en place de la



structure de rampe place Pey-Berland lors de la « Semaine digitale » du 23 mars au 1er avril 2012. Le dossier est adopté à l'unanimité.

Arielle Piazza profite de ce vote pour présenter l'apport technique de l'association et mettre en avant le travail qui a été fait dans le cadre de l'évènement « Bordeaux Cité Skate ».

Citation d'Arielle Piazza : « Ce projet n'aurait jamais pu exister sans les réseaux. Une masse éparsée de pratiquants a commencé à créer un groupe avec une conscience, une solidarité, un moyen, des outils en ligne qui les ont fait se rencontrer. 1 500 fans de la communauté Bordeaux Cité Skate sur Facebook, et un portail qui raconte toute la mémoire et l'histoire perdue ou méconnue du skate à Bordeaux. » Son intervention prouve qu'elle a bien identifié le fonctionnement réticulaire de la scène skate locale.

À la suite, une discussion se déroule à l'initiative de Patrick Papadato qui remet en cause la légitimité de l'arrêté municipal interdisant la pratique du skateboard.

En faisant référence à cet arrêté de 2004 :

« À l'époque nous avons voté cet arrêté car après son aménagement, la place toute neuve avait été prise d'assaut par les nouvelles glisses urbaines. À l'époque le skate était extrêmement minoritaire sur notre ville [...]

Développer des mobilités c'est aussi accepter la pratique du skate sur notamment la place Pey-Berland. On trouverait incohérent de se déplacer d'un quartier, de passer par la place Pey-Berland et d'être obligé de descendre de son skate au risque de se voir verbalisé.

Pour moi cet arrêté date un peu et reste surtout très discriminatoire vis-à-vis des planches à roulettes.

Tout d'abord quand cela arrive, et c'est assez rare vu la population nombreuse sur cette place, je note que les skates ne sont pas les seuls à se servir des bancs de la place comme rampe d'acrobatie. Les rollers le font sans être inquiétés du tout. Or pourquoi les uns et pas les autres ? Ce décalage entre patineurs et planchistes est à mon sens totalement incompréhensible. »

Le maire du quartier de Caudéran répond à Patrick Papadato : « À Caudéran on n'a pas beaucoup de skaters. Mais enfin je peux vous dire que sur la place de l'église ou sur la place de la Pergola ils ont complètement cassé les marches. Donc je crois qu'une réglementation s'impose. »

Arielle Piazza répond à son tour à Patrick Papadato : « Nos places sont traversées par des personnes à mobilité réduite, par des personnes âgées. Un vélo peut être plus vite contrôlé que la planche à roulettes. »

Ces échanges montrent bien que le conseil municipal n'est pas unanime quant à l'interdiction des skateurs sur les places publiques, mais, surtout, on constate que l'argument de dangerosité de la planche incontrôlée est avancé. Pourtant, les plaintes reçues par les élus ne portent que sur les nuisances sonores. Les discours des élus portent sur la menace que fait peser la planche, mais pas sur les faits constatés.

## **F. Archives privées de Yves Bime.**

Les archives conservées par l'ancien président de l'Union Saint-Bruno sont précieuses pour notre recherche, car elles correspondent à la considération d'une association fédérale d'une pratique qui est alors imprégnée d'une forte culture *underground*.

Nous souhaitons divulguer le contenu de deux rapports du club omnisport qui font le bilan de l'activité de la section skate pour les années 1982 et 1986 ; puis le fascicule rédigé pour le centenaire de l'Union Saint-Bruno reprend l'histoire de la section.

### A. Rapport annuel de l'Union Saint-Bruno, 75<sup>e</sup> anniversaire : 1907-1982

« Créée par André-Marie Lincheneau pour répondre à la demande de jeunes enivrés par cette mode en 1977, cette section eut une très forte activité pendant deux saisons grâce à des artistes acrobates tels que Dupuy Bruno et Denis, Canicas, Lecoude du Foresto et Lebon de la Pointe. La section atteignit près de 60 adeptes.

Ces effectifs fondirent ensuite comme neige au soleil, mais Saint-Bruno tint bon et demeure le seul club régional grâce au skater athlète Gruyer Bruno, champion de France junior, recordman de France de hauteur, international. Il a fait un sport du skate et autour de lui se reconstitue une petite équipe qui participe à toutes les épreuves nationales. »

Dans ce rapport, nous constatons l'approche fédérale par la mention des termes « acrobates » et « sport ».

B. Rapport annuel de l'Union Saint-Bruno, 80<sup>e</sup> anniversaire : 1907-1987.

Compte rendu annuel : 1986

Section skate 24 adhérents.

« Notre section entre donc dans sa cinquième année d'existence. En effet, courant 82, l'U.S.B. acceptait de faire renaître de ses cendres la section SKATE qui, jadis, avait dépéri avec la baisse de l'engouement pour cette activité. Grâce aux efforts conjugués de l'U.S.B. et de la mairie de Bordeaux, notre section a pu être dotée de son élément moteur : la RAMPE qui, cantonnée pendant 4 années au stade Malleret, se trouve désormais en plein air au stade Alfred-Daney. Durant cette période de 5 ans, le club n'a cessé d'augmenter ses effectifs, en espérant que ce mouvement sera amplifié par le phénomène de mode actuel. »

Dans cette description le mérite du nouvel élan est porté au club et à la mairie qui ont apporté une aide logistique, mais le travail le plus important fut celui de Jean-Marc Lalondrelle qui fabriqua la rampe mentionnée et de Fabrice Le Mao dans le domaine du freestyle.

C. Fascicule pour le centenaire du club : 1907-2007

« Créée par André-Marie Lincheneau pour répondre à la demande de jeunes victimes de la mode en 1977, cette section qui regroupait la quasi totalité des skaters bordelais a connu une très forte activité à ses débuts grâce à des artistes acrobates tels que Dupuy Bruno et Denis Canicas, Lecoude du Fosesto et Lebon de La Pointe. La section atteignit près de 60 adeptes et participait en 1978 à des compétitions Inter-Clubs ainsi qu'à la Coupe de France sur une piste installée place de l'Europe au Grand-Parc.

C'est en effet l'emplacement d'une piste - ou mieux, d'une rampe - qui posait problème dans un milieu urbain en raison des nuisances qu'elle entraînait. D'abord installée sur la dalle de Mériadeck où elle gênait les employés de la DDASS, ensuite transférée sous un préau au stade Malleret (1984) avant sa rénovation où elle dérangeait les voisins, cette rampe termina sa carrière sous les intempéries du stade Alfred-Daney et entraîna forcément la disparition de la section.

Sport individuel, sport de liberté, les jeunes dirigeants tels Lalondrelle et Lemaou avaient malgré tout ressenti la nécessité de se regrouper dans un club pour être mieux entendus des pouvoirs publics, allant jusqu'à s'investir énormément auprès d'un menuisier-charpentier pour construire les modules et les rampes. Pierre Sabouret est alors Président de la section.

Bruno Grayer est Champion de France Junior et recordman de France de saut en hauteur, D. Flescher est sur le podium des Championnats d'Europe en slalom en 1989. Malgré des difficultés de tous ordres le jeune Président Daurel organise en 1990, à Villenave-d'Ornon, des Championnats de France qui rencontrent un succès considérable.

Pourtant, faute de rampe en état satisfaisant, faute d'un emplacement n'entraînant pas de nuisances à proximité, faute d'une relève assez motivée, la section sera dissoute en 1991, après une dernière victoire de D. Flescher, à Grenoble. Depuis, la municipalité a installé des modules sur les quais où les jeunes se regroupent en toute liberté. »

Dans cette description, la fin de la section est montrée comme une perte de motivation alors qu'il s'agit d'une mutation de la manière de pratiquer le skate, passant de la rampe à la rue. L'auteur de ce texte (Yves Bime) méconnaît la réalité de l'histoire du skateboard.

### **G. Archives privées de André-Marie Lincheneau**

André-Marie Lincheneau a été l'instigateur de la création de la section « skate » au sein de l'Union Saint-Bruno en 1977 avant de devenir, de nombreuses années plus tard, président du club. Nous l'avons rencontré pour recueillir son témoignage, mais les informations les plus précieuses qu'il nous a transmises viennent des archives qu'il a conservé. Il nous a partagé plusieurs coupures de journaux de l'année 1978, qui mentionnent les skateurs de l'Union Saint-Bruno.

L'archive que nous intégrons raconte la démonstration réalisée par l'équipe de skateurs du club durant une fête de village aux alentours de Bordeaux. En plus de nous divulguer les noms des membres (malgré quelques erreurs d'orthographe), le journaliste illustre son propos par une photographie qui montre bien une structure de « rampe » particulièrement simple. En revanche, s'il s'agit bien de l'année 1978, nous n'avons pas la date précise de cet article. Cela correspond à une limite fréquente dans la prise en considération d'archives privées.

Planche à roulettes

## Succès de Saint-Bruno à Moulis-en-Médoc

Devant une assistance moyenne (une centaine de personnes) l'équipe de « skate » de l'Union Saint-Bruno a fait sa démonstration à Moulis-en-Médoc à l'occasion des festivités de cette commune. Pour une première, le spectacle fut de qualité.

A la suite de leur chefs de file A. Dussarat et J. M. Canicas, les jeunes du patro firent de leur mieux malgré un plancher beaucoup trop mou.

La plupart des principales épreuves étaient au programme.

Au saut en hauteur, D. Coude du Foresto a passé aisément le cap des 100 centimètres. Au saut en longueur, bonne démonstration au cours de laquelle B. Dupuy se distingua.

Quant au « free style » ce sont les deux entraîneurs A. Dussarat et J.M. Canicas qui excellèrent sans oublier D. Dupuy très fort sur les mains.

Le moment le plus impressionnant fut sans nul doute celui au cours duquel les exercices furent présentés au « bank » où G. de La

Pointe, en particulier, mais aussi tous ses camarades ont enthousiasmé le public.

Le président de la section B. Izquierdo, pouvait se montrer fier de son équipe très applaudie par le public. Sa section est bien prête pour les compétitions à venir !

NOTRE PHOTO (Labo U.S.B. cliché S.O.F.) — D. Dupuy et J. M. Canicas double Kick turn.



Figure 30. Article de journal, 1978.

## H. Archives privées de Léo Valls



Figure 31. « Acteurs du skateboard à Bordeaux », Schéma directeur, décembre 2019.



Figure 32. « Indicateurs du skateboard à Bordeaux », Schéma directeur, décembre 2019.

Ces deux extraits sont tirés du bilan de la médiation « Skate(z) Zen ». Le rapport a été rédigé par Léo Valls et des membres de l'association Board'O dans le but de présenter un compte rendu de l'expérimentation aux élus et aux services municipaux. C'est également la base de travail du projet du schéma directeur d'intégration du skate qui a été présenté aux maires des quartiers de la ville par l'entreprise Dedication (dirigée par Arnaud Dedieu avec Léo Valls en consultant expert). D'ailleurs on retrouve les mêmes pages (à quelques formulations près) dans l'extrait du registre des délibérations du conseil municipal lors de la séance du mercredi 18 décembre 2019 (D-2019/607). Nous avons pu obtenir ce rapport en amont grâce à Léo Valls.

Nous souhaitons insister sur deux points concernant cette archive. D'abord, la présentation des « acteurs du skateboard à Bordeaux » (terme utilisé dans le document pour la première page intégrée ici) légitimise notre utilisation du concept de « scène » dans la situation présente. On perçoit le maillage dense qui existe et qui offre une ligne directrice à l'évolution de la pratique à l'échelle locale. Ensuite, dans la seconde page, dédiée aux « indicateurs du skateboard à Bordeaux », les auteurs avancent une estimation autour de 35 000 à 50 000 skateurs dans la ville. Leur méthode de calcul se base sur une enquête du ministère des sports selon laquelle 39 % des 15-24 ans pratiquent le skateboard. En prenant en compte 87 000 étudiants dans l'agglomération, ils estiment à 35 000 personnes, au minimum, le nombre de pratiquants. Cette méthode nous semble peu concluante. Cependant, ce nombre est repris tel quel par les services de la mairie (le nombre était diffusé sur le site de la mairie jusqu'en mars 2023) et par les journalistes de la presse locale (*Sud-Ouest*, 28/07/2022 ; France Bleue Aquitaine, 17/12/2019 ; *Échos Judiciaires Girondins*, 12/04/2024). Ceci prouve la puissance du discours tenus par les acteurs de la scène locale qui sont identifiés comme des experts pour les questions liées à la pratique du skateboard.

## **I. Le guide du skateboard bordelais**

Le guide réalisé par Léo Valls avec les membres de l'association Board'O est la mise en lumière d'une forme d'acceptation des règles de partage de l'espace de la part de la scène locale. En signant l'édito, le maire de la ville (Pierre Hurmic), valide les informations qui y sont diffusées et cela correspond, en même temps, à une forme d'institutionnalisation des acteurs du skate à Bordeaux. Nous avons choisi d'insérer la seconde page de ce guide, dans laquelle les spots de la ville sont regroupés sous un code couleur en fonction du risque de nuisance qu'ils représentent.



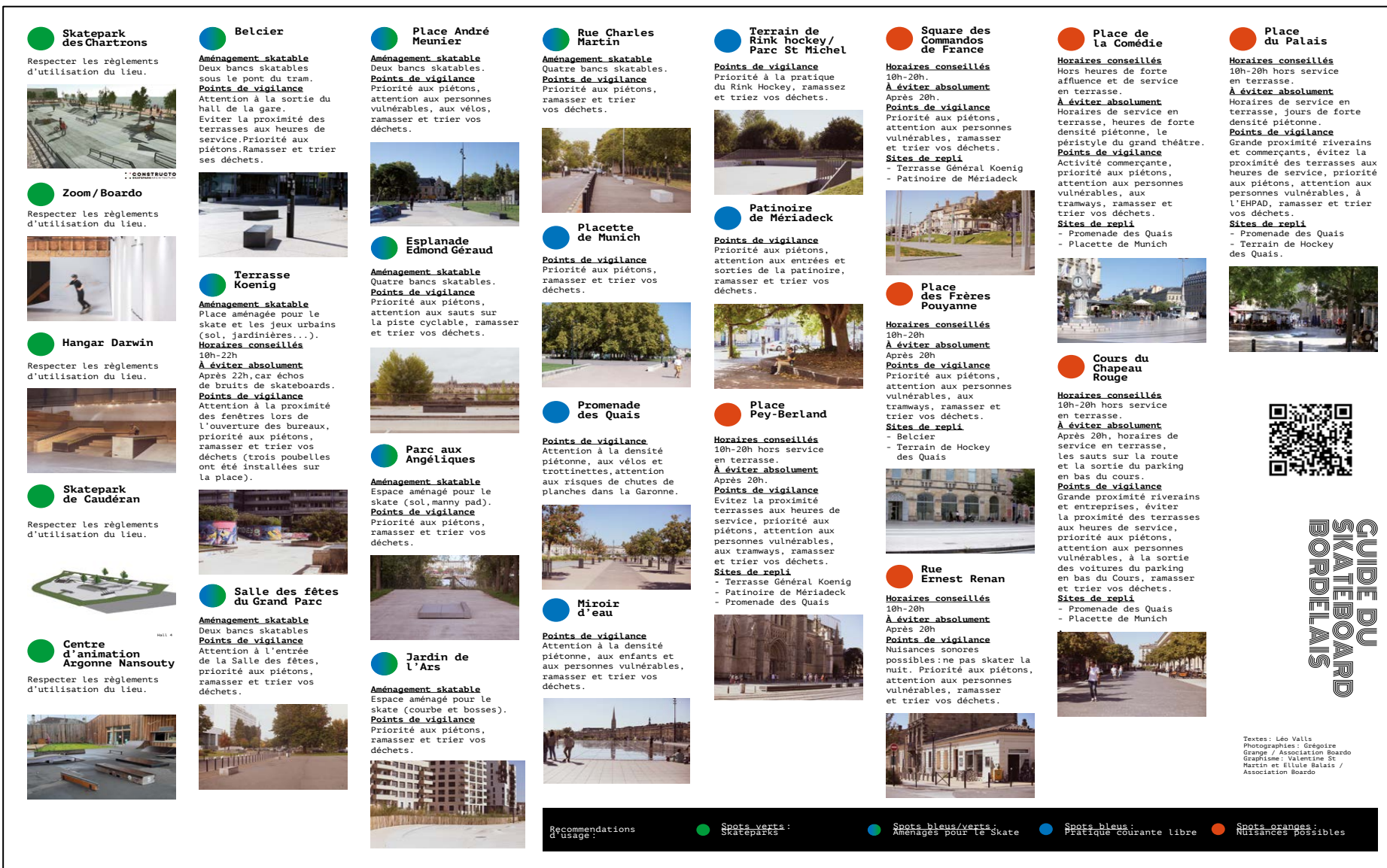


Figure 33. Catégorisation des spots, Guide du skateboard bordelais, mars 2023.



## **J. Dépliant de l'exposition *Landskating Anywhere* au CAPC**

Le dépliant de l'exposition *Landskating Anywhere*, qui s'est déroulée au musée d'art moderne de Bordeaux (CAPC), est rédigé par le géographe Théo Fort-Jacques qui travaille sur les espaces de vie et sur les manières d'habiter. Son analyse géographique de la pratique du skateboard a été très inspirante pour notre étude par les références aux travaux de l'École de Chicago, à ceux de Michel de Certeau et de Erving Goffman. Surtout, cette approche académique offre une réflexion profonde sur l'objet « skateboard » aux visiteurs de l'exposition. C'est, d'ailleurs, un élément primordial dans l'acceptation de la pratique dans la ville par les riverains d'une génération qui n'a pas grandi avec cet objet.



# landskatinganywhere

commissariat **landskatinganywhere**  
arc en rêve centre d'architecture  
Francine Fort, directrice générale  
Michel Jacques, architecte, directeur artistique  
avec Laurent Tardieu, architecte, le bureau baroque

L'exposition **landskatinganywhere** réalisée à Bordeaux, à partir de l'exposition **landskating** produite et présentée par la villa Noailles à Hyères en février 2016, a été adaptée et augmentée sous la direction artistique de Michel Jacques avec Laurent Tardieu, architectes.

catalogue **landskating** édité par la villa Noailles en partenariat avec Archibooks / 30 €, en vente à arc en rêve.

éditions spéciales pour **landskatinganywhere** :  
> **Riding Modern Art**, poster créé par Raphaël Zarka, artiste skateur et historien du skateboard  
> **Fanzine** conçu par Grégoire Grange, photographe et cofondateur de Bureau Parade, produit par arc en rêve.

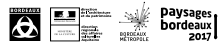
**aquitains • Texaa • Tollens** •  
soutiennent l'action d'arc en rêve centre d'architecture

27 06 → 15 10 2017



arc en rêve centre d'architecture mène depuis 1981 un projet de sensibilisation culturelle centré sur la création architecturale contemporaine élargie à la ville, au paysage et au design, pour ouvrir le regard sur le monde en mutation. Son programme de référence internationale s'articule autour de la mise en œuvre d'expositions, conférences, débats, éditions, ateliers pour les enfants, séminaires pour adultes, visites de bâtiments, parcours urbains, et des expérimentations sur le terrain de l'aménagement.

arc en rêve centre d'architecture bordeaux  
arcenreve.com Entrepôt, 7 rue Ferrère F-33000 Bordeaux  
+33 5 56 52 79 36 facebook.com/arcenreve twitter.com/arcenreve



L'exposition **landskatinganywhere** réalisée par arc en rêve centre d'architecture pour la saison culturelle Paysages célèbre la pratique du skateboard et ses relations avec l'architecture et la ville. L'ambition de **landskatinganywhere** est de faire connaître et reconnaître le skate dans sa dimension culturelle et artistique. Il s'agit aussi d'apprécier la place du skateur qui déplace l'urbain, en révélant des espaces en creux, avec des pleins et des déliés. Plus qu'un sport, c'est un art du mouvement du corps et une passion urbaine. Il y a aussi de nombreux exemples où le skateur défie des situations extrêmes, dans des environnements inus. Ces moments sont filmés, photographiés, c'est le paysage qui est à l'honneur.

L'exposition est introduite par le film de Raphaël Zarka, artiste et skateur, qui immerge le visiteur dans l'univers du skate. Elle revient sur l'histoire de la pratique du skateboard, via des archives dont des documents inédits prêtés par des skateurs. Elle présente des projets récents de skateparks dans le monde, et fait un zoom sur une trentaine de skateparks en France via des maquettes, des dessins, et au travers du regard de photographes. Des modules créés par des skateurs de la métropole de Bordeaux, ont été skatés *in situ*, et installés dans l'exposition.

En s'associant à des acteurs de la scène bordelaise singulièrement riche, arc en rêve veut faire vivre le projet « hors les murs ». Des rencontres auront lieu pour échanger sur les pratiques contemporaines de la ville en liberté – entre consensus et dissensus –.

Francine Fort, directrice générale d'arc en rêve centre d'architecture

arc en rêve centre d'architecture bordeaux

- Olivier Amélie, photographe
- Antiz skateboards
- Charles Badt, plasticien
- Ian Bordin, historien de l'architecture, professeur d'architecture et de culture urbaine
- Atelier Bow-Wow, architectes
- Burnside, skatepark, Portland, Oregon
- Ben Chaboume, vidéaste
- Jean-Pierre Colinet, architecte
- Constructo, architectes, ingénieur
- Sébastien Davrel, skateur pro
- Maurice Delvaux, photographe
- EScaut, architectes
- Fanestskatenetwerk & crospoint
- Fred Feand, photographe
- Rick Gilligan, photographe
- Grégoire Grange, graphiste, photographe
- Ocean Howell, professeur d'histoire de l'architecture, skateur pro
- Koo Jeong-A, artiste
- la brigade, Hangar Darwin
- Jim LaJondele, skateur engagé
- Love Park, skatepark, Philadelphie, Pennsylvanie
- Magenta skateboards
- Nicolas Malinowski, artiste
- David Mansard, photographe
- Tony Manuais, skateur pro
- Minit, audiovisuel
- Fred Moragne, photographe
- Peace Park, skatepark, Montréal
- Claude Querri, artiste, historien de la culture skate
- Stéphane Ruchaud, photographe
- Jane Sano, architecte paysagiste, skateur pro
- SCOB, architectes
- Skatedly/Urban Skate Project
- Studio 1984, architectes
- Youn Tallander, artiste vidéaste et photographe
- Johel Teilmant, photographe
- Bertrand Trichet, photographe
- Léo Vaals, skateur pro
- Cyrille Weiner, photographe
- Milos Xradakis, architecte
- Raphaël Zarka, artiste plasticien, historien du skate

## explorations

Le skate est avant tout une pratique du mouvement, qui renvoie à la fois à une gestuelle codée – un corps-à-corps avec le sol et avec la planche – et à une itinérance, le fait de se mouvoir au sein d'espaces urbains à décoder. Le territoire qui en découle ne constitue pas une unité aisément délimitable. Il s'agit d'un espace séquentiel qui suit le déroulement du parcours. Les chemins que le skateur emprunte ne sont pas tracés à l'avance; ils émergent à la faveur du cheminement.<sup>5</sup> Au rythme de sa progression et de ses ancrages, le skate dessine ainsi un territoire imprévu, précaire et déambulateur.

**Le skateur se meut au sein de l'espace urbain et de ses interstices en étranger.**<sup>6</sup> Rechercher les prises, trouver le spot, explorer et expérimenter sont les moteurs constitutifs d'une pratique qui est vouée à se porter à la rencontre d'espaces non conformes et non familiers. Ce faisant, il déploie un mode de connaissance sensible et pratique de l'urbain. À la manière du grimpeur qui repère la voie, il parcourt les lieux dans une démarche exploratoire. Puis vient le temps de se lancer : après l'exploration, l'expérimentation.

## détournements

Le skate est une pratique urbaine et plus encore une pratique de l'urbain, au sens où son terrain de jeu est véritablement la ville.<sup>2</sup> Dans le park, édifié spécifiquement pour le skate, l'architecture se voit à son service : elle en rend possible la pratique; la forme se conforme à l'usage; elle le précède. Dans le street, pratique qui se déploie dans l'espace public urbain, il en va tout autrement. L'usage doit s'adapter, découvrir les failles, ouvrir le champs des possibles dans l'espace. **Le skate se signale donc moins par des lieux qui lui sont propres que par une manière d'employer des espaces disposés ou composés :** le mobilier urbain (bancs, poubelles, rampes, bornes...), aussi bien que l'architecture (surfaces planes, plans inclinés, courbes, marches...). Mais le skateur vit la ville d'une manière spécifique : il « repousse toujours plus les frontières du praticable, il dynamise et déstabilise les formes et les objets faits pour le repos ou le confort »<sup>3</sup>. En cela, le skate se rattache aux « arts de faire » décrits par Michel de Certeau et qui concourent à l'« invention du quotidien »<sup>4</sup>. Il procède de braconnages, de détournements mineurs, de ruses à travers lesquelles le skateur soustrait temporairement une partie de l'espace urbain de sa vocation première (fonctionnelle ou monumentale) pour l'insérer dans sa propre pratique, une pratique à la fois ludique et esthétique. **Sous les roues du skate, l'espace urbain apparaît comme un espace d'occasions, d'opportunités et de ressources.** Il offre des prises, qui sont mobilisées dans le jeu de la configuration réciproque des individus et de leurs environnements. **Le skate apparaît ainsi comme un révélateur des potentialités imprévues et inestimables des lieux et des dispositifs architecturaux.** Ce faisant, il démontre aussi la possibilité de (se) jouer des procédures et des dispositifs. Là où il y aurait la volonté de composer un espace sans aspérités, le skate introduit rugosité, friction et tension.

## intranquillités

**Le skate offre une résistance aux tentatives et aux tentatives multiples qui visent à normaliser l'espace urbain, à l'affecter à des usages et lui conférer des propriétés immuables – pour le meilleur et pour le pire.** Résistance aux différentes formes d'assignation de l'espace public, le figeant dans l'appartenance à une communauté et l'enracinant dans une identité, fut-elle collective. Résistance à une planification urbaine qui viserait à édifier un espace public « sous contrôle », ce qui passe par différents modes d'aménagement, de la stérilisation ordinaire à la composition d'un espace public lisse, dont la valeur d'usage serait ordonnée à une valeur iconique. Résistance à une conception irénique de l'urbanité et des espaces publics conçus comme des espaces d'une coprésence heureuse, sans tension...

Théo Fort-Jacques, géographe

## contestations

**Parce qu'il se déploie au sein de l'espace public, le skate met en jeu la cohabitation et le devenir commun des espaces urbains.** Le skate participe ainsi d'une « culture urbaine de l'intervalle »<sup>7</sup> qui tient à la pluralité des mondes traversés par le skateur dans sa pratique quotidienne du déplacement. Il fait irruption sur autant de scènes définies par les interactions en public, faites de réserves et d'ajustements discrets.<sup>8</sup> Or cette irruption peut être problématique. Car le skate laisse des traces et bouscule les cadres. Il porte en lui une part de contestation, quelque chose de sauvage<sup>9</sup> qui perturbe l'ordre policé de l'urbanité ordinaire. En effet, le skate constitue une pratique des marges urbaines et se déploie dans les interstices. Et lorsqu'il s'expose, dans les espaces publics centraux notamment, le skate suscite des controverses liées à une pratique souvent perçue comme nuisible : dégradations du mobilier urbain, nuisances sonores, refus (supposé ou réel) d'admettre l'ordre public établi. Cependant, ces mises à l'épreuve sont loin d'affaiblir l'espace public. Le skate tend au contraire à exploiter à l'extrême sa qualité d'accessibilité qui en fait nécessairement un agencement de domaines contestés et contestables.<sup>10</sup> Par les détournements qui lui sont inhérents, le skate révèle la vulnérabilité intrinsèque aux espaces publics, dont les règles d'usage sont toujours à négocier et dont les significations sont toujours à accorder.

1) Raphaël Zarka, Chronologie lacunaire du skateboard, 1779-2005. Editions B42, 2009.  
 2) Raphaël Zarka, La Conjonction intersticielle, Paris, Editions B42, 46 p., 2011.  
 3) Raphaël Zarka, La Conjonction intersticielle, Paris, Editions B42, 46 p., p.13, 2011.  
 4) Michel de Certeau, L'invention du quotidien, 1. Arts de faire, Paris, Gallimard, 349 p., 1990.  
 5) Jean-François Augoyard, Pas à pas. Essai sur le cheminement quotidien en milieu urbain, Paris, Seuil, 1979.  
 6) Georg Simmel, « Digression sur l'étranger », in Grafmeyer Y. & Joseph I., L'École de Chicago, naissance de l'écologie urbaine, Paris, Ed. Du Champ urbain, pp.53-77, 1978.  
 7) Isaac Joseph, Le Passant considérable. Essai sur la dispersion de l'espace public, Paris, Librairie des Méridiens, 1984.  
 8) Erving Goffman, La Mise en scène de la vie quotidienne, 1, 2, Les Relations en public, Paris, Editions de Minuit, 1973.  
 9) Jacques Caroux, « Le skate sauvage », Esprit, n° 10, 1978.  
 10) Isaac Joseph, « L'espace public comme lieu de l'action », Les Annales de la recherche urbaine, n° 57-58, pp. 211-217, 1992.

Figure 34. Dépliant de l'exposition Landskating Anywhere, CAPC, juillet 2017.

## K. Archives photographiques privées

*Nous souhaitons intégrer plusieurs photographies de pratiquants à Bordeaux qui permettent de mettre en lumière les spots récurrents, les techniques corporelles, les styles vestimentaires et d'autres informations complémentaires concernant les marques ou les sponsors.*

### A. Archives privées de Gil Le Bon Delapointe

Les deux photographies suivantes nous ont été partagées par un ancien skateur bordelais que nous présentons à plusieurs reprises dans le corps de cette thèse car il fait partie des premiers à avoir activement pratiqué à Bordeaux. En revanche, il n'est pas le photographe de ces clichés et il n'a pas connaissance de l'auteur.



Figure 35. Photographie de Stacy Peralta aux Antennes du Lac, mai 1977.

Cette photographie a été prise durant la Foire des expositions de Bordeaux en mai 1977. Stacy Peralta réalise, cette année-là, une tournée de ce type d'évènements en France à la

demande de son sponsor Gordon & Smith (G&S présent sur la rampe). Bien que le cliché soit en noir et blanc, nous savons que cette rampe était jaune, couleur de la marque.



*Figure 36. Photographie de Stacy Peralta aux Antennes du Lac, mai 1977*

Ce second cliché a été pris dans les mêmes circonstances, sans que l'on puisse définir s'il s'agit du même jour. Notre intérêt, ici, porte sur le lieu qui n'est pas celui du Parc des expositions du Lac, mais des Antennes sportives du Lac. Nous avons pu déceler cette information car c'est un complexe sportif municipal au sein duquel nous avons pratiqué plusieurs activités physiques durant notre adolescence. Donc la démonstration se déroule dans un lieu annexe à la Foire des expositions. Ensuite, grâce aux témoignages que nous avons récoltés, nous savons que le revendeur de la marque G&S était situé à Arcachon et que le rampe présente sur la photographie était régulièrement installée dans son jardin. Mais l'orthographe du patronyme était imprécise, grâce à ce cliché nous avons la certitude que le revendeur girondin de G&S était Michel Keldenich, à Arcachon.



## B. Archives privées de Jean-Paul Dupuy

Jean-Paul Dupuy est un surfeur et skateur de Lacanau, qui a suivi pendant un moment les membres de l'Union Saint-Bruno. Passionné de photographie, il a réalisé de nombreux clichés de cette période.

La photographie suivante a été prise par Jean-Paul Dupuy en 1977. Nous reconnaissons aisément les terrasses de Mériadeck grâce aux dalles qui revêtent le sol ainsi que les caractéristiques de l'architecture brutaliste des bâtiments. Ce cliché est intéressant car on voit que le skateur a inscrit son nom sur sa planche (Pierre Lawton) pour être identifiable par les autres pratiquants. Son style vestimentaire rompt avec les représentations anticonformistes et *underground* associées au groupe des skateurs. D'autant que Pierre Lawton fait partie d'une riche et ancienne famille de négociants en vin, c'est d'ailleurs cette aisance financière qui lui a permis de découvrir le skateboard, très tôt, en Californie. Enfin, nous constatons la présence d'autres adeptes en arrière-plan, preuve que la terrasse correspond à spot reconnu.



Figure 37. Photographie de Pierre Lawton aux terrasses du Front Médoc, 1977.

La seconde photographie est aussi un cliché pris par Jean-Paul Dupuy sur les terrasses de Mériadeck. Ici, il s'agit de Gil Le Bon Delapointe qui réalise une figure sur une planche de contreplaqué en bois (*bank*). Il réalise cette figure en portant des larges gants de bricolage ou de jardinage pour protéger ses mains au cours de ses prises au sol. On voit bien que le *bank* est bricolé par les skateurs devant l'entrée des bureaux de la MAAF.

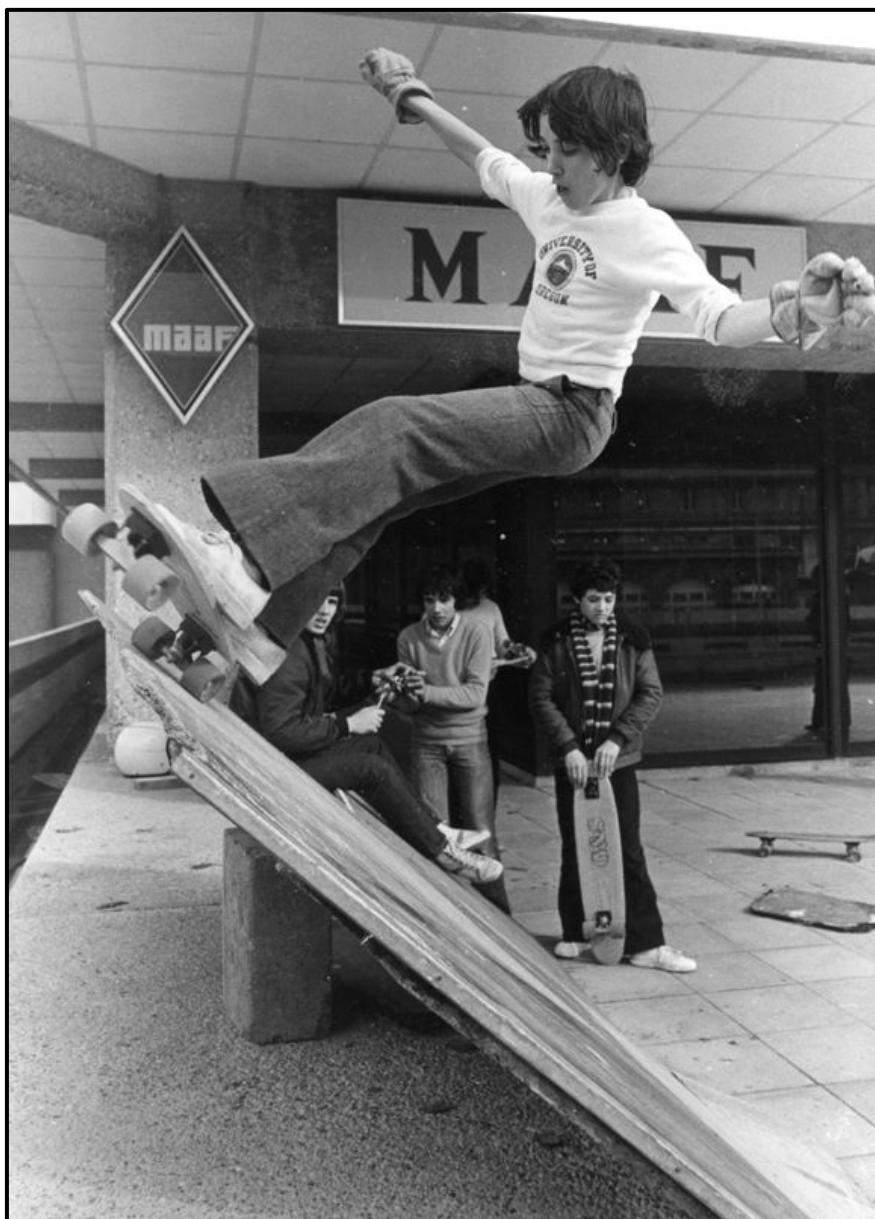


Figure 38. Photographie de Gil Le Bon Delapointe aux terrasses du Front Médoc, 1977.

La troisième photographie présentée a également été prise par Jean-Paul Dupuy en 1978. Cette fois-ci, nous reconnaissons l'enceinte du stade Chauffour grâce à l'architecture de la piscine Judaïque en arrière-plan et aux terrains de tennis concomitants.

Cette photographie est la seule preuve visuelle que nous avons pu retrouver de l'existence d'une structure dans l'enceinte Chauffour. On devine le début d'une sorte de rampe en bois dans l'angle en bas à gauche. La présence d'un groupe de skateurs nous conduit à confirmer qu'il s'agisse d'une structure pour le skateboard. Le groupe est uniquement composé de jeunes garçons.



*Figure 39. Photographie d'un groupe de skateurs au stade Chauffour, 1978.*

### C. Archives privées de Jean-Philippe Trioulier

Jean-Philippe (surnommé Jean-Phi) Trioulier est un skateur bordelais des années 1990 et 2000. Il nous a partagé quelques photographies de 1998 dans lesquelles on le voit réaliser des *tricks*, mais sans avoir la possibilité de nous confirmer l'auteur des clichés.

La photographie est intéressante car elle montre le spot du conservatoire André Malraux avant que le square soit réaménagé. On voit le bassin, au centre, qui a été supprimé par la suite, et les marches en arrière-plan, qui servaient à réaliser des sauts. Le revêtement en dalle est aussi particulièrement roulant.



Figure 40. Photographie de Jean-Philippe Trioulier au conservatoire André Malraux, 1998.



## Annexe 2 – Questionnaire préparé à destination des pratiquants



### Questionnaire pour aider à étudier la pratique du skate à Bordeaux



Réponses anonymes si vous le souhaitez

- Nom (ou surnom) : ..... Âge : ..... Sexe : H  F
- Lieu de naissance : ..... Profession : .....
- Adresse (ville/quartier) : .....
- Découverte du skate en quelques mots : .....

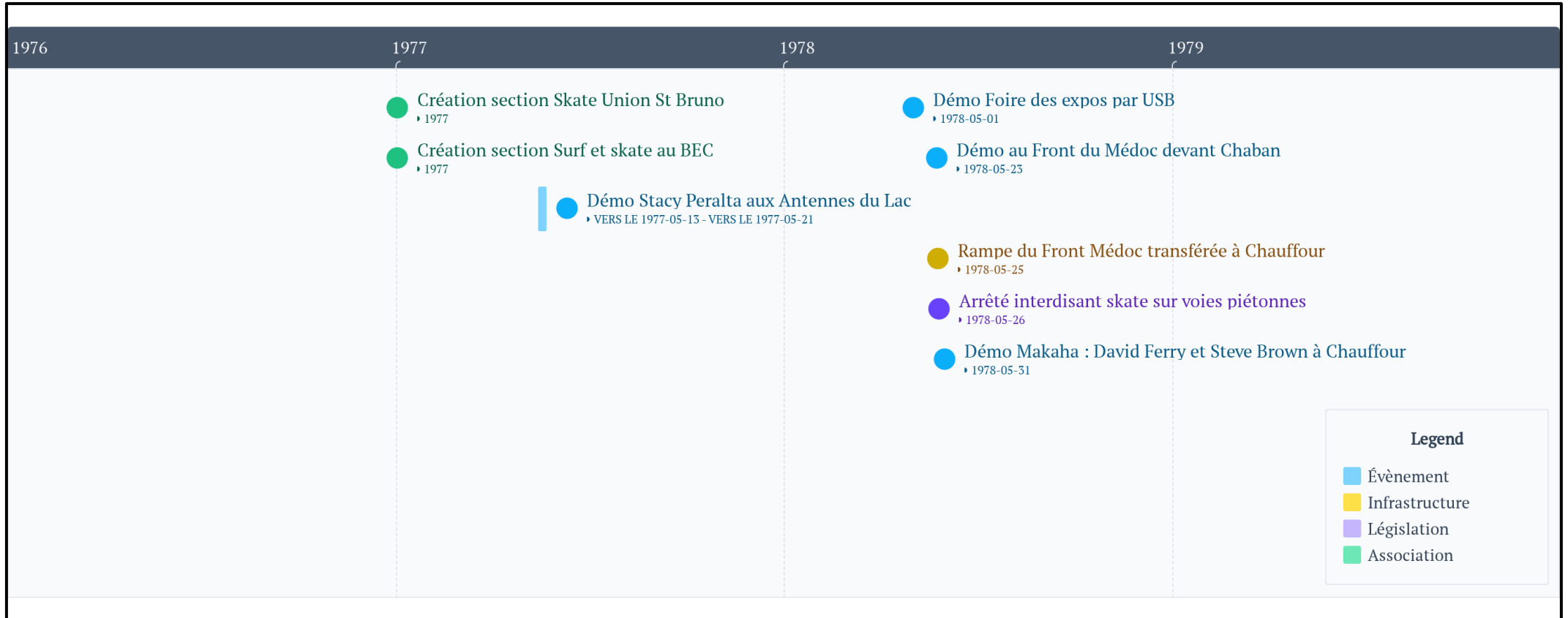
#### Bordeaux

- Premiers spots : .....
- Spots préférés : .....
- Spots abandonnés : .....
- Spots interdits : .....
- Pratique : street  skatepark  les deux
- Marques et shops préférés : .....
- Skateurs locaux favoris : .....
- Pratique :  seul  avec des amis, lesquels : .....
- Adhérent à une asso : .....
- Participations à des événements/compétitions : .....
- Budget par an pour le skate : .....
- Conflits avec skateurs : .....
- Autres conflits : .....
- Amendes : .....
- Comment favoriser le skate à Bordeaux : .....
- Remarques/commentaires : .....

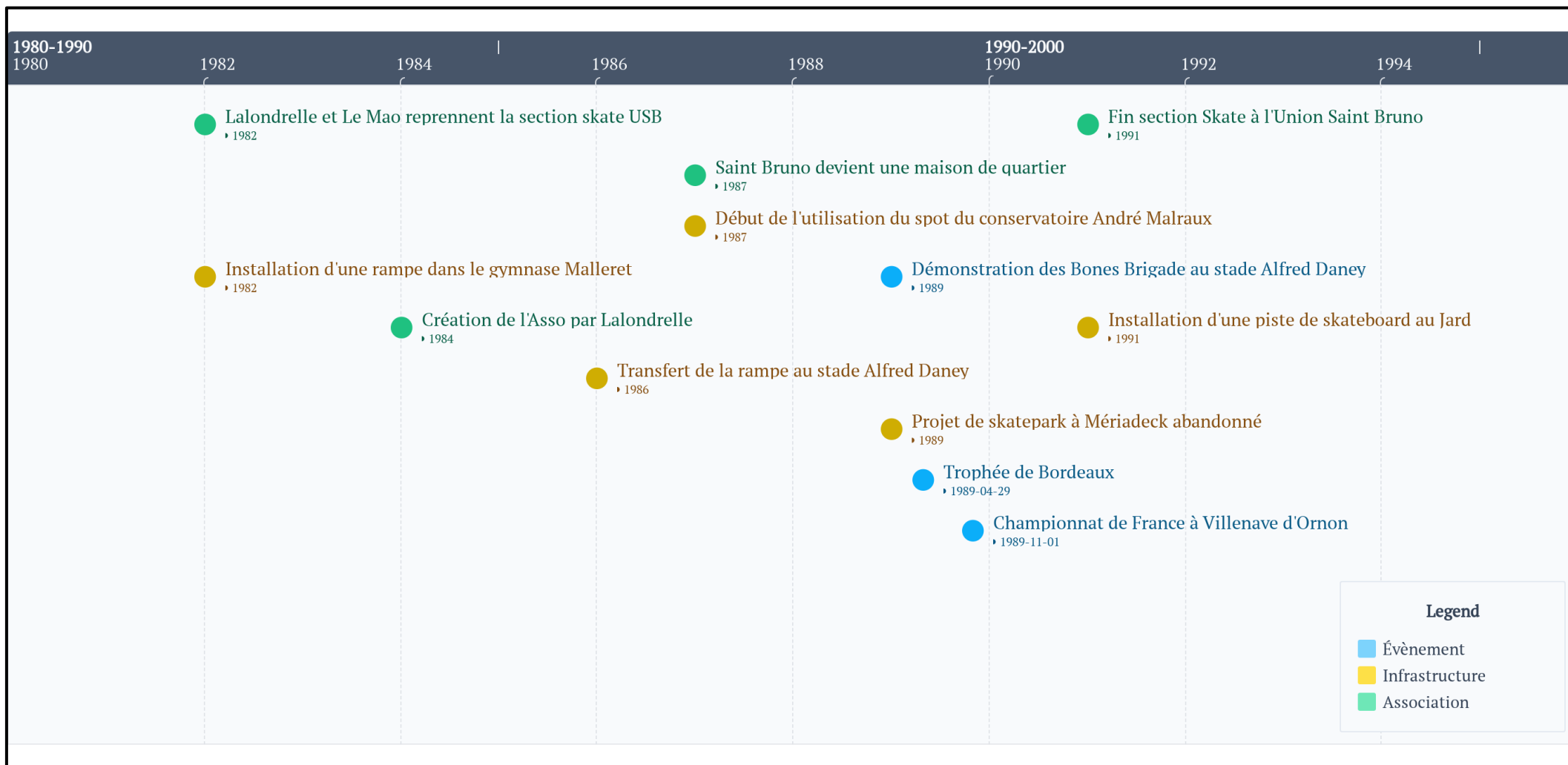
Nous avons réalisé ce questionnaire pour collecter de nombreuses données concernant les pratiquants de skateboard. Nous souhaitons pouvoir utiliser ces données pour dresser un tableau sociologique de la communauté skate. Malheureusement, nous n'avons pas réussi à diffuser suffisamment cet outil. Nous avons déposé la version papier dans le magasin Riot, mais les deux autres principaux skateshops n'ont pas accepté. Le QR code avait pour objectif de faciliter les modalités de réponses à travers un formulaire réalisé sur l'application Google Form. La version en ligne est la seule à avoir permis d'obtenir des réponses, mais seulement une quinzaine de personnes ont accepté. Le bilan de ce questionnaire est donc nul.

## Annexe 3 – Chronologies

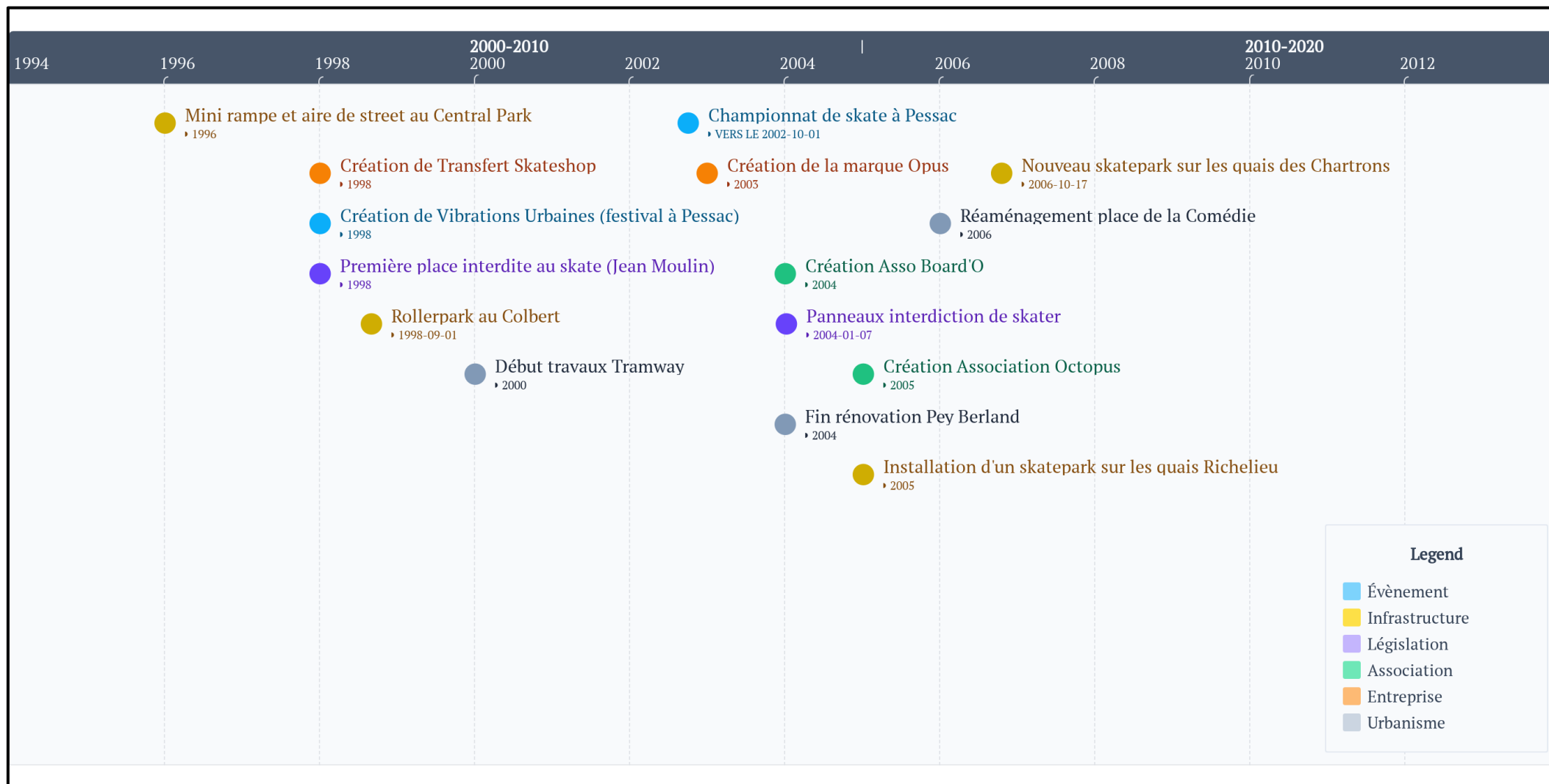
### Chronologie du chapitre 1



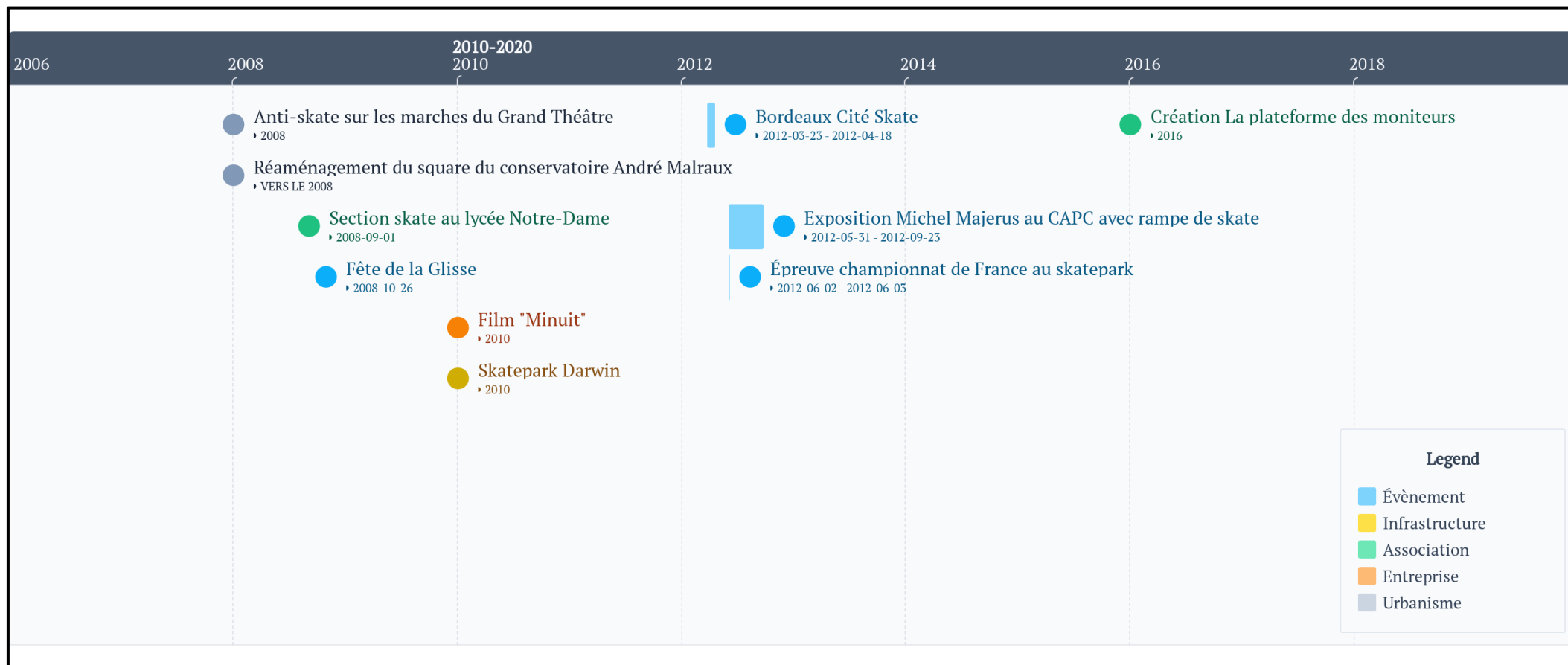
## Chronologie du chapitre 2



### Chronologie du chapitre 3

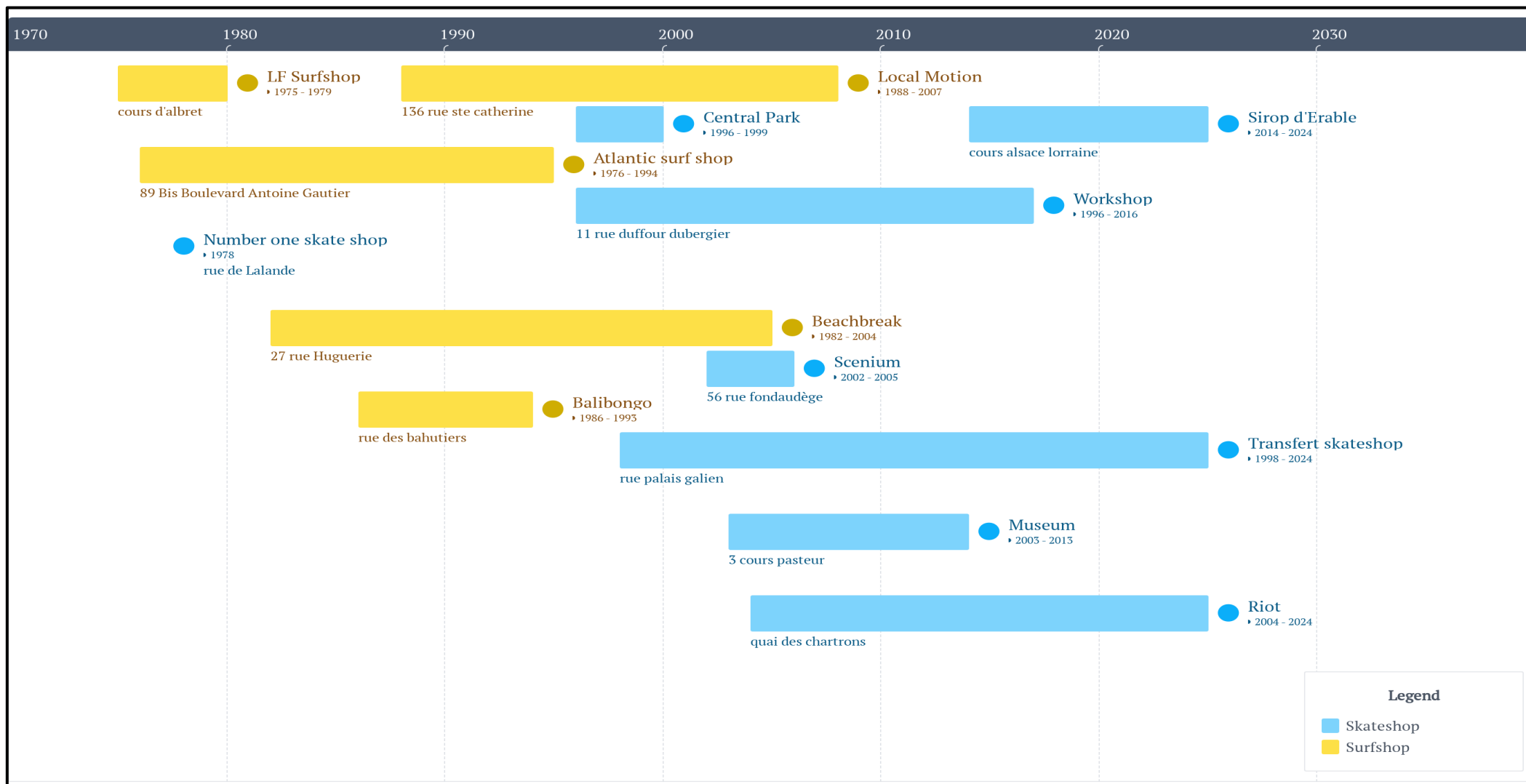


## Chronologie du chapitre 4





## Chronologie des magasins spécialisés à Bordeaux





## Annexe 4 – Analyse géographique des spots observés

Nous avons réalisé quinze observations sur trois spots différents (soit cinq observations par spot) entre mai 2017 et novembre 2023. Notre objectif était, à la fois, de s'imprégner de la culture des pratiquants, en relevant leur langage, leur style vestimentaire et leur gestuelle, mais aussi, et surtout, de constater leur manière d'utiliser les lieux publics et ainsi leur « production de l'espace »<sup>705</sup>.

### Extraits de notes d'observations

Mercredi 2 octobre 2019 : 12h40

Spot : Pey-Berland. Météo : Nuageux, sans pluie.

Trois jeunes (hommes trentenaires), devant cathédrale (place Rohan). L'un est situé debout sur un blockstop (pull capuche Magenta, il film un autre qui prend de l'élan pour rider le long banc noir (granit). Je laisse plusieurs minutes, il passe à un autre mouvement. Je m'assois au bout du banc, tourné dos à la cathédrale et dos au soleil (ce que je n'aurai pas fait sans leur présence) pour ne pas être sur le côté qu'ils utilisent pour rider. Ils reprennent le ride de cette même arrête et passent au moins 4 fois dans mon dos et tombent très peu de temps après, sans maîtriser la planche. Sentiment d'incertitude pour moi.

Je me lève jeter un papier, le 3e se lance et vient directement rider là où j'étais comme pour en prendre possession, du moins de mon point de vue. Je vais m'asseoir plus loin sur des marches de maison où un autre homme s'est réfugié déjeuner. Le skateur au pull à capuche utilise un plot de chantier qui est coupé pour diminuer sa hauteur afin de le sauter (le plot est remis en place avant qu'ils partent). Ils se prennent en photo avec un appareil photo (mise en scène).

Plusieurs fois ils s'interpellent : « T'as vu ce que j'ai fait ?! »

La police municipale passe trois fois, sans y prêter plus d'attention.

Un homme non skateur s'est assis au milieu banc pour déjeuner, ce qui limite leur terrain de jeu mais ça n'a pas semblé les gêner davantage, ils rident juste à côté de lui.

Ils partent à 13h06 : aucun déchet ni aucune marque

Durée observation : 1h15min

---

<sup>705</sup> LEFEBVRE, *La production de l'espace*, op. cit.

Samedi 5 octobre 2020 : 15h30

Spot : miroir d'eau côté pont de Pierre. Météo : humide, sans pluie.

12 skateurs : masculins entre 10 et 25 ans : majorité 16/18 ans. 3 avec casquette, 1 bonnet et 1 short.

Un groupe de petits (10/13 ans) : ils sont 4 (+1 en trottinette) ils s'entraînent à sauter les marches (2/3 marches) ils sont sur le bord du miroir d'eau le moins haut (angle sud-ouest).

Les autres vont et viennent le long du miroir, enchainent les tricks, se regardent, font des petites pauses avant de reprendre, ils se congratulent. Personne ne prend de photo/film.

Il y a un espace de « sécurité » autour d'eux que les passants respectent pour ne pas gêner/se faire toucher.

3 filles arrivent, amies d'une partie des grands, les skateurs s'arrêtent chacun leur tour dire bonjour et reprennent ; 2 autres filles rejoignent le même groupe.

Pas vraiment d'échanges entre les plus jeunes et les plus grands : un des jeunes (celui en trottinette) est le petit frère d'un des grands, il reçoit des conseils et encouragements

Un skateur repart seul.

Défi entre eux pour sauter des planches mises les unes sur les autres (crescendo : d'abord 1 board puis 2 ; 3) → les passants regardent, il y a une volonté de spectacle, ils parlent fort, s'interpellent et regardent autour → chute du plus âgé avec un grand cri, il reste allongé en se tenant le genou, les autres se pressent puis s'arrêtent de skater pour s'asseoir autour de lui et prendre des nouvelles. Plusieurs minutes. Il se relève puis se rallonge plus loin, il accapare l'attention : spectacle ?

Régulièrement des doigts d'honneur.

Un des plus jeunes filme avec son portable les autres qui sautent les marches, davantage d'application et davantage d'encouragement et de félicitations lorsque la figure réussie est filmée/sauvegardée.

Un skateur perd son skate qui roule jusqu'à la rue, un des petits l'arrête in extremis.

Une skateuse arrive (débutante), habillée selon les codes masculins, démarche et attitude masculine, personne n'y fait trop attention pourtant il semble qu'ils se connaissent.

Les petits passent à des marches plus hautes.

Je quitte le spot à 16h30.

Repasse devant le miroir d'eau 1h après : 6 ou 7 skateurs différents.

Durée observation : 60min.

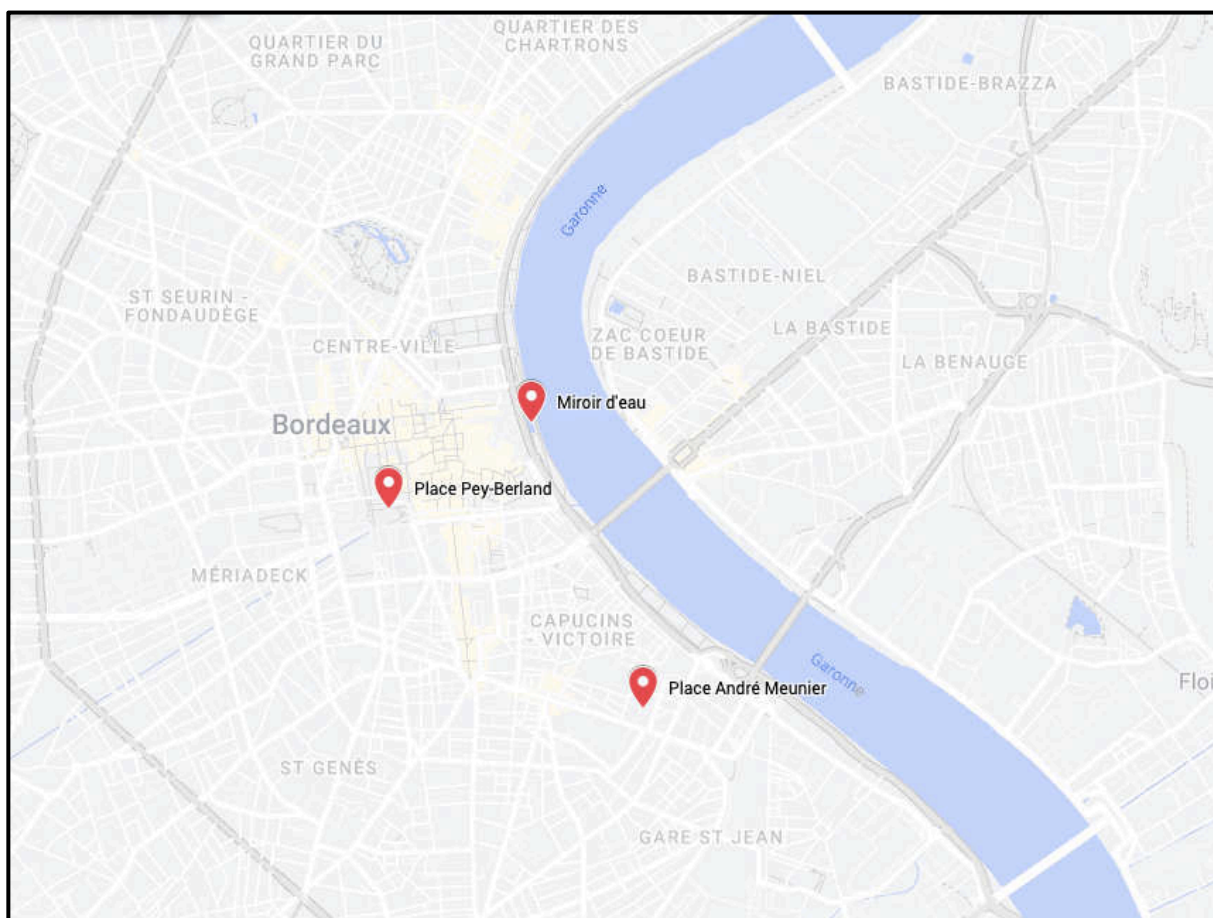


Figure 41. Localisation des trois spots étudiés dans la ville de Bordeaux.

### **Spot 1 : Le miroir d'eau**

**Présentation :** Le spot du miroir d'eau est très utilisé par les skateurs bordelais et c'est également un lieu emblématique du tourisme local, que la municipalité met en avant dans des campagnes publicitaires pour promouvoir la ville. Notre décision, d'y réaliser des observations non participantes, a été motivé par cette utilisation récurrente, mais aussi par la rencontre, dans ce lieu, entre les pratiquants de skate et les autres utilisateurs de l'espace (promeneurs, enfants, touristes). Cela en fait un lieu à haut potentiel conflictuel, par les trajectoires réalisées par les skateurs, notamment les jours de beau temps. En revanche, l'esplanade est éloignée de toute forme d'habitation et des bureaux, ce qui limite très fortement les nuisances sonores émanant de la pratique sur le lieu. Ce choix permet d'observer un spot de pratique où les conflits potentiels ne sont pas liés au bruit généré par les planches, ce qui est différent de la situation de la place Pey-Berland. Les skateurs sont régulièrement nombreux sur ce spot (entre quinze et

trente lors de nos observations) et les niveaux de pratique sont très variés (débutant à professionnel).



Figure 42. Photographie aérienne du spot du miroir d'eau.

**Organisation :** Au miroir d'eau, le flanc sud de l'esplanade est privilégié car il permet de réaliser des figures par-dessus les marches qui s'y trouvent. Le dénivelé progressif passant de deux à sept marches rend accessible ce spot pour différents niveaux (débutant à expert) et renforce son attractivité en faisant côtoyer les novices (qui ne sautent pas encore les marches) et les pro (qui filment leurs enchaînements terminant par un *trick* au-dessus des marches).

L'angle sud-ouest du miroir, où sont les marches les moins hautes, est un espace à fort potentiel conflictuel, car c'est aussi la suite d'un passage piéton, où les passants sont très nombreux. En revanche, le flanc orienté à l'est est très peu pratiqué car les marches sont plus hautes et il juxtapose la promenade très empruntée par les autres usagers.

La zone sud du spot est la plus pratiquée, mais l'espace investi évolue selon les sessions, notamment au gré des saisons. La météorologie prend moins d'importance dans le skate que dans d'autres sports dits de « glisse » étant donné la constance du bâti urbain, mais c'est une circonstance qui influe tout de même sur la pratique, lors des jours de pluie. Dans le cas du spot du miroir d'eau, l'occupation spatiale évolue malgré tout selon la saison car, durant la période hivernale, le fameux plan d'eau, réalisé par Jean-Max Llorca, est inactif et offre une esplanade, au revêtement lisse, désertée par de nombreux utilisateurs. Dès lors, le terrain de jeu est largement amplifié et les skateurs peuvent se répartir sur l'ensemble du lieu.

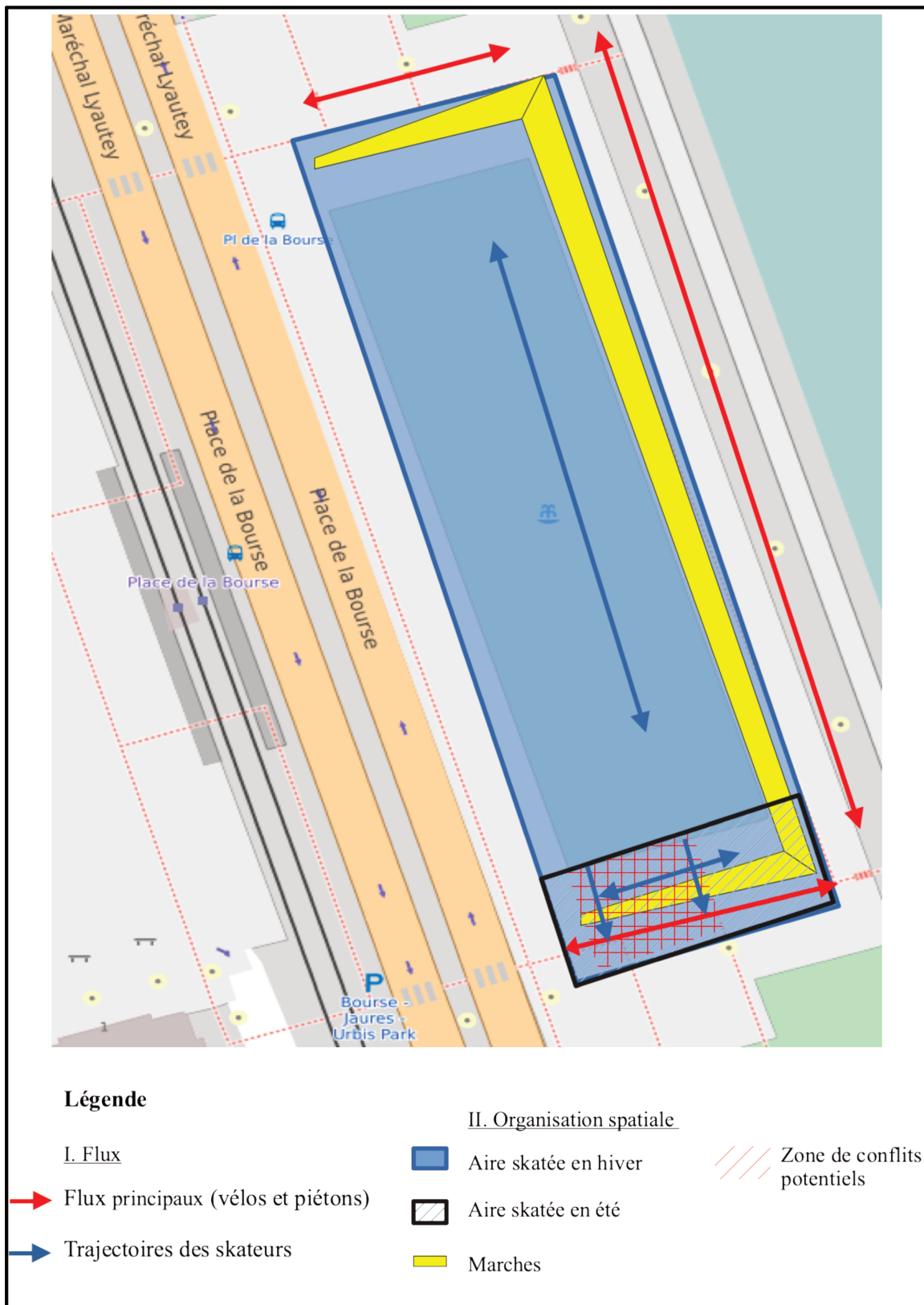


Figure 43. Schéma cartographique de l'organisation spatiale du spot du miroir d'eau (fond de carte OpenStreetMap)

**Analyse :** La présence des skateurs sur l'esplanade du miroir d'eau agit, de fait, comme une forme d'appropriation de l'espace utilisé. Les touristes, découvrant le lieu et cherchant à

obtenir le meilleur cliché photographique pour leurs souvenirs, se font régulièrement surprendre par la trajectoire des pratiquants de skateboard, tandis que les habitués du lieu semblent avoir acquis des « stratégies d'évitement »<sup>706</sup>. Ces derniers contournent l'angle sud-ouest pour ne pas gêner la prise d'élan des skateurs et ne pas se retrouver en danger face aux planches.

Il existe des conflits d'usage de l'espace entre les pratiquants et les autres usagers durant les jours de beau temps, notamment durant la période où le plan d'eau est actif, réduisant ainsi l'aire praticable pour les skateurs. Pourtant, la municipalité ne reçoit aucune plainte concernant ce spot. Donc ce lieu est totalement autorisé à la pratique du skateboard, comme à la pratique du roller, de la trottinette, du hip hop et autres.

## **Spot 2 : La place André Meunier**

**Présentation :** La place André Meunier est proche de la gare Saint-Jean, dans un quartier populaire du sud de la ville de Bordeaux. C'est un lieu pratiqué depuis la fin des travaux de réaménagement, soit en 2018. Il ne s'agit pas d'un spot très réputé au sein des groupes de pratiquants, mais il est inscrit dans schéma directeur d'intégration du skateboard et dans les projets issus du budget participatif de 2019. C'est donc un lieu identifié par les membres de la scène skate locale comme pouvant devenir un spot récurrent. Le lieu n'est pas abrité de la pluie et, même en absence de pluie, il n'est pas pratiqué tous les jours. Sa fréquentation est faible car le nombre de skateurs qui y sont présents est rarement supérieur à cinq. Certains professionnels y viennent parfois, mais c'est un spot qui attire surtout les niveaux débutants et intermédiaires. Bien que les côtés est et ouest accueillent des habitations, elles sont protégées par des arbres qui atténuent le bruit. Surtout, la place est investie quotidiennement par des populations marginales qui produisent, la nuit, un volume sonore important.

Nous avons choisi d'y réaliser des observations non participantes régulières, car il s'agit d'un lieu qui possède un statut différent des deux autres spots. Il est moins fréquenté, il n'est utilisé par les skateurs que depuis 2018, il n'y a pas de plaintes recensées et c'est un quartier populaire. Cela permet d'apporter une certaine complémentarité dans les observations réalisées. Sur ce spot, en raison des faibles effectifs de skateurs et de la proximité de notre logement, nous avons souhaité faire également des observations participantes pour comprendre davantage les

---

<sup>706</sup> BERNARD-HOHM Marie-Christine et RAIBAUD Yves, « Les espaces publics bordelais à l'épreuve du genre », *Métropolitiques*, Métropolitiques, 2012.



processus d'apprentissage des skateurs et pour constater les réactions des pratiquants expérimentés lors de la venue d'un néophyte sur le lieu.

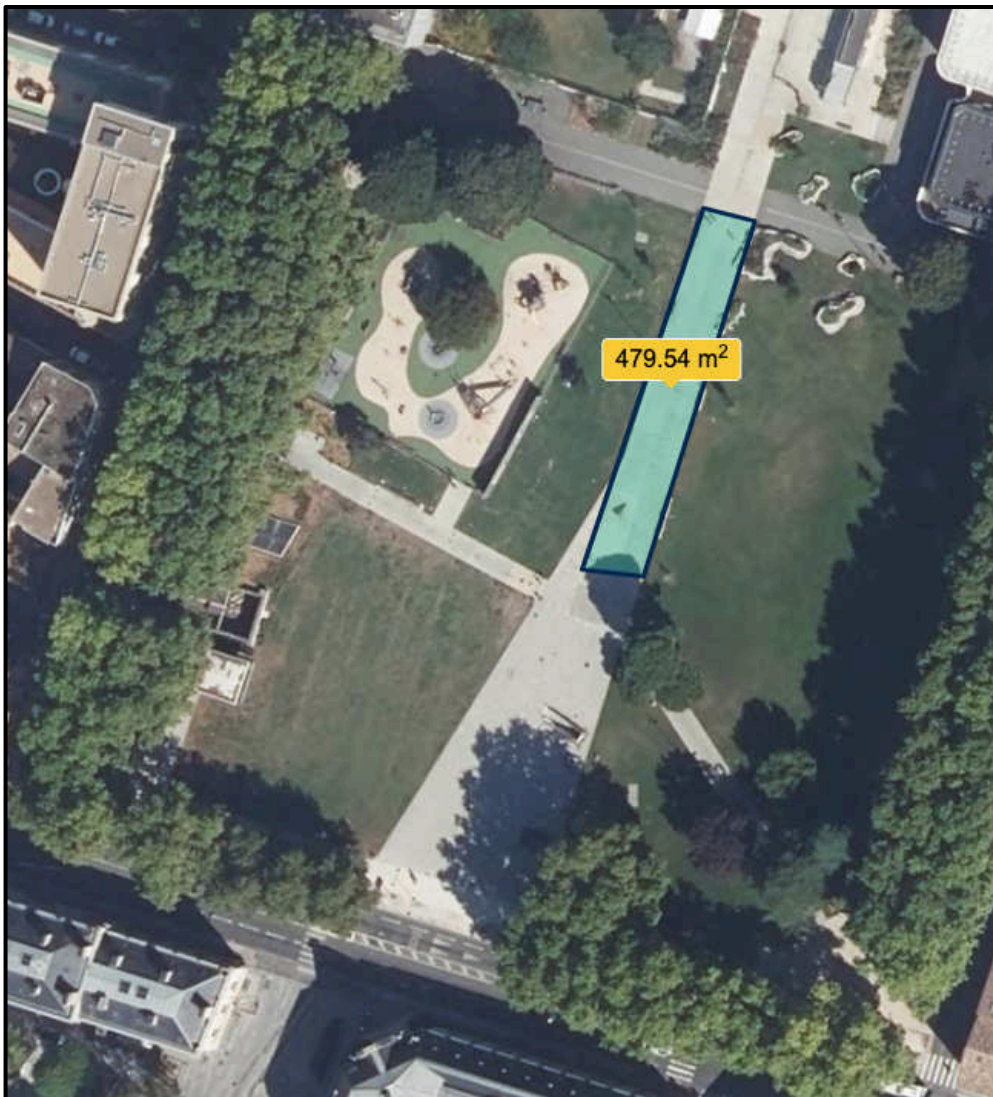


Figure 44. Photographie aérienne du spot de la place André Meunier

**Organisation :** La place André Meunier est un lieu public réaménagé en 2018. Il comprend une aire de jeux pour enfants, des pelouses et plusieurs terrains de pétanque. Entre deux zones de pelouses, une large bande de promenade est revêtue d'un sol en dalles lisses, qui favorisent le roulement des skateboards. Après le réaménagement, le lieu était utilisé occasionnellement par des skateurs du quartier. Mais, en fin d'année 2019, deux bancs en granit ont été installés le long de l'axe central, dans le cadre du schéma directeur d'intégration du skateboard dans l'espace public. Dès lors, le lieu devient davantage attractif pour les skateurs plus expérimentés.



Depuis nos observations, une barre de slide a été installée dans l'alignement des bancs en granit, puis une œuvre skatable en forme de pyramide, dans le cadre des montants alloués par les projets du budget participatif de 2019.

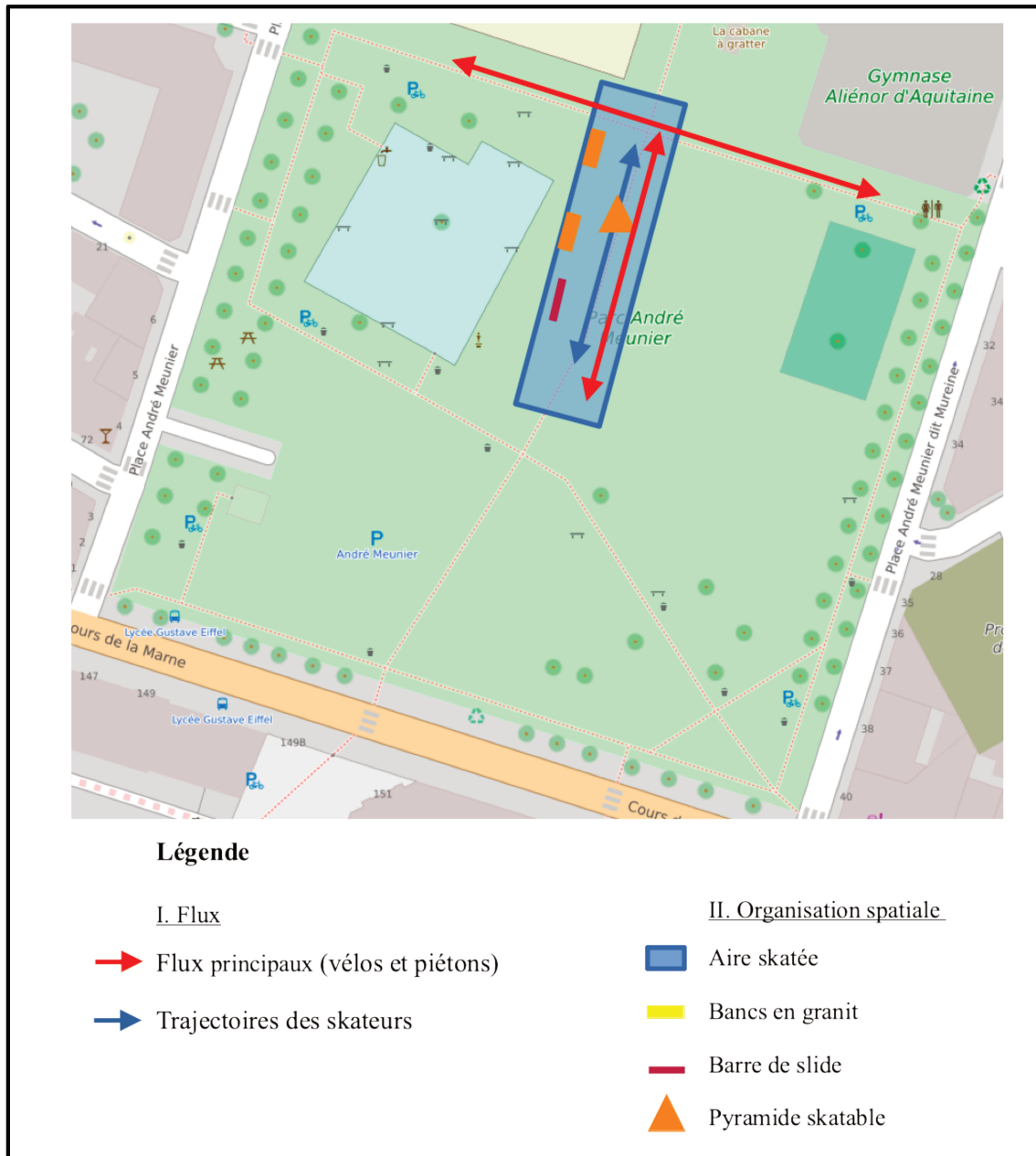


Figure 45. Schéma cartographique de l'organisation spatiale du spot de la place André Meunier (fond de carte OpenStreetMap)

**Analyse :** Bien qu'étant un lieu de passage, la place n'accueille pas des flux très importants. Les conflits d'usage entre skateurs et riverains sont, ainsi, peu fréquents, d'autant plus que les pratiquants occupent l'espace en nombre restreint. Ceci étant, les bancs installés

sont censés être partagés entre tous les utilisateurs du lieu. Or, la wax, utilisée par les skateurs sur les arrêtes des structures en granit, rend peu accueillant ce mobilier urbain pour les passants. De fait, les bancs « skatables » ne servent quasiment jamais d’assises, à l’inverse des bancs « classiques » disposés en face. Ces structures sont marquées par les passages récurrents des *trucks* et par la wax, qui colle ou suinte par temps chaud. Les bancs sont, d’une certaine manière, accaparés par les pratiquants de skateboard.

Pourtant, malgré nos entretiens et nos recherches, nous n’avons trouvé aucune trace de plaintes des usagers de la place. Le spectacle offert par les skateurs plaît aux enfants de l’aire de jeux juxtaposées et à leurs parents. Bien qu’il ne s’agisse pas de modules réservés à la pratique du skate, les bancs, installés dans le cadre du schéma directeur, sont identifiés comme du mobilier pour les skateurs sans que cela ne semble faire naître de conflit avec les autres usagers de la place. D’autre part, des populations marginales sont présentes quotidiennement sur la place ce qui focalise les plaintes des riverains, qui se soucient alors peu de la présence des skateurs.

### **Spot 3 : La place Pey-Berland**

**Présentation :** La place Pey-Berland est un lieu névralgique de l’organisation de la ville de Bordeaux : c’est un *hub* de transport en commun ; la cathédrale et la mairie y attirent les touristes ; et de nombreux commerces en font également un lieu marchand. La place est l’un des espaces les plus pratiqués par les skateurs depuis le réaménagement de la ville, soit depuis 2007. Ce lieu a cristallisé de nombreuses tensions entre riverains et pratiquants entre 2012 et 2017, période durant laquelle des verbalisations sanctionnaient régulièrement les skateurs. Nous avons choisi de réaliser des observations non participantes car il s’agit d’un lieu historique de la pratique locale qui sert de point de ralliement des skateurs, mais aussi afin de constater l’application des plages horaires d’autorisation du skate (mercredis et samedis de 11h à 20h). Pour cela, nous avons réalisé quatre observations durant un horaire autorisé et une seule hors de ces créneaux, mais nous sommes régulièrement passé par la place à des heures très différentes en restant une quinzaine de minutes pour constater de la présence, ou non, de skateurs.

À l’inverse des autres spots étudiés, les habitations sont proches des zones skatées. Ainsi, le bruit produit par les planches qui claquent parvient directement aux fenêtres des riverains. Ces derniers sont en grande majorité des personnes de plus de cinquante ans, d’un

niveau de vie élevé. Des entreprises (restaurations, avocats, professions libérales, professions médicales) complètent les immeubles de la place. Ces professionnels n'ont pas souhaité répondre à nos questions.

Les skateurs sont parfois nombreux sur la place (supérieur à quinze) les jours de beau temps et tous les niveaux sont présents (débutant à professionnel).



Figure 46. Photographie aérienne du spot de la place Pey-Berland

**Organisation :** Sur cette grande place bordelaise, où les passants (piétons et cyclistes) sont très nombreux, deux espaces sont utilisés par les skateurs. Le premier, sur le flanc nord de la cathédrale, est équipé de plusieurs bancs en granit, depuis 2007. Ces bancs servent de modules pour les pratiquants de skateboard, mais aussi d'assise pour les passants. Bien que ce mobilier soit utilisé fréquemment par les skateurs, les arrêtes sont très peu abîmées car le matériau utilisé est particulièrement solide. À l'ouest de la cathédrale le second spot est situé autour des marches du bâtiment séculaire qui font également office de module de pratique. En l'occurrence, ces marches en pierre calcaire portent les stigmates des passages des planches. Autour de cette porte, non utilisée, de l'édifice, l'aire est moins fréquentée par les piétons et les skateurs s'y déploient régulièrement, d'autant que d'autres bancs en granit y sont aussi installés.

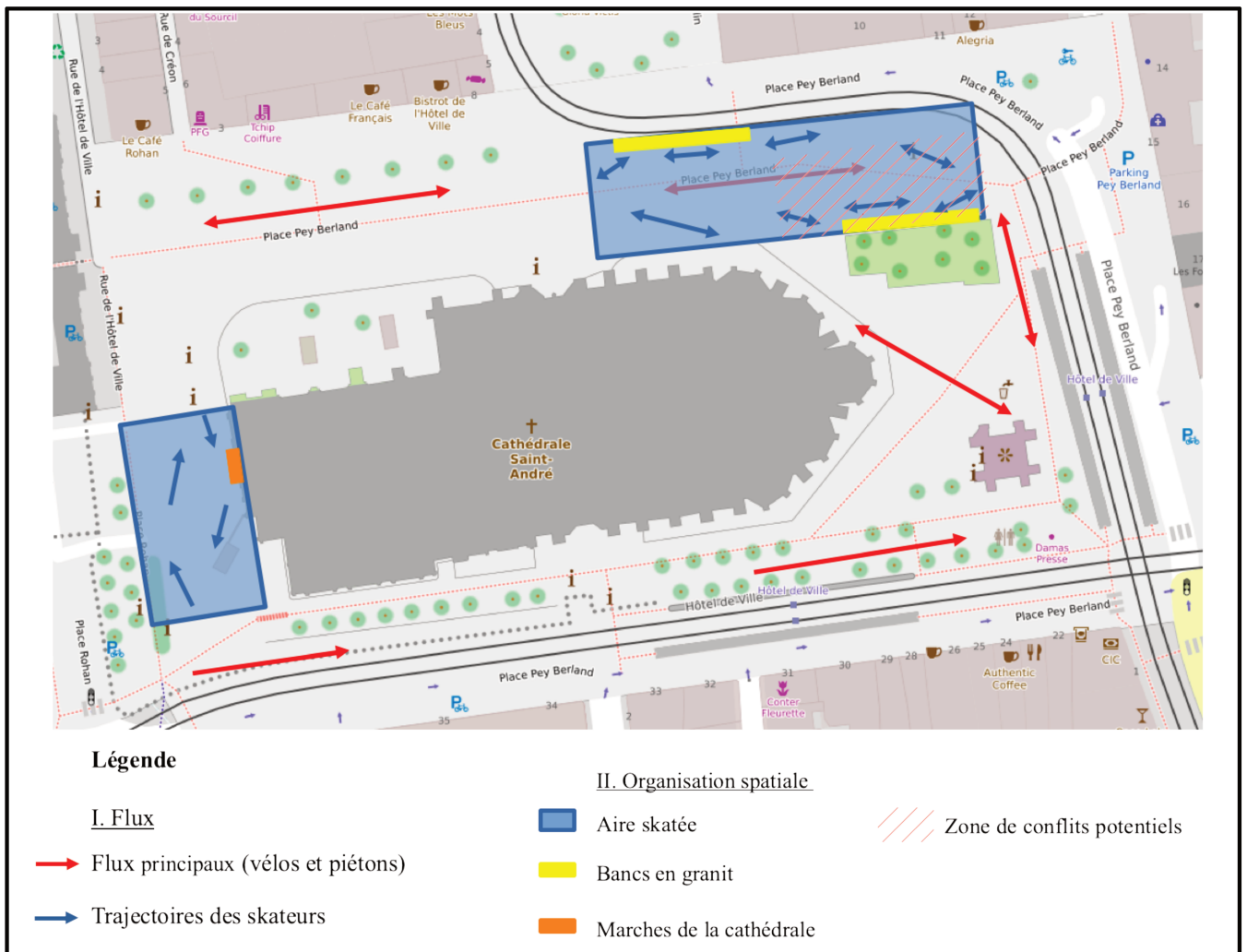


Figure 47. Schéma cartographique de l'organisation spatiale du spot de la place Pey-Berland (fond de carte OpenStreetMap)

**Analyse :** Cette place a été le théâtre de conflits d'usage intenses entre riverains et skateurs entre 2012 et 2017. Nous avons réalisé nos observations plusieurs mois après la mise en place de la médiation et des plages horaires autorisées pour la pratique et nous n'avons constaté aucune forme de conflit. Cependant, les conflits qui existaient, à travers les plaintes qui étaient adressées par les habitants de la place, avaient rarement lieu directement dans la rue. Hormis à une occasion, les horaires étaient respectés lors de nos observations.

Le parvis de la cathédrale est un lieu particulièrement propice à la pratique du skate par sa centralité, par le sol lisse et par la présence de mobiliers pouvant être détournés. Les skateurs sont nombreux à rouler au milieu des passants pour y réaliser des figures. Ces figures prennent appui sur les bancs en granit et sur les marches de la cathédrale. Dans le premier cas, les autres utilisateurs de l'espace sont, ainsi, limités dans leur usage des assises. En effet, lorsque plusieurs skateurs *grind* ou *slide* sur ces bancs, ils l'accaparent pour leur propre usage. Nous avons

constaté, à plusieurs reprises, des individus s'asseyant sur des lieux moins confortables (porche d'immeuble) alors qu'un long banc était skaté à proximité. Pour ne pas créer de conflit et ne pas interrompre l'effort qui est en cours, des usagers des espaces publics se privent de la fonction première de mobiliers urbains qui sont détournés par les skateurs. D'ailleurs, les autres utilisateurs de l'espace s'écartent davantage face à un skateur pris en photographie ou en film par un professionnel, qui a installé du matériel d'éclairage, que face à un jeune filmant avec son téléphone portable. On constate, donc, que la présence d'un filmeur renforce la vigilance des passants pour ne pas perturber le travail en cours et plus le matériel paraît professionnel, plus la précaution des passants est accrue, car ils considèrent leur présence comme étant davantage légitime. Le conflit d'usage n'est pas visible, mais il existe bel et bien une accapitation du mobilier urbain lors de la présence des skateurs.

Les marches de la cathédrale sont également utilisées comme support de pratique par les pratiquants de skate. Ici, le problème réside dans la dégradation de la pierre. Cet argument a été avancé à de nombreuses reprises par les riverains mécontents et, par la suite, par les responsables municipaux. Or cet exemple est un des rares cas de dégradation car les bancs en granit de la place ne montrent aucune usure. Il s'agit d'un symbole (bâtiment historique face à une pratique contemporaine) pour justifier les plaintes qui sont davantage motivées par la nuisance sonore du skate. Nous constatons, comme l'ont fait les riverains de la place, que les figures répétées des planches, qui claquent lorsqu'elles retombent mal, produisent un bruit important qui résonne contre les façades des immeubles avoisinant.

## **Synthèse**

Les discours des membres de la scène skate locale insistent sur le partage des espaces publics en souhaitant la cohabitation entre les différents utilisateurs. Les observations réalisées montrent que la pratique du skateboard divise l'espace plus qu'elle ne le partage (dans le sens d'une utilisation conjointe).

Les skateurs sont répartis autour d'éléments du mobilier urbain (bancs, marches, barrière) ou bien sur une zone choisie pour la qualité de son revêtement roulant. Un périmètre de sécurité informel est instinctivement créé autour d'eux par les passants par des stratégies d'évitement adoptées à l'approche de la zone skatée. Par exemple, les piétons, prenant conscience d'être dans le tracé de la prise d'élan ou dans la ligne active d'un skateur, modifient immédiatement leur trajectoire pour s'écarter de la zone considérée, alors, comme

potentiellement dangereuse. On observe de nombreuses réactions de surprise sur les visages de ces passants lorsqu'ils se rendent compte d'être sur un espace skaté : ils tournent la tête dans tous les côtés pour prendre l'information du niveau de danger dans lequel ils pourraient se trouver, voire également un mouvement réflexe levant la jambe pour éviter une planche supposée. Dans les faits, rares sont les collisions entre des skateurs et des passants, ou bien entre des planches hors de contrôle et des piétons, mais la potentialité suffit à développer un sentiment d'insécurité autour de la zone skatée, par méconnaissance des pratiques notamment. Donc les passants adoptent des stratégies d'évitement.

De la même façon, l'utilisation du mobilier urbain par les skateurs, qui en détournent la fonction première, amène à son accapatement par ces derniers, qui en privent ainsi les autres utilisateurs. L'exemple des bancs est probablement la plus parlante. Lors de la pratique du skate utilisant des bancs dans l'espace public, ces assises sont transformées en module le temps de la présence de skateurs y montrant un intérêt. Les passages répétés sur ce mobilier empêchent, *de facto*, l'installation d'autres utilisateurs par le danger qui y réside, mais aussi par la volonté de ne pas gêner le travail/les efforts de ceux qui y réalisent une production spectaculaire. La mise en scène joue alors un rôle non négligeable dans l'accapatement de l'espace du spot. La présence d'un caméraman renforce ainsi la notion de spectacle et la volonté de ne pas l'interrompre. De la même manière, plus le matériel de filmage apparaît comme professionnel (trépied, lumière...) plus la légitimité d'accapatement de l'espace semble grande. La mise en scène de la pratique permet de rendre légitime la présence puis l'appropriation d'un certain espace public aux yeux des passants : du simple concours de ollie par-dessus des planches à l'installation de matériels professionnels de prise de vue.

Pour l'exemple des bancs, l'appropriation semble dépasser les limites temporelles de la présence de skateurs. Les traces laissées par la wax, utilisée par les skateurs pour aider à glisser sur le matériau, incommode les autres utilisateurs qui ne souhaitent pas s'asseoir sur le banc de peur que le produit tache leurs vêtements, sentiment renforcé lorsque le soleil fait fondre la wax.

Les discours d'aménagement urbain intégrant le skateboard mettent en avant un partage de l'espace entre skateurs et autres utilisateurs. La notion de partage est présentée sous une forme de co-utilisation de l'espace favorisant le vivre-ensemble (comme invite la sculpture skatable de *Play!* avec des chaises sur un module, présentée sur la [figure 21](#)). Pourtant, les spots sont des zones appropriées temporairement par les pratiquants qui laissent peu de place aux autres utilisations simultanées de l'espace concerné, il s'agit davantage d'une co-existence de

différentes formes d'utilisations de l'espace public (à côté, mais pas avec). Cela correspond effectivement à un partage de l'espace concerné, mais dans le sens d'un fractionnement qui ne favorise pas, autant qu'annoncé, le vivre-ensemble.

L'appropriation ne montre pas de conflit visible régulier. L'installation d'usagers sur un banc ou la rupture de prise d'élan n'est pas à l'origine d'hostilité émanant des pratiquants. Le climat social ne montre pas de tensions visibles entre les passants et les skateurs. Les entretiens semi-directifs et les discussions informelles ne montrent pas de volonté d'accaparer un espace au détriment des autres de la part des skateurs qui n'appréhendent pas les passants comme des rivaux potentiels pour l'utilisation de mobiliers, mais comme des éléments constitutifs de l'espace skaté à éviter, parfois comme un jeu. L'accapatement n'est pas une volonté mais une conséquence de la présence de skateurs sur un espace.



## Annexe 5 – Historique des planches

Le skateboard est un objet qui tient à la fois du jouet, du véhicule et de l'équipement sportif. Il est impossible de lui assigner un inventeur ni une origine précise, car c'est bien une multitude d'évolutions et d'innovations qui ont conduit à la forme de planche actuelle la plus répandue. Cependant, les différents chercheurs et passionnés rattachent tous les débuts du skateboard à sa filiation avec le surf. Cette pratique aristocratique du Pacifique est découverte par James Cook au XVIII<sup>e</sup> siècle. Les pouvoirs coloniaux du XIX<sup>e</sup> siècle l'interdisent car il représente un privilège royal « trop festif et dommageable moralement »<sup>707</sup>, du point de vue des instances religieuses. Mais le surf est réintroduit à Hawaï au XX<sup>e</sup> siècle puis importé en Californie. Une référence est régulièrement prise comme source de la première constatation d'un surfeur : un article du *Daily Outlook* de Santa Monica mentionne George Freeth, aux alentours de Los Angeles, le 22 juillet 1907. À l'inverse, les origines du skateboard sont davantage nébuleuses, car la littérature scientifique ou spécialisée ne fait aucune mention d'un premier skateur identifié. Les chercheurs qui s'intéressent à cet objet décrivent plusieurs formes de matériels qu'ils identifient comme les prémices et les évolutions des skateboards modernes. Nous souhaitons présenter ces différentes formes dans une annexe thématique afin que le lecteur puisse s'y référencer aisément au cours de son étude de notre thèse.

### *Scooter skate*

L'objet qui est identifié par les chercheurs comme l'ancêtre du skateboard serait le *scooter skate*<sup>708</sup>. Il s'agit d'un bricolage à partir d'un patin coupé en deux relié par une fine planche de bois de 10 cm de long sur 5 cm de large sur laquelle est fixée une caisse en bois qui fait office de guidon. Progressivement, la caisse est supprimée pour ne laisser qu'une planche à patiner : littéralement, le skateboard. C'est un engin très populaire entre les années 1930 et 1950 aux États-Unis. On peut, ici, faire le lien avec la notion de bricolage de Claude Lévi-Strauss<sup>709</sup> qui se retrouve tout au long de l'histoire de cette pratique résolument tournée vers le

---

<sup>707</sup> LEFEBVRE Sylvain et ROULT Romain, « Les nouveaux territoires du surf dans la ville », *Téoros. Revue de recherche en tourisme*, vol. 28, n° 2, Presses de l'Université du Québec, 2009, p. 55-62.

<sup>708</sup> BORDEN, *Skateboarding and the city*, *op. cit.* ; GLAUSER, *Tokyo-skate*, *op. cit.* ; KAZI-TANI, « Le skateur comme designer », *art. cit.*

<sup>709</sup> LEVI-STRAUSS Claude, *La pensée sauvage*, Paris : Plon, 1962, 413 p.



développement autonome des individus et la capacité à trouver des solutions par soi-même (*Do it yourself*).

### *Sidewalk*

C'est autour de Santa Monica qu'apparaissent, durant les années 1950, les *sidewalk surfboards*, aussi appelés *roll surfs*. Ils sont utilisés par les surfeurs pour se déplacer ou pour s'amuser les jours sans vague.

Pour Iain Borden<sup>710</sup>, les premiers skateboards commercialisés sont les Humco 5-ply (1956) et les Roller Derby (1959). La planche est en bois et les roues sont un mélange d'acier et d'argile pour apporter plus de souplesse que celles des patins à roulette. Cependant, elles restent particulièrement fragiles et ne durent que quelques heures de pratique sur les pavés. Il s'agit de sorte de mini surfs en bois, lourds, sur des roues en fer ou en argile, assemblées par des *trucks* fixes, peu maniables et dangereux, l'engouement reste très limité.

### *Skate surfin'*

La première production en série de skates commence avec les marques Makaha Skateboard de Larry Stevenson en 1963 et l'entreprise Vita-Pakt Juice Company of Covina fondée par Ed Morgan en 1965. Ce dernier fabrique un *skate surfin'* appelé Hobie qui possède encore des roues en argiles, mais le plateau est en fibre de verre et les *trucks* sont orientables. Ce skate est vendu à plus de six millions d'exemplaires ce qui illustre le début de la première vague de popularité du skateboard, qui fut courte : entre 1964 et 1966.

### *Old school*

La seconde phase de popularité du skate se situe autour de 1973. C'est une innovation technique qui permet ce renouveau. Les roues en polyuréthane sont introduites par Franck Nashworthy à travers son entreprise Cadillac Wheels cette année-là. Cela apporte davantage de sécurité et de confort tout en permettant de réaliser des nouvelles manœuvres. Les plateaux mesurent entre 50 et 81 cm de long sur 16,5 à 19 cm de large. La nouveauté vient aussi de l'utilisation du polypropylène, de l'aluminium ou de la fibre de verre pour la planche. De plus,

---

<sup>710</sup> BORDEN, *Skateboarding and the city*, op. cit.

certaines skates sont agrémentés d'un grip et la queue est relevée (*kicktail*) pour faciliter les manœuvres.

Au cours de la décennie 1970, les *trucks* sont améliorés pour obtenir plus d'angle et de résistance. Puis, c'est l'utilisation d'un bois particulier qui devient une référence. Plusieurs fines couches d'érable sont collées les unes par-dessus les autres pour faire le plateau. Ce dernier est d'ailleurs élargi pour faciliter son utilisation dans les piscines (*pools*). À la fin de la décennie, la largeur fréquente approche les 25,5 cm.

Les années 1980 correspondent à l'apogée de la pratique de rampe. Un nouveau modèle de planche s'impose alors progressivement. Le profilé est modifié avec une pointe (*nose*) arrondie, un profil concave et une queue (*tail*) évasée. Pour ce dessin, les plateaux en érable possèdent des dimensions assez similaires à la fin des années 1980 avec 78,7 cm de long pour presque 25,5 cm de large.

### *Popsicle*

À partir des années 1990, et de l'affirmation de la pratique de rue, les planches adoptent une nouvelle forme, appelée *popsicle*. Les plateaux restent en érable, mais les dimensions sont réduites pour alléger le skate. En moyenne les longueurs varient de 76 à 81 cm pour 19 à 21,5 cm de large. Les deux côtés sont parallèles tandis que le *nose* et le *tail* sont tous les deux équipés d'un bord relevé pour permettre de réaliser un ollie également en *switch* ou en *nollie*. Cette planche est donc particulièrement adaptée à la pratique de rue, où on développe ces nouvelles figures.



Figure 48. Dessins des différents modèles de skateboards publié sur le site internet [surfertoday.com](http://surfertoday.com)

## Annexe 6 – La sportivisation du skateboard par les institutions mondiales



Figure 49. Keegan Palmer vainqueur de l'épreuve de bowl aux JO de Tokyo.

Le skateboard fait partie des derniers sports inscrits aux Jeux Olympiques (JO) à l'occasion de l'édition de Tokyo en 2021<sup>711</sup>. Cette étape, fruit d'un long processus, symbolise son intégration à la culture de masse contemporaine. Elle intervient après de nombreux débats parmi les plus fervents adeptes de la planche à roulette, en raison de l'histoire particulière de l'activité et des représentations qui lui sont associées. Nous avons montré comment les dirigeants des entreprises du secteur et des médias adoptent un discours non conformiste dans un but commercial (cf. [Partie 2. II. B.](#)). Dans ces conditions, l'institutionnalisation est perçue comme « une trahison, voire une compromission à l'esprit 'authentique' de la pratique »<sup>712</sup>. C'est autour de ces notions que se développe la culture interne à la pratique, notamment à partir des années 1980, amenant les skateurs à des formes de réticences envers les institutions comme

---

<sup>711</sup> MACHEMEHL (dir.), *Skateboard : De la rue aux jeux olympiques*, op. cit.

<sup>712</sup> LAIGROZ Louise et alii, « Pour une relecture historique des dynamiques d'institutionnalisation de sports « alternatifs » : l'exemple du skateboard », *Revue ç Interrogations ?*, n° 35, revue ç Interrogations ?, 2022.

les JO. Toutefois, « les compétitions font partie de l’histoire du skateboard »<sup>713</sup>, car, dès les débuts, elles sont organisées par les vendeurs de planches pour offrir une visibilité au secteur. Et ce, malgré une culture revendiquée et mythifiée autour d’un esprit anticonformiste.

L’intégration de deux épreuves de skateboard au programme des JO est née, d’abord, par la volonté du Comité International Olympique (CIO) d’actualiser ses compétitions au regard des évolutions sociétales et sportives récentes – afin d’attirer un public plus jeune. Cela illustre parfaitement le phénomène de sportivisation, insufflé par le secteur industriel depuis le milieu des années 1990 et toujours en cours au sein du monde du skateboard. D’ailleurs, pour Mikhail Batuev et Leigh Robinson, « à l’ère de la domination de la doctrine prolympique dans le sport international, devenir un sport olympique peut être considéré comme le but ultime de la sportivisation »<sup>714</sup>. La sportivisation d’une pratique est définie par le « processus social, notamment institutionnel, et par extension le résultat de ce processus, par lequel une activité ludomotrice [...] acquiert le statut de sport »<sup>715</sup>. Si notre problématique de thèse est orientée autour de l’acceptation de la place du skateboard dans la ville, sa dimension compétitive correspond à une forme de sportivisation, progressive, de la pratique. Or, cela conduit, ensuite, à une forme d’acceptation nouvelle, dont jouissent les pratiquants auprès des pouvoirs publics et des autres usagers de la ville. L’analyse de ces processus institutionnels, qui intègrent le skate dans le paysage sportif mondial, permet de comprendre l’évolution culturelle de la pratique. Nous avons choisi de développer cela en annexe pour maintenir la fluidité de lecture de notre propos principal, tout en y faisant référence régulièrement, afin que le lecteur vienne y puiser les informations nécessaires.

Malgré un discours anticonformiste, les compétitions sont des facteurs importants du développement de la pratique, dès le début de l’histoire du skateboard. Le premier évènement, référencé par les chercheurs, est organisé par la marque Makaha en 1963 à Hersmosa (Californie) afin de promouvoir sa nouvelle planche. En France, les premiers championnats de France se déroulent à Anglet, deux ans plus tard. Durant ces premières années, « le skateboard n’était pas si différent des autres sports »<sup>716</sup>, exception faite que l’initiative compétitive est

---

<sup>713</sup> BORDEN, *Skateboarding and the city*, *op. cit.*, p. 63.

<sup>714</sup> BATUEV et ROBINSON, « What influences organisational evolution of modern sport », *art. cit.*, p. 507.

<sup>715</sup> PARLEBAS, *Jeux, sports et sociétés*, *op. cit.*, p. 379.

<sup>716</sup> MACHEMEHL *et alii*, « The history of skateboarding in Rouen from the 1970s to today », *art. cit.*

portée par des magasins de surf et équipementiers, c'est-à-dire d'acteurs économiques, et non d'une fédération sportive reconnue par l'État.



Figure 50. Compétition au Trocadéro (Paris), 1966. Source : [endlesslines.free.fr](http://endlesslines.free.fr)

Lors de ces compétitions, la pratique du skateboard reprend les codes des disciplines sportives traditionnelles. Elles sont organisées majoritairement, par les entreprises de l'industrie du secteur, autour de quatre épreuves distinctes : le slalom, la descente, le saut en hauteur (*hippie jump*) et les figures libres (*freestyle*). C'est le cas, notamment, lors du championnat de France de 1977 à Biarritz. Le classement général est combiné à partir de l'addition des points, remportés par chaque participant durant les différentes épreuves, pour désigner un seul champion national. Le modèle de compétition emprunte effectivement beaucoup à celui du ski, notamment avec l'existence occasionnelle d'un slalom géant ou de courses de vitesse. La performance est mise au centre des événements. D'ailleurs, les résultats de ces compétitions sont publiés dans la presse spécialisée : un numéro hors-série de *Skate Magazine*<sup>717</sup>, paru en

---

<sup>717</sup> Magazine français qui paraît uniquement en 1978 avec huit numéros et un hors-série.

1978, dresse la liste des résultats de chaque épreuve du championnat de France (masculin et féminin des benjamins aux seniors). Cela illustre un culte de la performance similaire aux sports traditionnels. Si la performance correspond à l'optimisation des capacités physiques par rapport à une tâche sportive à accomplir<sup>718</sup>, les résultats en permettent l'évaluation chiffrée.



Figure 51. Affiche des Championnats de France à Bayonne (1977). Source : endlesslines.free.fr

Les compétitions de ce type perdurent au cours de la décennie 1980, ce sont des évènements festifs qui permettent aux pratiquants de toute une région, une nation, voire un continent, de se rencontrer et de créer des liens. Les entreprises du secteur organisent ces *contests* pour promouvoir leurs marques, mais la sportivisation de la pratique est encore faible.

---

<sup>718</sup> BILLAT Véronique, *Physiologie et méthodologie de l'entraînement : de la théorie à la pratique*, Bruxelles [Paris] : De Boeck, 2012, 258 p.



En effet, les récompenses sont modestes et les spectateurs sont peu nombreux. L'esprit anticonformiste perdure au sein même de ces événements compétitifs.

C'est la mise en place d'une compétition internationale qui marque un stade important dans le processus de sportivisation du skateboard (cf. [Partie 2. III. A. 1.](#)). En 1995, les premiers *X Games* sont organisés à Rhodes Island devant deux cent mille spectateurs. L'objectif de la chaîne grand public ESPN est de capter une population jeune, sensible aux pratiques à sensations. Plus proche de la mise en scène d'un spectacle que d'une compétition classique, ces « jeux » permettent de fonder des records (vitesse, de hauteur, de figures) tout en divertissant. Le *show* proposé devient ainsi une référence dans les pratiques de glisse<sup>719</sup>, y compris dans le monde du skateboard. Il rassemble de nombreux spectateurs et téléspectateurs à travers le monde : une audience de 63 millions de personnes est enregistrée en 2002, avec un âge médian de vingt ans ; audience portée à 382 millions de foyers en 2010<sup>720</sup>. À partir de 2007, la compétition s'exporte hors du territoire états-unien pour devenir un événement global avec des sous-organisations dans plusieurs pays d'Europe, Asie et Amérique latine. Ce succès médiatique attire l'attention du CIO qui peine justement à conquérir les audiences de ces tranches d'âge qui s'intéressent de moins en moins aux épreuves sportives proposées aux JO. Les importantes audiences conduisent également à l'essor de personnalités identifiées comme des vedettes des sports de glisse, à commencer par le skateur le plus célèbre, encore aujourd'hui, Tony Hawk. Nous avons montré que son statut de superstar bénéficie au développement mondial de la pratique du skateboard (cf. [Partie 2. III. A. 1.](#)). Mais il représente aussi un paradoxe intéressant et significatif de la spécificité de la culture skate : il se définit comme un sportif de haut niveau, il en adopte et en véhicule le mode de vie, mais il conserve une aura et une légitimité au sein des groupes anticonformistes des skateurs en participant, par exemple, aux émissions *Jackass*<sup>721</sup> et en diffusant les codes *underground* (vestimentaires et musicaux) associés au skateboard. Tony Hawk a remporté dix médailles aux X Games et battu plusieurs records durant les compétitions, il est le skateur le plus célèbre de cet événement et il illustre

---

<sup>719</sup> Le terme « *action sports* » est souvent utilisé dans les travaux anglo-saxons mais cette typologie fait encore débat en France. SOULÉ, « Les “sports extrêmes” : analyse terminologique d'une caractérisation sportive à succès », *art. cit.*

<sup>720</sup> BORDEN, *Skateboarding and the city*, *op. cit.* ; THORPE et WHEATON, « 'Generation X Games', Action Sports and the Olympic Movement », *art. cit.* ; Site internet officiel des X Games ; *Statista Research Department*, consulté 9 juin 2023.

<sup>721</sup> Émission de télévision états-unienne, dont le titre signifie « casse-cou », diffusée sur MTV entre 2000 et 2001 dans laquelle on retrouve un groupe de jeunes hommes, dont le skateur professionnel Bam Margera, qui réalisent des défis et cascades dangereuses dans un but humoristique.

une forme de sportivisation de la pratique qu'il réussit à faire concorder avec l'identité anticonformiste des groupes de skateurs.

Concernant le skateboard, les X Games proposent quatre épreuves différentes :

- le *park* (enchaînement de figures sur une aire de skatepark comprenant un *bowl* et des rampes) ;
- le *street* (enchaînement de figures sur une aire reproduisant des éléments de l'espace urbain) ;
- la *vert* (enchaînement de figures sur un *half-pipe*) ;
- le *Big Air* (réalisation d'une figure en se projetant depuis une méga rampe).

Pour toutes ces épreuves distinctes, les skateurs disposent de deux à quatre « *runs* » (manches) pour tenter des figures. Des juges attribuent une note à chaque *run* et les meilleures notes de chaque participant sont conservées pour réaliser un classement qualifiant les premiers aux étapes finales. Celles-ci se déroulent selon les mêmes modalités et consacrent un podium.



Figure 52. Tony Hawk durant la compétition des X Games.



La compétition des X Games met en valeur le skateboard à l'échelle globale, mais elle consacre la pratique de rampe, qui est pourtant en désuétude au cours des années 1990. C'est la pratique de *street* qui connaît un engouement important durant les années 1990 et 2000. Des compétitions locales et nationales de *street* existent, mais sans commune mesure avec la compétition de ESPN. C'est en 2010, que le skateur Rob Dyrdek met en place un championnat de pratique de rue à grande échelle. La Street League Skateboarding (SLS) comprend plusieurs étapes dans des lieux différents pour déterminer le meilleur skateur mondial de *street*. Cette compétition fait le lien entre la culture associée et le monde professionnel compétitif. Ce lien est en outre renforcé par une communication adéquate, avec comme formule d'accroche : « *From the streets to the league* ». La ligue regroupe vingt-cinq skateurs professionnels durant deux à quatre étapes, selon les années, qui permettent de se qualifier pour la grande finale. Chaque étape se compose de trois épreuves :

- *Flow* (deux manches de 45 secondes dont la meilleure est comptabilisée) ;
- *Control* (cinq tentatives pour faire la meilleure figure) ;
- *Impact* (six essais pour un *trick* spectaculaire, les quatre meilleures notes sont comptabilisées).



Figure 53. Nyjah Huston durant la Street League Skateboarding à Munich en 2016.

À travers l'affirmation et le succès de ces deux événements internationaux, on constate une mise en forme compétitive de la pratique du skateboard et l'émergence d'un cadre de notation basé sur la difficulté, la variété des figures et le style. Ce schéma favorise la visibilité de la discipline vis-à-vis du grand public et profilent un modèle compétitif favorisant l'acceptation d'une intégration olympique à venir. D'un côté, les X Games correspondent à un renouveau primordial dans le développement du skateboard, ce qui leur confère une légitimité institutionnelle. De l'autre côté, la Street League est fondée par un skateur qui s'entoure de personnalités de la communauté, ce qui lui apporte une légitimité « naturelle ».

Avec un certain recul analytique, cette mise en compétition de la discipline peut dès lors apparaître comme une propédeutique à l'inclusion aux JO. En effet, le déroulement des Jeux emprunte à la fois aux X Games et à la SLS : une épreuve de *park* (dans un *bowl*, quatre *runs* de 45 sec dont le meilleur est compatibilisé) et une épreuve de *street* (*park de street*, deux *runs* de 45 sec puis cinq tentatives de « *best trick* ») sont prévues, réunissant vingt skateurs et vingt skateuses pour chaque. « Les juges notent l'amplitude, la réception et la diversité des figures, l'exploitation de l'ensemble du skatepark, la technicité, mais aussi l'originalité, le style ou encore la fluidité »<sup>722</sup>. Ces modalités montrent donc que les organisateurs de l'évènement quadriennal olympique se sont nourris des expériences des deux grandes compétitions internationales pour conférer une assise aux épreuves des JO. Or, ces méthodes de notation entraînent une codification de la pratique. Si la réalisation d'une figure particulière ne correspond pas directement à un nombre de points attribué<sup>723</sup>, les skateurs et skateuses adoptent des stratégies pour obtenir le meilleur score et perdent ainsi en liberté et en improvisation.

---

<sup>722</sup> BESSON Dorine, « Le skateboard aux JO, mode d'emploi », *L'Équipe*, 24.07.2021.

<sup>723</sup> À l'inverse de ce qui est appliqué dans le jeu vidéo *Tony Hawk's Pro Skater*.

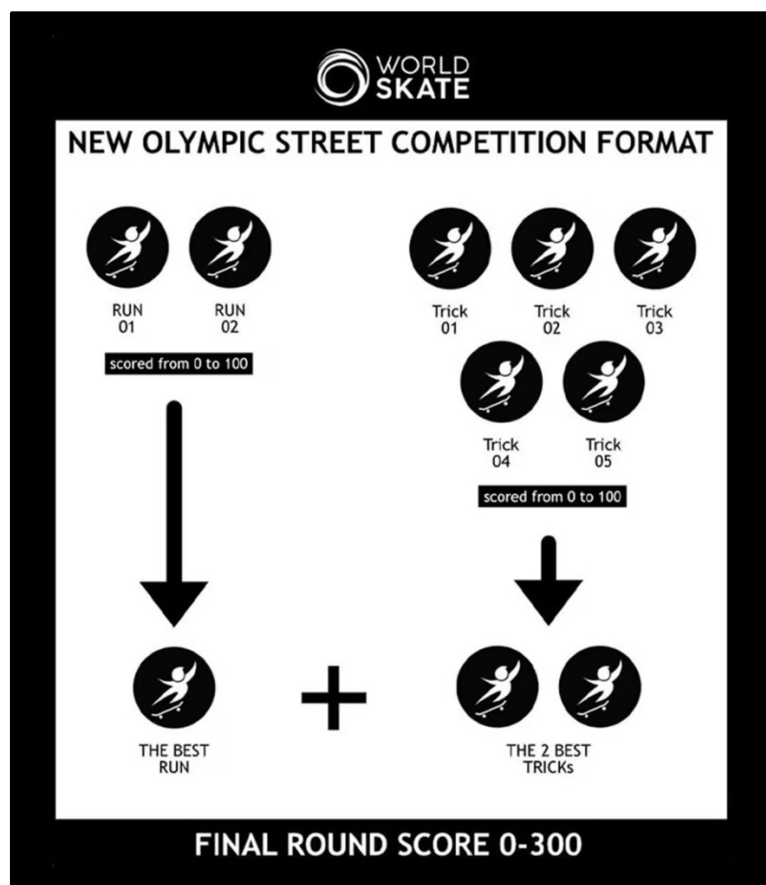


Figure 54. Schéma synthétique du fonctionnement des épreuves olympiques de park. Source : World Skate.

Toutefois, le manque d'organisation internationale légitime auprès du CIO fait planer le risque d'une forme de récupération du skateboard par les instances d'autres disciplines : notamment celles du roller et du cyclisme. C'est dans cet intérêt que Gary Ream<sup>724</sup> fonde l'International Skateboard Federation (ISF) en 2002 : pour « protéger » le skateboard. Il met en place un bureau composé de skateurs professionnels (Tony Hawk étant vice-président), de responsables de l'industrie (Nike, DC Shoes et Vans) et des médias (NBC, FOX et ESPN) dans l'idée de travailler au développement des compétitions, tout en conservant l'esprit skate. L'objectif affiché est de préparer la discipline à une éventuelle intégration aux JO avant que d'autres acteurs ne s'en emparent<sup>725</sup>. Très rapidement, la SLS de Rob Dyrdek rentre en collaboration avec l'ISF, renforçant la légitimité de cette dernière.

La menace de récupération externe au monde du skateboard existe réellement. La proposition, en 2007 par l'Union Cycliste Internationale (UCI), d'intégrer le skateboard pour

<sup>724</sup> Gary Ream dirige le Woodward Camp (Pennsylvanie) fondé pour développer la gymnastique, mais qui devient le leader international dans les camps de sports d'action, notamment le BMX et le skateboard.

<sup>725</sup> BATUEV et ROBINSON, « How skateboarding made it to the Olympics », *art. cit.*

les JO 2012 de Londres, sous son égide, en témoigne<sup>726</sup>. Cette intention est d'ailleurs réaffirmée, entre 2011 et 2013, par le biais de rapports produits par l'UCI incitant à l'inscription du skateboard pour les JO 2016. Finalement, c'est la mise en place de l'Agenda 2020 par le CIO qui va enclencher le processus d'intégration du skateboard dans le Mouvement olympique<sup>727</sup>. C'est dans ce cadre que le comité d'organisation des JO de Tokyo 2020 propose le skate parmi les cinq sports à inscrire au programme. Or, le CIO considère le skateboard comme un dérivé du roller skating, faisant de la Fédération internationale de roller skating (FIRS) l'institution dirigeante légitime – à l'inverse de l'ISF et de WSF. Toutefois, cette position n'est partagée ni par les pratiquants ni par les responsables de l'industrie, davantage regroupés autour de l'ISF.

Ainsi, aucune des trois grandes instances de gouvernance mondiale du skateboard (ISF, WSF et FIRS) ne fait l'unanimité. Le 15 mars 2016, une réunion est organisée à Lausanne, regroupant les trois organes internationaux afin de travailler ensemble à l'inscription de la discipline aux JO<sup>728</sup>. Suite à plusieurs mois de travail, la FIRS change de dénomination en septembre 2017, devenant World Skate, entérinant sa collaboration avec l'ISF. De cette manière, World Skate, dont de la branche « skateboard » est dirigée par Gary Ream, est reconnu par le CIO et par l'industrie. Cependant, la légitimité auprès de la communauté des skateurs manque encore, tant une part importante des pratiquants refuse d'accepter une gouvernance hypothéquant leur liberté – défendue comme identité.

---

<sup>726</sup> Matt Higgins, « Skateboarding in Olympics : Rad or Bad ? », *The New York Times*, 14/06/2007 ; Alan Baldwin, « Olympics-Skateboarding a long-term project for cycling body », *Reuters*, 05/04/2011.

<sup>727</sup> Le Mouvement olympique est composé du Comité International Olympique (CIO), des Fédérations Internationales de sports (FI) et des Comités Nationaux Olympiques.

<sup>728</sup> WHEATON Belinda et THORPE Holly, « Youth perceptions of the Olympic Games : attitudes towards action sports at the YOG and Olympic Games / Belinda Wheaton », Final report for The IOC Olympic Studies Centre Advanced Olympic Research Grant Programme, University of Waikato, 2016, 137 p. p.



Figure 55. Affiche de vœux pour l'année 2023, World Skate.

C'est pourquoi l'inclusion au JO fait débat auprès des pratiquants non professionnels. De fait, les JO représentent le paroxysme des sports modernes fédéraux, autour des notions de compétitivité et de rivalités interétatiques. L'esprit skate semble opposé à ce schéma de concurrence pour favoriser, à l'inverse, la camaraderie supranationale. De fervents pratiquants « pens[ent] que l'implication olympique changera à jamais le visage du skateboard, son individualité et ses libertés »<sup>729</sup>. Toutefois, bien que ces réticences, voire ces oppositions, persistent, la majorité semble avoir accepté de rejoindre la sphère olympique – par intérêt ou par résignation.

---

<sup>729</sup> Pétition contre l'intégration du skateboard aux JO lancée en 2015 recueillant 7568 signatures en mai 2021.

L'inscription du skateboard au programme des JO entraîne des modifications institutionnelles et transforme ses représentations auprès du grand public.

Tout d'abord, aujourd'hui, la légitimité de World Skate ne fait pas débat au sein de l'industrie et des pratiquants professionnels<sup>730</sup>, ce qui illustre une acceptation du cadre sportif institutionnel afin de proposer des compétitions de qualités aux revenus conséquents. Cette mutation a été motivée par l'intégration aux JO et continue d'influencer le paysage compétitif de la pratique. Ainsi, dès 2018, World Skate uniformise les compétitions mondiales afin de définir les méthodes de qualification pour les Jeux. Les épreuves de la SLS sont retenues, et des Championnats du monde de skateboard sont organisés, où sont rassemblées les disciplines olympiques de *street* et de *park*. L'inscription aux JO correspond à un degré élevé de sportivisation de la pratique dont les membres adoptent des techniques et des structures similaires aux sports traditionnels. La Fédération française de roller et skateboard (FFRS) emploie un directeur technique national (DTN) dont la charge est de mettre en place une politique sportive à l'échelle nationale pour recruter et entraîner les meilleurs skateurs et skateuses du pays. Cette logique de recherche de la performance passe par le suivi d'un ensemble de méthodes annexes à la pratique directe du skateboard : analyse théorique, musculation et autres. Il s'agit de procédures d'entraînement qui sont développées par les autres fédérations nationales des sports olympiques pour favoriser le perfectionnement des sportifs de haut niveau. À ces fins, la fédération organise régulièrement des stages où sont réunis les espoirs du skate. Cela représente une forme avancée de sportivisation de la pratique, car ce sont des techniques professionnelles appliquées par des équipes nationales dans le but d'obtenir des « résultats », c'est-à-dire des qualifications aux Jeux et même des espoirs de médaille. Si la recherche de la performance est antérieure à cette inscription aux JO dans le skateboard, les méthodes institutionnelles empruntées aux autres sports sont récentes et induites par cette intégration au paysage des sports mondiaux. On ne parle plus, dès lors, d'une pratique « désinstitutionnalisée »<sup>731</sup>.

Ensuite, en devenant un sport olympique, l'image du skateboard semble évoluer aux yeux des pouvoirs publics et de l'opinion, comme nous avons pu le constater lors de nos entretiens avec les élus bordelais. D'une certaine manière, cette intégration en modifie le statut :

---

<sup>730</sup> BATUEV et ROBINSON, « How skateboarding made it to the Olympics », *art. cit.* ; WHEATON Belinda et THORPE Holly, « Action Sports, the Olympic Games, and the Opportunities and Challenges for Gender Equity : The Cases of Surfing and Skateboarding », *Journal of Sport and Social Issues*, vol. 42, n° 5, 2018, p. 315-342.

<sup>731</sup> AUGUSTIN et FUCHS, « Introduction », *art. cit.*

le skate passe d'une culture marginale à un sport compétitif, spectaculaire et reconnu. Une reconnaissance qui gomme les représentations stéréotypées – et négatives – souvent associées à la pratique. Ainsi, les municipalités sont rassurées par le cadre olympique et cela favorise l'édification de skateparks. La présence de la discipline aux JO devient un argument en faveur de la (re)construction de ces structures dédiées, afin de pouvoir proposer des modules formateurs en vue d'une qualification. Par extension, la légitimité de la présence de skateurs dans les espaces publics est également facilitée par l'inscription aux JO.

Enfin, l'intégration aux JO permet également d'apporter une visibilité importante à la pratique féminine, qui connaît toutefois un essor timide tant les discours de l'industrie et les représentations sociales assimilent le skateboard à une discipline masculine. En tout état de cause, « cela donnera des opportunités aux femmes, car cela légitimera le skateboard professionnel féminin sur la plus grande plateforme. [...] Cela ouvrira un tout nouveau marché de fans et de participants. », avance l'entraîneuse états-unienne Mimi Knoop, dès 2015<sup>732</sup>. Ainsi, la parité des Jeux devrait permettre de favoriser l'inclusion et de réduire les stéréotypes genrés tout en activant des ressorts économiques, un point central dans les motivations des entreprises du secteur.

---

<sup>732</sup> BAILEY Hannah, « Mimi Knoop is paving the way to gold for women's skateboarding », *Huck*, 26.11.2015.





*Figure 56. Arisa Trew gagnante de l'épreuve de park des JO de Paris.*

L'inscription du skateboard aux JO entraîne une mise en forme institutionnelle de la discipline et des codes de notation, mais elle illustre surtout un processus de sportivisation déjà bien avancé – sans toutefois mettre fin aux débats au sein des communautés de pratiquants. Or, l'identité assimilée est mise en opposition avec le système de commercialisation global et d'institutionnalisation fédérale comme des facteurs de pervertissement de cette identité. On constate cependant, tout au long de l'histoire du skateboard, certaines contradictions entre des représentations non conformistes et le développement d'un secteur commercial puissant – qui entretient ces images types. Ainsi, la présence du skateboard aux JO semble compatible avec la conception d'une pratique libre de la rue par une partie des skateurs refusant l'organisation institutionnelle.

À l'avenir, une analyse des effectifs des clubs de skate et des infrastructures permettrait sans doute de définir le poids de l'intégration aux JO dans la sportivisation de la pratique. Il serait également pertinent de travailler sur les publicités afin de savoir si les représentations des skateurs et des skateuses émanant de l'industrie sont modifiées pour calquer à cette évolution sportive.



## Annexe 7 – Skateboard, masculinité et inclusion

Nos recherches sur l’histoire du skateboard analysent cette pratique ludo-sportive sous l’angle des rapports de force qui existent entre les pratiquants et les pouvoirs publics. Dans ces deux domaines (sport et politique), le prisme du genre est pertinent pour mieux comprendre les identités qui s’affirment au sein des groupes de skateurs et pour affiner notre connaissance des politiques locales, notamment sportives et culturelles, qui sont l’expression de formes de dominations genrées. Nous avons choisi d’aborder ce sujet en annexe de notre propos en raison de son caractère transversal, quant à la périodisation que nous avons réalisé. L’analyse du genre dans la culture skate est pertinente tout au long de son histoire, c’est pourquoi nous abordons ce sujet en parallèle de notre propos afin de favoriser la fluidité de la lecture de cette thèse. Les modifications identitaires et discursives internes, que l’on constate au sein des communautés de skateurs et skateuses, s’expriment aussi par les rapports de genre entre ces membres et par les représentations genrées qui sont associées au skateboard.

La dénomination de « genre » reprend l’utilisation du terme anglophone « *gender* ». Ann Oakley<sup>733</sup> est une pionnière reconnue dans l’étude de ces « rapports sociaux de sexe »<sup>734</sup> en sociologie. Plus tardivement, la discipline historique investit ce champ d’étude, au début des années 1990, en s’intéressant d’abord à l’histoire des femmes. Puis, cette volonté de rétablir le rôle des personnages féminins dans l’analyse historique, conduit progressivement à étudier davantage les raisons et les modalités de domination d’un genre sur l’autre. Aujourd’hui, les études des sociétés et des politiques qui les régissent abordent toujours la notion de genre, voire d’intersectionnalité<sup>735</sup>, pour affiner notre compréhension de ces rapports de domination. La masculinité hégémonique repose, en partie, sur un idéal de virilité, dont le sport et la compétition sont des composantes essentielles pour asseoir la domination, au même titre que la maîtrise des armes<sup>736</sup>.

---

<sup>733</sup> OAKLEY Ann, *Sex, Gender, and Society*, New York : Harper and Row, 1972, 220 p.

<sup>734</sup> DORTIER Jean-François, *Le dictionnaire des sciences sociales*, Auxerre : « Sciences humaines » éd, 2013, 832 p.

<sup>735</sup> CRENSHAW Kimberlé W. et BONIS Oristelle, « Cartographies des marges : intersectionnalité, politique de l’identité et violences contre les femmes de couleur », *Cahiers du Genre*, vol. n° 39, n° 2, 2005, p. 51-82.

<sup>736</sup> MCKAY Jim et LABERGE Suzanne, « Sport et masculinités », *Clio. Femmes, Genre, Histoire*, n° 23, Éditions Belin, 2006, p. 239-267.

« Le sport, inventé par des hommes et pensé initialement comme une activité exclusivement masculine, contribue historiquement et socialement à la construction d'un idéal de masculinité considérée comme hégémonique car il tend à s'imposer comme le plus légitime dans l'ordre du genre. [...]

Le sport, en club comme à l'école, participe à l'apprentissage de la masculinité hégémonique telle qu'elle se définit dans les sociétés patriarcales à travers plusieurs processus qui cumulent leurs effets. Par sa nature même, compétitive et spectaculaire, il met en scène l'expression et le contrôle de la force physique. Il organise des contextes où s'installent des formes de violence physique (blessures, dopage) et morale (discrimination), et se valorisent des qualités associées idéalement à l'homme : intelligence (tactique), maîtrise technique et technologique, courage, abnégation, résistance à la douleur... [...]

Les relations entre sport et masculinité mettent en avant l'idéal hégémonique et les processus de domination institutionnelle ou symbolique des hommes sur les femmes. Les supports médiatiques, notamment les journaux sportifs qui, à travers discours et images, renforcent et diffusent les stéréotypes dominants, ou encore les mécanismes institutionnels par lesquels s'enracinent des comportements et des modes de pensée en illustre la prégnance. Les réflexions s'attèlent désormais à comprendre les résistances à ces modèles et les ajustements que la masculinité hégémonique provoque au niveau des autres formes de masculinité dans l'enceinte sportive. »<sup>737</sup>

Comme le montre bien Thierry Terret dans cette notice, et plus longuement au cours d'un ouvrage collectif<sup>738</sup>, le sport est un élément constitutif de la masculinité hégémonique. « Le sport s'est lui-même construit comme une institution masculine. Créé par des hommes et pour des hommes, il constitue, dès ses origines, l'un des milieux les plus favorables à la reproduction de l'ordre du genre et l'un des plus réticents à toute transformation »<sup>739</sup>. Les études du genre dans les milieux sportifs s'intéressent souvent aux institutions sportives qui sont des organisations fondées pour maintenir une forme de domination genrée. Mais l'analyse des

---

<sup>737</sup> TERRET Thierry, « Masculinité », in ATTALI Michaël et SAINT-MARTIN Jean (dir.), *Dictionnaire culturel du sport*, Paris : A. Colin, 2010.

<sup>738</sup> TERRET Thierry (dir.), *Sport et genre : La conquête d'une citadelle masculine*, Paris : Harmattan, 2005, vol. 1, 392 p.

<sup>739</sup> TERRET Thierry et ZANCARINI-FOURNEL Michelle, « Éditorial », *Clio*, n° 23, 2006, p. 5-14.

pratiques et des cultures sportives amènent également à introduire la notion de rapport sociaux de sexe.

Ainsi, parmi l'ensemble des sports, certains renforcent davantage la masculinité hégémonique : par exemple, les sports de combat et les sports collectifs exultent davantage cette virilité que les sports de raquette ou l'athlétisme. De leur côté, les nouvelles pratiques sportives ou activités ludo-sportives affirment une volonté de rompre avec le modèle institutionnel traditionnel des sports contemporains. Pourtant, sur le plan des rapports de genre, on observe, souvent, une appropriation des codes de la masculinité. Kyle Kusz avance que les sports extrêmes s'alignent sur « un ensemble de valeurs et d'objectifs masculins américains traditionnels : l'individualisme sauvage, la conquête de nouvelles frontières et le progrès individuel »<sup>740</sup>. Ce constat est confirmé par Holly Thorpe et Belinda Wheaton qui étudient également cette thématique en Nouvelle-Zélande. Elles montrent que les sports « extrêmes » reprennent les codes de la culture dominante, dont la masculinité, malgré l'affirmation d'identités alternatives<sup>741</sup>.

Dans le monde du surf, l'analyse, par Christophe Guibert, du « premier âge du surf en France »<sup>742</sup> montre que les premiers pratiquants sont des individus de classes moyennes et bourgeoises. Dans cet article, l'auteur ne mentionne même pas l'absence des femmes parmi les premiers adeptes, tant les « Tontons surfeurs »<sup>743</sup> semblent en posséder le monopole. De son côté, Anne-Sophie Sayeux montre, considérant la situation actuelle, en quoi les discours tenus par les surfeurs « sont révélateurs d'une position masculine symboliquement dominante »<sup>744</sup>. Yves Raibaud fait le même constat : « dans les faits, le surf reproduit les structures anciennes de ségrégation des sexes et de domination »<sup>745</sup>. Cette inégalité est souvent amplifiée dans les publicités ou dans les mises en scène autour des événements compétitifs. « Dans ce monde idéal, la vague prime sur la femme, laquelle est plus ou moins chosifiée. La figure féminine la

---

<sup>740</sup> KUSZ Kyle, « Extreme America : The cultural politics of extreme sports in 1990s America », in WHEATON Belinda, *Understanding lifestyle sports : consumption, identity, and difference*, London ; New York : Routledge, 2004, p. 197-213.

<sup>741</sup> THORPE Holly et WHEATON Belinda, « Dissecting action sports studies : Past, present, and beyond », in ANDREWS David L. et CARRINGTON Ben (dir.), *A Companion to Sport*, Blackwell Publishing Ltd., 2013, p. 341-358.

<sup>742</sup> GUIBERT, « Le premier âge du surf en France : un sport socialement sélectif », *art. cit.*

<sup>743</sup> Surnom donné aux premiers pratiquants de surf à Biarritz à la fin des années 1950 dont Jo Moraiz, Georges Henebutte et Joël de Rosnay.

<sup>744</sup> SAYEUX Anne-Sophie, « Femmes surfeuses, paroles d'hommes surfeurs : petits arrangements dans l'ordre des genres », in SOCIÉTÉ DE SOCIOLOGIE DU SPORT DE LANGUE FRANÇAISE *et alii* (dir.), *Sociologie du sport : débats et critiques*, Paris : L'Harmattan, 2007, p. 86.

<sup>745</sup> RAIBAUD Yves, « Genre et espaces du temps libre », *L'Information géographique*, vol. Vol. 76, n° 2, 2012, p. 40-56.

plus massivement représentée dans les magazines et vidéos de surf masculins est la “pin-up” »<sup>746</sup>.

Il serait intéressant d’approfondir l’analyse de ces pratiques qualifiées « de nature », où la domination des éléments naturels sert à valoriser la virilité masculine hégémonique. Dans le cadre de notre thèse, nous avons été confronté à une quasi hégémonie des pratiquants masculins sur une grande partie de notre période d’étude. Les skateuses sont peu présentes dans nos sources et nous nous sommes régulièrement questionné sur cette raison et sur l’impact de la masculinité des effectifs sur la culture skate. Nous souhaitons, en annexe, partager nos réflexions sur les rapports de genre dans le skateboard, à partir de nos données locales à intégrer dans le contexte global de la sportivisation et de l’olympisation de la pratique.

« La masculinité du milieu est impressionnante tant chez les enfants que chez les adolescents. Mais c’est chez ces derniers qu’elle est quasi-totale. [...] Il y a eu un processus de masculinisation de la pratique dans le début des années 80 ».<sup>747</sup>

La question du genre dans le skateboard reste un objet d’étude peu travaillé par la littérature francophone à l’exception des recherches ethnologiques, dont est tiré l’extrait précédent, menées par Claire Calogirou, Marie Cipriani-Crauste, et Marc Touché à Saint-Quentin-en-Yvelines en 1996, mais également le mémoire de géographie de Marine Montesinos. Aux États-Unis, Emily Chivers Yochim<sup>748</sup> et Amy Sueyoshi<sup>749</sup> étudient la place de la masculinité dans les discours et les représentations liées à la culture skate. Pour elles, les skateurs critiquent l’ordre établi et les normes imposées tout en maintenant « la domination sur les femmes, les gens de couleur, les homo et les travailleurs blancs. »<sup>750</sup>

Beacky Beal et Lisa Weidman confirment ce constat en montrant que beaucoup de publicités font appel aux désirs masculins hétérosexuels en mettant en scène des modèles féminins plus ou moins habillés ou bien en tant que « trophée » de skateurs.

---

<sup>746</sup> MAILLOT Adolphe, « Où est passée la « Reef Girl » ? : Pin-up et mixité dans la surf culture », *Ethnologie française*, vol. 41, n° 3, 2011, p. 521-530.

<sup>747</sup> CALOGIROU Claire et alii, *Skate-passion dans la ville nouvelle de Saint-Quentin en Yvelines*, Ministère de la culture, 1996, p. 57.

<sup>748</sup> YOCHIM, *Skate Life*, op. cit.

<sup>749</sup> SUEYOSHI, « Skate and Create », art. cit.

<sup>750</sup> YOCHIM, *Skate Life*, op. cit., p. 28.

**NEW SUPER BEARING**  
REMOVABLE SHIELD



**RATED AT R5 QUALITY**

BRASS CROCK      MAXIMUM PRECISION



**Z PRODUCTS** P.O. BOX 5397  
S.M. CA. 90405 (813) 476-4857

---

**HAWK ENTERPRISES**



HAWK  
CONDOR      KESTREL



**HAWK GLOVES**

Professionally styled — Quality treated — Durable by process — Super comfort — Top grain leather — Write or call for our free brochure — To order, send \$15.00, postage paid in the U.S.A., for each pair ordered (CA residents add 6% sales tax) — Specify size (XS-S-M-L) and color (red, black, white, black). Welcome inquiries by distributors, wholesalers, and retailers, service organizations, groups, and clubs.

**HAWK ENTERPRISES, INC.**  
P.O. Box 20490  
San Jose, CA 95180  
(408) 268-6486

**HOT NEW DESIGNS FROM BRAND-X!**



**DEALER INQUIRES INVITED**

SKATERS... SEND \$1.00 FOR PRICE LIST AND DECAL

**BRAND-X PRODUCTS**  
22 W. Anapamu Suite 201  
Santa Barbara, CA 93101  
(805) 963-9001

**BRAND-X ORDER FORM**

ITEM	SPECIFICATIONS				COST	QTY	\$ AMT
SKATEBOARD DECKS	1	2	3	4			
SHIRTS							
Men's short sleeve	sm	med	lg	Blk, Rd	39.95		
Men's long sleeve	sm	med	lg	Navy Bl	19.95		
Sweatsh "Muscle-T"	sm	med	lg	Black	14.95		
Ladies short sleeve	sm	med	lg	Black	10.95		
				Blk, Rd	10.95		
Shirt graphics available on							
SHIPPING CHARGES		FRONT	BACK	SUB-TOTAL \$			
		USA	CANADA	CALIFORNIA RESIDENTS ADD 6% SALES TAX \$			
SKATEBOARD DECKS		4.00	FOREIGN SURFACE				
"KNUCKLEHEAD" T-SHIRTS		1.00	AIR				
"NO SAH CHARGES WHEN ORDERED WITH DECKS"			25.00				
ENCLOSE MONEY ORDER (International Delivery) OR CHECK (2-3 weeks)			10.00	TOTAL \$AH \$			
FOREIGN PAYABLE WITH INTERNATIONAL MONEY ORDER				TOTAL ENCLOSED \$			
NAME		ADDRESS		CITY			
CITY		STATE		ZIP			
TELEPHONE ( )				AGE			
WE ARE NOT AFFILIATED WITH ANY SANTA BARBARA-BASED SKATEBOARD COMPANIES, OR "LEGENDARY" INDIVIDUALS							

Figure 57. Publicité de la marque Brand-X, Thrasher Magazine, août 1983, p. 11.

L'aspect masculin de l'idéalisation du risque ou bien de moquer la mort est également présent dans les annonces, dans les logos des marques (Blind notamment) et aussi dans la rédaction des articles de *Thrasher Magazine* avec des squelettes, du sang et un côté gore qui provoque la mort et qui correspond à la fois à une forme d'anticonformisme et d'hyper masculinité<sup>751</sup>.

<sup>751</sup> BEAL et WEIDMAN, « Authenticity in the Skateboarding World », art. cit.



Figure 58. Double page du magazine Thrasher, novembre 1981, pp. 24-25.

« Comme pour le rock, le rap, le hard rock les sociabilités masculines font référence à des univers de violence (par exemple sonore), celles du skate font référence à la force et à la prise de risque, et ces domaines restent à conquérir pour les filles. »<sup>752</sup>

Les études sociologiques citées s'appuient sur des données de terrain et sur l'analyse de l'histoire de la pratique à travers les magazines, les publicités, les vidéos et les marques de skateboard. Les premiers skateurs des années 1960, sont des surfeurs qui bricolent des planches en y ajoutant des roues. D'ailleurs, ce sont ces fameux « Tontons surfeurs » qui importent les premiers *roll-surf* sur la côte basque. Ainsi, on retrouve peu de trace de pratiquantes au cours de ces premières années, à l'exception de la skateuse états-unienne Patti McGee qui fait la couverture du magazine *Life* en mai 1965.

<sup>752</sup> CALOIROU et alii, *Skate-passion dans la ville nouvelle de Saint-Quentin en Yvelines*, op. cit., p. 63.



Figure 59. Une du magazine Life, photographie de Patti McGee, 14 mai 1965.

En revanche, l'effet de mode, au milieu des années 1970, touche une population bien plus large dans les pays occidentaux. Les magazines grand public<sup>753</sup> et les émissions de télévision<sup>754</sup> montrent davantage de mixité, car le skateboard est alors un objet à la mode et les vedettes de l'époque sont régulièrement prises en photographie avec : Sylvie Vartan participe à l'inauguration du skatepark parisien Béton Hurlant en 1978 tandis que Farrah Fawcett échappe au danger grâce à un skateboard dans un épisode de *Charlie's Angels* en 1976.

<sup>753</sup> *Marie-France*, octobre 1978.

<sup>754</sup> *La tête et les jambes*, Antenne 2, 1978.



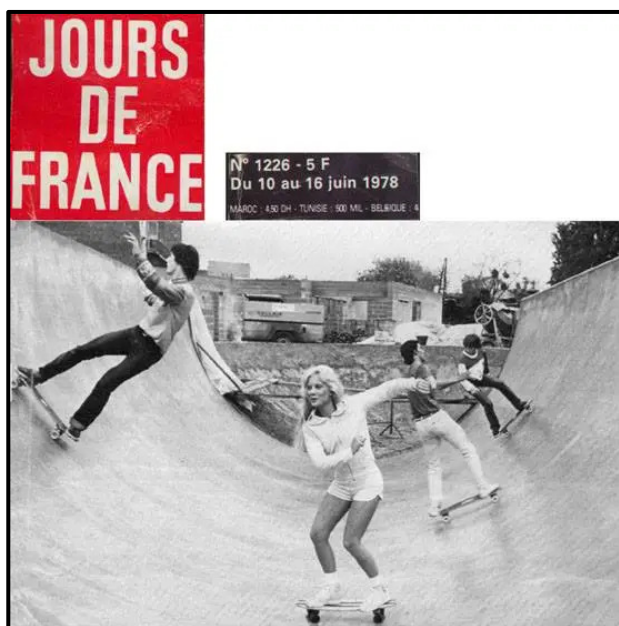


Figure 60. Une du magazine *Jours de France*, photographie de Sylvie Vartan au skatepark *Béton Hurlant*, juin 1978.



Figure 61. Photographie de Farrah Fawcett durant le tournage de *Charlie's Angels*, 1976.

Cependant, les discours maintiennent les représentations d'une pratique masculine car la mode prend effet auprès de la jeunesse états-unienne, puis européenne, à travers l'équipe des Z-Boys qui entame le virage *underground* pris par la culture skateboard (cf. [Partie 2. I. B.](#)). La dénomination de cette équipe affiche l'appartenance à un groupe masculin, malgré la présence dans leurs rangs d'une skateuse. Cela prouve bien la domination de la masculinité sur l'identité féminine. Ce constat est renforcé par l'essor de la presse spécialisée durant la décennie 1980, autour du magazine *Thrasher*.





Figure 62. L'équipe des Zephyr Boys, dont une fille, Peggy Oki placée à la seconde place au premier rang.

Dans le magazine *Thrasher*, socle de la culture skate des années 1980, les stéréotypes masculins sont omniprésents. Il véhicule une image *underground*, rock et virile à travers les publicités, les reportages et les groupes de musique mis en avant. Le magazine s'adresse à un public d'adolescents garçons auxquels il diffuse les caractéristiques stéréotypées de la masculinité hégémonique.

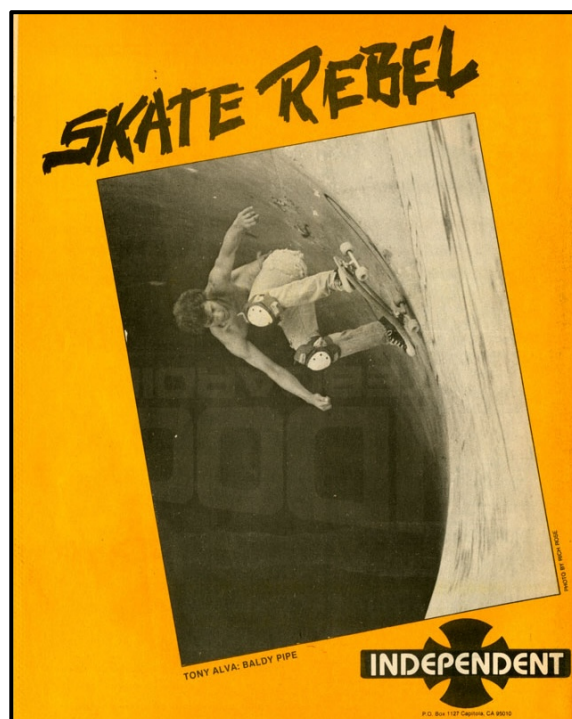


Figure 63. Publicité de la marque Independent, Thrasher Magazine, décembre 1981, p. 48.

« Ce sont à ces principales périodes (1976-1981, 1987-1996) que le désengagement des filles/*Supergirls* est apparu d'une façon nette et apparemment irréversible. Il est lié aux nouvelles pratiques du *skateboard* (*pool-riding*, *vert* et *street*) devenues plus rudes et plus rebelles, intensifiant ainsi la prise de risques, l'innovation dans les *tricks* et la mise en marge sociale des *skaters*. »<sup>755</sup>

Au-delà de la mythification de l'identité rebelle véhiculée par les magazines des années *underground*, ce serait, selon Renaud Allamano-Kessler et Anne Mione, également une évolution radicale des techniques, vers une prise de risque supérieure dans les figures, qui expliquerait le renforcement de l'hégémonie masculine au sein des effectifs des skateurs et des représentations associées.

Nos données locales corroborent, en partie, ce constat car nous ne trouvons pas de traces de personnalités féminines dans le skateboard à Bordeaux avant l'année 1989. De plus, les discours des membres de la scène locale des premières années dévoilent une conception très genrée de leur propre culture.

Par exemple, un skateur présente le magazine *Thrasher* comme « le magazine pur punk par excellence : vulgaire avec des femmes à poil dedans, des mecs qui cassaient des bagnoles de flics ». Nous développons cette construction d'une identité *underground* et masculine par ce magazine dans notre thèse (cf. [Partie 2. II. B.](#)). Mais ce discours imprègne durablement les communautés de pratiquants, dont les effectifs restent très inégaux. Au cours de leurs témoignages, l'ensemble des pratiquants et pratiquantes, de toutes les générations, interrogé utilise, de manière omniprésente, les termes « mecs » et « skateurs » pour faire référence aux pratiquants en général<sup>756</sup>.

Une récente forme d'inclusion semble progresser au sein des rangs des communautés skate. Ainsi, nous avons réalisé des entretiens avec deux skateuses actuelles, en raison du rôle qu'elles tiennent dans l'histoire locale. L'une est active, avec deux skateurs hommes, auprès de la municipalité pour faire appliquer des projets issus du Budget participatif de 2019 (cf. [Partie](#)

---

<sup>755</sup> ALLAMANO-KESSLER Renaud et MIONE Anne, « Qui fixe la norme ? Le genre dans l'institutionnalisation d'une pratique sportive », *Innovations*, vol. N° 57, n° 3, 2018, p. 85-107.

<sup>756</sup> Nous dénombrons 49 occurrences pour « mec » et 219 occurrences pour « skateur » dans l'ensemble des témoignages, mais aucune pour « skateuse ».

[2. V. C. 2.](#)) ; l'autre organise des « Girl sess' », c'est-à-dire des sessions de pratique entre filles, pour créer une communauté féminine soudée dans le but d'affirmer leur place sur la scène skate locale. D'ailleurs, ces sessions réservées aux filles sont de plus en plus fréquentes dans l'ensemble des villes françaises et on retrouve de nombreuses associations de promotion de la pratique féminine. À Bordeaux, on peut citer « Move and Skate » qui propose des cours pour les filles ; fondée à Biarritz, l'association « SkateHer est un collectif qui a pour objectif de développer la pratique féminine du skateboard à des fins inclusives, et de promouvoir les valeurs et la culture du skate »<sup>757</sup>. On retrouve des organisations équivalentes à Paris et Nantes, mais aussi à travers le monde (citons « Girls Skate Brisbane » en Australie et « GRLSWIRL » aux États-Unis).



Figure 64. Affiche de promotion d'un évènement spécialement féminin à Darwin en novembre 2019, Instagam : Cheepchill.

À l'image de ces associations, les discours tenus par les membres influents de la scène skate bordelaise prône une inclusion bénéfique à l'ensemble de la communauté. Les

<sup>757</sup> <https://skateher.net/ABOUT-1>

responsables de marques ou de magasins et les skateurs professionnels (uniquement des hommes) affichent leur volonté de favoriser la mixité. Par exemple, lors d'une réunion de présentation du festival « Connect », prévu en octobre 2024, les organisateurs se félicitent de la parité que va permettre cet événement, bien que l'assistance soit composée de seulement cinq femmes, dont seules trois sont pratiquantes, parmi les trente-sept présents. Il existe donc une discordance entre le discours, résolument sincère, et la réalité de la situation qui continue de mettre en avant des personnalités masculines. Mais ce sont, justement, ces membres de la scène locale qui influencent leur communauté en interne, comme ils l'ont fait pour faire accepter leurs négociations avec les autorités locales. Ils tentent d'œuvrer en faveur d'une vraie parité, malgré le retard accumulé sur ce point.

Parmi les arguments des défenseurs de l'inscription du skateboard aux JO, on retrouve régulièrement cette importance de la parité homme/femme dans les épreuves. Pour de nombreux observateurs sportifs, les épreuves olympiques pourraient servir à mettre en lumière les skateuses, au même titre que les skateurs, pour promouvoir cette discipline auprès des femmes et pour légitimer leur pratique auprès des hommes. On constate, d'ailleurs, une politique paritaire antérieure aux JO dans les épreuves des X Games dans lesquelles les récompenses (les fameux « *prize money* ») sont équivalents pour les gagnants et les gagnantes depuis 2008.

Comme le montrent Renaud Allamano-Kessler et Anne Mione, dans leur étude sociologique des magazines, des vidéos et des compétitions, les sponsors sont actuellement « sensibles à la force de l'image » de la pratique féminine au sein des communautés de skateurs. D'une part, cela représente un marché de consommation important que l'industrie souhaite ouvrir davantage et, d'autre part, cette politique inclusive correspond aux valeurs anticonformistes et non discriminatoires associées à l'identité du skateboard. Cependant, les magazines spécialisés et les vidéos de promotions des grandes marques maintiennent une surreprésentation des professionnels masculins : seulement deux couvertures de *Thrasher Magazine* affichent des photographies de skateuses, depuis 2018.

Nous avons montré, à plusieurs reprises durant notre développement, que le skateboard est pratiqué en grande partie par une population jeune. Or, l'adolescence est définie par une période de construction identitaire d'un individu au cours de laquelle l'être humain affirme ses valeurs en questionnant le cadre éducatif et culturel qu'il a reçu par la génération antérieure. Ce processus d'affirmation passe par l'accentuation de comportements excessifs et la recherche

des limites de sa propre identité. Ainsi, l'être humain adopte, au cours de sa jeunesse, des codes culturels, parfois, exacerbés pour montrer son appartenance à un groupe social. Parmi ces comportements, les attitudes genrées sont fréquentes pour tester son appartenance sexuelle ou sexuée et pour afficher cette appartenance. Si bien que les pratiques sportives adolescentes représentent des catalyseurs de l'affirmation à un genre, ce qui renforce la composante virile des agissements des skateurs. L'émulation masculine créée par les groupes de pratiquants garçons en pleine adolescence véhicule une image encore plus genrée des communautés de skateurs. Cependant, nous l'avons montré, les effectifs actuels du skateboard comprennent davantage de femmes, certes, mais aussi une moyenne d'âge plus élevée. Nous avons abordé cette notion de maturité à travers les actions des membres influents de la scène skate bordelaise. Ces derniers ne sont plus des adolescents, leur esprit rebelle a, en partie, fait place à une volonté de conciliation et de pacification avec les riverains et les responsables politiques. Leurs discours inclusifs vont de pair avec cette maturité identitaire. Ils ne luttent plus pour affirmer ni leur individualité, ni leur communauté, qui est désormais reconnue et auto-suffisante. Nous avons l'intention de travailler davantage cette notion de maturité émotionnelle dans les discours des pratiquants et pratiquantes, à la fois vectrice d'inclusion sociale et d'intégration politique, après notre thèse.

## Annexe 8 – Retranscriptions des entretiens

<a href="#">Entretien avec Nicolas Andreotti – 26/06/2019</a> .....	425
<a href="#">Entretien avec Yoan Barroso – 23/10/2018</a> .....	429
<a href="#">Entretien avec Claire Bédora – 25/04/2018</a> .....	434
<a href="#">Entretien avec Yves Bime – 04/01/2019</a> .....	441
<a href="#">Entretien avec Louis-Frédéric Bordenave – 16/12/2019</a> .....	446
<a href="#">Entretien avec Jean-Marie Canicas – 16/09/2019</a> .....	448
<a href="#">Entretien avec Vincent Cassarangue (alias Biloo) – 27/02/2019</a> .....	449
<a href="#">Entretien avec Michel Crochet – 12/02/2020</a> .....	454
<a href="#">Entretien avec Sébastien Daurel – 07/07/2021</a> .....	457
<a href="#">Entretien avec Jean-Louis David – 28/07/2018</a> .....	463
<a href="#">Entretien avec Serge Defreitas – 26/02/2020</a> .....	469
<a href="#">Entretien avec Vincent Debusschere – 16/04/2019</a> .....	471
<a href="#">Entretien avec Léo Valls et Arnaud Dedieu – 02/05/2018</a> .....	479
<a href="#">Entretien avec Laurence Dessertine – 24/10/18</a> .....	492
<a href="#">Entretien avec Tom Dick – 16/04/2019</a> .....	495
<a href="#">Entretien avec Jean-Paul Dupuy – 06/03/2019</a> .....	500
<a href="#">Entretien avec Marion Etcheparre – 11/12/2019</a> .....	503
<a href="#">Entretien avec Emmanuelle Freyssenge – 17/04/2019</a> .....	508
<a href="#">Entretien avec Soizic Gargaud – 11/10/2019</a> .....	511
<a href="#">Entretien avec Aurélien Gaucherand – 18/01/2023</a> .....	515
<a href="#">Entretien avec Florent Hecquard – 09/01/2019</a> .....	520
<a href="#">Entretien avec Julien Januszkiewicz – 13/01/2023</a> .....	527
<a href="#">Entretien avec Jean-Marc (alias Jim) Lalondrelle – 26/02/2019</a> .....	532
<a href="#">Entretien avec Laurent Lapègue – 22/05/2019</a> .....	537
<a href="#">Entretien avec Pierre Lawton – 12/12/2018</a> .....	538
<a href="#">Entretien avec Fabrice Le Mao - 25/10/2018</a> .....	542
<a href="#">Entretien avec Lucas Lopes – 05/11/2018</a> .....	546
<a href="#">Entretien avec Magenta (Soy Panda et Vivien Feil) – 13/09/2019</a> .....	551
<a href="#">Entretien avec David Manaud – 02/03/2020</a> .....	560
<a href="#">Entretien avec Marco – 03/03/2020</a> .....	565
<a href="#">Entretien avec Catherine Novel – 06/03/2019</a> .....	568
<a href="#">Entretien avec Patrick Papadato – 19/01/2023</a> .....	570
<a href="#">Entretien avec Arielle Piazza – 07/11/2018</a> .....	574
<a href="#">Entretien avec Philippe Rodes – 23/09/2019</a> .....	578
<a href="#">Entretien avec Franck Sabouret – 12/12/2018</a> .....	579
<a href="#">Entretien avec Yoan Taillandier – 12/02/2020</a> .....	585
<a href="#">Entretien avec Léo Valls – 26/02/2019</a> .....	589
<a href="#">Contact par écrit avec Simon Antoine – 19/04/2020</a> .....	601
<a href="#">Contact par écrit avec Charles Badi – 30/04/2020</a> .....	604
<a href="#">Contact par écrit avec Julien Chauvineau – 25/02/2020</a> .....	606
<a href="#">Contact par écrit avec Patrice Chrzan – 22/09/2019</a> .....	607
<a href="#">Contact par écrit avec Édouard Depaz – 19/04/2020</a> .....	610



<a href="#">Contact par écrit avec Andréa Dupré – 27/04/2020</a> .....	612
<a href="#">Contact par écrit avec Olivier Faissolle – 20/04/2020</a> .....	614
<a href="#">Contact par écrit avec Arthur Giat – 21/04/2020</a> .....	616
<a href="#">Contact par écrit avec Jesus Gutierrez – 13/04/2020</a> .....	617
<a href="#">Contact par écrit avec Gil Le Bon Delapointe – 02/04/2021</a> .....	618
<a href="#">Contact par écrit avec Jean-Baptiste Picot – 24/09/2019</a> .....	622
<a href="#">Contact par écrit avec Jean-Philippe Trioulier – 03/02/2023</a> .....	626

## Synthèse des entretiens et des correspondances réalisées

Nom	Date	Fonction	Nature entretien	Retranscription
Androotti Nicolas	26/06/2019	Service municipal	Semi directif	Oui
Auché Eymeric	10/07/2019	Élu	Semi directif	Non
Barroso Yoan	23/10/2018	Skateur	Semi directif	Oui
Bedora Claire	25/04/2018	Service municipal	Semi directif	Oui
Bime Yves	04/01/2019	Service municipal	Semi directif	Oui
Bordenave Louis-Frédéric	16/12/2019	Skateur	Semi directif	Oui
Canicas Jean-Marie	16/09/2019	Skateur	Semi directif	Oui
Cassarange Vincent (Biloo)	27/02/2019	Skateur	Semi directif	Oui
Coudé du Foresto Dominique	15/09/2019	Skateur	Semi directif	Non
Crochet Michel	12/02/2020	Riverain	Semi directif	Oui
Damestoy Edouard	20/09/2019	Skateur	Semi directif	Non
Daurel Sébastien	07/04/2021	Skateur	Semi directif	Oui
David Jean-Louis	28/06/2018	Élu	Semi directif	Oui
De Freitas Serge	26/02/2020	Skateur	Semi directif	Oui
Debusschere Vincent	16/04/2019	Service municipal	Semi directif	Oui
Dedieu Arnaud (Skate zen)	02/05/2018	Skateur	Semi directif	Oui
Dessertine Laurence	24/10/2018	Élu	Semi directif	Oui
Dick Tom	16/04/2019	Skateur	Semi directif	Oui
Dupuy Jean-Paul	06/03/2019	Skateur	Semi directif	Oui
Etcheparre Marion	11/12/2019	Skateur	Semi directif	Oui
Freysse Emmanuel	17/04/2019	Skateur	Semi directif	Oui
Gargaud Soizic	11/10/2019	Skateur	Semi directif	Oui
Gaucherand Aurélien	12/01/2023	Entreprise	Semi directif	Oui
Grange Grégoire	03/06/2020	Skateur	Semi directif	Non
Gruyer Bruno	17/09/2019	Skateur	Semi directif	Non
Hecquard Florent	09/01/2019	Skateur	Semi directif	Oui
Januskiewicz Julien	13/01/2023	Skateur	Semi directif	Oui
Lalondrelle Jean-Marc	26/02/2019	Skateur	Semi directif	Oui
Lapègue Laurent	22/05/2019	Service municipal	Semi directif	Oui
Lawton Pierre	12/12/2018	Skateur	Semi directif	Oui
Le Mao Fabrice	25/10/2018	Skateur	Semi directif	Oui
Lincheneau André-Marie	23/09/2019	Service municipal	Semi directif	Non
Lopes Lucas	05/11/2018	Skateur et Service municipal	Semi directif	Oui
Magenta	13/03/2019	Entreprise	Semi directif	Oui
Manaud David	02/03/2020	Skateur	Semi directif	Oui
Marco	03/03/2020	Skateur	Semi directif	Oui
Novel Catherine	06/03/2019	Riverain	Semi directif	Oui
Papadato Patrick	02/02/2023	Élu	Semi directif	Oui
Piazza Arielle	07/11/2018	Élu	Semi directif	Oui
Rodes Philippe	23/09/2019	Skateur	Semi directif	Oui
Sabouret Franck	12/12/2018	Skateur	Semi directif	Oui
Taillandier Yoan	12/02/2020	Skateur	Semi directif	Oui
Taine Thierry	05/05/2020	Skateur	Semi directif	Non
Valls Léo	26/02/2019	Skateur	Semi directif	Oui
<b>Total</b>			<b>44</b>	<b>37</b>

Skateurs	28
Élu	5
Entreprise	2
Service mun	6

Nom	Date	Fonction	Nature entretien
Abdou Salam Melvin	20/04/2020	Skateur	Correspondance
Antoine Simon	19/04/2020	Skateur	Correspondance
Badi Charles	30/04/2020	Skateur	Correspondance
Chauvineau Julien	25/02/2020	Entreprise	Questionnaire
Chrzan Patrice	22/09/2019	Entreprise	Correspondance
Depaz Edouard	19/04/2020	Skateur	Correspondance
Duparc Alexis	30/01/2023	Skateur	Correspondance
Dupré Andréa (Digital Drew)	27/04/2020	Skateur	Correspondance
Faissolle Olivier	20/04/2020	Entreprise	Correspondance
Giat Arthur (pshpsh)	21/04/2020	Skateur	Correspondance
Jean-Philippe Trioulier	06/02/2023	Skateur	Correspondance
Jesus Gutierrez	13/04/2020	Skateur	Correspondance
Lebon de la Pointe Gil	02/04/2021	Skateur	Questionnaire
Picot Jean-Baptiste	24/09/2019	Skateur	Questionnaire

## **Entretien avec Nicolas Andreotti – 26/06/2019**

*Nicolas Andreotti était le Directeur de la tranquillité publique et de la police municipale du 1<sup>er</sup> janvier 2009 au 1<sup>er</sup> décembre 2018.*

**Baptiste Pointillart – C’est, au cours de ces dix années, qu’il y a eu des tensions concernant la pratique du skateboard ?**

Nicolas Andreotti – Oh que oui. On a eu des problèmes d’usage de la voie publique entre les skateurs, les non-skateurs, les commerçants, les habitants. Tout le monde a des intérêts divergents.

**B.P. – En quelle année cela a-t-il été interdit sur les principales places ?**

N. A. – L’arrêté municipal, de mémoire, date de 2016. Il existe des interdictions depuis plus longtemps, mais, en 2016, on a pris un nouvel arrêté et ensuite d’autres aménagements (horaires aménagés) qui ont été lancés à la demande du maire de Bordeaux qui a été pris entre deux feux.

**B.P. – Avant cet aménagement d’horaires, vous aviez des retours par vos agents ?**

N. A. – Bien évidemment. La pression montait. Il y avait, depuis très longtemps, des interdictions de skater. Sauf que, cette mission, n’était pas forcément la plus importante pour la police municipale. Donc on donnait des rappels à l’ordre, qui ne portaient pas toujours leurs fruits. Et puis, le jeu du chat et de la souris : dès qu’il voyait arriver les agents, ils partaient, ils attendaient un petit quart d’heure et ils revenaient. De l’autre côté, on avait, depuis plusieurs années, de nombreux habitants et commerçants (avec des terrasses de café) qui mettaient la pression sur les élus et mes services. Donc, on a été plus coercitif par moment. On a fait appliquer les arrêtés à ce moment-là, la communauté de skateurs s’est mobilisée.

**B.P. – Sur quelle période avez-vous été plus coercitif ?**



N. A. – Juste avant la médiation, pendant un an on a mis la pression et ensuite ça a tellement râlé que le maire a décidé de faire une table ronde avec les pro et les anti-skate. Ce qui a débouché sur ce dispositif intermédiaire. Évidemment, les skateurs ne trouvaient pas cela assez et les riverains trouvaient que cela était trop.

**B.P. – Quels étaient les moyens coercitifs ?**

N. A. – Les amendes, pour des jeunes qui avaient été avertis quatre ou cinq fois. Il y a eu des cas médiatisés, car des parents de ces ados ont contacté la presse avec une audience au tribunal d'instance. Il y a eu quelques affaires comme ça, un peu symboliques.

**B.P. – Le nombre de 700 amendes par an est avancé par des skateurs.**

N. A. – Cela est difficile de chiffrer véritablement, c'est possible au plus haut de la période. En tout cas, c'est certain que les verbalisations ont été nombreuses, il faudrait regarder dans les dossiers. Vous pourriez voir si le service accepte de faire la recherche.

**B.P. – Jamais de confiscation de matériel ?**

N. A. – Non. Parce que la police municipale, et les skateurs le savaient très bien, n'a pas de prérogatives pour pouvoir confisquer comme la police nationale.

**B.P. – Vos moyens étaient les amendes et la prévention ?**

N. A. – La prévention et de la dissuasion en étant présent sur les places. C'était le jeu du chat et de la souris, car, pour verbaliser quelqu'un, il faut qu'il soit en train de pratiquer le skate. Donc le grand jeu était de rester à un mètre des policiers assis sur un banc et attendre qu'ils aillent un peu plus loin.

**B.P. – Pendant une période, il n'y avait pas de patrouille de nuit ?**

N. A. – Oui. La difficulté, c'est qu'on a eu des nuisances de nuit. Quand le maire a décidé d'autoriser le mercredi et le samedi, la question était de savoir à quelle heure faire arrêter et, quand il fait beau, au début, certains restaient un peu et les riverains à 20h15 hurlaient au

scandale. On a aussi demandé à la brigade de prévention des incivilités (BPI) qui travaillait les soirs jusqu'à 2h du matin, d'intervenir aussi sur les places.

**B.P. – Vous aviez des retours de la part des agents concernant cette situation ambiguë par moment ?**

N. A. – Exactement, ils étaient toujours coincés entre deux chaises. Ils étaient toujours tiraillés de verbaliser un gamin qui a 15/16 ans qui s'amuse. Le discernement était important, mais c'était des situations assez compliquées. Après, il n'y avait pas trop de question à se poser quand c'était des gens qu'on connaissait et qui se moquaient un peu d'eux.

**B.P. – C'était laissé à leur jugement ?**

N. A. – Exactement. Car sur place, des riverains les happaient pour leur dire d'intervenir.

**B.P. – Sur quelles places sensibles étiez-vous présents ?**

N. A. – Place Pey-Berland, bien sûr, (où le clergé s'est insurgé aussi de l'état des marches de la cathédrale), place de la Comédie (où on a eu beaucoup de plaintes de commerçants aux beaux jours).

**B.P. – Des espaces où la mairie vous demandez un effort particulier ?**

N. A. – Oui, Pey-Berland, Comédie et square des Commandos de France, en termes de coercition.

**B.P. – Par quels moyens arrivaient les plaintes ?**

N. A. – Par les élus et par les appels sur le PC radio de la police municipale. Des appels, on en avait des dizaines et des dizaines. Au plus fort de la crise, c'était facilement 15 à 20 appels par jour, avant la table ronde avec le maire. Ça dépendait des jours, bien sûr quand il pleuvait il n'y avait quasiment aucun appel.

**B.P. – Cette période de crise se situe autour de 2016, mais lors de votre arrivée en 2009, il n’y avait pas ces problématiques ?**

N. A. – Non. Il y avait beaucoup moins de problèmes, car la ville n’était pas encore totalement aménagée. Les endroits pour skater étaient moins nombreux. Aujourd’hui, c’est un paradis pour eux. En 2009, c’était pas mal sur les quais, les places n’étaient pas encore hyper aménagées.

**B.P. – Aviez-vous des retours sur le skatepark justement ?**

N. A. – On a eu des conflits entre skateurs, car il y en avait qui y allaient pour vendre des substances... On a installé une caméra de vidéoprotection, d’ailleurs. Mais c’est assez loin des habitations...

**B.P. – Avec les horaires aménagés, vous avez constaté un changement de la situation ?**

N. A. – À court terme, non. Ils ont été assez sourds à ces horaires au départ. Ce qui les a fait changer d’avis, c’est quand on a fait la table ronde avec le maire et le fameux skateur, dont je me rappelle plus le nom [Léo Valls]. Le maire lui a dit qu’on avait fait un effort par ces horaires et que, si les skateurs ne jouaient pas le jeu, l’expérience s’arrêterait. À partir de là, les skateurs influents ont fait pas mal de com’ et on a eu une situation avec des gens qui, en majorité, respectaient les horaires. De toute manière, on a toujours des gens qui veulent rien entendre, c’est une minorité qui rejaillit sur les autres qui jouent plutôt le jeu.

**B.P. – Les plaintes ont nettement cessé, selon les élus.**

N. A. – Oui, globalement c’est certain. Le dossier a été médiatisé et les administrés ont vu que la volonté de la mairie n’était ni de tout interdire ni de tout laisser faire, les gens ont compris le juste milieu, ou bien ont simplement laissé tomber l’affaire.

## **Entretien avec Yoan Barroso – 23/10/2018**

*Yoan Barroso est un skateur bordelais qui débute la pratique en 1989.*

### **Baptiste Pointillart – Comment as-tu commencé le skate ?**

Yoan Barroso – Je suis né à Bordeaux [en 1976]. J'ai commencé le skate en 89, j'ai 42 ans. Le skate étant en plein milieu de la seconde vague, donc c'était à la mode mais pas autant démocratisé que maintenant. J'ai commencé, il y avait pas mal de pratiquants qui pratiquaient sur les terrasses du Front Médoc à la DDASS à Mériadeck.

### **B.P. – Comment tu as découvert le skate ?**

Y.B. – J'ai découvert, comme pas mal de personnes qui ont vu un skateur dans la rue, et tout s'est révélé. Ma mère, m'a offert une planche à Noël, j'avais 13 ans. Il y avait des skateurs un peu plus vieux qui m'ont accepté parce qu'à l'époque tu rentrais pas dans les clans de skate comme maintenant. Il y avait pas de clans, mais c'était pas aussi simple pour se faire accepter. Fallait plus ou moins prouver que tu aimais ça. C'était vachement à la mode et il y avait beaucoup de gens qui pouvaient prétendre faire du skateboard. À l'époque les gens étaient plus ou moins testés, savoir si t'étais un blaireau ou pas. Fallait se faire accepter par la communauté. J'aimais tellement ça, que je skatais tous les jours. L'année suivante je suis parti en internat vers Langon et on a pu faire un skatepark couvert le mercredi après-midi, ce qui m'a permis de skater tous les jours. Et le week-end je rentrais et j'évoluais entre les spots de Mériadeck, essentiellement, la place Jean Moulin (à côté de Pey-Berland qui n'est plus skatable aujourd'hui) et un peu partout dans Bordeaux. Mais surtout Mériadeck. Puis, rapidement, ce qui a suivi c'était au conservatoire André Malraux, qui était notre spot de prédilection. Juste après cette vague de 89, début d'année 91, il y avait beaucoup moins de skateurs. Il y avait quelques skateshops qui ont fermé. Il n'en restait plus qu'un et on est tombé dans le creux de la vague. C'était carrément plus la mode. On comptait le nombre de skateurs qui pouvaient y avoir dans Bordeaux, on devait être une trentaine à tout casser.

### **B.P. – C'était quels shops à l'époque ?**

Y.B. – Ils existent plus maintenant. Les deux shops essentiels, c'était Balibongo (rue des bahutiers) et le principal qui s'appelait Local Motion (rue Sainte-Catherine à la hauteur de cours Alsace Lorraine qui a été décalé après cours alsace lorraine). Celui-là, le propriétaire était Michel Edery c'était une personne de famille juive qui avait une bonne partie des commerces sur Bordeaux, c'était un surfshop et skateshop. Le magasin avait été en face de Billabong.

**B.P. – Avant ce creux de la vague, il y avait beaucoup plus de shops ?**

Y.B. – Pas tellement. Il y en a eu un autre qui était vers Nansouty, Quai 34, qui vendait du skateboard. Et il y avait même un magasin de jouets sur Mériadeck qui vendait des skates et qui faisait des démos en plein centre commercial. Ces démos ont été un des éléments déclencheurs pour que je fasse du skateboard.

**B.P. – Tu pratiquais avec qui ?**

Y.B. – Les principales figures du skate c'était Fabrice Le Mao, proche de Pierre-André Senizergues, le boss de la marque Etnies et Es. Fabrice est de Bordeaux, c'était un *freestyleur*, une discipline proche du street. À l'époque il y avait des grosses planches pour faire de la rampe, les toutes petites planches pour faire du slalom et des barres de freestyle. Mais à l'époque, il y avait pas le *nose* sur les planches. Les vieilles vidéos de Peralta, tu vois les mecs faire des séquences de freestyle sur des ponts à faire des figures un peu techniques.

Dans les principales têtes bordelaises, il y a un mec qui s'appelle Vincent Cassarangué [Biloo], Olivier Saint Jours aussi qui figure dans un très vieux livre sur le skate dans les années 80 [Go Sport].

Dans les skateshops, il y avait Beach Break aussi, qui était un surfshop, assez respecté et dans la continuité de ce magasin c'est Transfert Skateshop en fait.

Pour les skateurs essentiels, il y a aussi Jim Lalondrelle, il a fait beaucoup pour le skateboard. Il était vendeur au magasin Local Motion qui s'appelait le Liberty auparavant.

**B.P. – Sur les spots vous étiez en conflit avec la police ?**

Y.B. – Non, à l'époque on était emmerdés quand on skatait aux terrasses de Mériadeck. C'était moderne à l'époque, au niveau de l'entrée du bowling, c'était un peu le repère, même s'il n'y avait pas de modules. Il y avait pas mal de lascars, pas mal de racket. À l'époque, on

n'était quasiment pas emmerdés par la police, mais surtout à cause des rackets, et des lascars qui venaient nous faire chier. Ils pensaient que c'était un sport de riches. Il y avait des gens qui se saignaient pour s'acheter des planches parce qu'en effet ça coûtait cher et les rackets étaient récurrents. Il y a le spot aussi de la patinoire qui était hallucinant, il y avait plein de petites pyramides, même le contour de Mériadeck où il y a tous les antiskate maintenant c'était un skatepark naturel. Il y avait des spots partout. C'était le spot de la ville, un peu compliqué par rapport au monde, aux rackets, donc on a migrés plus ou moins vers le conservatoire. Et il y avait le même problème avec les lascars de la gare qui venaient nous faire chier, mais pas autant. Il y avait des bagarres, des règlements de compte. Quand la police venait, on montrait qu'on comprenait que ça pouvait pas être complètement légal, mais sans nous faire chier. Mais la police était inexistante à l'époque. C'est pas comme il y a 5 ans de ça, où la police a pété les plombs à cause de l'arrêté préfectoral. La ville a été victime de son succès aussi, c'est à cause de ça je pense.

À l'époque c'était plus marginal mais c'était moins commun de voir des skateurs que les gens étaient plus impressionnés parce que c'était nouveau. Alors que maintenant ils sont plus agacés, ils sont plus habitués aussi. Ils savent que ça va faire du bruit et que ça va dégrader. À l'époque, ils pouvaient pas appréhender tout ça, c'était le début du *street* (85/86 aux USA).

### **B.P. – Quelle évolution à Bordeaux dans les années 90 ?**

Y.B. – Les nouvelles techniques qui sont à l'origine du *street* ont fait évoluer le skate y compris les planches. Et les vieux skateurs ont pas pu suivre cette évolution. Cet élément déclencheur du skate moderne, c'est début des années 90. Et ça a décimé les rangs des skateurs. Il y a eu beaucoup moins de skateurs et puis les vidéos étaient le moyen, avant les médias actuels, de voir les figures et c'était dans les skateshops qui fédéraient du monde. Tout le monde se connaissait, dès qu'il y avait la moindre vidéo qui sortait on se ruait tous dans un skateshop pour acheter la vidéo qui était pas donnée et pour se la dupliquer et la regarder à outrance. Il y avait une ou deux grosses vidéos qui sortaient par an et c'était révolutionnaire.

### **B.P. – Ces vidéos passaient à la TV dans les skateshops ?**

Y.B. – Dans les skateshops, il y avait toujours des cassettes qui tournaient en boucle, ce qui faisait un peu l'animation du skateshop. C'était un point de repère. C'est par ces vidéos que le skate a évolué encore plus avec des grosses marques comme Powell-Peralta, Santacruz etc.

Et puis des petites marques comme World Industrie, Blind. Steve Rocco a fait en sorte de faire des petites marques et des petits lascars de San Francisco et Los Angeles qui étaient hyper forts nous ont tellement influencé que beaucoup de marques se sont développées. Et l'industrie du skate s'est développée à ce moment-là, mais il y avait pas énormément d'argent en fait.

**B.P. – Les travaux à Bordeaux ont modifié les lieux de pratique ?**

Y.B. – Nous on était au conservatoire, les potes commençaient à prendre de l'âge et le spot du conservatoire commençait à être défoncé. On a migré à un skatepark tout pourri qui était sur les quais, c'était beaucoup moins bien, juste avant tout le réaménagement de tout Bordeaux.

Ils avaient fait un skatepark provisoire sur les quais avant l'annonce d'un vrai skatepark sur Bordeaux, qui est celui sur les quais maintenant. Mais c'est plus le réaménagement de la ville elle-même qui a fait qu'il y ait beaucoup plus de skateurs. L'ascension à Bordeaux a suivi la popularité du skate en fait. Ça a vraiment explosé au début des années 2000, et ça n'a fait qu'amplifier depuis.

Par exemple, en ce moment je suis à Rennes et j'ai l'impression d'être à Bordeaux il y a 15 ans. Tout le monde hallucine des skateurs à Bordeaux et pour nous c'est normal. Dans les grosses villes comme Paris ça se passe comme ça aussi, peut-être moins Lyon, mais Bordeaux est hyper dynamique au niveau du skate. Elle peut largement mieux faire, mais c'est quand même pas mal parce que les marques comme Magenta ou Rave qui sont basées sur Bordeaux. Même s'il y a d'autres marques, on sent qu'il se passe quelque chose sur Bordeaux. De même, un des principaux skateshops de France est Riot (quai des Chartrons). Le magazine Sugar qui est basé à Bordeaux, c'est pas rien. Bordeaux était un peu le nouvel eldorado il y a un petit moment. Ça se stabilise et ça va rester une des principales villes de France.

**B.P. – Quelle est ton opinion sur la médiation qui est mise en place actuellement ?**

Y.B. – Léo est un ami assez proche, moi j'ai toujours fait du skate essentiellement dans la rue de manière « illégale ». Moi je suis domicilié à Pey-Berland, quand les spots étaient tout neufs et que c'était pas interdit, je skatais au palais de justice tous les jours. Tous les soirs, avec Léo, avant qu'il y ait le Grand Hôtel, on skatait des nuits entières sur le parvis du Grand Théâtre. Il y a eu un arrêté préfectoral alors qu'il y a eu un évènement il y a 6 ans [Bordeaux Cité Skate, 23 mars au 18 avril 2012] organisé par Aurélien Gaucheran qui était le second de Darwin. Je

l'avais beaucoup aidé, je lui avais donné toutes les pistes pour qu'il fasse son évènement en partenariat avec la mairie. À ce moment-là, il pouvait mettre des modules, créer un évènement sur des places comme Bergonié, Pey-Berland, Darwin et tout ça en simultané. Et l'arrêté préfectoral est tombé avant, et on le savait même pas, et les flics venaient faire chier mais pas trop. Au palais de justice, avec Léo, on skatait tous les jours. Les flics venaient, on s'arrêtait, on discutait et puis on reprenait après. Il y avait pas d'amendes. C'est après l'évènement qu'ils ont commencé à être plus sévères. Je l'ai mal pris, on était assez furieux, non pas de l'hypocrisie, mais moi j'ai jamais compris pourquoi ils voulaient faire un évènement, faire une expo de skate dans la mairie et en même temps faire un arrêté préfectoral interdisant le skate. Alors qu'ils ont utilisé notre image pour eux, pour adoucir l'image du skateur en général. C'est un peu comme ils font maintenant parce qu'il y a un vrai accord avec la mairie.

Arnaud Dedieu, moi je comprends pas. Il est l'ancien rédacteur en chef du magazine Sugar, il est pas de Bordeaux, je l'ai jamais vraiment vu skater. Il est pas de Bordeaux, j'ai jamais compris pourquoi il faisait partie de cette médiation. Ça, c'est mon avis personnel. Je vois pas sa légitimité.

#### **B.P. – Ton travail ?**

Y.B. – J'ai jamais travaillé dans le skate. J'ai été sponso, j'ai toujours gravité autour de Magenta, mais je skate pour moi. Je travaille dans l'administration. Et je donne des cours de skate, j'ai mon diplôme de prof de skate. Je donne des cours à Darwin avec l'asso Board'O, faudrait que tu contactes Florent Hecquard.

Fabrice Le Mao était le principal journaliste/photographe du magazine de skate qui s'appelait *No Way* qui a décliné sous le nom *Anyway* et avant ça il y avait le magazine *Bicross & Skate* où Fabrice était photographe.



## **Entretien avec Claire Bédora – 25/04/2018**

*Claire Bédora est la Directrice du pôle territorial pour les questions de la voirie à la mairie de Bordeaux. C'est la première personne que nous avons rencontrée dans le cadre de nos recherches.*

**Baptiste Pointillart – Ce qui intéresse notre thèse, c'est de voir comment la municipalité peut répondre aux questions que vont emmener le skate ici. Avez-vous des directives qui viennent de la mairie par rapport à ce sport ?**

Claire Bédora – Oui, c'est venu du fait, qu'avec les réaménagements des espaces publics, l'augmentation de la pratique, il y a eu une appropriation de certains espaces de la ville par les skateurs de manière extrêmement forte et du conflit d'usage qui s'est créé, notamment place Pey-Berland. C'est là que c'était le plus crispé en fait. Puisque la place Pey-Berland est devenue un spot au niveau national et international du skate, car il y a un cadre. Les assos de skateurs nous ont expliqué que quand on se film, etc. Donc on a été saisi de ce sujet-là, les élus de la ville ont organisé des concertations avec des représentants des skateurs ; il y a un collectif qui s'est créé qui s'appelle « Skate(z) Zen » (Arnaud Dedieu, Léo Valls) qui représente à la fois des skateurs, des gens qui sont autour de ce monde, les représentants de tout ce qui est aussi économie du skate et qui ont un certain réseau d'influence vis-à-vis du monde du skate. Parce que le souci d'engager une concertation avec les skateurs c'est qu'il fallait trouver comment toucher la plupart des pratiquants. C'est plutôt des gens qui sont des donneurs de tendance. Il y a eu un dialogue d'organisé. Là où on a été sensibilisés, nous, en tant qu'aménageur d'espaces publics, c'est du fait qu'il y a des lieux, selon la façon dont on les aménage, qui vont être très facilitateurs pour le skate ou au contraire être vraiment découragés. Les skateurs nous ont expliqué qu'il y a des endroits, des sites très urbains, qui sont très attrayants pour skater et que plus on va essayer d'empêcher, plus on va rendre la pratique dangereuse et du coup il vaut mieux accompagner. Donc, on est en train de travailler avec ces équipes-là, le maire de Bordeaux nous a demandé de réfléchir. Il y a eu plusieurs étapes. Il y a eu une étape où la ville de Bordeaux, sous l'angle « Tranquillité publique », a rencontré le collectif et ils ont déterminé des temps de pratique. Sur la place Pey-Berland, il y a un arrêté municipal, il n'y a pas de verbalisation, c'est pour sensibiliser. Il y a des moments de la semaine où c'est complètement

autorisé, il y a des moments où on souhaite que ce soit moins envahissant. C'était extrêmement envahissant, ça posait des vrais soucis de conflits d'usage. Donc, il y a des lieux où on préfère que ce soit plutôt protégé.

Forts de la réussite de l'expérimentation menée sur Pey-Berland, sur le fait que du coup sur Comédie c'était interdit (il y a le Square des Commandos aussi je crois), Alain Juppé nous a demandé, au service, de réfléchir à Bordeaux à des lieux qui pourraient être aménagés. Ou en tout cas qui pourraient favoriser, accueillir la pratique du skate. On lui a proposé pleins de sites, en raisonnant sur des sites qui peuvent être assez éloignés des habitations, car ce qui pose problème c'est avant tout la pratique nocturne parce que c'est très bruyant (les soirs d'été ou la pratique tôt le matin ou en fin de nuit). Il nous a demandé de réfléchir à des endroits où on pouvait favoriser et il nous a dit : « il y a des endroits où je ne veux pas qu'il y ait pratique de skate ». Il nous a demandé de réfléchir à des aménagements qui, du coup, défavoriseraient. Par exemple sur la place Gambetta, c'est un lieu où il y a du commerce, il y a un jardin etc. « Je veux que ce soit un lieu plutôt piéton ». En revanche, le futur pont Simone Veil, qui va être très large, il y a toute une partie hors circulation qui est une immense esplanade. Là, ça peut être favorable, au contraire, à la pratique du skate. Autour des bassins à flots, le parvis de la future MECA, la place de la République où il n'y a pas d'habitant autour et c'est un site très urbain. On a des sites comme ça que l'on a identifiés. Aujourd'hui, la démarche dans laquelle on est engagés, c'est qu'on travaille avec « Skate(z) Zen » de plusieurs façons. On est en train de caler juridiquement et financièrement les modalités de leur intervention, on les consulte en tant qu'experts sur des projets d'aménagement en cours ; par exemple sur Gambetta on va les consulter pour qu'ils nous disent « attention là si vous aménagez... ». Au contraire, autour des bassins à flots, on leur dit : « on a passé une commande à notre équipe d'aménagement pour qu'ils facilitent le skate, est-ce que ça vous semble convenir ? » Ils nous ont expliqué que la pratique du skate ne se faisait plus avec des équipements dédiés. Au contraire, il fallait plutôt un type d'aménagement très roulant et du détournement de mobilier urbain, plus que de poser des modules, ça intéresse beaucoup moins les skateurs. Sans faire un skatepark, on s'était dit « on a une place, on pose de modules » ; ils nous ont dit « on préfère détourner l'usage, c'est plus amusant, le challenge est pas le même ». Ou alors c'est une question d'âge, ce sera plus pour les plus jeunes ou les débutants, mais les skateurs qui viennent de loin skater à Bordeaux c'est pas ça qui va les faire venir. Et c'est aussi un élément d'attractivité de la ville.

**B.P. – Justement, vous avez cette vision d'attractivité touristique ou économique ?**

C.B. – Sur la vision économique, oui. Car on sait que la filière est extrêmement présente à Bordeaux, qu'elle est très dynamique, qu'elle est très liée à l'arc Atlantique et aux sports de glisse traditionnels. Il y a un enjeu économique qu'on mesure et, effectivement, il y a un enjeu d'attractivité aussi touristique, d'image de la ville. C'est autant d'images de la ville qui tournent sur les réseaux, ce sont des images qui mettent extrêmement en valeur la ville, tout comme ça peut être aussi un effet de mauvaise image d'accueil. Le credo de l'aménagement et du développement de la ville à Bordeaux, c'est vraiment là. Ça fait cliché, mais c'est vraiment quelque chose qui est très recherché, c'est un peu le « vivre ensemble ». C'était le sujet de Pey-Berland qui était de dire « Attention, parce que quand une catégorie de population occupe, à son usage exclusif un espace. Il perd son lieu d'espace public, ça devient un espace privatisé ». Que ce soit les skateurs, ou dans un autre domaine, les marginaux, ou des papys qui accaparent un endroit pour jouer et boules et qu'ils privatisent les lieux. Il faut trouver l'agrément de tout le monde mais qu'on reste dans l'espace public partagé.

Je suis chargé de travailler sur un cahier des charges pour qu'on soit accompagné par des gens (« Skate(z) Zen » de manière privilégiée car c'est le collectif qu'on a identifié), pour travailler sur un schéma général. Il y a des lieux qu'on a identifiés, mais on voudrait pouvoir avoir un schéma général des lieux d'aménagement et se donner une prospective. C'est-à-dire intégrer la pratique du skate, le déplacement, dans l'ensemble de nos politiques d'aménagement, tout comme on a un plan d'aménagement « vélo ». Ils nous ont expliqué que quand le skate était utilisé en déplacement, ça marchait très bien avec les pistes cyclables. La question était de savoir, si, en termes de réseau, il fallait qu'on réfléchisse à un réseau complémentaire. Les trottoirs sont très roulants, mais s'avoisinent mal avec les piétons, ça angoisse les piétons. Par contre, sur les pistes cyclables ça marche bien, mais ça peut être dangereux vis-à-vis des automobilistes. Il faut que nos pistes soient suffisamment confortables et larges pour que le skateur se sente pas frôlé ou en danger, comme le cycliste. On s'est dit que ce serait pas mal d'avoir une cartographie, une mise en réseau de ces lieux : « En 2018, ça, ça existe ; en 2019 il y aura ça ; en 2020 etc. » En publiant et en communiquant sur ce projet-là, et cette cartographie, ça contribue aussi à l'attractivité de la filière donc c'est du gagnant-gagnant.

**B.P. – Vous développez aussi, de manière intéressée, pour attirer en dehors de la ville ?**

C.B. – Je ne sais pas si c'est une volonté affichée politiquement, il faudrait que vous rencontriez les élus pour qu'ils vous disent. En revanche, ça existe et c'est quelque chose qu'on veut pas décourager.

**B.P. – Est-ce que les maisons de quartier affichent un certain intérêt ?**

C.B. – Je ne sais pas trop, il faudrait peut-être que vous voyiez à ce sujet-là, le directeur Frédéric Gil.

**B.P. – Savez-vous, au niveau du conseil municipal, les discussions qu’il peut y avoir sur ce sujet ? Les directives qu’on vous donne, est-ce que ce sont des sujets qui vont être traités d’abord au conseil municipal ?**

C.B. – Ça a été traité d’abord au niveau politique. Au sein du conseil municipal, je ne sais pas, en tout cas au sein de la majorité des adjoints, oui. Parce que ce sont les élus qui ont été interpellés par les riverains, sous l’angle de l’agacement et du conflit d’usage. C’est sous cet angle là que les élus ont été sollicités, mobilisés. Ce ne sont pas les skateurs qui sont venus en disant « On veut de l’équipement ». La ville, elle est là pour eux, elle existe. C’est plutôt les gens qui étaient autour et qui subissaient et qui disaient : « On n’en peut plus. La place Pey-Berland, vous avez enlevé les voitures, mais on a autant de nuisances avec les skates, on préférerait quand il y avait les voitures ».

**B.P. – Il y a eu des pétitions ?**

C.B. – Je crois qu’il y a eu des pétitions, il y a eu nombre de courriers. Il y a eu un moment où c’était très très tendu. Il y a eu cette démarche d’apaisement. Parce que le maire ne voulait absolument pas montrer du doigt les uns contre les autres, ils voulaient vraiment être sur une pratique d’équilibre. C’est pour ça aussi qu’ils avaient demandé à ce que Arc-en-Rêve organise l’expo sur le skate en ville. Ce qui permettait aussi de montrer que le skate avait sa place en ville, que c’était un élément, parmi d’autres, qui avait sa place. L’idée c’était pas de chasser le skate, au contraire. La commande a été politique au début. Elle est arrivée par les administrés sous l’angle de « On en a ras le bol » et « Débarrassez nous d’eux » et les élus en ont fait, au contraire, une pratique d’équilibre de la ville.

**B.P. – Moi c’était effectivement aussi sur les conflits, forcément, que je voulais aborder le point de vue du skateboard. Est-ce que vous avez des retours de la préfecture ?**

C.B. – Non, pas du tout de la préfecture. Sur les conflits, on a dans les réunions de proximité ou de quartiers, les piétons râlent contre les vélos sur les trottoirs, les skates, les trottinettes, enfin toutes les nouvelles pratiques de déplacement urbain. Les piétons se sentent moins à l’abri. Ils disent qu’on valorise beaucoup les moyens de déplacement doux, autre que la marche. Même nous, dans nos politiques publiques, on valorise finalement pas tant que ça la marche. Et quand on est piéton à Bordeaux, ils nous disent que, par moment, ils ne se sentent pas prioritaires sur les trottoirs. Quand on entend derrière soi un skate arriver on a peur de le prendre dans les chevilles.

**B.P. – L’objectif serait de pouvoir les intégrer dans les pistes cyclables ?**

C.B. – Sur la question du déplacement, il y a aussi une problématique de code de la route. Je ne sais pas comment la police gère ça, si la police tolère ça. Et après les lieux de pratique, il faut qu’ils se fassent dans des endroits où il y a moins d’impact sur les gens, sur la tranquillité et le sommeil des gens. Et qu’il n’y ait pas d’effet de privatisation des lieux au détriment des autres pratiquants de l’espace public.

**B.P. – Il y a aussi un aspect de dégradation du mobilier urbain pris en compte ?**

C.B. – Ça peut. Pendant hyper longtemps on a été très alerté en disant « Ouais les bancs de Pey-Berland... » Mais en fait, j’ai discuté avec le concepteur de Pey-Berland, Frédéric Neau, qui travaillait pour l’agence King Kong, il a dit « Ben non, moi à l’époque j’étais skateur, mes enfants le sont maintenant, j’ai conçu les bancs exprès pour qu’ils soient skatable sur l’arrête, ils sont en granit ». En revanche, là où on a alerté le collectif pour qu’il passe des messages, les marches de la cathédrale, en pierre, qui sont skatées par les plus jeunes parce c’est un premier entraînement de glisse (j’y connais rien mais je les vois faire), ne sont pas du tout faites pour ça. Elles sont en pierre calcaire et elles commencent à partir. On a alerté le propriétaire qui est l’État, on leur a dit : « Il faut qu’on mette des dispositifs anti-skate pour protéger l’édifice ». Sauf que l’architecte en chef des monuments historiques veut pas entendre parler d’agrafes. Donc, il faut qu’on regarde pour casser la prise d’élan, c’est ce qu’ils nous ont expliqué. C’est-à-dire plutôt travailler avec un rainurage du sol pour casser d’élan pour faire que ce soit pas intéressant d’aller glisser sur la marche. Quand on n’est pas skateur, on peut pas savoir que pour empêcher c’est mieux de travailler sur la prise d’élan que sur l’objet lui-même. Il y a des petits trucs comme ça qu’ils nous ont donné qui sont intéressants. Sur le mobilier urbain, sur les

endroits où on veut favoriser le skate. Nous on commande le mobilier urbain en fonction et, là où on a du mobilier urbain qui peut être un peu fragile. Par exemple, sur Gambetta, où on va installer une fontaine, les abords de la fontaine vont être assez fragiles. Du coup, tout autour, on va être en chemin stabilisé donc il y a pas de prise de vitesse, c'est pas un terrain intéressant. Il y aura sans doute pas de skate sur la pierre à cet endroit-là.

**B.P. – Vous avez des retours statistiques des services techniques ?**

C.B. – Pas du tout. C'est moi qui m'occupe du mobilier urbain et mes collègues me disent pas : « Olala on est encore allé remplacer tel banc ou tel truc à cause des skateurs ». On n'a pas ce phénomène-là. Le mécontentement est venu des riverains et sous l'angle du bruit et du fait de l'effet de masse et du sentiment que quand on n'est pas skateurs on n'est pas bienvenu dans l'endroit. Enfin, on se sent pas bienvenu ; l'effet de groupe dominant. Mais j'ai pas trop eu de retour sur le fait que ça avait abîmé, à part les marches de la cathédrale.

**B.P. – Et vous avez réussi à identifier d'autres spots grâce au collectif ?**

C.B. – Oui, et nous par rapport à nos projets, on s'est dit qu'il y avait des tas d'endroits où on pouvait intégrer. Donc, effectivement, je vous parlais du pont Simone Veil, les bassins à flot, la place de la République, sur laquelle il faut qu'on réfléchisse en termes d'aménagement plutôt favorable, mais il y en a une liste très longue. Là j'ai pas tout en tête. Il y a des choses réalisables à très court terme et d'autres qui sont plutôt à dix ans. Il y a des projets sur le secteur Brazza.

**B.P. – Est-ce que vous auriez des contacts de personnes qui étaient dans le service, il y a plus longtemps ? Pour faire une chronologie des politiques qui ont pu être mises en place vis-à-vis du skate.**

C.B. – Je pense que ce serait intéressant que vous rencontriez les élus. Rencontrez Jean-Louis David, l'adjoint à la proximité et à la tranquillité publique. Est-ce que vous avez rencontré Michel Duchène ? C'est l'ancien adjoint à la proximité qui avait toute une politique sur le vélo et qui a un vrai regard sur l'espace public. Et puis l'élue qui est en charge de coordonner la question du skate à Bordeaux, c'est Élisabeth Touton, qui est l'élue à l'urbanisme. Ce sont trois

élus qui accompagnent Alain Juppé depuis plusieurs années et qui auront regard assez historique sur le sujet.

## **Entretien avec Yves Bime – 04/01/2019**

*Yves Bime est un ancien président de l'Union Saint-Bruno, un club omnisport qui avait une section skateboard entre 1977 et 1991. Il a également été directeur du service des sports durant le mandat de Jacques Chaban-Delmas. Depuis notre entretien, il est décédé le 21 décembre 2021.*

**Baptiste Pointillart – La directrice de l'Union Saint-Bruno m'a dirigé vers vous, car ils n'ont pas conservé d'archives.**

Yves Bime – Effectivement, lorsque l'on a fêté le 100<sup>e</sup> anniversaire de Saint-Bruno, nous avons fait rédiger ce livre qui résume toute la vie de l'Union Saint-Bruno, y compris du skate. Il est vrai qu'il existe un vrai problème d'archives dans les sections associatives de sport. Mon ami Baqué<sup>758</sup> a le même constat avec les Girondins de Bordeaux. C'est la raison pour laquelle j'ai moi-même conservé des documents dont ceux qui sont présents.

De nombreuses sections à l'Union Saint-Bruno, comme ailleurs, vivent un petit peu en autonomie. Il y a celles qui sont issues du siège du patronage, et qui ont leurs activités au siège. Mais beaucoup, comme pour le skate, sont là un petit peu par hasard. Si j'étais vulgaire je dirais qu'ils n'en ont rien à faire du club. Et le rôle du club est de les aider à faire leur activité et de s'intégrer aussi à une société omnisport qui, nous, nous semble intéressante pour toute la jeunesse.

**B.P. – Quand a vu le jour cette section skate ?**

*(Il consulte ses notes préparées à partir des documents retrouvés).*

Y.B. – Ça c'est le résumé de ce qu'il s'est passé pendant 100 ans au patronage catholique devenu maison de quartier. Il est noté : « Skateboard 1977- 1991 ».

**B.P. – Vous étiez durant quelles années à l'Union Saint-Bruno ?**

---

<sup>758</sup> Patrick Baqué, président du club des Girondins de Bordeaux Omnisport en 1982 et 2024.



Y.B. – Moi j’y suis resté 66 ans. (*Rires*). À la tête, les 10 dernières années, j’étais président.

J’ai commencé à faire du football à 18 ans. Et puis, je me suis intéressé à la structure car j’habitais rue Brizard, ce qui facilitait les parties de belotes le soir. Puis j’ai fait du handball, de l’athlétisme... Au début j’ai été secrétaire sportif. Là je chapeautais les trois quarts des activités. Et puis, quand le président est décédé, c’est le secrétaire général, que j’étais devenu, qui passe président.

**B.P. – C’était en quelle année ?**

*(Il part chercher son carnet)*

Y.B. – J’y suis rentré en 1943. En 1954, au Conseil d’administration, secrétaire sportif de 1958 en 1960.

Pendant une dizaine d’années j’étais à la mairie au service des sports et de la jeunesse. J’ai été choisi par la mairie pour créer le foyer des jeunes Barbey, l’auberge de jeunesse, en 1963. Donc, pendant 10 ans, j’ai mis en pause l’Union Saint-Bruno, en raison de la charge de travail de Barbey et de la mairie.

Je suis revenu en 1973, secrétaire sportif, puis secrétaire général en 1983, puis président en 1998, et puis en 2000 j’avais 73 ans. J’ai estimé qu’il fallait laisser la main.

En 1977, j’étais donc secrétaire sportif. Vous connaissez déjà des éléments sur cette période ?

**B.P. – J’ai des renseignements sur la période qui suit au moment de la reprise de la section par Jean-Marc Lalondrelle mais j’ai peu de détails sur la fondation.**

Y.B. – Alors regardons ce que j’ai écrit dans l’ouvrage pour le centenaire. (*Il lit le fascicule*) : « Créé en 1977 par André-Marie Lincheneau... » (*Il commente.*) Il est toujours secrétaire général actuellement « ...pour répondre à la demande de jeunes victimes de la mode en 1977. Cette section qui regroupait la quasi-totalité des skateurs bordelais a connu une très forte activité à ses débuts grâce à des artistes acrobates tels que Dupuy Bruno, Denis Canicas, Le Coudé du Foresto et Lebon de la Pointe. La section atteignit près de 60 adeptes et participait en 78 à des compétitions interclubs ainsi qu’à la coupe de France sur une piste installée place de l’Europe au Grand Parc. »

**B.P. – À ce moment-là, vous étiez secrétaire général. Vous vous souvenez de la fondation ?**

Y.B. – Oui oui, bien sûr. Lorsque André-Marie Lincheneau, le frère du président actuel, a pris contact avec les jeunes que j'ai cités. Comment ? Je n'en sais rien, il leur a dit : « Si vous voulez qu'on s'occupe de vous, qu'on vous aide. Il faut adhérer, mais vous n'aurez pas à créer une véritable association, vous deviendriez une section. Nous, on vous offre les locaux et une structure ». Voilà comment c'est parti. On a pu les aider puisqu'ils ont construit eux-mêmes, avec l'aide d'un menuisier professionnel, une rampe en bois qui s'est promenée de la rue Brizard au stade Malleret, il y avait un préau où ils avaient installé la structure.

**B.P. – Avant ça, c'était rue Brizard ?**

Y.B. – Ça a été dans un ancien préau des locaux qui étaient rue Brizard.

**B.P. – Pas au stade Chauffour ?**

Y.B. – Non, ça me dit rien. Elle a été un temps court à Mériadeck sur les terrasses où elle gênait la population, comme ailleurs, par le bruit.

**B.P. – Vous aviez aidé pour la construction ?**

Y.B. – Non ils se sont débrouillés tout seuls. On leur prêtait l'endroit. Mais à mon sens ils se sont débrouillés tout seuls. Mais, il faudrait voir avec André-Marie, car une fois qu'on est secrétaire général on est moins proche des détails.

**B.P. – Et lorsque vous étiez à la mairie, vous n'aviez pas des liens avec Daniel Lawton par rapport à cette pratique ?**

Y.B. – Si, j'étais directeur des sports et Daniel Lawton était l'adjoint au maire. Mais on ne parlait pas du skateboard. Un jour, il m'a amené dans son bureau, quai des Chartrons, et son neveu était fondu de skate.

**B.P. – Vous organisiez des compétitions ?**

Y.B. – C'est eux. On était en train de devenir un club omnisport, on était encore le patronage du quartier. (*Perte du fil de sa pensée*). La section était chapeautée par le club, mais nous n'intervenions absolument pas directement. Lincheneau peut-être plus que moi.

**B.P. – À l'époque quel était son poste ?**

Y.B. – À l'époque il faisait surtout du water-polo et il s'intéressait à la jeunesse mais il n'a jamais vraiment mis les pieds sur un skateboard.

**B.P. – Les demandes de subventions étaient réalisées directement par la section ?**

Y.B. – Je ne sais même pas si ça existait à l'époque.

**B.P. – J'ai trouvé des subventions, en 1988, reçues par l'Union Saint-Bruno pour la section skate.**

Y.B. – Oui, mais probablement pas par la mairie. À mon époque la politique était de subventionner les sports olympiques.

**B.P. – Mais alors d'où pouvaient venir ces subventions que j'ai trouvées dans les archives de l'Union Saint-Bruno ?**

Y.B. – Du département probablement.

**B.P. – Le gymnase Malleret appartient à la mairie donc l'installation d'une rampe sur cet espace a été négociée ?**

Y.B. – L'Union Saint-Bruno était attributaire du gymnase pour la section basket. Dans la journée, ce sont les écoles du coin qui l'utilisent. Comme j'étais directeur des sports, j'ai peut-être facilité sans le vouloir. Jusqu'à ce que les voisins viennent se plaindre du bruit.

**B.P. – Pourquoi le choix d'Alfred Daney ensuite ?**

Y.B. – Parce qu'ils étaient repoussés de partout. Sur les terrasses Mériadeck, la DDASS rouspétait. Alfred Daney c'est suffisamment isolé pour que ça ne gêne pas.

**B.P. – Le stade a été également attribué à l'Union Saint-Bruno ?**

Y.B. – Non, on leur a donné cet endroit. Ce n'est même pas moi qui l'ai fait, je ne sais pas qui l'a fait.

## Entretien avec Louis-Frédéric Bordenave – 16/12/2019

*Louis-Frédéric Bordenave est un surfeur qui a pratiqué le skateboard. Il était propriétaire d'un magasin spécialisé dans la vente de surf (surfshop) à Bordeaux, dans lequel il vendait également des skateboards.*

### **Baptiste Pointillart – Comment avez-vous commencé le skateboard ?**

Louis-Frédéric Bordenave – J'ai commencé à Bayonne, j'ai eu un des premiers skateboards en bois avec des roues pas en uréthane. Je devais avoir 11 ou 12 ans [1968]. J'étais surfeur, déjà. Puis au collège, j'ai repris avec des roues plus faciles. Et puis, en passant par le surf, j'ai eu un magasin à Bordeaux, cours d'Albret. Là, j'ai fait partie du skateboard. Avant, il se vendait quelques skates en tant que jouet.

Je suis monté sur Paris pour organiser la première coupe du Trocadéro. Ensuite, il y a eu des événements plus importants avec des sponsors de marques puissantes. On avait été faire les championnats d'Europe en Suisse avec José de Matos, Alexis Lepester et Jacques Dupin.

À Bordeaux, j'ai approvisionné quelques skateboards et j'ai fait l'erreur de ne pas choisir des skates haut de gamme, notamment la marque Gordon & Smith. Pierre Lawton avait un bon matériel de cette marque. Moi, je faisais surtout du slalom. Dans mon équipe, j'avais laissé le *freestyle* à Jésus Gutierrez (champion de ski acrobatique), il y avait Robert Périleur (pas un très bon niveau mais un pitre) et un autre blond dans le nom m'échappe (peut-être Philippe Rodes).

Lawton a été pris dans le staff de Gordon & Smith, ils avaient fait venir Stacy Perralta en démonstration, Lawton avait participé d'ailleurs.

Après cette époque, j'ai un peu perdu le fil, je me suis plutôt tourné vers le surf.

**B.P. – J'ai retrouvé des mentions d'un producteur de roues et de *trucks* à Bordeaux.**

L-F. B. – Un industriel, Cousin, de Bordeaux, faisait des semelles de chaussures et avait mis au point des roues en polyuréthane. Et il avait développé une marque qui s'appelait Berkat

(pour Bernard et Catherine, ses deux enfants). Ses trucks dans sa fonderie et ses roues étaient de très bonne qualité, mais il avait un temps de retard.

**B.P. – Avec vos amis vous aviez créé le Skate Club Bordelais ?**

L-F. B. – Oui effectivement, j’ai créé ça avec les autres amis. On s’entraînait dans une petite pente avec des plots à Talence.

**B.P. – Avec des gens du Bordeaux Étudiant Club ou de l’Union Saint-Bruno ?**

L-F. B. – Je ne saurais pas dire, ça ne me parle pas.

**B.P. – Vous alliez au Front Médoc sur la rampe ?**

L-F. B. – Je n’ai pas skaté sur de rampe à Bordeaux...

**B.P. – Votre magasin a existé sur quelle période ?**

L-F. B. – Le magasin cours d’Albret, je crois l’avoir ouvert en 1975. J’avais fait du skate à Bayonne en 1971. Je l’ai cédé en 1979, je pense à Jacques Hel qui avait mis Jean-Pierre Lérau à la gérance.

**B.P. – Le Skate Club Bordeaux, c’est donc sur ces mêmes années ?**

L-F. B. – Oui, 1975-1978. J’avais créé le magazine *Surf & Roll Surf*.

## Entretien avec Jean-Marie Canicas – 16/09/2019

*Jean-Marie Canicas est un skateur bordelais qui débute la pratique en 1975.*

### **Prise de notes**

Il a commencé à faire du skate en 1975 à Biarritz puis il est arrivé sur Bordeaux. Il pratiquait à côté de La Médoquine avec ceux du BEC, notamment Philippe Rodes qui a un surfshop à Montalivet.

Il y avait une rampe à Talence au début.

Une rampe a été installée au Front Médoc pour la démo de 1978. Elle n'a pas été brûlée contrairement à ce que dit Jean-Paul Dupuy. Il y avait une rampe à Chauffour pendant plusieurs années, c'est probablement la même...

Également une rampe *Gordon and Smith*, jaune, pour la démo dans le hall des Expo avec Stacy Peralta.

Il se souvient de Pierre Lawton qui ne faisait partie d'aucun des clubs.

Il a arrêté le skateboard vers 1979-1980, en même temps que le creux de la vague.

## Entretien avec Vincent Cassarangue (alias Biloo) – 27/02/2019

*Vincent Cassarangue est un skate qui débute la pratique en 1985.*

**Baptiste Pointillart – Je tente de retracer l’histoire de l’implantation du skate à Bordeaux.**

Vincent Cassarangue – Tu as eu Jim Lalondrelle ? Pour moi, c’était un peu le grand frère et Fabrice Le Mao aussi, surtout. Je l’ai rencontré un hiver en 1986 à la DDASS, il avait neigé ce jour-là en plus. Il est arrivé en *freestyle*, il faisait des trucs incroyables. Je pensais pas que ça existait. Je suis allé chez lui, et il m’a tout montré, tout appris, j’avais 14 ans ; ça devait être en 85-86.

**B.P. – Tu faisais du skate avant donc ?**

V.C. – Je faisais du skate, oui, mais avec mes cousins dans les années 70 avec des planches en plastique. On était gamins, on descendait assis dessus. Après, vers 84 sont arrivées les planches larges, notamment Variflex (qui était un peu sérieux avec des planches concaves) et il y avait aussi Ollisport (planches de mauvaise qualité). J’avais pris une Ollisport et j’avais mis des roues Variflex pensant que c’était pas mal. Fabrice Le Mao m’a dit que ce n’était pas adapté et m’a conseillé sur le matériel. Il n’y avait pas de magasin de skate, ça n’existait pas. Fallait commander chez Titus en Allemagne ou bien Hawaïsurf en France. En trainant avec Fabrice, je me suis aperçu qu’il y avait du skate en France dans d’autres bleds et à Paris. Surtout je me suis rendu compte que ça évoluait. Powell Peralta commençait à importer aussi avec les Bones Brigade. À Paris, il y avait une rampe à Clichy et déjà un shop de l’autre côté de la Seine par rapport à la Tour Eiffel où ils vendaient des tee-shirt *Thrasher*.

À Bordeaux des mecs faisaient de la rampe à Malleret où j’ai rencontré des surfeurs qui faisaient un peu de rampe : les frères Faure (dans la lignée de Dogtown, un peu punk) et, pour moi, essentiellement la pratique c’était du *street*. On a construit des *banks* de saut suite au *Bones Brigade Future Primitive* [VHS sortie en 1985]. On a construit la réplique d’un de ces *banks* à la DDASS. On l’avait stocké cours d’Albret dans l’arrière-cour d’un petit magasin qui s’appelait Kailua Surf Shop. Le samedi après-midi on allait chercher le *bank*, on le couchait sur



les planches et on le faisait rouler jusqu'à la DDASS. Là, on doit être en 87-88 avec les frères Faure, Alexandre Audebert (vice champion de France junior à l'époque) et J-B Picot (Hall4).

À l'époque il y avait aussi Surface Magazine qui décomposait des figures.

Puis, ensuite, on est allé aussi à Malraux. C'était tout neuf, il y avait des marches à sauter, des murs inclinés et il y avait un grand bassin circulaire de 1m10 qui était jamais rempli et qu'on skatait. La pratique était vraiment sauvage à l'exception de deux ou trois *banks* que l'on construisait. Les compétitions de skate ont un peu changé la donne avec les sponsors avec une première vague « industrie », vers 1988. Notamment au Trocadéro, mais aussi à Blagnac où les Petits Poids Sauteurs avaient fait leur première compétition en 88, c'était ma première compétition et j'avais fini premier. Et Jim Lalondrelle avait fini premier en rampe et en *freestyle* c'est Fabrice Le Mao qui avait gagné. On était une voiture de bordelais et on avait tout raflé. On était à l'Union Saint-Bruno, ça nous permettait de se faire payer les frais d'essence. En plus, on était sur une pratique très punk à cette période, on était considéré comme des marginaux, voire pour des délinquants. C'est là aussi où, avec la pratique sauvage, on a commencé à avoir des verbalisations, des panneaux « Interdiction de skater » parce que ça commençait à gagner du terrain.

#### **B.P. – Dès les années 88-89 ?**

V.C. – Oui, beaucoup. Après, il y a eu une vague de creux, vers 94-95. Mais je pense que c'est plus en Europe ou en France que c'était un phénomène de mode. Donc tous ceux qui n'étaient pas complètement mordus ont fait autre chose et quelque part tant mieux, ça a permis de conserver un noyau dur qui a pu transmettre à la génération d'après.

Ce que fait Léo, je trouve ça vraiment génial. Il a reconsidéré le *street* et sa façon de skater. Seb Daurel aussi reste pour moi une bête en grosse rampe, c'est un très bon ami aussi. Et puis le *Sebdoshow* [séquences de skate filmées sur un ton humoristique entre Léo Valls et Sébastien Daurel], je trouve ça génial.

#### **B.P. – Tu es parti à La Réunion en quelle année ?**

V.C. – En 2001, mais je n'allais déjà quasiment plus à Bordeaux. J'habitais au Pays-Basque, j'étais plus investi avec J-B Picot qui habitait à Capbreton. Il y avait quelques skateparks qui commençaient à fleurir. À l'époque, dans le Sud-Ouest, c'était Kunz qui faisait les skateparks et c'était bien pour la pratique mais c'était extérieur. Une fois, on est allés jusqu'à

Saint Jean de Luz pour skater, mais il pouvait sur toute la côte du coup on est rentrés jouer à Tony Hawk sur Playstation 1. Le premier tableau était dans un hangar, ça m'a donné l'idée de faire un skatepark. À l'époque j'étais graphiste pour pas mal de grandes marques donc j'ai pu leur demander de sponsoriser l'idée. On avait la motivation et les connaissances mais on avait aucun budget, c'est devenu le Hall 4.

**B.P. – Et ton départ de Bordeaux date de quand ?**

V.C. – C'était en 1997. Mais, à l'époque du Hall 4, on s'est vachement impliqué dans les compétitions de la ligue, notamment pour l'animation et les commentaires au micro. L'argent qu'on gagnait nous permettait de financer le skatepark.

**B.P. – Pour le Hall 4 vous avez eu des aides de la fédération ?**

V.C. – Non, on n'avait pas assez d'adhérents. Par contre, il y avait un concours Nestlé, de la barre céréale Lion, qui récompensait le meilleur projet glisse. On en était à la moitié des travaux, mais on avait plus d'argent. On a gagné le premier prix, qui était de cent mille francs, ce qui nous a permis de finir la construction. Aucune aide régionale non plus, on a préféré aller demander aux marques de glisse.

**B.P. – Vous aviez des conflits avec les autres usagers de l'espace public pendant votre pratique à Bordeaux ?**

V.C. – Les gens ne le prenaient pas forcément bien. On s'est parfois battu avec des gardiens, comme dans les vidéos de skate, qui veulent empêcher de skater. On lui explique gentiment au début qu'on est plus nombreux, donc qu'il nous laisse faire. Et une fois on s'était battu en face de la patinoire. Il y avait ce gros truc en mosaïque incurvé et à l'époque il n'y avait pas les sortes de rails pour empêcher, on pouvait arriver à fond. Le gardien était sorti une première fois nous engueuler, puis une deuxième fois avec une grande barre métallique. Il a tapé un pote qui n'avait rien fait, donc on lui a mis une rouste. C'est obligé, et encore on a lui a rien cassé. Ça arrivait de temps en temps. À l'époque, Bordeaux était un peu plus hardcore. Il y avait des bandes ethniques organisées qui venaient faire du racket. Les seuls avec qui on n'avait jamais de problèmes c'était les punks à La Victoire. Ils étaient marrants ils voulaient toujours essayer nos planches. Par contre, les reubeus de l'époque étaient moins drôles, ils

faisaient pas mal de racket à la DDASS. Ça m'est arrivé une fois d'être tout seul, deux sont arrivés en Chapi, ils voulaient mes Air Jordan. J'ai mis un grand coup de truck dans la gueule du premier, il est tombé direct. Je me suis cassé super vite, mais j'ai évité ce spot pendant un moment.

La police au début s'en foutait et puis avec les panneaux d'interdiction ils ont été obligés de verbaliser. Mais on essayait de s'échapper à chaque fois. Ça marchait plutôt avec les plus petits.

Les riverains de temps en temps. À Malraux, il y avait une vieille folle qui gardait le presbytère qui sortait régulièrement pour nous asperger d'eau bénite en hurlant des prières en latin. C'est arrivé quelques fois que des riverains viennent râler et que ça se pousse un peu. C'était peut-être aussi un conflit intergénérationnel.

### **B.P. – Comment vous faisiez pour vous retrouver ?**

V.C. – Soit on s'appelait chez-soi, la veille pour le lendemain, soit on rôdait autour de la DDASS, des parkings ou des marches. Tu trouvais toujours quelqu'un. À cette époque-là, ça grossissait pas mal.

[...]

Moi, j'ai eu deux maîtres dans le skate. Pour le côté punk c'est Jean-Marc Lalondrelle et pour le côté technique et culture skate c'est Fabrice. Pour moi c'est les deux parrains du skate à Bordeaux. Qui ont été très amis et qui se sont brouillés pour des conneries. Mais c'était mes parrains, Fabrice aussi quand il a eu son permis et sa voiture il nous amenait à Claouey, La Roche-sur-Yon ou Saintes, c'était la liberté. Seb Daurel à l'époque avait 12 ans. Derrière, je n'ai pas pris le relais, mais j'ai participé à la suite.

### **B.P. – Qui était alors de ta génération ?**

V.C. – Yoan Barroso, Franck Matera, Vincent Baqueira, Philippe Agostini, Serge de Freitas (sponso Cartel, Volcom), Junior (Fabien Laurencin) décédé la semaine dernière. Dieter Fleischer aussi qui faisait du slalom, c'était une icône. Il avait tenté de fédérer les gars, mais à l'époque ça ne nous intéressait pas, on s'en foutait. On le faisait pour l'Union Saint-Bruno, parce que c'était le début des compétitions. Mais après sur Bordeaux même, on n'avait pas besoin d'un club, notre club c'était la DDASS, le conservatoire. On n'avait pas besoin de se structurer. Dieter avait été un peu déçu à ce niveau-là. Vers 88-89 et 91-92, il y a eu deux

compétitions à Bordeaux, une étape du championnat de France et un championnat. Un à Villenave d'Ornon et l'autre à La Benauges. Mis en place avec la fédération, la présidente Emmanuelle Freyssenge, décriée par certains. En tout cas une personne qui a beaucoup donné d'elle-même pour faire des grandes choses à Bordeaux et au niveau national. Et c'est grâce à elle qu'il y a eu les compétitions. Moi, j'avais pu participer aux championnats du monde en 1990. C'est marrant, mais à l'époque, sur Bordeaux, j'ai été un peu la référence *street* sans l'avoir voulu. Ça fait bizarre. Et puis les compétitions à l'époque c'était surtout l'excuse pour se retrouver tous à Marseille, à Paris ou bien chez moi à Bordeaux. Enfin chez ma mère, on faisait un gros squat. À Cholet aussi, chez Platoon [Alain Montigné] créateur de Etnies et de « l'authentique skate week-end », à l'époque. Il n'y avait pas vraiment de compétition, c'était plus pour le spectacle avec des concerts de rock, sur trois jours tout le monde dormait sur place dans des tentes ou des bungalows, c'était vraiment la fête. Platoon se savait condamné d'une leucémie et il avait mis ça en place en créant un évènement pour que se rappelle de lui aussi, ça a duré pas mal d'années [de 1987 jusqu'au milieu des années 2000]. C'était les débuts d'Etnies. À l'époque, le patron était Yvon Rotureau, Platoon avait bossé sur le développement de la partie skate et Gil Le Bon Delapointe avait fait le premier logo et les affiches pour le Trocadéro. Gil, je l'ai retrouvé chez DDP quand j'étais graphiste. Il m'avait sponsorisé à l'époque avec Gatzby, sa première marque de fringue. Et qui a bien représenté Bordeaux dans les compétitions : on arrivait tous habillés en noir avec les Converse ou les Vans noires et le sweat à capuche avec un petit décrochage, sweat noir réversible. Mais quand on était chez DDP, on a amené une vraie identité skate à la marque, le patron nous incitait à dessiner des shorts de skate et on a bien joué sur cette idée dans nos communications chez les skateurs.

**B.P. – Alexandre Audebert a skaté jusqu'à quelle époque ?**

V.C. – Il a vite arrêté les compétitions. Mais avec Fabrice, lui et son petit frère, on avait construit une mini rampe dans son jardin. Il était d'une famille aisée et ses parents lui avaient demandé ce qui lui ferait plaisir, donc on en a construit une, au bord de la piscine. Parfois ses parents partaient au Cap Ferret le week-end, alors là c'était la fête !

Il y a aussi un membre du groupe de potes de l'époque c'est Hervé Cozic qui faisait pas mal de street avec nous et qui fait toujours de la rampe aujourd'hui.

## Entretien avec Michel Crochet – 12/02/2020

*Michel Crochet est un riverain de la place Pey-Berland. Il était cité dans plusieurs articles de journaux locaux comme l'initiateur de pétitions contre la pratique du skateboard.*

### **Baptiste Pointillart – Vous habitez place Pey-Berland ?**

Michel Crochet – Exact, j'habitais au 10 place Pey-Berland, deuxième étage, avec balcon. Je suis arrivé début 2013 et je suis parti en mars 2019. Les travaux étaient finis, la place magnifique, l'appartement somptueux, la ville extraordinaire. Le balcon, où on prenait le petit déjeuner le matin, l'apéritif le soir, plein sud, pour des Parisiens, c'est génial.

### **B.P. – Vous avez eu des nuisances ?**

M. C. – Au début, c'était génial. Il n'y avait pas de skateurs. Petit à petit on a vu arriver quelques skateurs. Au début, ça nous amusait et puis, il y en avait de plus en plus. Au début, ils passaient juste puis, ils s'arrêtaient et à un moment, il y en avait quasiment toute la journée et même la nuit, car parfois même à 4h du matin... C'était invivable, je caricature un peu, c'était quand même très très fréquent on pouvait pas ouvrir les fenêtres.

Pour moi, il y avait trois catégories de skateurs : les champions, comme Léo Valls, là je suis admiratif quand ils viennent ça dure moins d'une heure et ils font des trucs magnifiques, quand ils venaient à 3h ou 4h du matin avec les caméras et les projecteurs je trouvais ça un peu moins génial... Mais, le plus gênant, c'était les petits qui savaient pas faire de skate, qui restent assis en faisant claquer la planche sur le sol... À l'époque, j'ai fait calculer, il y avait 80 décibels, ce qui n'est pas rien. Et quand vous avez, 25 ou 30 gamins qui lancent la planche en l'air... C'est là que je suis allé voir ce qu'on pouvait faire et je suis allé voir dans d'autres villes, quand je voyageais, comment ils faisaient. Il y avait des solutions intéressantes. Par exemple, à Saint Sébastien, on interdit les roues métalliques et tout ce qui est saut, figures et autres, c'est interdit.

Moi, je suis arrivé avant 70 ans. Mais le problème, c'est que, nous, on est là tout le temps... Donc quand ils arrivent à 8h, avant l'ouverture du collège, puis à la pause... Je connaissais le directeur de la police municipale. On a essayé de voir comment on pouvait

appliquer, parce qu'il y avait déjà des arrêtés municipaux depuis 2004, mais il n'y avait pas de solutions. À un moment, on a décidé de voir si, en sévissant, il allait se passer quelque chose. Donc les flics passaient toutes les demi-heures, les gamins partaient dans tous les sens, et quand ils en chopaient un, les parents venaient le lendemain au commissariat en hurlant.

J'ai fait une pétition, quelques passages dans France3 Aquitaine, je connaissais bien les journalistes de Rue89, j'ai fait un peu ma petite campagne. De l'autre côté, Léo et ses copains ont fait leur boulot, ce sont des businessmen. Je me suis rendu compte, très vite, qu'ils étaient beaucoup plus forts que les gens de la mairie. On m'avait dit qu'il y avait à peu près 5000 pratiquants ce qui représente un gros chiffre d'affaires. Ce qui était marrant, c'est que les gens de la mairie étaient persuadés d'être les représentants de la mairie. Ils étaient quatorze, quand on faisait des réunions, face à trois ou quatre riverains et cinq ou six représentants des skateurs. Ça a duré un an ces réunions. J'ai découvert un monde que je n'imaginais pas possible, complètement incompetent, dépassé. Juste là, pour ne pas avoir de problèmes. J'ai un ami qui était procureur général de la République, qui m'a donné une solution pour pouvoir interdire les sauts, mais ça n'a eu aucun retour. Là, j'ai décidé de quitter Bordeaux. C'est un bruit qui prend la tête quand c'est tous les jours, c'était devenu obsessionnel.

Ça m'a fait découvrir l'administration Juppé aussi... C'était le Duc d'Aquitaine avec une cour de mecs incompetents autour de lui, qui lui disait qu'il était beau et grand.

**B.P. – Est-ce que cela a changé avec les horaires aménagés ?**

M. C. – La solution qu'ils ont trouvée me convenait pas. Au début, on partait les samedis après-midi. Mais, au bout d'un moment, on avait fait le tour de ce qu'il y a à voir autour de Bordeaux.

**B.P. – Dans l'immeuble, la solution n'a pas été bien accueillie ?**

M. C. – Non. Le problème c'est qu'il n'y pas beaucoup d'habitants sur la place. Les avocats de l'immeuble étaient d'accord avec moi, ils avaient signé la pétition. Les commerçants c'est différent, car leurs terrasses dépendent de la volonté de la mairie... Des habitants trouvaient que ça servait à rien de se battre contre ça et que ça changerait pas...

**B.P. – Mais avec les nouveaux horaires ?**

M. C. – Ça a amélioré. Même si, au début, ils ne respectaient pas trop le truc. J'ai même un voisin qui s'est fait bousculer, insulter... C'est aussi un conflit générationnel, à la limite ils venaient quand c'était interdit c'était plus marrant.

**B.P. – Il y a eu l'exposition Arc-en-Rêve et un débat...**

M. C. – Oui, j'y suis allé. C'était intéressant. J'étais à la table ronde, mais la décision était prise à ce moment-là... Enfin, même avant qu'on fasse la réunion. Ils appelaient ça de la médiation... Ils nous ont baladé pendant quasiment un an.

## Entretien avec Sébastien Daurel – 07/07/2021

*Sébastien Daurel est un skateur bordelais qui débute la pratique en 1987. Il remporte plusieurs récompenses aux championnats de France et il intègre l'équipe de la Bones Brigade Europe (version européenne de l'équipe de Tony Hawk). Aujourd'hui, il gère l'entretien et la direction du skatepark de Darwin à Bordeaux. Il est reconnu comme l'un des meilleurs skateurs français et bordelais de sa génération.*

### **Baptiste Pointillart – Tu as commencé durant la période de l'Union Saint-Bruno ?**

Sébastien Daurel – Oui exactement. J'ai commencé, il y avait une rampe au stade Alfred Daney. Nous, on faisait du skate avec mon cousin, on avait des petites *boards*, on découvrait les *boards* larges. Les planches qu'on avait on les trouvait dans les JouéClub.

Il y avait eu une démo à la CGT, avec l'Union Saint-Bruno [en 1987]. On y est allé avec mon cousin, les mecs avaient des Vans. Ils skataient des *banks* sur des planches avec des dragons. Nous on hallucinait. Les mecs nous disaient qu'il y avait une rampe au stade Alfred Daney, on y est allé le mercredi après-midi avec des genouillères qu'on avait achetées. Il pleuvait, on a glissé à genoux toute l'après-midi. On faisait déjà du skate. Mais, on a vraiment commencé à skater quand on allait à l'Union Saint-Bruno. Les mecs nous ont appris à faire des *tricks*, ils nous prêtaient leurs *boards*. Jim était là rarement, toujours aussi virulent. Il y avait aussi Franck Sabouret, Ignaki. C'était un club où ils étaient 15. Mais le skate a repris à ce moment-là en fait.

### **B.P. – Toi tu faisais que sur la rampe ou tu pratiquais à Mériadeck aussi ?**

S. D. – Non pas à Mériadeck. On était rampe à l'époque. En parallèle, se développait tout le *street* à Bordeaux, mais nous on faisait pas ça. On voulait faire que de la rampe, on voyait des mecs qui venaient de Mériadeck, mais tous les mercredis ils se faisaient courser.

### **B.P. – Franck racontait que parfois cela arrivait aussi à Alfred Daney.**



S. D. – Ouais à cette époque c'était un peu virulent. Mais bon Mériadeck à l'époque c'était un peu chaud quand même.

**B.P. – En 89, la *Bones Brigade* vient à Bordeaux. Invités par le club ?**

S. D. – En fait, après le championnat de France organisé à La Benaugue. Il y a une rampe remontée au stade Alfred Daney. C'est une belle rampe de 10 m de large. Le club, avec le magasin Local Motion, organise une démo. Et ils invitent les *Bones Brigade* avec Hawk, McGill, Caballero, Anderson. Ça fait partie de leur tournée. Mais il y avait d'autres pros qui étaient passés aussi des mecs de chez Alva.

Mais au Club il y avait une mini rampe aussi que Jim avait construite.

**B.P. – Celle montée à partir d'une structure de barrique ?**

S. D. – Non, après. Au début il y a eu la rampe qui était bleue avec le coping qui tenait pas. Il n'y avait pas de rambardes autour, nous on a commencé sur celle-là. Après Jim est venu et a monté une mini rampe, c'était le début. Avant, ça existait pas les minis. Lui, avait su qu'aux US, les gars coupaient des rampes à la moitié, pour faire plus facilement les figures.

**B.P. – En 91, Jim récupère la rampe pour l'installer au park de Matoucat ?**

S. D. – C'est pas la même. Jim récupère un vieux U sans plat, qui date de bien avant. Qui était à Malleret puis à Daney. Ensuite, la mini a été faite. Et la grande rampe faite pour La Benaugue. Celle-ci est récupérée par la mairie, elle n'avait pas de rambarde, l'échelle était pourrie et donc histoire de sécurité... La mairie la démonte et la stocke à Mériadeck avec d'autres modules qui s'endorment là-dedans.

**B.P. – Ces modules n'ont jamais été retrouvés ?**

S. D. – Apparemment...

**B.P. – Donc pendant cette période de développement du street, il n'y a plus de rampe sur Bordeaux ?**

S. D. – Le skate est devenu street, *wild*, personne, c'était désert.

**B.P. – Et toi du coup ?**

S. D. – Moi j'étais sponso, je voyageais. Le skate : il n'y avait plus rien du tout. Moi je voyageais encore. Heureusement sinon il se serait rien passé pour moi. Il y avait une rampe à Talence, un parc en béton à Izon. La scène *vert'* disparaît. C'est vraiment une période où le skate était vraiment anesthésié, il y avait quelques pratiquants de *street* à Malraux. C'était la période du Bordeaux noir : les rues étaient toutes sales, défoncées, très peu d'itinéraire praticable mais quand même quelques skateurs de *street*.

**B.P. – Malraux a quand même été un haut-lieu.**

S. D. – La scène *street* est restée un peu quand même. Comme il n'y avait plus de rampe j'étais obligé de m'adapter au street.

Après une période un peu morte, il y a quand même eu un peu plus de dynamisme par exemple avec Tom Penny et Boulala. Et puis, il y a eu un petit skatepark devant le Colbert. Grégoire Grange doit avoir des photos de cette période. Il y avait même une mini qu'on a récupérée ici. Son histoire est folle d'ailleurs. C'était une mini fabriquée par un charpentier, elle a été récupérée par un BMX et stockée Rive Droite sur un terrain. On est allé la chercher dans les ronces avec Lucas Lopes. On remonte cette rampe qu'on pose pendant un évènement place Pey-Berland.

**B.P. – Bordeaux Cité Skate en 2012 ?**

S. D. – Oui, voilà.

**B.P. – À l'époque il y avait un mini skatepark à La Victoire ?**

S. D. – Ouais, un skateshop avec un petit park derrière. C'était Central Park. Monté par deux surfeurs un peu skateurs.

**B.P. – Et le skatepark actuel des Chartrons ?**

S. D. – Il a été conçu par Roland **Béné**, un homme d'affaire qui construit des parks. Mais il était pas très bien conçu au départ déjà.

*[Dérivé sur les tensions locales entre plusieurs groupes de pratiquants autour de magasins spécifiques et rattachés à des pratiques particulières : distinction entre certains se présentant comme les « vrais » skateurs qui pratiquent le bowl et ceux qui ne sont pas « légitimes ». Les noms des personnes sont divulgués et montrent une différence générationnelle.]*

S. D. – Mais le mec qui est trop sectaire, il tue le truc. *Transfert Skateshop*, c'est psychorigide. Ils ont un public mais qui est limité aujourd'hui. Ici [Darwin], c'est un peu ce qui fait le succès, on est ouvert au grand public donc ça démocratise un peu le skate.

**B.P. – Le park des Chartrons a redonné un souffle à la pratique de rampe ?**

S. D. – Ouais, au côté *bowl*. Le nouveau va être un peu plus une piazza. Il y a un combat quand même qui se mène entre les mecs qui veulent du street pur, et les autres qui font du bowl. Moi, ici à Darwin, c'est aussi mon rôle de donner à manger à tout le monde : de comprendre ce qu'est un *bowl rider*, un *streeteur*, un *midle rider*... Je prends en compte un peu tout ça, c'est ce qu'on fait ici.

**B.P. – Est-ce qu'il y a une forme d'influence des marques ou des magasins pour être plus d'un côté que de l'autre ici ?**

S. D. – Nous, on s'est vraiment détaché de ça.

**B.P. – Comment vous faites financièrement notamment ?**

S. D. – (*Hésitations*) Au départ, Darwin nous aide. Et puis on a eu une subvention de la mairie pour sécuriser.

**B.P. – Mais vous recevez des aides de la mairie ou du département ?**

S. D. – En fait, nous on préfère être acteurs, notamment avec Léo par les évènements. Et ensuite, voir si on a des aides. Mais on n’attend pas que la mairie nous demande de faire des choses. On fait notre boulot et on aimerait faire plus. C’est ce qu’il va se passer d’ailleurs avec la dispense de cours etc. Car il y a déjà des cours qui se déroulent sur le skatepark mais c’est pas par nous.

On a une petite équipe, on est que trois, donc l’objectif serait de développer ce côté-là. En pensant aussi au développement des J.O. : former des kids pour qu’ils soient mieux cadrés. Comme à Biarritz, on aimerait avoir ce côté compétitif. Il faut qu’on s’aligne avec cette demande de compétition, ce qui n’est pas négatif en soit car ça pousse les jeunes à être cadrés, alors que le street pur est plus sauvage.

**B.P. – Par exemple, Édouard Damestoy et Shani Bru, viennent déjà un peu pour avoir aussi de tes conseils ?**

S. D. – Oui, c’est sûr que je leur donne des conseils à ce moment-là. Mais je fais pas le cadrage type fédéral comme Morgan [Fabvre]. Comme je suis un sportif de haut niveau, j’ai des connaissances qu’ils n’ont même pas à la Fédé. Je pourrais faire ce truc, mais c’est pas ma tasse de thé. On a un peu fait ça avec Édouard en fait, mais sur le tas, c’est pas formel.

**B.P. – Et actuellement, Darwin vous finance une partie ?**

S. D. – (*Pause, rictus*) Non, on se gère. Mais on est relié à Darwin, et si on a besoin d’un coup de main...

**B.P. – Vos recettes elles viennent d’où ?**

S. D. – C’est les cotisations, les entrées, les évènements. Ça nous évite d’être sous l’emprise de la mairie. C’est pas notre tasse de thé.

Pour la construction, aussi, on a tout fait à l’envers. On a construit, et ensuite on s’est fait valider par la mairie.

**B.P. – Vous avez récupéré les modules qui étaient sous le pont de Pierre ?**

S. D. – Oui, les tables de *wheeling*. On est allé les chercher au stade Alfred Daney, entreposées au fond du stade.

La première pièce montée ici, c'était un petit bowl en bois, qui était chez moi dans le jardin. Quand Philippe [Barre – directeur de Darwin] m'a appelé, je savais que j'étais avec des gens sérieux. J'avais déjà essayé de monter un projet à Bègles, une sorte d'écosystème mais c'était pas sérieux. Le budget n'était pas là. On avait fait des réunions à la mairie, mais ce n'était pas à la hauteur. Et puis, après c'était un peu la crise, je n'étais plus sponsorisé. J'ai pris le premier boulot qui passait, j'étais livreur de fruits et légumes. Pendant six mois. J'ai été recruté ici, et à ce moment-là, ma famille vendait le terrain où il y avait le *bowl* donc je l'ai récupéré.

Ici, c'est un lieu DIY et le DIY ça plait aussi pour les photos, ça fait brut, pas industriel. Nous on est un peu obligés de jouer cette carte ici, on approche de l'esprit pro mais on veut garder cette charte graphique du graff. Les gens aiment bien prendre des photos de tout ça et Philippe veut garder cette charte graphique pour attirer du public.

**B.P. – Avec Philippe, il y a Tristan Barroso. Quel est son rôle par rapport au skatepark ?**

S. D. – Tristan travaille avec Philippe depuis le début. C'est un artiste. C'est lui qui fait toute la charte graphique qui est ici. Il fait du snow, du skate et du surf, mais il n'a pas de responsabilités particulières sur le park.

## Entretien avec Jean-Louis David – 28/07/2018

*Jean-Louis David est un élu de la mairie de Bordeaux entre 1989 et 2019. Il a été élu du quartier Saint-Augustin, puis adjoint au maire en charge de la proximité de la circulation, de la sécurité, du stationnement.*

**Baptiste Pointillart – Pouvez-vous nous présenter votre parcours, vos missions à la mairie ?**

Jean-Louis David – Je suis élu de la ville de Bordeaux depuis quelques années, j'ai en charge la gestion de la vie urbaine et de la proximité. C'est-à-dire que j'ai en charge tout ce qui concerne l'utilisation des espaces publics, les utilisations des espaces publics, c'est-à-dire l'utilisation par les uns et par les autres, pour des fonctions différentes, des habitants différents et pour des raisons différentes. Ça, c'est ma mission urbaine, en plus d'autres casquettes par exemple la mission de la sécurité, de la tranquillité publique. Mission de cadre de vie dans laquelle il y a la propreté, le stationnement, tous les sujets qui sont aujourd'hui un peu épineux.

Alors, si on vient sur le skate, c'est un sujet qui dépasse le skate. La pratique du skate, en ville, comme les nouvelles pratiques ou les nouveaux modes de déplacements, les nouvelles envies de mobilité, des jeunes notamment, nous a fait nous interroger sur la manière dont il fallait gérer la situation. Il y a deux manières de les gérer en fait, soit on dit « c'est incompatible avec une vie urbaine classique normale » et on prend un arrêté municipal interdisant. Ce qu'on avait commencé à faire il y a quelques années. Soit on se rend à l'évidence d'une évolution de l'usage de l'espace public, des mobilités différentes, et d'une jeunesse qui utilise son temps. Là-dessus, on se met difficilement d'accord sur le fait d'opter pour une solution ouverte, en médiation, en discussion. Parce qu'on a, derrière nous, une très forte pression d'habitants ou d'usagers de l'espace public qui disent « c'est insupportable, vous ne pouvez pas gérer la ville comme ça, on en a uniquement les désagréments ». Avec la litanie de tous les arguments qu'ils considèrent être les meilleurs : le taux d'imposition dans l'ultra centre-ville, le fait qu'ils sont venus s'installer ici, c'est pour avoir la paix. Cette population très résistante, c'est des gens seniors venus se réinstaller dans le cœur de Bordeaux après des activités professionnelles longues et qui aspirent à la quiétude et à l'utilisation libre et sans contrainte de l'espace public. On a très très forte pression de ces gens-là, qui se constituent en collectif, pétitions. Ça prend

des proportions compliquées. Les jeunes, avec Léo et d'autres, y compris Darwin, arrivent à nous convaincre, moi personnellement et un ou deux collègues, assez facilement, que c'est pas le bon chemin. On arrive assez vite à se dire, s'il y a une opportunité de règlement un peu différent de cette situation, essayons de le tenter. Quand j'ai dit ça la première fois, j'avais dans l'oreille les riverains de la place Pey-Berland notamment. Et puis on est vite arrivé, il me semble, à une espèce de *deal*, disant ce n'est pas les uns qui ont raison et les autres qui ont tort, essayons de voir comment on peut construire quelque chose ensemble. D'où les propositions de partage de l'espace public, de partage horaire, de partage de journée. Pour une fois, je pense que les usagers ont fait preuve de compréhension vis-à-vis de la jeune génération qui leur échappe souvent, pour une fois. Peut-être grâce, d'ailleurs, aux meneurs, leaders des skateurs qui ont joué un rôle tempéré, modérateur. Ça c'est la partie : comment on fait pour en arriver là ? Il y a cinq, six ou sept réunions. À la première, il y a 30 personnes, la deuxième il y en a deux, la troisième il y en a 10...

**B.P. – Léo Valls, c'est vous qui êtes allé le chercher ?**

J-L. D. – C'est une de mes collègues, adjointe au sport, Arielle Piazza. Elle dit : « Il faut aller travailler avec lui », ce qui au début nous paraît être un truc abscons. On découvre, d'ailleurs, après, tous les enjeux et intérêts économiques qui sont aussi cachés derrière tout ça (magasins, vidéos sur le net), ce qui perturbe un peu la réflexion en se demandant s'il ne manipule pas un peu la communauté des skateurs à des fins personnelles. Ceci étant ça n'a pas l'impression de gêner les skateurs à ce moment-là donc nous on n'est pas plus royaliste que le roi. Et en même temps, le garçon de Darwin [Sébastien Daurel] qui gère le skatepark qui vient vers nous aussi en disant : « On a 1300 skateurs, on peut aussi être force de proposition et faire passer des messages ». Donc on dit ok, venez autour de la table. Donc, il y a toute une période d'échanges mais aussi de tentative de compréhension de l'autre. Dans le même temps, on a des riverains qui nous bassinent en permanence en disant : « Ils dégradent le mobilier » ; « Ils montent sur les façades de l'immeuble dont on est propriétaire ».

La communauté des skateurs explique qu'elle peut réguler tout ça et qu'elle peut passer des messages. Au départ, je suis un peu sceptique, je me dis « Comment arrive-t-on vraiment à tenir des jeunes qui n'ont envie que d'une chose, c'est d'une expression libre de leur art ? ». La preuve, quand on leur a proposé de construire un skatepark supplémentaire sur un lieu à trouver (on a imaginé la place de la République), on voyait bien que ça ne leur convenait pas. Ce qui leur convient, c'est de pratiquer le skate dans la rue, sur les places et sans la moindre

contrainte. On s'est retrouvé vite pris dans cette difficulté. J'avoue que pour permettre au dossier d'avancer je me suis un peu physiquement retiré. J'ai en charge la sécurité, la tranquillité publique et je considérais qu'il fallait que je m'extraie de ça, pour pas que l'image perçue de ma personne, et de ce que je représente, soit un peu un dévoiement au niveau des discussions. J'ai dû être absent de deux trois réunions, je surveillais à distance les comptes rendus. Mes collègues m'en parlaient, mais j'avais dit au directeur de la police municipale « Allez-y, mais n'intervenez que sur des aspects réglementaires, ne donnez pas l'avis des gens qui s'occupent de la sécurité de la ville ». Ce qui a favorisé l'avancée du dossier. Cette phase préalable est très importante, intéressante à analyser, car on s'aperçoit que les skateurs ont eu un pouvoir de détermination fort et de transmission de leurs convictions par rapport à ça ; tous les arguments n'étaient pas retenus. Lorsqu'ils nous disent que c'est un nouveau moyen de déplacement, ça représente 0,01% des gens qui se déplacent sur la ville... Mais sur le côté ludique, voire sportif, qui nécessite la pratique du *street* skate dans les meilleures conditions, ils ont fini par convaincre. On a fini par dire, le maire compris (quelques jours après qu'on lui ai offert un skate sur le plateau de France 2 pendant les élections des primaires), nous dit « Je ne crois absolument pas à votre truc mais puisque vous êtes convaincus, allez-y », ce qui lui ressemble bien.

On a lancé l'expérience. Il y a des choses qu'il faut, aujourd'hui, évaluer avec précision, car il y a quand même un certain nombre de difficultés qui nous remontent, qu'il va falloir évaluer.

### **B.P. – Comment justement évaluer ?**

J-L. D. – Je pense qu'il faut re-réunir le groupe contact sur le sujet et que chacun vienne avec ce qu'il a entendu, ressenti. Alors là, il y a une liste. Le fait que ça se passe sous les bureaux de la mairie le mercredi et que le personnel vienne en disant que c'est insupportable, que ça fait du bruit etc. Il y a les gens qui viennent se marier le samedi qui se prennent une planche à roulette dans les cannes... Toujours pareil, il y a des gens qui en rigolent en se disant que la ville est extraordinaire et puis ceux qui gueulent en demandant qui les indemnise. Puis, les responsables de la cathédrale qui disent : « On est en train de nous pourrir les marches ». Et puis, il y a les bureaux qui sont installés, sur lesquels les skateurs stagnent sur les marches qui sont devant et qui disent : « On n'a pas acheté cet immeuble à un prix exorbitant pour que nos clients soient obligés d'escalader les skateurs ». Il faut aussi que la police municipale vienne pour dire le nombre de fois qu'ils sont intervenus.



Mon appréciation, c'est qu'il y a des réglages à effectuer. Du type les samedis de mariage, il y a des zones à protéger pour que chacun puisse utiliser l'espace public sans difficulté.

C'est une manière actuelle de gérer ce type de situations, plutôt remarquable. Si, sur tous les sujets difficiles en ville, on arrivait à gérer les choses de cette manière-là, avec ce type de médiation, ça nous avancerait bien. Et d'ailleurs, ça doit nous faire poser la question. Aujourd'hui on est sur des moyens quasi nuls en termes de médiation urbaine dans les collectivités, du moins dans la nôtre, peut-être que c'est un travail qu'il faut effectuer dans les années à venir.

**B.P. – Vous parliez des nuisances, vous avez des statistiques de la part de la police, la préfecture ?**

J-L. D. – De la police, je pourrai vous en faire passer. De la préfecture, rien. Car le collectif des riverains, qui s'était adressé au préfet, au maire etc., ont un peu lâché sur le sujet.

Il faut savoir qu'on était sur le point d'équiper le mobilier urbain de la place Pey-Berland avec du matériel anti-skate et on ne l'a pas fait. On l'a eu fait, il y a dix ans, sur la place de la Comédie, sur les marches du Grand Théâtre, mais là on ne l'a pas fait.

**B.P. – C'est une réflexion qui est très récente, mais le skate est présent à Bordeaux depuis les années 1970. On n'en entendait pas parler avant ?**

J-L. D. – Si si. Avant, on entendait uniquement parler de conflits d'usages, tous les jours au standard de la police municipale. Si on reprend les propos des *leaders* des riverains, il y a trois ans, on hallucine. Les verbes utilisés, les lettres envoyées au maire de Bordeaux, on tombe sur un truc hallucinant : « Vous ne tenez pas la ville » ; « Ces voyous qui détruisent l'espace public ». Un vrai conflit de générations, d'incompréhension.

**B.P. – Par rapport à l'image que le skate peut donner de Bordeaux, est-ce un élément qui rentre en compte ?**

J-L. D. – (*Hésitations*) L'image de Bordeaux, tout y contribue, à l'image positive, y compris le skate, mais pas plus qu'autre chose. Ça donne une image moderne, jeune, qu'elle n'avait pas il y a 20 ou 30 ans, au même titre que les concerts Open Air dans les jardins publics.

Mais ce n'est pas une utilisation marketing, c'est une adaptation de la ville, à la sociologie de ses habitants. S'il y avait 95% de gens de plus de 80 ans, on n'aurait pas ce genre de réaction. Et en plus une ville qui se veut une ville en mouvement est forcément en mouvement avec sa jeunesse.

**B.P. – Et l'aspect économique ?**

J-L. D. – Moi je ne le mesure pas, je l'ai découvert. J'ai fait la relation, 20 ans plus tard, au windsurf, à Quai 34 qui était *le* magasin. Alors, est-ce qu'il y a un vrai impact économique supplémentaire ? Je n'en sais rien. Le plus préoccupant, c'est la cohabitation.

**B.P. – Il y a des places où les projets de réaménagement prévoient qu'il n'y ait pas de spots.**

J-L. D. – Je ne dirai pas qu'il y a une volonté d'empêcher. On conçoit les espaces en se posant la question de savoir si ça ne va pas être un aspirateur à skate. La place du Palais a une configuration qui la rend intéressante au skate, donc il faut qu'on s'y intéresse. Toutes ces places du centre historique ont un défaut majeur, de la résonance terrible, qui remonte le long des façades qui sont habitées. L'exemple de la place Fernand Lafargue, il y a quelques mois ou années, des gens habitaient là, un jeune couple avec des enfants, qui ne supportaient plus les planches à roulettes toute la journée.

**B.P. – Et pour Gambetta ?**

J-L. D. – Le projet, c'est plus un projet pour que les gens puissent se balader et que le jardin soit conservé. L'idée c'est que la ville soit équilibrée.

L'aménagement des espaces publics ce n'est pas anodin, c'est une vraie réflexion. Le skatepark des Chartrons nous pose des problèmes de sécurité. C'est un lieu sur lequel la consommation de drogue est importante. C'est un lieu où on ne peut pas dire aux parents qu'ils peuvent laisser leurs jeunes en toute sécurité. Sécurité physique, mais pas que... Il faut donc faire attention quand on commence à dire que tel lieu va être réservé à telle population, ce n'est pas trop l'esprit de la ville. On est plus sur la diversité, sur l'utilisation partagée des espaces publics et sur le respect. C'est autour de ces sujets-là que la discussion doit toujours porter. C'est là que la médiation a son intérêt.

**B.P. – Il y a d'autres échanges prévus pour la médiation ?**

J-L. D. – Avant la fin de l'année, il y a une évaluation prévue du dispositif, avec présence du maire. D'ailleurs, Léo Valls et Arnaud Dedieu ont été forts, au début ils ont beaucoup tiré la couverture à eux et puis ils ont adouci le propos, ils ont écouté. Plutôt respectueux de ce qu'ils ont fait.

## **Entretien avec Serge Defreitas – 26/02/2020**

*Serge Defreitas est un skateur bordelais qui débute la pratique en 1985.*

**Baptiste Pointillart – Quelle est ton année de naissance ? Comment as-tu commencé le skate ?**

Serge Defreitas – Je suis née en 1976, j’ai commencé le skate en 1985 ou 1984, à Bordeaux. Il y a un skate chez ma grand-mère, mon oncle en faisait dans les années 70. Ma mère a rencontré mon père en faisant du skate, mais celui en plastique, comme ça se fait un peu maintenant.

**B.P. – Tu en faisais où ?**

S. D. – Je faisais ça comme un gamin, dans ma rue. Personne ne faisait de skate, j’étais tout seul. La mode est revenue après et moi j’en faisais depuis tout petit.

**B.P. – La mode revient fin des années 80 ?**

S. D. – Oui. Début des années 90, il y a eu une nouvelle vague. Pas mal de monde s’est mis à en faire. Et, moi, tout le monde savait que j’en faisais. Donc les gens venaient me voir. Moi, j’aimais ça, inconsciemment parce que j’étais le seul à en faire. Aujourd’hui, les gens en font parce que tout le monde en fait... Sur un spot, je vois bien qu’il y a que 10% qui aiment vraiment ça, les autres c’est parce que c’est la mode. Moi, ceux avec qui j’en faisais dans les années 90, ils ont tous arrêté. C’est la vie qui est comme ça.

**B.P. – Dans les années 90 vous alliez skater à Malraux ?**

S. D. – C’était Mériadeck, d’abord, et puis Malraux, après.

**B.P. – Malraux a commencé à devenir un spot autour de quelle année ?**

S. D. – Je dirais autour de 1990. J’avais 13 ou 14 ans, mais il y avait très peu de skateurs. Même à l’école, quand tu venais en skate les gens te regardaient bizarrement.

**B.P. – À Malraux tu skatais avec qui ?**

S. D. – Beaucoup de gens qui ont arrêté. Il y avait Vallant, Vincent Cassarangue, il était un peu plus vieux lui. Un gars était hallucinant, William De Nadaï, il vivait à Marmande et il venait souvent à Bordeaux. Et Jacquie qui travaillait au bar tabac pendant des années.

À Mériadeck, c’était plus trash et fallait être à la mode, suivre la dernière vidéo sinon on te lançait des cailloux... Il y avait les tricks à faire et ceux à ne pas faire. Du coup, Malraux c’était un peu plus adapté à ce qui se voyait dans les vidéos, les petites marches, petits spots. Mériadeck c’était plus trash.

Les skateparks sont arrivés et, comme je me suis retrouvé sponsorisé par Volcom, je me suis retrouvé à avoir accès aux parks. Mais, aujourd’hui, je préfère le street, ça me parle plus, j’ai plus de réactivité.

**B.P. – Quels ont été les skateurs de la génération d’après ?**

S. D. – Il y a eu JP Trioulier, lui aussi skatait tout seul et il est devenu hallucinant. J’ai l’impression qu’il en avait marre du côté un peu star.

Pareil, moi, j’étais pro chez une marque. Le directeur mélangeait mon nom avec celui d’un autre... Il y a un côté jetable... Moi, après, j’ai eu ma reconnaissance dans le temps. J’ai Globe qui me sponsorise encore et qui fait attention à moi. Quand t’es petit, tu vois un peu ça comme une famille. Mais non, on n’est pas du tout une famille, c’est la vraie vie, t’es remplaçable.

Tout le monde n’est pas comme ça, j’étais chez Cartel au début, ils étaient super attentifs à moi. Pareil, Globe sont toujours là pour moi.

**B.P. – Malraux a été refait ensuite, ils ont mis des pelouses, autour de quelle année ?**

S. D. – Je dirais à peu près 2005 ou 2010 peut-être. Et puis, il y a eu le skatepark. Il y a Ben Chadourne aussi qui a été influent.

## **Entretien avec Vincent Debusschere – 16/04/2019**

*Vincent Debusschere est le directeur du service municipal des sports de la ville de Bordeaux depuis novembre 2009.*

*Nous lui présentons notre travail de recherche en mentionnant les personnes que nous avons interrogées.*

Vincent Debusschere – Moi, j’ai tendance à dire, si vous avez vu Arielle Piazza, Jean-Louis David et Laurence Dessertine, je ne vois pas ce que je peux apporter.

**Baptiste Pointillart – Justement, je souhaite vous voir, malgré tout, et avoir une parole supplémentaire.**

V. D. – La parole de la ville, c’est la parole des élus.

**B.P. – Je cherche également à savoir comment sont réalisés les projets et quelles sont les relations mises en place avec les associations locales par exemple. Vous êtes en poste depuis quelle année ?**

V. D. – Ça fait 9 ans.

**B.P. – Avant vous, c’était Aurélien Auchard ?**

V. D. – Il travaillait chez moi, comme chef de service « Vie sportive ».

**B.P. – Ces conflits qui sont liés au skate, ça vous a touché directement par le skatepark et les équipements de skatepark ?**

V. D. – Il était construit en 2007. Donc, on n’avait effectivement pas de conflit. Moi, j’étais pas là, mais il y avait, effectivement, une demande. Et on répond à une demande par un équipement. Les difficultés de cohabitation, ça date d’il y a trois à cinq ans maxi. Donc, effectivement, nous on était antérieurs.

**B.P. – Les élus ont communiqué avec vous leur volonté dans de résoudre ces difficultés ?**

V. D. – En fait, quand il y a eu des difficultés, il y a eu, effectivement, une vision réglementaire. Donc, il y a eu des arrêtés antiskates.

**B.P. – Vous étiez concerné ?**

V. D. – Non. C'était de la réglementation, mais, comme on a le vélo la trottinette, voilà c'est un épiphénomène. Donc c'est du réglementaire police municipale, et puis voilà. Quand il y a un ou deux riverains qui râlent, on fait pas la révolution. Parce que des riverains qui râlent, il y en a tous les jours. C'est pas pour ça qu'on fait pas d'équipements en plus, parce qu'on a quand même de l'usager qui nous demande des skateparks. Le skatepark de Caudérand, il date de 2015. Donc, là, cet élément de quartier, il était issu du maire adjoint de quartier. Parce qu'ils skataient devant l'église. Et c'était une demande de la population jeune, d'avoir un skatepark qui ne soit pas celui du centre-ville, parce que trop loin.

**B.P. – Celui du centre-ville, qui est sur le point d'être rénové, il y avait eu des réunions avec les associations locales.**

V. D. – On va lancer une concertation très officielle, pas uniquement avec les associations puisque dans le milieu du skate, notamment, il y a pas que de l'association constituée, sur le programme de travaux qu'on va faire en 2020. On connaît l'asso Board'O, on a dû vous raconter l'épisode du CAPC de l'expo de l'année dernière. On avait des infos avant, plus Léo, plus toute la mouvance skate qui ont participé à faire l'élément déclenchant. Enfin, la validation politique. Là, on repart à zéro puisque, là, on est en publication pour un AMO, qui va nous aider dans la partie technique, mais aussi la concertation avec tous les usagers.

**B.P. – Il y a déjà eu des réunions, il y a plus d'un an et demi avec notamment ces associations-là.**

V. D. – On a présenté au CAPC.

**B.P. – C’était au CAPC pendant l’expo ?**

V. D. – Non. Nous, on a présenté au CAPC une note au maire. En expliquant la problématique du skate, les difficultés d’entretien du skatepark... Donc la consultation reprend, l’appel d’offres à AMO, c’est sorti la semaine dernière. On a aussi demandé à notre prestataire, qui sera retenu, de nous assister dans toutes les réunions, toutes les phases de concertation que ce soit en réunion, en virtuel pour vraiment associer le maximum de la mouvance skate à l’arrière du skatepark des Chartrons.

**B.P. – Par rapport à la médiation en cours, vous êtes présent en réunion ?**

V. D. – Je suis dans certaines réunions, oui. Je fais partie du comité. À la fois sur le schéma skate de Dedicacion. Après, je fais quelques réunions de quartier, oui, avec les riverains, la police municipale, l’adjointe de quartier l’adjointe au sport.

**B.P. – On vous sollicite pour amener quelles solutions ?**

V. D. – C’est l’équilibre entre le réglementaire et les solutions alternatives. On nous propose des solutions alternatives, sur de l’espace public à destination sportive. Nous, on va proposer des solutions techniques. On va assister mais, maintenant il y a Léo qui est là, sur dans le cadre des aménagements urbains. Voir comment on peut laisser une petite place une petite place au skate.

**B.P. – Vous avez quelle position par rapport au schéma directeur ?**

V. D. – Je suis opérateur d’un certain nombre de ces projets. Sur les propositions validées, il y en a sept ou huit que la direction des sports va porter. Parce qu’on est sur des sites qui sont déjà programmés pour accueillir de la pratique libre et donc ce sera sur nos budgets qu’on va traiter la mise en œuvre des sites retenus et validés.

**B.P. – Vous l’accueillez comment ?**

V. D. – C’est bien. Nous on est forcément demandeurs. Il y a une nouveauté qui renforce le schéma skate, c’est tous les Budgets participatifs. D’ailleurs, il faut que je vérifie un truc



avant ce soir, parce que je dois rendre ma copie. On a, là aussi, des demandes de skate un petit peu partout. Alors, un petit peu partout, c'est parfois n'importe où et donc pas possible. En revanche, nous, ça nous permet de s'appuyer sur un schéma en disant « Voilà, si on arrive à faire tout ça, on devrait résoudre une partie du problème du skate et de la cohabitation, enfin de la rendre supportable ». C'est facile, moi, j'ai une demande de jeunes dans le quartier j'ai dit « Bah, non. Ce quartier-là, il y a pas de lieu identifié et, cette partie-là, c'est bon il y a un espace identifié. Donnez-moi les sous, et je fais ».

### **B.P. – Les Budgets participatifs viennent d'où ?**

V. D. – C'est un budget en plus, il y a deux millions d'euros. Il y a des propositions qui seront votées au mois de mai, je pense. En fonction des projets retenus, nous, direction des sports, on va appliquer. On a une demande, on a un espace. Si, en plus, on nous donne le budget, voilà tout le monde est voilà... donc c'est plutôt un cercle vertueux. Accessoirement, c'est nous qui allons porter une délibération au prochain conseil sur la médiation et les deux emplois civiques qui vont se transformer en un emploi associatif sur les deux prochaines années. C'est nous, qui portons l'accompagnement et la convention d'objectifs qu'on va négocier avec Bordeaux, le 30 avril [2019].

### **B.P. – Pour les deux ?**

V. D. – Je laisse, posez-leur la question le 3 mai...

### **B.P. – On m'a parlé d'une personne du service, Loïc Lecorps, qui aurait une tâche particulière par rapport au skate.**

V. D. – C'est un technicien d'une cellule technique. Il fait des terrains de foot, il fait des terrains de basket et il fait aussi du skate, mais c'est un technicien. Effectivement, il est très connu parce qu'il s'occupe de la maintenance du skatepark des Chartrons. Et, la maintenance des Chartrons, on est quasiment à 100 000 euros de dépenses par an. Donc, on a un contrat de maintenance qui doit coûter 35 000 et, après, on répare, on répare, on répare, on répare... C'est un beau bébé, mais, en plus, on est arrivés au bout de la structure... Il y a des gens, chez nous effectivement, Loïc Lecorps, qui font le suivi technique des équipements.

**B.P. – Vous dites 100 000 euros, par rapport à d’autres skateparks ça représente quoi ?**

V. D. – Stéhélin, on l’a fait en 2015, zéro dépense de fonctionnement. À l’époque, quand on construit, en 2007, il y a une contrainte. Moi, j’étais pas là, mais il y a une contrainte technique, c’est que sous les quais il y a un vide, puisqu’il y a de la flotte. À l’époque, on construit des skatepark en dur et donc les techniciens nous disent « Non, on peut pas poser du béton là-dessus sinon tout s’écroule ». Donc, on fait une structure en métal et on met du bois. 10 ans plus tard, effectivement, on fait du béton projeté. C’est beaucoup plus solide et beaucoup moins lourd. Donc, la version 2020 du skatepark des Chartrons, sera plus béton, plus légère et plus durable.

**B.P. – Les rapports que vous avez avec les associations, par exemple Board’O, c’est uniquement un rapport technique ?**

V. D. – Effectivement. On les accompagne, je crois qu’il faut les subventionner, quand ils font des *contests*, on... voilà. À une époque, on avait un référent technique de la fédé de roller qui était sur Bordeaux. Avec qui on traitait tous les problèmes d’évolution des modules.

**B.P. – Vous auriez un nom ?**

V. D. – Non... C’est un jeune en roller. Il vivait en roller, il venait en réunion en roller, il quittait jamais ses rollers, mais je pense qu’il est plus là. C’était le responsable équipement de la Fédération Française de Roller. Après, ça s’auto régule. Nous, on n’a pas de personnel en permanence au skatepark. Ce qui peut parfois poser des soucis. On a eu des problèmes et l’année dernière il y a eu un incident très grave, l’été dernier, mais plus globalement c’est peut-être un peu calmé. On a eu sur le skatepark des Chartrons, de vrais problèmes de cohabitation. Il a fallu remettre des pictos un petit peu partout, puisqu’on avait, globalement le dimanche matin, les parents qui venaient au marché et ils mettaient les gamins avec la trottinette et sans casque. Et les gamins se faisaient percuter, parce qu’ils étaient dans des espaces qui étaient pas du tout adaptés pour eux. Même si on en a un qui est adapté pour les petits. Ça reste encore un espace auto régulé. Même si ce qui se passe dans le *bowl*, on sait que ça deal, on sait que voilà... et le prochain skatepark sera différent et prendra en compte tous ces enjeux de cohabitation.

**B.P. – Pour l’instant il n’y a pas de possibilité de savoir s’il sera auto-régulé la même manière ?**

V. D. – L’objectif, c’est que ce soit auto-régulé. Un personnel toute l’année, c’est mission impossible. Et après, mettre quelqu’un au skatepark ça veut dire quoi ? Ça veut dire fliquer ? À une époque, on avait pensé venir avec un camion et distribuer des casques, des protections... Voilà, ça n’a pas été retenu. Parce que pas forcément simple à gérer. On est vraiment sur quelque chose de très dépendant de la météo et en matière de droit du travail on n’a pas le droit de dire « Tu vas bosser que quand il fait beau ». Il y a d’autres choses encore qu’on sait pas encore traiter. C’est globalement l’appropriation de l’espace public, c’est pas que le skate, par la sphère entreprise. On l’a connu par le skate quand il y a des BE [Brevet d’État]. Alors, moi, un BE qui donne des cours ça ne me gêne pas. Quand il y en a cinq et que, globalement, ils installent leurs plots et ils disent « Ça, c’est chez moi »... C’est plus un accès libre.

**B.P. – Vous n’avez pas un arrangement avec Board’O ?**

V. D. – Les assos peuvent faire, par des moments, des animations. Mais il y a pas que Board’O... Il y a des entrepreneurs qui venaient donner des cours privés. Mais on a le problème sur les *street workout*, en ce moment. Sur les pistes d’athlétisme, où on a on a des *coachs* qui viennent et nous envoient des lettres commandées parce que le banc où il faisait les étirements a été enlevé. Donc ils peuvent plus travailler, on les empêche de travailler. Nous, on dit « Attendez, d’abord c’est un espace public. D’abord, c’est un banc et c’est pas un outil de travail. Parce que, si c’est en outil de travail, il faut qu’on le mentionne et, accessoirement, si tu fais du business sur un espace qui nous coûte 100 000 euros en entretien si on revient au skatepark et ben voilà »... Moi, un prof de tennis, quand il donne un cours, il paye l’électricité, il participe aux frais, là tu payes rien.

Voilà, c’est toute cette complémentarité. Parce que c’est pas la concurrence, mais cette cohabitation, qu’il faut essayer de réguler entre de l’individuel qui vient skatait, de l’asso qui est dans une dynamique associative et qui fait ses rassemblements, et la partie privée qui vient donner des cours. Parce que parce, c’est un job comme un autre. Ça, c’est extrêmement compliqué... Sauf si vous avez des infos dans le cadre de vos recherches, mais moi j’arrive pas à trouver des collègues d’autres villes qui savent gérer l’espace public sur la partie sportive. Mais ça fait vraiment partie de nos soucis. Sur des *street workout*, à Darwin, sur les quais à 19h

ils partent de leur salle privée, footing d'échauffement 20 minutes, ils déboulent à 50 et à 50 ils privatisent le site. Tant mieux, sauf qu'ils ont payé une adhésion dans une boîte privée, c'est les impôts des Bordelais qui entretiennent et alors si, en plus, les Bordelais peuvent plus faire leur pratique sportive parce qu'il y a du privé qui squatte... C'est tous ces enjeux-là, qui vont au-delà de la cohabitation d'une discipline skate, qui se joue en ville et qui dépasse la simple pratique sportive.

**B.P. – Sur le skatepark de Caudéran, il y a les mêmes sortes de conflits qu'on peut trouver ?**

V. D. – Je n'en entends pas parler donc ça semble d'accord.

**B.P. – Il est moins utilisé ?**

V. D. – Il est complètement surchargé. C'est blindé blindé blindé blindé. J'entends pas parler de problèmes de cohabitation.

**B.P. – Vous parliez de Darwin, vous avez des liens avec eux ?**

V. D. – On a financé 150.000 euros de sécurité incendie sur le hangar. Après, ils sont autonomes et ils prennent leurs adhésions.

**B.P. – Pour Bordeaux Cité Skate en 2012, vous étiez intervenus ?**

V. D. – Alors, il y avait peut-être une rampe. Il y avait, effectivement, une expo dans l'hôtel de ville. Après, il y a eu la grosse rampe au CAPC... [*Longue hésitation*] Non, c'est très branche culture... Donc, l'univers skate arrive à rentrer partout. C'est normal, c'est un fait de société et c'est pas qu'un sport. Même si ça le devient un petit peu plus.

De temps en temps, moi, j'apparais comme l'empêcheur de tourner en rond. Parce que, quand je dis à Léo, que les modules qu'ils produisent (Arc-en-rêve l'année dernière), c'est très bien. Mais, moi, sur l'espace public, si le module il est pas conforme à la norme NFE, je sais pas combien, les modules de skate distants d'1m50 avec 30% de pente patati patata... Et s'il y a un accident, c'est le maire qui est responsable. Donc on aménage la ville pour le skate. Mettre un banc en béton, on va dire que c'est l'aménagement urbain, mais si on le pousse vraiment

pour qu'il soit skatable et qu'un jour il y a quelqu'un qui se fracasse sur le banc parce que nous on a dit « Regardez, voilà le plan skate et venez ». On est dans une société où un juge va nous dire : « Mais attendez, la direction des sports, vous aviez payé Dedicacion pour qu'il vous fasse un plan. Vous avez aménagé. Vous avez payé pour les axes de circulation. Vous avez choisi le banc qui va bien en granit ou en béton pour que ce soit facile à rider. Vous avez même organisé des *contests* et, depuis, l'inauguration de chaque lieu jusqu'à une information sur les réseaux sociaux sur tous les endroits où on skate. Vous allez me dire que c'est pas un skatepark mais que ce n'est qu'un banc... » Le jour où on aura ces questions-là, on sera un peu embêté. Pour les éléments éphémères, je sais qu'il bosse pas mal sur « Liberté », ça c'est la culture. Parce que, moi, j'apparais comme celui qui va les emmerder, parce que le module il est en bois, il est pas attaché, il est pas fixe et c'est juste à côté de l'escalier... En termes de réglementation, c'est un peu comme les jeux d'enfants : on accroche une balançoire à un arbre à titre privé ça va, quand c'est sur l'espace public... Les panneaux de basket Decathlon, ils sont très bien chez soi. Mais après, quand Decathlon de Sainte-Catherine sort des panneaux de basket sur la rue, moi j'ai dit stop. La réglementation du panneau de basket en accès libre c'est pas du tout la même réglementation. Il y a pas que le skate mais dans sa dimension un peu transgressive, jeune, nous on a un peu du mal à concilier sur quelque chose qui soit aux normes. Mais qui soit un peu fun, un peu un peu changeant.

## Entretien avec Léo Valls et Arnaud Dedieu – 02/05/2018

*Léo Valls et Arnaud Dedieu sont deux skateurs qui ont été cités à de nombreuses reprises par Claire Bédora, la Directrice du pôle territorial pour les questions de la voirie de la mairie de Bordeaux. Au moment de notre entretien, le nom de Léo Valls m'est familier car il skatait déjà durant mon adolescence lorsque j'allais au skatepark ou sur d'autres spots.*

### **Baptiste Pointillart – Pouvez-vous vous présenter ?**

Léo Valls – Je suis Léo Valls. J'ai 31 ans, je fais du skate depuis que j'ai 12 ans et je suis skater pro depuis 7 ans. Je représente des marques comme Magenta, qui est une marque française distribuée dans plus de 20 pays et qui est basée à Bordeaux ; des marques de chaussures comme DC Shoes et j'ai une pratique du skate qui est essentiellement urbaine. C'est-à-dire que j'ai quasiment pas fait de skatepark, mais que du skate dans la rue : détournement de mobilier urbain, voyages, connexions avec d'autres *crew* de skateurs dans d'autres pays.

Arnaud Dedieu – Moi j'ai 39 ans, j'ai commencé le skate en 89. J'ai commencé à bosser sur ces questions de nouvelles formes de skateparks avec la mairie d'Orléans en 2005 dans le cadre d'un stage. Et après j'ai travaillé beaucoup dans la production de vidéos événementielles. J'ai créé un festival qui s'appelait *The Video Days*, qui était un festival de skate et de cultures autour du skate, festival européen, vidéo *contest* aussi. J'ai produit des vidéos, notamment une vidéo de skate qui s'appelle *Megamix*, qui rassemblait le meilleur de la scène skate française et de label de musique électronique française. Après, j'ai travaillé pour Dailymotion où j'ai dirigé l'activité de studio, de production et de programmes originaux pendant 4 ans. Et là j'ai créé l'agence de communication Dedication avec qui on travaille avec Léo. Agence spécialisée sur les questions d'intégration du skate à l'urbanisme, et qui fait aussi du conseil en stratégie pour les marques et les institutions. Léo est consultant, moi j'ai cette agence de communication et on travaille avec pleins d'autres indépendants qui vont avoir des qualifications différentes et qu'on va activer selon les projets. On va avoir des architectes, des designers, des directeurs artistiques, des photographes, des créateurs de contenus.

L.V. – Tout ce qui fait la richesse du skate, en fait. Et comment tu peux articuler l'intégration du skate à l'urbain, par les différents profils qui sont à même de répondre aux différentes questions. Par rapport à la boîte de com Dedication, Arnaud est fondateur et moi je

suis porte-parole du mouvement « Skate(z) Zen » depuis le début. C'est-à-dire arriver à donner une voie aux skateurs pour parler avec la mairie, pour trouver des solutions d'intégration, des compromis qui permettent cette pratique-là. À savoir que le skate a été interdit pendant longtemps sur certaines places du centre-ville de Bordeaux avec d'abord des panneaux interdisant le skate, puis des amendes de 70€ qui allaient jusqu'à des convocations au tribunal pour certains jeunes. À côté de ça, la mairie ne savait pas trop comment répondre à la recrudescence des skateurs, à la montée en popularité de la pratique. Ils ont essayé de bannir le skate de ces zones-là sauf que ça marche pas. On continue évidemment à faire du skate, notamment à des horaires moins opportuns pour les riverains qui se plaignent essentiellement des nuisances sonores. Vu qu'il y a moins de police municipale la nuit on allait skater la nuit sur ces zones là et donc encore plus déranger les riverains. La ville, en même temps de pas trop savoir gérer ces nuisances, avait tendance à utiliser l'image du skate dans leurs programmes de communication pour montrer Bordeaux comme une ville jeune, ouverte sur les cultures alternatives, les cultures urbaines, etc. J'ai été invité sur le plateau de France 3 Aquitaine pour un sujet autour de l'industrie du skate et l'économie du skate local. J'y ai dénoncé les amendes et la manière dont les skateurs étaient traités sur ces places du centre. Assez rapidement, j'ai été contacté par le biais de Arielle Piazza, notamment, qui est ajointe au sport. J'ai aussi rencontré Jean-Louis David. Donc on a monté un collectif qui s'appelle « Skate(z) Zen ».

**B.P. – Donc le collectif s'est monté après ? On t'a contacté toi directement en premier lieu ?**

AD – Le collectif s'est monté autour de Léo, dans une réflexion globale pour essayer d'avoir un point de vue le plus objectif possible, pour répondre aux exigences de tous. Donc, de prendre tous les types de pratiques, toutes les catégories d'âge, tous les genres, d'être le plus inclusif possible. Dans le collectif, tu trouveras des gens comme Michel Jacques qui dirige le musée Arc en Rêve. On aimerait qu'il y ait plus de femmes autour de nous aussi. C'était pour soutenir l'initiative derrière Léo et montrer qu'on était tous unis derrière ce message que lui portait.

L.V. – Le message c'était à la fois d'arriver à se mettre à la place des riverains et prendre du recul et se dire « Ok, le skate ça peut être une nuisance pour certains, on peut comprendre que ça peut être une gêne. Mais, c'est aussi parce qu'il y a pas de réflexion autour de ça et que c'est pas géré. Donc, ça se passe de manière totalement libre ce qui est super, mais tu peux comprendre aussi que ça peut devenir problématique ». De l'autre côté, expliquer à la mairie

que le skate faisait aujourd'hui partie du paysage urbain, qu'il allait continuer à être là parce qu'il y avait plusieurs facteurs qui le prouvaient : son entrée dans les musées, son entrée aux Jeux Olympiques en 2020. Et donc qu'aujourd'hui, il fallait avoir une réflexion sur la pratique en ville en montrant que c'était impossible de l'interdire complètement. Et qu'il fallait trouver des compromis pour partager l'espace public et à la fois leur expliquer qu'il fallait avoir une vision sur le long terme sur comment le skate allait se développer dans les villes. Donc, toujours revenir à la racine, que l'essence de la pratique c'est la pratique de rue : le skate vient du surf, les surfeurs ont pas de vagues, ils font du skate dans la rue. Les mairies essaient de caler les skateurs dans les skateparks, un peu de les cloisonner, de les ghettoïser. On n'a jamais critiqué les skateparks, c'est quelque chose de très bien pour apprendre mais la pratique du skate elle est complexe. On a montré à la mairie qu'on était capable de prendre du recul, de se mettre à leur place, de se mettre à la place des riverains tout en expliquant que la pratique du skate était complexe et qu'il fallait avoir une réflexion autour, je pense que c'est ça qui a marché. Quand je dis complexe, c'est que la pratique du skate c'est pas une seule et même chose, ça peut être du sport, notamment dans les skateparks, une forme artistique, qu'on va comparer à de la danse, c'est un moyen de déplacement écologique alternatif, c'est un moyen de créer des rencontres, de la mixité sociale, c'est de la culture aussi. C'est de l'image positive du mouvement pour une ville moderne. Tout ça, je pense qu'ils l'ont entendu et ils avaient pas trop de solution.

**B.P. – Comment avez-vous fait pour essayer de contenter tous les skateurs pour avoir un avis commun ?**

AD – Là, c'est les prémices de la réflexion, actuellement. On s'est déjà concentré sur les choses à mettre en place : la médiation. La première solution qui a été proposée est de dire : les skateparks correspondent à une partie de la pratique du skate, il y a toujours cette comparaison qui est faite de faire du skate dans un skatepark c'est colorier un cahier de coloriage et faire du skate dans la rue c'est faire une peinture. Ça, je pense qu'ils l'ont entendu, que le skate avait besoin de vivre en dehors et qu'ils ne pourraient pas toujours aller dans le sens de la répression. La solution qui a été proposée et qui a été testée, bien qu'au début beaucoup étaient dubitatifs, que ce soit riverains ou élus. Il y a très peu de cas dans le monde qui ont testé ça, c'est de faire des horaires aménagés sur certains endroits, certains jours. Léo s'est porté garant dans un premier temps en disant : « Nous, on est porte-parole, on a une certaine aura auprès des skateurs à travers le statut de skateur pro, les marques représentées, les réseaux ».



**B.P. – Tu as essayé d’être présent sur place ?**

L.V. – J’ai fait beaucoup de médiation de moi-même. J’étais sur les places à expliquer aux jeunes ce qu’ils avaient à gagner en fait : que le skate allait avancer dans le bon sens s’ils suivaient les règles du jeu et leur expliquer aussi qu’il y avait plein d’autres endroits où ils pouvaient faire du skate sans souci : tous les quais, le miroir d’eau. Mais les spots principaux où on a vraiment mis en place cette solution : la place Pey-Berland, le palais de justice. Là, on œuvre vraiment pour que les horaires soient respectés. Il y en a d’autres, mais c’est vraiment les deux points névralgiques de l’expérimentation. On a vraiment communiqué auprès des jeunes, ça a été bien reçu de leur part. On n’aura jamais un 100% de jeunes qui respecteront ça, mais en tout cas les riverains ont trouvé qu’il y avait beaucoup moins de pratique hors horaires autorisés, moins de pratique la nuit sous leurs fenêtres, donc ils étaient contents. On a même des riverains qui ont *switché*, changé d’opinion sur le skate, parce que du coup le fait de rendre le skate ni complètement légal ni complètement interdit, dans l’inconscient d’un riverain, le skate c’est moins quelque chose de négatif.

En parallèle, il y a eu l’exposition *Landskating Anywhere* qui mettait en avant la scène skate bordelaise, ses différents aspects, son histoire et qui, au final, montrait que le skate était quelque chose de sain qui avait sa place dans la ville du futur. Les élus ont été invités, les riverains ont été invités, des conférences ont été données. J’ai participé à une conférence avec Alain Juppé sur la place du skate en ville. À l’issue de cette conférence, le maire a dit que l’interdiction totale n’était pas la solution, que c’était par la médiation qu’on arriverait à satisfaire le plus grand nombre et qu’il fallait aussi avoir une réflexion sur le long terme sur comment on peut intégrer cette pratique-là.

**B.P. – Vous aviez des contacts directs avec les riverains ? Ou par le biais des élus ?**

L.V. – Moi j’ai eu des contacts directs avec certains riverains, je suis allé prendre des cafés avec certains, rencontrés au hasard pour discuter avec eux. Leur expliquer notre vision, comment on voyait la ville aujourd’hui, pourquoi le skate avait sa place dans la ville aujourd’hui. La première rencontre a quand même été assez fastidieuse.

**B.P. – Un peu tendue ?**

L.V. – En tant que personne on s’est bien entendu, pas eu de souci. Mais dès qu’on parlait de skate, de trouver une solution pour le skate, ils étaient très catégoriques sur le fait que le skate peut pas se passer dans la rue. Mais je trouve que leur point de vue par rapport à ça a évolué, que ce soit par la réussite de l’expérimentation ou par des rendez-vous culturels comme l’exposition *Landskating Anywhere*.

A.D. – Oui, la médiation a commencé avant l’expo. Elle a été testée trois mois avant et l’issue de l’expo c’était un constat que ça marchait et le fait que le skate soit présent dans un musée. La culture est le socle commun qu’on va partager avec ces riverains, on va accéder à la culture aux mêmes endroits et partager les mêmes références. C’est aussi ça la force de cette expo et le message qu’on essaie de délivrer : on s’intéresse aux mêmes choses en fait. À l’architecture, à l’art contemporain, à la musique, au cinéma, on va partager beaucoup de choses ensemble. Et le skate vous voyez qu’il est commercialisé depuis les années 50 donc c’est pas que des adolescents. À cette conférence qu’a donné Léo avec le maire, il y avait quasiment que des quadragénaires en face qui expliquaient que, eux ou avec leurs enfants, ils étaient actifs par rapport au skateboard et que ça concerne, aujourd’hui à part égale en représentations, les 12-25 ans représentent autant que les 25-45 ans en pratiquants. C’est les études de cabinets indépendants aux US, il y en a deux qui font des études qui se recoupent, et en France c’est le ministère des sports qui est un peu moins ciblé (englobe aussi le roller). Les statistiques sont très intéressantes, les chiffres en termes de macroéconomie, si on les ramène au territoire bordelais ça montre que, sur Bordeaux, il y a plus de gens qui s’intéressent au skate qu’au tennis, sachant que le tennis c’est le sport n°1 de la métropole et qui a une vraie histoire.

**B.P. – À combien est estimé le nombre de pratiquants ?**

A.D. – À prendre avec des pincettes, mais on est plutôt sur 50 000. Sachant qu’à Darwin il y a 4 000 adhérents sur le skatepark de Darwin, alors qu’il s’agit d’une démarche particulière à faire et que tout le monde n’utilise pas le skatepark.

L.V. – La pratique est très différente, comme on l’a dit, c’est assez compliqué et je pense que c’est aussi un des facteurs qui a fait que c’était compliqué pour la ville de réaliser l’importance de cette pratique. Car les chiffres en termes de fédérés c’est très peu, il y a 2000 adhérents à la fédération française.

**B.P. – Comme vous le disiez le *street* est une forme d’expression de la liberté et donc la fédération ne correspond pas au schéma voulu par les skateurs.**

A.D. – Le skatepark, c'est vraiment l'apprentissage et la compétition. Ça peut être un lieu aussi où on se retrouve, c'est pour ça qu'on a travaillé avec la mairie sur des lieux centraux aussi pour que les gens puissent se retrouver et après partir explorer des zones qui sont moins problématiques. Le gros boulot a été de faire prendre conscience à nos interlocuteurs, riverains et élus, comment on voyait l'espace public, ce qu'il se passait à l'étranger. Déjà, ça a été un aveu de dire : vous avez des craintes, des gênes, liées à notre pratique, on l'accepte, on le comprend donc comment on peut vous aider ? On est pas là pour vous embêter, on est là pour faire en sorte que votre vie soit plus agréable et que la nôtre le soit par la même.

L.V. – Et ensuite encore plus loin, comment on peut transformer ces problèmes en bénéfiques pour la ville.

**B.P. – C'est un des points discutés avec la mairie ?**

L.V. – Oui, ils ont pris conscience qu'il y avait pas mal de médiums qui gravitaient autour du skate : photo, vidéo, design. Ils ont réalisé qu'il y avait vraiment une force derrière cette pratique, c'est quelque chose de créatif, en fait, qui emmène les jeunes à passer du temps dehors, à rencontrer. La mairie est investie dans ce qu'ils appellent le pacte de cohésion sociale : comment on fait pour que des gens de différents milieux interagissent, se retrouvent etc. Le skate est parfait pour ça, tu te retrouves dans l'espace public à rencontrer des gens qui viennent de l'autre bout de la ville (Lormont, Bruges...), de différents milieux sociaux aussi. Ils ont pris conscience de ça à travers nos échanges et l'expo à Arc-en-Rêve.

A.D. – Le fait qu'il n'y ait pas de terrains définis, le skateur va aller plus à la découverte de quartier, ce que ne ferait pas n'importe quel habitant ou n'importe quel autre sportif qui va directement à un endroit. C'est une force, de même que la médiatisation.

**B.P. – Par le biais de France 3, notamment qui vous a contacté pour parler du skate.**

L.V. – Pas que France 3, aujourd'hui des médias internationaux nous contactent pour parler de ce qu'il se passe à Bordeaux, de l'explosion du skate ici, de ce qu'on a pu mettre en place avec la mairie. Par exemple, là je fais une interview pour un magazine *Kingpin*, c'est le magazine de skate européen. Là, le sujet c'est spécifiquement ce qu'il se passe à Bordeaux par

rapport au skate, les arguments trouvés pour convaincre les officiels, les différentes pistes, le fonctionnement.

**B.P. – C’est donc un modèle qui plaît y compris au niveau européen ?**

L.V. – En effet, le skate, en voyageant, on se rend compte qu’il y en a partout. Il y a des villes où il y a de très fortes populations de skateurs. Il y a beaucoup de villes qui savent pas trop comment répondre à ça. Les exemples qu’on prend toujours c’est les exemples en Scandinavie : Malmö ou Copenhague qui ont une politique d’intégration du skate depuis longtemps. Pour lesquelles cela se passe super bien sur le plan tourisme, cohésion sociale, dynamisme ou image de la ville. Ils ont vraiment mis en place une réflexion globale sur l’intégration du skate dans la ville.

**B.P. – Quelle est leur réponse alors ?**

A.D. – C’est de travailler ensemble. Le meilleur moyen d’y arriver c’est de bosser ensemble : les services de la ville avec les skateurs. Ils sont des aménagements sur mesure qui ont été pensés et intégrés en amont pour éviter tous les conflits d’usage.

L.V. – C’est du mobilier urbain qui est calibré pour la pratique du skate, c’est des espaces multifonctions qui permettent de pouvoir skater sans les éventuelles nuisances. En réfléchissant aux flux, aux nuisances sonores, aux types de matériaux, à la résistance des éléments.

**B.P. – Comme les bancs de Pey-Berland conçus par un architecte skateur ?**

L.V. – Bien sûr, il y a des techniques pour faire en sorte que les éléments urbains résistent à la pratique du skate. Pour être honnête, ça peut causer des dégradations lorsqu’on est sur des vieilles pierres, on n’est pas là pour nier ça, c’est sûr. Mais, quand tu regardes les bancs de la place Pey-Berland qui sont pratiqués depuis plus de quinze ans, ils bougent pas.

**B.P. – En termes de nuisances, l’effet groupe peut aussi en être une ?**

A.D. – Dans un sens ça va les arranger sur certaines places qui sont en déshérence parce que ça va apporter de la sécurité, du fait que ce soit habité. Et que ce soit des jeunes qui

squattent, mais en faisant une activité physique c'est quand même mieux que des jeunes qui squattent en faisant rien ou n'importe quoi.

**B.P. – Il peut y avoir un aspect de privatisation d'un espace public lorsque vous le skatez.**

A.D. – On n'essaie pas de le privatiser justement. On va plutôt mutualiser nos pratiques : un banc c'est fait pour s'asseoir et, dans l'absolu, on peut faire du skate dessus. Donc, comment faire en sorte de pas trop se gêner.

**B.P. – Cet aspect de gêne, vous ne le ressentez pas quand vous skatez ou quand vous discutez avec les riverains ?**

L.V. – Non, c'est vraiment des problèmes de nuisances sonores. Je pense que ça vient beaucoup de la manière dont la ville est construite avec des rues étroites qui résonnent et des lieux qui font écho. Comme le palais de justice avec le grand mur qui fait caisse de résonance. Cela gêne les riverains et comme dans tous les cas il y aura du skate sur ces espaces-là, on vient les aider en régulant la pratique par des horaires. Le skate est autorisé le mercredi et le samedi quand ça se termine les riverains n'ont plus de bruit à partir de 20h.

A.D. – Le phénomène de regroupement, c'est aussi parce qu'il y a peu de lieux donc le jour où il y en a plus, forcément...

L.V. – Le skate est un peu le porte-parole de la question : jusqu'où on peut jouer dans l'espace public ? ; quelle est la place du jeu dans l'espace public ? En tant que jeune, quand je vois l'évolution de Bordeaux, la manière dont le centre-ville a évolué, je trouve que c'est quand même pas mal amené pour amener les gens à consommer. Faire du shopping, ça rime pas mal avec interdiction de jouer. Nous notre question c'est comment on peut amener du jeu dans l'espace public ? Jeu, mais aussi expression, créativité.

A.D. – C'est une autre façon d'habiter la ville, sachant qu'aujourd'hui on va vers une autre façon de consommer où pour faire mes achats je peux aussi rester chez moi et cliquer. Donc, si je vais en centre-ville, qu'est-ce que j'y fait ? Je vais pas forcément au centre commercial, je vais aller voir des amis, consommer, boire des coups mais je peux aussi y pratiquer une activité ludique, artistique et je peux m'y déplacer avec un moyen de locomotion qui est écologique.

**B.P. – Il y a une vraie vitalité du skate à Bordeaux en termes économiques.**

L.V. – Magasins spécialisés ; réseau de distribution de marques internationales distribuées sur la France basé à Bordeaux ; marques ; skateurs pro (4 ou 5) ; magazine national de skate basé à Bordeaux (Sugar) ; marque Magenta qui est aujourd’hui la première marque de skate en France qui est basée sur Bordeaux ; d’autres marques plus petites (la marque Rave Skateboard).

**B.P. – C’est un argument que vous avez pu utiliser lors de vos entretiens avec la municipalité ?**

L.V. – Oui, c’est quelque chose dont on a parlé. Le fait que ce soit aussi une économie, qu’il y ait des gens qui en vivent, qu’il y ait une industrie derrière ça.

A.D. – C’est toujours un peu délicat à quantifier parce que Decathlon va vendre des planches, il y a plein de skates différents et ce n’est pas un skateshop qui va tout vendre et puis le fait que la pratique soit peu fédérée. Et, bien qu’il y ait des associations qui donnent des cours de skate, ce n’est pas assez significatif, si on prend l’exemple d’autres pratiques. Donc, c’est plus compliqué à quantifier, mais on peut sentir si on voit un peu ce que consomment les gens, les jeunes en particulier, on voit quand même les bénéfices. Par exemple, un groupe qui se retrouve le samedi, qui fait une activité en ville, ils vont consommer autour. Quand on skate il y a aussi beaucoup d’épiciers qui nous disent : « Venez quand vous voulez », ils sont contents ça fait tourner leur business.

L.V. – C’est vrai qu’il y a aussi plein de gens qui aiment le skate, mais qui sont pas pratiquants. Qui vont s’arrêter, nous regarder skater, qui vont échanger avec nous. On peut le comprendre du point de vue de la mairie, mais les seuls échos qu’ils ont c’est souvent des échos négatifs. Si tu vas à une réunion de quartier, où les élus rencontrent les riverains, les riverains vont arriver avec une liste de plaintes donc les élus vont pas forcément entendre la voix de ceux qui sont contents.

A.D. – Tu vois, Darwin qui est la seconde place touristique de Bordeaux, l’activité principalement mise en avant c’est le skate. Le skatepark est gigantesque, il y a un *bowl* à côté. Quand tu vas à Darwin, tu vois peut-être quelques associations au travail, il y a un café, il s’y passe des évènements, mais sinon à part le skate qu’est-ce qui attire les gens ?

**B.P. – Vous participez aux compétitions qui sont organisées ?**

L.V. – Moi, c’est pas ma pratique du skate. Mais c’est un aspect du skate.

A.D. – Récemment il y a aussi un évènement au Parc Bordelais, une initiation avec l’association Board’O. Axé initiation enfant. Après, on pense souvent à la compétition pour les évènements, mais il y a pleins de façon d’en faire. Majoritairement, les marques (Nike, DC, Adidas...) ont saisi que la compétition n’était pas dans la fibre du skate et cherchent d’autres moyens d’évènements. Sous forme de challenge, une avant-première de vidéo, une exposition.

L.V. – Ce qu’on répète souvent c’est que le skate c’est super complexe, c’est ce qui fait la richesse de cette pratique. Le skate, c’est ce que tu veux en faire. Moyen de déplacement, des figures...

A.D. – Ce qui est difficile à appréhender par rapport aux autres disciplines, c’est que ceux qui sont les plus connus sont pas ceux qui font de la compétition.

L.V. – Ce que les marques vont vendre à travers le skate, c’est du *lifestyle* en fait. De l’image, ta manière d’être et de vivre plus que ta manière de gagner ou d’être le meilleur.

#### **B.P. – Vous avez des liens avec les autres associations ?**

L.V. – Board’O oui, beaucoup. C’est avec eux qu’on a organisé l’évènement au Parc bordelais. Ils étaient dans la boucle de nos échanges avec les élus. Board’O a plus de 600 inscrits, en cours, avec plusieurs salariés. Ils donnent des cours au lycée Notre-Dame. Le proviseur, Mr Gruyer est un ancien *freestyler* de skate, il pousse pas mal cette pratique-là chez ses élèves. Il a fait faire une rampe dans la cour, des petits obstacles de *street*.

A.D. – Les assos on les consulte évidemment, il y a aussi le Hangar (la Brigade Darwin). Il y en a qui sont plus axés sur le *bowling* et justement dans l’idée d’être le plus inclusif.

#### **B.P. – Malgré que leurs nuisances à eux soient limitées...**

A.D. – Oui, mais eux vont avoir un regard différent du notre notamment sur les plus jeunes, sur l’apprentissage, sur la réflexion aussi de l’intégration sur un spot. Par exemple, Pey-Berland, le skate est autorisé de telle heure à telle heure le samedi. Oui, mais comment tu t’insères là-dedans ? Eux nous aident beaucoup dans ces réflexions. Ils portent aussi une parole que nous n’avons pas, le côté fédéré, un peu plus normé et le poids qu’ils ont de dire : « on représente tant d’adhérents ».

**B.P. – L'idée est que le monde du skate soit uni dans une même mouvance ?**

A.D. – Oui. Ce qui était compliqué jusqu'à récemment. Car dans les années 90 ou 2000, il n'y avait pas de dialogue possible et surtout les skateurs étaient pas fédérés. Il y a 10-15 ans, quand je parlais avec la mairie d'Orléans, les directeurs techniques, directeurs des sports me disaient : « C'est très compliqué de parler avec vous, vous êtes pas fédérés. Qui est-ce que vous représentez ? Qui est avec vous ? ».

**B.P. – C'est là où le rôle de Léo a été important pour fédérer par son aura autour de lui ?**

A.D. – Capital ! Il y a 15 ans, sans quelqu'un comme Léo, c'était pas possible. On a toujours du mal à quantifier, mais Léo il est porteur de chiffres quand on regarde le succès de ses vidéos, la façon dont il est suivi, médiatisé. Ça parle à tout le monde. Ça le met au même rang qu'une star de n'importe quel autre sport.

**B.P. – Il y a un aspect très démocratique dans le sens où ce sont les skateurs qui ont choisi librement leur représentant, hors de toute institution.**

A.D. – Oui, c'est ce qui explique l'adhésion, qui est peut-être plus forte que quand c'est juste un champion qui aurait eu de bons résultats.

**B.P. – Lors de vos discussions avec les élus, avez-vous senti un intérêt électoral dans leur approche ?**

A.D. – Non, pour ma part, la façon dont je l'ai perçu c'est vraiment un dynamisme local : comment on construit la ville de demain ? Comment on agit ensemble pour nos usagers ? C'est quoi les nouveaux modes de vie ? On a ressenti un élan très à l'écoute. Ils ont conscience que c'est nous qui allons habiter la ville demain donc ils s'intéressent à ce que nous voudrions y faire, comment avancer ? Et comment ceux qui sont là, aujourd'hui, s'y retrouvent aussi. La question de cette transition.

L.V. – On arrive au bon moment aussi, la ville de Bordeaux se pose ces questions. Ils sont sur une réflexion sur la ville du futur : Bordeaux Métropole 2050. Des questions de moyens



de déplacements futurs, de la façon de vivre la ville demain. Ainsi que le réaménagement d'un tas de quartiers.

**B.P. – Claire Bédora m'a expliqué que le futur pont Simone Veil allait être un spot potentiel, sans aménagement identifié tel qu'en skatepark, mais avec du mobilier urbain classique à détourner.**

L.V. – Oui, c'est exactement ça. Elle a tout à fait compris ce qu'on souhaitait.

A.D. – C'est vrai qu'on a de la chance d'avoir des interlocuteurs assez efficaces et dynamiques qui se posent les bonnes questions, très ouverts. Arielle Piazza aussi nous a beaucoup aidé, elle a vraiment cru en nous.

L.V. – Laurence Dessertine aussi qui est maire du quartier centre. Elisabeth Touton, urbanisme. Lucas Lopez et Claire Andries à la culture. Et surtout le maire. On a eu une réunion le 8 janvier, on a fait un point avec tous les élus et les fonctionnaires autour de ces questions-là. Pour savoir si on continuait l'expérimentation des horaires (qui existait depuis entre six et huit mois). Le maire, Alain Juppé, a annoncé à tout le monde qu'il fallait avoir cette réflexion et travailler ensemble. Il a donné un élan capital et il a très très vite compris quels étaient les enjeux. C'est marrant la vitesse avec laquelle il a compris alors que c'est vraiment pas son univers.

A.D. – Il est arrivé à l'exposition (septembre 2017) et il a tout pigé. Et les services bossent vraiment ensemble, on sent qu'il y a un élan.

L.V. – Même les maires de quartiers ont un accueil très positif. On sent qu'ils sont d'accord avec ce que le maire a proposé et surtout ça rejoint tellement de sujets qui les intéressent : le sport, la culture, la mobilité, la cohésion sociale, la jeunesse.

A.D. – Le maire de Bassins à flot/ Baccalan qui a un enjeu de dynamiser ces quartiers, il est hyper attentif au skate. C'est ce qui peut amener du dynamisme, créer de la cohésion sociale, ils en ont besoin. Nous, on est prêts à aller faire des événements là-bas, ce qu'il ne serait pas possible avec toutes les autres disciplines. En plus, il y a beaucoup de stigmatisation autour du skate, c'est associé aux graffitis, au rap, parfois au roller, au BMX, c'est vraiment mélanger les torchons et les serviettes. J'ai beaucoup de respect pour ces disciplines, mais ils diront la même chose de nous : « mais pourquoi on nous met sur le même terrain ? » C'est comme si je faisais un terrain de foot et un terrain de hand.

**B.P. – Pourtant vous appartenez à la même Fédération...**

A.D. – Oui, c'est assez fou quand on y pense. Je vois pas bien... Peut-être pour des questions de sécurité routière, pour la place sur les trottoirs. Mais, je me sens plus proche d'un BMX que d'un roller, dans l'approche de la ville. Mais, c'est une erreur de mélanger le skate avec le graffiti et autre, c'est pas notre culture. On a un socle commun qu'on partage : assez punk dans les années 80, plutôt rap dans les années 90. Ça correspond à des mouvements alternatifs culturels auxquels le skate se rattachait. Mais aujourd'hui, le skate n'a plus rien à voir avec ce que c'était il y a 20 ans. Faire prendre conscience que tout ça a évolué avec la société c'est encore une mission.

L.V. – Il y a tout un travail d'éducation et d'évangélisation du skate auprès des officiels qui n'était pas évident et doit continuer.

A.D. – *Landskating* c'est le plus gros succès d'Arc-en-Rêve en termes d'expo : record d'affluence.

L.V. – C'est une institution qui est là depuis plus de 30 ans et puis un nouveau public pour eux, ils étaient très contents. À l'issue de l'expo, Michel Jacques, le directeur artistique et le co-fondateur, a rejoint notre collectif. Aujourd'hui, je pense pas qu'on puisse revenir en arrière politiquement, on va naturellement aller vers une intégration progressive de cette pratique-là.

A.D. – Là où on est encore garant, c'est que le skate a des codes particuliers en termes de communication, d'adhésion. Tu vas pas communiquer de la même façon pour un événement de skate que pour une kermesse ou un événement de quartier classique. Le skate est très sélectif graphiquement. Il n'y a aucune limite en skate, mais une mairie qui communique toute seule en skate ça marche pas.

L.V. – Les pratiquants vont sentir un décalage entre leur pratique et leur vision et la manière dont la mairie veut les emmener à pratiquer.

A.D. – On est un peu les garants du cool.

L.V. – C'est ce qu'on explique à la ville, pour que ce soit pour parler de skate ou pour réaliser de l'urbanisme skatable ou des événements, il faut que la mairie travaille avec des skateurs qui puissent être porte-parole de la communauté.

A.D. – Faut que ça soit authentique sinon tu perds en crédibilité. Ce qui est très différent des autres sports.

L.V. – On dit toujours qu'il n'y a pas de règle dans le skate, mais il y a des codes, un langage, un univers graphique.

## **Entretien avec Laurence Dessertine – 24/10/18**

*Laurence Dessertine était adjointe au maire du quartier Centre de la ville de Bordeaux de 2008 à 2020.*

**Baptiste Pointillart – Pouvez-vous présenter votre mission à Bordeaux et le lien avec la gestion du skateboard dans la ville ?**

Laurence Dessertine – Laurence Dessertine, maire adjointe du centre-ville de Bordeaux depuis plus de 10 ans. Je termine mon deuxième mandat en tant qu'adjointe du centre-ville de Bordeaux. Le skate, c'est vraiment une discipline que je ne connais pas bien. Il y a deux ans et demi, des riverains de la place Pey-Berland sont venus me voir en me disant que c'était plus possible, que les contraintes du skate sur l'espace public étaient fortement nuisibles à leur qualité de vie. J'étais étonnée. J'ai un peu échangé avec l'adjointe au sport là-dessus, elle me confirme cela. Arielle [Piazza] a plus l'histoire du skate sur la ville, elle a été une des personnes à initier cette pratique urbaine en cœur de ville. Moi, je ne mesurais pas que le skate était vraiment une pratique sportive urbaine. Aujourd'hui, il y a plus de 20 000 skateurs, quand même, sur la ville de Bordeaux. Donc, c'est quelque chose que l'on doit accompagner. L'idée c'était il y a 4-5 ans on avait initié une mesure visant à interdire le skate sur l'espace public. Là, le message était absolument négatif, et surtout, il ne fonctionnait pas. On s'est demandé, comment construire quelque chose, un projet, avec la communauté des skateurs et avec les habitants du quartier. Et c'est là qu'on a travaillé entre riverains, communauté du skate, avec Léo Valls qui est un peu le porte-parole, dans la salle en bas [mairie du quartier Centre]. On est arrivé à mettre en place une première expérimentation. Alain Juppé me disant que ça n'allait pas marcher, et bien on s'aperçoit que ça fonctionne. Par exemple, sur cet été, il y a eu six mails sur l'ensemble de la ville de retours négatifs. On est sur une expérimentation qui a vraiment bien marché et puis les services civiques qui ont été mis en place pendant l'été pour accompagner ces jeunes à la pratique du skate, ça a vraiment bien marché. Arielle a, sur son budget, demandé à deux jeunes en services civiques d'accompagner le skate sur l'espace public pendant l'été. Ils ont été les personnes repérées comme personne ressource pour les jeunes et pour les riverains, en jouant un rôle de médiation et de conciliation.

**B.P. – Avant cet été vous aviez des mails bien plus fréquents ?**

L. D. – On a démarré l'expérimentation, ils ne s'entendaient pas. Les riverains d'un côté, les skateurs de l'autre, et moi au milieu, c'était très agressif. Surtout, les riverains n'entendaient pas les messages plutôt très apaisés et très constructifs de la part des skateurs, ils avaient plutôt intérêt il faut dire.

Lors de ces réunions, il y avait Léo Valls, Arnaud Dedieu, celui qui s'occupe du skate à Darwin [Sébastien Daurel], le marchand de skate rue Duffour Dubergier [Workshop]; ils étaient cinq ou six.

Du côté des riverains, ils se sont mis en collectif, plus ou moins informel. J'ai travaillé avec des présidents d'association de Meriadeck, de la place des Commandos de France, de Pey-Berland, du Cours Alsace Lorraine. Eux, ils étaient à peu près une dizaine.

Du côté de la mairie, il y avait moi, Arielle Piazza, Jean-Louis David, et puis les services techniques (police municipale et service des sports).

Le fait de mettre en place cette expérimentation a réveillé un peu l'esprit citoyen des habitants du centre, qui ont eu envie de s'impliquer dans cette expérimentation. Mais, si on n'avait pas Leo Valls, on n'aurait jamais fait cette expérimentation, il s'était lui aussi engagé auprès de la communauté skate à porter un message vraiment constructif entre la ville et les skateurs.

**B.P. – Au sein du conseil municipal, il y a eu des débats concernant cette expérimentation ?**

L. D. – Non. Les arrêtés municipaux ne passent pas par le conseil municipal.

Moi, j'ai accompagné, comme j'ai pu, cette expérimentation, car je connais mon quartier, comment les choses se passent. Je pense qu'elle marche et qu'elle est même exemplaire. Il n'y a pas d'autres villes en France qui ont fait ce type d'expérimentation.

**B.P. – C'est une forme de démocratie directe.**

L. D. – On fait toujours comme ça, en termes d'aménagement, maintenant. L'élue part d'une feuille blanche et recueille les avis, on part d'un constat. Puis, les services travaillent sur un projet, en fonction du ressenti de la première réunion, et ensuite on travaille ensemble sur

un projet. On est plus du tout sur un élu qui impose une vision d'un quartier ou d'un aménagement.

Tous les maires adjoints de quartier publient une info lettre mensuelle, dans laquelle ils donnent les informations concernant le quartier, les réunions qu'ils sont amenés à faire. La mienne est distribuée à 3000 personnes.

## **Entretien avec Tom Dick – 16/04/2019**

*Tom Dick est un skateur bordelais qui a été employé en service civique par la mairie de Bordeaux dans le cadre de la médiation de conflit d'usage entre riverains et skateurs sur plusieurs lieux de la ville.*

### **Baptiste Pointillart – Peux-tu me présenter ta mission de médiateur ?**

Tom Dick – Alors, mon service civique du coup de médiation, il a duré 8 mois. Il a commencé en mai 2018.

### **B.P. – Qui est venu te chercher ?**

T. D. – Moi, c'est Léo, que je connaissais déjà par le skate depuis pas mal d'années à skater dans la rue à faire des photos à faire des vidéos etc. Comme lui il était déjà en contact avec des personnes de la mairie, c'est lui qui a proposé mon profil à ces personnes. Car il savait que j'étais du genre à parler avec les gens dans la rue aux petits qui skatent, notamment, mais aussi aux riverains. La médiation, c'est déjà un truc que je faisais assez naturellement comme beaucoup d'autres skateurs, car j'ai envie que ça se passe bien. Donc, Léo m'en a parlé et il a proposé mon profil. Avec cette idée de créer ce poste de médiation.

### **B.P. – Vous étiez deux non ?**

T. D. – Oui on était deux. Le deuxième a été plus difficile à trouver. Moi, j'ai commencé directement le premier jour. J'étais tout seul et après on a essayé de trouver quelqu'un d'autre pour que ce soit plus simple, car il y a plusieurs endroits. On a fait passer quelques candidatures à des jeunes jusqu'à ce qu'on en trouve un qui avait l'air d'avoir la motivation et qui était disponible ce qui n'était pas évident pendant huit mois.

**B.P. – Il fallait que tu sois présent principalement les mercredis et samedis après-midi ou alors le reste du temps aussi ?**

T. D. – C’était un peu tout le temps, en fait. Moi, je trouvais intéressant d’être disponible toute l’après-midi le mercredi et le samedi à être dehors et vérifier que tout se passe bien sur les places principales. Et être là pour parler et pour m’entendre bien avec tous ceux qui vont skater. Comme c’est là où il y a eu plus de personnes dehors et pour que tout le monde connaisse bien ma tête et que très vite les gens comprennent ma mission. C’est plus facile de faire passer le message une fois que j’étais un peu en contact avec tout le monde. Après, il y avait aussi tous les soirs de la semaine à des moments où, potentiellement, je devais être disponible. Parce que je recevais un mail, ou un coup de téléphone de Léo, me disant qu’il y avait des skateurs à un endroit. Et du coup, j’allais leur parler pour leur demander s’ils connaissaient le principe de « Skate(z) Zen ».

**B.P. – Comment ça s’est passé globalement ?**

T. D. – Ça a été super bien reçu, car le message a été véhiculé un peu tout seul. Moi, j’ai commencé à expliquer le concept à quelques amis sur les places et les horaires. Et, très vite, eux en ont parlé à d’autres personnes. Et j’ai constaté que des gens, avec qui je n’avais jamais été en contact, étaient au courant et ils faisaient attention à skater les mercredis et samedis et à respecter les horaires. En faisant des petites rondes chaque jour, je voyais que le mercredi ou le samedi on pouvait avoir une cinquantaine de skateurs sur une place, alors, qu’un jour où c’était pas autorisé, on n’en voyait pas, même s’il faisait beau. On a été assez surpris de constater à quel point ça se passait bien.

**B.P. – Ton service civique a commencé dès l’instauration des horaires ?**

T. D. – Les horaires ont été mis en place un peu avant, mais avec aucune communication avant que je commence le service civique. Il y avait des panneaux indiquant que c’était une expérimentation temporaire. C’est vraiment quand j’ai commencé que la mairie a commencé à communiquer dessus en faisant une réunion avec la presse.

**B.P. – Tu allais principalement à Pey-Berland ?**

T. D. – Il y a aussi la Place du palais de justice et Place des Commandos de France. Sur cette place, il y avait beaucoup de skateurs dessus, avant, mais maintenant c’est assez rare. C’est

plus Pey-Berland qui est devenu le grand lieu sur Bordeaux. Et, en fin de journée, un peu plus la Place du palais.

**B.P. – Quand tu as commencé ton service civique le Cours du Chapeau rouge était déjà hors de l’expérimentation ?**

T. D. – On m’avait dit que ce n’était pas autorisé, mais pendant le service civique j’ai compris que ça avait été retiré et que c’était un peu l’endroit banni du skate.

**B.P. – En quoi consistait ton travail ?**

T. D. – C’était de communiquer avec les skateurs mais aussi avec les riverains. On avait une adresse mail où on pouvait recevoir des plaintes. On avait distribué des flyers dans les skateshops et communiqué dans les journaux l’adresse mail. Donc, on répondait aux mails des riverains et on allait leur parler dans la rue quand on voyait que certains parlaient avec les skateurs. Je m’assurais que tout se passait bien. Mais, j’ai eu très rarement des riverains mécontents. Par contre, j’avais des échanges avec des personnes curieuses, étonnées de voir autant de skateurs, et qui demandaient si c’était normal. Donc, je leur ai expliqué qu’il n’y a pas que le skatepark et que c’est normal, et qu’ils sont autorisés sur certains horaires.

Ça a été beaucoup le fait de parler, par mail, avec des riverains parce que sur place était toujours assez positif.

**B.P. – Il y a eu beaucoup de mails auxquels tu as dû répondre ?**

T. D. – Au début, il y a eu beaucoup de mails, parce que, je pense, que beaucoup de riverains attendaient qu’il y ait une sorte de billets pour parler avec les skateurs. Parce que beaucoup de gens envoyaient des mails à la mairie, mais la mairie n’avait pas de service spécial pour ça. Et n’avait pas forcément le temps de répondre à tout le monde. Donc, au début, oui on a eu beaucoup de réponses, souvent des mêmes personnes qui voulaient être rassurées et comprendre le système en place. Ils voulaient savoir ce qu’on pouvait faire pour eux s’ils étaient gênés par le bruit. On était surtout là pour les rassurer.

Au bout d’un moment, les mails se sont calmés, parce que on avait répondu aux personnes qui avaient l’air d’être le plus en attente d’informations. Assez vite, on recevait simplement un mail par mois donc très ponctuel.



Là, actuellement, on a de nouveau des mails mais c'est surtout des deux mêmes personnes, qui nous avaient déjà contactés l'année dernière à peu près à la même époque quand les beaux jours reviennent qui habitent en plein centre-ville sur la place Pey-Berland et la place du palais.

*[Je lui demande s'il s'agit de Mme N, il confirme]*

**B.P. – J'ai surtout croisé ton nom dans les articles et dans mes entretiens. Qu'en est-il du deuxième service civique ?**

T. D. – Honnêtement, on ne le voyait pas beaucoup. Il était souvent au skatepark et communiquait auprès de ses potes. Léo le connaissait un tout petit peu.

**B.P. – Il s'est moins investi que toi ?**

T. D. – Oui, il avait l'air moins investi. Comme on devait être en autonomie, sans vraiment avoir de compte à rendre, il a dû se perdre un petit peu là-dedans.

**B.P. – Justement, concernant le bilan, il y a eu une réunion entre toi et les responsables de la mairie ?**

T. D. – Il n'y a pas eu de bilan fait avec moi, mais Léo, oui. Donc, c'est par lui que j'ai su que les élus réfléchissaient à créer un poste pour prendre la suite en CDD. J'ai pas tous les détails, je sais que ça a été voté, mais je ne sais pas encore quand. Je pense que c'est surtout des questions de logistique, actuellement, pour savoir s'il faut que je sois rattaché à l'association Board'O.

**B.P. – Quelle est la place de cette association dans le dispositif ?**

T. D. – C'est eux qui nous ont engagés, au sein de l'association, via la ville de Bordeaux et eux ils nous reversent une petite part de salaire, pour les repas etc. Et en même temps toutes les premières réunions, qu'on a fait les premiers mois c'était avec Florent Hecquart, et ensuite c'est lui qui faisait un bilan à la mairie.

**B.P. – Le service civique s’est terminé autour de quelle date ?**

T. D. – En janvier 2019.

**B.P. – Depuis, il n’y a personne sur place ?**

T. D. – Non, moi je le fais encore bénévolement, pour continuer le concept. Mais, comme il faisait plus froid, et qu’il pleuvait, les conditions se prêtaient moins aussi à la pratique.

**B.P. – Comment ça s’est passé, au départ, pour te faire connaître par les skateurs ?**

T. D. – Il y a plusieurs générations de skateurs qui me connaissaient. Mais les plus jeunes, qui ont débuté il y a un ou deux ans, je ne les connais pas. Ce sont beaucoup de collégiens et lycéens, qui sortent de cours qui vont directement sur la place. Pour eux, assez naturellement, en allant skater au même endroit qu’eux je me suis présenté naturellement. Comme je fais aussi des photos et de la vidéo, c’est assez facile de trouver des sujets à aborder. Surtout si je fais quelques photos d’eux, et qu’ils font tourner les photos autour d’eux. C’est vrai que les personnes qui ne sont pas de Bordeaux, et qui viennent en voyage, c’était plus compliqué.

Mon objectif, c’était de faire ça naturellement en skatant, mais de pas me présenter comme la police du skate.

**B.P. – Justement, la police passait sur la place et regardait ?**

T. D. – Oui, la police passait comme à n’importe quel endroit. Moi, ils ne sont jamais venus me parler.

**B.P. – Ils étaient au courant de la médiation ?**

T. D. – Au début, je ne sais pas trop. On m’a raconté que certains skateurs en avaient parlé à des policiers, qui avaient du mal à y croire. Donc il y a eu un petit décalage dans la communication au départ. Mais, après, oui il y en a même qui connaissaient Léo.

## Entretien avec Jean-Paul Dupuy – 06/03/2019

*Jean-Paul Dupuy est un skateur bordelais qui débute sa pratique en 1978. Il était, en même temps, surfeur et il a eu des responsabilités durant de nombreuses années au Lacanau Surf Club.*

### **Baptiste Pointillart – Comment avez-vous commencé le skate ?**

Jean-Paul Dupuy – J’ai rencontré des mordus de skate, j’avais déjà 33 ans, eux avaient 15-16 ans. La génération de Jean-Marc Lalondrelle. J’ai progressé avec eux, ils m’ont emmené également au surf. Le soir, on allait souvent faire du skate. Il y en avait un qui avait une superbe planche de slalom, Santa Cruz, en fin 1978. On en faisait sur la terrasse de Mériadeck avec des plots. Après, on fabriquait des sortes de *banks* en bois basique sur lesquels on pouvait faire comme des petits rollers en haut.

### **B.P. – Vous étiez avec qui ?**

J-P. D. – Gil Le Bon Delapointe, Dominique Coudé du Foresto, Jean-Marie Canicas, Alain Dussarat, Philippe Vergez, les frères Dupuis (Bruno et Denis). Ensemble on allait au domaine du Four à Claouey et aussi au skatepark à Saintes.

Je m’étais mis en contact avec le service des sports de la mairie de Bordeaux. Je lui avais demandé de nous faire une rampe pour les terrasses de Mériadeck. Ils ont fait un half-pipe (un demi-cercle) mais sans *flat bottom* en bas et c’était en bois et en plein milieu des immeubles, ce qui faisait du bruit... J’ai eu l’honneur de rencontrer Chaban et deux jours après l’installation, la rampe a brûlé. Des résidents ont dû mettre le feu.

Après on a eu, rue Chauffour à Bordeaux, une rampe avait été installée.

### **B.P. – Vous étiez membre de l’Union Saint Bruno à ce moment-là ?**

J-P. D. – Non pas du tout.

**B.P. – J’ai trouvé que la section avait été fondée en 1977 et j’ai trouvé les noms des personnes qui vous avez citées comme affiliées au club.**

J-P. D. – Ça ne m’a pas marqué, mais peut-être que c’est vrai.

**B.P. – Pour la rampe, vous avez contacté le service des sports, qui était votre interlocuteur ?**

J-P. D. – C’était Mr Yves Bime.

**B.P. – Il était président de l’Union Saint Bruno.**

J-P. D. – Ah oui, c’est possible. Il y avait les frères Lincheneau pour le côté water-polo. Je me souviens parce qu’un membre du Lacanau Surf Club, actuel, avait un *surfshop* à Bordeaux, boulevard du président Wilson, avant le stade. Lui, vendait du skate. J’ai travaillé deux ans là-bas. Je me souviens avoir fait des démonstrations avec les couleurs de Atlantic Surf Shop en fait. Le patron, je le connais bien, il est trésorier du club de surf de Lacanau, Patrick Chrzan. On faisait des démos un peu partout, chez Renault ou ailleurs.

**B.P. – Vous vous souvenez de Pierre Lawton ?**

J-P. D. – Oui, j’ai des photos de lui, très fort en slalom. Il était très fort.

**B.P. – Il m’a parlé d’une rampe transportable qui était installée parfois dans le hall du parc des Expositions.**

J-P. D. – Oui, ça s’est fait ça, exact. D’ailleurs, à Bordeaux Lac on a eu la visite de Stacy Perralta qui faisait du freestyle.

**B.P. – Des personnes skataient avant votre génération ?**

J-P. D. – José de Matos (à Paris) et Gerard de Coster (Biarritz).

**B.P. – À votre époque, j’ai croisé le nom du club du Bordeaux Étudiant Club avec des skateurs comme Xavier Lavignoles, Edmond Cintra, Jérôme Galleti...**

J-P. D. – Oui j’ai connu ce dernier, le nom me revient. Il y avait un *banks* à Talence aussi. Mais pas avant 1977-1978, en Europe ça vient d’Allemagne.

**B.P. – Vous aviez des subventions par la mairie ?**

J-P. D. – Non, on n’était pas structuré... En 1978, à la Foire de Bordeaux, il y avait un stand de la Fédération française de surf et skate et il y avait une rampe.

## **Entretien avec Marion Etcheparre – 11/12/2019**

*Marion Etcheparre est une skateuse bordelaise qui a débuté la pratique en 2018. Elle organise des évènements pour promouvoir la pratique féminine.*

### **Baptiste Pointillart – Comment tu as commencé le skate ?**

Marion Etcheparre – J’ai commencé il y a un an et demi. Ça faisait un moment que j’hésitais. J’osais pas, car je voyais pas de filles sur Bordeaux, même s’il y en avait. Je prenais les *boards* de mes potes à Hôtel de ville, souvent. Et puis, j’ai acheté la mienne et, depuis, je skate tous les jours. Ça me plaît énormément.

### **B.P. – Tu connaissais d’où ?**

M. E. – Je traînais à Hôtel de ville et c’était le rendez-vous des skateurs. J’ai sympathisé avec quelques-uns.

### **B.P. – T’en fais sur quels spots ?**

M. E. – J’ai commencé au skatepark, aux Chartrons, et, après, j’essaie de bouger en *street* : Hôtel de ville, miroir d’eau...

### **B.P. – Pourquoi commencer en skatepark ?**

M. E. – Je trouvais ça plus simple. Et il y a plus de monde, donc on peut avoir plus de conseils. Et mes potes allaient là-bas. Suivre des gens plus forts, ça m’a vraiment aidé.

### **B.P. – Tu demandais des conseils facilement ?**

M. E. – C’est vrai que les gens savaient pas trop si j’étais là pour poser ou quoi, mais en me faisant des potes j’ai pu leur demander des conseils.

**B.P. – T’as trouvé ça facile de t’intégrer ?**

M. E. – Franchement, c’est facile. À partir du moment où tu connais des personnes dans le skate.

**B.P. – Et en tant que fille ?**

M. E. – Moi, ça me motivait car j’étais un peu la seule meuf. Et je me disais que, d’ici un an, je pourrais être un peu comme tout le monde.

**B.P. – Tu ne ressentais pas plus de regards ?**

M. E. – Je faisais pas trop attention mais, oui forcément, il y a plus de regards et de réticences de la part des skateurs, parce que je connaissais rien. Je venais en slim et en legging au skatepark. Les gens étaient réticents, mais au fur et à mesure ils ont compris que j’étais là pour skater.

**B.P. – Quel problème avec les slims et les leggings (style, pas pratique) ?**

M. E. – Les gens ont tendance à juger facilement. Donc, quand on n’est pas habillé comme un skateur, c’est pas facile. Maintenant, je m’habille plus facilement comme je veux, ça m’arrive de skater en robe. Au début, le regard des gens était pas facile, sur les réseaux notamment. Beaucoup de personnes me soutenaient, mais il y avait aussi des commentaires du genre « T’es une poseuse, tu fais ça pour le style ». Ça m’atteignait pas trop, je savais que, moi, j’allais continuer de mon côté. Ça me motivait aussi.

**B.P. – Les gens commentaient les photos que tu mettais sur Instagram ?**

M. E. – Ouais, j’ai commencé directement à poster des vidéos de skate, de mon premier ollie, et les gens suivaient pas mal. Il y a toujours eu plus de retours positifs, mais aussi quelques retours négatifs que je ne comprenais pas trop...

**B.P. – C’est quoi être une « poseuse » ?**

M. E. – C’est celles qui viennent juste se poser et faire style.

**B.P. – Les réseaux sociaux sont un moyen de vous retrouver ?**

M. E. – Ça crée une grosse communauté. On se suit les uns les autres et on s’envoie des messages pour aller skater ensemble. J’accorde beaucoup d’importance aux réseaux, ça m’a motivé pour montrer à tout le monde que j’étais capable de le faire. Et, en tant que fille, montrer que, malgré ce que les gens pensent, on peut le faire.

**B.P. – Ça permet de rencontrer de nouvelles personnes ?**

M. E. – Oui, j’ai fait énormément de rencontres grâce à ça.

**B.P. – Tu vois surtout un groupe d’amis ?**

M. E. – Mes potes d’avant le skate, je les vois pas trop. Parce que je consacre vraiment beaucoup de temps à ça. Et puis, là, j’ai rejoint une *team* qui s’appelle « Reste Cool », c’est mon groupe de potes, avec qui je skate tout le temps.

**B.P. – C’est une team informelle ?**

M. E. – Non, c’est une marque de skate de Bordeaux, en association. On fait des évènements, aussi, pour faire bouger la ville. Elle a été créée par Théo, Ilian et Romain. Et, moi, je suis sponsorisée depuis cinq mois. On est quatre skateurs sponsorisés.

**B.P. – C’est dans ce cadre que tu as organisé l’évènement à Darwin pour les filles ?**

M. E. – Oui. Grâce à Instagram, je partageais des affiches en proposant des « Sess Girl » pour skater entre filles toute la journée. J’ai fait ça quatre ou cinq fois, à peu près tous les mois. Avec ma *team*, on a vu plus grand et on a fait ça à Darwin, le 30 novembre dernier avec DC Shoes. Il y avait énormément de personnes. Il y avait un *contest* pour les filles. De 10h à 14h c’était privatisé pour les filles, puis, de 14h à 19h, *free session* avec des petits *contests*. Et, après, on a fait un concert de rap pour montrer qu’il y a des liens avec cette musique.



**B.P. – C’est David Manaud [DC Shoes] qui t’a aidé ?**

M. E. – Oui, c’est lui. Je l’ai rencontré il y a un moment, mais l’évènement c’est surtout grâce à Reste Cool.

**B.P. – Ils ont ton âge ?**

M. E. – Je suis la plus petite. Ils ont tous entre 17 et 25 ans, moi j’en ai 16.

**B.P. – Pourquoi Darwin ?**

M. E. – On a exposé notre projet et les filles aiment bien Darwin car il y a des rampes, les filles en font un peu plus.

**B.P. – Il y a d’autres pratiques favorisées par les filles ?**

M. E. – En général, plutôt en rampe, *bowl* et plus rarement en street.

**B.P. – En longboard ?**

M. E. – Moi, j’ai jamais pratiqué. Alors, je connais pas trop, mais je sais qu’il y a beaucoup de filles qui en font, notamment du longskate dancing.

**B.P. – Les sessions girls, c’est toi qui organises toute seule ?**

M. E. – Oui, j’ai commencé en achetant les bouteilles d’eau en face de chez moi. J’ai contacté des petites marques pour avoir deux ou trois lots, pour faire plaisir.

**B.P. – Tu communique uniquement par les réseaux ? C’est ouvert à tous ?**

M. E. – Oui, sur les réseaux. Beaucoup de filles me suivent, on met aussi des flyers dans les skateshop et par bouche à oreille. On est entre 15 et 20 pour les petites sessions girls. Et une soixantaine, le 30 novembre dernier à Darwin, qui venait de Bordeaux ou plus loin, même de Niort. On a un peu tous les âges, de 7 ans à 25 ans.

**B.P. – Tu connais Soizic Gargaud ?**

M. E. – Oui, on skate parfois ensemble. Je crois qu'elle est passée une fois, mais pas souvent.

**B.P. – Sur le spot, maintenant, tu ressens une sorte d'obligation de ressembler à des mecs ?**

M. E. – C'est sûr que, quand tu traines toute la journée avec des mecs, tu as quelques mimiques qui sont pas très féminines. Mais à chacune de garder sa personnalité. Mais j'ai jamais trop ressenti cette image de passer pour un mec.

**B.P. – Les marques font un effort, en termes de produits, pour attirer les filles ?**

M. E. – Moi, je m'habille chez les mecs... Mais, oui, il y a de plus en plus de produits destinés aux filles. Mais il faut que ça reste quand même du skate. Quand il y a des pubs avec des filles qui sont toutes belles, qui tombent pas, je trouve que c'est pas trop du skate...

Ça fait un peu tâche, ça décrédibilise les filles au regard des skateurs. Quand ils voient une fille, ils se disent que c'est une poseuse, ça peut venir de là aussi les préjugés.

**B.P. – À Bordeaux, quels sont les skateurs influents en ce moment ?**

M. E. – Je suis pas mal, Léo Valls, Sergio Cadaré, Arthur Pshpsh et des petites skateuses, notamment Skate Moss (Victoria Taylor) aux USA. Elle a son style.

## **Entretien avec Emmanuelle Freyssenge – 17/04/2019**

*Emmanuelle Freyssenge est une skateuse bordelaise qui débute sa pratique en 1988. Elle fut présidente du Comité national skate (CNS) au sein de la fédération française de surf de 1989 à 1991.*

**Baptiste Pointillart – Quels ont été vos débuts dans le skate et votre rôle sur Bordeaux ?**

Emmanuelle Freyssenge – J’ai commencé en 1988 à Saint Bruno, on n’avait aucun équipement, à part une rampe pas très praticable à Alfred Daney. L’idée est née d’organiser un gros évènement qui, par le sponsoring, permettrait d’acquérir des équipements à la hauteur de ses pratiquants. On a organisé le trophée de Bordeaux avec Stéphane Girard et Jean-Marc Lalondrelle, en 1989. À ce moment, il y avait deux fédérations, l’officielle avec le surf et la plus légitime qui dépendait davantage du club de Bourges. On a voulu s’inscrire dans un calendrier officiel et on s’est rendu compte que la fédération était en pleine reconstruction. On est allé à la réunion près de Lyon avec Jean-Marc Lalondrelle. Le hasard a voulu que je sois élue présidente de cette nouvelle fédération. J’ai été élue alors que je n’étais ni connue ni légitime dans le skateboard, mais parce que j’étais une femme et parce que j’avais fait l’Institut d’Études Politiques. Les skateurs des deux fédérations, conscients de l’image épouvantable du skate à l’époque et du bazar de l’organisation entre ces deux entités, se rendaient compte qu’il fallait des gens moins conflictuels et plus formés à la rédaction de dossiers ou avec les relations avec les collectivités locales.

**B.P. – Comment étiez-vous devenue membre du club de Bordeaux ?**

E.F. – J’avais connu le club en commençant à skater au vieux skatepark de Claouey et j’ai rencontré les gars du club.

**B.P. – Vous êtes devenue présidente en quelle année de la fédération ?**

E.F. – En 1989, la même année que le trophée de Bordeaux. Pendant que j'étais présidente, on a organisé aussi une coupe de France en 1991 à Villenave d'Ornon. Je voulais continuer à inscrire Bordeaux dans une démarche d'organisation de compétition, de promotion de l'image auprès de médias et des collectivités.

**B.P. – Pendant combien d'années avez-vous été présidente ?**

E.F. – Pendant trois ans, de 1989 à 1991.

**B.P. – Le Trophée de Bordeaux a été lancé pour pouvoir acquérir ensuite des équipements, la rampe ?**

E.F. – Oui, la grosse rampe et toute l'aire de *street*. Ce qui nous a fait rentrer dans un conflit extrêmement triste avec l'Union Saint Bruno, car on ne nous a pas autorisé à remonter les équipements qu'on avait acquis et fabriqués nous-mêmes, pour le Trophée, sur l'aire du stade Alfred Daney. Tous nos équipements ont fini par passer à la pelleuse. On était extrêmement déçu.

**B.P. – C'est le club ou la mairie qui a refusé ?**

E.F. – Non, c'est l'Union Saint Bruno. C'est une énorme maison de quartier et pour eux le skate était une toute petite section extrêmement turbulente.

**B.P. – Quel était votre interlocuteur ?**

E.F. – C'était Monsieur Yves Bime. Il y a toujours eu une pression immobilière à Bordeaux et on en a directement souffert.

**B.P. – La rampe a quand même été réinstallée à Alfred Daney ?**

E.F. – Oui tout à fait, mais c'était des équipements de piètre qualité et entretenus uniquement par les membres du club.

**B.P. – Le nom de André-Marie Lincheneau vous dit quelque chose ?**

E.F. – Vaguement... Mais Mr Bime, on le voyait très peu.

**B.P. – Vous étiez quasiment autonome ?**

E.F. – Oui, le moins ils entendaient parler de nous, le mieux ils étaient.

**B.P. – Ça passait aussi par des arrangements avec la mairie pour être à Alfred Daney.**

E.F. – Pour ça, on devait passer par l'Union Saint Bruno. On n'a jamais eu de relations directes avec la mairie, nous. C'était via Mr Bime et sa réponse était toujours la même. À savoir que la mairie n'avez pas de place pour le skate.

Moi j'ai tout arrêté en 1991.

## Entretien avec Soizic Gargaud – 11/10/2019

*Soizic Gargaud est une skateuse bordelaise qui débute la pratique en 2018. Elle fait partie des porteurs de projet dans le cadre du Budget participatif pour intégrer le skate.*

### **Baptiste Pointillart – Comment tu as découvert le skateboard ?**

Soizic Gargaud – J’ai 35 ans, je suis ingénieure commerciale. J’ai un petit garçon (Eden) de 10 ans et je suis très sportive à la base. Je viens d’un environnement où le skate n’est pas populaire, je viens de cité, du 93. On avait une culture urbaine différente. Mon conjoint skatait quand il était jeune, donc on avait une planche qui trainait. Mon fils a fait pas mal de sport (foot, tennis...), mais ça ne collait pas, l’aspect concurrence ne convenait pas. Et puis, il a commencé le skate, tout seul, avec la planche. À 9 ans, il m’a dit qu’il se sentait super libre et qu’il faisait ce qu’il voulait, sans qu’on lui dise quoi faire. Il a skaté tous les jours pendant deux ans. On l’amenait au skatepark, il aimait bien pouvoir progresser grâce aux modules, mais c’est pas ce qu’il préférait. Et puis, skatepark il se sentait quand même vite en compétition avec les autres. Donc c’est devenu une passion.

Moi ça m’intriguait et j’ai essayé de rouler il y a deux ans et j’ai plus décroché. Ça nous a appris, à mon fils et à moi, qu’en persévérant, on pouvait arriver à faire quelque chose, en skate en tout cas. Toute seule, au début, et, après, j’ai pris des cours avec l’asso Board’O, à Darwin. Et mon fils, se perfectionne aussi avec eux. Me voir prendre des cours l’a débloqué, et il a compris que ça pouvait lui permettre de progresser plus vite. Il a compris aussi qu’on n’est pas tous égaux, certains sont très bons sur un *flip* mais pas sur le *ollie* ou autre... Entre eux, ils sont plus en encouragement qu’en compétition.

En tant que parents, on connaissait pas trop le milieu, donc on se méfie toujours un peu. Et, en fait, c’est un milieu hyper respectueux de l’environnement, très ouvert, tourné vers les voyages. C’est par les cours à Darwin qu’on a commencé à connaître ce milieu, qu’on a commencé à s’intégrer facilement. J’ai rencontré un infirmier, une caissière, des mamans ou non... Il y a tous les profils. Alors que d’un point de vue extérieur, on pourrait croire que c’est un milieu très fermé, mais non.

D’ailleurs, avec le projet du Budget participatif, qu’on a remporté avec les garçons, on travaille pour démocratiser l’image du skateboard. C’est vrai que, quand on roule vite, ça peut faire peur. Prendre une planche dans les jambes, c’est vraiment pas agréable, on s’en excuse

énormément à chaque fois. On veut communiquer là-dessus, parce que c'est super pour la cohésion sociale aussi. On adore quand les gens viennent discuter avec nous.

**B.P. – Tu vas skater où ?**

S. G. – Je déteste le park des Chartrons. Je skate en *street* principalement. Je remercie mille fois Léo [Valls]. Grâce à Skate(z) Zen, je peux skater place Pey-Berland, c'est mon spot préféré. J'adore grinder les deux petites marches de la cathédrale. Mériadeck sur les horaires autorisés [place des commandos de France]. En ce moment, le petit spot en face de Banque Populaire. C'est principalement en *street*, ou bien à Darwin pour les cours, ou pour perfectionner certains *tricks*. Et puis, quand il fait beau, on aime bien aller en voiture plus loin dans la région sur les parks.

**B.P. – Vous skatez en famille ?**

S. G. – Oui. Généralement on skate en famille, j'ai mes sessions copines aussi.

**B.P. – T'as un groupe de copines avec qui tu skates ?**

S. G. – Oui on a un petit *crew*, très éclectique, de 20 ans à 35 ans, avec Pauliana [Laffabrier] notamment qui est une ancienne championne de France de *bowl* [2013 et 2015] et qui donne des cours à Board'O. On est une dizaine.

**B.P. – Tu sens une différence en tant que fille ?**

S. G. – Il y a un regard différent. Dans les deux ou trois dernières années, c'était très difficile quand on arrivait dans les parks : « Elle est là avec sa planche, on va voir ce qu'elle envoie ». Il fallait faire plus ses preuves qu'un mec, ou bien qu'ils voient qu'on est déterminées. Mais ça change, parce que beaucoup de filles débarquent sur les parks. Donc, comme c'est des gens cool, ils se sont fait une raison. On discutait beaucoup avec eux, on leur dit bien qu'on n'est pas égaux dans ce genre de domaine artistique et sportif. En termes de capacité à envoyer un *tricks*, même Leticia Bufoni, le niveau sera toujours plus chez les hommes. En expliquant ça aux mecs, ça passe mieux.

**B.P. – Est-ce que les garçons vont aller plus vite aider une fille lorsqu'elle se fait mal ?**

S. G. – Non, pas particulièrement.

**B.P. – Par rapport au Budget participatif, quel rôle tu as eu ?**

S. G. – Oui. Je suis porteuse du projet avec Julien [Januszkiewicz], Vincent [Dalleman] et le petit Noah. On a fusionné nos projets, qui étaient sur la même idée. Il est au maximum de la prévision du budget, à 200.000 euros. Il y a un réel besoin. C'était la ville où on prenait le plus d'amendes pour le skate. On a proposé de faire des sculptures skatable dans différents endroits de Bordeaux, loin des habitations.

**B.P. – La mairie vous a proposé des places ?**

S. G. – On s'est appuyé sur le schéma directeur de Léo Valls et Arnaud Dedieu pour faire des propositions d'endroits.

**B.P. – Vous présentez ça à qui ?**

S. G. – Aux élus, les responsables de la cellule concertation du Budget participatif. On a un chef de projet élu aux sports. Je pense que le fait que le skate rentre aux JO nous a aidé et puis, dans beaucoup de pubs il y a des skates... Une pub pour un shampoing avec une dame en longboard... On surfe sur cette vague-là.

**B.P. – Tu considères qu'il y a un style bordelais ?**

S. G. – Oui. Je pense qu'il a été poussé en partie par Léo, je suis pas objective parce que je suis fan, mais il a un style *old school* des années 80-90. Et tous les jeunes s'inspirent de lui, actuellement. Et puis, il y a une cohésion entre skateurs impressionnante, qu'on retrouve pas ailleurs. Je vais souvent à Paris, je retrouve pas du tout la même façon de communiquer via les réseaux sociaux pour partager. En commençant le skate, je pensais galérer à faire des rencontres, mais pas du tout ! Il y a une solidarité impressionnante.



**B.P. – Comment vous communiquez sur les réseaux ?**

S. G. – Beaucoup par Instagram. On se suit. Mon fils est tout petit et des jeunes vont le voir et lui demandent son Insta. Je pilote l’Insta de mon fils. On lance des rendez-vous par ce biais. C’est paradoxal de partager autant pour une pratique si individuelle. On se motive entre nous. À Bordeaux, c’est vraiment important, comparé à ailleurs. Et il y a de plus en plus de filles.

**B.P. – Les filles on en voit aussi beaucoup en longboard.**

S. G. – Oui. Il y en a énormément qui l’utilisent en mode de déplacement et en danse. C’est un peu plus accessible, on retrouve le côté libre et cool avec moins de risques. Il n’y a pas de ségrégation entre les deux. Il y a moins de contacts mais on se reconnaît entre nous quand même.

**B.P. – Parlant du marketing tout à l’heure, il y a toujours ce débat interne au skate sur l’utilisation de son image.**

S. G. – Oui. Quand je vois les pubs je suis un peu dégoutée... Je ne saurais pas te dire vraiment pourquoi. J’ai l’impression qu’on me vole une chose très importante qui n’est pas à prendre à la légère, il faut vraiment comprendre ce qui découle du skateboard, c’est un vrai mode de vie. On est très attaché à l’image du skateboard, nous les vrais skateurs. On ne voudrait pas que ce galvaudé.

**B.P. – Comment tu ressens quelqu’un ou quelque chose d’authentique ?**

S. G. – Être sincère avec son skate. Aimer vraiment ça, au plus profond. Il faut que tu mérites de rentrer dans ce petit monde. C’est accessible à tous, à condition de vraiment vouloir et accepter la philosophie du skateboard. Le côté anticonformiste est important aussi.

## Entretien avec Aurélien Gaucherand – 18/01/2023

### **Baptiste Pointillart – Peux-tu me raconter comment s’est déroulée l’organisation de l’évènement « Bordeaux Cité Skate » en 2012 ?**

Aurélien Gaucherand – Dans le cadre de la « Semaine digitale », on me demande de faire un évènement connecté. J’avais une agence de marketing digital et je voulais développer un produit qui permettait de connecter le public sur un évènement avec un bracelet muni d’une puce. Je vais développer une appli qui permettait de se connecter à un réseau par des hôtessees qui venaient scanner le bracelet. On te prenait en photo et c’était publié sur ton compte Facebook. On me demande de faire un évènement pour les jeunes autour de ça.

À l’époque, j’aimais bien la communauté BMX donc je voulais organiser ça là-dessus. Je rencontre Arielle Piazza, l’adjointe aux sports, et je lui parle du projet. Elle me dit que ce serait très intéressant de le faire sur le skate car elle connaît déjà des skateurs qui montrent une importance de la pratique : c’était Morgan Fabre et Lucas Lopes.

Je rencontre les deux, Lucas me parle de Darwin notamment. C’était le tout début du Hangar de Darwin, il y avait quelques modules. Je rencontre aussi Seb Daurel. De fil en aiguille je me rends compte que le skate est vraiment très intéressant, sans être skateur moi-même.

Je me rends compte qu’il y a vraiment de la profondeur dans ce domaine. Et puis comme les élus me le demandent, je pars sur cette idée.

À l’époque, Morgan était sur l’association Board’O, donc ça me fait rencontrer d’autres personnes. Je rencontre également Jim Lalondrelle, qui me raconte la période des années 80 avec le mouvement punk.

Au départ, je travaille donc avec les deux associations la « 58° » et « Board’O ». En discutant, on se dit qu’avec le budget prévu il est possible de faire monter des modules par l’association sur la place Bergonié, à Darwin et au skatepark des Chartrons. Comme ça on a trois évènements simultanés, ça correspond à ce qu’il faut pour l’appli. Avec un *contest* photo, un *contest* de *tricks* et des T-shirts à gagner. Je répondais à la commande des élus. Mais comme ma boîte ne marchait pas bien je me dis : tant qu’à faire autant faire un truc qui me fait plaisir et aller au bout des choses.

Parallèlement je donnais des cours à *Sup de Pub* sur le marketing éditorial web. Et je me dis qu’il y a une histoire du skate à Bordeaux. Je comprends que cette communauté n’arrive

pas à être saisie par les institutions parce qu'elle n'est pas fédérée. En même temps, je commence à tisser des liens avec Arielle Piazza, je lui explique que j'ai envie de faire quelque chose de différent. Elle me booste même si je ne suis pas payé pour. Donc là, j'ai l'idée d'utiliser *Sup de Pub* en demandant aux étudiants de faire des travaux pratiques en allant interviewer tous ceux qui représentent quelque chose pour le skate à Bordeaux. Pour montrer, notamment, l'envers du décor et que ce ne sont pas forcément des branleurs qui boivent des bières et abîment le mobilier urbain. Derrière, il y a une compréhension de l'urbanisme qui est intéressante. Le résultat final était de publier ces entretiens sur un site Internet que j'ai perdu depuis car l'hébergement était à mes frais et non à ceux de la mairie.

Petit à petit, il y a eu un effet boule de neige car il y avait une méfiance de la part des uns et des autres. Un certain nombre était contre l'idée de travailler avec la mairie mais j'ai expliqué que ce n'était pas la mairie qui avait eu l'idée et qu'ils avaient la liberté de dire ce qu'ils voulaient. Je voyais d'ailleurs régulièrement des commentaires sur Facebook de pratiquants qui critiquaient la démarche. C'est marrant de constater, d'ailleurs, que certains autres skateurs nous défendaient et apparaissaient comme des ambassadeurs. Notamment ceux à qui on donnait une place dans le dispositif, par exemple David Manaud qui faisait le jury de l'épreuve du concours de photos. D'ailleurs, ce concours, dont le prix était une analyse des photos par David, nous a permis d'avoir de superbes photos de l'évènement gratuitement.

Assez rapidement, l'évènement s'est mis à buzzer et j'ai très vite eu 4000 personnes sur la page Facebook, ce qui était bien à l'époque. La seule communauté que je n'arrivais pas à capter, c'était la bande à Julien Chauvineau le gérant de Transfert et Octopus. C'est normal parce que c'était le plus punk et il n'y avait pas de raison qu'il s'embarque dans le truc mais ils sont quand même venus à l'exposition qui a eu lieu à l'hôtel de ville.

Oui, parce que l'évènement a eu lieu en mars moi j'ai commencé à bosser en octobre et vers janvier la directrice de la com' de la ville est prévenue par Arielle Piazza que je suis en train de monter un projet qui regroupe une communauté composée de plusieurs sous-communautés qui se connaissent et se respectent, mais sans plus. Et là, ils se retrouvent unis dans une démarche commune. Je crois que la clé était là : le fait que je ne sois pas skateur au bout d'un moment ils se sont rendus compte que ma démarche était sincère que je n'avais aucun intérêt là-dessus et que ça pouvait leur servir.

Là-dessus la directrice de la com' de la mairie m'appelle pour me proposer de faire quelque chose dans l'hôtel de ville sur le skate. Elle a demandé à une journaliste de faire des interviews et de monter l'expo. Suite à ça, on a eu une super belle expo dans le hall de l'hôtel de ville.

En parallèle, j'ai réussi à négocier auprès de Jean-Louis David, contre l'avis du directeur des sports de l'époque Frédéric Gil et son adjoint Vincent Debusschère, qui étaient tous les deux étaient complètement opposés au skate. Eux ils étaient en conflit contre leur élue, Arielle, pour eux le sport c'était fédéral et surtout pas le skate. Frédéric Gil avait écrit un mail avec plein de gens en copie disant qu'il était farouchement opposé à ce qu'il y ait du skate sur la place Pey-Berland. Jean-Louis David lui avait dit de se calmer et de mettre de l'eau dans son vin.

Parce qu'auparavant, j'avais eu une réunion avec Jean-Louis David et Arielle Piazza. Elle m'avait dit qu'il ne fallait pas simplement mettre quelques modules sur la place, mais frapper un grand coup et mettre carrément une rampe sur la place. La photo du panneau « Interdit au skate » avec la rampe et la place Pey-Berland et le drapeau de la mairie derrière, c'est une photo incroyable.

En sortant de cette réunion je me suis dit « Merde j'ai plus que trois semaines pour sortir une mini rampe alors que je n'y connais rien ».

J'en parle à Lucas Lopes, qui connaît un mec qui a une armature. Une mini rampe neuve ça coûte 15 000 balles et on n'est pas dans les délais. Alors, j'appelle Philippe Barre de Darwin que je ne connais pas vraiment à l'époque. Je l'avais vu une fois à un évènement en décembre où j'avais invité tous ceux que j'avais rencontrés qui avaient le droit d'inviter qui ils voulaient pour rencontrer la mairie afin de leur expliquer l'évènement qu'on prévoyait. J'explique à Philippe que j'ai réussi à économiser un petit peu sur le budget l'évènement et qu'il me reste 1 500 balles et qu'on peut récupérer une ossature de rampe, je pense qu'il y en a pour 3 000 € de plaquage à acheter donc il me manque 1 500 balles d'achat de matière plus une personne pour la fabriquer. Je lui explique que c'est un évènement qui va avoir lieu sur la place Pey-Berland avec l'inauguration par Juppé d'une expo sur le skate.

À l'époque, Darwin c'est rien du tout, donc je lui propose de prendre en charge la construction de la rampe, de lui filer les 1 500 balles qui restent et en échange il peut mettre son logo comme il veut sur la rampe. Il a accepté directement.

Voilà l'histoire.

**B.P. – C'est un évènement qui est souvent pris comme référence par les skateurs comme un moment de bascule dans la relation avec la mairie avec un paradoxe entre l'image utilisée par les élus et les interdictions qui suivent quelque temps plus tard.**

A.G. – C'est sûr que ça a été le début de beaucoup de choses avec notamment l'installation de la méga rampe au CAPC, car ce sont les mêmes équipes qui ont monté ça. Moi, à ce moment-là, je bossais à Darwin, j'avais pris la place de Lucas qui, lui, était parti au CAPC.

*(Détails sur l'organisation de Darwin)*

C'est au moment de Bordeaux Cité Skate que j'ai rencontré Léo qui vivait aux États-Unis. On a fait un Skype. C'est lui qui me tenait le discours sur le skate et l'urbanisme le plus mature et qui changeait du discours que j'entendais ailleurs qui était plutôt tourné vers le passé. Lui, il me racontait ce que le skate était en train de devenir. Il s'inspirait beaucoup de ce qu'il se passait au Japon : un skate libre chorégraphié qui se sépare des standards vidéo des US.

En 2017, pendant ma dernière année à Darwin, il me rappelle en m'expliquant le problème des contraventions de la police envers la pratique du skate.

Léo me dit : « On a une mairie qui est très schizophrène avec d'un côté une communication sur le skate et qui le réprime en même temps. On voit des courses poursuites entre des flics et des gamins, c'est ridicule. Je voudrais lancer une pétition et faire une manifestation. »

Comme il sait que j'ai des liens avec la mairie et que j'ai l'habitude de la communication avec les institutions, il me demande des conseils. Alors je lui donne mon avis : avant de déclencher la guerre il y a la phase de diplomatie. Il faut que tu joues d'abord la carte diplomatique, pour avoir la légitimité de déclencher une guerre si cela n'aboutit pas. Je lui propose d'appeler Arielle et de lui expliquer la situation avec un courrier au maire. Je lui conseille de ne pas apparaître comme le méchant, mais comme celui qui est plus intelligent que les riverains et qui veut qu'il y ait une médiation. Par contre, je le préviens que je suis partant pour l'aider pour se préparer mais qu'il va falloir qu'il s'y implique personnellement sérieusement. Je lui demande s'il pense avoir la légitimité auprès de la communauté pour le faire, il me répond qu'il pense l'avoir. Effectivement, aujourd'hui, Léo c'est un petit peu la figure du skate bordelais.

Il représente bien le skate des années 2020, qui n'est plus celui des années 80 qui était punk. À l'époque, on disait « allez tous vous faire foutre » mais en 2020 ce n'est plus ça.

On prépare la médiation avec des coupures de presse pour montrer le rayonnement de la ville à travers le skate. Lui, à ce moment-là, son objectif n'est pas de pouvoir skater tout le temps partout, mais qu'il y ait une négociation sur des horaires de pratique. Comme il était dans une forme de compromis, je me dis que c'est bon, je ne vois pas comment on peut avoir une posture plus raisonnable que cela et les politiques vont l'entendre.

Avec Léo, on est arrivés à une réunion où il y avait le directeur des sports et l'adjointe du quartier centre avec les riverains. Arielle Piazza nous avait dit qu'il y avait cette réunion. Ils faisaient une gueule de 3 m de long. Pendant la réunion, les riverains se sont auto-ridiculisés. Les skateurs sont arrivés avec une attitude très constructive, très compréhensive. Léo affirmait qu'il allait venir sur le terrain faire de la médiation en espérant avoir le soutien de services civiques.

Je me souviens avoir dit, on n'en rigole encore avec Leo maintenant : « Je crois que vous n'avez pas très bien compris qui vous avez en face de vous, Léo Valls est au skateboard ce que Zizou est au football ». (*Rire*)

C'était quand même pas Zidane, mais il y avait du vrai quand même. Il a une telle influence sur la communauté. Derrière, c'est lui qui a vraiment mouillé le maillot.

Je l'ai vraiment poussé aussi à aller parler avec l'urbanisme, car c'est par là que ça va vraiment se résoudre. On doit repenser la ville pour qu'elle soit skatable et pas faire des skateparks, mais faire des places où des mères de famille puissent aussi venir avec leur gamin prendre le goûter. C'est cette cohabitation qu'il faut réussir à mettre en place car elle cache quelque chose de beaucoup plus grand.

J'ai appuyé Léo pour qu'il se nourrisse de ces éléments de langage mais il n'y avait pas besoin d'appuyer beaucoup. À force de leur montrer que la problématique du skateboard était semblable aux problèmes que les élus ont avec le Street Art et les SDF, on a réussi à faire comprendre qu'il s'agissait d'une forme de cohabitation.

Et puis Léo sait parler à tous : aux élus, aux kids, aux SDF... Il a cette empathie pour l'autre. Le rapport qu'il a avec toutes les populations, c'est formidable.

Lucas, c'est vraiment un acteur clé aussi, comme il était après aux affaires culturelles, il a eu un rôle de pivot de l'intérieur...

## **Entretien avec Florent Hecquard – 09/01/2019**

*Florent Hecquard est un skateur bordelais, membre de l'association Board'O. Il est diplômé d'État pour donner des cours de skateboard, par cette association. Nous le rencontrons dans l'espace Darwin, où les cours ont lieu.*

**Baptiste Pointillart – En tant que représentant de l'association Board'O, peux-tu me dire comment l'association est née ?**

Florent Hecquard – Elle est née en 2004, fondée par Laurent Rosain, le premier président de l'association. Léo était derrière aussi, me semble-t-il, et Ludovic Marchand, c'est lui qui avait déjà un diplôme de skate. Il me semble que l'asso est née pour accompagner la mairie dans le projet du skatepark des quais. Il y avait le skatepark dit « du Colbert » qui a été démonté et un skatepark provisoire avait été monté sous le pont de Pierre, à l'initiative de l'asso je crois, dont on retrouve la plupart des modules au Hangar Darwin.

Ludovic est parti, Morgan Fabvre est arrivé, il a passé un diplôme de skate et a repris ce que Ludovic avait commencé. Il était tout seul et il avait beaucoup de demandes, donc il est venu me proposer des activités. J'ai donné quelques cours sur le skatepark des quais, durant des stages, et j'ai ensuite eu mes créneaux. On a bossé ensemble 3-4 ans, puis il a arrêté.

**B.P. – Aujourd'hui tu es seul à la tête de l'association ?**

F.H. – Il y a un président (Grégoire Grange), un trésorier (Francis Valls, le père de Léo) et un secrétaire (Sébastien Garnaud, le gérant de Riot). Seb et Francis sont membres du bureau depuis le début, je crois. Laurent [Rosain] a arrêté, car il avait un emploi à la municipalité entre temps. Et il y a eu des petites histoires, c'était un peu compliqué d'être les deux en même temps. Il était en très bons termes avec l' élu des sports, qu'il allait voir directement pour présenter des projets, et ça n'a pas plu à ses supérieurs hiérarchiques (notamment le directeur des sports).

**B.P. – Tu es arrivé en quelle année ?**

F.H. – 2011 ou 2012, je crois. J'avais un statut d'auto-entrepreneur, jusqu'en 2015. On a créé un poste de salarié en septembre 2015. Morgan était salarié avant, mais il y a eu un vide de salarié pendant 2-3 ans. L'association vivotait. Aujourd'hui, on est 6 salariés et, au minimum, 300 adhérents par an. Tous ceux qui font des cours de skate, on leur impose une licence fédérale (ça permet aussi d'être assuré 24/24h sur des lieux privés et publics). Par contre, ceux qui viennent juste faire une activité une fois sont adhérents, donc on a du mal à suivre vraiment ces chiffres.

**B.P. – Où se déroulent les cours ?**

F.H. – Au skatepark des quais et à Darwin. Tous les mercredis à Darwin et les samedis et dimanches, c'est sur les quais, sauf s'il pleut, on vient à Darwin. On va se développer à Caudéran, autour du skatepark de Stéhélin, qui a environ trois ans. On est en lien avec la mairie de là-bas, suite à un évènement « Le printemps de Caudéran » au Parc Bordelais. Ils nous ont recontacté, par l'intermédiaire de Léo, pour remettre un truc en place cette année. On propose la plupart du temps de la découverte.

**B.P. – Vous organisez des compétitions ?**

F.H. – Ça, c'est un truc qu'on va développer cette année. Parallèlement, je fais partie du Conseil d'administration du comité de Gironde unité de roller et skate. On met en place un championnat départemental. Je coordonne ça, à titre bénévole, mais forcément, ça va faire le lien avec l'asso. Mais on va aussi essayer de faire des évènements assez ponctuels sur les différents spots de Bordeaux. Par exemple, l'école Kedge c'est un spot super bien. On va essayer de voir avec la direction ce qu'on peut faire, pour l'instant on s'est pas rapproché d'eux.

**B.P. – Pour ce genre d'évènements, vous n'avez pas de contact avec la mairie de Bordeaux pour organiser avec elle ?**

F.H. – Non, il y a eu un problème il y a quelques années, notamment sur le park des quais. Une asso a fait venir une étape du championnat de France de *bowling*. C'était blindé de monde et à la fin de l'évènement il y a un mec de la mairie qui est arrivé et qui a balancé une facture au milieu de cinq assos pour qu'elles paient les dommages qui avaient été causés. C'est une partie qui se dégrade très vite et qui leur coûte chaque année beaucoup d'argent (plus de



20.000 euros par an, entre 20 et 40.000 euros par an) depuis 10 ans. Le jour de l'évènement, il y avait 200 personnes sur les plateformes du *bowling*, sur lesquelles on ne peut pas, selon le règlement, monter à plus de 15. Lui, il s'est dit que c'était une belle opportunité pour faire payer une partie des dommages. Personne n'a payé, car c'était pas justifié. Cette personne est le pseudo spécialiste du skate à la mairie [Loïc Lecorre]. Concrètement, ça refroidit quand tu vois une mairie prête à ça.

**B.P. – Quel est le but d'origine de l'association ?**

F.H. – À la base, c'est la promotion et le développement du skateboard sous toutes ses formes. Pour construire quelque chose de solide, ça passe par de la pédagogie et des cours. Et par les cotisations. Ça va permettre qu'on puisse aller développer des choses derrière.

**B.P. – Quel droit avez-vous pour faire vos cours sur le skatepark des quais ?**

F.H. – On fait une demande chaque année, pour pouvoir utiliser le skatepark pour nos activités. On pourrait avoir une partie réservée, mais on le fait pas. C'est pas dans l'esprit de la pratique. Pour Darwin, on a une convention. Le skatepark est géré par une association, la Brigade, elle nous met à disposition le skatepark pour nos activités.

**B.P. – Quel arrangement financier ?**

F.H. – L'entente retenue c'est que tous les élèves qui sont en cours, licenciés, on leur impose l'abonnement au Hangar, 30 euros, pour venir là toute l'année. Au tout début, c'était pas payant. L'idée de Seb Daurel c'était de laisser skater gratuit ceux qui venaient filer un coup de main. Mais quand il y a beaucoup de monde, ça devient impossible, bien entendu. Dans les autres skatepark couverts, pour venir skater c'est entre 300 et 500 euros à l'année. Ceci dit, rien n'empêche d'avoir un autre skatepark sur Bordeaux, il y a largement assez de place pour tout le monde.

**B.P. – D'ailleurs, il est prévu qu'ils refassent celui des quais...**

F.H. – Oui, mais j'ai laissé un dossier à la mairie leur expliquant ce qui n'allait pas. On s'est tous mis d'accord avec un représentant de BMX, un de rollers et un de trottinettes. On

était tous d'accord, je suis sûr qu'ils ont même pas ouvert le PDF. Entre temps, le directeur des sports s'est barré, c'est dommage il était assez actif et pragmatique [Aurélien Hochart]. Il est devenu directeur à Primerose, il me semble [directeur du Golf de Bordeaux]. Au début, ils voulaient bricoler des trucs à droite à gauche pour arranger le park. Mais ça la fout mal de la part d'une aussi grande ville, sur les quais qui sont patrimoine mondial de l'UNESCO. Mais le refaire c'est un projet à 600 – 800 000 euros.

On a eu des réunions durant lesquelles ils nous ont fait part des critères qu'ils voulaient retenir. Suite à quoi, nous, on s'est mis d'accord entre les quatre disciplines. On a fait ce PDF pour leur présenter ce projet, mais on n'a jamais eu de réponse. Les dernières réunions étaient au mois de juin. Au mois d'août 2017, j'envoie ça. Pas de nouvelles, janvier j'envoie un mail auquel on ne me répond rien de précis. Les dernières nouvelles, c'est par Morgan [Fabvre] qui a croisé Loic Lecorre à Caudéran qui lui a dit qu'il n'y avait rien de prévu.

**B.P. – J'ai rencontré Arielle Piazza qui m'a dit qu'ils travaillaient sur un projet actuellement...**

F.H. – Mais ils travaillent avec qui ?! Avec Léo ? Ça fait chier, c'est pas son truc le skatepark. Moi j'avais envoyé le PDF à Lucas Lopes, aussi. Comme ils travaillent ensemble régulièrement. Il avait trouvé ça bien, mais sachant que ça ne correspondait pas aux intentions de la mairie. C'est hyper agaçant, ils font ça entre eux... ça me fait remonter des émotions...

**B.P. – De qui venait l'initiative des premières réunions concernant le skatepark ?**

F.H. – Je sais plus... On était avec les représentants des différentes disciplines, il y avait les services des sports [Loic Lecorre et Aurélien Hochart] et un élu. On a eu entre trois et cinq réunions avec ces services. Il y avait des personnes de la fédération qui sont venues aussi. Entre janvier et mai 2017.

**B.P. – D'autres activités que les cours ?**

F.H. – On fait des sorties sur les différents parks de la région. Et puis on est lié au collège Notre-Dame, où Bruno Gruyer est le proviseur. Mais il a eu des problèmes au collège. J'espère que ça va aller, c'est un type génial. Mais je sais pas ce qu'il s'est passé. L'histoire est assez simple, des collégiens ont fouillé sur internet, pour voir ce qu'ils trouvaient sur leur directeur.

Ils ont vu qu'il avait été champion de France de saut en skate, ils lui en ont parlé. Le lendemain, il leur montrait quelques figures, et puis ils ont construit un petit module. Pour développer cette idée, il s'est renseigné pour acheter une rampe. Il nous a contactés, à l'époque il y avait encore Morgan, qui lui a assuré qu'on pouvait faire une rampe bien plus grande pour moins cher que ce qu'il avait trouvé. Morgan a fait les plans, on l'a construite ensemble avec de l'aide des élèves. Aujourd'hui, un salarié de l'association est à disposition du collège le lundi, le mardi et le jeudi entre 12h et 18h pour différentes activités, même durant l'EPS.

**B.P. – Quelle pratique du skate enseignez-vous ?**

F.H. – Tout, la rampe et le *street*. Je parle là de la discipline « *street* » qu'on pratique en skatepark sur des aires de *street*. Dans la rue, on propose parfois quelques sorties avec les élèves, pour qu'ils soient à l'aise lorsqu'ils iront skater tout seul.

**B.P. – Vos élèves pratiquent davantage en skatepark ou dans la rue ?**

F.H. – Oui, la plupart sont dans les skateparks et avec le temps ils vont dans la rue. La majorité de nos élèves ont jusqu'à 14-15ans et au-dessus on a un trou jusqu'à 20 ans. On a très peu de monde dans la tranche 15-20 ans. Ceux-là sont plutôt sur les spots dans la rue avec leurs potes.

**B.P. – Quelle place avez-vous eu concernant la médiation en cours ?**

F.H. – On a été consulté, on fait partie du projet. La première partie de la médiation a été un gros travail de Léo, pendant presque un an, à aller voir les skateurs pour leur expliquer la démarche. La mairie, les riverains et Léo se sont rencontrés plusieurs fois. La dernière réunion était décisive, dans le sens où la plupart des riverains n'avaient aucune solution à part d'interdire, alors que c'est déjà interdit. C'est là qu'est arrivé cette idée de partage, on n'invente rien ça existe dans des pays ailleurs. Le partage du temps de pratique a été testé pendant plusieurs mois, puis un grand débat au CAPC pour l'expo *Landskating* avec Juppé. Et début janvier le maire a demandé une réunion pour voir ce qu'il était possible de faire pour aller un peu plus loin. Réunion dans laquelle il a avoué être particulièrement surpris que l'expérimentation marche. C'est là où ils sont partis sur des histoires d'urbanisme et de mise en place de médiateurs. C'était le rôle de l'asso de prendre en charge deux médiateurs en service

civique, en place depuis avril-mai jusqu'à là, en février c'est fini. C'est nous qui les avons trouvés avec Léo. Ce n'est pas évident, tu dois avoir entre 16 et 25 ans et tu as un rôle qui peut être problématique. Pas évident de faire de la médiation avec les riverains et avec les skateurs. Il y avait Pierre et Tom Dick. Tom était très près des problèmes au départ. J'ai entendu que Arielle Piazza [élu en charge des sports] souhaiterait l'embaucher auprès de la municipalité. C'est nous qui avons géré le côté administratif, pour intégrer un service civique à une association. On faisait des rapports tous les mois, surtout au début, après moins, donc on était assez investi, mais si l'association n'est pas présente sur ces spots, nos élèves ou nos moniteurs y pratiquent.

[...]

Il y a un truc qui va changer la donne, c'est les JO. Il faut savoir que les sports qui rentrent aux JO prennent 30% de pratiquants en plus la rentrée d'après. C'est ce qu'il va se passer et là surtout, ça va concerner les filles. Aux JO, il y a la parité et puis tous les continents seront représentés. Moi, je pense que c'est par ce côté-là qu'un sport peut se développer. Un sport est reconnu par son nombre de licenciés.

#### **B.P. – Jusqu'à présent le skate s'est développé sans être fédéral...**

F.H. – Là, je parle d'une façon qualitative. Tu vas trouver un skatepark dans chaque bled mais 80% sont pourris, notamment parce que des constructeurs métalliques, dans les années 90-2000, ont trouvé ce filon et ont su faire du lobby auprès des collectivités. Avec des arguments d'être beaucoup moins cher, mais les leurs auront besoin de beaucoup plus d'entretien. Quand je parle de développement, j'entends surtout les infrastructures. Je crois que l'organe skate de la fédération de roller a un budget de 200.000 euros... Déjà un tiers du budget saute pour organiser le championnat, puis la formation des DE [Diplôme d'État], les déplacements du haut niveau aux compétitions internationales.

#### **B.P. – D'ailleurs, comment est financée l'association ?**

F.H. – On a les adhésions, et quelques subventions par le Conseil départemental. C'est pas grand-chose. Ils appellent ça une aide aux clubs, moins de deux mille euros. Par les actions qu'on a fait l'année passée avec la mairie de Bordeaux (Printemps de Caudéran et la mise en place du service civique), on a eu 1500 euros de subventions, je crois. Pour la saison culturelle, aussi, c'est le même principe. Les modules sont dessinés par Nicolas Malinosky et Léo Valls,

il y a des mecs qui fabriquent. Nous, sur place, on va faire des initiations et puis on coordonne la production (les devis, la livraison, le lien avec les fabricants...). La Brigade est dans le coup aussi, Léo souhaitait que ce soit Seb [Daurel] qui s'en charge.

## **Entretien avec Julien Januszkiewicz – 13/01/2023**

*Julien Januszkiewicz est un skateur qui a débuté la pratique en 1990. Il réalise des vidéos de skateboard qui se déroulent, en grande partie, à Bordeaux, où il vit depuis 2007.*

### **Baptiste Pointillart – Comment tu as commencé à faire ces vidéos ?**

Julien Januszkiewicz – C'est une longue histoire, j'ai 43 ans. J'ai commencé à skater à 10 ans, début 1990/1991, avec mon frère à l'époque, dans une petite ville de l'Aveyron, à Millau. On a commencé grâce aux plus vieux de l'époque, il y avait une grande vague de popularité de 89 à 91. Les grands sont partis et on se retrouvait seuls skateurs. Il y a eu un petit creux de vague entre 91/93. J'ai repris en 97 à 17 ans, avec mon frère encore. J'ai fait de longues études de sciences, je suis ingénieur en chimie. Je suis responsable de laboratoire de chimie en Suisse dans l'industrie pharmaceutique.

Le skate a toujours été autour de moi, dans toutes les villes où je suis passé, pour mes études Montréal notamment et un peu toute la France. Mais, j'ai commencé à filmer un petit peu tard il y a dix ans. Je suis arrivé à Bordeaux en 2007, pour mon premier vrai job. Je me suis cassé la cheville en 2008, j'ai mis un an et demi pour reskater comme avant. Donc, je me suis tourné vers la vidéo, qui fait partie de la vie du skateur, comme source d'inspiration par exemple. J'ai acheté une caméra en 2009, mon frère, lui, tient un skateshop à Montpellier (Populaire Skateshop). Je voulais faire une vidéo pour le shop. Mais j'ai récupéré la caméra sur Bordeaux, en filmant les copains, toute la scène locale qui ont un bon niveau mais qui ne sont pas forcément filmés. J'ai monté « Days and Night », qui mettait bien en valeur la scène locale. Juste avant, il y avait Yoann Taillandier qui avait sorti « Minuit », en 2010, mais c'était plus centré sur un groupe particulier, autour de Léo. Moi j'ai filmé plus large, plus de personnes ce qui rassemblait plus de groupes. Sortie en 2011, avec une avant-première à l'Utopia.

Et après, j'ai sorti « Bordeaux Exposure », en renouvelant les nouvelles têtes de la scène qui se renouvelle d'elle-même. Je suis parti en Suisse, mais je venais encore à Bordeaux pour filmer. Et là, je fais l'aller-retour entre Bordeaux et la Suisse.

Il y a deux jours, j'en ai sorti une nouvelle sur Solo Skate Mag, je fais des « édit » plus courtes. Je les ai appelés « Épisodes », que ce soit plus court et ça motivera plus les gens à se

faire filmer. Parce que sinon une vidéo ça me prenait trois ans et les gens ne voyaient pas le résultat assez vite. Là, je devrais en refaire une dans un an normalement. Il y a eu 2012 et 2016.

**B.P. – C’est davantage une volonté de montrer un *crew* ou davantage le hasard ?**

J.J. – C’est plutôt le hasard, ça se fait naturellement en fonction des voyages. La caméra me suit à chaque déplacement. J’ai déjà un métier, là c’est une passion à côté, pour moi c’est même pas professionnel. Ça me détache un peu des marques, mais c’est assez précaire d’avoir un contrat de filmeur dans le milieu du skate de toute façon.

La partie intéressante, c’est que tu passes des heures à filmer des gens qui se donnent à fond, dans le froid ou en pleine chaleur, et tu donnes ça sur les réseaux internet sans retour réel, c’est juste de la passion.

**B.P. – C’est en libre accès ?**

J.J. – Oui oui ! Après j’essaie d’avoir un peu de support des marques pour payer la pellicule parce que je film en super huit, et ça coûte un peu cher. Et puis, ça fait de la pub pour les marques.

**B.P. – C’est une démarche commerciale ou ça passe par le réseau de tes connaissances ?**

J.J. – Par exemple, quand tu filmes Léo Valls, tu peux discuter avec les marques en demandant s’ils peuvent envoyer quelque chose : Film Trucks l’an dernier ils m’ont envoyé des trucks.

**B.P. – Est-ce que tu as un retour sur les vidéos ?**

J.J. – Par les réseaux sociaux j’ai plein de retours. Jusqu’à l’année dernière, j’ai fait des DVD aussi, il y a des magasins qui m’ont acheté des DVD pour les diffuser dans leur shop ou bien des distributeurs en ligne, qui les vendent sur leur site. Notamment des distributeurs « *underground* » on va dire. En général, j’en fais une centaine et tout part. Il y a encore des personnes qui font la démarche d’acheter des supports physiques pour soutenir les filmeurs. Aujourd’hui, il y a tellement de vidéos qui se perdent sur les réseaux.

**B.P. – Tu as une visibilité sur le nombre de vues aussi en ligne. Ça te permet d’avoir d’autres demandes ?**

J.J. – Oui, c’est utile. Avant 2017, les « Bordeaux Exposure » il y avait plus de 10k vues. Maintenant, il y a des web magazines qui font leur propre chaine Youtube : Free Skate Magazine, Solo, Vague (scène locale anglaise), *Thrasher* et Transworld. On a tendance à avoir moins de vue qu’avant, parce que justement ces magazines on peut fragmenter l’offre. Avec 2 500 ou 3 000 vues, c’est déjà vachement bien alors qu’avant j’en avais plus de 10 000.

**B.P. – Avec insta aussi ?**

J.J. – Oui, c’est un autre modèle aussi. Ce qui est bien là, c’est que les gens peuvent te contacter directement et de brasser un peu plus et de faire des rencontres. La communauté utilise beaucoup ce moyen de communication.

La démarche c’est aussi de montrer la ville, d’aller chercher des lieux qui n’ont pas été encore skatés.

**B.P. – Par rapport à la ville de Bordeaux, comment tu as vécu l’évolution depuis ton arrivée en 2007 ?**

J.J. – En 2007, il y avait beaucoup moins de monde. Avant, on allait cours Victor Hugo, il n’y avait pas de problème. Maintenant, il y a énormément de monde c’est compliqué avec les passants. Pendant un moment, on avait un pic de répression, on prenait des amendes quand on skatait à Pey-Berland, Grand Théâtre ou Palais de justice. Grâce à Léo, qui est intervenu en 2017, ça a permis de changer les choses avec une interaction avec Juppé. En montrant Copenhague et Malmö. Depuis 2019, on a gagné un projet de budget participatif avec la ville, je suis chef de projet avec un autre skateur pour faire du mobilier urbain skatable.

Ça fait trois ans que l’on travaille avec la mairie, c’est assez long parce qu’on travaille avec le service des sports et c’est assez compliqué. Il y a des responsables qui nous ont mis des bâtons dans les roues à ce sujet. Ce sont des personnes qui ont une vision très fédérale du sport, et qui ont besoin d’avoir des normes dictées par une fédération. Sauf que nous, on est pas dans les normes justement.



**B.P. – À Bordeaux, le développement est passé davantage par les services de la culture.**

J.J. – Oui, c'est super. L'idée n'est pas de faire des skateparks. On veut faire du mobilier urbain, qu'il soit utilisable par d'autres personnes, trottinettes, passants, etc. Donc, pas de normes en fait. On bosse aussi avec un architecte, Igor, un ancien skateur à Bordeaux. Il nous fait des œuvres skatables. On a réussi à faire installer une œuvre au parc des Angéliques, rive droite. Le projet se débloque progressivement, après avoir été gêné par la direction des sports en secret pendant un bon moment. La preuve, les projets qui ont été menés par Léo dans le cadre du schéma directeur, ont abouti plus vite parce que ça passait par Bordeaux Métropole et non par le service des sports. Nous, on fait exactement la même chose que ce qui est passé par le service de la culture, mais on le fait avec le service des sports et on constate que ça n'avance pas. On veut faire refaire les jardinières de la patinoire, en remettant une couche de granite. Ils nous disent qu'il faut demander l'autorisation des responsables de l'architecture de la patinoire, alors que juste à côté il y a déjà une œuvre skatable installée par le service de la culture, qui, eux, n'ont pas demandé et c'est allé beaucoup plus vite. En juin [2023], ça fera 4 ans...

Il y a aussi un projet, Quai des Champs, où la mairie nous a proposé de couler une dalle et d'installer une sorte de *street plaza* où on pourrait faire du DIY, aussi, un truc un peu libre.

**B.P. – Par rapport aux vidéos, avant « Minuit » sur la scène locale il y avait d'autres vidéos ?**

J.J. – Il y avait déjà des marques avec des skateurs comme JP Trioulier : Opus dans les années 2002/2003 avec David Manaud, Sergio Cadaré. Ils faisaient quelques vidéos je pense. Mais je pense pas qu'il y ait de projets de vraies vidéos longues...

**B.P. – En revenant sur les contraventions, autour de quelle période tu as constaté une modification ?**

J.J. – Le pic a été entre 2012 et 2014. En plus, la ville utilisait l'image du skate mais il y avait vraiment une contradiction. Il y a vraiment eu une explosion, un moment, après les travaux du tram. Ça a commencé à crisper la mairie, qui ne savait pas comment gérer. Moi, j'ai eu une amende en 2012 par exemple. C'était la police nationale, aussi, pas seulement la municipale. Aujourd'hui, c'est beaucoup mieux, mais c'est encore compliqué. Par exemple la

place des Chartrons avec les terrasses, c'est impossible de skater. Il y a le panneau encore sur la place mais l'arrêté est caduc maintenant.

## **Entretien avec Jean-Marc (alias Jim) Lalondrelle – 26/02/2019**

**Baptiste Pointillart – Pourriez-vous me parler de votre parcours, je sais que vous n’avez pas commencé à Bordeaux.**

Jean-Marc Lalondrelle – Effectivement, je n’ai pas commencé à Bordeaux, première planche française Banzai achetée à Megève. J’ai roulé un peu, et puis j’ai fait la rencontre de Parisiens qui étaient en vacances. J’ai très vite été mordu. J’habitais à Agen à l’époque, je pratiquais des sports conventionnels, mais il n’y avait pas d’équivalent pour le skate. Mais, en 78, le skate était populaire quand même et il y avait une association Léo Lagrange qui avait une section skate, à laquelle je me suis inscrit. On pratiquait le slalom, la descente, le *hippie jump* (on sautait en hauteur en passant au-dessus d’une barre), du saut en longueur. Puis, est arrivée la courbe, on a fabriqué un *quarter* à travers l’association. On le mettait sur un parking au stade Armandie à Agen. Moi, j’ai été davantage attiré par la courbe. On faisait déjà des démonstrations pour les mairies. On était lié au skateshop du coin. On a été les premiers, à Agen, à fabriquer un halfpipe sans autorisation au stade Armandie. C’est ma meilleure époque. On était cinq ou six à skateurs, cette rampe qui montait à 3m de haut sans plat. On est partis skater en Espagne, et en revenant le *half-pipe* avait disparu. Comme on l’avait monté illégalement. C’est en 81 à peu près. On était plus que quatre à skater. Après mon bac, j’ai atterri à Bordeaux. On était déjà en liaison avec la scène skate bordelaise, notamment Gil Le Bon Delapointe était venu à Agen. C’est pour ça que j’ai choisi Bordeaux plutôt que Toulouse.

Je suis arrivé à Bordeaux en 83, inscrit à la fac de droit, mais surtout venu pour faire du skate. Il y avait une section à l’Union Saint Bruno en sommeil. À l’époque le secrétaire de l’Union Saint Bruno était adjoint au sport à la mairie de Bordeaux de Monsieur Lawton. J’avais envie de relancer le skate par là.

**B.P. – Comment avez-vous entendu parler de cette section ?**

J-M. L. – Par le *crew* de Gil Delapointe, Jean-Marie Canicas... J’étais déjà venu à Bordeaux et j’avais skaté à Chauffour, à la piscine Chauffour. Il y avait des modules à l’époque.

**B.P. – Ces modules étaient à côté des tennis ou dans la maison communale ?**

J-M. L. – Difficile de se souvenir. Mais pas là où se trouve le siège de l'Union Saint Bruno, mais pas loin. Il y avait un *quarter* et deux trois modules. Mais quand je suis arrivé à Bordeaux, tout ça n'existait plus. Il y avait Fabrice Le Mao que j'avais connu avant et qui habitait Périgueux avant. Moi, je suis surtout marqué par la courbe, mais on n'avait rien donc on faisait du freestyle. J'habitais terrasse du Front Médoc, où on skatait avec Fabrice. Je cherchais à dynamiser cette section parce qu'on était peu nombreux, il y avait plutôt des rollers. Il n'y avait pas de skateurs... Du haut de ma fenêtre de la terrasse du Front Médoc, dès que j'entendais un skateur je descendais quatre à quatre.

Par Gil Delapointe, j'ai appris qu'il y avait un restant de rampe dans une friche près de l'aéroport. J'y suis allé avec un gars qui faisait du roller et un Américain de passage dans un hangar complètement désaffecté. J'ai retrouvé une structure de rampe, il y avait des bambous donc je l'ai baptisée « Bambou rampe ». C'était sur une propriété privée, en friche, mais j'avais aucun moyen de la transporter. J'étais arrivé avec ma scie et mon marteau, j'ai commencé à remonter la structure à partir de charpentes qui étaient présentes. Évidemment complètement illégalement et une personne est arrivée à ce moment-là. J'ai négocié de pouvoir récupérer la structure qui ne servait à rien sur place. Je suis allé voir le secrétaire général de l'Union Saint Bruno. La mairie de Bordeaux m'a prêté un camion et on nous a prêté un préau qui se trouvait dans un gymnase qui servait aux écoles qui était rue Malleret. Puis on a un peu de budget qui a été débloqué via l'association, enfin ça n'était pas des efforts démentiels... Mais à l'époque, en France il devait y avoir à peu près 80 skateurs et donc très peu de rampes. On était peut-être les pionniers en ayant une rampe couverte. Par contre, ça emmerdait les profs qui venaient avec leurs classes. Nous, on avait les clés du gymnase, sauf qu'un moment donné ça a gêné les profs qui ne pouvaient plus utiliser le préau comme auparavant. On a été obligé de déménager, ça devait être en 85 je pense. J'ai été obligé de transmettre la présidence de la section à Pierre Sabouret. J'avais déjà organisé une première coupe de France, même si on avait été très peu nombreux à Malleret, en 84. Donc, le temps que je fasse mon service militaire, les frères Sabouret se sont chargés du déménagement au stade Alfred Daney. Cela grâce, forcément, au fait que Mr Bime soit adjoint au sport. Toujours la même rampe que j'avais remontée au tournevis, je me souviens encore des ampoules... D'ailleurs, elle a même une histoire antérieure, le gabarit de la rampe (les joues) avait servi déjà de rampe de démonstration (chez Carrefour Mérignac je crois) et je crois qu'à l'origine c'était une rampe qui servait à mettre des tonneaux, à vérifier par Gil Delapointe. Les joues étaient en bois exotique massif. Ce n'est pas une rampe très haute, on l'avait réhaussée, je suis le premier à avoir fait une rampe elliptique.

Je suis revenu sur Bordeaux et j'ai constaté que la section n'avait pas vraiment avancé. On a fabriqué un *banks* à côté. Seb Daurel est venu s'inscrire et il pratiquait avec Franck Sabouret. Mais, à Alfred Daney, c'était de la rampe. Parallèlement, était en train de naître un début de *street*. On a construit une mini rampe en 88, ce qui a permis d'avoir plus d'adhérents car c'est moins compliqué de se lancer depuis 1m50. On a fait quelques compétitions, avec des champions de France de *street* dans la section, des trophées ramenés (Alexandre Audebert). Début 90, ça bougeait ailleurs, mais nous ça n'avancait pas trop. À Toulouse, il y avait les Petits Pois Sauteurs, à Blagnac. Il y avait un terrain sur lequel ils pouvaient construire à foison et avancer. Moi, je voulais doter la section d'une véritable infrastructure. J'ai travaillé à cette époque pour le gros skate/surfshop, Local Motion, qui est devenu Street Univers. Tenu par des gens qui sont parmi les cinq plus riches familles de commerçants de Bordeaux. J'y ai fait vendeur un moment dès 88. Ça m'a permis d'avoir des relations avec beaucoup de skateurs. J'ai fait la rencontre de Stéphane Gérard et Emmanuelle Freyssenge (travaillait dans une boîte de com après avoir fait Science Po). Ils ont vu que je souhaitais développer.

Le projet était de créer une rampe beaucoup plus grosse de 9m de large et 3m30 de haut que j'ai dessinée. On est ensuite allé à la chasse aux sponsors. J'ai trouvé, en grande partie, les fonds, j'ai même failli perdre mon emploi. Au final, on a pu faire une aire de street dont le matériel était financé par la mairie, toujours par le biais de Mr Bime. On allait bosser dès qu'on avait un moment pour fabriquer cette aire juste pour l'évènement du Trophée de Bordeaux. La rampe a été élaborée à partir de plans que j'ai, en partie, réalisés, par un menuisier [Traquet] et qui nous l'a fait à moindre coût. On a organisé le Trophée de Bordeaux à La Benauges, mais le plancher servait à faire du basket. Donc, ils ont recouvert l'intégralité du gymnase avec du coco, nous on est venus poser un plancher pour poser l'aire de *street*. La compétition commençait le samedi matin, on a commencé à tout installer le vendredi vers 14h. Et on devait tout démonter le dimanche soir. Ça s'est super bien passé, on a eu une notoriété nationale. On a démonté la rampe et l'aire de *street* qui a atterri dans les entrepôts de Mériadeck et la rampe a été remontée au stade Alfred Daney. On ne sait pas ce qu'est devenue l'aire de *street*... Un moment donné, Fabrice Le Mao pourrait en parler, on nous a fait miroiter un skatepark sur une des terrasses de Mériadeck, entre l'hôtel des impôts et la DDASS. Il y a eu une tentative, mais, de mémoire, ce n'était pas les mêmes modules parce qu'ils avaient fait des essais de résine pour que ça ne s'abîme pas. Peut-être qu'ils sont encore dans les entrepôts...

La rampe remontée à Daney a permis de recevoir en 89 la Bones Brigade de Powell-Perralta. Grâce aussi aux sponsors, notamment le propriétaire de Street Univers, ou encore

l'importateur de la grande marque Visions, ils avaient mis une grosse somme sur la table. À ce moment, le club avait 150 adhérents.

**B.P. – Justement il existait d'autres clubs sur Bordeaux à la même époque : Skate World Bordeaux, Bordeaux Skate Club et le BEC.**

J-M. L. – Oui Dieter Fletcher faisait du slalom et présidait le Skate World Bordeaux. Et Frédéric Bordenave au Bordeaux Skate Club, c'est antérieur. J'avais vu une démo des frères Bordenave à Agen et ils skataient avec un certain Gutteriez, mais moi je devais avoir 12 ans.

Je savais que Dieter ne se retrouvait pas dans la section de l'Union Saint Bruno, car il pratiquait le slalom et on ne le pratiquait pas. Mais c'était quelqu'un avec qui on s'entendait, il était passionnant, il faisait beaucoup de recherches et avait même fait son propre chronomètre.

Après, en 90 ou 91, le *team* Alva est passé aussi. J'ai largué la section à cause des abus de pouvoirs et des mésententes. Emmanuelle Freyssenge s'est servie du Trophée de Bordeaux puis elle a réorganisé un championnat de France à Villenave d'Ornon (je ne suis pas sûr que ce soit avec l'Union Saint Bruno) en tant que présidente de la fédé de Skate/surf. Moi, je m'étais déjà retiré. Elle avait fait venir une rampe d'un constructeur, Traficway. Elle était à la fois dans l'Union Saint Bruno et présidente de la fédé. Elle a eu l'ambition de faire une coupe d'Europe à Bourges, qui était un gros club et qui recevait régulièrement les meilleurs skateurs du monde. Ils sont également précurseurs de la taille des rampes dans le monde, même Tony Hawk a modifié ses rampes, conseillé par le président du club de Bourges qui est allé jusqu'à chez lui. Sauf que la coupe d'Europe s'est très mal passée à Bourges, ils n'ont pas vraiment fini le *bowl* en temps et en heure et ils ont eu mauvaise presse.

Quoiqu'il en soit, le *street* commençait à prendre le dessus et la rampe d'Alfred Daney a été un peu abandonnée sachant qu'elle était dehors. Des gens ont commencé à se servir du bois qui était sur la rampe. Alors je me suis fâché, même si je n'appartenais plus du tout à l'Union. J'ai contacté Mr Bime et j'ai demandé de récupérer la rampe en la démontant moi-même. J'avais un autre lieu que j'appréciais qui était sur le domaine du Four sur la presqu'île du Cap Ferret. Surnommé Matoucat, par Gil, Dominique Coulon et moi-même, où j'ai amené cette rampe avec l'aide de l'entreprise Traquet. Elle a été entreposée là-bas puis elle a été volée intégralement. Toute l'infrastructure qui était à Daney on l'a récupérée. La rampe que j'avais trouvée qui servait d'ossature pour les barriques on l'a récupérée aussi et on a refait le béton pour créer un spot bois-béton, c'était en 92 ça. Là aussi la Bones Brigade est venue. C'était un très vieux skatepark des années 78, une ancienne mare à flamants roses, c'est Gil Delapointe

qui pourrait en parler aussi. Mon histoire de skate a rebondi là-bas, j'oublie complètement Bordeaux.

Pour revenir à votre thèse et au street, moi sur les années 84 je n'ai jamais eu de problèmes. Devant la préfecture une fois ou deux sur les *banks* en briques qu'il y avait. Une fois je me suis fait interpeller par le gardien de la cité administrative à minuit mais sinon je n'ai jamais eu de problème. J'ai volé du bois pour faire des infrastructures mais je n'ai jamais pratiqué de manière réellement illégale.

J'ai fait un premier fanzine de skate, une association : l'Association du skateboard du sud-ouest (l'Asso). J'ai dessiné plus de 80 infrastructures en France. Le skate a suivi l'aménagement de la ville, à Bordeaux il y avait des pavés, ce qui est gênant pour rouler. La modification par Alain Juppé a modifié, par le fait de mettre un skatepark, c'est une forme de reconnaissance de la glisse urbaine.

## Entretien avec Laurent Lapègue – 22/05/2019

*Directeur de la police municipale depuis plus d'un an. Il a pris la suite de Nicolas Andreotti.*

Laurent Lapègue – J'ai l'impression que la cohabitation est un peu compliquée sur les mêmes problématiques qu'avec d'autres moyens de transports. L'utilisation et le partage de l'espace public peuvent poser problème, je constate qu'à Pey-Berland, lorsque les jeunes sont nombreux, sur les marches de la cathédrale, je trouve que la cohabitation est un peu limite et dangereuse de temps en temps. J'ai été témoin d'un jeune qui avait perdu le contrôle de sa planche et si elle arrive dans les jambes de quelqu'un qui ne marche pas loin ça peut être compliqué. Ceux qui utilisent le mobilier urbain comme support de la pratique, c'est normal, mais ça complique la cohabitation. Mais c'est vrai qu'elle a aussi des avantages, ça anime la place le mercredi. Par contre on n'a pas vraiment d'implication par rapport à ça, depuis que les horaires sont en place. Je suis là depuis un an et je n'ai pas entendu parler de verbalisation pour du skateboard.

À Bordeaux, il y a une forme de banalisation, d'habitude, de la présence de skateurs, pas forcément sur les lieux de pratique de loisir, mais plus au milieu des flux de voirie parmi d'autres objets de transports.

Je serai tenté de dire que le skate ne pose pas plus de problème que ça, les trottinettes électriques posent plus de problème car elles utilisent la voirie sans que ce soit légiféré. Et puis j'ai l'impression que les skates, ce sont des gens qui maîtrisent aussi leur engin, c'est important à dire.



## **Entretien avec Pierre Lawton – 12/12/2018**

*Pierre Lawton est un négociant en vin d'une famille notable bordelaise. Il a pratiqué le skateboard entre 1975 et 1983.*

### **Baptiste Pointillart – Comment avez-vous commencé le skateboard ?**

Pierre Lawton – J'ai commencé à San Francisco, ça devait être en 1975 ou 1976. Dans les rues avec les dénivelés importants. J'ai essayé, ça m'a fait rigoler, bien que je sois tombé très vite. Il y avait des roues en uréthane quand même. Je voulais voir le monde et mon père m'a trouvé des lieux où travailler dans le vin là-bas. À San Francisco, je suis arrivé le jour de la première manifestation gay aux États-Unis. Ce qui montre qu'il y avait une culture bien plus ouverte. Un peu pareil pour le skate, tant qu'on n'emmerde personne... Je me suis ramené une planche et j'ai continué à en faire. Puis, ensuite, il y a eu un boom en France avec notamment des gens comme Alexis Lepeteur, qui était parisien. On se voyait souvent, il était très fort. On est allé plusieurs fois aux États-Unis. Et, c'est vrai que, Bordeaux, notamment, grâce à moi, a été une des premières villes à faire du skate.

### **B.P. – Avec qui pratiquiez-vous de Bordeaux ?**

P. L. – J'avais quelques potes, que j'ai perdu de vue. On faisait un peu de skate ensemble, mais je faisais surtout tout seul. J'étais bien.

### **B.P. – À l'Union Saint Bruno ?**

P. L. – Non. On mettait des planches de contreplaqué pour faire des *banks* au Front Médoc, il y avait un spot. Il y avait un autre spot assez sympa à La Médoquine, à Pessac. Il y avait une route avec du bon goudron et on faisait du slalom dedans avec des plots de chantiers ou des entonnoirs (ça faisait moins mal qu'un plot). Je me rappelle qu'on revenait des États-Unis avec Alexis, on avait skaté avec Stacy Peralta, et j'ai gagné le slalom parallèle au Trocadéro. Il y avait quelques compétitions organisées. On faisait de tout, slalom, descente, freestyle.

**B.P. – Sur Bordeaux, au Front du Médoc, à la Médoquine...**

P. L. – À Arcachon, aussi, on en faisait pas mal. Il y avait un *half pipe* bricolé au Mouleau dans un jardin.

**B.P. – Vous n’alliez pas au Matoucat à Claouey ?**

P. L. – Non. Là, je n’y étais plus, là.

**B.P. – Jean-Paul Dupuy, cela vous dit quelque chose ?**

P. L. – Oui, on a skaté ensemble, dans le Pays basque notamment. Il y avait des sortes de skateparks à droite à gauche faits par des personnes qui ne faisaient pas de skate alors c’était bricolé.

**B.P. – Et dans la rue ?**

P. L. – Oui on en faisait un peu, les gens n’étaient pas emmerdants. On n’était pas nombreux. Parfois, les gens se plaignaient un peu du bruit, mais on les emmerdait pas.

**B.P. – Vous avez continué jusqu’en quelle année ?**

P. L. – Moi, j’ai arrêté en 1983, un truc comme ça. J’en faisais avec des copains, mais je m’entraînai aussi beaucoup tout seul. J’étais encore à la fac de droit, quand j’étais skateur. Ensuite, j’ai eu une carrière de voile internationale solide.

**B.P. – Quel contact avez-vous gardé avec ceux de l’époque ?**

P. L. – Pas vraiment de contact, j’ai eu Mannuel Stoppa (Mannix) qui était parisien. Il a travaillé avec moi quelques années, dans ce bureau [*Nous sommes dans le bureau de l’entreprise de Pierre Lawton*].

**B.P. – Je reviens sur l’Union Saint Bruno, j’ai vu des articles dans lesquels vous étiez noté en tant que membre.**

P. L. – Oui. Alors, peut-être mais, pas longtemps. Je n’ai jamais été vraiment dans le système fédéral. C’est possible, je ne rejette rien.

**B.P. – Je tente de reconstruire le réseau d’implantation sur Bordeaux.**

P. L. – Ah, je suis sûr que je suis le premier. J’ai ramené ma première planche, puis j’ai été sponsorisé par Gordon Smith. Mais, avant, je commandais mes planches en Amérique, directement par mail vendeur. J’en ai fait à New York aussi. J’ai été là-bas trois mois c’était sympa dans Central Park. Il y avait plus de skateboard là-bas qu’à Bordeaux, par contre, et surtout en Californie.

**B.P. – À cette époque, en France, quelles étaient les principales villes de skate ?**

P. L. – Il y avait Paris, et puis un spot à Bordeaux. Je me rappelle d’un article d’un magazine de skate disant qu’il y avait du monde à Paris qu’en province j’étais un peu seul.

**B.P. – Yves Bime, qui était secrétaire général de l’Union Saint Bruno et employé du service des sports de la mairie, vous le connaissiez ?**

P. L. – Non. Je ne voyais pas les gens de la mairie. Les gens de la mairie ne faisaient rien pour le skate, enfin on n’existait pas vraiment. Il y avait une rampe à Arcachon chez un copain, Michel Keldenich, importateur de skate qui distribuait Gordon & Smith, entre autres. Il avait fait une très jolie rampe qu’on pouvait emmener derrière pour des manifestations.

**B.P. – Dans le journal Sud-Ouest, j’ai vu qu’il y avait eu une démo devant Chaban-Delmas en 78 au Front du Médoc.**

P. L. – Oui oui, je l’ai fait, ça. Chaban-Delmas était là, bien sûr.

**B.P. – Ça montre que la mairie y voyait un intérêt.**

P. L. – Oui, c'est vrai que mon oncle était adjoint aux sports [Daniel Lawton]. Mais ce n'est pas moi qui l'ai forcé à le faire. Il était un grand sportif, il voyait que c'était vraiment un sport. Je lui avais montré. Ça a contribué. Encore avant, il y avait quand même des gens qui faisaient du skate. Tout le monde se retrouvait à Mériadeck, c'était vraiment le spot.

On allait faire des compétitions un peu dans toute la France, les trajets étaient payés par les sponsors.

*[Dérive sur détails personnels]*

On avait une rampe qui était à Arcachon l'été, celle de Michel Keldenich, mon sponsor. Et on avait négocié avec la ville de Bordeaux d'installer la rampe dans le hall des expositions en hiver. J'avais fait l'inauguration de la Foire internationale avec le maire etc. C'était une belle rampe de 4m de diamètre et 1m50 de verticale. Ce monsieur distribuait la marque Gordon Smith, il était grossiste.

[...]

Le premier championnat de France était à Anglet (1976-1977).

À Paris, le premier qui a fait le truc bien, c'était Zone 6. C'était un magasin de motocross au départ, c'était dans les premiers.

## Entretien avec Fabrice Le Mao - 25/10/2018

**Baptiste Pointillart – J’ai eu votre nom par Léo Valls et Yoan Barroso lorsque je leur ai demandé qui étaient les skateurs des premières générations.**

F. L. M. – Avant ma génération à moi et Jim, que je connais depuis qu’on a 17 ans, il y avait une autre génération qui avait, je crois, créé le club, de l’Union Saint Bruno. Qu’on a ensuite remonté avec Jim, c’était Jean-Marie Canicas, installé à Bayonne, depuis il me semble.

Je suis pas né à Bordeaux, mais quand j’y suis arrivé, Jean Marie Canicas est le premier skateur que j’ai rencontré. Il était à l’Union Saint Bruno, mais le club était moribond. Jim et moi l’avons remonté plus ou moins intéressés par le fait des compétitions. Et Jim était intéressé par le fait de construire une rampe. Moi, je faisais les compèt même si j’étais assez mauvais c’était ce qui permettait d’avoir un peu de subvention, c’était en 1980 il me semble. On faisait notre fac à Bordeaux. J’ai commencé le skate à 13 ans [1978] à cause d’une émission de TV. J’ai vu un reportage sur Béton Hurlant, ce qui m’a plu c’était le bruit des roues. Au début, je me faisais prêter une planche par des copains et le Noël suivant, j’ai eu ma planche. Mais je skatais une fois toutes les deux semaines c’était juste récréatif. À l’époque, j’étais encore à Périgueux. À l’époque il y avait deux magasins qui vendaient en France qui recevaient des colis d’Allemagne ou USA tous les 15 jours. C’était Hawaïsurf à Paris et Chattanooga à Paris aussi, je crois que les deux existent toujours. Hawaïsurf qui appartient à Éric Gros recevait aussi *Skateboarder Magazine*.

**B.P. – À Bordeaux, vous avez commencé à pratiquer dans quel endroit ?**

F. L. M. – Mériadeck, j’habitais près du cours d’Albret. Mériadeck était déjà construit, ou en cours d’agrandissement, donc les terrasses étaient juste parfaites. Après, Malraux. Avec Jim Lalondrelle, on s’était connu l’année précédente par le biais d’Éric Gros, d’ailleurs. Ces deux magasins servaient de relais d’information entre tout le monde, on savait qu’il y avait un gars qui skatait à Agen ou à Périgueux et on pouvait rentrer en contact. C’est la préhistoire du skate. C’est comme ça que j’ai appelé Jim et j’étais descendu à Agen pour qu’on skate ensemble. On avait notre réseau et les compétitions organisées à droite à gauche dans les petites villes de province nous permettaient de rencontrer d’autres skateurs.

**B.P. – Vous alliez directement à Paris pour avoir vos planches ?**

F. L. M. – On les commandait par correspondance, par téléphone qu'on avait vu sur une pub et on recevait contre remboursement.

**B.P. – Vous étiez un petit groupe sur Bordeaux ?**

F. L. M. – Non, au début je suis tombé sur Jean-Marie Canicas par hasard. Et puis Jim et moi. À cette époque, on devait être en tout 150 sur toute la France, on se connaissait tous. À ce moment-là, si on voyait un mec avec des Vans il était certain qu'il skatait et on allait le voir pour tchatcher.

**B.P. – Vous aviez quelle pratique du skate ?**

F. L. M. – Moi j'ai fait beaucoup de *freestyle* parce qu'il y avait que ça. À Périgueux, j'avais un plan incliné, c'était en 78-79 et il y avait des photos de Rodney Mullen dans les magazines que je recevais. En trois photos il fallait que je comprenne ce qu'il faisait.

**B.P. – À Bordeaux vous aviez des conflits avec les riverains ?**

F. L. M. – Ah non, on était trois. À Mériadeck, quand les policiers passaient, ils nous regardaient et nous demandaient si tout allait ; c'était le paradis à l'époque. Je plains les skateurs de maintenant.

**B.P. – Quelle évolution parmi votre génération ?**

F. L. M. – Assez vite avec Jim on est allé voir l'Union Saint Bruno en expliquant que le skate repartait (ce qui était faux) et en montrant qu'il y avait des compétitions à Vierzon, à Poitiers ou à Lille. On disait qu'on voulait construire une rampe, mais ils avaient pas de budget. D'abord on a fait une rampe de saut (des petits *quarters*). On a construit ça avec notre argent de poche, avec 100 ou 200 balles du club. Puis, on a fait des démos que le club nous demandait de faire. Ça faisait parler de nous. Puis, par chance, Jean-Marc [surnommé Jim] est tombé sur une ossature de rampe qu'il a rapatriée dans une sorte de vieux gymnase avec un petit préau dont la mairie ne faisait pas grand-chose [Gymnase Malleret]. L'Union Saint Bruno l'a

recupérée et nous a dit qu'il fallait débloquer des fonds pour le contreplacage. Donc on a passé deux trois mois à reconstruire la rampe dans le préau c'était en 82-83. Là, ça se passait super bien avec la mairie, on avait une petite subvention, pour les compétitions, j'avais 200-300 balles de débloquent pour me payer le train. À cette époque, grâce aux démos, des gamins se sont rapprochés de nous, notamment Frank Sabouret, Vincent Cassarangue (Biloo), Vincent Malesio, Renaud Tanneur, Philippe Sejourne. Ça, c'est la génération suivante déjà vers 83-85. Ils ont commencé sous notre aile, à Jim et moi. Un personnage de cette génération aussi c'est Jean-Baptiste Picot, à la tête de Hall 04 Skatepark, c'est lui qui fait tous les grands skateparks du sud-ouest.

Le milieu des années 80, la troisième vague de popularité du skate. Ça a été la vague du *street*. Même si le *street* existait, c'est l'époque où comme il n'y avait plus d'infrastructure aux USA, les deux-trois compétitions et les quelques marques ont décidé de relancer le skate dans la rue. C'est l'époque où *Thrasher* est né et qui appartient à la marque qui fait les trucks *Independent* qui voulait un média qui parle de skate pour tenter de le relancer et le seul moyen c'était de le faire dans la rue. Sans rampe, sans skatepark t'as pas le choix et en fin de compte c'est là qu'il est né, dans la rue.

Cette troisième vague de popularité, la vague *street*, c'est l'envahissement de la rue, on s'approprie tout ce qu'il y a. C'est là dans la seconde partie des années 80 qu'on a commencé à sentir les premières frictions avec la force publique et les riverains, mais c'était encore épisodique et sporadique.

### **B.P. – Toujours autour de Mériadeck ?**

F. L. M. – Oui, j'habitais dans le coin. Aussi à Malraux, et un peu partout où il était possible. Et puis Mériadeck c'est un espace très grand. On se donnait rendez-vous là, on commençait, on allait un peu ailleurs et puis on revenait par là. Et puis on s'amenait les *banks* de saut, les planches de contre-plaqué qu'on posait contre les murets. On aménageait Mériadeck à notre sauce. D'ailleurs un jour, une personne de la mairie est venue me voir en me disant : « Ce qu'il serait bien, c'est que vous dessiniez des modules que vous voulez skater comme ça on pourrait enlever toutes ces planches de contreplaqué qui ne sont pas belles et ça ferait moins de bruit, par contre il faudrait limiter le skate à cet endroit-là ».

Moi j'y voyais un compromis normal, bête comme j'étais. On était passé de trois skateurs à plus de 1 000 (enfin le chiffre est pris un peu au hasard). Donc ils m'ont demandé de voir avec eux comment faire pour limiter à certains endroits juste en-dessous des logements ou

autres. J'ai montré qu'on pouvait mettre des dalles bloquantes ici et là. En fin de compte, ils ont mis les dalles bloquantes, les skatestoppers mais pas les modules... C'est qu'on cassait les dalles, elles étaient flottantes en plus. Il y a une période sur 86-87 où on a saccagé le truc... On sortait les dalles de leurs socles et on faisait des piles avec les dalles pour voir qui ferait le ollie le plus haut. À une époque quasiment la moitié des dalles étaient pétées.

**B.P. – Vous avez changé de spot suite à ces antiskate ?**

F. L. M. – On s'intéressait déjà bien à Malraux. Mais les antiskate ne dérangent pas tant que ça non plus. Et puis on arrive à la fin de la troisième vague de popularité (87-88). Entre temps on a eu Alfred Daney, le skatepark de Claouey s'était remonté donc on était un peu moins *street* et un peu plus sur les rampes. Et puis le skate s'est bien tassé fin des années 80 – début des années 90. Moi, je suis parti de Bordeaux en 95. Sur cette période 90-95, on skatait moins sur les terrasses, plutôt sur Malraux, qui était relativement neuf à l'époque. Mais si, aujourd'hui, je suis en Californie, c'est à cause, ou grâce, au skate. Les images des magazines...



## Entretien avec Lucas Lopes – 05/11/2018

*Lucas Lopes est un pratiquant de sports de glisse (surf et skateboard). Il a été à l'origine du skatepark de Darwin. Ensuite, il a été employé par le service culturel de la mairie de Bordeaux.*

### **Baptiste Pointillart – J'ai souhaité te rencontrer pour parler de l'implantation et de l'intégration du skate dans la ville de Bordeaux.**

Lucas Lopes – Effectivement, j'ai porté le projet du skatepark [de Darwin] et après il y a le projet qu'on est en train de faire avec Léo, qui est, pour moi, une étape supplémentaire dans l'intégration du skate dans l'urbain.

Commençons par le commencement. Je ne suis pas détenteur de la vérité du skate à Bordeaux, mais j'ai ma propre expérience. Tu vas avoir des brides de vécu qui sont différentes. Quand j'ai fait le projet de skatepark, je suis allé interroger un certain nombre de personnes qui m'ont donné plein d'anecdotes. Quand on a lancé la réflexion pour trouver un lieu, il n'y avait plus Central Park, qui était un lieu couvert. Il y a eu plusieurs lieux couverts à Bordeaux. Il y a eu un *bowling* dans les locaux de Vénus, qui était une marque de skate émergé de Bordeaux mais un peu éphémère (Morgan Fabvre pourra t'en parler). Puis, il y a eu Central park qui était l'ancien Son'art juste derrière la Victoire. Tu entrais par Son'art et il y avait un hangar derrière, dans lequel il y avait un *bowling* et un petit skatepark. Ça a fermé, je crois qu'il y a eu des nuisances sonores.

À cette époque-là, il y avait aussi un skatepark sous le pont de Pierre. Il y a eu deux phases. D'abord pendant les travaux, il était à côté de la Maison Eco-citoyenne avec la rampe, et après, il a été sous le pont de pierre avec des modules inox qu'on a, par ailleurs, récupérés pour le skatepark de Darwin. Et, encore avant, il y avait un park aux Chartrons avec une rampe. Voilà les lieux spécifiques, mais sinon on skatait beaucoup Mériadeck et Malraux.

Le nouveau skatepark des Chartrons a été vite saturé. Malheureusement, le choix du bois n'est pas adapté à l'extérieur, donc il se dégrade vite. On avait la problématique de se dire qu'on a une grande communauté skate. La ville qui se rénove, avec de plus en plus de *crews* qui arrivent du Japon ou d'ailleurs. « Minuit » à l'époque, Yoann [Taillandier], qui développait ses trucs de films, pas mal de skateurs avec Seb Daurel aussi. Mais il n'y avait pas de lieu intérieur qui puisse permettre également de créer des emplois. J'avais déjà travaillé avec

Philippe Barre, sur une compétition de surf. Je suis revenu du Québec et il m'a montré le lieu du futur Darwin. J'ai décidé d'aller voir un peu partout en Europe et aux États-Unis ce qu'il se faisait comme park, pour voir les structures, leurs fonctionnements, interroger les gens et livrer un projet pour qu'on sorte un park assez vite. Il y avait une urgence. À Bordeaux, il pleut beaucoup, et dès qu'il pleut, tu ne peux rien faire. Et, à l'époque, on a même squatté l'ancien dépôt de Citram sur les boulevards. C'était un squat dans lequel on mettait des modules aussi. On allait aussi dans les parkings, notamment un en face de ce dépôt de bus dans le bâtiment qui fait l'angle.

Ce que fait Hall <sup>4759</sup> se rapproche de ce que j'ai vu aux États-Unis. C'est-à-dire des parks béton, urbains, des *bowl*s. Il y a dix ans, il n'y avait pas trop ce genre d'installations. J'ai vu aussi bien les parks intérieurs qu'extérieurs. J'ai fait une étude prospective et on a pondu un projet pour faire un skatepark dans le hangar. On a rencontré la mairie qui était pas totalement dans nos timings qui nous avait suggéré de passer en DSP (délégation de service public) : la mairie investit et nous on exploite. Il fallait travailler avec eux sur un cahier des charges en respectant la procédure légale. C'est-à-dire en étant missionné exprès, et, après, en créant une structure *ad hoc* créée pour exploiter le lieu. Mais le calendrier de la mairie n'était pas le même que le nôtre, comme on avait une urgence. Du coup, on s'est saisi d'un appel à projet qui s'appelait « Imaginez maintenant » en 2010 pour constituer le collectif de la 58°. C'était un projet national qui visait à soutenir la jeune création (créateurs de moins de 30 ans). Ils donnaient de l'argent pour réaliser un évènement dans un lieu, sur trois ou quatre jours. On a profité de cette opportunité-là, pour se constituer en association, et répondre avec des propositions skate, graf, architecture. On a été lauréat du projet d'architecture et du projet de danse, on n'a pas été lauréat sur le skate. [L'évènement se passe dans la caserne Niel] C'est Charles Badi qui a été financé pour faire des installations de skate en béton dans le skatepark. Le fait qu'on gagne cet appel à projet, que le ministre Martin Hirsch soit venu, moi j'ai été mis en avant comme le porteur du projet. On s'en est servi pour aller revoir la mairie. On a négocié les clés en lien avec Darwin pour activer l'animation du lieu et commencer à créer le skatepark, sachant que c'était aussi la base arrière du chantier. Moi, je suis allé chercher Seb Daurel, c'est un peu la légende du skate. Lui, il avait un job pas top. Adidas venait de le lâcher, il est hyper respecté dans le milieu skate, donc je le fais rencontrer Philippe Barre. Je voulais même que le skatepark porte son nom. C'est quand même *la* figure iconique du skate en France. Il est à Bordeaux, c'est un génie du skate. Léo s'est vachement inspiré de lui dans sa pratique du skate.

---

<sup>759</sup> Constructeur de skateparks.

On a eu le renfort des équipes de Darwin, dont je faisais partie. On a commencé à construire des choses avec que dalle. On a récupéré le skatepark du pont de Pierre qui était enfoui sous des monticules de terre à Alfred Daney. Ils étaient stockés dans le fond du stade avant qu'il soit refait, de la végétation avait poussé dessus. Comme ils étaient en inox, ça n'avait pas bougé. C'est une partie des modules du skatepark actuel de Darwin. Ensuite, on a récupéré la scène du Pin Galant. Nous, on allait présenter le projet un peu partout. J'intervenais sur des conférences ou autres pour présenter le projet. Arielle Piazza m'y invitait, j'ai même rencontré Juppé en tête à tête dans un dîner dans un appartement. La mairie ne finançait pas, mais elle nous soutenait, avec une convention très fragile, car on avait une occupation temporaire du bâtiment. D'ailleurs, on n'avait ni eau ni électricité, au début. On prenait l'eau au camp de Rom à côté, on louait des générateurs. On avait un soutien via certains salaires fournis par Darwin.

Un jour, reçoit un coup de fil du directeur technique du Pin Galant, qui savait qu'on montait un skatepark. Et qui m'informait qu'ils détruisaient toute la scène dans deux jours et qu'on avait 48h pour venir prendre ce qu'on voulait. On a loué trois camions avec des potes et on a récupéré le bois, c'est le *bowling* bois qui est actuellement à Darwin. La structure assez jolie, c'est les sièges qu'on a assemblés. Après, on est allé déterrer une rampe historique dont j'avais entendu parler dans les témoignages que j'avais récupérés. On me parlait d'une rampe magique présente sur les quais dans les années 80, avec une courbe parfaite. J'ai réussi à trouver le mec qui la stockait chez lui avant qu'elle soit détruite. Et j'ai amené les services techniques de la ville de Bordeaux à Saint André de Cubzac déterrer la rampe qui était dans un bout de forêt à côté d'un particulier, qui avait récupéré le truc avant que ça soit détruit. Les structures étaient encore assez correctes. On a refait une rampe à partir de celle-ci et c'est celle qui a servi pour faire « Bordeaux Cité Skate », c'était la rampe qui était à Pey-Berland pour l'évènement.

Dans le même genre, on a eu un coup de fil du CAPC, pour nous proposer une rampe qui était dans le musée. Pareil, on l'a restructurée et elle est actuellement dans le hangar aussi. La Big c'est du matos qu'il y avait dans la caserne, la rampe intermédiaire (à droite quand tu rentres) c'est celle du CAPC et après le *bowling* qui vient du Pin Galant. La « PAS House », c'est Philippe Barre qui a réussi à la récupérer avec Etnies parce qu'elle était stockée en Hollande pour servir au QG de Etnies et finalement elle dormait. De fil en aiguille on a réussi à construire un skatepark pour un coût dérisoire, comparé à ce que les collectivités auraient dû payer, qui est environs de 3 millions d'euros. Là, la mairie, à la fin, nous a donné une subvention de 150.000 euros pour qu'on mette aux normes. Notamment pour qu'on puisse vraiment ouvrir le lieu. Grosso modo, je dirai qu'on en a eu pour maximum 300.000 euros, peut-être 400. Ça, sans compter l'aide qu'ont filé les skateurs : le bénévolat qu'on a mis dedans, les dons, le temps de

travail, les ressources juridiques de Darwin. Aujourd'hui, il peut être critiqué, mais ça cartonne. Notamment parce qu'il a été incarné à un moment donné, je pense. Il y avait un besoin identifié, mais le fait qu'il y ait eu cette histoire de la construction, du projet ça contribue au plébiscite des skateurs. Il était prévu, dans le projet d'aménagement que ce lieu devienne un parking, au départ. Il y avait bien un projet de skatepark de la ZAC, mais pas à cet endroit. Et la réussite et le projet, qui faisait sens, ça a poussé à garder ce hangar. Quitte à faire des travaux s'il y a besoin, isolation par extérieur avec des panneaux acoustiques, par exemple.

Il y a une structure support qui a été créée pour l'ensemble des associations de l'écosystème culturel de Darwin, c'est la « 58° » et il y a une structure dédiée au skate qui a été créée.

Voilà, mon aventure dans cette structure. Après, pour moi, il fallait aller plus loin. On avait déjà dix ans de retard sur les autres villes de pas avoir ce genre de lieu. Pour moi, il fallait que la ville intègre dans son développement urbain des petits espaces dédiés au skate pour désengorger ce type de site, de faire de la proximité (à 11 ans tu vas skater sur les marches du voisin). Soit c'est intégré dans l'urbain, et tu as des petits trucs à côté où skater, ou bien des places comme les *plazzas* aux États-Unis. Ça, c'est une étape de plus dans l'intégration. Il y a des lieux dédiés, mais ça suffit pas. Là, on est dans cette étape d'intégration pensée en amont d'aménagements urbains pour le skate, mais qui soient réversibles aussi, bien sûr. Je pense que Léo [Valls] est la bonne personne pour incarner ça. Il est légitime, il a un bon rapport avec les politiques et en plus il est intelligent. Je suis hyper fier que la mairie s'empare un peu de ça et qu'on puisse avancer de ce côté avec Léo. Notamment sur ce qu'on va faire pour la saison culturelle.

Après Darwin, je suis passé par un centre d'architecture [Arc-en-Rêve] et j'ai contribué au projet *Landskating*, puis je suis parti d'Arc-en-Rêve, pour bosser sur cette saison. Dans le cadre de la première saison, j'ai pu intégrer l'expo à Arc-en-Rêve et, cette saison qui arrive, on passe un cap suivant en leur filant une commande artistique. Dans le cadre de saison « Liberté », que je gère. C'est deux mois de saison avec des concerts, des performances, des expos et beaucoup d'espaces publics. Dans ce cadre, on a filé une commande à Léo et Nicolas Malinosky pour qu'ils puissent faire un projet espace public « skate ». Notamment, on leur ouvre l'Opéra et le CAPC pour faire des shootings avec des modules qui sont créés exprès pour la saison. Il y a l'idée de faire un temps sur l'intégration du skate dans l'urbain, en juin aussi, pour présenter notamment la démarche de Léo et Nicolas. Ils vont installer dans la ville des structures de mobiliers urbains skatables, dans la ville, réalisées juste pour cette saison. Notamment, on leur avait dit que ce serait bien de détourner les *blockstop*. Là, on rentre vraiment dans une démarche

artistique de création et, d'ailleurs, c'est un bon moyen de faire comprendre que le skate c'est pas juste une pratique sportive c'est bien plus complexe que ça. Comme le surf, c'est un mode de vie, un courant un peu contre-culturel, d'ailleurs. Et les marques s'en emparent, on a peu de pratiques sportives qui soient autant pompées.

La « 58<sup>e</sup> » est une structure support qui fédère les opérateurs assez différents dans la caserne [Darwin] (peintre, photographe, skateur, etc.). Ça permet de les regrouper et d'avoir une seule et même parole, vis-à-vis des collectivités. Il y a une cotisation qui permet d'avoir des ressources support pour les associations qui veulent faire des projets dans la caserne. Et le nom ! C'est pas que le fait que ce soit le 57<sup>e</sup> régiment qui était le dernier dans la caserne, c'est aussi parce que les rues de la caserne sont perpendiculaires les unes aux autres, un peu à l'américaine et donc c'est le lien.

Tout ça participe à cette évolution, cet élan du skate, mais on part de très loin, on se faisait virer des parcs, des squares, etc. Malraux était un spot incroyable et ça a été transformé en parc. Tous les shootings se faisaient là-bas sur les douze marches et le reste.

## **Entretien avec Magenta (Soy Panda et Vivien Feil) – 13/09/2019**

*Soy Panda et Vivien Feil sont des skateurs originaires de Paris. Ils ont créé l'entreprise Magenta en 2010, qui produit et vend du matériel et des vêtements de skateboard. L'entreprise est basée à Bordeaux depuis 2012.*

**Baptiste Pointillart – Afin de comprendre l'évolution du skate à Bordeaux, je tiens à m'entretenir avec les acteurs économiques. Comment êtes-vous arrivés sur Bordeaux ?**

Vivien Feil – Moi, je suis arrivé sur Bordeaux il y a 7 ans. À l'époque, je vivais à Paris et j'avais lancé la marque depuis Paris. J'ai eu mon premier enfant à Paris, à Belleville. Il n'y avait pas de place en crèche. Donc, on a décidé de déménager. Je connaissais Léo, qui était déjà impliqué dans la marque, et également Yoann [Taillandier] et d'autres acteurs du skate ici. Et ma copine a grandi, en partie, à Bordeaux. Donc, c'était bien pour le skate, il y avait déjà un engouement autour de l'endroit, et il fallait que l'on bouge de toute façon.

**B.P. – La marque a été créée par vous deux ?**

V.F. – Par nous deux, et mon frère à la base. Soy était déjà sur Paris, moi entre Paris et Strasbourg, au début de la marque. On a commencé à bosser dessus en 2009, et ça a été vraiment lancé en 2010.

**B.P. – Vous bossiez à côté ?**

V.F. – On gagnait des sous en étant pro en skate, pas beaucoup.

Soy Panda – À écrire des articles.

V.F. – On voyageait pas mal pour le skate. Dès le début, le premier rider que l'on a pris pour la marque, c'était Léo. Donc, on a fait la connaissance de toute l'équipe de Bordeaux assez vite. On est arrivé sur Bordeaux deux ans après, environ. Mais Soy est toujours sur Paris, lui.

**B.P. – Comment s'est passé le lancement de la marque ?**

V.F. – En termes de reconnaissance ça a été assez vite. Les gens ont pas mal discuté du truc assez vite. Mais, en termes de ventes, ça a mis énormément de temps à se structurer.

**B.P. – Au début, des vêtements ou que des planches ?**

S.P. – Que des planches.

V.F. – C'est une marque de skate à la base, donc on faisait que des planches, et simplement deux tee-shirts. C'était pas une époque où on pouvait faire facilement une marque indépendante. On était dans une période un peu creuse de l'industrie. Ça faisait plusieurs années qu'il n'y avait pas eu de nouvelles marques lancées.

S.P. – C'était que des marques très établies. Majoritairement des marques américaines, quelques marques européennes, mais qui appartenaient à des Américains, comme Cliché. Ils avaient été rachetés.

**B.P. – Rien de 100% français ?**

S.P. – Il y en avait, mais c'était un peu anecdotique.

V.F. – Elles faisaient quand même partie d'un groupe international, ou alors elles ne vendaient rien en dehors de la France. Nous, tout de suite, on a récupéré un distributeur en Allemagne, au Japon et aux États-Unis, assez vite aussi.

S.P. – Aux États-Unis c'était très localisé, uniquement à New York, et un peu par le web à droite à gauche. En gros, par notre réseau que l'on connaissait.

V.F. – On a beaucoup voyagé, avant, ce qui fait que l'on avait déjà un réseau dans le monde des skateurs. Et aussi, une ouverture sur la façon dont les gens voyaient le skate dans le monde. On avait une forme de vision des différences culturelles et de ce qu'il manque, pas seulement en France, mais aussi ailleurs. Au niveau international, ça ne représentait pas beaucoup en termes de ventes, mais très vite on s'est placé comme étant pas franco-français. Le but, c'était de parler à des gens de partout, à un type de skateur qui existe partout.

**B.P. – D'où les ambassadeurs, comme vous, Léo et les autres ?**

V.F. – Oui, par leurs voyages ils représentent une certaine image, mais surtout une certaine manière de penser le skate. Le voyage c'est hyper important, c'est hyper facile de voyager en tant que skateur. Tu rencontres des gens facilement, tu peux vite dormir chez eux.

Ça marche partout, à part dans les villages ou les lieux reclus, mais dans les villes ça marche. Il y a pas longtemps, on était à Istanbul, il y a une communauté de 50 mecs qui sont hyper contents de te recevoir, si tu viens faire du skate.

S.P. – Il y a aussi le truc dans le skate. Il y a un peu un skate de skateurs sponsorisés, qui est compétitif, même si c'est pas de la compétition, mais avec une forme d'engagement et de mise en danger. Mais, nous, on ne skate pas spécialement comme ça. Dans le monde, il y a plein de gens qui skatent des petits trucs.

**B.P. – C'est l'identité de la marque ?**

S.P. – Ouais.

V.F. – C'est un mélange de pleins de choses, de perceptions. En voyageant, tu te rends compte que la plupart des gens, ils skatent tranquilles, des trucs cool. C'est une infime minorité de gens qui sont un petit peu obsédés par la performance et comme ils sont ultra médiatisés tu as l'impression que c'est ça le skate, alors que c'est pas vrai. Ça peut l'être, si tu le décides, mais ça reste un délire ultra particulier.

**B.P. – Donc, vous êtes plutôt une marque de *street* ?**

S.P. – L'idée, c'est qu'on est dans la rue, de se promener dans la rue et de voir les gens qui y sont.

V.F. – L'idée, c'est de ne pas être confiné. Moi, ça m'arrive personnellement d'aller au park. Mais, dans ma marque, j'ai pas envie de pousser dans cette idée. Pour moi, c'est un peu comme dire : « Vas-y prends tes crampons, va sur le terrain ». Je n'ai rien contre, mais c'est pas le délire.

**B.P. – C'est la raison pour laquelle vous avez intitulé vos vidéos « Balades » ?**

V.F. – Oui, voilà, c'est l'idée.

S.P. – Oui, l'idée de la découverte de la ville, d'apprendre à vivre aussi dans la ville. Tu apprends d'autres trucs dans la ville que dans un endroit dédié pour le skate qui est pensé déjà pour le skate, qui est peuplé uniquement de skateurs et donc qui n'a pas une grande diversité de choses à voir ou de choses à apprendre. Alors que se balader dans la rue, tu vas aller de quartiers



riches à des quartiers pauvres, dans différentes villes, dans différents pays. Donc, tu vois plein de trucs.

V.F. – De nos jours, quand tu vois le nombre de préjugés qui existent partout. Quand tu analyses l’avis du citoyen lambda : en 24h il va au même endroit, il fait les mêmes choses, et puis tout est cadré. Il va jamais voir comment font les autres. Et, toi, tu fais partie d’une forme de culture où tu peux voir tout ce qui existe et les différences. Si tu exploites le truc, tu sortiras déjà du cadre de 90% des gens.

**B.P. – C’est cette idée que vous voulez incarner à travers votre marque ?**

S.P. – Même au-delà de notre marque, au point de vue personnel.

V.F. – Tu as envie de transmettre aux gens quelque chose qui toi te marque, qui te passionne.

**B.P. – Dans votre *team* ce sont uniquement des skateurs que vous avez connus avant ?**

S.P. – C’est que des gens qu’on a rencontrés, au fur et à mesure de nos pérégrinations, avec qui on est devenu potes, avec qui on s’est marré à faire du skate.

V.F. – Qui ont cette même mentalité du skate et qui expriment leur passion d’une certaine manière.

S.P. – Il faut être proactif.

V.F. – S’investir dans des projets, faire des trucs : en filmant, en soutenant des projets locaux... Le skate, c’est une espèce de possession.

**B.P. – Vous avez des liens particuliers avec certains shops ?**

V.F. – On a des distributeurs pour l’international et en France on est en lien avec les shops directement.

**B.P. – Vous avez fait une série de planches intitulée « Océan », c’est en référence au skateur Ocean Howel ?**

S.P. – Ouais, la série c'est sur l'océan et il y a un *guest*, qui est un skateur légendaire. Qui a beaucoup bossé aussi sur l'architecture et sociologie aussi.

V.F. – C'est surtout un skateur ultra connu. C'était vraiment une vedette au début des années 90, un pionnier du style, le côté esthétique, ce qui est vachement important. L'esthétique exprime aussi la dextérité, le contrôle de ce que tu fais.

S.P. – Il y a aussi un aspect de danse dans le skate, de chorégraphie, lié aussi à la poésie, c'est une forme de poésie visuelle.

**B.P. – Évidemment, vous devez être au courant de la médiation qui est en cours.**

V.F. – J'étais dans les premières réunions. Léo n'était pas là aux deux premières réunions, c'était très hostile.

**B.P. – Par qui tu avais été contacté ?**

V.F. – On avait fait une pétition avec Olivier de « Workshop ». Il avait fait faire une pétition au shop qui a été donnée à la mairie. La mairie est revenue en proposant de se rencontrer. À la première réunion, il y avait Olivier de « Workshop », Grégoire Grange, on était trois ou quatre. Ensuite, ils ont commencé à confronter avec les riverains. Et Léo est venu dans la deuxième ou troisième réunion. Moi, j'ai pas mal de boulot, j'ai quatre enfants, donc je t'avouerai que les réunions de mairie, c'est spécial quand même.

**B.P. – Et l'attitude des riverains aussi ?**

V.F. – Non, les riverains à la rigueur c'est pas gênant, mais c'est long c'est beaucoup de process', c'est très très chiant. Au début, il y a même pas l' élu, donc les mecs en face de toi ils font semblant de te parler. Pendant une heure, ils te baladent où ils veulent. Une fois que tu as l'aval de l' élu, là ça se débloque. C'est extrêmement chronophage. Léo, j'ai vu qu'il était plus là-dedans et puis il porte plus le discours. Moi, je parle moins. Le fait qu'il soit de Bordeaux aussi, qu'il soit très connu, ça joue.

S.P. – Il a toujours été dans le fait de mettre la ville en avant, il est très légitime là-dedans.

V.F. – Dès le début, j'ai vu que ça allait très bien se passer. Les riverains étaient très hostiles, mais, nous, on avait préparé les choses avant, en s'accordant sur le fait qu'on n'avait

rien à perdre et qu'il fallait être conciliant. Il y avait l'exemple de la ville de Bâle. Au début des années 2000, il y avait déjà des horaires là-bas. Donc, dès le début, j'ai dit qu'on pouvait regarder ce qu'il se faisait là-bas. Il y a une place là-bas où ça se fait. Ils ont carrément rajouté des modules de skate, mais avec des horaires, qui sont extrêmement respectés. D'avoir voyagé m'apporte aussi ce genre de connaissances. Il y a Malmö, aussi, mais c'est plus récent.

**B.P. – Votre marque n'est pas tant liée que ça à l'image de Bordeaux.**

V.F. – Si quand même. En France, les gens savent que l'on est à Bordeaux, et puis, nos plus gros projets, sont autour de la ville. Les vidéos, je veux dire. La ville est mise en valeur, c'est plus simple et moins cher que Paris pour loger les gens. Il y a aussi les projets « Minuit » dans lesquels on était assez inclus dans le truc.

S.P. – « Minuit », c'est Yoann Taillandier. Mais ça s'est passé un peu à la même époque où nous on lançait le projet.

V.F. – Yoann est plus artiste. Nous, on a géré un petit peu la partie production. On lui fournissait, notamment, des vêtements. On l'aidait à produire les DVD, à gérer aussi les *deadlines*.

**B.P. – Vous êtes également en lien avec les autres acteurs économiques de Bordeaux ?**

V.F. – Oui, comme par exemple Sugar. Le fait d'être dans la même ville influence quand même. On se voit pas hyper souvent, mais on travaille avec eux. On passe des pubs dans leur magazine et on leur propose des articles.

S.P. – C'est vrai que c'est marrant que Sugar soit, maintenant, un truc un peu de Bordeaux aussi.

V.F. – Ça fait presque six ou sept ans, maintenant.

**B.P. – Vous avez des investissements dans des formes de compétitions, de démonstrations ou de vidéos ?**

V.F. – Les vidéos ça, oui. Mais les compétitions, c'est pas vraiment notre philosophie : classer des gens, ça nous parle pas. On ne fait pas vraiment de démo. Nous, on fait du skate avec les gens.

S.P. – Les démos, il y a déjà une forme de classement en fait.

**B.P. – Vous communiquez sur ces formes de sessions avec les gens ?**

S.P. – C’est sous forme de voyage, en fait. C’est très informel.

V.F. – Tout ce qui va être organisé, va être très cadré. Tu vas te retrouver à sélectionner des gens et à performer devant un public. Là, tu pars sur une mentalité qui n’est pas la nôtre. Nous, on demande aux mecs de partir voyager, découvrir, faire comme ils le souhaitent.

S.P. – En faisant des démos, tu crées une forme de frontière en disant : « Nous on est ça. Et vous, vous regardez ». Nous on cherche plutôt à aller quelque part, se faire des potes, skater avec eux.

V.F. – C’est pas l’esprit olympique.

**B.P. – Les voyages sont donc une part importante de votre identité. Vous communiquez dessus à travers les réseaux sociaux ?**

V.F. – Oui, c’est quand même important. On montre ce que les gens font, leurs films, leurs projets. On fait des tournées, aussi, au moins deux fois par an avec le *team*. Le but est de faire partager ça.

**B.P. – Quels retours vous avez ?**

V.F. – C’est un esprit qui est très rare maintenant dans le skate, qui est très marginal. Dans les marques en tout cas, pas forcément chez les pratiquants.

S.P. – Il y a un truc assez marrant, c’est que les gens vraiment fans de Magenta, sont des gens qui deviennent assez facilement des potes. Qui se sentent déjà potes. Ils sont déjà fans de la mentalité de la marque. Il y a plein de mecs fans de marques, mais pour lesquels il existe une forme de rempart entre eux et la marque. Là, ça paraît accessible aux gens. À travers nos communications, ils comprennent que s’ils nous croisent, ils se sentiront déjà proches.

V.F. – L’idée, c’est quand même de diffuser cette idée, assez minoritaire finalement dans le skate, où les pratiquants lambda peuvent se reconnaître.

**B.P. – Minoritaire dans l’industrie ?**

V.F. – Oui, dans l’industrie pardon. 95% des stimuli que reçoivent les pratiquants, à travers la communication des marques, c’est la volonté d’aller toujours plus loin, toujours plus haut, toujours plus fort. Et, même si c’est pas forcément ce qu’ils ont envie, c’est ce que vont faire une partie des skateurs. Nous, on n’a pas cette mentalité de record « plus jeune » « plus fort » etc.

S.P. – Il y a un côté où tu vas pas te sentir légitime, si tu ne pousses pas le truc toujours plus haut. Nous, c’est pas ça qui nous intéresse.

### **B.P. – Vous avez des liens avec Darwin ?**

V.F. – Oui, il y a Sébastien Daurel là-bas. Avec tout le bagage qu’il a, la passion qu’il a. Ils ont aussi un concept un peu pas trop cadré, c’est important, c’est bien. La marque n’est pas anti skatepark.

S.P. – Elle ne fait pas la promotion des skateparks. Il y a aussi un aspect temporel. Tu commences souvent dans un skatepark parce que tu es jeune, parce que ça rassure aussi les parents. Là, tu apprends les bases, mais c’est un espace clos. Une fois que tu sais à peu près gérer, il faut que tu ailles voir ailleurs. C’est un peu comme un nid.

V.F. – Pour nous, en tant que marque, c’est pas très intéressant de montrer des gens qui sont dans un nid. Nous, on aime montrer là où il y a un petit peu d’enjeu avec des gens, de la vie. Visuellement, c’est plus intéressant aussi. Tu peux être très fort dans un skatepark mais il n’y a personne devant, personne derrière. Dans la rue, il y a les voitures, c’est comme le petit bain et le grand bain. Peut-être que dans le petit bain tu fais un quadruple salto, mais dans le grand bain il y a des gens, il faut interagir avec. Si tu essayes un truc compliqué, peut-être que tu n’auras pas le temps parce que les gens vont passer et t’empêcher de faire ça.

### **B.P. – C’est vous qui avez dessiné le logo ?**

S.P. – Oui, c’est moi. C’est une plante avec une feuille différente. La feuille représente l’individu, à la base elle était colorée différemment. La couleur c’était un peu la personnalité, ou n’importe quel élément qui représente un individu, ce qu’il va apporter à la société pour que la société grandisse. Pour que la plante entière grandisse et soit stable, chaque individu apporte sa compétence. Le logo représente donc, à la fois, la société et l’individu qui a sa place dans la société.

**B.P. – Est-ce que vous avez des statistiques sur vos ventes ? À moins que ce soit confidentiel...**

V.F. – Oui, c'est un peu confidentiel (*Rire*). Je ne peux pas trop diffuser.

**B.P. – Est-ce qu'il y a d'autres marques maintenant indépendantes ?**

V.F. – Un peu au même moment que nous, il y a eu tout un vent de marques indépendantes.

S.P. – Je pense qu'on en a inspiré pas mal. On a des potes qui ont commencé des marques, qui ont vu que nous on y arrivait et donc ça leur a donné envie.

V.F. – Les mecs de *Palace* qui ont fait à peu près en même temps aussi. Les marques influentes maintenant se sont toutes déployées dans un rayon de deux ou trois ans autour de notre date de création. Il y a eu un appel d'air. *Palace*, par exemple, c'est vraiment un gros truc, maintenant. Ils ont une approche plus commerciale. Nous, on a des distributeurs qui sont pas forcément très bons, mais c'est nos potes, donc on les vire pas. Ils organisent aussi quelques *contests*, ils vont chercher des mecs qui sont bien en vue. C'est mis en scène pour que ça se voit pas trop, mais c'est quand même la même forme de business que les grandes marques.

## Entretien avec David Manaud – 02/03/2020

*David Manaud est un skateur bordelais qui débute la pratique au début des années 1990. Aujourd'hui, il est photographe professionnel, notamment spécialisé dans la prise de vue de skateboard, et il gère les skateurs français sponsorisés par la marque états-unienne DC Shoes.*

**Baptiste Pointillart – Je suis revenu sur les débuts de la pratique à Bordeaux en discutant notamment avec Jim Lalondrelle et Fabrice Le Mao.**

David Manaud – Je les aime beaucoup ! Cette génération, qui ont entre 50 et 55 ans (dix ans de plus que nous), c'est la génération un peu « punk » et Jim c'est un peu le « roi des punks ». C'est quelqu'un d'adorable, hyper passionné mais un peu maladroit et ça lui a joué des tours un peu. J'ai un immense respect pour lui et on est beaucoup de gars du skate à avoir du respect, j'aurai pas découvert le skate s'il avait pas été là... Il s'est mis un peu en retrait dernièrement, et tu vois ce que fait Léo actuellement ça aurait été compliqué venant de Jim.

Nous, le bon moment, c'est quand on a arrêté de parler avec l'office des sports, qui eux voulaient mettre le sport dans un cadre avec des règles, un casque, des lieux définis... Quand l'aspect culturel a été entendu, Léo a eu un super discours. Et même le président de l'association des riverains qui était vraiment opposé à l'idée avait été forcé de constater que ça marchait.

C'est un peu une première, en France en tout cas.

On explique toujours aux skateurs que quand on est dans un endroit où on dérange, il faut accepter qu'on dérange. Il y en a qui bossent, des bébés qui dorment... La rue elle est à tout le monde. Les flics parfois ils sont horribles et parfois pas du tout, ils font juste leur job.

**B.P. – J'aurais bien aimé qu'on revienne sur tes débuts.**

D. M. – J'habitais à Bassens, je suis né en 1975, j'ai commencé le skate en 1990, soit tu faisais ça, soit du foot, soit t'étais une kaïra. On était 5 ou 6, on voulait être différents des autres. Ils m'appelaient « David le skateur » à mon collègue, c'était identifiable. Et puis le fait que ça fasse du bruit ça interpelle aussi...

Puis on a rencontré Daurel, qui était à Carbon Blanc, il était déjà chaud, faisait partie des meilleurs Français, il avait une rampe à la maison. On a commencé à aller à Bordeaux,

depuis chez nous c'est comme si on allait à Los Angeles ! Surtout Mériadeck, la DDASS et puis le centre-ville à droite à gauche. Le rencard c'était la DDASS, les locaux étaient là-bas.

J'ai dû arrêter de skater pendant deux ans à cause d'une paralysie à la jambe, mais je trainais toujours avec mes potes. Dès que j'ai été guéri j'ai repris direct et j'avais un pote qui faisait quelques photos. J'ai à peu près 19-20 ans, on m'a offert un appareil et j'ai photographié tout mon entourage donc skateurs aussi. Les magazines à l'époque c'était *Bicross Mag*, *Thrasher*... Je *shootais* les skateurs mais c'était pour le délire, les souvenirs.

J'ai fini mes études et j'ai été pris dans le shop « Central Park ». Les shops c'est plus qu'un magasin, c'est un centre de sociabilités, quand t'es le vendeur t'es au milieu un peu de ça, on avait créé une petite *team*... Les mecs qui commençaient genre Alex Richard, Sergio Cadaré, encore des gamins. Je les amenais en caisse dans les spots des autres villes ou les skateparks. Je faisais toujours des photos mais pour moi, j'aurais jamais imaginé que ça pourrait se vendre.

À ce moment, le shop a fermé parce que les patrons partaient, et on a monté une marque avec un pote, Diego, qui s'est appelée Lyrics. Je m'occupais de la *team* et du marketing. C'est comme ça que j'ai commencé à *shooter* du skate de manière sérieuse. J'ai fait ça pendant 2 ou 3 ans, puis Lyrics a fusionné avec Simon Antoine pour créer la marque Opus, marque bordelaise. Ça devenait une assez grosse marque avec des bons skateurs : Gauthier, Jean-Phi, Laloutre, Sergio... les nouvelles têtes du moment. Moi, j'avais le même rôle, une sorte de *team manager*. J'ai rencontré les types des magazines de l'époque : *Tricks*, *Sugar*, *Freestyler*, qui m'ont dit que je pouvais leur envoyer des photos notamment de mes skateurs. Après la marque je me suis lancé à mon compte à faire des photos

**B.P. – Dans ces années, les spots sur Bordeaux c'est surtout Malraux ?**

D. M. –Exactement, là c'est l'apogée de Malraux.

**B.P. – Je trouve des dates différentes sur cet apogée...**

D. M. –Nous on a commencé à y aller vers 1996-1998 je dirai. C'est l'époque où Tom Penny est arrivé à Bordeaux ; Ali Boulala est arrivé par la suite. Tom Penny était une énorme star mais il aimait pas trop ça, il avait un pote qui vivait à Bordeaux et sa mère vivait vers Périgueux.



On allait toujours un peu à Mériadeck. Malraux c'était le centre névralgique, mais on allait beaucoup en ville et dans les banlieues de Bordeaux avec nos voitures. Avec les travaux du tram, il y avait des spots partout. Le seul endroit où on *chillait* c'était Malraux sinon le skateur bordelais allait partout. Dès qu'il y avait un trou creusé pour le tram, ça faisait un spot. Et puis c'était un moment où le skate devenait très présent dans beaucoup de villes. J'en ai parlé un jour à Juppé, à un petit-déjeuner. Je pense que ça a, involontairement, développé la créativité chez les skateurs. Il y avait souvent des rues fermées, des barrières ou autres et c'était un terrain de jeu ! Involontairement ça a développé ce skate très créatif d'aujourd'hui, à la place d'un skate très technique. Tu vois, à Nantes, il y avait un spot qui s'appelait les « Sanstotal » ou quelque chose comme ça, un spot de *flat* avec des *curbs* parfaits et bien le skateur nantais était un tueur en *curbs*. Je pense que les travaux du tram, accouplé avec le skatepark en centre-ville, a permis l'essor d'un skate particulier.

#### **B.P. – Durant les travaux le skatepark était sous le pont de pierre non ?**

D. M. – Oui, il avait bougé. Ils l'avaient mis sous le Pont de pierre, c'était super. On faisait des barbecues le soir, on ne gênait personne... Mais on allait skater dans la ville. Et puis les skateparks étaient pourris, jusqu'à l'actuel, qui est un peu pourri maintenant... On n'avait pas de skatepark de fou, comme ils ont fait la *street plaza* à Nantes par exemple.

Mais à cette époque on se faisait virer vraiment souvent dans la ville, fallait prendre le temps de discuter avec les gens, le skate avait une très mauvaise image... Bordeaux était encore très conservatrice.

Un jour, on faisait un *shoot* place Saint Projet. Vers 20h, les flics arrivent mais ne disent rien, puis au bout d'un moment l'un d'eux vient nous voir un peu embêté car on les avait appelés pour « bande organisée » et « - Je crois que c'est pour vous... » Mais le gars était super cool ! On n'était pas étonné, les gens nous associaient à des *kaïra* ou des *gangsters*... Au final, le chef est monté dans sa voiture et a allumé les phares vers nous pour éclairer le spot, et ça rendait super bien ! On a réussi le *shoot* grâce à eux ! À partir de là, on a compris que les mœurs changeaient.

Quand Nike SB est arrivé en France, ils ont sponsorisé Chadourne et Jean-Phi Trioulier et comme ils avaient besoin de photos et d'un mec pour les gérer et que c'était mon rôle avant, avec Opus, il m'a demandé.

Au début avec Nike SB, on se faisait cracher dessus par la moitié des skateshops en France, sauf que Nike était déjà dans le skate avant même que les marques de skate existent.

Aujourd'hui ils portent tous du Nike aussi... Et puis Nike a mis les moyens ! Par-là, moi j'ai commencé à avoir un nom un peu sérieux aussi. J'ai fait d'autres photos aussi, parce que vivre de la photo de skate c'est quasiment impossible.

J'ai fait deux années après un peu au vert et puis j'ai commencé avec DC Shoes. C'était Stéphane Larance, le *team manager*, qui m'avait contacté. Ils cherchaient un photographe skate, snow, etc. qui puisse aider sur les tournées. Aujourd'hui, je m'occupe pas mal de marketing de terrain (événements, riders...). Et les budgets sont quand même très restreints par rapport à quand je suis arrivé.

[*Détails sur l'évolution du poste avec DC Shoes*].

Aujourd'hui, je suis une sorte d'ambassadeur de DC, j'ai créé une sorte de *team*. J'ai quelques critiques sur le fait que beaucoup viennent de Bordeaux, mais dans ce cas ceux d'Adidas viennent de Paris... Aujourd'hui, on sponsorise plus un *crew* qu'un gars, et encore on a un gars à Annecy, un autre au Havre... Le noyau du team France de DC c'est Bordeaux, c'est une volonté parce que c'est des gars qui se bougent le cul. Benjamin Garcia était à Tempa il y a deux jours, il a fait des *runs* abusés... Tu vois on a Benjamin d'un côté, Léo de l'autre, ils sont super différents mais ils apprennent à faire des trucs ensemble, c'est un vrai *crew*.

Depuis que Léo est rentré, je me suis dit qu'on pouvait créer un truc beaucoup plus *friendly* au niveau du *crew*. Là, on a sûrement Andrea Dupré qui va rentrer chez nous, un hyper bon skateur, bordelais. Mais aujourd'hui, les mecs voyagent tellement et avec Instagram la visibilité est telle qu'ils soient de là ou d'ailleurs ça a peu d'importance.

Marion [Etcheparre], moi j'hallucine. Je la regarde depuis un moment sur Insta, elle a 15 ans, elle organise des journées de skate avec des gamines, elle est ultra motivée. Je l'ai contacté pour lui dire que je pouvais l'aider pour une de ses « Sess Girl ». C'était personnel, je voulais l'aider parce qu'elle se bouge. Elle est pas du tout officialisée vis-à-vis de DC, je ne veux pas la faire rentrer dans ce système-là. Je lui file des trucs pour les sessions. On va refaire une journée avec elle bientôt, comme on a fait à Darwin en novembre. Je ne fais pas l'amalgame avec « Reste Cool », Théo est hyper motivé, mais on ne travaille pas ensemble. Nous, on aide Marion. Quand on fait des collaborations avec Magenta, par exemple, c'est beaucoup plus officiel. Marion elle est totalement à fond, elle me fait penser à moi, à dormir avec sa *board*...

Pour moi, le niveau n'est pas super important, faut qu'il sache skater. Benji et Andrea ont un méchant niveau technique, mais j'ai besoin d'ambassadeurs, surtout, comme Arthur Psh Psh ou Léo qui a un style très japonisé avec sa vision à lui. Nous on va regarder les J.O., mais on va pas du tout s'investir dessus, à l'inverse de Nike.

**B.P. – T'étais aux réunions avec la mairie ?**

D. M. – Oui j'étais là quand ça gueulait... Avec les travaux, la ville a changé, pleins de skateurs sont arrivés, ensuite la mode devient au skate, ça rajoute des skateurs. Donc les skateurs vont partout et les gens deviennent fous donc la mairie interdit, sauf que plus ils étaient répressifs, plus il y avait de skateurs parce que les skateurs sont des rebelles. Quand j'avais 15 ans j'étais content quand les flics me faisaient chier, ça faisait partie de mon personnage. J'allais squatter des piscines ou de trucs comme ça.

**B.P. – Je n'arrive pas à retrouver la date de la « fin » de Malraux, quand ils ont installé des pelouses...**

D. M. – Je ne pense pas que ce soit pour anti-skater d'ailleurs, c'est qu'il fallait que ça change. Le conservateur de Malraux était fan du skate. Je dirais entre 2008 et 2010.

## **Entretien avec Marco – 03/03/2020**

*Marco est un pratiquant de longboard dancing à Bordeaux. Nous avons souhaité l'interroger pour découvrir une nouvelle pratique du skate qui prend également place dans l'espace urbain.*

### **Baptiste Pointillart – Tu peux te présenter ?**

M. – Je suis Marco, je viens de Cenon, je suis né en 2001.

### **B.P. – Comment tu as débuté le longboard ?**

M. – Je roulais avec des potes en 3<sup>e</sup> et, sur les quais au niveau des Quinconces, on a croisé des gens qui faisaient du dancing. Ça nous a passionnés et on avait roulé l'après-midi avec eux. Quelques mois plus tard, j'ai acheté ma planche de dancing. J'ai appris à connaître ce sport. J'ai commencé tout seul, sans oser aller voir le groupe de longboarders. J'ai motivé quelques potes pour se lancer avec moi. On allait à côté de chez moi, dans petits spots pas top, durant l'été 2017. En hiver, le miroir d'eau est à sec, ce qui fait un super spot. Donc j'allais rouler là-bas le matin, parce que je savais que l'après-midi il y avait le groupe de longboarders que je voulais éviter parce que je suis timide. Un jour je croise l'un deux qui vient me parler et j'ai créé des affinités avec eux.

### **B.P. – Vous alliez toujours au même endroit ?**

M. – Oui au miroir d'eau et à côté des platanes au niveau des Quinconces, dès que le miroir d'eau est allumé.

### **B.P. – Vous êtes combien ?**

M. – Les plus grosses sessions on va jusqu'à une dizaine, mais en général c'est plutôt cinq ou six, le week-end. On est un peu plus maintenant.

### **B.P. – La communauté est un peu plus large, grâce aux réseaux sociaux ?**

M. – Sur les réseaux on est en contact avec des gens de partout dans le monde : Brésil, Corée (ils sont très bons). Dès que quelqu'un prend un peu de niveau et de visibilité, il rentre en contact avec les autres.

**B.P. – Les compétitions ont lieu où ?**

M. – Dans le coin, il n'y en a pas. Il y en avait une l'an dernier, à Toulouse. Cette année, ce sera Montpellier. Les championnats du monde sont à Eindhoven. Sinon, à Lille ou Nantes, mais c'est vraiment peu. C'est un sport récent, inventé en 2006, la communauté s'agrandit vite mais ça reste petit.

**B.P. – Pourquoi tu as préféré le dancing au skate classique ?**

M. – De base, ça ne m'intéressait pas de faire des tricks. Puis, j'ai pris goût petit à petit et, plus j'ai progressé, plus mes tricks s'inspirent de ceux de street.

**B.P. – Il y a un côté plus accessible dans le longboard ?**

M. – Oui, on arrive plus rapidement à un niveau acceptable, à faire des petits trucs assez simples. Ça fait moins peur. Au début, tu progresses très vite. Après, il y a des gros moments de blocage qui existent, moins en skate je pense.

**B.P. – Il y a des filles dans votre groupe ?**

M. – Oui, comme c'est un peu plus accessible, il y a plus de filles qui s'y intéressent. On est une toute petite communauté, mais proportionnellement, il y a plus de filles qui s'intéressent. Dans les compétitions, il y a des catégories filles.

Là, on prépare des banderoles pour proposer aux gens de venir nous parler pour faire connaître notre sport. Quand on s'installe, on met toujours nos sacs au milieu, donc la banderole serait par là.

**B.P. – En termes de matériel, on en trouve dans les skateshops ?**

M. – Non, on trouve des trucks et des roues, mais des planches on n'en trouve pas à Bordeaux. Et, en plus, ça coûte cher. Ça doit être long et souple, mais en même temps résistant, donc c'est cher. C'est beaucoup plus cher qu'une planche de skate, pour une bonne qualité c'est vite 400 euros. Les meilleurs skates atteignent les longboards les moins chers.

**B.P. – Vous avez quels liens avec les skateurs ?**

M. – Ça dépend... Je fais beaucoup de tricks de skate, donc on échange un peu là-dessus. Mais, au début, j'étais allé au skatepark et je m'étais fait insulter... J'ai des très bons amis skateurs et je trouve que dès qu'ils prennent du niveau, il y a moins cette sorte de haine des autres sports, ils arrivent à se détacher un peu.

Ils ont vraiment cet esprit communauté contre le reste du monde. Nous on essaie de pas faire partie de cette image-là.

Nous, parfois, on a des problèmes avec la sécurité, quand on va skater dans des parkings, mais on le sait et, dès que ça gêne, on s'en va, c'est normal.

**B.P. – Vous n'allez jamais à Pey-Berland ?**

M. – On aime beaucoup aller sur les quais, au contact des gens. Notre pratique, elle est aussi là pour se montrer, pour faire du spectacle avec ce côté artistique. Les quais, c'est un peu notre territoire. On avait contacté le directeur du Mégarama de Bordeaux, pour lui demander si on pouvait pratiquer dans le parking au 3<sup>e</sup> sous-sol qui n'est jamais utilisé. On a envoyé un mail, pour savoir si on pouvait avoir des horaires, mais on n'a jamais eu de réponse. On n'est jamais dans le conflit.

## **Entretien avec Catherine Novel – 06/03/2019**

*Catherine Novel est une habitante de la place Pey-Berland qui a rédigé plusieurs plaintes sur les réseaux sociaux.*

### **Baptiste Pointillart – Vous habitez sur la place Pey-Berland ?**

Catherine Novel – Oui, on est juste sur la place, au niveau de l'entrée du parking au deuxième étage avec un grand balcon, quand il est ouvert c'est infernal.

### **B.P. – Vous habitez ici de combien de temps ?**

C.N. – Depuis deux ans, on a reçu le papier de la mairie nous demandant notre avis mais on n'était pas là à ce moment-là et on n'a pas pu répondre. L'autorisation sur la place s'est enclenchée au moment où on arrivait en 2017, donc apparemment tous les problèmes avaient déjà été « réglés ».

### **B.P. – Il n'y a pas eu de réunions après ?**

C.N. – Non justement. Une fois que l'autorisation a été posée, c'est acté et on a l'impression que l'on ne peut pas revenir sur ce qui est acté. J'en ai discuté avec d'autres propriétaires, notamment dans l'immeuble qui fait l'angle à droite avec un monsieur âgé qui m'a dit qu'il quittait Bordeaux le week-end... Une personne d'environ 80 ans [Michel Crochet].

Finalement, en résidents permanents sur la place, on est une petite poignée. Ce qui n'est pas le cas, je pense, Cours du Chapeau Rouge qui a eu gain de cause. Là-bas les riverains sont allés au tribunal et le cours a été retiré de l'expérimentation. Cela prouve que certains riverains ont été entendus et que les autres, non mobilisés au bon moment, l'ont pas été.

### **B.P. – D'autres riverains sont en accord avec vous ?**

C.N. – Oui, j'ai croisé des dames qui n'en peuvent plus non plus. J'ai été à une réunion de quartier en juin 2018, cour Mably, en présence de Mme Dessertine face à qui je me suis positionnée contre le skateboard. Et j'ai été encouragée par des personnes présentes. Là, ils

m'ont mis en contact avec « Skate(z) zen », où j'ai fait part de mon mécontentement. J'ai eu des réponses très orientées. J'ai eu une réponse d'abord de Tom Dick puis une réponse du service civique sans qu'il n'y ait aucun nom, un anonymat que je trouve fort désagréable et le contenu était très orienté pro-skate. On a l'impression que depuis 2017, c'est statué et on ne peut pas intervenir. J'ai informé qu'on avait des bandes vidéo et sonores, à aucun moment le service civique n'a pris le temps de regarder ces éléments.

**B.P. – De quand datent ces réponses ?**

C.N. – Une très récente, un mail du service civique il y a quelques jours.

**B.P. – Il y a des espaces prévus qui devraient être aménagés d'ici quelque temps pour désengorger la place Pey-Berland notamment, quel est votre point de vue ?**

C.N. – Je pense que le skateboard est un moyen de déplacement, mais autoriser la pratique acrobatique en ville, où des personnes passent et des enfants jouent, cela ne me paraît pas pertinent. Je trouve que leur utilisation des bancs est un manque de respect des autres utilisateurs de l'espace public.

**B.P. – Que pensez-vous de la couverture médiatique ?**

C.N. – Depuis 2017, il n'y a plus rien sur le mécontentement des riverains et les articles qui traitent du sujet parlent plutôt de l'essor du skate dans la ville. Je pense qu'il y a une volonté politique que la ville soit reconnue comme un spot pour le skateboard, il y a un objectif manifeste.



## Entretien avec Patrick Papadato – 19/01/2023

*Patrick Papadato est élu en charge de la mobilité depuis juin 2020. Il était élu municipal de l'opposition, Écologiste, durant le mandat d'Alain Juppé.*

**Baptiste Pointillart – Lors de mes recherches j'ai pu consulter les comptes rendus de réunion du conseil municipal, dans lesquels vous apparaissiez en tant que membre de l'opposition au sujet des arrêtés d'interdiction de la pratique du skateboard notamment sur la place Pey-Berland.**

Patrick Papadato – J'avais dit quoi ? [*rires*]

**B. P. – Vous critiquiez le fait que l'on interdise le skateboard et non pas le roller.**

P. P. – Je ne fais pas de skate. Lorsque j'étais plus jeune, je faisais du roller et je trouvais que cette politique était plutôt décalée. À l'époque, je constatais que les sites utilisés par les skateurs étaient aussi utilisés par les rollers. Je trouvais qu'il y avait une sorte de stigmatisation du skate alors que les rollers posaient tout autant d'interrogations sur l'espace public.

**B. P. – Selon vous, d'où venait cette distinction dans l'approche des pratiques ?**

P. P. – D'une certaine manière, ils avaient raison. Car le skate a gagné en importance. Aujourd'hui, il y a beaucoup moins de rollers dans l'espace public. Ils avaient peut-être senti que c'était une culture qui allait monter. Mon intervention pointait du doigt surtout le fait que, en stigmatisant les uns, on oubliait les autres.

**B. P. – Quel souvenir vous gardez des discussions au sein du conseil municipal par rapport à ces arrêtés ?**

P. P. – Je ne m'en souviens plus vraiment. Avec le recul, ça reste un vrai sujet, celui de l'utilisation de l'espace public par un groupe. Savoir comment on aménage, comment on empêche, connaître les alternatives. Par exemple, la place Gambetta a été aménagée, le subterfuge a été de mettre des pavés rugueux qui empêchent toute utilisation du skate sur cet

espace. La difficulté vient aussi de savoir ce qu'est le skate. Un transport, un lien social, un sport ? Avec le recul, je trouve qu'ils ont réussi à travailler avec les skateurs, notamment Léo Valls. Ils ont réussi à diminuer, en partie, la situation.

**B. P. – Il y avait-il des rapports de l'évolution de la situation, notamment des plaintes, auprès du conseil municipal ?**

P. P. – Non, c'était la fin de mon mandat donc je n'ai pas pu suivre la situation. J'ai récupéré le dossier en arrivant. Léo Valls a voulu rencontrer, tout de suite, Amine Smihi pour voir comment on reprenait ça. C'est plus Amine qui a repris ça car il était maire de quartier. On avait été interpellé, ici, dans le quartier, par des riverains. Donc ça montre que ça continuait, même six ans après. On a surtout été interpellé sur le cours du Chapeau Rouge où les riverains se plaignaient beaucoup du bruit. Il faut dire que les roues du skate sont bruyantes. Mais désormais, on n'est plus interpellé dessus. Donc voir avec Amine Smihi la réponse qui a été faite. Sur la place Pey-Berland, ce qui avait été mis en place par l'ancienne municipalité a l'air de fonctionner. Je dis bien : ça a l'air. Car on a quand même des riverains qui avancent que le cadre n'est pas toujours respecté et que la police municipale ne fait pas toujours son travail, ce qui peut être vrai. Mais on est passé de 40 ASVP à zéro donc on est moins présent. Il devrait y en avoir sept l'année prochaine.

Dès que des riverains appellent, normalement, on fait déplacer un personnel. Mais, là, on ne peut pas le faire.

**B. P. – Les plaintes des riverains sont par quel biais ?**

P. P. – Par mail principalement. On en a beaucoup reçu, dès qu'on est arrivé. C'était une façon, pour eux, de tester la nouvelle municipalité. On a été élu sur « la ville apaisée », donc les gens voulaient nous dire que ce n'était pas encore le cas. À juste titre, ils ont raison. Mais c'est plus calme. Lors des deux derniers conseils de quartier, il n'y a pas eu d'interpellation sur les skateurs.

Aménager une ville, c'est compliqué. À chaque fois qu'il y a des places, on pourrait la détourner pour l'offrir à d'autres usages. Notamment sur la place des Droits de l'homme, on pourrait installer des bancs pour le skate. À l'inverse, sur la place Gambetta, l'aménagement a été pensé pour les riverains mais on n'a pas pensé pour le skate.

**B. P. – Il me semble, au contraire, que cela a été pensé et volontairement exclu le skate.**

P. P. – Oui, maintenant, on anticipe. C'est la même chose pour le square du Commandant de France. Ça pourrait être un espace skatable, mais ça a été empêché. C'est un espace plat, il n'y a pas d'habitation. Finalement, on pense la ville en fonction de certaines populations. Par exemple, les personnes âgées, les riverains, mais pas en fonction d'autres usages. Il y a une place à l'angle de la rue de Turenne et de la rue Ernest Renan où il y a souvent des skateurs. Les riverains se plaignent souvent, mais finalement on pense rarement aux enfants dans la ville, aux jeunes dans la ville : « où est-ce qu'on fait du skate ? Du foot ? ». C'est dommage, qu'on restreigne. Mais ça avance, avec des élus qui sont plus jeunes : Amine Smihi est un skateur. Ça fait changer les choses, c'est bien que les élus soient plus jeunes et que les vieux comme moi partent [*rires*]. On a une vision parfois passéiste. La culture skate n'était pas bien comprise auparavant, c'est certain. C'est un monde un peu nouveau, les usages sont un peu nouveaux. Même sur les quais, on a fait un skatepark, les rollers se sont réappropriés la place de Munich. La ville, ça devrait être ça : inciter les usages, réfléchir l'aménagement. Même le vélo, ça n'a pas été pensé. Le long du miroir d'eau, on est en train de s'arracher les cheveux pour voir comment faire et ça va coûter une fortune. C'est un sujet majeur, car on a des conflits, des accidents... Les usages augmentent, les pratiques changent, c'est compliqué d'anticiper les évolutions.

**B. P. – Ça faisait partie du programme de 1995 d'Alain Juppé.**

P. P. – Oui, dans le discours en tout cas. L'adjointe sur les mobilités a fait le premier plan vélo, suivi ensuite par Michel Duchène. Mais elle n'a pas été écouté, vraiment. Mais on pensait toujours à des formes de mixité. Par exemple, pour la place Gambetta il était prévu que ce soit mélangé. Il n'y avait pas de piste cyclable. On a fait rajouter des pistes cyclables. L'idée c'était d'avoir des zones de rencontres, mais c'est pas possible avec la population qui augmente et l'utilisation du vélo qui explose. Nous, on a fait rajouter des pistes cyclables, mais auparavant les concepteurs n'avaient pas pensé à ça. C'est pareil pour la place Tourny. Ça aurait même pu être une place skatable.

**B. P. – Vous, vous êtes en charge des mobilités, est-ce que vous appréhendez le skateboard comme une forme de mobilité ?**

P. P. – Oui, je le conçois comme une forme de mobilité. J'ai ma fille qui skate, elle habitait aux Chartrons et elle prenait son skate pour aller en centre-ville. C'est générationnel. Je suis enseignant et directeur d'école, je vois des parents arriver avec le skate sous le bras. Ce n'est pas la mobilité la plus pratique. La qualité du revêtement a son importance d'ailleurs.

Il y a aussi l'importance des appétences des élus. Une ville change en fonction de ses élus. Là, Amine Smihi s'est, tout de suite, investi du sujet, car il est skateur.

## **Entretien avec Arielle Piazza – 07/11/2018**

*Arielle Piazza était l'adjointe au maire en charge des sports de la Ville de Bordeaux de 2008 à 2020.*

### **Baptiste Pointillart – C'est vous qui êtes allée chercher Leo Valls ?**

Arielle Piazza – Il y a une habitude, sur toutes les pratiques à Bordeaux, il y a une coutume de la concertation. C'est-à-dire penser avec les usagers pour faire mieux et bien. Donc on travaille pas mal avec nos associations qui travaillent sur le park des Chartrons, et puis il y a ceux qui circulent, qui sont dans l'espace public et à mon sens ça présente un grand intérêt. C'est une manière pour la ville de s'ouvrir, il y a même un public assez jeune. Donc organiser la ville dans ce sens-là pour aller vers cette pratique là, ça avait du sens et l'exposition Arc-en-Rêve qui a été organisée, plus la conférence derrière a montré qu'on était tous prêts dans cette communauté de réflexion, avec les urbanistes, les architectes, le maire, les pratiquants et les assos, de réfléchir à organiser la ville. Voire même la métropole parce que Léo travaille sur un schéma directeur sur la métropole. Mais sur la pratique en elle-même, c'est un déplacement doux. Mais aussi une pratique à la fois artistique, culturelle et c'est aussi une manière de dire aux jeunes, « la ville est à vous aussi, on va l'organiser ensemble et il y a des règles ». C'est également une entrée citoyenne pour leur expliquer que tout n'est pas permis, tout n'est pas possible. Et qu'il y a des riverains qui ne voient là qu'une nuisance. La médiation est arrivée à les retourner en leur expliquant que ce ne sont pas des voyous mais des gens qui ont envie de profiter de la ville et pratiquer cette passion. C'est une communauté de gens très touchants car ils sont très sensibles. Ce sont des artistes, ils sont à la fois ébénistes, vidéastes, sportifs et ils se parlent. Ils se retrouvent, ils se rencontrent et je crois que notre société a besoin de ça, il faut créer ces moments de liens, le skate le prouve. Quand j'ai rencontré Léo, il y a un bout de temps, je lui avais demandé de réfléchir, avec moi, sur la manière dont il fallait gérer ça.

### **B.P. – Vous le connaissiez d'où ?**

A.P. – Je le connaissais parce qu'il faisait partie des gens qui avaient retenu mon attention. Je trouvais qu'il avait une compétence assez exceptionnelle dans sa pratique et il avait un rayonnement local, celui du grand frère qui sait tout faire. Qui pouvait avoir une parole,

échanger avec les jeunes. J'ai senti cette aura par la façon dont il parlait de la communauté, *sa* communauté, avec beaucoup de respect et avec cette envie d'évoluer. Quand il est venu chercher la force publique c'était qu'il demandait de l'aide pour arriver à trouver l'harmonie nécessaire pour trouver des solutions dans la ville. Quand il y a eu un "big bang" et que c'est devenu ingérable pour nous, il s'est proposé de venir à mes côtés puis aux côtés de Laurence [Dessertine] pour créer une cellule de réflexion et aller dans le sens de quelque chose de très concerté. La preuve, il avait amené des pratiquants de longue date, de tous les âges, il fallait qu'il fasse comprendre à tout le monde qu'en fait ils veulent pas aller « là-bas » [référence au skatepark], ils veulent aller « là » [spot urbain] parce qu'il y a un effet miroir du patrimoine et qu'il faut composer avec eux parce qu'ils veulent aussi ce patrimoine de la ville dans leur pratique.

On a fait Bordeaux Cité Skate. Ça c'était de ma volonté, là j'ai pas connu Léo, j'ai travaillé avec ceux de Darwin [Daurel notamment]. Pour positionner la ville comme plateforme du skate et son histoire, j'ai trouvé bien de le positionner dans l'esprit des Bordelais avec une exposition, tous ces pratiquants d'avant, ce module devant la mairie pour donner l'image de notre histoire. Il y a pas que le rugby, que le foot, il y a aussi le skate et ça appartient à Bordeaux.

Léo est venu avec une approche très sensible d'en parler, très respectueuse de la ville. On a mis en place le dispositif « Skate(z) zen » avec des horaires, une régulation, une médiation, il pouvait chapeauter ça dans la mesure où il était très écouté et une autorité affective à la limite. J'ai beaucoup de chance parce que Léo c'est un repère pour moi, c'est un visionnaire qui construit la ville. D'ailleurs le maire a très bien entendu les messages de Léo, il va vers ça et le schéma directeur de la métropole y adhère totalement aussi.

### **B.P. – Concrètement comment se passe les médiations ?**

A.P. – On arrive à la fin de l'expérimentation le 15 octobre. Aujourd'hui ça va tout seul, le maire est assez étonné de l'effet positif que ça a eu. Mais il faut organiser un peu mieux avec du mobilier adapté pour ne pas être que sur cette surface avec les trois marches de la cathédrale. Donc ça sera place de la République, le projet commence à s'organiser. Ça va être le premier projet d'un aménagement véritablement de spot de skate dans la ville. Nous, parallèlement, on va réactualiser le skatepark à partir de cet hiver. On va organiser une concertation avec les urbanistes et la culture pour faire du skatepark un objet presque culturel et en même temps avec une connotation moderne (patrimoine de l'UNESCO) et qui réponde aux attentes des usagers. Ça va être en concertation, mais on va enlever le bowl (2007) pour en faire un lieu plus urbain,

plus moderne. Le budget a été voté. On part sur des concertations jusqu'au printemps. Ça sera du béton projeté beaucoup plus léger. Actuellement, on a 100.000 euros de budget de maintenance chaque année, c'est beaucoup trop. Il y a des chances que ça se transforme sous forme de street.

Le maire a demandé de diluer des mobiliers qui vont bien dans les huit quartiers de Bordeaux. Pour que dans chaque quartier il y ait une connotation.

Depuis avril, on a 7 plaintes. Je pense que c'est une réussite, c'est exceptionnel. Quand ça coince c'est Léo qui y va qui explique. Il a une capacité à être extrêmement disponible pour que le dispositif fonctionne, d'autant plus qu'il est le grand frère de ces deux jeunes du service civique qui viennent expliquer la pédagogie, il les coach. Il passe aussi par les équipementiers, à chaque fois qu'ils vendent une planche, il les incite à expliquer qu'il y a des codes, des règles.

### **B.P. – La police municipale a également d'autres directives ?**

A.P. – La police vérifie bien si la pratique se fait comme on veut, mais elle a comme consigne de pas verbaliser et de laisser le dispositif s'installer. Il y a une espèce d'indulgence.

Moi je suis la référente de Léo et je lui montre les étapes à passer. Il y a un festival qui va s'appeler « *Liberté* ». Dedans on va parler de la glisse et Léo est dans la construction de ce projet-là, très culturel, où le skate sera remis en lumière. Sûrement sur trois jours place de la République avec un village, une conférence d'une personne de Malmö pour expliquer comment ça se passe là-bas. L'inauguration du skatepark des Chartrons est prévue au printemps 2020, on l'aura tous ensemble inventé.

Léo a été le sujet récemment d'un article dans une revue anglaise dans laquelle il met en avant Bordeaux. Il y trouve un intérêt aussi par rapport à ses sponsors, à son parcours de skateur, mais ça sera une référence en France, car pour nous il est incontournable mais il va continuer ça partout je pense. C'est pour ça que je l'ai beaucoup beaucoup poussé à monter sa boîte parce que je pense qu'à un moment il faut qu'il se fasse payer.

### **B.P. – D'ailleurs ses sponsors, notamment Magenta, sont bordelais. Avant la médiation vous aviez connaissance de cette importance de Bordeaux dans le monde du skate ?**

A.P. – Oui, du fait de « Bordeaux Cité Skate » où on est allés chercher dans les archives, on a vu que c'était comme Barcelone, une grande plateforme de skate. Et c'est là où je me suis

rendu compte qu'il y a des anciens skateurs qui ont entre 40-50 ans, qui sont là avec leurs enfants, et puis il y a une nouvelle population.

On a deux espoirs de médaille à Bordeaux avec Shani Bru et Benjamin Garcia, qu'on a découverts au centre d'animation de l'Argonne. Ce centre est tout nouveau, tout moderne, et on a travaillé avec le directeur pour qu'il y ait un lieu de pratique du skate parce que, dans l'ancien établissement, il y avait déjà une pratique qui était arrivée comme ça. Ils faisaient leurs modules dans la cour. En refaisant le site, on les a fait travailler sur cette pratique-là. Jean Garra, le directeur, a axé le développement sur le skate et le hip hop au point d'amener Benjamin Garcia dans les tops du classement mondial.

Lorsque l'on a monté la rampe devant la mairie pour « Bordeaux Cité Skate », on a contacté la fédération, mais eux-mêmes n'ont pas pu nous fournir un dossier de norme de sécurité. On a dû faire tout nous-mêmes. Cet évènement on l'a fait avec Aurélien Gaucherand, un ancien de Darwin, il a bâti cette histoire avec les anciens, le module etc.



## Entretien avec Philippe Rodes – 23/09/2019

### Prise de notes

« J'étais avant tout surfeur, mais impossible d'aller surfer tous les jours en habitant à Bordeaux alors le soir on faisait du skate. »

Il est avant tout surfeur, il fréquente le magasin Atlantic Surf Shop à Bordeaux qui vendait des skates autour des années 1977 et 1978. Comme il ne pouvait pas aller surfer tous les jours, il faisait du skate le soir.

Il pratiquait à côté de La Médoquine (Talence) dans une voie sans issue avec Jean-Marie Canicas, Gil Le Bon Delapointe, Pierre Lawton et Edmond Cetran (qui habite Biscarosse aujourd'hui).

Il était rattaché au Bordeaux Étudiant Club (BEC) avec Xavier Lavignolle (décédé), Edmond Cetran et Jérôme Galleti (architecte aujourd'hui).

Il s'agissait d'une section surf au sein du BEC, d'ailleurs Frank Lavignolle (frère de Xavier) était en équipe de France de Surf.

Il a participé à quelques coupes de France et des démonstrations car il était dans la *team* de Louis-Frédéric Bordenave (magasin LF Surfshop cours d'Albret à Bordeaux).

## Entretien avec Franck Sabouret – 12/12/2018

*Franck Sabouret est un skateur qui débute la pratique en 1984.*

### **Baptiste Pointillart – Est-ce que tu peux présenter ton parcours de skateur ?**

Franck Sabouret – Je suis né en 1971, je crois que je suis le plus vieux skateur de Bordeaux, qui skate toujours. Je suis un skateur bordelais, j'ai commencé le skate j'avais 10 ans dans la rue et après j'ai commencé sérieusement quand j'avais 12 ans, donc 1983-84. Je suis un pur skateur. J'ai fait un peu de snow, un peu de surf, mais je me suis toujours collé au skate, j'ai jamais arrêté. Pour moi, c'est pas une mode c'est vraiment un sport.

Je faisais du tennis et j'étais un peu plus fort donc je jouais en dernier. Et j'avais mon petit skate en plastique donc pendant toute l'heure, j'apprenais à faire des petites vagues. J'étais à l'Union Saint-Bruno. Le petit skate c'était mon moyen de déplacement. J'ai voulu m'orienter vers le surf, je trouvais ça cool et vers 10-11 ans j'allais dans un magasin de surf, le premier à importer des skates à Bordeaux. C'était Atlantique Surf Shop, sur les quais. Un monsieur qui s'appelait Patrice, un shapeur qui vit dans le Pays-Basque. C'était le seul surfshop sur Bordeaux en 1982. Il allait chaque année au salon de la glisse en Californie et il ramenait parfois des skates et des magazines (*Skateboarder Magazine*). Une fois il m'avait ramené un bodyboard car je voulais une petite planche, à cette époque il n'y en avait pas en Europe. Me voyant toujours avec mon petit skate, il m'avait montré un magazine de skateboard. Une photo d'un gars qui faisait du skate dans un *bowling*, qui se tenait sur un bras (un *invert*). J'ai compris que c'était ça que je voulais faire. J'ai donc acheté mon premier skate venu de Californie. Plus tard, je lui ai demandé s'il y avait d'autres pratiquants. Justement, il m'a parlé de deux gars qui cherchaient des skateurs : Fabrice Le Mao et Jean-Marc Lalondrelle. Ils avaient presque dix ans de plus que moi. Je leur ai donné rendez-vous à Mériadeck, ils m'ont dit qu'ils étaient en train de monter un club de skateboard à l'Union Saint Bruno et qu'ils cherchaient des skateurs et qu'ils fabriquaient une rampe. À l'époque, on était à peu près une dizaine de skateurs sur Bordeaux. Nous trois, tous les autres étaient aussi des surfeurs : Philippe Labat (décédé), Philippe Vanderheyden, les frères Boudousse (un faisait partie de l'équipe de France de surf, il est décédé) et après, il y a eu mon frère qui est venu, Pierre. On mettait des affiches pour trouver des skateurs, on savait que pour développer le skate il fallait des skateurs, avoir de la force par rapport à la mairie. Pour qu'ils puissent nous donner de l'argent pour qu'on puisse fabriquer des rampes.

**B.P. – Il n’y avait pas d’autre club ? Le BEC ou le Bordeaux Skate Club ?**

F. S. – Non, ça devait être avant, à cette époque il n’y avait que ça. Il y avait un *halfpipe* derrière la piscine judaïque, à Chauffour, là où il y a les tennis. Quand j’étais tout petit, je voyais les gars faire de cette rampe depuis la piscine judaïque. Ça c’était la première vague de skate. On a relancé l’Union Saint Bruno, on est monté jusqu’à presque 300 adhérents. La première rampe fabriquée c’était avec Jean-Marc Lalondrelle et Fabrice Le Mao, c’était rue Malleret. Le petit gymnase, il y avait un hangar à côté. La rampe était style américain avec du plat au milieu, on avait fabriqué des petites courbes à côté aussi.

**B.P. – Le président de l’Union Saint Bruno était Yves Bime ? Il avait des liens avec la mairie ?**

F. S. – Oui, il était proche de la mairie, proche de Chaban-Delmas à l’époque. On a eu pas mal de subventions grâce à ça. La mairie de Bordeaux nous donnait un peu d’argent pour qu’on puisse fabriquer les rampes. C’était la période punk, notamment Jean-Marc Lalondrelle et Fabrice Le Mao qui étaient vraiment dans le dur. On vivait skate, c’était 100% skate. Lalondrelle très punk avec les *Vans* montantes camouflage qu’on trouvait pas en France. On faisait venir des États-Unis toutes nos *Vans* et nos skates, ou parfois d’Allemagne d’un magasin qui s’appelait *Titus Roll Sport* qui existe toujours. Une grosse chaîne de magasins en Allemagne. On attendait au moins deux mois pour avoir nos planches. À la fin de Malleret, ça a commencé à se développer, c’était les années 87-88, peut-être même 85-86. Il y a commencé à avoir des skateshops à Bordeaux : Atlantique Surf Shop faisait venir des planches, il a fermé. Après on a eu Sport Océan (cours d’Albret) plutôt tourné planche à voile, mais il avait des bons skates. Après il y a eu Local Motion, puis Balibongo, là on est en 88-89 et puis après le skate est retombé.

Après Malleret, on est allé à Alfred Daney. Jean-Marc Lalondrelle a organisé le Trophée de Bordeaux, une grosse compétition à La Benaugue. Avec l’aide de la mairie, on avait eu des subventions pour fabriquer une rampe par le constructeur qui s’appelait Traquet. Elle faisait 9 m de large et 3,30 de hauteur. La compétition était en 88 à la Benaugue et cette rampe-là a été utilisée à Alfred Daney. Et celle de Malleret a été découpée pour en faire une moyenne rampe. Il y avait une mini rampe, une grande rampe et une moyenne. Il y avait plus de place à Alfred Daney, par contre en extérieur, donc quand il pleuvait c’était moins bien. Mais à cette période-

là moi je skatais presque tous les jours. Toutes ces rampes-là, on étaient fabriquées par Jean-Marc Lalondrelle, parfois même tout seul. C'est le mec qui a apporté le plus au skate, en rampe, qui a organisé les compétitions et amené le plus d'infrastructures, surtout à une époque où le skate était mort partout. Pour les gens on était des délinquants, le skate c'était tout pourri, on était habillé bizarrement avec des grandes planches larges avec des têtes de morts dessous. Les gens de la mairie nous aimaient pas trop mais ils comprenaient bien qu'il y avait un truc derrière qui se faisait. En fait, dans le temps, il y a toujours eu du skate à Bordeaux, avec des mecs qui skataient plutôt bien. Jean-Marc Lalondrelle et Fabrice Le Mao skataient vraiment bien, c'est eux qui m'ont appris, puis j'ai eu mon petit niveau et puis moi j'ai appris derrière à d'autres mecs à skater, dont Sébastien Daurel, quand moi j'avais 18-19 ans et eux 13-14 ans.

### **B.P. – Qui étaient les interlocuteurs de la mairie ?**

F. S. – C'était Jean-Marc Lalondrelle, Fabrice Le Mao, mon frère qui a été président du club quand Jean-Marc a laissé tomber, parti à l'armée puis parti de Bordeaux (87-88 jusqu'aux années 90).

### **B.P. – À la mairie il y avait Yves Bime et surtout Daniel Lawton ?**

F. S. – Oui c'est ça. Daniel Lawton nous a quand même toujours ouvert la porte, toujours donné de l'argent même s'il trouvait que c'était pas simple parce qu'on était pas nombreux. On leur disait que le skate prenait bien à Bordeaux, qu'il y avait le côté californien avec le surf, le skate et le snow qui arrivait. Après, Quicksilver est venu s'implanter dans le sud-ouest. On montrait qu'on organisait des compétitions, que des grosses marques venaient et qu'on était lié avec le surf. On essayait de montrer qu'il y avait quelque chose à faire au niveau du skate sur Bordeaux. Avec des gars qui avaient du niveau en rampe mais ce qui comptait c'était surtout le gros niveau en *street* notamment Cassarangue, alias Biloo et Alexandre Audebet. Ils avaient un gros niveau. À l'Union Saint Bruno, il y avait un peu de freestyle, Fabrice Le Mao en faisait, mais c'était une toute petite niche. À l'époque, ce qui était à la mode c'était les *bowls*, les rampes, le skate dans la *vert*. Les skates n'étaient pas les mêmes. C'était plus cool de faire de la rampe à l'époque, et après est arrivée une autre phase du skateboard qui était le *street* parce qu'il n'y a plus eu de rampe et les skateurs se sont appropriés la rue pour faire des figures de rampe.

## **B.P. – Vous pratiquiez peu dans la ville ?**

F. S. – Si, on pratiquait pas mal. On voyait les vidéos américaines, il y en avait très peu, c'était trois vidéos dans le monde par an. On s'habillait comme les gars de là-bas. Et on voulait faire du *street* aussi un peu. Maintenant le *street* domine complètement, mais pas à l'époque. Le gars qui se colle deux heures à transpirer dans la rampe avec les protections, ça fait pas rêver. Les gars, ils veulent avoir le *look* et faire du *street*, je critique pas du tout, c'est comme ça, les phases avancent.

Nous on a skaté à Daney jusqu'à 90. Avec Alexandre Audebert, Biloo, c'est eux qui ont bien développé le skate sur Bordeaux. Ils avaient les gros sponsors, ils passaient dans les magazines. Moi j'ai jamais été connu et puis c'est deux mondes bien différents la rampe et le *street*, c'est pas du tout les mêmes cultures. Et même dans le *street* il y a différentes pratiques, le mec qui passe 34 marches en ollie, rien de technique, et l'autre qui skate avec des *flip*, des *reverses*, très propre, très technique mais pas forcément impressionnant.

Moi, j'ai toujours vu le skate comme un sport. Je me suis toujours collé à skater tout seul avec ma bouteille d'eau. Il y a en plein qui sont sous cocaïne ou fumant de la beuh avec une bière sur la plateforme. Il y a un côté rebelle, *destroy*, *Thrasher*. Mais les mecs de la Bones Brigade, Tony Hawk avec qui j'ai skaté un peu, c'est des mecs super propres. Ils ont un mec qui les suit en muscu, cardio... Ils ont 45 ans, ils sont toujours au top niveau. Stacy Peralta leur a toujours expliqué qu'il fallait rester propre, pas comme les gars de Santa Cruz.

*[Propos sur les débats internes sur le skate entre deux pratiques distinctes].*

*Il rappelle qu'à Bordeaux, aussi, il y a des divergences entre les pratiquants du street et ceux qui souhaitent la pratique de rampe. Il montre également l'intérêt d'un skatepark pour ceux qui souhaitent y apprendre les bases.*

*En rapport au projet de modifier le skatepark actuel et de déplacer le bowl aux Aubiers :*

F. S. – Le problème c'est que ça craint aux Aubiers, j'avais un peu le même souci à l'époque, à Alfred Daney. On était coincé entre les Aubiers et le Grand Parc. Nous, on montait les échelles sur la rampe parce qu'on se faisait attaquer par les bandes du Grand Parc qui voulaient nous voler nos skates. On avait des échelles, on les montait et ils pouvaient pas monter. Quand ils essayaient de monter sur les plateformes on tapait sur les doigts avec les planches pour qu'ils ne montent pas en haut. On s'est fait agresser pleins de fois, voler les skates, c'était chaud. À Mériadeck pareil. Très souvent les mecs des cités n'aiment pas les skateurs, le look, alors que c'est en train de changer, maintenant il y a pas mal de mecs de cité

qui se mettent au skate. C'est un peu rentré dans les mœurs. À l'époque, nous, c'était vraiment que du punk et un peu de *heavy metal*. Après, il y a eu un peu de rap au travers des *Beastie Boys* vachement liés au skate et puis des skateurs qui écoutaient vraiment du rap.

### **B.P. – Sur Bordeaux, il y avait des liens avec les groupes de punk ?**

F. S. – Non, pas vraiment, c'était la musique qu'on écoutait. Mais il y avait pas de membres de groupes. Il y avait une grosse scène punk et aussi heavy metal, Metallica qui est passé au Grand Parc notamment. C'était encore des petits groupes à l'époque ils passaient dans *Thrasher* uniquement, le magazine pur punk par excellence : vulgaire avec des femmes à poil dedans, des mecs qui cassaient des bagnoles de flics. Au contraire, il y avait son opposé qui était *Transworld Skateboard Magazine* vraiment propre, du sud de la Californie, avec Tony Hawk et tout ça. Aujourd'hui, on voit beaucoup de gamins avec des sweats *Thrasher* c'est rigolo, à la base c'est le truc très très punk. Actuellement, il y a pas trop de côté punk ou hard. Et les gamins se tournent facilement sur ce qu'il y avait avant, *Motorhead*, *Nirvana*, *Public Enemy*, *Tupac*. Comme les marques Powell-Peralta, Santa Cruz, Independant, c'est des marques vraiment de la base du skate et qui marchent très bien aujourd'hui. Vans aussi, à la base, marque faite pour les bateaux, pour aller sur le pont des bateaux pour remplacer la marque *Sebago* qui était trop chère. Les skateurs ont trouvé que ces chaussures adhéraient super bien. J'avais des Vans à damier en 85, je me rappelle mes potes à l'époque qui me demandaient si je jouais aux dames dessus. On les faisait venir des États-Unis, fallait pas se tromper dans la pointure, pareil pour les Converse on trouvait pas de Converse en France, les gens disaient que j'avais des chaussures de clown, je les faisais venir d'Allemagne.

À Bordeaux, des mecs comme J-M Lalondrelle, Fabrice Le Mao qui nous ont appris à moi, à Biloo (Vincent Cassarangue) ou à Alexandre Audebert en *street*. Après, il y a des gars comme Sébastien Daurel qui sont arrivés juste après, à qui on a appris à skater, qui avait 12 ans. Il skatait avec ses cousins, avec d'autres jeunes aussi, mais il y a que lui qui est resté vraiment dans le skate et qui avait vraiment un gros niveau. Sponsorisé par Powell-Peralta, il tournait aux États-Unis, en Europe, il faisait partie de la team Europe. Il reste l'un des meilleurs skateurs qu'il y a eu sur Bordeaux. Il fabriquait chez lui des rampes aussi.

Jim Lalondrelle a aussi fait le skatepark de Claouey, le Matoucat. C'est un des mecs qui a le plus construit sur Bordeaux. Lui il est encore vraiment punk, c'est le vrai punk. Il vient de grande famille de magistrats et il a tout envoyé balader, un peu comme c'était à Londres ou en Angleterre. Mais c'était un très bon skateur, un très très bon constructeur avec une super vision

du skate, il donnait des leçons aux Parisiens. Il savait exactement comment fabriquer les rampes. Il en a construit tout seul en portant la grande barre en métal tout seul. C'est un taré, il mangeait presque pas, c'est un monstre de travail. En skate c'était pareil, avec moi il était hyper rude, il m'insultait si je progressais pas. C'est grâce à lui que j'ai bien skaté. Puis Seb Daurel est arrivé, je lui ai appris à faire de la *vert*, maintenant je skate avec des jeunes qui ont 20 ans comme Shani Bru ou Edouard Damestoy. Et je leur apprends des figures. Je skate encore, j'ai jamais lâché l'affaire. Des mecs de mon époque qui skate qui sont sur Bordeaux, il y a plus personne. Fabrice il skate encore léger, Jim pareil, ils skatent 3-4 fois l'année, moi c'est par semaine. Moi, j'ai mes gamins qui étaient super bons en rugby. Mon aînée devait rentrer en espoir à Brive et il a tout plaqué pour le skate alors qu'il était nul. Il me voyait en faire et se disait que c'était vraiment cool et je suis tellement passionné qu'il trouvait trop dommage de pas continuer ça. Le fait de me voir aller skater dès que je suis quelque part, de rencontrer des gens, ça a joué.

#### **B.P. – Au début les compétitions étaient plus en rampe ?**

F. S. – Oui, c'était plus en rampe mais en *street* aussi maintenant. Et puis, il y a un esprit compétitif quand même. Les gars se serrent la main et tout, mais bon il y un *prize money*, parfois un 4x4 à gagner... et puis les contrats avec Red Bull ou autres donc ils serrent la main « Ouais je suis content pour toi, mais bon j'aurais bien aimé l'avoir aussi moi ». Aujourd'hui, on a des gamins qui arrivent qui sont hyper compétitifs, ils veulent être sponsorisés. Des gamins de 12 ans qui viennent me voir et me demandent s'ils deviendront pro un jour... On n'est pas au foot ou au rugby. Je comprends, il y a des assos qui donnent des cours, les gamins regardent les vidéos, ils voient celui d'à côté qui est sponsorisé par Vans qui voyage à travers le monde, il a un million d'amis sur Insta, c'est pas ça à la base le skate. Mais bon c'est comme ça, on peut rien faire, je critique pas. Parfois ça me gave quand les mecs rentrent un tricks et il me disent « Tu peux me filmer ? », à la base c'est pas ça le skate... Mais même sur les plateformes ou dans la rue, ça reste bon enfant. Et puis ça crée un lien facilement entre deux skateurs. Le skateboard c'est une langue, on a les mêmes tricks...

## **Entretien avec Yoan Taillandier – 12/02/2020**

*Yoan Taillandier est un skateur bordelais qui débute la pratique en 1998. Il réalise des vidéos qui montrent les principaux skateurs de la ville.*

### **Baptiste Pointillart – Tu es de Bordeaux ?**

Yoan Taillandier – Je suis né à Bordeaux, le 12 novembre 1986, même génération que Léo.

### **B.P. – Tu as commencé le skate comment ?**

Y. T. – J’ai commencé le skate à Bordeaux, donc à Malraux le Conservatoire André Malraux, voilà. Et, du coup, en fait j’habitais à deux rues de là-bas, donc je passais souvent avec ma mère et j’allais demander la planche aux skateurs qui étaient là, pour essayer. En 98, il y a eu une démonstration d’une marque américaine, World Industrie, à Malraux. Donc tu avais tous les skateurs de la région présents, ça m’a donné envie de continuer.

### **B.P. – C’était du *street* comme démo ?**

Y. T. – Oui, à l’époque il y avait pas vraiment de skatepark, donc on faisait des démos un peu où on pouvait.

### **B.P. – Tu as rencontré qui à Malraux ?**

Y. T. – Je skatais là-bas comme c’était à côté de chez moi. Mon école et mon collègue étaient dans ce quartier. C’était un peu la vie de quartier qui se retrouvait. Dans les plus vieux, il y en avait qui venaient de plus loin, notamment Benjamin Chadourne (il filme pour Converse maintenant). On était dans le même collège.

### **B.P. – Tu restais à Malraux ?**



Y. T. – La place était super bien pour le skate. En France, il devait pas y avoir tellement de places comme ça, de cette qualité pour le skate. Tu pouvais y passer ta journée. Cette architecture, un peu particulière, a créé un lieu parfait pour le skate (pas pensé en amont). Ça a été l'âge d'or, ça a commencé fin des années 80 jusqu'en 2003-2004. Après, ils ont construit le skatepark aux Chartrons, et les gens venaient moins à Malraux.

**B.P. – Elle a été remodelée, la place, ensuite, avec des pelouses.**

Y. T. – Oui. Maintenant, c'est impraticable. Ça devait être en 2006 environ. Après, on allait au skatepark et c'est la période où ils ont refait tout Bordeaux donc on allait un peu partout dans la ville. Ce genre de place canalisait beaucoup les skateurs, t'as pas besoin d'aller partout, donc quand ils l'ont détruit ça a éclaté un peu les skateurs qui se sont éparpillés dans la ville.

**B.P. – Vous aviez des soucis avec le Conservatoire quand vous skatiez ?**

Y. T. – C'était plus des soucis de gestion des flux, que les gens ne se rentrent pas dedans. Des personnes accédaient au conservatoire par la place, donc le couloir où les gens marchaient, des fois ça posait des problèmes. Le skate a dégradé les arêtes des bancs, mais on n'a pas eu de problèmes directs. Le bâtiment est assez bien insonorisé, donc ça dérangeait pas. Et puis, cette place était dans un quartier un peu tendu parfois, ils ont pas détruit cette place pour le skate, je pense que c'est plus pour les populations qui venaient.

**B.P. – Des conflits avec des personnes qui venaient sur la place justement ?**

Y. T. – Oui, mais c'était occasionnel. Autant qu'au skatepark actuellement.

**B.P. – Tu es à l'origine du projet des films « Minuit », tu peux me raconter ?**

Y. T. – Le projet est issu d'un voyage au Japon initié par notre ami Masaki Ui, qui est franco-japonais. Il nous a proposé d'aller au Japon avec Léo Valls. On y est retourné plusieurs années d'affilée, pour filmer, et au bout de trois ou quatre ans on a eu assez d'images en France et au Japon. Et j'ai fait le montage pour faire un DVD, sorti en 2010. Il s'appelle « Minuit » parce que, là-bas, on faisait du skate surtout la nuit, au moment où les espaces sont le moins surpeuplés. Il doit y avoir 30% de Japon et puis, après, c'est beaucoup d'amis qui viennent à

Bordeaux. Le concept uniquement de nuit n'avait pas été fait, et puis, j'ai essayé de faire une qualité d'image qu'on n'a pas trop l'habitude de voir en France, inspirée des prises de vues japonaises. Et on a travaillé en collaboration avec des amis, qui ont fait la bande son pour le film, qui sont skateurs aussi.

**B.P. – On m'a parlé plusieurs fois d'un style bordelais...**

Y. T. – C'est un peu chauvin de dire ça, il y a un style individuel. Chaque personne a un style et chaque ville a son type d'architecture qui donne des possibilités, mais je trouve pas qu'il y ait de grandes différences d'une ville à une autre en France. À la limite, il y a Marseille qui est vallonnée, alors il y a beaucoup de descentes. Je suis pas complètement d'accord de dire qu'il y a un style bordelais... Léo s'est inspiré de ce qu'il a vu chez les Japonais, et s'est réapproprié ça, à sa manière, avec son style, mais c'est personnel.

**B.P. – T'as des liens avec Magenta ?**

Y. T. – J'ai bossé avec eux quand ils ont créé la marque. Pendant cinq ans, c'est moi qui filmais leurs vidéos. J'ai un peu bossé pour leurs vêtements, aussi, et puis on a eu des divergences de vision, donc j'ai repris mon indépendance. J'étais content d'aller sur des projets qui me correspondaient plus. J'ai bossé pour une marque « Futur », marque *streetwear* haut de gamme. Et je fais une vidéo avec un pote italien, qui bosse pour Nike, uniquement dans les rues de Milan.

**B.P. – Dans « Minuit », on fait référence à Bordeaux Brotherhood...**

Y. T. – Oui. C'est une partie avec les skateurs bordelais, c'était pour imaginer qu'il y a une fraternité entre les skateurs. C'est un peu bateau, parce que c'est pas non plus une fraternité... Il y a quand même des groupes.

**B.P. – T'avais participé à la médiation avec la mairie ?**

Y. T. – Alors, c'est pour ça que je te dis que la fraternité s'efface un peu. Dès qu'il y a des enjeux un peu politiques, ça s'efface. Moi, la médiation personne m'a mis au courant, j'ai pas été mis dans la boucle. Dans la scène skate, il y a des acteurs qui sont pas très rassurants

mais qui ont un mot à dire. Pas forcément moi, notamment Seb Daurel, il est un peu tout feu tout flamme, mais on peut pas le mettre de côté, il a une telle expérience dans le monde du skate... Dans cette idée de médiation, il y a des gens qui vont prendre ça en contrôle et qui vont mettre les gens sur le côté, ça devient de la politique. C'est pour ça que, moi, je suis pas trop avec Magenta et Léo. On a évolué de notre côté, il a un peu accaparé ce poste d'interlocuteur privilégié. C'est un peu dommage parce que ça devient de la politique.

**B.P. – Seb Daurel n'a pas été approché pour la médiation ?**

Y. T. – Je sais pas, mais pour l'exposition au CAPC, je crois que c'est Léo qui était chargé de sélectionner les participants. Une autre personne organisatrice, m'a contacté deux semaines avant l'évènement, pour savoir si je voulais y exposer un travail. C'était très court comme délai, j'ai quand même réalisé une vidéo et j'ai réalisé que Seb était pas prévu comme invité ni Charles Badim. Ce sont des gens pertinents et qui n'ont pas été inclus, donc c'est dommage. Je pense que Léo s'est un peu accaparé le truc, il a un poste plus ou moins à prendre vis-à-vis de la mairie, je trouve que c'est pas très fair-play de sa part non plus.

## Entretien avec Léo Valls – 26/02/2019

*Nous avons, à nouveau, rencontré Léo Valls pour faire un point sur l'avancée des projets qu'il mène depuis plusieurs mois. Nous avons gardé contact avec lui durant ces mois.*

### **Baptiste Pointillart – Faisons un point sur l'avancée de ton projet avec la mairie concernant le schéma directeur d'intégration du skate sur Bordeaux Métropole.**

Léo Valls – Le 5 février [2019], présentation devant les élus de la ville (notamment Elizabeth Touton élue à l'urbanisme, Arielle Piazza élue aux sports, Laurence Dessertine élue quartier centre). On a présenté le schéma directeur avec Arnaud Dedieu, il se compose en plusieurs parties : des infos de postulat sur la pratique à Bordeaux (stats, etc.) ; puis des propositions par rapport à la médiation (continuer la médiation, signalétique d'intégration, anti-skate design hostile) ; puis une partie cartographie (spots qui posent problème, ceux qui n'en posent pas, spots « Skate(z) zen ») ; et ensuite, à partir de tous les projets urbains présentés par les aménageurs (20 projets), on présente ce qui nous semble possible, en terme d'intégration. À chaque fois, on a une typologie de spots différents : pour les petits, *street plaza*, ... La majorité, il s'agit de calibrage de places qui doivent être faites pour qu'elles soient skatables, robustes, attrayantes, ludiques...

### **B.P. – Vous avez reçu des projets des aménageurs ?**

L. V. – Pendant six mois, on a rencontré les aménageurs, en fonction de ce que Bordeaux Métropole nous aiguillait, sur les projets en cours et en devenir. Avec les aménageurs, on a défini ce qui était possible de faire et on présente aux élus les projets, qui viennent donner la validation projet par projet. On leur a expliqué qu'on avait eu une vision globale sur le territoire et que cela créait un parcours, qui créait du lien entre les quartiers. L'idée est que ça dynamise certains espaces et que ça tisse du lien par la mobilité douce, par le sport. Tu dynamises le territoire, tout en répondant à la problématique de la forte concentration de skate dans le centre. Mon idée était vraiment de partir d'un problème, auquel ils n'ont pas de réponse (beaucoup de skateurs en ville, c'est une culture qu'on ne connaît pas), trouver des solutions (l'intégration) pour que ça devienne des bénéfices. Le schéma : problème, solution, bénéfice. En tant que politicien, ça plait. Et la présentation s'est super bien passée.

Seconde étape, le 21 février, j'ai présenté, à tous les maires de quartiers. J'ai reçu, par la suite, le plan d'action qui découle de la présentation. Je suis hyper content, c'est une grosse victoire : on a la majorité des projets qui sont validés. Les premiers projets seraient fin 2019 jusqu'à 2023-2024. On a la possibilité de vraiment changer le paysage pour Bordeaux, d'un point de vue pratique libre, glisse, skate... Et, en même temps, d'améliorer les tensions qui existaient dans le centre-ville avec les riverains. Mais la partie qui va être compliquée, c'est de s'assurer que les emménagements soient qualitatifs. Pour ça, il faut un vrai suivi, sur tous les maîtres d'œuvres pour s'assurer que ça soit nickel.

**B.P. – Vous connaissez déjà des personnes qui le font ?**

L. V. – On a déjà rendu notre première note d'assistance à la maîtrise d'ouvrage à la Direction des espaces verts, qui est l'organisme en charge de la place de la République. Mais, à chaque fois, je sens qu'il faut qu'on suive à fond, car ils n'ont pas notre lecture, ce qui est normal. Donc, je suis très content que ça ait été validé par les politiques, maintenant il faut que la technique suive.

**B.P. – Qui doit réaliser ces aménagements ?**

L. V. – Ça dépend des projets. Soit des aménageurs, qui sont déjà sur des projets en cours, type Euratlantique où on espère qu'ils vont faire appel à nous parce que, sinon, ça va pas réellement répondre à la demande. Donc, c'est soit des projets Bordeaux Métropole, soit Direction des espaces verts (ils ont beaucoup de territoires sur Bordeaux), et nous on est là pour faire de l'AMO (assistance de maîtrise d'ouvrage), pour des éléments spécifiques.

Au début de la médiation, on était en collectif, mais pour suivre un projet comme ça, le mieux est d'être deux. Arnaud est chef de projet, moi je suis porte-parole et consultant skate.

**B.P. – Tu m'avais parlé des Aubiers comme exemple d'espace qui pourrait être redynamisé. Tu penses que ça peut vraiment être attractif, plus que l'ultra centre ?**

L. V. – Oui, encore une fois, si c'est bien fait et vraiment attrayant, je pense qu'il y aura une population qui se rendra aux Aubiers. Et dans ce cas-là, on a la possibilité d'inverser un peu le flux, afin que des gens aillent aux Aubiers pour jouer, au lieu que les gens ne fassent que le quitter ce quartier pour le centre. Ce n'est pas dit à 100% qu'il n'y ait pas des conflits avec

des personnes qui n'aiment pas le skate. Et c'est pourquoi, il faut faire très attention au lieu où on installe les aménagements, comment on les installe et ce qu'on met.

**B.P. – Effectivement des skateurs des années 80 m'ont raconté, qu'à Alfred Daney, ils avaient régulièrement des soucis avec des jeunes qui venaient des Aubiers pour leur voler leurs planches.**

L. V. – Je pense que ça a été beaucoup le cas dans les années 90. Aujourd'hui, le skate s'est tellement popularisé et relié, aussi, à la culture rap. Je pense que l'opposition skateurs/racailles, quand on était gosse, s'est adoucie. Aujourd'hui, je ressens plus ça. Bien sûr, ça ne veut pas dire que ça ne peut pas arriver en allant aux Aubiers. Le problème risque de se poser si on vient sur des spots de *deal* trop en place. Mais, si notre pari fonctionne, on peut faire en sorte de « nettoyer » un peu certaines zones, par le fait que des jeunes garçons viennent sur des espaces, ça rend le lieu plus sûr. Une fille, qui veut traverser la place où des skateurs jouent, c'est plus sûr pour elle. Il y a des quartiers, à Lormont, par exemple vers Genicart sud, où on ne va pas skater à cause de la concentration de *deal* et où on n'est pas assez de skateurs. Ils prennent le dessus sur nous, mais il n'y a pas d'espace vraiment attrayant pour skater.

**B.P. – Pour mon étude, ce qui m'intéresse, c'est aussi de connaître les trajectoires des acteurs de la pratique à Bordeaux.**

L. V. – Alors moi, j'ai commencé à 12 ans. J'ai retrouvé une photo de moi, chez mes parents, avec un skateur en 89. J'avais trois ans, j'avais adoré et j'en ai quelques souvenirs, quand même. J'ai direct accroché à 12 ans, par cette notion de liberté par rapport aux sports collectifs où on avait des horaires, un coach, des règles sur la manière dont il fallait faire les mouvements... Et puis c'était un moyen d'explorer la rue, la ville. J'ai grandi à Bruges, où il ne se passait rien du tout, et j'adorais ne pas rester uniquement dans mon quartier, partir à l'autre bout de la ville. Explorer ! Et puis le côté communautaire, qui arrive assez vite. Prendre le bus pour aller à Bordeaux, rencontrer plein de gens cools, aller à Malraux, où il y avait une vraie communauté connectée au graffiti et à d'autres cultures urbaines. Alors là, je ne pensais plus qu'à ça. Vers 16 ans, on organisait déjà des voyages avec des copains (Berlin, Barcelone) pour skater. Là, j'adorais découvrir des villes, me perdre dedans... Et rencontrer des gens. J'ai appris l'anglais grâce au skate. À 20 ans, premier voyage aux États-Unis. Ça faisait des années que j'étais un vrai geek de la culture vidéo. C'est hyper important je trouve, ça permet de transmettre

la passion du skate, et aussi de faire voyager, à travers le décor que tu vois en vidéo. Je voyais, déjà, bien les différences architecturales entre Europe, Asie, San Francisco ou New York, à travers les vidéos de skate et ça me passionnait. Le skate m'a donné la maladie du voyage. Et donc, à 20 ans, j'ai rencontré ma femme aux États-Unis. Donc, j'ai fait des allers-retours entre Bordeaux et la Californie pendant trois ans. On a fini par venir s'installer à Bordeaux.

**B.P. – Les premières années tu skatais où ?**

L. V. – Les premières années, sur les quais, ici [skatepark]. Ancien skatepark qui n'était pas vraiment un. Il y avait deux ou trois modules, mais surtout un long *curb* et du *flat*. C'était hyper basique et souvent les villes ne comprenaient pas que c'est souvent ce qu'on voulait : un truc qui fasse rue et qui permette de filmer, sans que ça fasse skatepark. Dans les vidéos de skate que je regardais, c'était toujours tourné en milieu urbain et on voulait reproduire ça, à Bordeaux. Je skatais beaucoup à Malraux aussi avec les plus grands, même si ma mère n'aimait pas trop que j'y aille car c'était un peu connoté embrouille avec les cailleras. Mais au final, pour moi, ça a été hyper bien. Une vraie école de la vie : les flics qui débarquaient, les gens du conservatoire n'aimaient pas qu'on soit là. Voir tous les conflits qu'il peut y avoir, ça m'a donné des bases concernant la mixité sociale, les rapports entre les différentes classes. Faut dire que mon père est psychosociologue, aussi. Il a créé une association pour aider des immigrés à s'insérer dans la société française, en trouvant un emploi sur le long terme. Donc, j'ai toujours baigné dans une mixité de par les amis de mes parents. J'ai retrouvé ça, un peu, dans le skate, avec des trucs hyper durs, comme des gens qui nous détestent, vraiment, et des trucs hyper cool avec des gens qui apprécient ce qu'on fait et qui nous prennent en photos. Ce côté social, très divers, me faisait halluciner.

**B.P. – Le spot du conservatoire c'était les marches sur les quais ?**

L. V. – Non, à l'intérieur du conservatoire, Malraux, c'était les blocs de gradins en rond et, à l'époque, c'était tout en pierre. C'était le paradis. Ils nous ont antiskaté à grande échelle en mettant de l'herbe partout.

**B.P. – À quelle date ?**

L. V. – Début 2000, je dirai 2003, peut-être. À moins que ce soit 2004-2005... Moi j'ai commencé le skate en 99, j'ai eu quelques années à Malraux.

### **B.P. – Après avoir été « chassés » ?**

L. V. – Après, on s'est retrouvé éparpillé dans le centre-ville et c'est à la même époque qu'ils ont remis à neuf le centre avec le tram. Donc, on a eu la place du Grand Théâtre, Pey-Berland, le parvis des Droits de l'Homme, tous les quais remis à neuf, les terrasses de Mériadeck. Ça faisait beaucoup de spots d'un coup et, en même temps, le skate commençait à devenir beaucoup plus *mainstream*, populaire, plus de pratiquants. On a investi principalement Pey-Berland et le parvis des Droits de l'Homme qui étaient des lieux de rendez-vous, on filmait beaucoup aussi. Les plaintes de riverains sont devenues de plus en plus nombreuses concernant le fait qu'on soit nombreux et bruyants et même dangereux... Ces plaintes sont parfois justifiées, c'est vrai qu'on fait du bruit. À partir de 2005, des panneaux « Interdit au skate » sont apparus. Ce dont je me suis rendu compte, plus tard, c'est qu'il s'agissait souvent de plaintes d'un ou deux riverains, qui interdisaient la pratique de centaines de jeunes. Du coup, on s'est mis à skater quasiment que la nuit, pour éviter la police municipale. En même temps que ça, je suis parti au Japon faire des voyages de skate. J'ai découvert la scène skate japonaise qui était très identitaire, avec leur propre façon de skater. Ça m'a énormément inspiré. En rentrant à Bordeaux, on s'est dit, avec mon équipe de skateurs de l'époque, on s'est dit qu'on allait développer un skate bordelais : basé sur le terrain qu'on avait, c'est-à-dire du sol en marbre qui glisse. On a peu de gros *rides* ou de grosses marches. Donc, on a vraiment adapté notre skate au terrain de marbre assez glissant et avec des bancs. À l'inverse de beaucoup d'Européens, qui veulent à tout prix reproduire ce qui se passe aux États-Unis, et qui partent en périurbain pour retrouver une topographie proche de la Californie. Mais, du coup, ils y perdent parce que les Californiens sont en avance. Moi, dans mon skate, j'ai développé des *powerslide*, des dérapages, c'est un côté un peu plus surfant, un peu plus *flow*. C'est moins basé sur la performance, mais plus sur le mouvement, la vitesse, l'esthétisme, la connexion avec le spot, avec le sol. On a mis ça en image, beaucoup de nuit en raison de la police municipale. À partir de 19h, les municipaux ne sont plus sur place et il n'y a plus que des nationaux, qui eux nous laissaient skater. C'est plus le cas aujourd'hui. Les municipaux, eux, nous mettaient des amendes de 70 euros. Donc, pendant des années, on a skaté la nuit, et ça fait encore plus de bruit, ce qui a créé encore plus de tensions.



**B.P. – Le spot qui était au Grand Théâtre s’est retrouvé interdit avec l’installation du Grand Hôtel, c’est bien ça ?**

L. V. – Oui, en général, dès que tu as des magasins riches ou des appartements de riches à proximité d’un spot, il va beaucoup plus facilement être interdit. Cours de l’Intendance, c’est interdit, on ne sait même pas pourquoi. Pey-Berland, c’est quelques appartements sur un seul coin de la place qui a fait que tout Pey-Berland a été interdit, alors que le parvis Rohan, de l’autre côté, il n’y a presque pas d’habitations. Cours du Chapeau Rouge aussi, là, on n’a pas réussi à instaurer Skate(z) Zen... On a essayé trois mois, mais les riverains sont tellement remontés que ça n’a pas marché. Je crois qu’il y a un avocat assez riche qui habite là-bas qui a eu un poids important. Je n’ai jamais eu confirmation, mais c’est ce que j’ai cru comprendre. Après, même interdit, c’est quand même skaté la nuit... Ils ne veulent pas écouter, tant pis...

**B.P. – Comment es-tu devenu pro ?**

L. V. – Ça se fait de fil en aiguille, par le sponsoring. Il y a deux cursus en skate, le cursus compétitif et le cursus libre, un peu comme dans le surf. Au début, un petit sponsor va te donner du matériel et puis tu bosses à côté. J’ai bossé à Riot en tant que vendeur. Puis, j’ai fait une distribution avec le shop qui fonctionne toujours. Comme je voyageais, je ramenaient des marques internationales qu’on ramenait en France. Tu commences à avoir un petit salaire. J’ai skaté pour une marque de skate qui s’appelait Metropolitan, marque française, ils me donnaient 300 euros par mois. Puis, je commençais à avoir des parutions dans les magazines, genre Sugar. J’ai eu une couverture aussi, ça m’a bien aidé ! Puis, ça s’est additionné avec Adidas qui a commencé à me sponsoriser. Eux, me donnaient 200 euros par mois en plus des chaussures gratuites. Jusqu’à ce que Magenta arrive. Mes amis Soy et Vivien, qui ont lancé cette marque en 2010, et qui m’ont demandé d’être le premier professionnel de la marque, en même temps qu’eux, qui étaient déjà ambassadeurs, évidemment, de leur marque. Et puis, tous les ans, tu renégocies tes contrats. J’ai quitté Adidas, il y a deux ans, pour aller chez DC [Shoes]. Je suis, aussi, sponsorisé par une marque de trucks qui s’appelle Film, c’est la personne qui faisait Cliché.

**B.P. – Tu as une politique de communication pour te faire voir par les marques ?**

L. V. – Aujourd’hui, ça a changé. C’est toujours important d’avoir des parutions dans les magazines spécialisés, j’ai toujours des articles, en fonction des voyages. Je vais dire à tel ou tel magazine que je vais dans un pays pour leur proposer un article. Depuis cinq ans, les réseaux sociaux ont pris beaucoup d’importance et ça crée une forme de démocratie dans le skate. T’as plus besoin d’être pote avec tel ou tel média pour avoir des parutions. Tu peux toi-même créer ton propre contenu et, si c’est original avec une identité, ce contenu va être liké, vu, relayé, partagé et les marques vont le voir. Moi, j’ai joué le jeu d’Instagram, qui un truc assez fun à faire, assez naturel. Tu es avec tes potes, et tu filmes sur le moment avec un montage rapide sur mon téléphone. Je t’avoue que quand DC Shoes sont venus me voir, c’est parce que j’avais 50.000 *followers* sur Instagram.

**B.P. – Et, vis-à-vis de la mairie, c’est un point qui peut être important ?**

L. V. – J’ai jamais parlé de ça avec eux. J’ai jamais trop joué la carte du skateurs pro, je pense qu’ils le savent. Je sais que Arielle Piazza est allée voir les vidéos tournées sur Bordeaux, et elle a compris que c’était important, qu’il y avait de la visibilité.

**B.P. – Justement, c’est Aurélien Gaucherand qui a donné ton nom à Arielle Piazza ?**

L. V. – Oui, il gérait l’association de skate à Darwin. On est devenu amis. Il avait fait un évènement, Bordeaux Cité Skate, en 2012. À l’époque, j’habitais à San Francisco (de 2011 à 2013-2014). Ma femme devait finir ses études là-bas, et pour moi ça a été super de pouvoir rencontrer plein de skateurs pros de là-bas. J’ai pu me connecter à l’industrie du skate américaine. Et quand tu passes du temps aux États-Unis, quand tu reviens, les gens te voient différemment. C’est con, mais la France est tellement en admiration devant les États-Unis, en matière de culture urbaine, que quand t’es connoté US, tu prends du galon. C’est un truc qui me fait chier perso. C’était pas du tout prémédité, mais ça m’a permis de faire des vidéos dans les descentes de San Francisco notamment. On avait skypeé avec Aurélien, pour Bordeaux Cité Skate, parce qu’il voulait m’y impliquer. Mais, à l’époque, j’étais plutôt en rébellion face à la mairie, parce qu’on prenait tous des amendes, moi y compris. J’étais encore trop naïf et jeune pour comprendre que le plus intéressant était d’ouvrir un dialogue. Cet évènement était intéressant, mais ça a été assez mal reçu par la communauté skate parce qu’il y a eu un amalgame entre cet évènement et les amendes. Aurélien avait démarché la mairie pour faire ça

et, à côté de ça, la mairie était dans une politique de répression. Beaucoup de skateurs ont mal vécu le fait que la mairie veuille mettre en avant le skate à Bordeaux, dans leur propre intérêt, tout en mettant des amendes. Pour Aurélien, ça a été assez dur à gérer. Il est non pratiquant, mais il est arrivé avec une bonne intention et il se retrouvait un peu pris entre deux feux.

Comme il était déjà en contact avec la mairie, j'ai parlé avec lui du problème qu'on avait. On en était à 700 amendes par an, sachant qu'il y a à peu près 200 jours skatables dans l'année, ce qui faisait quasiment quatre amendes par jour contre le skate. Ce qui est beaucoup. J'ai des amis qui avaient plus de dix amendes, des gamins partaient en courant pour fuir la police... Puis, j'ai emménagé à côté de Pey-Berland. Un jour, en sortant de chez moi, je vois un groupe de petits en train de faire du skate (13-14 ans) et je vois trois municipaux arriver en Segway pour leur mettre des amendes. Les gamins partent en courant. Il y en a un qui traverse les rails du tram et le tram qui stoppe juste devant lui, en urgence. En voyant cette scène, j'ai été choqué. Je me suis dit qu'il fallait vraiment faire quelque chose. Je voyais le skate prendre en popularité et la mairie voulait seulement nous mettre sur des terrains de sports, alors qu'on veut une pratique libre. C'est l'essence de la pratique, dans les magazines c'est représenté comme ça, les grandes marques montrent presque uniquement cet aspect, ça ne colle pas.

Ça m'avait vraiment énervé, j'en avais parlé à Aurélien. Et là, France 3 me téléphone. Ils voulaient faire un sujet sur l'économie du skate à Bordeaux, ils me proposent de venir sur le plateau en parler parce qu'en tapant « skate bordeaux » sur Google, ils sont tombés sur moi. Au début, je dis non. J'étais toujours dans cet esprit skate pur. Et puis, très vite, je me rends compte que c'est l'occasion de faire bouger les choses. Je les rappelle, en leur disant d'accord, mais que je viens pousser un coup de gueule contre la mairie de Bordeaux. C'est ce que j'ai fait. Quelques semaines plus tard, Aurélien m'appelle pour me dire que la mairie souhaiterait me rencontrer. Je me retrouve à une première réunion avec Aurélien, Florent Hecquard (de l'association Board'O), Arielle Piazza, Laurence Dessertine, les secrétaires généraux de la mairie de quartier, un chargé de mission et les riverains de Pey-Berland et du cours du Chapeau Rouge qui veulent bannir le skate. Au début, on les laisse parler. Ils se plaignent de la dangerosité et des accidents liés au skate (ce qui n'est pas vrai), beaucoup d'*a priori* et de craintes. Une personne demande que les planches soient confisquées et qu'on doive aller les chercher au poste. Moi, j'avais préparé un discours et j'avais l'appui d'Aurélien, qui m'a beaucoup aidé. On a expliqué que le skateboard ne pouvait pas se mettre dans une seule case (déplacement, culture, sport), qu'il y avait beaucoup de pratiquants à Bordeaux, très populaires et qu'on proposait une médiation avec un système d'horaires aménagés, qui permettent la pratique sur des lieux interdits. Les riverains se sont opposés à l'idée de peur qu'on transforme

ces places en skatepark. On a fait un test de trois mois, qui a été concluant sur Pey-Berland et le parvis des Droits de l'Homme. Les riverains ont constaté une nette diminution de la pratique en nocturne et les jeunes qui se retrouvent en après-midi deux jours par semaine en respectant les horaires. Moi, j'ai fait un vrai travail de fond derrière en communiquant sur les réseaux et en direct, en allant voir les jeunes pour leur expliquer l'importance de respecter ça pour la communauté. J'ai trouvé très intéressant de sensibiliser les jeunes sur le fait qu'on soit une communauté (ce qui rapproche les gens) et à la fois d'expliquer aux riverains que le skate fait partie du paysage de la ville, qu'on est là pour les aider. Parce que dans tous les cas, il y aura du skate. Ça fait huit ans que c'est interdit et que ça ne marche pas. En parallèle, par chance, il y a eu cette exposition à Arc-en-Rêve, *Landskating Anywhere*, qui nous a permis de présenter les bienfaits du skate, le côté artistique et culturel à travers une expo avec des photos grands formats de skateurs bordelais, des sculptures. En invitant un sociologue, Ocean Howell, et Raphael Zarka, qui est un artiste réputé. À la suite de ça, Arielle Piazza a compris qu'on était en train de gagner le bras de fer. Ils ont organisé une conférence, avec Alain Juppé, sur la place du skate en ville. Je me suis retrouvé à côté d'Alain Juppé. De l'autre côté, un riverain qui n'aime pas le skate. Pendant ce débat, il y avait des journalistes, des skateurs et des riverains. J'ai été assez impressionné par le maire, par la hauteur qu'il arrive à prendre sur des sujets qu'il ne maîtrise pas forcément. On donnait chacun nos arguments pour ou contre. Lui, avait un papier où il notait les mots clés. Lors de sa synthèse, il a donné des réponses impartiales et, sur un ton de patron, il a dit qu'on ne pouvait pas mettre des amendes à des enfants de 12 ans sur des places, qu'il fallait continuer la médiation et qu'il fallait prendre le skate et les pratiques urbaines en compte, dans la conception des nouveaux aménagements urbains, pour que la pratique soit intégrée dans des espaces partagés. Là, c'était une première victoire. Car, à partir de ce discours, tous les services se sont mis au garde à vous. Puis, Bordeaux Métropole a lancé cette mission de schéma directeur pour la pratique du skate. Je me suis rendu compte qu'il s'agit d'un document dont ils se servent sur plusieurs années pour un sujet voté. Avec Arnaud Dedieu et Dedication, on a gagné l'appel d'offre.

**B.P. – Il y avait d'autres réponses à cet appel d'offre ?**

L. V. – Je ne sais pas. Je n'ai pas demandé. Mais je pense que l'appel d'offre était clairement calibré pour ce qu'on était déjà en train de mettre en place.

**B.P. – Parlons du skatepark, il va être revisité.**

L. V. – Ils veulent le changer pour 2020-2021. Ils doivent faire un appel d’offre. Je vais peut-être y répondre.

**B.P. – Florent Hecquard, avec d’autres, ont été consultés, ils ont envoyé une proposition, sans avoir jamais eu de réponse.**

L. V. – Oui, j’ai vu leur dossier. Je t’avoue que ça doit être un peu frustrant. Ça m’embête qu’ils répondent peu aux autres acteurs du skate à Bordeaux. Je pense qu’en général ils ont tellement de sujets qu’ils aiment bien avoir un seul interlocuteur, on peut les comprendre aussi. Au début, quand je suis arrivé en collectif, ça ne les arrangeait pas d’avoir dix personnes. Ils aiment bien avoir un référent qui peut centraliser.

**B.P. – Tu es en lien avec l’association Board’O ?**

L. V. – Je suis très en lien avec Board’O. Mon père est le trésorier. J’étais à la base de l’asso quand elle a été créée. J’ai donné des cours, au tout début. Je me suis rendu compte que c’était pas mon truc.

**B.P. – Ton père est dans le skate aussi ?**

L. V. – Il est sociologue, donc il aime bien le skate. C’est quelqu’un de très généreux qui aime s’investir dans les projets comme ça. Comme il avait déjà une association, il savait gérer les budgets, ou autres. C’est aussi l’asso Board’O qui récupère le budget pour la saison culturelle, par exemple. C’est une carte blanche qu’ils m’ont donnée, mais ça passe par l’asso. Moi, en tant qu’individu, je ne peux pas récupérer des fonds publics comme ça. Ça doit passer par les associations ou par des sociétés (Dedication). Pour la saison, l’asso Board’O centralise l’argent. Moi, je suis le porte-parole et c’est moi qui porte le projet. Nicolas Malinosky est le directeur artistique. Les modules vont être construits par l’atelier de Darwin (Seb Daurel) et les services de la ville nous aident pour l’installation. Je ne voulais pas que ce projet soit connoté sur un *crew*. Tu peux vite créer des jalousies donc c’était important que différents acteurs importants du skate puissent y participer.

**B.P. – Justement, tu as des retours négatifs de l’aura qui t’entoure parmi la scène skate à Bordeaux ?**

L. V. – J’ai eu davantage de retours négatifs quand j’ai commencé à développer une pratique plus identitaire, skate bordelais, certains skateurs ne comprenaient pas forcément par leur rattachement au style américain. Ces oppositions m’ont renforcé dans ma volonté de persister. Mais, concernant le schéma directeur, non. Dans l’ensemble, les gens ont bien compris qu’on faisait ça pour donner avant tout aux skateurs. Moi, je suis un passionné. Parfois trop d’ailleurs, si je veux vivre de ça à long terme. Je ne te dirai pas que j’ai 100% des skateurs derrière moi, mais ça va. J’ai plutôt un super soutien. J’ai des messages quotidiens pour m’encourager à continuer. D’ailleurs, j’aimerais bien faire une conférence avec Arc-en-Rêve. Ce qui ferait sens, car c’est grâce à eux que tout ça s’est passé, autour du schéma directeur et de l’intégration.

*[Divagation sur l’avancée de mes entretiens]*

Jim Lalondrelle, c’est mon tout premier sponsor. Il avait un magasin rue Fondaudège qui s’appelait Scenium. C’est le premier gars qui m’a soutenu et qui m’a donné du matériel. On a eu un super projet, on voulait faire un livre photographique historique sur le skate à Bordeaux depuis les années 70. C’est Jim qui nous proposait ça, mais, au bout de trois réunions, on s’est rendu compte qu’on n’y arriverait pas. On avait monté une équipe avec David Manaud, le photographe. Dès que je dois faire une photo, je la fais avec lui. Mais on a décidé d’arrêter le projet, c’était trop déstructuré. Mais, Jim, c’est le pirate du skateboard. À l’époque, son surnom c’était *Badred*. À la base, je suis inspiré par des gars comme ça. Alors, ce que je fais aujourd’hui, c’est une vraie évolution. Je suis convaincu que c’est bien, et qu’on est en 2019. Mais, à la base, ce n’est pas ce que je faisais. J’étais bien plus rebelle à skater la nuit. Mais le skate s’est tellement popularisé que c’est obligé de changer.

*[Divagation sur l’avancée de mon travail]*

Discuter avec Gustav Eden, ça serait intéressant. Il a un vrai poste de coordinateur skate, à la mairie de Malmö. Au final, je me rends compte que, par rapport à ce qu’on est en train de mettre en place (médiation, communication, intégration, suivi de projet), c’est un peu con que ce soit moi qui dise ça, mais il faudrait un taf de coordinateur skate et pratiques libres à la mairie de Bordeaux. La politique doit aller dans un seul et même sens. Quand tu communique, faut que tu fasses la même chose que ce que tu dis et bien le présenter aux gens de manière pointue et codée. Je me dis qu’il faudrait qu’ils débloquent un budget pour ça à la ville. Et, moi, ça serait, peut-être, le job du futur pour moi. Vu ce sur quoi on est en train de partir, s’il n’y a pas

de suivi et s'ils veulent le faire tout seul, ça va pas aller. Et puis, là, ils me demandent pas mal de bosser gratos : refaire les signalétiques Skate(z) Zen, remettre à neuf le site de la mairie sur le skate... Je suis passionné, je bosse pour la cause, mais il y a des limites aussi.

## Contact par écrit avec Simon Antoine – 19/04/2020

**Baptiste Pointillart – Vous avez commencé à skater sur Bordeaux ? En quelle année ?**

Simon Antoine – J’ai commencé en 82 je crois... Inspiré par un slalomeur à Mériadeck du nom de Dieter Fleischer.

En compagnie de Gilles Riflade, nous étions en primaire ensemble (il est journaliste chez *Sud-Ouest*). Ensuite, j’ai beaucoup roulé avec David Papal, nous étions les Kids du Grand Parc !

J’ai créé Opus skateboard en 2003.

J’ai monté Opus avec Diego Vimes. David Manaud n’était pas prévu au départ, je l’ai salarié et cela s’est mal passé, il est parti au bout de six mois... Ce fut un tremplin pour lui... Il n’est pas à l’origine d’Opus.

Le shop où j’allais enfant s’appelait Beachbreak. Tenu par Thierry Taine qui fut l’importateur de Stussy. Ensuite, j’ai été très actif à Workshop... C’est là que le skateboard a changé sur Bordeaux, Olivier Faissole (Wild\_Beard sur Instagram) a insufflé un nouvel état d’esprit... Plus ouvert, moins élitiste... Le skate était plus extrémiste avant... À base de *local only*... Et autres... Les pratiquants étaient plutôt issus de familles bourgeoises, tout le monde ne pouvait pas s’inscrire dans le seul club... Surtout, quand on était scolarisé au Grand Parc. Je crois que David Papal avait pu s’y inscrire, car il était très fort en rampe... Les rampes d’Alfred Daney ne nous étaient pas ouverte... Mais on y roulait quand-même.

**B. P. – Ah oui l’Union Saint Bruno ? À l’époque de Jim ou plutôt Franck et Pierre Sabouret ?**

S. A. – Jim et Fabrice étaient freestyler, et pas du tout agréable avec les enfants que nous étions... Dieter avait cette ouverture.

Grand Seb, Valan, Franck Matheirat (Franck Matheirat est dans mes contacts) étaient des skateurs incroyables ce sont eux qui ont mis ma génération au street.



**B.P. – Tu as suivi la médiation mise en place par la mairie récemment ?**

S. A. – J’ai voulu participer à la concertation récente, je m’y suis inscrit, mais n’ai pas eu de retour... Je ne suis pas vraiment dans les petits papiers de la mairie. Car, lorsque que l’on avait Opus, j’ai sévèrement critiqué le projet de skatepark, car le design allait forcément conduire à une surpopulation. Et donc une exploitation complexe car divisée en sections ridiculement petites... La partie appelée cascade était quasiment identique au parc de Cestas. Donc une dualité inintéressante, qui a fait perdre beaucoup de pratiquants à Action Glisse Cestas à l’origine de nombreuses manifestations... Et le but premier était d’avoir un toit sur un Park surtout avec un budget d’environ 800 000 euros.

Les choses ont évolué dans le bon sens... Ils ont compris que si on fait courir une vingtaine de jeunes sur un terrain de foot de 7 000m<sup>2</sup>, c’est aberrant de penser faire rouler cinquante personnes sur des sections de 700m<sup>2</sup>.

**B. P. – Une idée de la date de « fin » de Malraux ? L’installation des pelouses ?**

S. A. – Juste avant la construction du Parc... Je ne me rappelle plus. C’est pour cela que j’ai râlé, car Meriadeck a été antiskaté à la fin des années 80, il ne restait plus que Malraux... La période *Big pant small wheels* nous obligeait à rouler des revêtements modernes donc le marbre de Malraux était idéal... Le reste de la ville était quasiment tout en pavés, ils ont antiskaté Malraux qui faisait dans les 3 500m<sup>2</sup> et on a eu un *street Park* de 700m<sup>2</sup> donc bof... Et l’interdiction de skater en ville, elle était toujours bien présente... Les conflits n’ont eu de cesse de s’amplifier au fur et à mesure qu’ils rénovaient Bordeaux.

**B. P. – Il me semble que les pelouses ne datent pas d’avant 2008.**

S. A. – Oui, mais ils avaient fermé avec les grilles un petit avant... Et Malraux était rincé... J’ai posté des vidéos des riders, donc oui ça doit être ça. JP enchaîne les marches et il n’y a pas encore les grilles. 2006 pour les grilles.

Les grilles ce n’était pas vraiment pour empêcher les skater, mais plus pour sécuriser le lieu. Il y avait pas mal de type craignosse la nuit là-bas. Tout comme à Mériadeck c’était un peu *junky Land* la nuit. Les pelouses ont poussé car c’était, je pense, un moyen économique et esthétique de rafraîchir le marbre défoncé et de végétaliser un lieu très minéral.



## Contact par écrit avec Charles Badi – 30/04/2020

**Série de questions envoyées :**

**Tu es de Bordeaux ? Quand as-tu commencé le skate ? Avec qui ? Quels sont tes spots récurrents ? Quels sont tes sponsors ? Quels sont tes liens avec les assos de skate/cours de Bordeaux ? As-tu suivi la médiation mise en place par la mairie ? Qu'en penses-tu ?**

Je suis de Bordeaux, j'ai commencé le skate dans les années 90. Avec des mecs du secteur du palais Galien un peu avant l'ouverture de Transfert Skateshop et des mecs de la gare Saint Jean. C'était plutôt graffiti skate vandal sous fond de hip-hop. Il y avait pas de skatepark, ni de spot officiel mis à part le centre André Malraux qui réunissait le caviar de la scène de Bordeaux.

J'ai jamais eu de sponsor, juste du soutien, il y a quelques années mon pote du palais Galien a créé une marque Wasted et m'a filé des trucs comme d'autres. J'ai pas de spots, j'aime tracer dans la rue et trouver un coin qui me plait sur un coup de tête. Mais j'ai 35 ans et je vis proche du park donc... C'est facile de se laisser bercer par la facilité maintenant. J'ai créé le premier park de Darwin grâce à un appel d'offre du CAPC, mais j'ai jamais été *corporate*, plus tard c'est avec l'assos Board'O et le centre Nansouty Saint Genès, toujours autour de structures skatables. Maintenant, j'ai besoin de tune alors je passe le CQP dans l'assos Board'O, et Florent est un pote avec une pote philosophie donc j'espère pouvoir m'y investir durablement. Autour de cela mon super pote c'est Yoan Taillandier qui a fait les vidéos « Minuit » et tout le *crew* autour, Valls Ui, Gillipienso... J'ai suivi la médiation de loin même si Léo me bassine les oreilles depuis qu'il a créé le projet. C'est cool ça donne du crédit au skate. Après, perso, je m'en fou complètement, il y a beaucoup de récupération de la mairie sur une ville jeune. Je suis plus et je pense n'avoir jamais été dans cet état d'esprit mais je respecte et je félicite la pugnacité de Léo.

**Baptiste Pointillart – Quand tu parles des mecs du palais Galien, c'est qui ?**

Igor Diolet maintenant architecte, son frère Alexis, Gaëtan Rey et son frère Hugues qui a fait une petite carrière sous le nom de Bobmo en tant que DJ électro. Johan Liebel qui a fait la marque Wasted, Charles Derenne artiste qui vit à Los Angeles et Julien Raven. Nous étions

un *crew* de grafitti qui s'appelait le WIF (West in force) et nous étions donc super pote avec nos grands frères du mx (Malraux). C'était marrant d'être des hip-hop dans un shop de punk, d'ailleurs les influences se sont mélangées ça doit être ça le skateboard au final.

**B. P. – Vos grands frères de Malraux c'étaient David Manaud, Yoann Barroso etc. ?**

Pas Manaud mais Bario, oui. Et Julien Gras, Serge Defreitas, le premier gars qui a eu un pro modèle chez Cartel. Patrick Hounstry, Pépé, Virgile Corne, Grégoire Grange et toute la scène grafitti de l'époque, j'en oublie d'autres.

## **Contact par écrit avec Julien Chauvineau – 25/02/2020**

*Nous avons rencontré Julien Chauvineau à plusieurs reprises dans son magasin Transfert Skateshop, dans le centre de Bordeaux. À ces occasions, il n'a pas souhaité réaliser un entretien car ça « l'emmerde ». Mais il a finalement accepté de répondre par mail à une série questions. Nous partageons ses réponses.*

Julien Chauvineau – « Je suis née à bordeaux en 1978

J'ai commencé le skate en 1989

Je n'ai pas participé aux réunions de médiation avec la mairie

J'ai un magasin de skate depuis 1998 et suis moniteur de skate depuis plus de 10 ans

Aucun lien avec Board'O (j'ai juste donné des cours en indépendant pour eux durant deux ans 2016-2017).

Je donne des cours en indépendant à DARWIN.

[Concernant les statistiques de ses ventes] Je n'ai pas de données là-dessus je peux juste te dire que ça a augmenté en dix ans comme le nombre de skateurs. »

## **Contact par écrit avec Patrice Chrzan – 22/09/2019**

*Patrice Chrzan était le propriétaire d'un surfshop à Bordeaux de 1976 à 1994.*

### **Baptiste Pointillart – Date de création de Atlantic Surf Shop.**

Patrice Chrzan – Environ février ou mars 1976.

### **B. P. – Autre shop avant ?**

P. C. – Quasiment l'année précédente, associé avec Louis-Frédéric Bordenave, sur LF Surfshop, cours d'Albret, qui est devenu davantage un windsurf shop assez rapidement après mon départ.

### **B. P. – Adresse du shop.**

P. C. – 89 Bis Boulevard Antoine Gautier 33000 Bordeaux.

### **B. P. – Début des ventes de skateboard.**

P. C. – Qui s'appelait encore *Roll-Surf* autant que skateboard...

En fait, c'était déjà la deuxième apparition du skate en France et comme les produits qu'on trouvait (à l'étranger car il n'y avait pas de distributeur) ne me convenaient pas totalement (étant passé entre autre par un bac math & tech), j'ai dessiné mes propres trucks, mes roues et ma planche, puis un autre truck plus large et des roues plus larges également pour le slalom avec une autre planche, le tout avec un montage écrou Nylstop, roulements étanches (vraiment étanche, même dans l'eau avec des cages bronze qui pouvaient encaisser 10 000 tours/mn en charge), ils allaient plus vite que les autres et beaucoup plus solides donc longtemps. J'en assurais le montage intégral !

### **B. P. – Quel était votre distributeur ?**

P. C. – Je me servais aux USA pour toutes les marques recherchées.

### **B. P. – Pouvez-vous me raconter cette période du début de la pratique ?**

P. C. – Il ne faut pas perdre de vue, qu'au départ, ça a été créé par des surfeurs en manque de vague pour retrouver la gestuelle du surf (flexion/extension) pour accélérer sur la vague...

Au début, il n'y avait que descente et *freestyle*, puis slalom (où Jean-Paul [Dupuy] exerçait avec brio), vint les premières piscines et *half pipe* aux USA d'abord, bien sûr.

**B. P. – Quels jeunes vous sponsorisiez ?**

P. C. – J'aidais plus ou moins des gens comme Gil Le Bon Delapointe, Jean Paul Dupuy, Jean Marie Canicas, Dominique Coudé-Duforesto, Philippe Berger, Alain Dussarat.

**B. P. – Date de fermeture.**

P. C. – 31/12/1994

**B. P. – Cause de la fermeture.**

P. C. – J'étais passé depuis 3 ans à une activité de grossiste en tant que gérant d'une société anglaise (Alder Sportswear) qui distribuait tout ce qui est surf et dérivés (pains de mousse pour faire des planches, planches, combinaisons, bodyboards et tous les accessoires...).

**B. P. – Avez-vous des chiffres de vos ventes ? (Ou toute autre archive)**

P. C. – Je n'ai plus d'archives de cette époque, il faut dire que je ne suis pas super conservateur... Mais, je me rappelle que j'étais le plus gros client de la société SNR (fabricant de roulements qui a fusionné avec SKF pour devenir une entité plus importante) dans le sud de la France.

Je vais retrouver un magazine (Surf – Roll Surf) qui n'est paru qu'à deux numéros mais il y a un article sur le skate à cette époque, je vais le scanner et te l'envoyer, c'est l'une des très rares archives que je peux avoir et qui date de février 1976.

Pour ce qui est de Louis Frédéric, je l'ai complètement perdu de vue, j'ai entendu dire (il y a déjà bien longtemps) qu'il était à La Réunion mais aucune idée d'où il pourrait se trouver à l'heure actuelle, peut-être par l'intermédiaire de son frère Christophe qui, si je ne m'abuse est toujours sur la côte Basque.

Quant aux démos, j'ai dû en faire quelques-unes parce qu'on était venu me le demander mais c'était plus du type où on venait participer à des manifestations mais je n'en créais pas car entre la famille (3 gosses entre 1977 et 80), le surf qui était quand même ma principale activité complété par le surf club de Lacanau où j'ai démarré ce qui est devenu le Lacanau Pro, je réparais les planches de surf hors des heures d'ouverture du magasin et je montais les skates...., bref je ne m'ennuyais pas beaucoup.

Cela dit le skate s'est calmé, moins de monde pour pratiquer, peu de skatepark, le soufflet est pas mal retombé et si les purs et durs continuaient, c'était une minorité donc à part les quelques fabricants autour du monde qui en vivaient chichement, il n'y avait plus de Skate Shop. Bien sûr, j'ai continué mais durant plusieurs années le skate était redevenu une vente complémentaire dans le magasin et j'avais, du coup, arrêté ma fabrication et ne faisais plus que les grandes marques que les skateurs me demandaient encore mais c'était bien tombé et à part ceux avec qui j'avais passé quelques années sympas je n'ai pas cherché d'autres « talents », puis, doucement c'est revenu pour être ce que c'est aujourd'hui. Mais il aura quand même fallu deux époques avant que ça ne s'installe de façon durable dans le paysage des sports de glisse sur la troisième...

Ça me fait penser qu'il y a eu également une autre fabrication française dans le coin, les skates (surtout les *trucks* car c'était une fonderie) Berkat (du début du nom de ses enfants Bernard et Catherine) mais j'ai un petit trou de mémoire quant à son nom, je me rappelle qu'il était, disons, entre la Gare et le marché de Brienne, voilà une info, une anecdote de plus.

Effectivement M. Cousin avait une fonderie au début et à droite de la rue Beck quand on y arrive depuis la rue Léon Paillère et il avait appelé ses trucks Bercat (du prénom de ses enfants Bernard et Catherine), je me rappelle également qu'il était très touché par la maladie de sa femme (cancer de la peau, je crois...). Mais je suis incapable d'en dire plus, il faut dire que ça date quand même fin 7ties et que je n'ai eu que des rapports oraux avec lui, cordiaux certes mais ma mémoire a malheureusement ses limites... et comme je me suis tourné vers l'import vu la demande de l'époque, on s'est perdu de vue et je n'ai aucune idée de ce qu'il est devenu, désolé de ne pouvoir faire mieux.



## **Contact par écrit avec Édouard Depaz – 19/04/2020**

### **Série de questions envoyées :**

**Tu es de Bordeaux ? Quand as-tu commencé le skate ? Avec qui ? Quels sont tes spots récurrents ? Quels sont tes sponsors ? Quels sont tes liens avec les assos de skate/cours de Bordeaux ? As-tu suivi la médiation mise en place par la mairie ? Qu'en penses-tu ?**

J'ai grandi à Bordeaux, mais je suis né à Paris et déménagé à Bordeaux à 6 ans.

J'ai commencé le skate en 3ème du coup sur les coups de 14 ans avec des amis du collège qui ont arrêté par la suite et j'ai continué avec d'autres personnes que j'ai rencontrées grâce au skate

On n'a pas vraiment de spot récurrent, on se retrouve à un endroit et on bouge beaucoup dans la rue pour filmer et faire des photos mais sinon ça serait le Grand Palais, Peyber [Peyberland] et à côté de Gambetta à Bordeaux, sinon République à Paris.

Je n'ai jamais vraiment eu de rapport avec les cours de skate au début, et j'ai commencé à traîner à Bergo [Bergonié]. Après une ou deux années de skate et j'ai rencontré Morgan Fabvre qui m'a montré quelques trucs, j'ai dû prendre une adhésion à l'association à ce moment-là.

Mais sinon je pense que c'est une bonne chose les associations de ce style (Board'O etc.). Ça peut donner envie à des enfants/ados/adultes et permet une vision différente du skate pour le grand public.

J'ai suivi la médiation mise en place par la mairie/Léo de loin (je n'habite plus à Bordeaux depuis un certain nombre d'années, mais suit quand même son développement évidemment c'est ma ville)

Et à mon avis le compromis du Skate(z) Zen est le meilleur possible, c'est impossible dans une ville telle que Bordeaux, qui est quand même très bourgeoise. Et donc peut-être assez fermée d'esprit d'avoir plus de liberté vis-à-vis du skateboard. Il y a une petite dizaine d'années c'était impossible de faire une session normale sans se confronter à la police et au pire des cas prendre des amendes.

Et le fait qu'un skater tel que Léo, permet aux élus de comprendre que le skateboard n'est plus celui des années 90, c'est à dire des lascars, hors la loi etc.

**Baptiste Pointillart – T'es rattaché à quelle marque ?**

Édouard Depaz – Je suis rattaché à Converse, Levis, Rave, Octagon et Riot

**B. P. – Et tu penses qu’il y a un « style bordelais » ? On m’en a parlé un peu, mais ça fait débat.**

E. D. – Oui, à mon avis on ne peut pas parler de style bordelais.

Le truc c’est qu’avec l’explosion de Magenta il y a déjà quelques années, et la sur-médiatisation de Léo Valls, qui lui a un style bien particulier, il y a eu un amalgame un peu débile où la terre entière a cru que le « skate bordelais = Léo Valls/Magenta » et donc a été catégorisé directement comme « Félin ».

Chose qui, à mon avis, n’a pas fait que du bien au skate bordelais, tu peux pas catégoriser le skate à Bordeaux.

## Contact par écrit avec Andréa Dupré – 27/04/2020

**Série de questions envoyées :**

**Tu es de Bordeaux ? Quand as-tu commencé le skate ? Avec qui ? Quels sont tes spots récurrents ? Quels sont tes sponsors ? Quels sont tes liens avec les assos de skate/cours de Bordeaux ? As-tu suivi la médiation mise en place par la mairie ? Qu'en penses-tu ?**

Yes je suis né à Bordeaux. J'ai commencé le skate à 12/13 ans avec une belle brochette d'amis ; Principalement JT Saldou, Paul Crosia, Thomas Villemand, Val Pasquet, Louis Gendreau.. !

À Bordeaux, on a quelques meeting spots :

- Palais de Justice
- Hôtel de Ville
- Cours Victor Hugo
- Grand Théâtre

En général, on se rejoint à ces endroits pour ensuite bouger vers d'autres spots. Bordeaux regorge de pépites et la ville est constamment en train d'être aménagée, alors on explore !

Je viens tout juste de passer chez DC Shoes. Je roule aussi pour le skate shop du centre ville de Bordeaux, « Sirop d'Erable » tenu par Julien Faure, un vrai passionné du milieu, qui s'investit beaucoup !

Mais aussi, je skate pour « Studio Skateboards », une marque de *board* et de vêtement canadienne tenue par Jaï Baul, légende du skate au Canada.

Des liens amicaux. Tous passionnés et dévoués à la pratique ! J'ai d'ailleurs pris des cours pendant 2 trimestres avec Morgan Fabvre étant plus jeune. Ce fut une très bonne expérience, ses conseils résonnent toujours à chaque fois que je skate.

Oui bien sûr, j'y ai même participé. Léo [Valls], Nicolas [Malinowsky], Arnaud [Dedieu], Tom [Dick], David [Manaud] et toute l'équipe font continuellement un super travail. C'était une vraie problématique au sein de notre communauté et notre ville. La cohabitation est absolument indispensable.

Tout le monde s'est investi dans ce projet. La Mairie fait part d'une grande volonté à faire avancer les choses. La médiation est maintenant mise en place, et ça marche !

Bien évidemment, j'en suis heureux. Les tensions se sont apaisées, la cohabitation, les échanges, ainsi que les interactions entre les riverains et les skateurs prennent désormais vie.

La suite annonce que de belles choses. Des projets d'urbanismes sont en construction en ce moment, des places vont pousser et se verront être bâties d'une façon plus moderne / urbaine dédiées à la pratique du skate mais aussi, rappelons-le, à l'utilisation publique. C'est de là où naît la cohabitation.

## Contact par écrit avec Olivier Faissolle – 20/04/2020

*Olivier Faissolle était le propriétaire d'un skateshop à Bordeaux entre 1996 et 2016.*

**Série de questions envoyées :**

**Tu étais le fondateur de workshop ? C'était lié à Beachbreak avant ? Tu es de Bordeaux ? Comment as-tu commencé le skate ? Tu avais des liens avec des marques en particulier ? On m'a dit que tu étais en partie responsable de l'ouverture d'esprit à Bordeaux envers les non locaux, tu peux m'expliquer ?**

Olivier Faissolle – Oui, j'ai créé Workshop en 1996. Je suis du sud des Landes et quand je suis arrivé à Bordeaux, j'ai découvert la grande époque de Malraux. Ils avaient tous un niveau de dingue et la communauté était incroyable. J'étais vraiment impressionné. J'étais fan des marques et des skateurs Américains mais Bordeaux m'a fait m'intéresser à la scène française et européenne. J'ai pris contact avec les marques. Ma simplicité et ma passion ont visiblement facilité mon contact avec elles et en suivant avec la communauté de Bx [Bordeaux] quand j'ai ouvert Workshop. J'ai voulu vraiment que ce soit un lieu où tout le monde pouvait y passer du temps, discuter. Tout s'est enchaîné très vite et je me suis retrouvé avec un Shop rempli de monde. C'était humainement dingue et un rêve pour moi. J'apprenais et je découvrais tous les jours ce milieu du skate qui est juste le plus incroyable que j'ai pu rencontrer, plus profond que le surf ou le snowboard, mes 2 autres passions.

Je connaissais bien Beachbreak, comme tout le monde car c'était une référence en France ! Tout le monde y allait pour trouver du Stussy ou d'autres marques rares. Thierry [Taine] est une légende. Mais on était complètement indépendant.

Workshop a été une sacrée aventure, mais la façon le fonctionnement économique m'a obligé de fermer en 2016. Ça a été très difficile car fermer un magasin avec plein de jeunes qui s'y retrouvent tous les jours est un peu contradictoire avec le fait de fermer un Shop. Mais c'était devenu trop difficile financièrement, avec internet et le reste... J'ai fermé en 2016 et je reçois encore aujourd'hui des messages de jeunes, d'anciens ou des partenaires de marques de skate qui me disent que ça leur manque, que ça a orienté leur vie, des trucs très forts qui font que oui, je pense que ça a ouvert la façon de vivre le skate à Bordeaux. La scène locale s'est mélangée à la scène de la région, nationale puis internationale avec des séances dédicaces et

skate avec des pros qui passaient au Shop. Ça a permis de vraiment faire connaître la puissance de la communauté skate, pour les pratiquants comme pour non pratiquants et changer vraiment l'image du skate.

Bordeaux possède une scène très forte. Julien de Transfert Skateshop, Seb de Riot skateshop, Florent de l'asso Board'O, Léo Valls pour son investissement auprès de la Mairie et les centaines d'autres skateurs, passionnés, intervenant font de Bx une scène unique. Pour ma part, Workshop s'est fait naturellement, simplement et je pense que ça a aidé le contact entre les locaux et les autres quand ils se retrouvaient à Workshop.

On avait également fait signer une pétition aux skateurs qui passaient à Workshop contre l'interdiction du skate à Pey-Berland, une pétition présente dans tous les Skateshops de la ville. On avait un bon « outil » avec les shops.

## **Contact par écrit avec Arthur Giat – 21/04/2020**

### **Série de questions envoyées :**

**Tu es de Bordeaux ? Quand as-tu commencé le skate ? Avec qui ? Quels sont tes spots récurrents ? Quels sont tes sponsors ? Quels sont tes liens avec les assos de skate/cours de Bordeaux ? As-tu suivi la médiation mise en place par la mairie ? Qu'en penses-tu ?**

Je suis née à Bordeaux, mais j'ai grandi au Cap Ferret puis je suis retournée à Bordeaux pour les études. Je skate depuis 12 ans, j'ai 24 ans, là. J'ai commencé avec mon meilleur pote quand j'étais petit, qui lui a vite arrêté. Les spots récurrents sont Pey-Berland, Tati, Grand Théâtre, miroir d'eau et Quinconce. Je suis sponsorisé par DC Shoes, Nomad skateboard, Sirop d'érable skateshop, Tomogrip et Wasted paris. Je n'ai pas trop de lien avec les assos, à part que je vais skater à leurs skatepark privé « Zoom », donc je paye l'abonnement, mais je n'ai jamais pris de cours ou quoi que ce soit.

Oui carrément, je suis pote avec Léo Valls et c'est lui qui s'est occupé de tout ça avec l'aide de potes à lui. C'est vraiment cool parce qu'avant c'était impossible de skater sur certaines places sans finir avec une amende ou une course poursuite. Et c'est la seule solution que l'on a, du coup les jours où ce n'est pas autorisé on va en dehors du centre ville ou au skatepark.

### **Baptiste Pointillart – Quels sont les skateurs de ta génération ?**

Gary Beesley, Andrea Dupré, Amelien Foures, JT Saldou, Sam Payen, Hugo Villanova. Depaz, c'est la génération un poil au-dessus.

## **Contact par écrit avec Jesus Gutierrez – 13/04/2020**

**Baptiste Pointillart – Pouvez-vous me raconter votre parcours dans le skateboard à Bordeaux ?**

Jesus Gutierrez – Salut Baptiste, j'étais au club de Biarritz en 77, et avant je skatais à Hossegor et à Pau... J'ai rencontré Frédéric Bordenave aux Championnats de France de Bayonne en 77 et on a fait équipe au moins une année... L'équipe « BERKAT », nom d'une marque de skate de l'époque, en compétition et en démos... Il y avait aussi un skater Robert Péribert... J'ai encore un beau deck d'une planche de slalom Berkat... Je venais tout le temps à Bordeaux, il avait un surf shop « Malibu surf shop » et il me semble qu'il était aussi associé au surfshop « Waîméa surf shop » aux Sables d'Or à Anglet. Fred avait aussi un atelier de shape de surf à Anglet. Il m'a shapé mon premier surf ! J'ai un pressbook avec pas mal de doc photos et presse, mais étonnamment pas un sur ces moments-là.



## Contact par écrit avec Gil Le Bon Delapointe – 02/04/2021

**Année de naissance ?**

1962

**Où habitez-vous à vos débuts de skateurs ?**

Saint-Médard-en-Jalles

**Comment alliez-vous à Mériadeck ?**

Mobylette

**La section de l'Union Saint Bruno est créée en 77, notamment par André-Marie Lincheneau, qui en était les premiers membres ?**

Oui, ça me rappelle quelque chose ce nom, mais je ne peux pas me prononcer.

**Une « piste » ou bien une rampe existait à l'Union Saint Bruno, rue Brizard ou rue Chauffour à côté des tennis ? D'où venait-elle ? Sur quelle période était-elle présente ?**

Rue Brizard il y avait un *bank* en bois fabriqué maison par des membres du club. Rue Chauffour était la première rampe en bois installée à côté de la piscine judaïque.

**Vous mentionnez [dans un entretien pour Bordeaux Cité Skate] des difficultés avec la police, de quelle sorte ? Verbalisation ? Fréquemment ? Et les riverains/travailleurs ?**

En hiver, quand il pleuvait, notre spot de repli était tout simplement les rampes d'accès voitures sous la terrasse du front du Médoc, sur plusieurs étages. Ça roulait hyper bien, mais pouvait être dangereux avec des rencontres de voitures. En général, on s'en sortait bien, même si les gardiens du parking essayaient de nous attraper. Sinon, on était plutôt bien toléré, bien accepté.

**Des modules semblent avoir été installés un court moment au Front Médoc en 1978, selon le *Sud-Ouest*, cela vous parle ? Pour une démo devant Chaban-Delmas ?**

Oui, c'est la fameuse rampe de Chauffour qui, pour un besoin de communication politique de la mairie, a été inaugurée sur la terrasse pour la journée et le lendemain, elle a été déplacée à Chauffour.

**Quelle aide aviez-vous de la mairie, par le biais de l'Union Saint Bruno et de Yves Bime ?**

Peu d'aides, cette histoire de rampe est certainement la seule.

**Selon *Sud-Ouest*, en 1978 il existait aussi deux autres clubs : le Bordeaux Étudiant Club (Xavier Lavignole, Edmond Cintra et Jérôme Galleti) et le Bordeaux Skate Club (Frédéric Bordenave), cela vous parle ?**

Oui je savais pour le BEC, mais pas d'infos supplémentaires. Pour Bordenave, il avait monté un surf shop tout en haut de cours d'Albret, c'était un surfeur qui, comme tout le monde à cette époque, commençait à proposer dans son shop des skateboards américains, plus quelques accessoires, comme t-shirts de marques américaines et des protections. Après, pareil, je n'ai pas plus d'infos sur ce qu'il faisait avec son club.

**Pierre Lawton faisait-il également partie de l'Union Saint Bruno ?**

Je ne suis pas sûr. Pierre était très spécial, il ne se mélangeait pas trop avec les autres skateurs locaux. Il s'entraînait dans son coin d'Arcachon avec notamment la rampe G&S de Kaldernish.

**Jim Lalondrelle m'a parlé de la structure d'une rampe qu'il a récupérée pas loin de l'aéroport à partir de laquelle il a créé la sienne. Il m'a dit que c'est par vous qu'il avait eu l'information.**

Oui, cette rampe était, à la base, un socle pour un énorme tonneau de vin. On l'avait skaté pour une démonstration sur le parking de carrefour Mérignac. Puis, je pense, que c'est Jean-Paul [Dupuy] qui a découvert qu'elle était sur un terrain plus ou moins désaffecté de l'aéroport. Du coup, on a dû la rider régulièrement le week-end. Personne ne venait nous demander des comptes. Puis, au bout d'un moment, j'en ai parlé à Jim qui voulait construire une rampe et il a été la récupérer. Puis, s'en ait servi comme base de la rampe qui était rue Malleret, d'abord, qui a été déplacée. Ensuite, au stade Alfred Daney sur les boulevards.

**Pierre Lawton m'a parlé d'une rampe chez Michel Keldenich (distributeur de Gordon Smith) à Arcachon, y avez-vous skaté ? Elle était dans le hall des Expo en hiver ?**

Oui, je pense d'ailleurs qu'il n'y avait que moi et Jean-Paul à skater cette rampe qui était à l'abri à l'intérieur de la salle d'exposition du Lac. C'est, d'ailleurs, là, qu'on a croisé le plus Pierre Lawton qui venait régulièrement s'y entraîner.

**Comment vous procuriez vous des planches ?**

J'ai été, très vite, considéré comme un des meilleurs skateurs de bordeaux, donc je faisais des démonstrations quasi tous les weekends de 78 à 81. Je ne payais pas mon matos, j'étais sponsorisé par différents magasins bordelais comme « Atlantic Surf Shop » puis par « Number one skate shop » plus les demos qu'on faisait pour l'Union Saint Bruno, et enfin je suis rentré dans le « Sims French Team ».

**Avant votre génération, quels étaient les skateurs sur Bordeaux ?**

Difficile de répondre à cette question, car la progression du skateboard à Bordeaux dépendait des surfeurs. Et j'ai presque envie de dire qu'on représente la première génération, qui a fait évoluer le skateboard à un niveau sportif avec des démonstrations, des *contests* et des sponsors.

Avant nous, le skateboard représentait plus un art de vivre lié au surf, un accessoire du surfeur. Donc, les premiers skateboardeurs étaient des surfeurs des villes au bord de l'océan et donc à 1h de Bordeaux : Lacanau, Cap Ferret, Montalivet, etc...

**José de Matos et Gérard de Coster ?**

Ils sont de Paris.

**Qui étaient les membres de l'Union Saint-Bruno avec vous ?**

Jean Paul Dupuy, Alain Dussarat, Jean-Marie Canicas, Dominique Coude Du Foresto, les 2 frères Bruno et Denis Dupuis, Philippe Labat, Gilles Le Bon Delapointe C'était les membres du team USB qui faisaient des démonstrations. Après, il y avait d'autres, mais je ne me souviens plus.

**Avez-vous des détails concernant la rampe qui était à Chauffour ?**

La rampe de Chauffour a dû rester, minimum 5 ans, peut-être jusqu'à 10 ans. C'est la mairie qui l'avait faite construire, mais je ne sais pas par qui. La démo devant Chaban sur la

terrasse du Front du Médoc à Mériadeck a été très rapide. Un mercredi après-midi on est arrivé sur les terrasses, la rampe était déjà là, donc ouverte à tout le monde, une vingtaine de skateurs parmi une centaine de spectateurs. Les journalistes et la télé régionale étaient là. Puis, Chaban est arrivé dans l'après-midi, a fait un bref discours en se mettant en avant pour dire qu'il comprenait les skateurs (qui demandaient un vrai skatepark en béton) et donc a décidé de faire construire cette rampe en guise de skatepark. Nous, les skateurs, nous l'avons très mal vécu, mais bon, il n'y avait pas d'autres choix ! Puis, en fin d'après-midi, les employés de la mairie ont fermé l'accès à la rampe et ont commencé à la démonter. Le lendemain, elle avait disparu des terrasses et réapparu à Chauffour quelques jours après.

### **La rampe G&S au parc des Expos ?**

J'ai le souvenir de l'avoir skaté seulement une année, c'est tout. Je dirai 79 ou 80.

## Contact par écrit avec Jean-Baptiste Picot – 24/09/2019

### **Année de naissance :**

08/03/1972 à Bx

### **Découverte du skate :**

1977 (ou approchant, j'avais 5 ans...) / Royan (17) / Championnat de France

### **Spots fréquentés sur Bordeaux (ou environs) :**

#### 1984 à 1989 (approx) :

Stade Malleret - Rue Malleret - 33000 Bx / Union Saint Bruno

Terrasses et plus généralement tout le quartier de Mériadeck

Spot du quarter de la cité administrative et alentours

Il y avait aussi des longs plans inclinés à la place de l'actuelle « Porte de Bordeaux », à hauteur de la barrière Ornano, et tout un tas de spots de street plus ou moins délabrés...

#### 1989 à 1998 (approx) :

Stade Alfred Daney / 33000 Bx

Centre A. Mallereau

Minirampe de Pessac (à côté de la gare)

Minirampe de Talence (CMJ)

Minirampe de Canéjan (33)

Skatepark de Saint Jean d'Illac (33)

Skatepark de Martignas (33)

Skatepark d'Izon (33)

Skatepark de Claouey (33)

Skatepark de Saintes (17)

Rampe de Liposthey (40)

Rampe privée à Lacanau (Famille Basile)

Skatepark de Blagnac (31)

Skatepark de Fontainebleau (77)

Skatepark des Quais V1 / Colbert

Skatepark des quais / V2 / Colbert

Skatepark de Stéphane CURAUDEAU / Oxygen ?..., (sur les quais vers la base sous-marine...)

Skatepark des petits pois sauteurs à Toulouse (31) ...

1998 à 2008 :

Hall04 Skatepark / Hossegor (40)

La Kantera (Bilbao) et tous les spots du pays basque.

Marseille (Prado)

Toulouse

Albi

+ voyages à l'étranger

### **Quelle pratique (rampe, street..) ?**

Big rampe + street dans les années 80 jusqu'à 1992.

+ Minirampe + bowl à partir de +/- 1989

### **Avec un club ?**

Union Saint Bruno / années 80.

Association de skateboard du Sud-Ouest/ autour de 1990.

Association Matoucat Skatepark (Claouey) / 1991 à 1992.

Association Sunset Skate Club de 1998 à 2008.

### **Avec quels autres skateurs (génération précédente également) ?**

Années 80 / début 90 juste pour les bordelais :

Franck SABOURET / Vincent VALOSIO / Jean-Marc LALONDRELLE / Gilles DELAPOINTE

Inaki AIZPITARTE / Laurent PERBOS / Jérôme FAURE / Christophe FAURE / Patrick PERRY

Yann RENAUD / Fabrice LE MAO / Gaëtan ... / Francis MARCHIONINI / Renaud TANNER

Vincent CASSARANGUE / Serge DE FREITAS / Sergio CADARE / Julien CLOUZET / Alexandre AUDEBERT

Julien et Pierre AMPERAIRE / Jérôme PARAT / Xavier MAGOT / Cyril POMMIER / Gilles ...

Alexandre DUCASSE / Philippe AGOSTINI / Hervé COZIC / Fred dit « le mou » /  
Franck MATHERA /

Damien MAZIERES / Olivier DUCLOS / Junior... / Gras / Sébastien DAUREL /  
Vincent DAUREL

Gauthier (freestyler années 80 qui skatait uniquement sur les ponts des terrasses de  
Mériadeck)

Tagada (qui est aujourd'hui dentiste à Bx, mais je n'ai pas son nom...) / Emmanuelle  
FRESSANGES

Vincent BIARD / Dominique COULOMB / François RUFFIER / Van der EDEN (je  
n'ai plus le prénom)

Morgan FABVRE / Emmanuel PESSOULE / Loic (Artprint) / Vivien LONGHI / Pierre  
SABOURET ...

Et ceux que j'ai oublié...

### **Compétitions ?**

Quelques-unes à Bordeaux et Toulouse dans les années 80.

Depuis le début, j'ai plus organisé que participé à des contests, de niveau régional à  
européen.

### **Des tensions avec riverains, policiers ou autres ?**

Nous étions trop peu nombreux dans les années 80 pour représenter un désordre public  
notable ; ceci dit je me souviens que les habitants des immeubles au-dessus des terrasses de  
Mériadeck nous jetaient des bouteilles vides en verre depuis les étages..., dans la zone des petits  
plans inclinés / bâtiment Telecom.

Nous skatons dans la rue, surtout de nuit, donc les contacts étaient limités, tant avec la  
police (qui était beaucoup plus détendue à l'époque), qu'avec les riverains.

Dans les années 80/90 par contre (et je ne sais pas si ça perdure encore aujourd'hui),  
nous étions pourchassés par des groupes de gars qui essayaient de nous voler nos *boards*, surtout  
à Mériadeck...

Ça se terminait généralement par un bon sprint, ou quelques baffes...

### **Création du Hall 04 avec Biloo ?**

Nous étions 8 au moment de la création du Hall04 à Hossegor (1998) :

Fabien Maubourguet / Pdt du Sunset Skate Club.

Loic POURBAIX / Webmaster et trésorier du club

Vincent CASSARANGUE / Secrétaire du club.

Nathalie DUPONT / Secrétaire puis présidente du club.

Morgan ... (j'ai oublié son nom) : Constructeur / Skateparks bois.

Jean-Sébastien GUEZE / Construction – Encadrement pédagogique – Relations avec les partenaires.

Jean-Baptiste PICOT / Construction – Gestion - Encadrement pédagogique – Relations avec les partenaires.

Olivier DUCLOS / accueil – Maintenance.

Rapidement après l'ouverture du skatepark (2001), beaucoup ont vaqué à leurs occupations professionnelles, familiales..., sont restés :

Loic POURBAIX / Webmaster et trésorier puis président du club

Nathalie DUPONT / Secrétaire puis présidente du club.

Jean-Sébastien GUEZE / Construction – Encadrement pédagogique – Relations avec les partenaires.

Jean-Baptiste PICOT / Construction – Gestion - Encadrement pédagogique – Relations avec les partenaires.

Olivier DUCLOS / accueil – maintenance.

Je te raconterais bien l'histoire du début à la fin, mais il faudrait 100 pages...

### **Départ de Bordeaux en quelle année ?**

1996 >>> Biarritz

### **Liens avec la scène skate bordelaise depuis ?**

Les copains de toujours, les sessions par ci par là...

Morgan FABVRE, qui est mon collaborateur externe favori chez Hall04.

Les skateparks que nous construisons, qui nous permettent de garder le contact...

### **Liens éventuels avec la mairie à travers Hall 04 pour des skateparks ?**

Nous avons réalisé le skatepark de Caudéran / Stéhélin, avec le service des sports de la mairie de Bx.



## Contact par écrit avec Jean-Philippe Trioulier – 03/02/2023

### Série de questions envoyées :

**Tu es de Bordeaux ? Quand as-tu commencé le skate ? Avec qui ? Quels sont tes spots récurrents ? Quels sont tes sponsors ? Quels sont tes liens avec les assos de skate/cours de Bordeaux ? As-tu suivi la médiation mise en place par la mairie ? Qu'en penses-tu ?**

Tout a commencé grâce à un pote avec qui je faisais du vélo durant les vacances d'été.

Nous avions environ 9 ou 10 ans, pour son anniversaire il lui a été offert une planche de skate type Auchan premier prix. Nous étions 3 à essayer de faire du skate avec cette planche pendant que nos parents respectifs travaillaient en tant que restaurateurs durant la saison d'été à Mimizan plage dans les Landes.

Au bout de 2 semaines, je me retrouve seul à vouloir continuer.

Un an plus tard, la rentrée scolaire à Bordeaux, je suis au collège avec 2 potes (Pierre et Loïc) qui font du roller.

Ils me font rapidement découvrir les terrasses de Mériadeck, j'habitais à 100 mètres à cette époque.

Nous allions rider au pied des 14 marches de Mériadeck, et sur toute la zone des terrasses.

À ce moment je faisais déjà des *ollies*, nous sommes en 1996.

Quand il pleuvait on se réfugiait derrière l'Hôtel de Région où il y avait un petit *curb* parfait pour apprendre et également dans les parkings souterrains.

Le temps passe, je rencontre Joseph, Chris et son frère qui skataient vraiment bien à cette époque.

Le premier skate-park voit le jour sur les quais.

Nous avons également découvert Malraux, vers 1998 pour ma part, qui était un skate-park de street en réalité !!! À ce moment-là j'étais au collège en face de la Rock School Barbey à 200 mètres de là.

Du coup mes fins de journée se passaient devant le bâtiment de la CUB où il y avait 3 marches parfaites pour tout apprendre.

Le mercredi et le samedi, direction Malraux, où les grands skataient fort.

Yoan Barroso, Gras, Virgile Corre, Serge Defreitas, Tom Penny, Paulo et bien d'autres du MX *crew*....

J'ai également aperçu (avec des grands yeux) Seb Daurel et Morgan Fabvre à cette époque. Je skatais avec le grand frère de Ben Chadourne qui était également dans ce collège.

Ben passait de temps en temps, empruntait la planche de son frère, et il faisait des *ollies* sur les 6 marches de Malraux !!!(il devait avoir 10 ans, nous hallucinions).

Pour résumer, il y avait un max de spots à Mériadeck, Malraux, le skatepark sur les quais, et le QG de l'époque c'était le shop Workshop.

Workshop était l'endroit où nous passions nos après-midi pluvieuse, grâce à Olive le gérant.

J'y achetais souvent mes planches d'occasion, laissées en dépôt vente par les grands, cités plus haut. Il y avait aussi Central Park, skateshop tenu par David Manaud, et son pote Rodolphe.



# Table des matières

## *TOME 1*

Liste des acronymes.....	6
Glossaire du skateboard.....	8

### INTRODUCTION GENERALE 11

## PARTIE I

### LA PLACE DU SKATEBOARD DANS LA VILLE : CONSTRUCTION D'UN OBJET DE RECHERCHE

<b>I. PERTINENCE DE L'ETUDE DU SKATEBOARD A BORDEAUX</b>	<b>23</b>
A. INTERET PERSONNEL .....	23
B. INTERET SOCIETAL.....	27
C. INTERET SCIENTIFIQUE .....	30
1. <i>Un objet d'étude utile à une large audience</i> .....	30
2. <i>Bordeaux, un espace d'étude pertinent</i> .....	33
D. UN OBJET PERTINENT PAR SA PLURIDISCIPLINARITE.....	37
<b>II. POSITIONNEMENT EPISTEMOLOGIQUE</b>	<b>41</b>
A. UNE HISTOIRE DU TEMPS PRESENT.....	41
B. UNE HISTOIRE INTEGREE A DES COURANTS D'ETUDES VARIES .....	44
C. LA PLACE DU CHERCHEUR .....	49
<b>III. LE SKATEBOARD DANS LA VILLE, UNE HISTOIRE DES ESPACES URBAINS</b>	<b>58</b>
A. UNE ETUDE DES ESPACES URBAINS.....	59
1. <i>Définition</i> .....	59
2. <i>La vie urbaine</i> .....	64
3. <i>Gouvernance de la ville</i> .....	67
B. LA PARTICULARITE DES ESPACES PUBLICS .....	71
C. LE SKATEBOARD, UN OBJET DU QUOTIDIEN DES VILLES .....	73
D. UN OBJET ENTRE JEU ET SPORT .....	78
E. UNE CULTURE CONTRE, SUBVERSIVE OU ALTERNATIVE ? .....	87
<b>IV. UNE METHODOLOGIE DE RECHERCHE SPECIFIQUE</b>	<b>95</b>
A. LES OBJECTIFS A ATTEINDRE .....	95

B.	LES DONNEES A COLLECTER .....	96
C.	LES MOYENS A MOBILISER .....	98
1.	<i>Les témoignages</i> .....	98
2.	<i>Archives privées</i> .....	103
3.	<i>Archives municipales</i> .....	104
4.	<i>Les observations de terrain</i> .....	107

## PARTIE II

### DE L'INVENTION D'UNE PRATIQUE À SA LENTE INTÉGRATION URBAINE : INNOVATIONS ET CONFLITS

#### I. LE SKATEBOARD, UNE MODE CALIFORNIENNE (MILIEU – FIN DES ANNEES 1970) 113

A.	UNE IMPLANTATION VIA LE SURF .....	113
B.	UN EFFET DE MODE A PLUSIEURS ECHELLES .....	118
1.	<i>Échelle mondiale</i> .....	118
2.	<i>Échelle nationale</i> .....	124
3.	<i>Échelle locale</i> .....	127
C.	ENCADREMENT « PAR LE HAUT » .....	130
D.	ORGANISATION RETICULAIRE .....	135
E.	LE SKATEBOARD, UN JEU URBAIN .....	140

#### II. L’AFFIRMATION D’UNE CULTURE LUDO-SPORTIVE AUTO-ORGANISEE (ANNEES 1980 – DEBUT ANNEES 1990) 149

A.	PERTE DE POPULARITE .....	149
B.	LA CONSTRUCTION D’UN MYTHE UNDERGROUND .....	154
C.	UNE NOUVELLE CULTURE LUDO-SPORTIVE .....	160
1.	<i>Nouvelles techniques de pratique</i> .....	161
2.	<i>L’organisation locale</i> .....	163
3.	<i>Transmission de valeurs « identitaires »</i> .....	169
D.	UNE PRATIQUE MARGINALISEE, AUTO-ORGANISEE ET ALTERNATIVE ? .....	172
1.	<i>Auto-organisée</i> .....	173
2.	<i>Marginale</i> .....	174
3.	<i>Contre-culturelle ?</i> .....	180

#### III. L’ESSOR DE LA PRATIQUE DE RUE CONCOMITANT AU REMODELAGE URBAIN DE BORDEAUX (MILIEU ANNEES 1990 – ANNEES 2000) 185

A.	LA DIFFUSION GLOBALISEE D’UN IDEAL-TYPE .....	186
----	---	-----

1.	<i>Essor des sports de glisse</i> .....	186
2.	<i>L'idéal-type du skateur</i> .....	193
B.	UNE PRATIQUE LOCALE DISCRETE .....	198
C.	LA TRANSFORMATION URBAINE DE BORDEAUX .....	205

**IV. L'AUGMENTATION DE CONFLITS D'USAGE LIES A LA PRATIQUE DU  
SKATEBOARD (ANNEES 2000 – 2016) 210**

A.	LE DYNAMISME LOCAL DU SECTEUR.....	210
1.	<i>Entretiens</i> .....	211
2.	<i>Secteur économique</i> .....	212
3.	<i>Domaine associatif</i> .....	214
4.	<i>Espaces dédiés</i> .....	215
5.	<i>Manifestations publiques</i> .....	218
B.	L'EMERGENCE DE CONFLITS D'USAGE.....	222
1.	<i>Conflits d'usage avec les autres usagers</i> .....	224
2.	<i>La question de la dégradation du mobilier public</i> .....	225
C.	LA REPONSE COERCITIVE DE LA MAIRIE .....	227
1.	<i>Arrêtés municipaux d'interdiction</i> .....	228
2.	<i>Dispositifs « anti-skate »</i> .....	232
3.	<i>Contraventions</i> .....	234
D.	L'ETUDE DE CAS DE LA PLACE PEY-BERLAND.....	236

**V. LA MISE EN PLACE DE POLITIQUES D'INTEGRATIONS URBAINES DU  
SKATEBOARD (2016 – 2024) 241**

A.	LA MISE EN PLACE D'UNE MEDIATION DE CONFLIT D'USAGE.....	241
B.	DES EXPOSITIONS COMME DISPOSITIF DE MEDIATION VERS L'INTEGRATION CULTURELLE.....	245
C.	L'INTEGRATION URBAINE.....	253
1.	<i>Schéma directeur</i> .....	254
2.	<i>Budget participatif</i> .....	261

**CONCLUSION GENERALE 267**

Bibliographie .....	283
État des sources.....	309
Table des illustrations .....	330
Index <i>nominum</i> .....	333
Index <i>locorum</i> .....	339
Index <i>rerum</i> .....	341

## TOME 2 - ANNEXES

Annexe 1 – Sélection de documents d'archive commentés .....	348
A. Pratique du skateboard : mise à disposition du Hangar 11 (1990-1991).....	348
B. Étude de sécurité sur le skate 2006-2011. ....	351
C. Le skate dans les projets urbains : notes, mails, schéma directeur.....	352
D. Relation avec les associations autour du skate parc (2006-2008). ....	353
E. Procès-verbal du conseil municipal, 2 avril 2012. ....	353
F. Archives privées de Yves Bime. ....	355
G. Archives privées de André-Marie Lincheneau.....	357
H. Archives privées de Léo Valls.....	359
I. Le guide du skateboard bordelais .....	360
J. Dépliant de l'exposition <i>Landskating Anywhere</i> au CAPC .....	362
K. Archives photographiques privées .....	364
Annexe 2 – Questionnaire préparé à destination des pratiquants .....	370
Annexe 3 – Chronologies .....	372
Chronologie du chapitre 1 .....	372
Chronologie du chapitre 2 .....	373
Chronologie du chapitre 3 .....	374
Chronologie du chapitre 4 .....	375
Chronologie du chapitre 5 .....	376
Chronologie des magasins spécialisés à Bordeaux.....	377
Annexe 4 – Analyse géographique des spots observés .....	378
Annexe 5 – Historique des planches.....	393
Annexe 6 – La sportivisation du skateboard par les institutions mondiales.....	396
Annexe 7 – Skateboard, masculinité et inclusion.....	410
Annexe 8 – Retranscriptions des entretiens.....	423
Entretien avec Nicolas Andreotti – 26/06/2019.....	425
Entretien avec Yoan Barroso – 23/10/2018.....	429
Entretien avec Claire Bédora – 25/04/2018.....	434
Entretien avec Yves Bime – 04/01/2019 .....	441
Entretien avec Louis-Frédéric Bordenave – 16/12/2019 .....	446
Entretien avec Jean-Marie Canicas – 16/09/2019 .....	448
Entretien avec Vincent Cassarangue (alias Biloo) – 27/02/2019 .....	449
Entretien avec Michel Crochet – 12/02/2020 .....	454
Entretien avec Sébastien Daurel – 07/07/2021 .....	457
Entretien avec Jean-Louis David – 28/07/2018.....	463
Entretien avec Serge Defreitas – 26/02/2020 .....	469
Entretien avec Vincent Debusschere – 16/04/2019 .....	471
Entretien avec Léo Valls et Arnaud Dedieu – 02/05/2018.....	479
Entretien avec Laurence Dessertine – 24/10/18 .....	492
Entretien avec Tom Dick – 16/04/2019.....	495
Entretien avec Jean-Paul Dupuy – 06/03/2019.....	500

Entretien avec Marion Etcheparre – 11/12/2019 .....	503
Entretien avec Emmanuelle Freyssenge – 17/04/2019 .....	508
Entretien avec Soizic Gargaud – 11/10/2019 .....	511
Entretien avec Aurélien Gaucherand – 18/01/2023 .....	515
Entretien avec Florent Hecquard – 09/01/2019 .....	520
Entretien avec Julien Januszkiewicz – 13/01/2023 .....	527
Entretien avec Jean-Marc (alias Jim) Lalondrelle – 26/02/2019 .....	532
Entretien avec Laurent Lapègue – 22/05/2019 .....	537
Entretien avec Pierre Lawton – 12/12/2018 .....	538
Entretien avec Fabrice Le Mao - 25/10/2018 .....	542
Entretien avec Lucas Lopes – 05/11/2018.....	546
Entretien avec Magenta (Soy Panda et Vivien Feil) – 13/09/2019 .....	551
Entretien avec David Manaud – 02/03/2020 .....	560
Entretien avec Marco – 03/03/2020.....	565
Entretien avec Catherine Novel – 06/03/2019.....	568
Entretien avec Patrick Papadato – 19/01/2023 .....	570
Entretien avec Arielle Piazza – 07/11/2018.....	574
Entretien avec Philippe Rodes – 23/09/2019.....	578
Entretien avec Franck Sabouret – 12/12/2018.....	579
Entretien avec Yoan Taillandier – 12/02/2020 .....	585
Entretien avec Léo Valls – 26/02/2019 .....	589
Contact par écrit avec Simon Antoine – 19/04/2020.....	601
Contact par écrit avec Charles Badi – 30/04/2020 .....	604
Contact par écrit avec Julien Chauvineau – 25/02/2020 .....	606
Contact par écrit avec Patrice Chrzan – 22/09/2019 .....	607
Contact par écrit avec Édouard Depaz – 19/04/2020 .....	610
Contact par écrit avec Andréa Dupré – 27/04/2020 .....	612
Contact par écrit avec Olivier Faissolle – 20/04/2020.....	614
Contact par écrit avec Arthur Giat – 21/04/2020.....	616
Contact par écrit avec Jesus Gutierrez – 13/04/2020.....	617
Contact par écrit avec Gil Le Bon Delapointe – 02/04/2021.....	618
Contact par écrit avec Jean-Baptiste Picot – 24/09/2019 .....	622
Contact par écrit avec Jean-Philippe Trioulier – 03/02/2023 .....	626



## **Le skateboard à Bordeaux. Histoire d'une pratique urbaine (1975 - 2024).**

Notre recherche s'attache à écrire l'histoire du skateboard à Bordeaux. Cette activité ludo-sportive auto-organisée est présente dans la capitale girondine depuis les années 1970 sans interruption jusqu'à nos jours, malgré des périodes de crises à l'échelle globale. Les skateurs utilisent leur milieu de vie, la ville, qu'ils explorent sur leurs planches, qu'ils reconfigurent au gré des lieux et qu'ils investissent matériellement et symboliquement. Ces communautés en mouvements délimitent progressivement, une pratique autonome et alternative au sein des espaces publics. Leurs rapports à la « roule », à l'innovation culturelle et technique, à l'inédit, à l'interdit, à l'exploit fun ou inventif, façonnent un style de vie, entre culture des marges et cultures partagées et régissent des sociabilités singulières et des manières originales d'appréhender l'espace urbain, de se présenter et se représenter dans la ville. Or, cette présence apparaît, à plusieurs moments de son histoire, comme une forme d'irruption perturbatrice pour les autres usagers de la ville. L'histoire locale du skateboard conduit à s'interroger sur les modes de vie des urbains, mais aussi à questionner les formes de régulation engagées par les pouvoirs publics, face à l'émergence de conflits d'usage. En effet, Bordeaux est un exemple original de gestion de la ville car les skateurs, après avoir été bannis et verbalisés, réussissent à devenir influents auprès des élus pour faire valoir leur droit à pratiquer leur ville. Les politiques de médiation mises en place par la municipalité débouchent, depuis peu, sur des projets urbains d'intégration du skateboard dans la ville. L'analyse historique de cette situation révèle comment une innovation dans la manière de pratiquer et d'habiter la ville conduit à aménager les espaces partagés et à administrer différemment les lieux pour s'adapter à ces transformations culturelles.

---

### **Histoire, espace urbain, politique, sport, culture, Bordeaux**

---

## **Skateboarding in Bordeaux. History of an urban practice (1975 - 2024).**

Our research focuses on the history of skateboarding in Bordeaux. This self-organised leisure and sports activity has been present in the capital of Gironde since the 1970s, without interruption until the present day, despite periods of crisis on a global scale. Skateboarders use the city as their living environment, exploring it on their boards, reconfiguring it as they go, and taking it over materially and symbolically. These communities on the move are gradually defining an autonomous, alternative practice within public spaces. Their relationship with the 'rolling', with cultural and technical innovation, with the unprecedented, with the forbidden, with fun or inventive feats, is shaping a lifestyle, between the culture of the margins and shared cultures, and governing singular sociabilities and original ways of apprehending urban space, of presenting and representing themselves in the city. At several points in its history, skateboarding has been seen as a disruptive irruption for other users of the city. The local history of skateboarding raises questions about the lifestyles of urban dwellers, but also about the forms of regulation adopted by the public authorities in response to the emergence of conflicts of use. Indeed, Bordeaux is an original example of city management in that skateboarders, after being banned and fined, succeed in gaining influence with elected representatives to assert their right to practice their city. The mediation policies put in place by the municipality have recently led to urban projects to integrate skateboarding into the city. A historical analysis of this situation reveals how an innovation in the way people practise and live in the city leads to the development of shared spaces and a different way of administering places in order to adapt to these cultural transformations.

### **History, urban space, politics, sport, culture, Bordeaux**